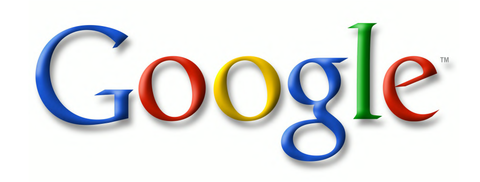
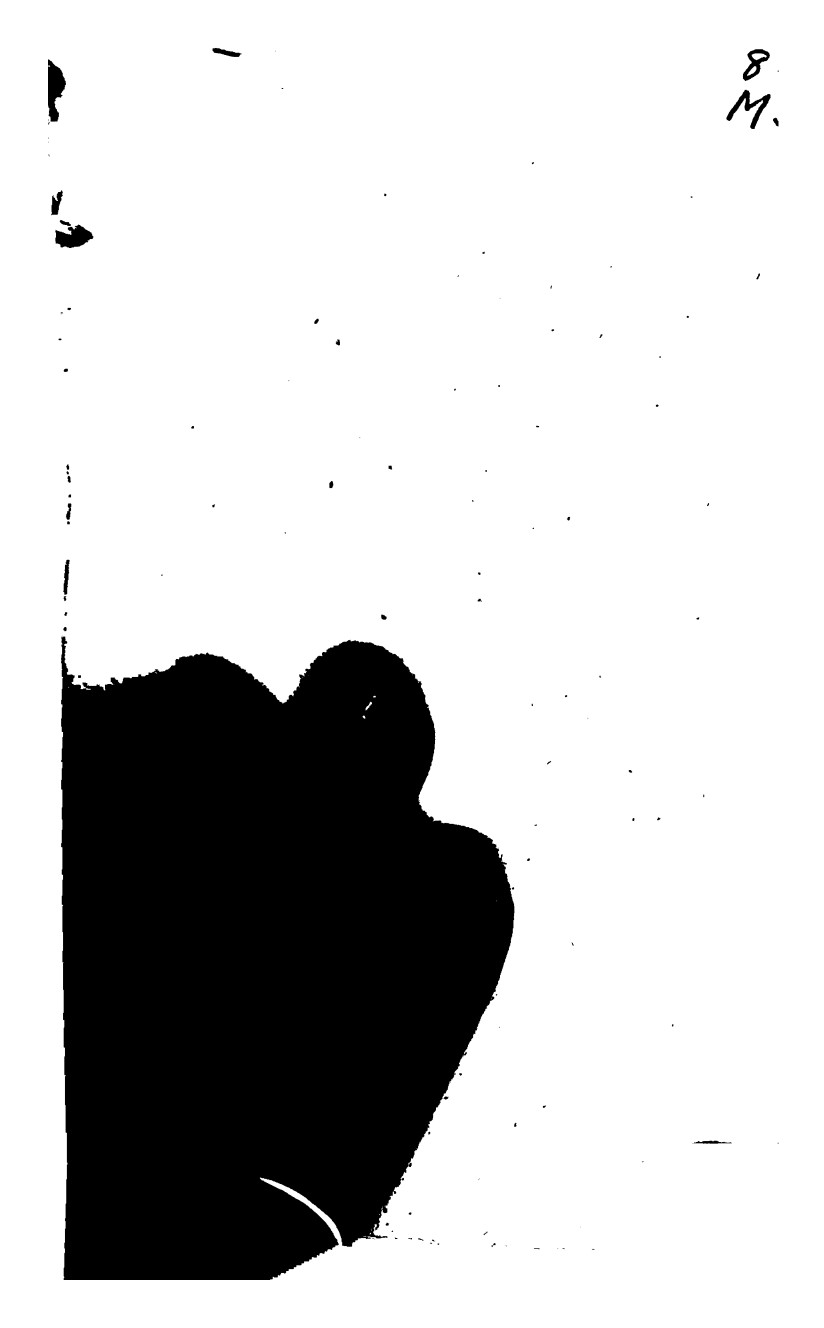
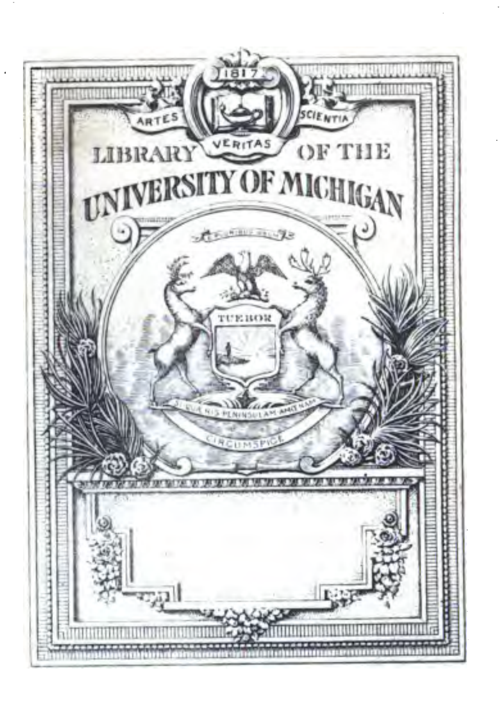

Google



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE


8.
M.


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

SEPTEMBRE. 1754.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JEAN DE NULLY, au Palais.
PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-neuf.
DUCHESNE, rue Saint Jacques, au Temple du Goût. }

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

L'ADRESSE du Mercure est à M. LUTTON, Commis au recouvrement du Mercure, rue Ste Anne, Butte S. Roch, vis-à-vis la rue Clos-Georgeot, entre deux Selliers, au second; pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoye aussi par la Poste aux personnes de Province qui le desirent, les frais de la Poste ne sont pas considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit Sr Lutton, Commis au Mercure; on leur portera le Mercure très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'ils payeront; sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leur tems.

On prie aussi les personnes de Province à qui on envoye le Mercure par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du Mercure à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet Ouvrage.

On adresse la même priere aux Libraires de Province.

On trouvera le Sr Lutton les Mardi, Mercredi & Jeudi de chaque semaine, l'après-midi.

PRIX XXX SOLS.



MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

SEPTEMBRE. 1754.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ESSAI SUR LE SAGE.

A Mme la Marquise de... Par M. Ducasse.

GUéri des erreurs du vulgaire,
Du prestige & du préjugé,
L'esprit sagement partagé,
Dans une étude salutaire,
Entre le doute & la crédulité;
Voler après la vérité
D'une aîle rapide & legere,
Lorsque malgré l'obscurité

Du voile épais qui la recele,
On peut se dire en toute sûreté,
Après un examen bien de fois repété,
Mais enfin la voilà ; oui, la voilà, c'est elle.

Partant de ce terme fécond,
Et rejettant tout esprit de systême,
De réflexion en réflexion,
Aller ainsi par gradation,
Jusqu'à l'auteur de la vérité même ;
Sûr de trouver en lui le Monarque suprême,
L'artiste de cet univers,
L'agent qui le régit, le conserve & l'anime ;
Dans cette conviction intime,
Lui payer les tributs divers
D'amour, de respect & d'estime,
De gratitude & de fidélité,
Malgré tous les efforts de l'incrédulité
Qui feint en vain de ne pas le connoître ;
Tout révoltant qu'il est, systême accrédité,
Monstre odieux que le vice a fait naître.

De là descendant jusqu'à soi,
Des yeux de la raison instruite par la foi,
Considerer tout le prix de son être
Dans ses rapports avec l'Etre éternel.... ;
Eternel ! oui vraiment ; oui, rien de plus réel ;
Tout doute ici seroit un crime ;
Car en effet si cet Etre sublime
N'étoit pas éternel, il ne seroit point Dieu ;

Ne nous y trompons pas, il n'eſt point de milieu ;
A tout eſprit qui penſe il deviendra ſenſible,
Que Dieu doit être aſſurément
L'être le plus parfait poſſible ;
Le ſeroit-il réellement,
S'il pouvoit être ſuſceptible
D'un terme ou d'un commencement ?
Dans ce cas il ſeroit l'ouvrage
D'un être plus grand & plus ſage ;
Car enfin il eſt évident
Qu'il n'eût pû ſe former ſoi-même.
Mais cet être plus grand, cet autre être ſuprême
Ne ſe ſeroit point fait non plus :
Qui donc eût pû le faire éclore ?
Un être plus puiſſant encore ?
Tous vos détours ſont ſuperflus ;
Au cercle où vous voilà ſçavez-vous une iſſue ?
Au moins n'éludons pas de vérité connue,
Et ſoyons de meilleure foi.
De la raiſon la ſeule loi
Nous avertit, nous dicte & nous inſpire
Qu'il eſt un Dieu qui devance les tems,
Qu'il ne ſera jamais de terme à ſon empire ;
Que la terre, les cieux, l'homme & les élémens,
Leur beauté, leur magnificence,
Ouvrage de ſes mains, célébrent ſa puiſſance.

Mais, direz-vous, le monde eſt éternel.
Incrédule, obſtiné mortel,

Vous vous perdez encore en tenant cette route.
De l'unité de Dieu vous convenez sans doute ;
Mais que devient cette unité ?
Si le monde est de toute éternité,
Il sera Dieu. Voyez où vous en êtes.
Ces globes éclatans qui roulent sur nos têtes,
Aussi sans doute éternels comme lui,
Seront des Dieux encor. Sentez donc aujourd'hui
Le péril de votre systême.

Allons plus loin. Cet ordre merveilleux
Toujours constant, toujours le même ;
Ces mouvemens réglés de la terre & des cieux
Qui n'ont jamais excédé leurs limites ;
Ce pouvoir étonnant, cet effort vigoureux
Qui les contient dans leurs orbites,
Et les assujettit à des regles prescrites :
Quel peut-être l'agent qui leur donne ces loix ?
Les cieux, la terre eux-même ? ils ne sont que matiere,
La plus fine & la plus légere
Céde, & n'agit jamais par principe ou par choix.
Il est certain qu'eux-même ils n'ont pu se produire,
Et que pouvant encor bien moins se préserver,
Se maintenir & se conduire,
Le tems qui détruit tout auroit pû les détruire,
Si l'ouvrier éternel qui voulut les former,
Et les soumettre à son empire,
Ne daignoit pas les conserver.

Concluons donc, malgré l'impie,
Qu'il eſt un eſprit incréé,
Auteur de tout, ſource de vie,
Le ſeul moteur qui décide à ſon gré
De la marche de la nature,
Qui ſeul puiſſant, & ſeul grand ſans meſure,
Sçait plier l'univers aux loix qu'il lui preſcrit.

Mais comment eſt-ce qu'un eſprit
Peut influer ſur la matiere?
Je n'en ſçais rien, j'adore ce myſtere.
M'expliquerez-vous mieux, prétendus eſprits forts
Comme quoi l'ame peut influer ſur le corps,
En dirigér le méchaniſme?
Me direz-vous comment cela ſe fait?.....

L'ame eſt donc un eſprit! oui, ſans doute elle l'eſt.
Jamais avec le corps elle ne fit de ſchiſme,
Et cependant il eſt réellement
Dans leurs opérations un ordre différent.
L'ame ſaillante & vive au-delà du prodige,
L'ame penſe, veut & dirige:
Le corps ſans volonté, comme ſans jugement,
Le corps, être paſſif, céde au commandement.

En vain n'oſant ſortir de l'ombre du myſtere,
Au moins ouvertement,
Le Matérialiſme, à tout événement,
Se hazarde & s'ingere

De nous conter adroitement,
Quoique pourtant assez modestement,
Et d'un certain air d'indolence,
Que peut-être jamais on ne sçaura vraiment
S'il est réel ou non que la matiere pense.
J'entends la voix du sentiment,
Qui nous crie éternellement,
Gardez-vous du venin de ce doute critique.
On voudroit vous faire illusion,
A l'aide d'un détour oblique,
Où l'on cherche à mettre en question
Une vérité que les Sages
De tous les lieux, de tous les âges,
Ont fait passer à leurs neveux;
Que risquez-vous, soyez sages comme eux.
Ne manquant de talens, d'esprit, ni de lumiere,
Ils sçavoient bien que la matiere,
Indifférente au mouvement,
Ne le reçoit pas d'elle-même,
Qu'elle le doit à quelque agent;
Et qu'à quelque vîtesse extrême
Que le mouvement soit porté,
Il n'a point la propriété
De concevoir une pensée.
Bien affermis dans cette idée,
Ils nous ont dit qu'un être intelligent,
Capable de sentir toute son excellence,
Est un esprit; & que si l'ame pense,
Elle doit être esprit indubitablement.

Rien de plus vrai que cette conséquence.

Et voyez l'incongruité ;
Si l'ame étoit matérielle,
Il s'ensuivroit qu'elle auroit comme telle ;
Des dimensions, de la solidité,
Et la divisibilité.
Mais il est sûr que la pensée,
Effet de l'ame le plus vif,
Le plus frappant & le plus distinctif,
Ne peut point être divisée :
N'est-il pas vrai qu'elle auroit en cela
Plus de relief, plus de mérite
Que l'ame qui l'auroit produite :
Convenez-en. Ainsi voilà
L'effet plus noble que la cause.
Eh ! non, l'Auteur de toute chose
N'opere point dans ce goût-là.
Marqués au coin de la justesse,
Tous ses ouvrages sont parfaits ;
Jusques aux plus petits, tous ils portent les traits
Et l'empreinte de sa sagesse.

Constamment sage & toujours reflêchi,
Cet Etre tout-puissant se seroit démenti,
S'il n'eût pas fait l'ame immaterielle ;
Dès qu'il voulut en être le modele,
Elle devoit, ainsi que lui,
Etre une, simple, indivisible :
Aussi l'est-elle, & le fait est sensible ;

Car étant, comme elle est, infuse exactement
Dans tout le corps qu'elle meut, qu'elle anime,
Quelque membre qu'on en supprime,
Elle est, tout comme auparavant,
Capable de penser, & de penser en grand ;
Et loin que ce soit un problême,
La conviction en cela même
Précéde le raisonnement.

L'ame étant immatérielle,
Il s'ensuit naturellement
Que l'ame doit être immortelle.
En effet qu'est-ce que la mort ?
C'est, nous en demeurons d'accord,
La dissolution des parties ;
L'ame étant un esprit n'en est point assortie :
Donc l'ame ne peut point mourir.
La conséquence est toute unie.

Eh ! si sans goût & sans desir
Pour le bonheur d'un avenir
Qui nous attend dans l'autre vie,
L'ame étoit faite pour périr,
L'homme à mille fléaux en butte,
Forcé de vivre avec des foux,
Tous injustes, méchans, dissimulés, jaloux,
Toujours en crainte d'une chute,
Et soumis à des loix qui gourmandent ses goûts ;
L'homme seroit moins heureux que la brute,

Qui ſans former des deſirs impuiſſans,
Jouiſſant de ſon ſort ſans crainte & ſans murmure,
A l'abri des remords, libre dans ſes penchans;
N'a d'autre loi que la nature.

Ainſi l'immortalité
Et la ſpiritualité
Forment la trempe de nos ames,
Malgré toutes les trames
De l'incrédulité.
Ses vains détours & ſes fauſſes maximes;
Et voilà les rapports intimes
De l'homme à la Divinité.

Conſidéré ſous ces rapports ſublimes,
Que l'homme eſt grand! que ſon deſtin eſt beau!
Portrait ſacré, vivant tableau
De la Divinité ſon auguſte modele,
Plein d'un eſprit reconnoiſſant,
L'objet le plus intéreſſant
Qu'il puiſſe avoir dans l'ardeur de ſon zéle;
Eſt d'être toujours agiſſant
Pour devenir parfait comme elle.

Dans cet état immoler en effet,
Sans retour, comme ſans regret,
Juſqu'aux attraits de la paſſion chérie
A l'auſtere amour du devoir;

Et pour ne craindre plus l'effet de son pouvoir ;
Etre bien assuré qu'elle n'est plus en vie.
Comme souvent la victime en furie,
Quand le coup qui l'abbat n'est pas le coup mortel,
Se releve, s'échappe & s'enfuit de l'autel,
La passion qui n'est qu'amortie,
Se rallume aisément au feu de l'occasion ;
Et si des sens la fatale illusion
Vient se mettre de la partie,
La rechûte s'ensuit indubitablement.
Un parti sûr dans ce moment,
Seroit bien de s'enfuir ; mais en a-t-on la force ?
Du plaisir la fatale amorce
Séduit, arrête impérieusement.

Dans tout ce que l'on fait, dans tout ce qu'on décide,
Sans cesse avoir l'honneur pour guide,
Cet honneur rigoureux fêté par la vertu,
Et non cet honneur arbitraire,
Idole si chere au vulgaire,
A qui le vrai ne fut jamais connu.

Etre fidele à sa parole,
L'intérêt, quel qu'il soit, n'en peut point excuser ;
L'homme d'honneur n'a point à reculer.
Toute excuse en ce cas est honteuse & frivole,

Avoir à tout âge, en tout tems,
Une probité toujours neuve,
Et capable à tous les inſtans
De tenir au creuſet de la plus forte épreuve.
Ainſi loin d'approuver tous ces détours honteux;
Subterfuges rampans, maneges ténébreux,
Qu'une coupable politique
Autoriſe & met en pratique,
Et dont ſes héros même ont tout à redouter;
A l'aimable candeur prodiguant ſon eſtime,
Renoncer au bonheur, s'il devoit nous couter
La ſeule apparence du crime.

Mépriſer ſouverainement
L'injuſte procédé d'un vulgaire profane;
Qui par envie & méchamment,
Sans nous approfondir, nous juge & nous condamne:
Etre toujours en état cependant
De pouvoir ſe rendre à ſoi-même
Le témoignage conſolant
D'une délicateſſe extrême
En matiere de ſentiment,
D'une intention toujours droite & ſincere;
Et laiſſer voir inceſſamment
Ce qu'on fera, par ce que l'on doit faire.

Etre généreux, bienfaiſant.
Avoir le cœur noblement tendre;
Toujours officieux & toujours prévenant,

Anticiper le don, loin de le faire attendre.
Par amour pour l'humanité,
Saisir avec vivacité
D'obliger un chacun l'occasion offerte ;
Quand ce seroit en pure perte,
Et travailler pour des ingrats,
Les services qu'on rend dans ces sortes de cas
N'ont que plus de noblesse.
Sans orgueil, comme sans bassesse,
Vaincre ses ennemis à force de bienfaits.
Assez heureux pour repousser les traits
D'un concurrent, d'un rival téméraire,
Faire grace au rival qu'on pourroit immoler.
Quand on ne sçait pas se venger,
Lorsque l'on a le pouvoir de le faire,
C'est imiter le ciel, c'est excès de vertu.

Tel qu'un rocher qui sans cesse battu
Par les efforts de la tempête,
Brise les flots qui menacent sa tête,
Fait face aux ouragans, & n'est point abattu;
Avoir une fermeté mâle,
Persévérante & constamment égale,
Que le respect humain ni la timidité,
L'impression de l'autorité,
Les menaces ni les promesses,
Ni l'appas des honneurs, ni celui des richesses
Ne puissent jamais ébranler,
Lorsque l'on veut nous entraîner

Dans les routes du vice,
Ou nous forcer à faire une injustice.

Si l'on a du sçavoir, si l'on a des talens,
Afin de les sauver des fureurs de l'envie,
Leur donner pour assortimens
Les couleurs de la modestie :
Par où l'on n'entend point cette adroite manie,
Qui sous un air d'humilité,
N'est qu'un orgueil plus raffiné ;
Mais cette vertu simple, unie,
Modeste dans le vrai, engageante & polie,
Qui possedant tous les égards,
Sçait excuser les foiblesses des autres,
Et les plaindre dans leurs écarts,
Quoiqu'inflexible pour les nôtres ;
Qui sentant combien la vertu
A besoin d'être encouragée,
Dans un siécle aussi corrompu ;
Se montre toujours empressée
D'en estimer les moindres traits,
De les relever, de les peindre,
Pour en accélérer l'amour & les progrès ;
Qui ne sçachant point l'art de feindre ;
S'impose le devoir, & nous l'impose à tous,
De placer au-dessus de nous
Ceux qui n'esperent pas de pouvoir nous atteindre.

Qu'on soit un simple citoyen,
Qu'on ait droit au pouvoir suprême,

Qu'on ſoit d'un ordre mitoyen,
Etre bien aſſuré que c'eſt moins pour ſoi-même
Qu'on ſe trouve placé dans le poſte où l'on eſt,
Que pour le bien & l'intérêt
De l'Etat & de la patrie,
Et pour l'utilité de l'homme en général;
Ainſi ſe faire un capital
De ne point ménager ſa vie,
Lorſqu'un de ces objets, toujours intéreſſans,
Exige qu'on l'expoſe à des dangers preſſans:
La tenant dans ſa main, ſi l'on peut ainſi dire,
Comme un effet qu'on eſt prêt de laiſſer
Dès qu'il paroît qu'on le deſire;
Ne ſe permettre d'en uſer,
Et de pouſſer ſa deſtinée,
Que parce que notre devoir
Ne l'a pas encor demandée;
Et ſans ſe bercer de l'eſpoir
D'une flateuſe renommée,
Sans l'attendre ni la prévoir,
Comme près de l'Etre ſuprême,
Un cœur bienfait qui le ſert & qui l'aime,
N'entrevoit que lui ſeulement,
Se propoſer uniquement
Pour motif, le devoir lui-même,
Pour but ſon accompliſſement.

Quand on eſt aſſez heureux
Que de réduire en pratique

Ces préceptes lumineux,
Cette morale héroïque,
Dont peu de monde se pique
Dans ce siécle tortueux,
Où l'on compte pour rien d'être bon, vertueux;
Pourvû qu'on puisse le paroître;
Si l'on n'est pas encore un sage décidé,
Au moins on est bien près de l'être.

O vous, qui m'avez inspiré,
Belle & sçavante.......
Vous de qui je tiens mon modele,
Que j'ai sçû rendre trait pour trait;
S'il peut être un sage femelle,
C'est vous dont le feu de mon zéle
Vient de crayonner le portrait.



LES RUINES DE PALMYRE,

Autrement dite : TEDMOR AU DESERT.
Extrait tiré du Journal Britannique, par M. Maty.

LA préface de ce bel ouvrage fait connoître ceux à qui on le doit. MM. Bouverie & Dawkins, après avoir fait hors de leur isle, & sur tout en Italie, divers voyages de simple curiosité, se proposerent en 1750 d'en entreprendre un nouveau, qui pût devenir intéressant pour le public. Ils crurent qu'une description plus parfaite des pays qui bordent la mer méditerranée, seroit digne d'un siécle qui cherche à se perfectionner sur les plus grands modeles. Rien ne manquoit à nos voyageurs pour réussir dans ce projet. Goût, sçavoir, fortune, santé, loisir, ils avoient tout ce qu'il faut pour bien voir & pour bien décrire les monumens qui résistent encore aux efforts de la barbarie & du tems. Ils mirent d'abord dans leur société un de leurs compatriotes nommé M. Wood. Comme il avoit vû auparavant les pays qu'ils avoient dessein de parcourir, il devenoit pour eux un guide extrê-

mement utile. Ils s'assurerent ensuite à Rome d'un célébre Architecte (*a*), pour les accompagner dans leur voyage, & pour faire des desseins de tout ce qu'ils trouveroient de curieux. Après avoir passé l'hyver dans cette capitale, & s'y être rafraichi la mémoire des détails de l'histoire & de la géographie ancienne, ils se rendirent à Naples. Un vaisseau loué pour eux en Angleterre, & chargé de livres, d'instrumens, & sur tout de présens pour les Turcs les y attendoit. Ils s'y embarquerent, & visiterent à leur aise la plûpart des isles de l'Archipel, une partie de la Grece, les côtes Asiatiques de l'Hellespont, de la Propontide & du Bosphore; l'intérieur de l'Asie mineure, de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine & de l'Egypte. Leur voyage eût à tous égards été heureux, si la mort ne leur eut enlevé dans M. Bouverie, un homme aussi digne par le cœur que par le sçavoir, d'une pareille société.

Le plaisir qu'on goûte à lire la vie de Miltiade dans les plaines de Marathon, à comparer les rives du Scamandre avec les descriptions de l'Iliade, à suivre dans ses courses le héros de l'Odyssée, n'est fait que pour être senti. Mais l'instruction que pro-

(*a*) Il s'appelle M. Borra.

curent ces diverses scenes peut être communiquée. Souvent le meilleur commentaire d'un auteur ancien est fourni par le simple aspect du lieu qu'il a décrit. Nos voyageurs n'ont jamais négligé dans ce cas d'en faire lever le plan. Ils ont fait un ample recueil des inscriptions qu'ils ont rencontrées ; ils ont acheté divers manuscrits des Maronites de Syrie ; ils ont emporté autant de marbres antiques que l'avarice & la superstition des habitans le leur a permis ; ils ont enfin pris, à la maniere de Desgodets, les dimensions des restes des anciens édifices de la Lydie, de l'Ionie & de la Carie. Ces matériaux pourroient servir à une histoire des progrès de l'Architecture depuis Periclès jusqu'à Dioclетien. Mais il faudroit y joindre les monumens qui subsistent encore à Athènes & dans le territoire de l'Attique. Contens de satisfaire à cet égard leur curiosité particuliere, nos voyageurs ont laissé à Mrs Stewart & Revet le soin de satisfaire celle du public.

L'ouvrage qu'ils publient actuellement n'est qu'une petite partie de leur travail, & le succès de cet échantillon décidera du sort du reste. Il s'agit d'un lieu qui n'est presque connu que par ses ruines. L'histoire si remplie des éloges d'anciennes vil-

les, dont on ne trouve plus même la place, ne nous apprend presque rien ni de Balbeck ni de Palmyre. Cependant les monumens qui survivent en quelque sorte à la mémoire de ces deux villes, nous apprenent d'un côté combien l'antiquité nous est peu connue, & de l'autre que si des édifices dont les ruines nous étonnent, ont été négligés par les Historiens & par les Poëtes, ce qu'ils ont loué & qui ne subsiste plus devoit en effet surpasser toutes nos conceptions. *Leur silence au sujet de Balbeck*, dit l'éditeur de cet ouvrage (*b*), *confirme ce qu'on rapporte de Babylone, & les édifices peu exaltés de Palmyre relevent la gloire de ceux de l'Egypte & de la Grece.*

Avant la fin du dernier siécle on ignoroit toutes les richesses que recele Palmyre. Ce ne fut qu'en 1678 que des négocians Anglois, établis à Alep, eurent la curiosité d'aller visiter ces ruines jusqu'alors ignorées. Ils ne furent rebutés, ni par les fatigues du voyage dans le vaste desert qui entoure cette ville, ni par le

(*b*) M. Dawkins, content de travailler à l'instruction du public, par les mesures qu'il a prises lui-même sur les lieux des divers morceaux représentés dans ces planches, a cédé à M. Wood le soin & le profit de la publication..

malheur qui leur arriva de tomber entre les mains des Arabes & d'en être pillés. Le peu qu'ils avoient vû leur donna les plus grandes idées de ce qu'ils n'avoient pû examiner. Ils prirent mieux leurs mesures, & retournerent au même endroit en 1691. Leur relation fut publiée dans les Transactions Philosophiques de l'année 1695 (*c*). Cette relation, avec la figure & les inscriptions dont elle est accompagnée, a fourni le sujet de divers volumes de conjectures, dont j'épargne les titres à mes lecteurs. Mais le petit nombre de particularités certaines que les sçavans ont ramassées sur cette ville, n'allongera que peu cet extrait, & y répandra quelquelque jour.

On croit que Palmyre est l'ancienne Tadmor ou Tedmor, bâtie par Salomon au desert (*d*). Le nom de Palmyre lui vient des Grecs & des Romains; celui qu'elle avoit reçu du fondateur s'est conservé chez les habitans du pays. Il n'y a que des Arabes qui puissent s'imaginer que les monumens qui subsistent encore ayent été l'ouvrage de Salomon. Ces mê-

(*c*) N°. 217. art. & N°. 218. art. II. & III.

(*d*) 1. Rois IX. 18. 2. *Chron*. VIII. 16. & Joseph. *Ant*. l. VIII.

mes Arabes firent à nos Anglois l'honneur de penser que les génies qui assisterent le Roi des Juifs dans la construction de son sérail, du tombeau d'une de ses concubines, & de ses autres édifices, leur servoient de même à découvrir les trésors cachés dans les ruines. S'il y a lieu de présumer que Palmyre ne résista pas aux armes d'Alexandre, & qu'elle fut soumise, du moins pour quelque tems, aux Seleucides, il ne reste aucun témoignage historique qui puisse nous en assurer. L'histoire Romaine garde un égal silence au sujet de cette ville jusqu'au tems d'Antoine, qui échoua dans son dessein de la piller (*e*). Pline le naturaliste faisoit sous Vespasien une description de Palmyre qui ne permet pas de la méconnoître, quoiqu'en vantant ses richesses, sa situation, son indépendance, il ne dise rien de ses palais ni de ses temples (*f*). Les expéditions de Trajan & d'Adrien dans l'orient, obligerent sans doute ces Empereurs à s'assurer de cette place. Un auteur ancien nous apprend que le dernier la fit rebâtir & appeller de son nom (*g*); celui de colonie Romaine lui est donné sur la monnoie

(*e*) Appian. *De Bell. Civil. L.* V.

(*f*) *Hist. nat. L.* V. *c.* 5.

(*g*) Steph. *de Urbib.*

de Caracalla, & Ulpien dit que Palmyre jouiſſoit du droit Italique (*h*). Ces diverſes autorités, auſſi bien que les inſcriptions flateuſes pour quelques Empereurs, & les prénoms Romains ajoutés aux noms des habitans, ne prouvent qu'une ſoumiſſion paſſagere & incomplette. La ſituation de Palmyre aſſuroit ſa tranquillité. Cette ville, détachée du reſte de la terre par une mer de ſable, paroiſſoit deſtinée à ſéparer les grands Empires des Romains & des Parthes, à balancer leur fortune & à s'attirer leurs égards. Les Palmyreniens conſerverent leur territoire tant qu'ils ne ſongerent point à l'étendre. Ils perdirent ces avantages & leur obſcurité par l'ambition d'une héroïne, qui voulut ſe rendre maitreſſe des Etats des Ptolemées & des Seleucides, & ébranler le trône des Ceſars moins hommes qu'elle. Aurelien, ſucceſſeur de ces Princes foibles, devint avec peine, & moins par ſes armes que par ſes intrigues, maître de Zénobie & de Palmyre. Ce triomphateur d'une femme ternit ſa gloire par les excès de ſa vengeance & par l'exécution de Longin. Privée d'habitans par un maſſacre affreux, & réduite en province ſous un Prefet Romain, Pal-

(*h*) *Dig.* 50. l. 1. 5.

myre

myre dut à Diocletien quelques édifices, & à Juſtinien de nouveaux murs. L'hiſtoire eccléſiaſtique & celle des Turcs ne diſent rien d'une ville qui ceſſa d'être conſidérable en ceſſant d'être libre, & les maſures de Palmyre ne ſont plus habitées que par une poignée d'Arabes.

C'eſt pour voir ces maſures que nos Anglois entreprirent celui de leurs voyages, qui a dû le plus leur coûter. Alep & Damas étoient les deux villes par leſquelles on pouvoit le plus commodément entreprendre cette expédition. Le premier de ces chemins qui avoit été ſuivi par ceux à qui l'on doit la premiere découverte de Palmyre, s'étant trouvé fermé pour nos voyageurs, ils laiſſerent leur vaiſſeau à Beryte, traverſerent le mont Liban & arriverent à Damas.

Le Bacha de cette ville ne leur fit eſpérer aucune utilité de ſa puiſſance ou de ſon nom dans l'endroit où ils alloient. Il fallut qu'ils ſe rendiſſent à Haſſia, village ſitué à quatre journées de Damas ſur le chemin d'Alep, à une petite diſtance de l'Antiliban & de l'Oronte. L'Aga, qui y demeure, & dont la juriſdiction s'étend juſqu'à Palmyre, reçut ces étrangers avec l'hoſpitalité familiere aux Orientaux, & quoiqu'extrêmement ſurpris de leur curio-

sité, il les mit par ses avis & par ses secours enétat de la satisfaire.

Ils partirent de Hassia le 11 de Mars 1751, escortés de quelques cavaliers Arabes, armés de mousquets & de longues piques. Ils traverserent une plaine stérile qui les conduisit au bout de quatre heures à Sudud. Rien en apparence de plus misérable que les Maronites qui habitent ce lieu. Leurs cabanes ne sont faites que de boue séchée. Ils cultivent cependant autant de terre qu'il leur en faut pour se nourrir, & font de très-bon vin. Nos voyageurs continuerent leur route après le dîner, & arriverent au bout de quatre heures à Hovareen. Ce hameau ne se distingue de Sudud que par quelques ruines des environs. Il en est à peu-près de même de Carietein, village à cinq lieues de Hovareen, où l'on s'arrêta un jour pour attendre le reste de l'escorte, & se préparer à la partie la plus fatigante & la plus dangereuse du voyage. Il s'agissoit d'une marche de vingt-quatre heures, à travers un desert sabloneux, destitué d'arbres & d'eau, & exposé à la rencontre des plus impitoyables brigands.

La caravane, trop nombreuse pour être bien réglée, partit le 13 à dix heures du matin. C'étoit beaucoup trop tard. On se

trouvoit exposé pendant deux matinées à l'ardeur du soleil, augmenté par la reverbération des sables. Pour desennuyer nos voyageurs dans une marche aussi uniforme que desagréable, les cavaliers Arabes prouvoient dans de feintes escarmouches qu'ils n'avoient point dégénéré de leurs ancêtres de Palmyre, dans leur adresse à manier leurs chevaux. Les deux heures de repos qu'on accorda à minuit à la caravane, furent employées par les Arabes à prendre leur caffé, à fumer leur pipe, à chanter, & à faire des contes de guerre & d'amour.

La plaine que nos voyageurs traversoient a dix lieues de large. Elle est bordée de deux rangs de montagnes entierement nues, qui s'approchent aux environs de Palmyre, & ne laissent qu'un passage étroit, où la caravane n'arriva qu'à midi. On y voit les restes d'un aqueduc ruiné, & des deux côtés les sépulchres des Palmyreniens. A peine a-t-on passé ces monumens vénérables, que le passage s'ouvre, & offre le spectacle le plus frappant. On découvre les restes d'une ville superbe, ou plutôt d'un assemblage de palais, de temples, de portiques, & sur tout de colonnes, qui entieres en quelques endroits, sans presque aucun mur qui les soûtienne, pri-

vées en plusieurs autres de quelques-unes de leurs parties, ou même entierement renversées, inégales par tout & disposées différemment, donnent à chaque pas de nouveaux points de vûe. Toutes ces ruines sont de marbre blanc, & l'on n'en trouve en aucun autre lieu du monde, ni autant, ni en aussi bon état. Au-delà l'on apperçoit de vastes plaines qui s'étendent vers l'Euphrate, sans aucun objet qui les borne, ou qui donne quelque signe de mouvement & de vie.

Cette perspective occupe les trois premieres planches, qui faites pour être jointes, ne composent qu'une figure. Celle des Transactions Philosophiques, qu'on a insérée dans l'Histoire universelle (*i*), représente les mêmes objets; mais il n'y a point de comparaison du côté de la précision, de la grandeur, du dessein & de la gravûre. On désigne dans celle-ci, par des lettres & des renvois, les divers édifices qui sont ensuite dépeints séparément, & chaque partie de ces édifices fournit le sujet d'une figure. Le plan de la ville fixe la situation des objets. L'œil se porte d'abord sur le temple du Soleil, qu'Aurelien fit réparer, en y consacrant une partie des tré-

(*i*) *L.* I. *c.* 5.

fors trouvés dans la cassette de Zénobie. Ce temple paroît avoir occupé une étendue de cent vingt toises en quarré. D'abord se présentoit une grande cour, qu'entouroit un mur décoré de pilastres, & d'un portique abbattu par les Turcs. Tout autour de cette vaste enceinte se trouvoit au dedans un double rang de deux cens colonnes. Le perystile du temple occupoit le milieu de la cour. C'étoit un quarré long de trente-trois toises à son plus grand côté, & de vingt au plus petit. Les quarante colonnes singulierement cannelées de cette colonnade intérieure, étoient beaucoup plus élevées que celles de la cour, & l'on y arrivoit par des dégrés. Le temple même avoit vingt- cinq toises de long sur huit de large. Il est impossible de juger du dedans à cause de la quantité de décombres qui le remplissent, & des altérations qu'y ont faites les Mahométans. Mais les chapiteaux, les frises, les soffites, &c. sont tous couverts d'ornemens de sculpture d'une délicatesse achevée. Tout l'édifice fait face aux quatre points cardinaux. Ce temple n'est pas plus remarquable par sa grandeur & par sa magnificence que par ses singularités. Les connoisseurs d'Architecture sçauront les discerner, & M. Wood leur en laisse le soin. On ne peut,

ce semble, que regarder comme un défaut les avances dont le fût des colonnes est interrompu au tiers de leur hauteur. Ces piédestaux servoient à placer des statues, dont on ne voit plus que l'empreinte des pieds & les fers qui les soûtenoient. C'est à l'orgueil des vivans que ces statues étoient consacrées, aussi bien que les inscriptions gravées au dessous; & je croirois assez que les unes & les autres étoient postérieures à la construction du temple & des autres colonnes où il s'en trouve de pareilles. Au reste, ce temple est l'unique portion de la ville qui soit actuellement habitée. Les Arabes ont rempli la cour de leurs huttes, & rien ne peut être plus frappant que le contraste de leurs misérables demeures avec les superbes ruines qu'elles entourent.

Un autre monument supérieur encore, s'il se peut, au précédent, consiste en un arc de triomphe, auquel aboutit une allée bordée de colonnes des deux côtés. Cette colonnade est de près d'un mille. M. Halley a conjecturé qu'elle avoit été érigée à l'honneur & aux dépens d'Adrien. Les inscriptions qui s'y trouvent sont postérieures à ce Prince, & l'on sçait qu'il se plaisoit à remplir les villes qu'il visitoit, des monumens de sa magnificence & de son goût.

Divers autres temples, des colonnes qui au premier coup d'œil semblent avoir formé un cirque (*k*), d'autres colonnes isolées & extrêmement hautes, quelques-unes de granite, les demeures des morts enfin aussi ornées que celles des Dieux, montrent quelle doit avoir été la splendeur de ce peuple, qui resserré dans sa ville n'avoit rien négligé pour l'embellir.

Les murs de Justinien paroissent encore en plusieurs endroits. Leur enceinte n'occupoit qu'une partie de l'ancienne ville. Ce n'étoit plus en qualité de capitale opulente que cet Empereur s'intéressoit à Palmyre ; il ne songeoit qu'à s'assurer d'une place forte contre les insultes des Parthes. Il paroît par une tour substituée à la princi-

(*k*) L'inspection du terrein n'a point confirmé cette conjecture ; & nos voyageurs ont été fort surpris qu'une ville où l'on devoit manquer d'amusemens, ne fît voir aucun reste de théatre ou de cirque. Ces édifices si communs dans toute l'Asie mineure, ont le mieux résisté aux efforts du tems. Il semble cependant, par le titre d'*αγορανομος* ou d'*Edile*, donné à Zénobius dans une des inscriptions, & par l'éloge qu'on fait de sa libéralité dans l'exercice de sa charge, que cet emploi n'étoit pas borné au soin des marchés, & que de même que les magistrats du même nom à Rome & ailleurs, ceux de Palmyre tâchoient de se rendre le peuple favorable par des spectacles & par des jeux.

pale entrée du temple du Soleil, que les Turcs ont eu la même vûe, & nos voyageurs conjecturent que si le Grand Seigneur perdoit Bagdad, il ne manqueroit pas de faire fortifier Palmyre.

Outre l'aqueduc dont j'ai déja parlé, on a dans la ville deux sources d'une eau chaude & minérale, mais dont les habitans s'accommodent & qu'ils trouvent fort saine. Chacune de ces sources forme un petit ruisseau d'un pied de profondeur & de trois de largeur. Le courant de ces deux ruisseaux est assez rapide, & ils se réunissent en un seul lit. On voit les restes des canaux de pierre dans lesquels les Palmyreniens faisoient couler une eau qui leur étoit si précieuse, & qui leur servoit à cultiver le terrein autour de la ville. Une inscription nous apprend que le soin de l'une de ces fontaines étoit remis à des directeurs, & il y a lieu de croire que ces deux sources, avec une troisiéme actuellement perdue, formoient la riviere dont parle Ptolemée. Le Pactole, le Melas, & divers autres fleuves n'avoient pas plus de droit à ce nom. Faute d'entretien cette eau se perd à présent dans les sables.

On souhaiteroit sans doute de connoître un peuple, dont l'obscurité nous étonne autant que la magnificence. On voudroit

deviner quelle fut l'origine de ſon opulence, & l'époque de ſa grandeur. M. Wood n'a pour ſatisfaire notre curioſité à ces divers égards, que quelques obſervations détachées à nous offrir.

On diſtingue deux périodes dans les ruines de Palmyre. Les plus anciennes ne conſiſtent qu'en décombres, que la main du tems a graduellement conſumées, & qu'il eſt impoſſible de reconnoître ou de meſurer. Celles qu'on vient de décrire ont au contraire beaucoup moins ſouffert du tems que des hommes, & l'on ſeroit ſurpris de les trouver ſi entieres, ſi l'on ne ſongeoit que la nature du climat, le petit nombre d'habitans, l'éloignement des autres villes ont concouru à leur préſervation. Le mauſolée de Jamblique, bâti depuis 1750 ans, eſt le morceau le plus complet d'Architecture antique que M. Vood ait jamais vû; & quoique cet édifice ait cinq étages, les eſcaliers & les planchers n'ont juſqu'ici rien ſouffert.

Dans les pays qui furent pendant une longue ſuite de ſiécles le ſéjour des beaux arts, il n'eſt pas difficile de diſtinguer les divers âges des édifices. On en juge par la diverſité de leur conſtruction autant que par l'état de leurs ruines. A la ſimplicité & à l'utilité des édifices de Rome les

plus maltraités par le tems, on reconnoît les ouvrages de la République ; ceux des Empereurs se distinguent par la richesse & les ornemens. Athenes permet également de distinguer la majestueuse simplicité des premiers âges & la licencieuse composition des siécles postérieurs. Chaque ordre d'Architecture a eu un différent période. Le plus ancien est le Dorique, l'ordre Ionique succéda ; & soit par une supériorité réelle, soit par la partialité des inventeurs, soit enfin par sa facilité & par la liberté qu'il laisse à l'imagination, cet ordre obtint la préférence dans les pays & dans les siécles où l'Architecture atteignit de plus près à la perfection. L'ordre Corinthien ne vint que plus tard, & la plûpart des édifices de cet ordre sont postérieurs à l'établissement des Romains dans la Grece. L'ordre Composite enfin ne fit voir ses bizarreries que lorsqu'à la parure on eut sacrifié les proportions.

L'Architecture de Palmyre ne découvre ni de tels progrès ni de pareilles variations. Tout y est à peu près du même âge, du même goût, & de la même durée. Si quelques édifices ont moins bien résisté, des matériaux moins bons & la violence des hommes en sont les causes. A l'exception de quatre demi-colonnes Ioniques dans le

temple du Soleil, & de deux autres du même ordre dans l'un des mausolées, tout est de l'ordre Corinthien.

L'Architecture & la Sculpture se sont en général suivies : mais la sculpture est arrivée plutôt à sa perfection, & en est plus vîte déchûe. Les métopes des temples de Thésée & de Minerve, bâtis à Athenes suivant l'ordre Dorique, l'un après la bataille de Marathon, l'autre du tems de Périclès, sont admirables pour la sculpture, mais leur architecture est moins parfaite. Il s'y trouve des défauts suivant les régles de Vitruve, régles fondées sur des édifices moins anciens. D'un autre côté, on remarque dans les villes de l'Asie mineure plusieurs ouvrages d'une architecture supérieure à la sculpture qui les orne ; mais cette différence n'est nulle part plus sensible qu'à Palmyre (*l*).

Cette observation a sans doute de quoi surprendre. L'Architecture, fruit de la

(*l*) C'est ce que je ne comprens pas, vû les éloges que les curieux d'Alep, & nos voyageurs après eux donnent aux bas-reliefs & aux autres ornemens de sculpture qui subsistent encore à Palmyre. *Le marbre*, disent en un endroit les derniers, *ne peut être travaillé d'une maniere plus achevée.* Il s'en faut bien qu'ils ne disent la même chose du travail ou du moins du goût des Architectes.

néceſſité & des premiers beſoins, peut-elle avoir été devancée par un art plus nouveau, qui fut la production du loiſir & du luxe ? Le fait ne peut cependant être conteſté, & M. Wood en donne une raiſon fort ingénieuſe.

La nature offre au Sculpteur des modeles déterminés. Les objets qui l'environnent, la figure humaine ſur tout, le conduiſent au beau. Ses premieres ébauches doivent être l'imitation de ce qu'il voit, & le plus grand effort de ſon art n'eſt que cette même imitation. L'Architecte ne trouve pas auſſi facilement les proportions les plus parfaites ; mais quand à force d'eſſais elles ont été ſuffiſamment établies, il eſt moins aiſé & moins naturel de s'en écarter. La premiere partie de cette remarque indique ce qui a rendu la Sculpture plus précoce ; la ſeconde, pourquoi l'Architecture a été plus durable.

Ces réflexions générales appliquées aux édifices de Palmyre, en fixent la date après l'époque de la perfection des beaux-arts. On étoit, s'il ſe peut, plus magnifique, mais la ſimplicité n'exiſtoit plus, l'élégance déclinoit, la barbarie alloit éclorre.

Conſultons cependant les inſcriptions ſur ce ſujet. La plus ancienne remonte à la 3.e année de notre ere ; celle qui l'eſt le moins

& la ſeule qui ſoit en latin, eſt du tems de Diocletien. On peut donc conjecturer que c'eſt dans l'intervalle entre ces deux périodes, intervalle qui comprend autour de trois ſiécles, que Palmyre reçut ſes principaux édifices.

Nos voyageurs ont raſſemblé toutes les inſcriptions Grecques qu'ils ont trouvées dans cette ville. La plupart avoient déja paru ; mais l'exactitude de la nouvelle copie renverſe preſque toutes les corrections qu'on a voulu y faire. Le caractere eſt fort mauvais, & il s'y trouve pluſieurs fautes & variétés d'ortographe, cauſées ou par l'inadvertance des ouvriers, ou par le peu de connoiſſance qu'on avoit du Grec à Palmyre. Longin ſe plaignoit de la difficulté d'y trouver un copiſte dans cette langue.

On voit par ces inſcriptions qu'on ſe ſervoit à Palmyre de l'ere des Seleucides & des mois Macédoniens. Il ne faut pas en conclure que cette ville ait toujours été ſoumiſe aux ſucceſſeurs d'Alexandre. Le ſilence de leur hiſtoire à l'égard d'une place auſſi conſidérable, montre que loin d'avoir appartenu aux Grecs, à peine leur étoit-elle connue.

La plupart des inſcriptions ſont honoraires, elles rapportent les ſervices & les titres de quelques-uns des citoyens. Les

autres inſcriptions ſont ſépulchrales. On y lit que Jamblique fils de Mocime, qu'Elobele Mannayus, que Septime Odenat ont fait conſtruire des tombeaux pour eux & pour leur famille. La date des deux premieres inſcriptions montre que dans les plus anciennes tous les noms étoient Palmyreniens ; la derniere de même que la plupart des honoraires, indiquent par le prénom l'influence que les Romains avoient acquiſe dans cette ville. On y voit d'ailleurs le nom de Philippe le meurtrier & le ſucceſſeur de Gordien effacé, & le titre de Dieu accordé à Adrien & à Alexandre Severe.

Les inctiptions Grecques qui m'ont paru le plus remarquables, ſont-la V, la X, la XIII & la XVIII. Elles regardent toutes le commerce de Palmyre, & comme la premiere n'avoit, ſi je ne me trompe pas, encore été publiée, je la copierai ici.

ΝΕCΗΑΛΑΤΟΥΝΕC....

ΝΕCΗΑΛΑΤΟΥ ΝΕCΗ ΤΟΥ ΑΛΑΤΟΥ ΡΕΦΕ-
ΛΟΥ

ΤΟΥ ΑΡΙCCΕΟΥCΥΝΟΔΙΑΡΧΗΝ ΟΙ CΥΝ Α-
ΝΑΒΑΝ

ΤΕCΜΕΤΑΤΟΥΕΜΠΟΡΟΙ ΑΠΟΦΟΡΑΤΟΥΚΕ

ΡΛΑΓΑCΙ ΔΟCΤΕΙΜΗC ΚΑΙ ΕΥΧΑΡΙC-
ΤΕΙΑC

ΕΝΕΚΕΝΕΤΟΥϹΓΝΥΜΗΝΟϹΞΑΝΔ... (*m*).

Quoique cette inſcription ſoit fautive & imparfaite, elle nous apprend que les Palmyreniens entretenoient un commerce à Vologeſias, ville ſituée ſur l'Euphrate, à dix-huit milles de Babylone; que ce commerce ſe faiſoit par compagnies ou par caravanes, que le chef de ces caravanes recevoit des honneurs, & entr'autres, comme il paroît par l'inſcription X (*n*), celui d'une ſtatue pour les ſervices rendus à ces caravanes. De tout tems les voyages dans ces deſerts ont été dangereux, & la deſcription que Strabon fait des petits Princes de brigands, qui rendoient les chemins peu sûrs, à moins qu'on ne marchât

(*m*) Les lettres ΓΝΥ doivent, dans cette inſcription, de même que dans toutes les autres, à la reſerve d'une ſeule, ſe compter de droite à gauche. Elles donnent ici l'année 453 qui répond à l'an 142 de J. C.

(*n*) Au lieu de lire dans cette inſcription avec M. Halley, κατελθοντες εις ολογεσιαδα εμποριαν εστησαν *deſcendentes ad Vologeſiada commercium ſtabiliverunt; anno 558 ſive anno Chriſti 247*, nos voyageurs diviſent différemment les mots εμποροι ανεστησαν, qui alors ſignifient, que *les marchands accompagnés & défendus par Jules Aurele, &c. dans leur voyage à Vologeſias, lui érigerent une ſtatue.*

par bandes & avec des escortes (o), ne differe point de ce qu'on observe actuellement.

Que les Palmyreniens fissent en effet un négoce très-lucratif, c'est ce que prouve, outre le témoignage positif d'Appien & l'entreprise d'Antoine, la situation même du pays & la magnificence de la ville. Il n'y a que le commerce qui ait pû procurer des trésors suffisans pour de tels édifices. Palmyre n'a jamais été la capitale d'un Etat suffisant à soi même, ni la demeure de conquerans. Mais le desert, au milieu duquel elle se trouve, a séparé les premieres sociétés civiles dont l'histoire ait fait mention. Les écrits de Moyse attestent qu'il y a eu une communication très-ancienne entre Paddan-Aran ou la Mésopotamie, & la terre de Chanaan. L'eau si nécessaire pour le passage de ce desert, se trouvoit dans les sources de Palmyre; ce lieu situé à vingt lieues de l'Euphrate & à cinquante de la mer méditerranée, étoit le plus commode entrepôt entre les côtes de la mer & les bords du grand fleuve, & c'est sans doute dans ce te vûe que Salomon le choisit.

Peut-être, dira-t-on, que ce desert ne

(o) Strab. l. XVI.

ſervoit point à cette communication, & que les négocians tenoient dès les premiers tems la route plus longue & plus ſûre que ſuivent à préſent les caravanes, au travers d'un pays habité, & des villes de Damas, de Hamah, d'Alep, de Bir, &c. Mais la promptitude des voyages de Jacob & de Laban, depuis Haran juſqu'à la montagne de Galaad, ne permet pas de croire qu'ils ayent pris un autre chemin. Le Patriarche ſur tout qui voyageoit avec le même embarras de famille, d'effets & de bétail que le font à préſent les Arabes, & qui de même qu'eux ſe ſervoit de chameaux pour ce tranſport, n'auroit pû, même en traverſant le deſert, arriver en moins de dix jours au terme de ſon voyage. Depuis tant de ſiécles le pays & les peuples ont peu changé, & ce que font actuellement les Arabes donne lieu de juger de ce que les Patriarches ont fait.

De tout tems le commerce des Indes a enrichi les pays qui lui ont ſervi de canaux. Les Phéniciens apprirent des Juifs l'avantage de ce négoce, & il eſt vraiſemblable que Palmyre, moins éloignée de leur capitale que de celle des Juifs, leur parut le lieu le plus propre pour le faire avec ſuccès.

Avant la découverte du Cap de Bonne-

Eſpérance, les marchandiſes des Indes paſſoient par l'Egypte & par la mer rouge. Eziongeber, Rhinocolure, & Alexandrie étoient les foires où venoient ſe pourvoir les marchands de la Judée, de la Phénicie, & de la Grece. Mais outre ces grandes voyes de communication, il y en avoit certainement & il y en a encore de moins conſidérables. M. Wood ne doute pas, ſur ce qu'il a vû & ſur ce qu'on lui a dit, que ſi les affaires étoient adminiſtrées comme il faut, & le gouvernement des Turcs mieux reglé, le commerce ne refleurît à Palmyre, quoique l'Egypte en fût toujours le grand canal.

Mais quelle que ſoit l'époque où le commerce ait enrichi Palmyre, on ne peut douter que l'opulence, les édifices, le luxe des habitans n'ayent eu cette ſource. C'eſt faute de faire attention à leurs avantages, qu'on a attribué aux Rois de Syrie ou aux Empereurs Romains des entrepriſes dont ils étoient en état de faire eux-mêmes tous les frais. Si les Auteurs n'ont rien dit de ce peuple dans cette époque brillante, c'eſt qu'appliqué aux arts lucratifs & utiles il ne ſe mêloit point des querelles de ſes voiſins. Un pays où l'on vit d'une maniere auſſi tranquille, fournit aux hiſtoriens peu d'événemens & de

matériaux. Son obſcurité eſt un garant de ſon bonheur, & il n'éclate que par ſa chute. Palmyre perdit preſqu'à la fois ſon indépendance, ſes tréſors, ſon induſtrie & ſes habitans. Voilà l'ordre des calamités publiques; & ſi dans cette ville cette ſucceſſion fut fort prompte, c'eſt qu'un pays ſans terre eſt privé de tout quand il l'eſt de commerce & de liberté.

Les tombeaux des Palmyreniens offrirent à nos voyageurs une découverte curieuſe. Ils y virent des reſtes de momies toutes ſemblables à celles des Egyptiens. Les ſauvages habitans du lieu, leur dirent que tous les ſépulchres contenoient autrefois des momies, mais qu'ils les avoient détruites dans l'eſpérance d'y trouver des ornemens de prix. On promit à ces Arabes de les bien payer s'ils pouvoient en trouver quelqu'une qui fut entiere. Mais leurs recherches furent vaines, & nos Anglois ont ſeulement emporté quelques fragmens, entre leſquels ſe trouve une chevelure de femme treſſée ſuivant la mode, qui n'a point changé en Arabie.

Les inſcriptions dans la langue du pays, qui ſe trouvent ſur ces tombeaux & ſur d'autres édifices publics, fourniroient peut-être de nouveaux éclairciſſemens ſi l'on pouvoit les déchiffrer. Les Sçavans qui s'y

ſont appliqués n'y ont point réuſſi, faute d'avoir une quantité ſuffiſante de matériaux. Nos Anglois leur en fourniſſent une abondante récolte, & les treize inſcriptions qu'ils ont copiées ont une préciſion dont on leur doit ſçavoir d'autant plus de gré qu'ils ont eu en vûe la curioſité d'autrui plutôt que la leur. Ils ont même apporté avec eux trois des marbres chargés de ces caractéres inconnus. Comme celles de ces inſcriptions qui ſont au deſſous des Grecques paroiſſent à pluſieurs indices contenir le même ſens, la comparaiſon des noms propres ſervira à fixer l'alphabet de la langue. Il me ſemble que la choſe n'eſt ni auſſi impoſſible ni auſſi inutile que l'a penſé M. l'Abbé Renaudot (*p*). C'eſt à ceux qu'anime la recherche de la langue & des hiéroglyphes de l'Egypte, & plus encore celle des inſcriptions du Sinaï, à s'aſſurer juſqu'à quel point la langue de Palmyre pourroit leur en faciliter l'intelligence.

Il paroît du moins que cette ville imitoit les plus grands modeles. Son culte & ſes Dieux lui venoient probablement de la Syrie, ſes coutumes funéraires de l'Egypte, ſon luxe de la Perſe, ſes lettres &

(*p*) *Mem. de l'Acad. des Inſcrip. &c. tom.* IV. *p.* 152. *édit. de Holl.*

ses arts de la Grece. Des traits de ressemblance aussi marqués entre des nations voisines, servent d'indices de leur communication réciproque. Il est fâcheux de ne sçavoir que si peu de chose d'une ville qui a laissé de tels monumens de sa magnificence, & qui a eu à la fois pour Reine une Zénobie, & pour premier Ministre un Longin.



ODE

Sur la Musique. Par M. le Baron de Pointis Taurignan.

O Toi! qui du destin barbare
Accusant l'injuste rigueur,
Jadis des gouffres du Ténare
Osas braver la sombre horreur:
Orphée, éleve mon génie,
Pour célébrer de l'harmonie
Dignement les effets divers.
Silence, inutile critique,
Je vais parler de la Musique,
Respecte l'objet de mes vers.



Quel art égale tes merveilles

Et le pouvoir de tes accens !
Art enchanteur de mes oreilles,
Tu l'es aussi de tous mes sens.
Est-il un être, s'il respire,
Qui ne connoisse ton empire ?
Tu regnes sur les immortels.
Le Scythe & l'Iroquois sauvage,
Le Macassar, l'Anthropophage,
Reverent tes sacrés autels. *



Qu'avec succès de la nature
Tu me retraces le tableau !
Ici, j'entends le doux murmure
Des ondes claires d'un ruisseau ;
Ici, du papillon volage
Tu me dépeins le badinage
Et les tendres égaremens :
Tantôt, imitant la tempête,
Tu sembles menacer ma tête
De la fureur des élemens.

Dans les ennuis qui de la vie
Sans cesse empoisonnent le cours,

* M. de Voltaire dit dans son Essai sur le Poëme Epique, chapitre cinquiéme, qu'on a trouvé des chansons chez les Caraïbes qui ignoroient tous les arts.

A-t-on jamais de l'harmonie
Sans fruit imploré le ſecours ?
Au deuil a ſuccédé l'yvreſſe ;
Les jours ſereins ; de la triſteſſe
Ont diſſipé la ſombre nuit.
Ainſi l'eſclave dans les chaînes
Souvent oublie avec ſes peines
Le triſte ſort qui le pourſuit.



Mais je la vois aux champs de gloire,
Sur un char couvert de lauriers ;
Elle préſide à la victoire,
Et fixe le ſort des guerriers .... ;
L'aſpect de l'acier homicide,
Du ſoldat le plus intrépide
A d'abord rallenti le bras. (*a*)
L'airain ranime ſon audace .... :
Il va par tout laiſſer la trace
Du feu, du ſang & du trépas.



Sans elle, vainqueur de Meſſene, (*b*)
Tu ſuccombois ſous tes rivaux ;
Et le ſuperbe Ariſtomene
Voyoit triompher ſes drapeaux .... ?

(*a*) ... *Fulgor armorum fugaces*
Terret equos, equitumque vultus. Hor.
(*b*) Tirtée.

Déja la farouche Bellonne
Trois fois contre Lacédémone
Avoit fait pancher les hazards ;
Tu vis tes troupes rechauffées
Montrer que les ſçavantes Fées
Etoient plus guerrieres que Mars. (*a*)



Quels ſons au loin ſe font entendre ?
De cris, quel mêlange confus ? (*b*)
C'eſt Jéricho qu'on met en cendre ;
Ses tours altieres ne ſont plus.
Eſt-ce par l'effort des machines
Qu'on vient d'entraîner les ruines
De ces énormes fondemens ?
Non ; ces murs qui bravoient la foudre ;
Ont tous été réduits en poudre
Par le ſeul bruit des inſtrumens. (*c*)



Ainſi la puiſſante harmonie,
Maîtreſſe des événemens,
Des ſuccès dont elle eſt ſuivie
Laiſſe par tout des monumens . . .

(*a*) Voyez M. Rollin. Hiſt. anc. tom. 3. avant-propos.

(*b*) *Conclamabit omnis populus vociferatione maximâ.* Joſ. 6°.

(*c*) . . . *Igitur* . . . *clangentibus tubis* . . . . . *muri illicò corruerunt.* Joſ. ibid.

Mais

Mais elle parle ... quel silence! ...
L'enfer surpris en sa présence
N'ose plus réclamer ses droits: (*a*)
Touché par le son d'une lire
Le monarque du sombre empire
Suspend la rigueur de ses loix.



Quel poison infecte les veines
De cet homme sans mouvement?
Les ressources de l'art sont vaines
Et son secours est impuissant.
C'est toi, touchante mélodie,
Qui vas du souffle de la vie
Ranimer ses sens assoupis ...
C'en est fait.. l'active cadence
Lui fait retrouver dans la danse
Sa guérison & ses esprits. (*b*)



Mais quel mortel pourroit décrire
Tous ces prodiges éclatans?
Phébus lui-même qui m'inspire
N'a pas des vers assez puissans.

(*a*) *Quin ipsæ stupuere domes atque intima Lethi Tartara.* Virg. Georg. 4.

(*b*) Les effets de la Musique sont admirables sur ceux qui ont été mordus de la tarentule. *Voyez les Mém. de l'Acad. des Sci. an.* 1701.

C

Dans tous les âges triomphante,
La Musique toute puissante
A fait regner ses douces loix...
Thebes, tu vis tes citadelles
Et tes murailles immortelles
S'élever au gré de sa voix. (*a*)



Que la fortune trop altiere
Sur moi signale ses rigueurs;
Je redoute peu la barriere
Qui m'éloigne de ses faveurs.
Constant à braver ses outrages,
Je n'irai point par mes hommages
Fixer ses caprices divers;
Sous les auspices de ma lyre,
Un seul accord peut me suffire
Contre les plus affreux revers.

Hoc opus inceptum desperatumque.

(*a*) *Dictus & Amphion Thebanæ conditor arcis Saxa movere sono testudinis.* Horat de art. p.



Additions & éclairciſſemens au plan d'une Maiſon d'aſſociation, dans laquelle, au moyen d'une ſomme très-modique, chaque Aſſocié s'aſſurera dans l'état de maladie toutes les ſortes de ſecours qu'on peut deſirer.

L'Approbation que le Public vient de donner à ce plan d'aſſociation, eſt l'encouragement le plus flateur que nous puſſions recevoir.

Malgré le reproche que l'on fait aux François de leur amour exceſſif pour la nouveauté, on a vû dans tous les tems les meilleurs & les plus ſolides établiſſemens ſouffrir d'abord de grandes difficultés, quelquefois même être rejettés, par la ſeule raiſon que c'étoient des nouveautés.

Il ne ſeroit pas difficile à ceux dont l'occupation eſt de développer les reſſorts de l'eſprit humain, de juſtifier notre nation ſur cette inconſéquence apparente; en rapprochant les faits, ils feroient voir clairement que cet empreſſement avide qu'on lui attribue pour tout ce qui porte le caractere de nouveauté, ne paroît aveugle que ſur les choſes de pur agrément, dont les ſuites ne ſont point dangereuſes; mais que lorſqu'il s'agit d'un projet ſé-

rieux, intéressant, utile, elle veut en connoître tous les avantages avant que de l'adopter.

On ne trouvera peut-être pas chez les peuples de l'antiquité, les plus célebres par leur sagesse, une conduite plus conforme à la raison & au bien public. C'est donc pour satisfaire nos concitoyens, sur les précautions légitimes que leur prudence & leur délicatesse peuvent exiger, que pénétrés de reconnoissance pour les premieres marques de bonté dont ils honorent notre entreprise, nous croyons leur devoir des éclaircissemens qui n'ont pu trouver place dans le court espace du premier plan d'association. Nous nous flations d'avoir tout prévu, mais nous étions bien assurés de n'avoir pas tout dit.

Nous répondrons en même tems à quelques objections qui nous sont revenues, en priant instamment ceux qui pourront en imaginer de nouvelles, de les faire passer jusqu'à nous, soit par la voie des Journaux, ou de la maniere qui leur conviendra le mieux. La vérité sera tellement notre guide, que n'ayant aucun intérêt d'éluder les difficultés, nous souscrirons de bonne foi à celles que nous ne pourrons résoudre, & que nous profiterons en ces occasions des lumieres que l'on voudra bien nous suggérer,

En formant le projet, nous sommes bien éloignés de penser que dans l'ordre des simples citoyens, un seul puisse devenir utile à tous. Ce bonheur suprême n'est réservé qu'aux maîtres des nations, aucun particulier ne pourroit y prétendre sans un orgueil chimérique & insensé ; & si le public attache quelque honneur à cette entreprise, chaque associé, par sa souscription, en partagera la gloire avec les instituteurs.

Chez tous les peuples, même les moins policés, il s'est trouvé des hommes sensibles aux maux de l'humanité, qui ont détaché une portion de leur bien pour le soulagement des misérables. De là sont nés ces établissemens si respectables & si utiles, mais dont la dénomination révolte ceux ausquels il reste de leur éducation quelques sentimens d'amour propre & de décence, toujours blessés en recevant des secours à titre de charité. Pour vaincre cette difficulté, & répandre sur tous les états les secours d'une nécessité indispensable dans les tems d'infirmités & de maladies, il falloit chez une nation où l'honneur est aussi cher que délicat, que ces secours fussent réciproques & indépendans. C'est de ce point de vûe que nous sommes partis, & qu'après des méditations de plusieurs

années nous avons formé le plan dont nous avons fait part au public.

C'eſt le premier établiſſement que la nation ſe ſera donné à elle-même, puiſque c'eſt du concours de l'intérêt & du bien de chaque aſſocié que réſultera le bien général que nous propoſons.

Pour oſer mettre au jour un projet qui demande autant de réflexions, pour en ſaiſir toute l'utilité, il falloit vivre dans un ſiécle auſſi éclairé que celui-ci & ſous le regne d'un Monarque toujours diſpoſé à accorder ſa protection à ce que ſes ſujets pourront ſe procurer d'avantageux pour eux-mêmes, & d'honorable pour la nation.

La plus forte objection eſt l'étonnement qui réſulte de l'étendue de nos engagemens, comparée avec la médiocrité de la rétribution de chaque aſſocié. On a peine à s'imaginer qu'avec ſi peu on faſſe tant de choſes. Rien cependant n'eſt plus aiſé à comprendre.

L'exécution de ce plan eſt fondée ſur deux vérités prouvées par une expérience conſtante & uniforme. La premiere, que ſur cent perſonnes priſes indifféremment, il n'y en a pas plus de douze malades dans le cours d'une année.

La ſeconde, que toutes les maladies,

l'une dans l'autre, ne ſont jamais de plus d'un mois.

La preuve de la premiere propoſition ſe tire d'un relevé exact des regiſtres des adminiſtrations de Sacremens qui ſe conſervent dans quelques paroiſſes. On a trouvé que le nombre des adminiſtrations à S. Euſtache ne monte, année commune, qu'à onze à douze cens. S. Sulpice n'a pas un dixieme de paroiſſiens de plus que S. Euſtache; ainſi on ne pourroit ſe tromper en y comptant treize à quatorze cens adminiſtrations de Sacremens par an. Mais augmentons encore ce nombre, & ſuppoſons que dans les deux paroiſſes de S. Euſtache & de S. Sulpice on porte les Sacremens aux malades trois mille fois par an; on conviendra aiſément qu'il y a environ un tiers des malades de maladies graves qui reçoivent leurs Sacremens, ainſi dans ces deux paroiſſes il y auroit par an neuf mille malades de maladies ſérieuſes; & quand on voudroit qu'il n'y eût que le quart de ces malades qui reçuſſent leurs Sacremens, il s'enſuivroit toujours que les deux paroiſſes dont on vient de parler, ne donneroient par an que douze mille véritables maladies. Or il n'y a perſonne qui ne ſçache que les deux paroiſſes de S. Euſtache & de S. Sulpice ſont plus du quart

de Paris ; ſuppoſons cependant qu'elles n'en font exactement que le quart. Voilà donc dans tout Paris, où l'on compte 800000 habitans, 48000 malades ſeulement. Or 48000 eſt à 800000 comme ſix eſt à cent, & non pas comme douze ; d'où il ſuit que l'expérience ne nous donne que ſix malades ſur cent perſonnes, au lieu que nous en comptons douze.

Il eſt vrai que nous ne comptons ici que les maladies graves, & qu'il faut encore ajouter les indiſpoſitions pour leſquelles on n'a pas beſoin de s'aliter, mais qui exigent quelques remedes. Ces indiſpoſitions ſont du double plus nombreuſes que les maladies ; ainſi Paris nous donnant 48000 malades par an, il faudra compter ſur 96000 indiſpoſitions, outre les maladies. Nous ferons voir bientôt que notre établiſſement fournira abondamment de quoi procurer dans ces indiſpoſitions tous les ſecours dont on peut avoir beſoin : mais ici nous ne parlons que des maladies qui exigeront un lit dans la maiſon.

La preuve de la ſeconde propoſition eſt encore fondée ſur l'expérience ; & pour s'en convaincre il ne faut que jetter les yeux ſur le calcul que l'on a fait des malades qui ſont entrés à la Charité dans le tems que cette maiſon n'avoit que 160 lits,

on verra qu'avec ces 160 lits elle en a reçu dans le cours de douze années 27000, ce qui par année commune fait 2250 : or il est démontré que si les maladies eussent été toutes d'un mois entier l'une dans l'autre, on n'auroit pû recevoir par an que 1920 malades ; ce qui prouve que les maladies l'une dans l'autre, ne sont pas même d'un mois ; & l'on ose se flater d'en abréger encore la durée, par les soins & la présence continuelle de ceux de qui les malades attendent leurs secours, par la précaution d'employer tous les moyens de renouveller l'air dans les salles, quoique l'intervalle qui se trouvera entre chaque lit, donnera une colonne d'air suffisante pour empêcher la communication d'un malade à un autre. De ces deux vérités appuyées sur l'expérience, il suit que cent personnes ne donneront jamais plus de douze mois de maladies, & qu'ainsi un lit doit naturellement suffire à cent personnes. Inutilement objecteroit-on que plusieurs personnes peuvent être malades à la fois. Plus l'association sera nombreuse, & moins cet inconvénient sera à craindre. D'ailleurs c'est l'affaire de ceux qui président à cet établissement, de fournir des lits à tous ceux envers lesquels ils se seront engagés. Ils se proposent pour cela d'en avoir un

certain nombre prêts à placer dans le cas d'une épidemie générale qui dérangeroit cette proportion, qui ordinairement ne varie point.

Si un lit suffit pour cent personnes, mille personnes n'occuperont que dix lits, & dix mille personnes cent lits. Il n'est pas besoin d'avertir que nous entendons parler ici de cent lits pleins pendant toute l'année.

Ne supposons maintenant les dix mille associés dont nous parlons que de la derniere classe, & ne prenons d'eux que vingt-cinq sols par mois, ils nous donneront douze mille cinq cens livres par mois, ce qui fait cinquante mille écus par an.

Or nous venons de faire voir que cette somme sera employée à soigner cent lits, qui étant toujours pleins nous donnent douze cens malades dans le cours de l'année; ainsi chaque lit aura 1500 livres de revenu, chaque malade 125 livres à dépenser par mois, & 4 livres 3 sols 6 den. par jour.

Par la même supputation, 1000 associés de la seconde classe produiront 18000 livres par an, ce qui donne à chaque lit 1800 livres de rente, & à chaque malade 150 livres par mois, & cent sols par jour.

Le même nombre de 1000 associés dans

la troisiéme classe, donnera 2000 livres par mois, 24000 liv. par an, & pour chaque lit 200 livres par mois & 6 livres 13 sols par jour.

Les mêmes 1000 associés dans la quatriéme classe produiront 3000 livres par mois, & 36000 liv. par an; ce qui donne à chaque lit 3600 livres par an, 300 liv. par mois, & dix livres par jour.

Enfin la classe des appartemens, toujours sur le pied de 1000 associés, donneroit 60000 francs par an, 6000 francs pour chaque appartement, 500 livres par mois, & 16 livres 12 sols par jour. Le nombre des associés pour les appartemens, peut n'être pas à beaucoup près si grand, mais la proportion étant toujours la même, le revenu de chacun doit aussi toujours être le même.

Nous allons comparer dans la table suivante, les produits & la dépense de notre établissement, en supposant l'association composée de dix mille deux cens personnes distribuées ainsi qu'on va le voir. On n'y suppose la dépense de chaque lit qu'à la moitié du revenu dont il jouit, & nous serons en état de prouver par d'autres tables que nous donnerons dans la suite, si le public le desire, que cette dépense est plus que suffisante. Il importe seulement,

quant à présent, de rappeller deux choses. 1°. Qu'à l'Hôpital de la Charité, dont le public est content, l'on fonde un lit moyennant dix mille francs qui ne peuvent produire cinq cens livres de rente, attendu les droits d'amortissement qu'il faut prélever. 2°. Que les secours & les soins vraiment utiles étant les mêmes pour toutes les classes, le fond de la dépense doit être toujours le même, & qu'ainsi l'excédent que l'on donnera pour les commodités de simple agrément, sera supérieur de beaucoup aux dépenses que ces commodités occasionneront à la maison. *

L'hospice fera donc un profit considérable sur les associés. Ce bénéfice ne peut être incertain que pour ceux qui ne considerent pas qu'un gain qui est comme 1, & qui est perçu dix mille fois, est aussi grand & plus sûr qu'un gain qui est comme 10000, & qui n'est perçu qu'une fois. Nous disons que ce gain est plus sûr, parce que les caprices du sort peuvent en un instant perdre tout d'un côté & ruiner le plus magnifique établissement, & qu'ils ne peuvent de l'autre que diminuer le bénéfice de quelques milliémes parties; diminution incapable d'ébranler un établis-

* *Voyez la table à la fin.*

sement fondé sur des principes tels que ceux que nous avons posés.

Mais on dit : » Un associé qui a payé » pendant un seul mois 1 livre 10 s. ou 3 » livres, &c. suivant la classe qu'il a choi- » sie, peut se faire transporter dans la » maison, & lui couter 150 liv. pour une » seule maladie d'un mois. Il faut bien » que cette dépense vienne d'une autre » contribution que la sienne. » De là naissent dans les esprits, & l'idée de secours gratuits dont la délicatesse de l'amour propre est blessée, & peut-être la répugnance de s'associer. Ce qui forme une seconde objection.

On ne veut pas faire attention que l'établissement proposé est une sorte de loterie, dont la chance heureuse est la santé, sans que la maladie soit une chance humiliante. Celui qui n'ayant mis que vingt sols à une lotterie, gagne dix mille livres, croit n'avoir & n'a réellement aucune obligation à ceux dont les billets n'ont pas porté.

La comparaison est exacte. Quelque soient les secours qu'un associé reçoit de la maison dans l'état de maladie, quelques dépenses qu'on ait faites pour lui, il n'est pas moins fondateur, il n'est pas moins propriétaire de l'hospice que les souscrip-

teurs qui ont été assez heureux pour n'en avoir pas besoin.

Ces secours étrangers, dont l'amour propre s'allarme si mal à-propos, ces avantages qu'un malade tirera de son association, & qu'il ne pourroit se procurer chez soi que par des dépenses considérables & fort au-dessus de ses facultés actuelles, deviennent donc l'éloge le plus complet de notre projet.

Mais si les avantages de la maison sont si considérables pour les associés, & les bénéfices de l'association si considérables pour la maison, en calculant seulement d'après un nombre de 10200 associés, comme nous l'avons supposé dans l'état de dépense & de recette que nous avons donné, que ne deviendront point ces avantages & ces benéfices, dans la supposition naturelle d'un nombre double ou triple? Il est évident que la maison faisant un petit bénéfice sur chaque associé, plus il y aura d'associés, plus ces bénéfices légers seront réitérés; plus la somme en sera grande, plus la maison sera riche, plus l'établissement s'avancera à sa perfection.

Mais cette considération fait naître une troisiéme objection diamétralement contraire à la premiere. On craignoit d'abord que la maison ne fût pas assez riche pour

se soutenir, & l'on craint maintenant qu'elle ne le soit trop. On demande l'emploi de ce surplus de recette, & malheur à nous si cette question nous offensoit.

Nous répondrons qu'il sera employé sous les yeux du public & avec l'agrément des associés, en améliorations nécessaires, jusqu'à ce que la maison ait pris l'état de consistence le plus parfait. Dans la suite le bénéfice annuel accumulé servira à fournir des secours & à préparer une retraite à ceux des associés qui tomberont dans l'état de caducité & d'incurabilité. Ainsi les associés, après avoir été fondateurs, auront encore le bonheur de devenir bienfaiteurs les uns des autres, tous restant également propriétaires. Enfin l'on parviendra à baisser le prix des associations pour la plus grande commodité des citoyens, ou à former quelqu'autre établissement utile que l'amour du bien public pourra nous suggérer, après toutefois que nous aurions pris l'avis de l'association représentée par des Députés & Syndics de tous les Corps associés dans l'assemblée générale qui se fera tous les ans.

Quatriéme objection. On s'est borné dans le commencement à dix mille associés, & c'est sur ce nombre que sont fondés tous les calculs qui précédent; mais

s'il ne s'en présentoit pas dix mille, l'établissement n'auroit donc pas son exécution ? Nous pouvons répondre avec confiance, que l'accueil du Ministere prouvé par les souscriptions de quelques-uns de ses membres, que l'approbation des grands & de cette portion de citoyens faits pour éclairer les autres, en un mot que le concours & l'empressement du public écartent bien loin toute crainte à cet égard, & nous font concevoir au contraire l'espérance d'un nombre infiniment plus grand que dix mille.

Mais quand par impossible, ce nombre ne se rempliroit pas, si l'établissement est de sa nature avantageux pour ce nombre, il doit l'être pour la moitié, dans une proportion égale ; la différence ne peut tomber sur les avantages de l'association, elle frapperoit uniquement sur l'excédent de recette de la maison.

Les malades seront toujours également bien traités ; mais la maison bénéficiant d'une moindre somme relativement à ses vûes d'extension, l'exécution de ses dernieres vûes seroit renvoyée à un tems plus éloigné. Par exemple, le prix des associations qu'on auroit pû baisser très-promptement si le nombre des associés eût été considérable, se soutiendroit plus longtems sur le même pied.

» Ces intentions, repliquent quelques » personnes, sont infiniment louables; » mais qui nous assurera qu'elles auront » lieu?

Nous répondrons à ce doute, en adressant la parole à celui qui nous le propose, & nous lui dirons: » Est-ce à vous, souscripteur, à avoir une pareille crainte? » Oubliez-vous que rien ne vous attache » à la maison que votre intérêt? que vous » n'y tenez qu'autant que l'administration » vous convient? Les choses dégénerent-» elles? Vous paroissent-elles contraires » à la pureté des vûes des premiers ins-« tituteurs? Séparez-vous, rompez vo-» tre lien. Le seul tems pour lequel vous » vous engagez, est le mois pour lequel » vous allez souscrire; passé ce tems, » vous ne devez rien à la maison, ni la » maison à vous. Vous êtes libre de ne » vous plus représenter, & votre associa-» tion se dissout d'elle-même.

Les promesses que nous faisons aux associés étant fondées sur leur propre volonté, il est très-évident que nous ne hazardons rien, en assurant de deux choses l'une, ou que l'établissement ira nécessairement en s'améliorant, ou qu'il se dissoudra de lui-même. Mais qu'il tombe ou qu'il se soutienne, comme il ne s'éteindra

qu'au moment où il cessera d'être utile, on aura trouvé son avantage à nourrir son association tant qu'il aura duré.

Une conséquence qui découle immédiatement de l'esprit dans lequel l'établissement est formé, c'est que chaque associé étant propriétaire, l'administration représentant le corps des associés, toute proposition faite par un associé doit être pesée & répondue publiquement, soit qu'on l'accepte, soit qu'on la refuse.

C'est pour nous conformer dès-à-présent à cette loi invariable que nous demandons ici aux personnes qui se présentent, ayant apparemment dessein d'entrer dans l'association pour acquerir la nomination à un ou plusieurs lits, ce qu'elles entendent par cette nomination. Est-ce un lit dont elles voudroient disposer, & qu'elles rempliroient à leur volonté toutes les fois qu'il seroit vacant? N'est-ce que le droit de faire traiter tous les ans quelques malades privilégiés? Si c'est un lit dont ces personnes veulent disposer, elles n'ont pas sans doute compris l'esprit de l'association; il est totalement contraire à leur proposition, & elle seroit également opposée à l'intérêt même de ces fondateurs.

1°. *A l'esprit de la maison.* On aimeroit mieux renoncer au projet, que d'avoir à

ſe reprocher d'y employer des fonds qui ne doivent point être ſouſtraits à la ſociété. Il eſt à craindre que toute adminiſtration qui a des fonds ne ſe déteriore, & le premier fondement de la nôtre eſt qu'elle ſoit dépendante à jamais du goût & de l'inſpection du public.

2°. *A l'intérêt des fondateurs.* En effet, eſt-ce pour ſa maiſon particuliere, eſt-ce pour le bien de l'humanité en général qu'on veut acquerir la nomination d'un lit? Dans le premier cas, nous ferons obſerver à un maître qui a dix domeſtiques, que l'emploi de dix mille francs qu'il ſacrifieroit à ſa fondation, lui ôteroit cinq cens livres de rente, & ne lui donneroit qu'une place, au lieu qu'avec cent cinquante livres il en auroit dix par la voie de l'aſſociation.

Ajoutez à ces obſervations que la nomination des lits fondés ne coutant plus rien aux héritiers des fondateurs, ils pourroient ſe remplir par la ſuite de gens dont le ſoulagement doit être l'objet propre des charités publiques, des hôpitaux & des paroiſſes.

Si l'on attache d'autres idées à la nomination d'un lit, & qu'il ne ſoit queſtion que du droit de placer dans la maiſon un certain nombre de malades par an, l'évaluation de ce droit ſuppoſe des combinai-

ſons que nous n'avons pas encore faites ; mais ceux qui ſe propoſent de l'acquerir doivent être aſſurés de l'empreſſement avec lequel l'adminiſtration ſe portera à ſeconder leurs vûes. Elle ne s'occupe ſans ceſſe que des moyens d'étendre & de généraliſer les ſiennes ; & c'eſt en conſéquence de quelques obſervations & ſur les remontrances de pluſieurs perſonnes bien intentionnées, qu'elle offre aujourd'hui des ſouſcriptions aux perſonnes même de l'âge de ſoixante ans & au-delà, pourvû qu'elles ſe préſentent dans les premieres années de l'établiſſement. Au defaut de tarifs qui fixent la valeur de ces aſſociations, on laiſſera chaque particulier équitable & éclairé juger lui-même des augmentations qu'on lui demandera. Cette offre nous a paru néceſſaire pour remplir totalement l'idée de l'établiſſement & le rendre acceſſible à tout le monde. Si cependant le public paroît deſirer des tarifs, on les donnera dans l'écrit par lequel nous allons inceſſamment indiquer le lieu où commencera cet établiſſement, & les perſonnes qui doivent en compoſer l'adminiſtration. L'offre des ſouſcriptions pour des perſonnes de ſoixante ans & au-deſſus ne s'étend qu'aux premieres années, parce que paſſé ce terme l'établiſſement ſera aſſez univer-

sellement connu pour que l'on ne puisse nous reprocher d'en avoir exclu personne.

Nos desirs à cet égard sont si étendus, que respectant la noblesse du sentiment qui porte une famille à se séparer d'enfans chéris, qui font souvent toute son espérance, afin de leur procurer une éducation qui en fasse un jour des citoyens dignes de leur patrie, nous offrons à tous ceux qu'on enverra dans la premiere école du monde, quelque âge qu'ils ayent, d'être reçus sous le certificat des supérieurs des colléges ou des maîtres, dans un asyle où ils trouveront les soins les plus intelligens & l'attention des parens les plus tendres.

Au reste nous n'ignorons pas qu'il est des particuliers qui s'imaginent avoir un intérêt personnel à desapprouver nos desseins, & que leurs propos vagues sont répétés de bonne foi par d'autres qui n'en pénétrent pas les motifs.

Il suffit d'inviter ces derniers à examiner notre projet par eux-mêmes, & à se tenir en garde contre les préventions. Si un projet peut nuire à quelques particuliers, ce n'est souvent que par la raison même qu'il est avantageux au total de la société. Cela est si vrai dans le projet dont il s'agit, que l'on abandonne pour toujours ce qui ne pourroit être

avantageux qu'à la maiſon, comme d'y gagner des maîtriſes, &c. D'ailleurs nous ſentons qu'avec le zéle & l'amour du bien public il faut encore du courage.

Il nous avoit paru que dans ce premier moment, comme il ne s'agiſſoit que de conſtater le deſir du public pour cet établiſſement, nous ne devions pas donner de formes aux billets de ſouſcriptions; qu'au contraire il falloit donner toute liberté à chaque particulier de s'exprimer comme il le jugeroit à propos : mais comme pluſieurs de MM. les Notaires en demandent une, voici celle dont ſe ſont ſervis pluſieurs d'entr'eux.

Modele d'aſſociation dont pluſieurs de MM. les Notaires ſe ſont déja ſervis. *

Etat des perſonnes qui ſe ſont préſentés chez M[e]   , Notaire, pour ſouſcrire à l'aſſociation propoſée par un mémoire imprimé & diſtribué dans le public.

* Cette forme n'eſt point obligatoire, elle n'eſt que pour ceux qui voudront s'en ſervir, étant bien entendu que chacun ſera le maître de s'exprimer comme bon lui ſemblera.

Du 1754.

Le sieur qualité âgé de demeurant pour la chambre à 3 lits, & a signé

Du 1754.

Le sieur sa qualité âgé de demeurant pour l'appartement, & a signé

Cent associés ne peuvent donner plus de douze malades dans le cours de l'année ; & chaque maladie, l'une dans l'autre, ne peut être de plus d'un mois : ainsi,

	Associés.	Malades par mois.	Malades par an.
Appartemens.	200	2	24
Chambre à un lit.	800	8	96
Chambres à deux ou trois lits.	2000	20	240
Petites Salles.	3002	32	384
Salles plus grandes.	4000	40	480
Totaux	10200	102	1224

	Les associés produisent chacun, à raison de 5 l. par mois dans la premiere classe, 3 liv. dans la seconde, 2 l. dans la troisiéme, 1 l. 10 s. dans la quatr. & 1 livre 5 s. dans la cinquiéme.	Les malades de l'association dépensent chacun à raison de 250 livres pour la premiere classe, 150 liv. pour la seconde, 100 liv. pour la trois. 75 l pour la qu. 62 l. 10. s. pour la cinquiéme. Le tout par mois.	Bénéfice.
Appartemens.	12000 l.	6000 l.	6000 l.
Chamb. à 1 lit.	28800	14400	14400
Chambres à 2 ou 3 lits.	48000	24000	24000
Petites salles.	57600	28800	28800
Salles plus gr.	60000	30000	30000
Totaux	206400 l.	103200 l.	103200 l.

Sur les 10200 associés, en supposant qu'il y en eût 5000 des Corps & Communautés qui payent 5 s. par mois, 3 l. par an de moins que les autres, il faudroit défalquer 15000 livres, qui joint à la dépense des Médecins & Chirurgiens de quartier nécessaires pour porter des secours prompts & gratuits aux associés dans le

le cas qui demande d'être secouru dans l'instant, comme aussi dans ceux d'indisposition où le malade n'étant point allité ne peut demander un lit dans la maison, mais en peut exiger tous les secours nécessaires à son état : toutes ces sommes, comme on va le voir, se montent à celle de 37200 livres, ainsi le bénéfice se trouvera réduit à 66000 liv.

Honoraires de 12 Médecins correspondans, à 600 l. chacun	7200 l.
Ceux de 12 autres suppléans, à 300 liv. chacun . . .	3600
12 Chirurgiens correspondans, à 300 liv. chacun . . .	3600
12 Chirurgiens suppléans, à 150 l. chacun . . .	1800
Frais de Pharmacie pour les associés qui ne seroient pas dans la maison . . .	6000
Diminution de 3 l. par an qu'il faut faire sur les 5000 associés qu'on a supposés être des communautés . . .	15000
Total	37200 l.

Laquelle somme diminuée de celle de

D

103200 l. il reste celle de 66000 l. de bénéfice net & clair que l'établissement feroit tous les ans sur les 10200 associés. Ce bénéfice au reste appartiendra au corps de l'association, & ne sera employé qu'à sa plus grande utilité. Ainsi, outre les secours que chaque particulier tirera de la maison, il deviendra propriétaire de sa quote-part d'un bénéfice qui (l'établissement subsistant) lui procurera des avantages, dont il ne jouiroit pas sans cette association.

Copie de la délibération des six Corps des Marchands, en date du 13 Juillet 1754.

M. de Chamousset, Maître des Comptes, ayant présenté dans les bureaux des six Corps deux écrits imprimés, dont l'un est intitulé, *Plan d'une maison d'association, dans laquelle, au moyen d'une somme très-modique par mois, chaque associé s'assurera dans l'état de maladie toutes les sortes de secours que l'on peut desirer ;* l'autre contient des *additions & éclaircissemens audit plan.*

Les Gardes de chaque Corps après avoir examiné ces écrits en particulier, se sont assemblés ce jour au bureau des six Corps, pour recevoir les avis de la compagnie en général, & ont observé qu'il leur paroît

que l'Auteur dans son plan a fait une omission concernant la Pharmacie, qui est une des trois parties essentielles de la Médecine, pour le gouvernement de laquelle ils requierent qu'il soit choisi parmi les Maîtres Apothicaires de Paris sujets suffisans pour y présider; demande trop bien fondée pour qu'elle ne leur soit pas accordée. Cette observation admise ils ont délibéré unanimement qu'on ne pouvoit rien imaginer de plus utile, de plus avantageux à la société & de plus louable pour son auteur; & que sur l'exposé desdits plan & additions ils en desirent l'exécution, après laquelle ils ne doutent pas qu'un grand nombre de leurs membres ne souscrivent à ladite association.

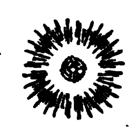
Verron, *Havart*, *Hatry*, *Vassal*, *de Camp* l'aîné, *Sauvage*, *Chapelet*, *Feti*, *Jacquin*, *Lepine*, *Santussant*.

Il y aura toujours dans l'administration six députés du bureau général des six Corps, nommés par leurs bureaux, indépendamment des Syndics qui seront créés tous les ans dans leur bureau particuliers, pour délivrer les billets d'association dans leurs Corps, en recevoir les payemens & donner les certificats nécessaires pour mettre l'associé malade en état de

ſe faire tranſporter à la maiſon.

Nous ſommes convenus avec le bureau des ſix Corps, de donner à chaque Corps & Communauté un droit de deux nominations ſans payer, par chaque cent d'aſſociations. Ces nominations ne pourront être remplies que par les Syndics & le bureau de chaque Corps, & ne pourront être données qu'à des perſonnes du Corps qui ſeront déſignées nommément.

La démarche du bureau des ſix Corps ayant paru devoir être ſuivie par le plus grand nombre des Communautés de Paris, il a été convenu que ſucceſſivement elles auroient le droit de députer un admiſtrateur pris d'entre leurs Maîtres, mais dont l'adminiſtration ne durera qu'un an, afin que toutes les Communautés aſſociées puiſſent y paſſer ſucceſſivement.



IMITATION LIBRE

D'une Ode de Catulle.

VIvons pour nous aimer, ma charmante Lesbie,
Pour enyvrer nos cœurs du nectar des désirs,
Et laissons contre nos plaisirs
Radoter la vieillesse & mumurer l'envie.
Phébus éteint ses feux dans les bras de Thétis;
Il revient plus brillant sur les pas de l'Aurore.
Notre sort est moins beau, la Parque nous dévore;
Quand nos jours sont éteints ils sont anéantis.
Jouissons, c'est tout l'art de prolonger la vie;
C'est le grand art des Dieux, qu'il soit le tien, Lesbie;
Arrachons au trépas, consacrons aux amours
Ces instans précieux, si charmans & si courts.
Prodigue tes faveurs à l'amant qui t'adore;
Donne-moi cent baisers, cent mille autres encore;
Confondons nos soupirs, nos transports & nos vœux;
Goûtons, multiplions les traits délicieux
De la félicité suprême;
Dérobons-en le nombre au jaloux curieux;
Qu'il le voye & l'ignore, ignorons-le nous même:
Ne nous suffit-il pas de sçavoir être heureux?

DISSERTATION

Sur le Testament de Louis XIII.

LE Mercure a donné une Dissertation il y a quelques mois sur le Breviaire de Louis XIII. Cet ouvrage n'est pas rare ; je crois que le Codicille attribué au même Prince l'est davantage. Comme plusieurs personnes pourroient être curieuses de le connoître, je vais tâcher de les satisfaire.

La date de l'impression de cet ouvrage prouve que le goût d'attribuer aux Souverains & aux hommes célebres dans l'Etat, des testamens dont ils ne furent jamais les auteurs, est très-ancien. A la fin du Codicille de Louis XIII on trouve cette note : *achevé d'imprimer le 7 d'Août* 1643. Il est par conséquent antérieur aux testamens des Cardinaux de Richelieu & de Mazarin, du Duc de Lorraine, de MM. Colbert & de Louvois, & à tant d'autres qui ont paru depuis. L'exemplaire que j'ai entre les mains est relié en deux petits volumes *in*-18, menu caractere. Voici le titre qu'il porte.

CODICILLE DE LOUIS XIII,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE;

A son très-cher fils aîné & successeur en ses Royaumes de France & de Navarre, Canada, Méxique .... en ses Monarchies d'Italie, d'Allemagne; en ses Duchés de Savoye, Milan, Saxe, Luxembourg, Cleves, Juliers, Gueldres .....

Cette énumération renferme près d'une page : le Monarque s'y attribue les titres de Landgrave, de Palatin, d'Exarque, de Marquis de Brandebourg, de Seigneur des isles & des mers, & même d'Archevêque de Cologne, en un mot d'Empereur d'Europe & d'Amerique. Les Rois d'Espagne n'en ont jamais tant pris, & je crois même que les diplômes des Potentats de l'Orient ne sont pas aussi enflés. Premiere absurdité; mais ce n'est pas la seule, l'ouvrage répond parfaitement au frontispice. Comment se peut-il trouver des personnes assez dénuées de jugement, pour mettre sur le compte des Princes ou des grands hommes les rêveries d'un cerveau dérangé? Je ne m'amuserai pas à développer toutes les extravagances de l'imposteur qui a pris le nom de Louis XIII; je ferai seulement

quelques remarques détachées ſur ſon ouvrage, qui, quoique ridicule, coûte fort cher.

Le prétendu Roi débute par ſe féliciter de ce que le très-miſéricordieux lui a pardonné le péché pour lequel il le privoit de lignée. Il ſe plaint enſuite que des méchans ont voulu le détourner d'écrire (il avoit donc laiſſé tranſpirer ſon deſſein ?), qu'ils ont dit une iliade d'injures à ce ſujet (belle ſuppoſition !) ; après quoi il entre en matiere. L'ouvrage eſt diviſé par chapitres. Les dix-ſept premiers renferment, outre une énumération fort enflée des ſciences dont le jeune Prince doit s'inſtruire, les principes les plus fins de la Théologie dogmatique & myſtique, ſur les attributs divins, poſitifs, relatifs, négatifs, ſur l'unité de Dieu, la connoiſſance de ſoi-même, le vice & la vertu. Tout cela eût été fort bon pour un Bachelier de Sorbonne dans ce tems-là ; mais Louis XIV ne devoit point aſpirer à prendre le bonnet de Docteur.

Le dix-huitiéme chapitre renferme un conſeil aſſez extraordinaire dicté par la ſageſſe (car c'eſt d'abord au nom de la ſageſſe que le Roi parle) ; c'eſt de ſe faire éveiller tous les jours par ſon Confeſſeur à cinq heures du matin. Enſuite la ſageſſe

lui apprend une longue oraiſon mentale, qui prouve que l'auteur étoit au fait de cette matiere. Cette oraiſon devoit durer une demi-heure, & ſe faire au lit; ſans doute que la ſageſſe avoit chargé le Confeſſeur d'empêcher ce jeune Roi de s'endormir.

On trouve dans le dix-neuviéme chapitre la priere que le jeune Prince doit dire tous les jours à genoux en langue Françoiſe. Elle commence par le Symbole des Apôtres, l'Oraiſon dominicale, la Salutation angélique, & le Pſeaume XLVIII[e] paraphraſé à la mode du tems. Vient après cela une formule d'oraiſon fort dévote, où le Roi promet entr'autres choſes à Dieu de ne plus ſouffrir de maltôtes dans ſon Royaume. J'ignore ſi cette priere devoit durer une heure & demie, ou ce que Louis XIV devoit faire pendant tout ce tems-là. Mais le Codicille ne reprend l'ordre des actions de la journée qu'à ſept heures du matin : c'étoit alors que le Prince devoit entendre la Meſſe.

Dans autant de chapitres qu'il y a de jours dans la ſemaine, l'auteur, en commençant par le Lundi, rapporte l'oraiſon que le Roi devoit dire chaque jour avant la Meſſe : enſuite la ſageſſe lui donne trois leçons, après quoi il doit encore faire une oraiſon.

Le chapitre vingt-ſept renferme les prieres que le Monarque doit réciter pendant la célébration du ſaint Sacrifice. La premiere eſt une confeſſion & réſolution de ſe corriger : la ſeconde devoit être dite avant que le Prêtre liſe en *François* & explique l'Epitre : la troiſiéme avant qu'il liſe dans la même langue l'Evangile & qu'il l'explique comme l'Epître : la quatriéme après cette explication : la cinquiéme après que le Prêtre & le Roi auront dit en François le Symbole des Apôtres ; celle-ci eſt en forme de méditation. Enfin les deux dernieres avant & après la Communion, que le Roi devoit par conſéquent recevoir tous les jours. Tout ceci eſt terminé par la paraphraſe du Cantique de Simeon chantée à deux chœurs, par un quatrain, où le Prince donne ſon ame à Dieu ; enfin par une courte priere en François.

Voici la ſeconde & la cinquiéme ou derniere ſtrophe de la paraphraſe du *Nunc dimittis* : par cet échantillon on pourra juger du goût & de l'exactitude du Poëte. Les Rois ne ſont pas obligés d'être des Apollons....

Mes yeux ont vû ton ſalutaire,
Qui retirera tes enfans

Du gouffre des enfers puants,
Pour les mettre en ton ſanctuaire.

Étends la main, prends moi toi-même,
Sauve-moi, vuide-moi de moi,
Et me remplis le cœur de toi,
Et qu'éternellement je t'aime.

Les leçons que la ſageſſe donne au Prince chaque jour ſont la plûpart fort inſtructives : le Lundi elle l'avertit qu'il a dans ſon Royaume trois ſortes de perſonnages ; les Athées, qui le rempliſſent, & qu'il faut ou convertir ou exterminer : les idolatres, c'eſt-à-dire les Catholiques qui répréſentent le Pere Eternel ſous la figure d'un vieillard ; le Fils, ſous le ſymbole de l'agneau ; le S. Eſprit ſous celui d'une colombe (le bon Roi Louis XIII étoit donc iconoclaſte). Les troiſiémes ſont les ſuperſtitieux, que Dieu hait plus que les Athées & les idolâtres (voila la fameuſe queſtion décidée, de ſçavoir ſi la ſuperſtition eſt plus criminelle que l'athéiſme) : cette leçon de la ſageſſe a été dictée par l'eſprit de Calvin. Le Roi très-Chrétien n'eſt nullement Catholique ſur le célibat des Clercs, ſur l'abſtinence, le jeûne, l'obſervation des Fêtes . . . . & cependant il conſeille à ſon fils de communier

tous les jours : quelle inconſéquence !

La même ſageſſe, page 102 du premier volume, traite Clovis de Saint, ainſi que Charlemagne : elle a tort de prévenir le jugement de l'Egliſe.

La confeſſion que le Roi doit faire au commencement de la Meſſe a quelque choſe encore de plus ridicule que tout ce qu'on vient de voir. Voici comme il eſt preſcrit au Prince, coupable ou non, de s'exprimer. » Je m'accuſe de mes idolâtries & » ſuperſtitions, de mille blaſphêmes con» tre votre ſaint nom, de l'inexécution des » codicilles de mon pere, (l'Auteur pré» voyoit bien que Louis XIV ne ſeroit » pas fort exact à les obſerver) & de mes » irrévérences envers ma bonne mere : j'ai » ſouillé mon ame de fornications & d'a» dulteres, mes mains d'uſures & de mal» tôtes : je m'accuſe d'orgueil & de va» nité, d'avarice envers mon peuple, & » de prodigalité envers les étrangers ; je » m'accuſe de mes intempérances & d'u» ne damnable pareſſe.

Louis XIII n'avoit gueres bonne idée de ſon fils, quoiqu'il n'eût tout au plus pour lors que cinq ans. Entre les belles réſolutions qu'il forme après cette priere, il promet à Dieu de travailler & faire travailler ſix jours de la ſemaine, de ne

souffrir aucune représentation des choses qui sont là sus au ciel, ni ici bas en terre.

La sagesse finit ses représentations par conseiller au Roi de se retirer tous les soirs avant dix heures dans son cabinet, & là prosterné à genoux, de faire sa priere ; ensuite de faire un examen très-prolixe sur le décalogue, puis une seconde priere fort dévote, enfin une derniere oraison dans son lit ; après cela elle le quitte, & lui permet enfin de s'endormir. Tel est le plan des cent quarante-sept premieres pages du Livre : on peut les regarder comme la premiere partie de cet ouvrage.

Dans la seconde, la prudence prend la place de la sagesse, & parle d'abord fort sagement. Elle prouve parfaitement que le Roi de France, quant au temporel, ne dépend ni du Pape ni de l'Empereur, & que le Souverain Pontife ne peut délier les sujets du Roi du serment de fidélité. Mais ensuite elle pose des principes assez extraordinaires : à l'en croire, un Roi peut être déposé par les trois Ordres de son Royaume assemblés en commun, s'il prétendoit altérer la Religion, ou renverser les loix fondamentales de son Royaume. L'Auteur suppose ici, comme dans la premiere partie, que le Roi est le maître de l'Espagne, du Mexique & de l'Amérique

entiere, qu'il divise par Gouvernemens & par Bailliages, comme l'Isle de France & les provinces du Royaume. Il convient cependant qu'il y a quelque pays de cet empire imaginaire qui n'est pas du ressort de nos Parlemens. Entr'autres la Castille, qu'il prétend avoir été perdue par les intrigues de la Reine Blanche, mere de S. Louis, laquelle pour avantager sa sœur, engagea le Prince son fils à porter ses armes en Afrique, où il mourut; au lieu de les tourner contre l'Espagne, où il eût triomphé.

Il prouve à peu près de même, que toute l'Europe, sans en excepter la Suede, le Danemarck & la Pologne, doivent appartenir à la France. Il attribue la cause de toutes ces aliénations aux étrangers chargés du Gouvernement. On se ressouvenoit encore en 1643 du Maréchal d'Ancre, & sans doute qu'on étoit déja prévenu contre le Cardinal Mazarin.

Malgré la fausseté de son hypothese, il a la folie d'engager le Roi à envoyer des Gouverneurs au Mexique, dans la Floride, la Virginie, les Pays-Bas, & supposant la chose déja faite, il leur donne des avis sur la maniere de se bien conduire.

Après avoir reformé le Gouvernement civil, il entreprend de perfectionner la discipline ecclésiastique.

D'abord il veut qu'on choisisse un Patriarche en France, & ce doit être, selon lui, l'Archevêque de Paris (en pareil cas celui de Lyon céderoit-il aisément ses droits ?), qu'il charge principalement d'abolir le culte des images, & de fixer un certain nombre de jours où l'on fasse mémoire des victoires remportées par les Rois de France, & sur tout par S. Clovis, avec défense de célébrer d'autres fêtes.

Il conseille au Roi de créer six Cardinaux, qui doivent être les Archevêques de Toulouse, de Rouen, de Rennes, de Dijon, d'Aix & de Bourdeaux. Comme dans ce projet il érige deux Evêchés en Archevêchés, il réduit au contraire en Evêchés les Archevêchés de Rheims, de Sens, de Narbonne, de Vienne, d'Arles, d'Avignon, d'Auch, d'Embrun, de Tarantaise, de Cologne, de Tours, de Bourges, de Treves, de Mayence & de Malines.

Chaque Prélat doit faire, selon lui, la visite de son Diocese quatre fois par an, & se transporter chez tous les Curés, dans toutes les Abbayes, Couvens.... Voici la maniere dont il lui est prescrit de voyager, & la façon de le régaler.

» Il aura avec lui un Notaire, un la-
» quais, un cocher menant le carosse tiré

» à deux chevaux, & rien davantage, à
» peine de dix mille livres d'amende & de
» confiscation de corps & de biens.

» Les Curés le traiteront ainsi : il aura
» à déjeuner une demi-livre de beurre &
» une demi-douzaine d'œufs, deux livres
» de pain blanc, trois livres de pain bis,
» deux pintes de vin, & pour les chevaux
» deux bottes de foin chacune pesante douze
» ou treize livres ; une carte & demi-raye
» d'avoine, poids & mesure du Pont-de-
» l'Arche (même au Méxique & au Cana-
» da), avec quarante sols pour droit de
» visite.

» Pour collation, un quarteron de fro-
» mage, douze poires de bon-chrétien,
» deux pommes de reinette, trente noix,
» ou chataignes ou marrons, deux livres
» de pain blanc, trois livres de pain bis,
» deux pintes de vin, trois cartes rayes
» d'avoine, trente livres de foin, & qua-
» tre francs.

» A dîner, la soupe mitonnée, deux
» livres de mouton, une livre & demie
» de bœuf, une livre de lard, une fesse
» de mouton rôti, une demi-livre de fro-
» mage, quatre poires de bon chrétien,
» un quarteron de sucre, quatre pommes
» de reinette, cinquante noix, chatai-
» gnes ou marrons, trois livres de pain

» blanc, cinq livres de pain bis, trois » pintes de vin, trente-six livres de foin, » deux cartes rayes d'avoine, & dix livres » pour son droit.

» A souper une soupe faite d'une poule, » de trois livres de mouton, de deux li- » vres de bœuf & d'une livre de lard, un » poulet d'inde rôti, une demi-livre de » fromage, six poires de bon-chrétien, » six pommes de reinette, deux quarte- » rons de sucre, cinquante noix, & le » reste à peu près comme au dîner; mais » le droit de visite est double ou triple, » selon le revenu du Curé; tout cela sans » distinction de Carême, de vigile & de » jour maigre, apparemment en faveur de » la visite. Tous les Clercs, Chanoines, » Vicaires..... payent à proportion de » leurs revenus. Les Religieux, comme de raison, sont les moins ménagés. Le prétendu Louis XIII eût dû cependant avoir des égards pour les pauvres Capucins, qu'il condamne à payer chacun vingt livres à l'Evêque par chaque visite. *Nota* que cela arrive quatre fois par an. Ce qui doit les consoler, c'est que les Récolets, Carmes déchaussés, Jacobins, Mathurins & Barnabites en payent trente; les Franciscains, Célestins, Jésuites & Freres de la Charité (telle est sa progression algébrique) qua-

rante livres ; les Auguſtins, les Bénédictins, Carmes & Jéſuites (autres que les précédens (il paroît que l'Auteur les diſtingue en deux Ordres différens), cinquante livres ; enfin les Pénitens, les Feuillans, Minimes, Auguſtins & Théatins, ſoixante livres. Toutes ces conſtitutions ne laiſſeroient pas que de groſſir les revenus d'un Evêque bien traité par tout avec ſa ſuite. Par malheur l'hypotheſe n'eſt pas encore réduite à l'acte.

Les Religieuſes ſont plus maltraitées que les Religieux, puiſque chaque Urſuline, Magdelonette & Feuillantine eſt taxée à quatre-vingt livres : quelle cruauté ! L'Auteur va cependant bien déclamer contre la maltôte.

S'il tâche d'enrichir les Evêques, ce n'eſt pas au moins pour eux ſeuls qu'il travaille ; il veut à toute force qu'ils entrent en ménage, & qu'on puiſſe dire en France comme en Angleterre, Madame l'Archevêqueſſe, & Madame l'Evêqueſſe.

Le reſte de cet article roule ſur le tarif eccléſiaſtique, tellement rédigé qu'il ne permet qu'un ſeul cierge à la Meſſe pour les enterremens des plus grands Seigneurs ; ſur l'examen des Clercs, qu'il oblige de répondre même ſur l'Aſtrologie & les Méteores ; ſur la Prédication. . . . .

Suivons le dans les Monasteres de Moines & de Nonains, comme il les appelle. Il défend d'y entrer avant trente-cinq ans, & d'admettre à la profession autres que ceux qui auront fait le Roi leur héritier. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que chaque Religieux voltige sans cesse d'un Ordre à un autre, selon les idées de cet habile homme.

Par exemple, il est Minime deux ans, Bénédictin douze ans, Célestin douze ans, Jacobin dix ans, enfin il finit par être Chartreux. Pour que cela puisse s'exécuter généralement & sans restriction, plusieurs corps Religieux sont associés ensemble, & divisés des autres pour ainsi dire par compartimens. Dans ce projet avant de pouvoir être Jésuite seulement pendant douze ans, il faut avoir été deux ans Théatin, après quoi on devient Barnabite, & enfin Prêtre de la Doctrine Chrétienne. C'est ainsi qu'un insecte se transforme successivement en chrysalide & en papillon.

Je me lasse de transcrire des folies, & peut-être le Lecteur s'en lasse-t-il encore plus que moi. LeLivre qui les renferme s'est cependant vendu à deux reprises quatre-vingt-cinq & quatre-vingt-dix livres. Disons à présent quelque chose du Gouvernement civil.

Le soi-disant Louis XIII soutient *mordicùs* qu'il y a dix-sept Parlemens en France. Celui de Paris doit être composé de quatre Grand-Chambres, de quatre Chambres de l'Edit, quatre Chambres Criminelles, & quatre Chambres des Requêtes. Que de Chambres, bon Dieu ! Comme il est en peine où les loger toutes, il place les secondes Chambres aux Capucins de la rue Saint Honoré, les troisiemes au Val-de-Grace, & les quatriemes aux Jésuites de la rue Saint Antoine. Le Parlement de Canada est fixé à Quebec; celui de la Floride & de la Virginie à la Caroline; celui du Mexique à Santa-Fé; celui des isles à Saint-Christophe. Les Ecclésiastiques sont bannis à jamais des Parlemens : les Présidiaux, Table de marbre, Amirautés, Maîtrises des Eaux & Forêts, Prévôtés, Chambres des Comptes, Cours des Aides; tous ces Tribunaux sont conservés, mais avec des réformes considérables; les derniers entr'autres sont chargés de lever les impôts, & de marier tout le monde, même les Ecclésiastiques, Curés & Evêques inclusivement. Pendant que l'Auteur étoit en train, il eût, sans doute, aussi marié les Religieux avec les Religieuses; mais par malheur celles-ci doivent avoir cinquante ans lorsqu'elles sont pro-

feſſion, & les autres n'en ont que vingt-cinq, l'âge des parties ſeroit trop diſproportionné.

Dans l'énumération des impôts il s'en trouve de ridiculement forgés. Il y a un impôt de *priorité* & de *poſteriorité* (ce ſont des Scholaſtiques & non pas des traitans qui ont inventé ces impôts là); un impôt ſur les vices (le ſyſtême de la pierre philoſophale imaginé il y a quelques années, n'eſt pas nouveau, comme on voit); un impôt ſur l'ignorance, la fainéantiſe, & le célibat : celui-ci eſt de la moitié du revenu.

Les filles doivent être mariées à quinze ans juſte, ſous peine pour les parens de ſix mille livres par chaque année d'infraction de cette loi, qui ne déplaira ſûrement pas au beau ſexe.

En mariage on donnera	Aux Ducheſſes & Princeſſes	90000.
	Aux Marquiſes	30000.
	Aux Comteſſes	20000.
	Aux Barones	10000.
	Aux ſimples Demoiſelles	5000.

La fille d'un artiſan a pour ſa part 2000.

Le prétendu Roi accorde généreuſement à toutes ces jeunes perſonnes la liberté de

prendre cet argent où elles pourront ; mais au cas qu'il y ait du reste, la dot payée, il déclare d'avance qu'il se porte pour héritier de tous les biens meubles & immeubles. Suit un nouvel impôt aussi plaisant que les autres : c'est une taxe sur les Ecclésiastiques, Religieux & Nonains, qui doit être employé à détruire les vices, le Judaïsme, le Mahométisme, la symonie, la fornication, les blasphêmes..... Les Capucins, déja épuisés par la visite de l'Evêque, sont encore obligés ici de payer seulement cent dix livres par tête, & cela tous les mois, quand ils n'auroient pas le sol. Les premiers Jésuites chacun cent quinze livres ; les seconds cent vingt.... Les Magdelonettes toujours les moins épargnées, sont condamnées, je ne sçais pourquoi, à trois cens quatre-vingt livres par tête.

Le plaisant est qu'il prétend que tout cela est compris dans la Loi Salique. Dieu nous délivre d'un pareil législateur. Il pousse les choses à un tel excès, qu'il taxe chaque dégré d'escalier à cinq sols de rente annuelle (dans ce cas-là il faudroit se servir d'échelles.) Tout d'un coup au milieu de l'explication de la loi qu'il vient d'imaginer, il entre dans un enthousiasme ridicule, parle comme si la France étoit en-

core l'ancienne Gaule, habitée par les Druides & les Carnutes, & se perd enfin dans une obscurité qu'il n'est pas permis de percer; il ne laisse pas cependant au travers des ténébres qui l'enveloppent, de prononcer près de trois cens arrêts de mort, de proscription, d'exil, pour des fautes la plupart assez légeres, comme par exemple, pour avoir parlé au Roi, ou à la Reine, si l'on n'est pas François.

Il doit y avoir, selon lui, autant de Ministres d'Etat qu'il y a de Parlemens. Chacune de ces Cours Souveraines fournit un de ses membres à cet effet, qui après quelques jours d'exercice, est remplacé par un autre. Les Procureurs généraux des Parlemens sont Chanceliers tour à tour, & ceux des Cours des Aides, Gardes des Sceaux. Il faut remarquer que le Canada, le Labrador, le Mexique... n'est pas excepté dans cet arrangement. A l'entrée & à la sortie du Conseil, le Roi fait à genoux une priere & une oraison assez longue; tout se passe dans le Conseil en interrogations de la part du Roi, & en réponses de la part du Ministre, toujours sur les mêmes articles, soit que les affaires varient ou non.

Pour présider aux Conciles généraux & provinciaux on doit choisir un Docteur de Sorbonne & un Conseiller du Parlement

de Paris. Les maltôtiers & les traitans, les borgnes & les boiteux sont exclus de ces assemblées. Le peuple doit tous les jours dire le Pseaume LXXII[e] & trois oraisons fort pieuses, pour obtenir de Dieu les graces dont le Roi a besoin pour assurer le bonheur de ses peuples. C'est par ce conseil que la prudence termine ce qui regarde l'état civil. Venons à présent à un avis qu'elle donne sur le militaire.

D'abord avant de commencer la guerre, on est obligé d'observer dans tout le Royaume trois jours de jeûne consécutifs, & communier le quatriéme, qui doit être un Dimanche. (L'Auteur, dans un autre endroit, proscrit les jeûnes, mais ici il les rétablit.) Le Roi & le peuple font des prieres en leur particulier, après quoi on prend les armes par tout.

On met un Généralissime à la tête de deux Généralités. Le Généralissime des troupes de l'Isle de France, à la tête des braves Parisiens, va se jetter dans le pays de Luxembourg, de Gueldres, Alsace, Allemagne, Pologne, Hongrie.... Grece & Constantinople, où il s'arrête enfin après avoir réuni ces vastes contrées au domaine de la France.

Le Généralissime du Languedoc a l'Espagne pour sa part. Après s'en être emparé, il

il va trouver à Conſtantinople les Pariſiens, pour achever avec eux la conquête du monde entier.

Le Généraliſſime de Normandie eſt chargé de ſe rendre maître de la Flandre & de l'Italie. Celui de Bretagne le ſuit & n'a rien à faire, & les autres preſque rien, excepté ceux du Canada & du Mexique, qui doivent aſſujettir toute l'Amérique & ſe réunir avec les autres à Conſtantinople.

Pendant ce tems-là le Roi reſte tranquille à Paris. Les Proviſionnaires des armées de terre & de mer doivent être les Abbés des Bénédictins & des Bernardins; & les Vivandiers ſur ces deux élémens, les Filles du tiers Ordre de S. François, les Béguines, les Bénédictines, les Urſulines .... Les Régimens ne ſont autres choſes que des milices, & chacun d'eux porte le nom du pays où il a été levé.

Dans ce projet les vaiſſeaux ſont au nombre de quatre cens quarante, & chacun doit avoir un nom de Saint. On en trouve dans l'énumeration de la Généralité de Paris, qui s'appellent S. Clovis, S. Dagobert.... Le Cavalier eſt armé d'un fuſil pendu à ſon côté, de deux à l'arçon de ſa ſelle, & de deux dans ſes poches. Il eſt obligé de tirer cinq coups en chaque com-

bat, ou de payer trois sols d'amende pour ceux qu'il n'a pas tiré, & deux sols pour chaque coup tiré sans tuer un ennemi.

Pour exemple de la maniere de former les régimens & du nombre de soldats & d'Officiers dont ils doivent être composés, l'auteur cite celui du Pont de l'Arche, dont il fait le Baron de Becthomas Mestre de camp, le Baron d'Aquigny Lieutenant du Mestre de camp, le Baron de Vandreuil Commissaire, le Baron Ecclésiastique de Bonport Munitionnaire... Il paroît par le détail immense dans lequel il entre à ce sujet, qu'il connoissoit parfaitement ce pays-là, & je le soupçonnerois volontiers d'y être né, ou moins d'y avoir fait un séjour considérable.

Cependant il est tems que le Roi se marie. La prudence n'y avoit pas encore songé. Voici les défauts dont la Princesse qu'il épousera doit être exempte.

Elle ne sera point idolâtre, infidele, hérétique, méchante, vicieuse, ambitieuse, insolente, paresseuse, maussade, laide, sujette aux maladies de l'ame ou du corps, inféconde. Il propose pour modéle à la Reine, Constance, femme du Roi Robert, laquelle (dit-il) abhorroit les Ecclésiastiques, & ceux qui n'étoient pas encore mariés.

Les enfans de France sont astreints par

le prétendu Roi Louis XIII à avoir des Maîtres jusqu'à 31 ans. On leur montre tout; mais principalement on leur fait apprendre par cœur l'oraison de Manassés.

La source des guerres civiles vient, selon lui, du mépris des Princes pour les loix, de l'autorité des Ecclésiastiques & des étrangers, enfin de la tyrannie des maltotiers. Voici le portrait qu'il fait des derniers, & la conclusion qu'il en tire, p. 120 de la seconde partie du tome 2.

» Ces bourreaux pires que voleurs, plus » cruels que Turcs, se mettent en parti pour » plus sûrement piller les peuples & violen- » ter les loix. Ils font bons vos deniers » pour dérober sans honte & avec impu- » nité. La concussion leur donne plus d'as- » surance qu'au larron le larcin de crainte. » Le larron craint la Justice; le souvenir » de sa rigueur le détourne de sa malice : » les Traitans croyent leurs extorsions » équitables, & les appuyent des Edits » royaux; ils vivent sans peur dans les » bombances, au tems que le peuple est » contraint de vivre dans la misere. Ex- » terminez ces insolens, renversez leurs » maisons, & donnez à vos Officiers (des » Cours des Aydes) la levée de vos de- » niers & vos recettes.

Après cette iliade d'injures (comme

l'auteur s'exprime) vient la liste des Prédicateurs, Confesseurs & Aumôniers des Parlemens. Le Parlement de Paris a pour Prédicateur le troisiéme Chanoine de Notre-Dame, le troisiéme Chanoine de S. Jacques de la Boucherie pour Confesseur, le troisiéme Chanoine de S. Germain pour Aumônier.

Un Prêtre de l'Oratoire, un Chanoine de S. Germain & le Curé de S. Eustache vont à Quebec s'acquitter de ces trois fonctions auprès du Parlement de Canada. Un Jésuite, un Prêtre de l'Oratoire & le Curé des SS. Innocens se rendent à Santa-Fé pour remplir le même devoir auprès du Parlement du Mexique.

Les Aumôniers du Roi doivent être trois quarts-d'heure à dire la Messe. Après toutes ces rêveries le Codicille finit par des prieres, & une récapitulation de ce que l'Auteur a dit jusqu'alors. Il s'y trouve cependant du nouveau, comme lorsqu'il s'exprime ainsi, pag. 150 : » N'épargnez » pas le S. Pere; ôtez-lui Rome, Romagne, Romagnolle, Avignon, le Venaissin, & ses autres biens temporels : ôtez-lui la souveraineté .... envoyez-le prêcher dans tous les cantons du monde.

Voilà une esquisse légere des impertinences dont le Codicille attribué à Louis

XIII eſt rempli. Tombé dans le mépris dès ſa naiſſance, il n'a d'autre mérite que ſa rareté. Si les voyages de Cyrano de Bergerac étoient moins communs, peut-être les eſtimeroit-on davantage. L'Auteur de l'ouvrage dont je viens de rendre compte, étoit très-certainement un fou. Comme il pourroit cependant s'en trouver un autre, qui prendroit à la lettre tout ce qu'il dit, & croiroit ſur ſa parole qu'un Roi auſſi ſage que Louis XIII a compoſé le Codicille qui porte ſon nom, j'ai cru qu'il étoit à propos de prévenir le public là-deſſus. Si j'ai ſatisfait ſa curioſité, je n'aurai plus lieu de me reprocher l'ennui que cauſe naturellement la lecture d'un fatras d'impertinences & d'abſurdités.

Le mot de la premiere Enigme du Mercure d'Août, eſt *Sifflet*. Celui de la ſeconde, eſt *la Mode*. Le mot du Logogryphe, eſt *Bouclier*, dans lequel on trouve *viole*, *lire*, *cor*, *Oubli*, *roue*, *jeu*, *cul*, *libre*, *collier*, *bouc*, *biche*, *Vire*, *jour*, *cœur*, *Luc*, *or*, *bleu*, *re*, *voile*, *vol*, *Clio*, *vue*, *livre*, *ver*, *boire*, *cube*, *beurre*, *ciel*, *olive*, *cire*.

ÉNIGMES EN VAUDEVILLES.

Air : *Babet, que t'es gentille.*

MA tige est dans les cœurs ;
Mais, par un sort bizarre,
J'y produis quelques fleurs,
Mon fruit n'est que trop rare ;
Et pour le cueillir
On n'ose s'unir,
Hélas ! qu'en apparence.
Que de *Sinons*, pour un *Nisus* !
On me peint, on ne me sent plus ;
La Gaule m'offroit des tributs
Qu'on me refuse en France. (*bis*)

AUTRE.

Air : *V'là c'que c'est qu'd'aller au bois.*

FIer préjugé, je t'ai vaincu ;
V'la que c'est qu'd'avoir vêcu.
Jadis j'étois un saugrenu,
Cherchant le mystere,
Un retour sincere ;
De les fuir je suis convaincu :
V'là c'que c'est qu'd'avoir vêcu.

AUTRE.

Air : *Ne v'là t-il pas que j'aime.*

IL est un être fréluquet
Formé des deux especes ;
De l'une il double le caquet,
De l'autre les souplesses.

D'un air de tête il enhardit
La beauté simple & neuve ;
D'un ton pressant il dégourdit
Une indolente veuve.

Son tribunal est le *sopha*,
L'arrêt un Vaudeville ;
Ses épices, le brou ah, ah,
De sa cour volatile.

L'Enigme est faite à peu de frais,
Nous dira-t-on peut-être ?
Comment cacher certains objets
Qui veulent tant paroître ?

Par une société de Dames lettrées,
de Laval au Maine.

LOGOGRYPHE.

Je vas, je viens, j'agis, je bâtis, je voyage :
Tu me connois, Lecteur, si j'en dis davantage.
Combine les dix pieds qui composent mon tout,
Transporte chacun à ton goût,
Suivant les loix du Logogryphe,
D'abord tu trouveras un souverain Pontife,
La fille d'Inachus,
La mere d'Epaphus,
La noire passion que souvent une offense
Produit, & qui de soi nous porte à la vengeance ;
Un synonime de plaisant,
En outre celui de présent ;
Deux fleuves, l'un de France & l'autre d'Allemagne,
Plus un autre en Egypte ; une ville en Bretagne ;
Deux oiseaux à long col, un vent, un beau métal,
L'endroit où se retire un petit animal ;
Le nom que l'on donne au Monarque ;
Ce qui de la vieillesse est la fatale marque,
Ce que joue un acteur, un terme négatif,
Plus un pronom démonstratif,
Le synonime de folie,
Un autre de nativité,
Le miroir où Narcisse admiroit sa beauté ;

Un grand Prophete à qui Dieu conserva la vie,
Ce qui te fait entendre & ce par où tu vois.
Cher Lecteur, me tiens-tu ? non, je m'en apperçois ;
Eh bien, cherche, chez moi tu trouveras encore
Ce qu'au fond du tonneau laissent tous nos buveurs,
L'utile instrument des Paveurs ;
Poursuis, & tu verras éclore,
De l'Etat, de l'Empire un solide soutien ;
De divers corps le premier ou l'ancien ;
L'épithete qu'on donne à la femme guerriere ;
Une espece particuliere
De Poësie, une plante, un animal dormeur ;
Une herbe, une figure, enfin bien autre chose.
Ici malgré cela je termine ma glose,
C'est trop ennuyer son Lecteur.

Par L. P. P. H. de Braine.



NOUVELLES LITTERAIRES.

TABLE générale des matieres contenues dans le Journal des Sçavans, de l'édition de Paris, depuis l'année 1565 qu'il a commencé, jusqu'en 1750 inclusivement, avec les noms des Auteurs, les titres de leurs ouvrages, & l'extrait des jugemens qu'on en a porté. *A Paris*, chez *Briasson*, rue S. Jacques, 1754, *in*-4°. tom. 4e.

Ce volume qui contient les lettres D, E, F, est fait avec le même soin que ceux qui l'ont précédé. Indépendamment de l'avantage qu'a cette table de rendre utile la collection du Journal des Sçavans, elle est instructive par elle-même, & peut être lûe avec fruit.

PEUTEGERIANA tabula itineraria quæ in augusta Bibliotheca Vindobonensi nunc servatur, accuratè exscripta, cum præfatione & dissertationibus. Autore Francisco-Christophoro de Scheib, Patricio. In folio, Vindobonæ, 1753. forme d'Atlas, avec douze cartes, représentant la table de Peutinger dans la derniere exactitude, & en-

tierement conforme à l'original. Nous n'avons pas vû ce grand ouvrage ; mais des gens dont le goût est sûr & les lumieres fort étendues, nous marquent que c'est un chef-d'œuvre d'érudition & même d'impression. Recherches, goût, papier, impression, gravure, tout se trouve assorti ; l'Impératrice, Reine de Hongrie, ne veut pas qu'il manque rien à sa gloire. Après avoir fait pour ses Etats ce que le Souverain le plus courageux, le plus ferme, le plus sage & le plus éclairé peut faire, elle encourage les Belles-Lettres. Ce soin n'a pas été jusqu'ici celui qui a le plus occupé les Princes de sa maison.

CONSTANTINI Porphyrogeneti Imperatoris de ceremoniis Aulæ Byzantinæ, libris duo prodeunt nunc primum græcè, cum latina interpretatione & commentariis, curarum Jo. H. Leichius, & Jo. Jac. Reifchius, to. 2. Lipsiæ, apud Joa. Fred. Gledisch ; & venaunt Parisiis, apud Briasson *& socios*, 1754. Le tome premier a paru il y a deux ans. Ces deux volumes sont faits sur le modele des Auteurs de la Bisantine, imprimés dans le siecle passé au Louvre, par ordre de Louis XIV. Ils y font suite, & ne leur cédent point quant à la beauté de l'impression & du papier.

BIBLIOTHEQUE curieuse des livres rares & difficiles à trouver, avec des notes par David Clement. *A Hanovre*, 1754. Cet ouvrage qui est *in*-4°. & dont on nous donne aujourd'hui le cinquiéme volume, renferme quelques choses communes, & beaucoup de très-particulieres. Les Sçavans livrés à cette sorte d'étude, ne peuvent pas s'en passer. On le trouve chez *Briasson*, rue S. Jacques.

Jo. Danielis Schopeflini Consil. Reg. & Franciæ Historiogr. Vindiciæ Celticæ, Argentorati, apud Amand. Konig; & se vend à *Paris*, chez *Briasson*, rue S. Jacques, à la Science, 1754, *in*-4°. 1 vol.

Le premier volume de l'Histoire d'Alsace a placé M. Scheflin au rang des plus sçavans hommes du siécle. Recherches, ordre, critique, style, on y a tout trouvé. Le nouvel ouvrage que nous annonçons, ajoutera encore à la réputation de ce sçavant homme. Pour mettre nos lecteurs en état de saisir son plan, & de juger de la tournure de son esprit & de sa maniere d'écrire, nous transcrirons sa préface.

» Alsatiæ illustratæ tomus alter, qui ci-
» vilem ejus historiam absolvit, sub prelo
» dum sudat, *Vindicias Celticas*, quas
» priore promisi, in lucem emitto. Popu-
» lus, qui rerum gestarum nominisque

» fama veterem orbem replevit, qui orien-
» tis Regibus, septentrionalibus & occi-
» duis populis, ipsi denique Romæ fuit
» fatalis, meretur profectò, ut in origi-
» nem ejus inquiratur & patriam. Celta-
» rum incunabula pridem investigarunt
» Geographi, at parum prospero successu.
» Investigando enim in tam diversas sunt
» distracti sententias, ut ipso examine
» res deveniret obscurior. Diversitatis opi-
» nionum causa est ipsa gentis & colonia-
» rum ejus, per Europea & Asiæ regio-
» nes, antiquissimo ævo jam diffusarum,
» celebritas, qua factum, ut primaria
» ejus sede neglecta, plerique in coloniis
» & indigena populo, cui ver sacrum,
» egressis, ejus origines quærerunt filiam-
» que adeo cum matre confunderent.
» Sunt, qui à Phrygibus regno Traja-
» norum destructo; sunt, qui à Ponto
» Euxino; sunt, qui ex Græcia Celtas in
» Galliam inducerent, cum inverso or-
» dine Celtas ex Gallia in remotas illas
» regiones inducere debuissent colonos.
» Nonnulli apud Hyperboreos; alii in
» maxima Europea parte; quidam in Ger-
» mania & Gallia Celtarum patriam quæ-
» runt; alii denique à Celtici communio-
» ne nominis planè Gallos excludunt.
» Errores, in tractando hoc argumento

» commissos, junioribus Geographis eo » promptiùs condonamus, quod ipsi inter » se veteres super eo discordant, Cel- » ticasque adeo jam turbarunt, origines; » Græci præsertim, rerum occidentis, & » speciatim Gallicarum, tam parum periti, » ut Flavius Josephus Vespasianorum ævo » scribens historicos de Gallia atque His- » pania nihil ferè viri prodidisse fateatur.

» Remedium tamen quærendum est ma- » lo, sed in ipsa quærendum mali radice. » Græci, discordiæ autores, examinandi » sunt funditus, verusque singulorum æs- » timandus valor. Unanimes autem cùm » inter se sint scriptores Latini, dispicien- » dum, ejus ponderis sint Græci, qui cum » Latinis concordant. Quod si examine » facto reperias, Græcorum gravissimos, » fide & autoritate digniores adhærere La- » tinis, in critico foro, testium idoneo- » rum ratione, res judicata videtur.

» Hanc ego in argumento tam dubio » mihi normam proposui. Quidquid Græca » & Latina antiquitas de Celtis reliquit, id » ipsis ex fontibus erui, eruta comparavi; » comparata discussi; omnem causæ istius » doctrinam repetiturus ab ovo; quod ex » canonis hujus neglectu diversitatem opi- » nionum provenisse intellexi. Plerisque, » qui Celticas tractarunt origines, evenit,

» ut ambiguam antiqui cujusdam Græci
» testimonium pro fundamento substerne-
» rent, quod lucidioribus aliorum, fide
» protiorum, testimoniis haud difficulter
» evertitur, habendumque pro nullo.

» Ex omnibus his veterum documentis,
» quæ elicienda sententia sit, judicet lec-
» tor. Singulis in Republica literata Se-
» natoribus liberum est suam proferre.
» Erunt fortassis, qui causa examinata sen-
» tient, Galliam solam solum natale pro-
» prium extitisse Celtarum.

Traité des collations & provisions des Bénéfices. Le premier traite des collations sur résignation en faveur; le second, du visa & des refus de provisions. Par M. de Piales, Avocat en Parlement. *A Paris*, chez *Jean-Th. Hérissant*, rue S. Jacques; chez *Durand*, rue S. Jacques; & *à Chartres*, chez *Le Tellier*, 1754, *in*-12. 3. v.

Nouvel abregé chronologique de l'histoire des Empereurs, tome second. *A Paris*, chez *David* le jeune, quai des Augustins, au S. Esprit, *in*-8°. 1754.

Cet ouvrage dont nous annonçâmes le premier volume il y a environ deux ans, fait partie de la nombreuse postérité qu'a eu l'abregé chronologique de l'histoire de

France. La copie est inférieure au modele, comme il est naturel que cela soit; mais elle est pourtant utile, très-bien digérée, pleine de recherches. Pour mettre nos lecteurs en état de juger du style, nous transcrirons le morceau par où finit l'ouvrage.

» Mahomet marche en 1453 vers Constantinople, à la tête d'une armée de trois » cens mille hommes, & y fait conduire » une flotte de quatre cens galeres à trois » rames. Les Grecs n'avoient que sept mille » hommes en état de porter les armes, & » treize galeres. Au commencement de Février les Turcs amenent leur artillerie » devant la ville. Ils avoient une piéce de » canon d'une grosseur énorme. Pour la » traîner il fallut soixante-dix paires de » bœufs & deux mille pionniers. On fut » près de deux mois à la transporter d'Andrinople à Constantinople. On assure » qu'elle avoit neuf pieds de calibre, & » qu'elle lançoit des pierres de douze mille » livres pesant. Les Turcs commencent leur » attaque avec une violence extrême. Les » Grecs se défendent avec tant de courage » & d'adresse, que Mahomet en est étonné » au point de dire que quand trente-sept » mille Prophétes lui auroient assuré la possibilité de ce qu'il voyoit, il ne les auroit » pas cru. Il fit lui-même ce que tout lec-

» teur aura peine à croire. Voyant que
» ses vaisseaux ne pouvoient entrer dans
» le port de Constantinople, parce que
» l'accès leur en étoit bouché par deux
» chaînes d'une force extraordinaire, il fit
» pratiquer un chemin, depuis le rivage
» de Bosphore, en passant derriere Ga-
» lata, jusqu'à l'autre côté du golfe de
» Céras, ce qui faisoit un trajet de deux
» lieues. Par ce chemin il fit traîner ses
» vaisseaux, & les transporta dans le port
» de Constantinople. Les Grecs frappés
» d'étonnement & de crainte, voulurent se
» rendre; mais l'Empereur les arrêta à for-
» ce de promesses. Crainte que l'argent
» ne lui manquât, il fit fondre les vases
» sacrés. Les forces & la constance des
» Turcs lui firent voir la certitude de sa
» ruine. Il propose la paix à Mahomet;
» mais ce fier Sultan lui fait réponse qu'il
» est décidé à prendre Constantinople;
» que cependant s'il veut lui céder cette
» place, il donnera en échange d'autres
» provinces. Les Grecs indignés de cette
» réponse, prennent la généreuse résolu-
» tion de s'ensevelir sous les ruines de
» leur ville. La résistance des Grecs dé-
» courage les Turcs, au point que Maho-
» met se voit à la veille de lever le siége.
» Il propose à ses soldats de faire un der-

» nier effort, ordonne un jeûne général,
» & promet le pillage de la ville. Le fana-
» tisme & l'espérance du butin releve les
» courages abattus, & le jour marqué pour
» l'assaut paroît trop éloigné. L'attaque
» commence le 29 Mai. Les Grecs se dé-
» fendent avec tant de valeur que les
» Turcs plient plusieurs fois ; mais Justi-
» nien, Lieutenant général de l'Empereur,
» est blessé. Il perd courage à la vûe de
» son sang ; il quitte son poste, ses soldats
» ne le voyent plus, ils ne combattent
» plus, & les Turcs les enfoncent. L'Em-
» pereur au désespoir se jette au milieu
» des ennemis pour y trouver sa mort. Un
« Turc le tue d'un coup de sabre. Sa mort
» mieux que ce qu'on peut dire, fait son
» éloge. Il mourut en défendant un Empi-
» re qu'il ne pouvoit plus conserver. Après
» sa mort, il n'y eut plus de résistance
» dans la ville, & Constantinople fut en
» un instant remplie de Turcs. Les soldats
» effrenés ne songeoient qu'à piller, vio-
» ler & massacrer ; mais Mahomet écouta
» tout ce que la voix de la nature lui dic-
» ta. Il arrêta le carnage, rendit la liberté
» aux prisonniers, & fit faire les obse-
» ques de l'Empereur avec une pompe di-
» gne de son rang. Trois jours après il fit
» une entrée triomphante dans la ville,

» distribua des largesses à tous ses peuples, » fit taire l'Alcoran, accorda le libre exer- » cice de religion à tout le monde, installa » lui-même un Patriarche, parce que le » siége étoit alors vacant. Il fit de Cons- » tantinople la capitale de l'empire des » Turcs. Sa politique & ses autres vertus » y attirerent du monde de toutes parts, » & cette ville, sous son regne, fut la » plus florissante du monde.

Traité historique & moral du Blason, Ouvrage rempli de recherches curieuses & instructives sur l'origine & les progrès de cet art. Par J. B. Dupuy Demportes. *A Paris*, chez *Jombert*, rue Dauphine, à l'image Notre-Dame, 1754. *in*-12, deux volumes.

» Depuis qu'à la honte des hommes, on » a été obligé, dit l'Auteur, d'inventer » des récompenses pour leur faire aimer la » vertu, & des punitions pour leur inspi- » rer l'horreur du crime, le blason n'a ja- » mais été si négligé qu'il l'est aujour- » d'hui : cependant la connoissance de cet » art ne fut jamais si nécessaire, ne fut-ce » que pour mettre au grand jour les vols » que le crime glorieux de ses succès ose » faire à la vertu. Que d'opulences sorties » du néant, & soutenues de menées sour-

» des & criminelles, arborent effrontément
» l'écu, ou du moins les piéces des mai-
» sons dont ses ancêtres n'ont obtenu cette
» distinction glorieuse qu'à force d'accu-
» muler pour ainsi dire des actions écla-
» tantes ? Tel dont le pere est encore ensé-
» veli dans la poussiere, prend des armes
» dont les émaux & les pierres le feroient
» regarder comme le descendant de quel-
» que Monarque, si des personnes offen-
» sées de son insolence & de son ingrati-
» tude, n'avoient la charitable méchan-
» ceté de dire que c'est un papillon, qui
» tout glorieux de ses nouvelles aîles, ou-
» blie qu'il a été ver.

» Mais cette négligence du Blason qui
» est comme accréditée, ne viendroit-elle
» point du peu d'attention qu'ont porté les
» auteurs qui en ont traité à en dévelop-
» per l'origine ? oui, sans doute ; on peut
» observer comme nous l'avons fait, que
» tous les auteurs héraldiques n'ont dis-
» cuté cette matiere que très-superficielle-
» ment. Ceux d'entr'eux qui semblent à
» l'entrée de leur ouvrage, vouloir don-
» ner un certain jour intéressant à ce ca-
» hos, aussi sec que ténébreux, ne font
» qu'y répandre une lumiere obscure : vic-
» times d'une précision déplacée, ils ont
» fait naître en nous le désir de connoî-

» tre ce qu'ils nous rendent encore plus » inintelligibles.

L'Auteur dont nous annonçons l'ouvrage, ne peut pas être accusé du défaut qu'il reproche aux écrivains qui l'ont précédé dans la carriere qu'il court. On trouvera dans son traité tous les détails qu'on peut souhaiter, & on les y trouvera à leur place.

CONSULTATIONS de Médecine, par M. Frederic Hoffman, Conseiller privé, premier Médecin de Sa Majesté le Roi de Prusse, célébre Professeur en l'Université de Hall, membre des Académies des Sciences de Berlin, Londres, Petersbourg, &c. traduites du Latin. *A Paris*, chez *Briasson*, rue Saint Jacques, 1754, *in*-12. 4 vol.

Le premier volume traite des maladies de la tête. Le second des maladies de la tête & de la poitrine. Le troisiéme des maladies de la poitrine. Le quatriéme des maladies du bas-ventre. Il n'est pas nécessaire d'être Médecin pour sçavoir que le Livre que nous annonçons a une très-grande réputation ; tout le monde sçait que c'est à ses consultations que M. Hoffman doit une grande partie de sa réputation. La traduction qu'on nous en donne les rendra plus utiles & d'un usage plus général.

Observations physiques & chymiques, dans lesquelles on trouve beaucoup d'expériences curieuses & de remédes très-efficaces, & qui servent à établir une Chymie solide & raisonnée. Traduit de M. Frederic Hoffman. *A Paris*, chez *Briasson*; 1754. *in*-12. 2 vol.

» Il n'est presque point de Livre, dit le » sçavant Auteur, où l'on rencontre tant » d'expressions monstrueuses, de termes » équivoques & ambigus, &, le dirai-» je ? des rêveries, que dans les ouvrages » des Chymistes & des Alchymistes. Les » Médecins n'en ont tiré qu'une infinité de » procédés, & des remédes d'une opéra-» tion douteuse & incertaine. Ces remedes » étant très-actifs, je ne sçais si lorsqu'ils » sont tombés entre les mains de gens peu » habiles, dans un tems où la médecine » n'étoit pas encore fondée sur une théo-» rie solide & sur un raisonnement juste, » je ne sçais, dis-je, s'ils n'ont pas fait » plus de mal que de bien aux malades.

» Il y a eu peu de Chymistes qui avec » un travail infatigable ont traité les corps » par le feu, & qui en tentant de fort » belles expériences ont produit des effets » trop curieux. Mais comme ces Messieurs » n'avoient qu'une très-légere connoissan-» ce des choses naturelles lorsqu'ils ont en-

» trepris ces sortes d'expériences, ils n'ont
» pas pû les expliquer convenablement, ni
» en tirer parti pour la Médecine. De ce
» nombre sont Paracelse, Isaac le Hollan-
» dois, Basile Valentin, entre les anciens;
» Glaubert, Becher & Kunkel, entre ceux
» qui sont plus modernes.

» Plusieurs de ceux qui se donnoient
» fastueusement pour de sublimes Chy-
» mistes, ne se vantent pas des secrets
» pour la médecine, & pour la transfor-
» mation des métaux; que des dissolutions
» radicales des corps, que des mercures,
» des soufres, des sels métalliques, & au-
» tres pareilles chimeres; ou bien ils en
» viennent par leurs spéculations creuses,
» jusqu'à vouloir démontrer les premiers
» principes & élémens de la nature.

» Il s'est trouvé très-peu de Chymistes
» qui ayent fait sur les corps de tous les
» regnes, des observations & des expé-
» riences soigneuses & exactes, & qui
» ayent été assez bien instruits des princi-
» pes de la bonne Physique pour être en
» état de découvrir les causes des phéno-
» menes qui se présentoient, de les expli-
» quer d'une maniere satisfaisante, & d'en
» faire usage dans les autres sciences. Ro-
» ber Boyle, cet illustre Philosophe An-
» glois, est presque le seul qui ait cultivé

» la Chymie d'une maniere sçavante & » raisonnée, comme on peut voir dans ses » ouvrages, dignes de l'immortalité. La » Chymie est assurément d'un usage uni- » versel, & elle sert merveilleusement à » perfectionner toutes les sciences & tous » les arts. Mais sur tout un Médecin qui » veut se rendre véritablement habile dans » sa profession, ne sçauroit en aucune fa- » çon s'en passer.

Ceux qui seront convaincus de l'utilité qu'on peut retirer de la Chymie, ne peuvent rien faire de mieux, ni d'aussi bien peut-être, que de beaucoup étudier le Livre que nous annonçons. Les gens capables de l'apprécier, le jugent tout-à-fait digne de la grande réputation de l'Auteur.

Dictionnaire portatif des Théatres, contenant l'origine des différens théatres de Paris; le nom de toutes les piéces qui y ont été représentées depuis leur établissement, & des piéces jouées en province, ou qui ont simplement paru par la voye de l'impression depuis plus de trois siécles; avec des anecdotes & des remarques sur la plûpart. Le nom & les particularités intéressantes de la vie des Auteurs, Musiciens, & Acteurs; avec le catalogue de leurs ouvrages, & l'exposé de leurs talens. Une chronologie

chronologie des Auteurs, des Musiciens & des Opéra; avec une chronologie des piéces qui ont paru depuis vingt-cinq ans. *A Paris*, chez *Jombert*, rue Dauphine, à l'image Notre-Dame; 1754. *in*-8°. 1 vol.

Le titre de l'Ouvrage, qui est très-bien rempli, peut passer pour un extrait. Tous les détails qu'on peut désirer concernant le théatre s'y trouvent dans l'ordre, l'étendue & le style convenables à un Dictionnaire. Trois ou quatre morceaux que nous allons transcrire au hazard, aideront nos lecteurs à se faire une idée juste de la nouveauté que nous annonçons.

» Le Conte de Fée, *Comédie* en un acte » en vers libres, ornée de chants & de » danses, par les sieurs Romagnesi & Ric- » coboni, représentée aux Italiens le 26 » Mai 1735, & reçue favorablement. Le » rôle d'un Géant qu'on avoit mis exprès » dans la piéce, fut représenté par un Fin- » landois âgé de vingt-neuf ans, haut de » six pieds huit pouces huit lignes, mesu- » re de France, exactement prise sans sou- » liers, & très-bien proportionné d'ail- » leurs, qui se faisoit voir alors à Paris : » il étoit le septiéme de onze enfans, & » pesoit quatre cens cinquante livres. Cet- » te nouveauté attira tout Paris au théatre » Italien.

F

» Le Gentilhomme Guespin, *Comédie* en » un acte en vers, par Donneau de Visé, » donnée en 1670. Un auteur moderne » rapporte qu'à la premiere représentation » de cette piéce, il y avoit sur le théatre » beaucoup de gens de condition, amis de » de Visé, qui rioient à chaque endroit : le » parterre ne fut pas de leur avis, & siffla » de toute sa force. Un des rieurs s'avança » sur le bord du théatre, & dit : si vous » n'êtes pas contens on vous rendra votre » argent à la porte, mais ne nous empêchez » pas d'entendre les choses qui nous font » plaisir : un plaisant lui répondit :

» Prince, n'avez-vous rien à nous dire de plus ?

un autre ajouta :

» Non, d'en avoir tant dit il est même confus.

» Cependant, comme ces deux vers se » trouvent dans la neuviéme scene du qua- » triéme acte de la tragédie d'*Andronic*, » qui ne fut donnée qu'en 1685, il y a » apparence que cette anecdote est fausse, » ou bien que c'étoit à quelque reprise du » *Gentilhomme Guespin* que cela arriva, » & non à la premiere représentation ; à » moins cependant qu'on ne veuille dire » que Campistron ait fait usage de ces deux » vers déja connus.

» Romulus, *Tragédie* de La Motte, re-
» présentée pour la premiere fois le 8 Jan-
» vier 1722, avec beaucoup de succès, ce
» qui lui attira deux parodies, l'une inti-
» tulée *Arlequin Romulus*, par Domini-
» que, donnée aux Italiens le 18 Février
» suivant, mais qui ne fit pas fortune; &
» l'autre par MM. Le Sage, Fuzelier &
» d'Orneval, sous le titre de *Pierrot Ro-*
» *mulus*, qu'on courut voir à la Foire
» Saint-Germain, quoiqu'elle fut jouée par
» des Marionettes, le chant & la parole
» ayant été interdits aux Troupes foraines.

» Il arriva une nouveauté à la premiere
» représentation de cette tragédie de Ro-
» mulus; c'est que contre la coutume de
» jouer seules les piéces nouvelles, &
» de n'y joindre de petites piéces qu'après
» les huit ou dix premieres représenta-
» tions, ce qui donnoit lieu de croire que
» la piéce commençoit à tomber; pour pré-
» venir ces jugemens, quelquefois mal
» fondés, La Motte fit jouer une petite
» piéce dès la premiere représentation de
» sa Tragédie. Cet exemple a été suivi de-
» puis par les Auteurs, qui souhaitoient
» tous que cet usage fût établi, mais aucun
» ne vouloit commencer, de crainte de
» donner une mauvaise idée de sa piéce
» dès la premiere représentation.

» Antier (*Marie*). Cette célebre Actrice
» de l'Opéra étoit née à Lyon ; elle vint
» débuter à Paris en 1711, & charma d'a-
» bord tout le monde par la beauté & l'é-
» tendue de sa voix ; s'étant formée ensuite
» sous la Dlle *Rochois*, elle parvint à un
» dégré de perfection qui la fit admirer
» pendant près de trente ans dans les rôles
» majestueux de Princesse, de Divinité,
» de Magicienne, &c. Elle quitta le théa-
» tre en 1741, avec une pension de quinze
» cens livres, & comblée de présens de la
» Reine, du Comte & de la Comtesse de
» Toulouse, &c. & mourut à Paris le 3
» Décembre 1747.
» Le Grand (*Marc-Antoine*), Comé-
» dien du Roi, & fils d'un Chirurgien
» Major des Invalides, aussi Maître Chi-
» rurgien de Paris, où il naquit le même
» jour que Moliere mourut, débuta & fut
» reçu dans la Troupe Françoise au mois
» d'Octobre 1702. Il avoit la voix belle
» & sonore, mais la taille petite, peu ma-
» jestueuse, & une figure à laquelle on
» avoit eu de la peine à s'accoutumer lors
» de son début, & dans les premiers tems ;
» on rapporte même à ce sujet qu'un jour
» qu'il avoit joué un grand rôle tragique,
» où il avoit été mal reçu, il harangua le
» public à l'annonce, & finit par dire ;

» *Messieurs, il vous est plus aisé de vous ac-* » *coutumer à ma figure qu'à moi d'en chan-* » *ger.* Comme c'étoit le grand Dauphin » qui l'avoit fait revenir de Pologne où il » étoit, ce Prince le protégea, & le fit re- » cevoir. Voici six vers qu'il lui adressa :

» Ma taille par malheur n'est ni haute ni belle,
» Mes rivaux sont ravis qu'on me la trouve telle :
» Mais, grand Prince, après tout, ce n'est pas là
» le fait ;
» Recevoir le meilleur est, dit-on, votre envie,
» Et je ne serois pas parti de Warsovie,
» Si vous aviez parlé de prendre le mieux fait.

» Le Grand étoit homme d'esprit, plai- » sant, & entendant bien le théatre, sur » tout pour les sujets qui n'étoient pas » trop élevés. Au défaut d'autres il repré- » sentoit les *Rois*, & dans le comique il » jouoit bien les rôles de *Paysans* & ceux » à manteau ; ainsi il étoit très-utile à sa » troupe, non-seulement par la diversité » des personnages qu'il représentoit, mais » encore par les nouveautés qu'il lui four- » nissoit ; ce qui s'étendit même aux au- » tres théatres de Paris & de Province, » pour lesquels il travailla aussi. Il mou- » rut le 7 Janvier 1728, dans la cinquan- » te-sixiéme année de son âge. On donne

ensuite le catalogue de ses piéces.

» Le sieur le Grand, son fils, à présent sur » le théatre, s'acquitte avec beaucoup de » succès des rôles à *récits* dans le tragique, & » de plusieurs rôles dans le comique. Il se » trouve actuellement le Doyen des Comé» diens François, ayant été reçu le 15 Fé» vrier 1720, après avoir débuté le 10 » Mars 1719, par *Pyrrhus*, dans *Andro-* » *maque*. On lui attribue la Comédie du » *Luxurieux*, imprimée en 1731.

Parallele de deux instrumens qui portent le nom de Lithotome caché. Le premier de ces instrumens est du Frere Côme, Feuillant, dont les succès ont fait & font encore tous les jours tant de bruit. Le second est de M. Thomas, Chirurgien, gagnant Maîtrise à Bicêtre. L'écrit qui fait le parallele des deux lithotomes mérite d'être lû. Tout ce qui intéresse essentiellement la vie des hommes devroit les occuper plus qu'il ne le fait; nous sommes frivoles jusques-là.

Traité sur le commerce & sur les avantages qui résultent de la réduction de l'intérêt de l'argent; par Josias Child, Chevalier Baronet; avec un petit traité contre l'usure, par le Chevalier Thomas Culpeper; traduits de l'Anglois. *A Amsterdam*,

& se trouve *à Paris*, chez *Guerin* & *Delatour*; 1754, *in*-12. 1 vol.

Le premier chapitre de cet important ouvrage est destiné à prouver que la réduction de l'intérêt de l'argent à un très-bas prix est le plus grand avantage que puisse avoir une nation commerçante. Cette proposition est démontrée par les faits, par les raisonnemens, & par les réponses aux objections les plus fortes qu'il soit possible de faire. Tout cet appareil étoit nécessaire en 1669, tems où M. Child écrivoit : aujourd'hui cet écrivain ne trouveroit plus de contradicteurs parmi les gens instruits. La France, en particulier, sent cette vérité, & commence à agir en conséquence.

On traite dans le second chapitre du soulagement & de l'emploi des pauvres. Quoique le premier de ces devoirs intéresse essentiellement l'humanité, & le second la politique, ils sont presque généralement négligés. Les grands principes du Gouvernement sont trop connus parmi nous, pour qu'on n'y profite pas des vûes de M. Child.

Le troisiéme chapitre roule sur les compagnies de marchands ; elles sont de deux sortes : celles dont le fonds est réuni, telle que la Compagnie des Indes, & celles qui se conduisent par de certaines régles qui

ſont les mêmes pour tous ceux qui ſe font recevoir dans ces compagnies, mais qui ne font point leur commerce avec un fonds réuni. L'Auteur prétend que dans les pays où il faut élever des forts & entretenir des troupes pour faire le commerce, comme aux Indes Orientales & en Guinée, les compagnies ſont néceſſaires, & doivent faire le commerce par un fonds réuni. Il penſe que les compagnies ſont nuiſibles dans toutes les autres ſuppoſitions. Cette derniere propoſition ne peut gueres trouver de contradiction : la premiere n'eſt pas ſi évidente, & nous connoiſſons de très-habiles négocians qui penſent autrement.

L'acte de navigation fait le ſujet du quatriéme chapitre. Tout l'univers ſçait que cet acte, ouvrage du génie & de l'habileté de Cromwel, a fait la grandeur, le bonheur & l'opulence de l'Angleterre. Cette nation n'étoit pas pourtant alors dans une ſituation auſſi avantageuſe que paroît être aujourd'hui la France, pour prendre une réſolution ſi importante. Eſt-ce que ce qui a réuſſi alors ne réuſſiroit pas aujourd'hui ?

Le cinquiéme chapitre du tranſport des dettes eſt extrêmement ſage. L'Auteur voudroit qu'au lieu de vendre & d'acheter des marchandiſes par des contrats unique-

ment verbaux, comme c'est l'usage, on fit des billets sous seing-privé pour constater les dettes & la valeur des marchandises. Une loi autoriseroit le transport de ces billets d'une personne à une autre.

On prouve dans le sixiéme chapitre la nécessité d'une jurisdiction marchande. Il y a long-tems que la France jouit de cet avantage qui est immense dans le commerce. On a peine à comprendre comment les Anglois, le peuple qui jusqu'ici a le plus vû le commerce en grand, ne sont pas parvenus à sentir le besoin d'un pareil établissement, ou qu'ils n'ont pas réussi à surmonter les difficultés qui s'y opposoient.

La naturalisation des étrangers, qui fait la matiere du septiéme chapitre, a occasionné de grands troubles en Angleterre. Il n'est pas douteux qu'elle n'y fût très-utile, & M. Child en a bien vû tous les avantages; mais le peuple est peuple dans la Grande-Bretagne, quoiqu'il le soit moins qu'ailleurs, & il s'est plus conduit dans cette occasion par ce qu'il a cru son intérêt, que par son intérêt même. Aucune nation n'est dans une aussi heureuse position que la Françoise pour appeller les étrangers par une naturalisation générale: la France est le pays de l'Europe où il est

plus aisé de faire fortune, & plus commode de jouir de sa fortune.

Dans le chapitre huitiéme qui traite de la laine & des manufactures de laine, M. Child dit : » on demandera si je pense qu'il » soit avantageux au commerce général » de l'Angleterre, de laisser indifféremment à tout le monde la liberté de faire » quelle espéce de drap & d'étoffe ils voudroient, comme ils le voudroient, dans » tous les tems, dans tous les lieux qu'ils » voudroient, du poids, de la longueur & » de la largeur qu'il leur plairoit. Je réponds sans balancer, que je regarde cette » liberté comme très-avantageuse au commerce de l'Angleterre, excepté cependant pour quelques genres d'étoffes dont » le Roi & le Parlement jugeroient à propos d'établir des dépôts ou des magasins » publics, telles que les bayettes de Colchester, les sempiternelles de Norwich, » ausquelles on voudroit faire l'honneur » d'accorder un sceau public, sur la foi » duquel elles pourroient être achetées ici » & chez l'étranger comme si c'étoit sur la » foi publique & la garantie de l'Angleterre. Je voudrois que toutes les fois que » le sceau public seroit accordé & attaché » à la marchandise, cette marchandise parfaitement fabriquée, suivant son institu-

» tion, fût toujours maintenue dans une
» certaine largeur, longueur & bonté,
&c. l'opinion de M. Child mérite un examen sérieux.

L'Auteur dit dans son neuviéme chapitre tout ce qui se peut dire de mieux sur la balance du commerce. C'est un des morceaux les plus approfondis de l'ouvrage & de ceux qui seront lus plus utilement. Nous en disons autant du chapitre des colonies. Le volume est terminé par un traité du Chevalier Thomas Culpeper contre l'usure, écrit en 1621, où l'on examine les effets du prix de l'intérêt de l'argent sur le commerce & sur la culture des terres. Comme les principes de MM. Child & Culpeper sont les mêmes, on a bien fait de réunir leurs ouvrages. Le traducteur a évidemment un autre mérite que celui de bien sçavoir l'Anglois. On sent qu'il possede supérieurement le commerce : l'expression la plus simple, la plus claire & la plus juste est celle qui se présente toujours à lui.

Simon, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule, propose par souscription une Histoire générale des Provinces-Unies, par MM. D ***, ancien Maître des Requêtes, & S **, de l'Aca-

démie Impériale & de la Société royale de Londres.

Le premier & le second volume sont consacrés au récit de ce qui s'est passé depuis les tems les plus reculés jusqu'aux Comtes. Le regne des Comtes occupe les troisiéme & quatriéme tomes. Les événemens qui se sont passés depuis le commencement des troubles jusqu'à la tréve de douze ans, remplissent les cinquiéme & sixiéme tomes. Le septiéme conduit jusqu'au commencement de la guerre de 1672; & le huitiéme jusqu'à la paix d'Utrecht. Cet ouvrage qui manquoit à la République des Lettres, aura huit volumes *in*-4°. dont chacun contiendra environ quatre-vingt feuilles d'impression, c'est-à-dire au-dessus de six cens pages, & l'on ne tirera qu'un petit nombre en grand papier.

Il sera orné de cartes, tant pour la Géographie ancienne que pour la moderne, & pour les possessions de la République dans les autres parties du monde; de portraits des Comtes de Hollande, Stadhouders, & autres personnes illustres, pris sur les fameux originaux de Titien, Rubens, Van Dyck, Honthorst, Visscher, &c. de plusieurs antiquités, médailles, vignettes, &c.

Les Souscripteurs payeront d'avance,

pour le grand papier.	36 l. *Pap. ord.*	24 l.
En recevant les volumes I, II & III, en Juin 1755	27 . .	18
En recevant les volumes IV & V, en Janvier 1756 . .	27 . .	18
En recevant les volumes VI, VII & VIII, en Novembre 1756	30 . .	20
	120 l.	80 l.

L'on ne ſera reçu à ſouſcrire que juſqu'au premier Février de l'année 1755.

L'on ne tirera qu'un petit nombre d'exemplaires au-deſſus du nombre des ſouſcriptions. L'exemplaire ſe vendra à ceux qui n'auront pas ſouſcrit, 120 livres papier ordinaire.

Ceux qui n'auront pas retiré leurs exemplaires un an après que les trois derniers volumes auront été livrés au public, perdront leurs avances. C'eſt une condition expreſſe, ſans laquelle on n'auroit pas fait un ſi grand avantage aux Souſcripteurs.

La loi que nous nous ſommes impoſée de remplir à la rigueur nos engagemens avec le public, nous oblige à prendre un

terme un peu long pour la publication des trois premiers volumes. Le grand nombre de gravures dont ils sont chargés, en est une excuse suffisante.

JOURNAL du Citoyen. *A la Haye*, & se trouve chez *Jombert*, rue Dauphine, 1754.

» On donne ici, dit l'Editeur, une dis- » tribution toute simple de Paris, dans » laquelle on indique les choses qui ont » paru d'une utilité plus générale ; c'est du » gouvernement de la ville, dont on a » tâché de donner des idées assez détail- » lées pour l'utilité de chaque particulier. » Ce sont les Jurisdictions dont on a donné » un tableau le plus précis qu'il a été pos- » sible. L'Etat ecclésiastique y est considéré » sous la forme qui rentre le plus dans le » point de vûe de tout l'ouvrage ; les ins- » titutions, soit royales ou particulieres, » publiques ou privées, pour tout ce qui » peut concerner l'éducation, n'y sont pas » omises. La Finance y est accompagnée » de tous les tarifs généraux & particu- » liers qu'on a pû se procurer sur tous les » différens droits qui se levent sur les den- » rées & marchandises. Outre une idée » assez distincte du commerce intérieur » de la ville, on y a joint quelques parti- » cularités sur le change & le rapport de

» différens poids & mesures. Les Manu-
» factures, Arts & métiers y sont présen-
» tés avec des tarifs particuliers & des prix
» courans de quelques marchandises : on
» n'a pas même oublié les voitures publi-
» ques, tant par terre que par eau ; en un
» mot, on a fait toutes les recherches pos-
» sibles pour déterminer le prix de chaque
» espece de droits, de marchandise ma-
» nufacturée ou non, des dépenses sur
» tout ce qui peut concerner différens par-
» ticuliers par rapport à la vie, à l'éduca-
» tion & à l'état, &c.

Tous les objets du Journal que nous annonçons, nous ont paru bien choisis, présentés avec ordre & précision, & nécessaires ou commodes pour la plûpart des Citoyens & des étrangers. Nous ne doutons pas que cette compilation ne soit dans peu d'un usage général.

De Laguette, Imprimeur de l'Académie de Chirurgie, rue S. Jacques, vient d'imprimer *in*-4°. trois lettres de M. Dibon, Chirurgien ordinaire du Roi dans la Compagnie des Cent Suisses de la garde de Sa Majesté. Le but de ces lettres est de décrier le remede de M. de Torrès pour la guérison des maladies vénériennes, & de donner une idée avantageuse

de celui de M. Dibon. Ce parallele conduit à cette conclusion. » Je viens, dit M. Di-
» bon, de penser à un moyen que M. de
» Torrès pourroit employer pour faire va-
» loir ce remede, qu'il exalte avec tant
» d'emphase. Il devroit accepter un défi
» dont le succès le mettroit certainement
» dans la plus haute réputation. Ce seroit
» de prendre avec moi, au choix de Mé-
» decins ou de Chirurgiens, un nombre
» égal de malades dont l'état seroit bien
» caractérisé, nous les traiterions chacun
» de notre côté, sous les yeux de quelqu'un
» que ces Maîtres nommeroient à cet ef-
» fet ; on verroit qui des deux opéreroit
» plus doucement, plus sûrement & plus
» promptement. Alors s'il étoit démontré
» que M. de Torrès, en ne se servant que
» du prétendu mercure qu'il annonce,
» guérît néanmoins parfaitement ses mala-
» des, je serai le premier à reconnoître
» l'efficacité d'un remede que les connois-
» seurs regarderont toujours comme une
» chimere, tant que sa vertu ne sera pas
» confirmée par des exemples éclatans.

Experiences Phisico-méchaniques sur différens sujets, & principalement sur la lumiere & l'électricité produites par le frottement des corps ; traduites de l'An-

glois de M. Hauksbée, par feu M. de Bremond, de l'Académie royale des Sciences; revûes & mises au jour, avec un discours préliminaire des remarques & des notes, par M. Desmarest, avec des figures en taille-douce. *A Paris*, chez la veuve *Cavelier* & fils, rue S. Jacques, 1754, *in*-12, 2 vol. Nous parlerons le mois prochain de cette nouveauté qui mérite l'attention des Physiciens.

Essai sur l'éducation médicinale des enfans & sur leurs maladies. Par M. Brouzet, Médecin ordinaire du Roi, de l'Infirmerie royale & des Hôpitaux de Fontainebleau, correspondant de l'Académie royale des Sciences, & membre de l'Académie de Beziers, &c. *A Paris*, chez la veuve *Cavelier* & fils, rue S. Jacques, 1754, *in*-12, 2 vol. Cet ouvrage dont nous rendrons compte incessamment, mérite l'attention du public & l'examen des gens faits pour le juger.

Lettre sur les maladies veneriennes, dans laquelle on publie la maniere de préparer le mercure, dont la plus forte dose n'excite point de salivation. Par M. Louis, Professeur royal en Chirurgie. *A Luxembourg*; & se trouve *à Paris*, chez *Lambert*,

près de la Comédie Françoise, 1754, *in-12.* brochure de 27 pages.

Cette brochure doit être lûe avec soin par tous ceux qui font leur occupation de la santé des citoyens. Elle est de M. Louis qui sçait écrire, qui a de l'esprit, & qui possede la théorie & la pratique de son art.

Recueil d'actes & piéces concernant le commerce de divers pays de l'Europe. *A Londres*, 1754, *in-12*, 230 pag. & se trouve *à Paris*, chez *Guillin*, quai des Augustins.

Ce volume est une traduction fidele & exacte de huit discours prononcés par des Seigneurs Anglois dans la chambre des Pairs, sur la question, *lequel est le plus utile pour l'Angleterre, que le commerce qu'elle fait au Levant soit réservé à une Compagnie exclusive, ou qu'il soit libre à tout sujet Anglois d'y prendre part.* La question suffisamment discutée, est intervenu un acte du Parlement, qui rend à l'avenir le commerce dont il s'agit, libre à tous les Anglois, sans cependant supprimer la compagnie qui le fait en corps, & cet acte termine le volume.

Il paroît par le frontispice & par l'avertissement, que l'Editeur se propose de nous

donner ainsi volume par volume, toutes les piéces & actes qu'il pourra recueillir sur les différentes questions de commerce.
» Je rapporterai, dit-il, nuement les pié-
» ces & actes qui font foi de la condui-
» te des autres nations par rapport au com-
» merce. Ce ne sera pas toujours des mo-
» deles à suivre, parce que chaque pays a
» des mesures différentes à prendre relati-
» vement à sa position, à la qualité de
» son sol & au génie de ses habitans; mais
» il pourra quelquefois arriver que les
» vûes de nos voisins étendent les nôtres,
» & en ce cas là mon travail aura été bon
» à quelque chose.

Autant le commerce contribue à la richesse d'une nation, autant estimons-nous utile le projet de l'auteur du Recueil. Si par de pareils ouvrages on n'acquiert pas la réputation de bel esprit (que ces ouvrages d'ailleurs n'excluent point) on obtient assurément celle de bon patriote & de citoyen zélé, que nous ne conseillerons à personne de troquer pour la premiere.

Solution du Problême proposé dans le Mercure de France, au mois de Juin 1754.

LE Problême proposé est celui-ci :

1°. De toutes les ellipses qui passent par quatre points donnés, déterminer celle qui approche le plus du cercle, & celle qui s'en éloigne le plus.

2°. De toutes les hyperboles qui passent par quatre points donnés, déterminer celle qui approche le plus de l'hyperbole équilatere, & celle qui s'en éloigne le plus.

SOLUTION.

Soient M, N, P, Q, les quatre points donnés que je joins comme on le voit ici par les droites MN, PQ.

Je fais $MO = l$, $PO = n$, $OQ = m$, $MN = h$, sin. $MOQ = p$, cos. $MOQ = q$.

Je prends pour l'équation de la courbe cherchée l'équation suivante, . . . (S) . . . $a + by + cx + dxx + fxy + yy = 0$, dans laquelle a, b, c, d, f, sont des coëf-

ficiens indéterminés. Si on cherche les valeurs des demi-diametres conjugués qui doivent servir à la construction de la courbe dont cette équation est le lieu, on trouvera en les nommant X & Y, & regardant a, b, c, d, f, comme déterminés, on trouvera, dis-je, pour l'ellipse,

$$\begin{cases} X = \dfrac{\sqrt{(4 + 4qf + ff) \times (b^2 d - bcf + cc)}}{4d - ff} \\ Y = \sqrt{\left(\dfrac{b^2 d - bcf + c^2}{4d - ff}\right)} \end{cases}$$

Ayant calculé le sinus de l'angle que forment ces demi-diametres, on le trouvera $= \dfrac{p}{\sqrt{1 + qf + \frac{1}{4}ff}}$.

Or les diametres & le sinus de l'angle compris étant donnés, on trouve facilement la différence des axes; ainsi nommant D cette différence, on aura (T)..

$$D = 4\sqrt{\left(\dfrac{1 + qf + d - p\sqrt{4d - ff} \times}{(4d - ff)^2} \times (dbb - bcf + cc)\right)}$$

Mais la condition de passer par les quatre

points M, P, Q, N, ne laissera d'indéterminé dans l'équation (S) qu'un coefficient, lequel sera ici f.

Mettant les valeurs des autres coefficiens dans l'équation (T), & faisant pour abréger $\frac{2nn - mn}{hl - ll} = \kappa$, $n - m = r$, on aura (R)

$$D = 4\sqrt{\left(\frac{1 + qf + k - p\sqrt{4dff}}{(4d - ff)^2} \times \left(\kappa . \overline{r - fl}^2 + \kappa hf . \overline{r - fl} + \kappa^2 h^2\right)\right)}$$

On déterminera donc f par la condition qu'elle rende D, un plus grand ou un plus petit : il ne s'agit pour cela, ayant imaginé une courbe dont f soit l'abscisse, & D l'ordonnée, & qui ait pour équation l'équation (R), que de déterminer les *maxima* & *minima* d'ordonnées, ce que l'on peut faire sans le secours du calcul différentiel, ainsi que l'enseigne M. Cramer. (*Analys. des Courb. pag.* 488, *& suiv.*)

A l'égard de l'hyperbole, il sera facile de voir après cette solution, que le procédé du calcul est tout-à-fait le même, & qu'il n'y a gueres de différence que dans les signes de certains termes.

Il faut de plus observer que le problê-

me n'eſt poſſible en général pour l'ellipſe, que lorſque $ff < 4k$.

Et pour l'hyperbole, lorſque $ff > 4k$.

M. Bezout, *Maître de Mathématiques, demeurant à Paris, rue Grenier S. Lazare, après avoir ainſi réſolu le problême précédent, propoſe le ſuivant.*

PROBLEME.

De toutes les ellipſes qui paſſent par quatre points donnés, qu'on ſuppoſe être à la circonférence d'un même cercle, déterminer celle dont la ſurface eſt à celle du cercle qui paſſe par ces quatre points dans le plus grand ou le plus petit rapport, tant géométrique qu'arithmétique.

A Paris, ce 19 Juillet 1754.



Lettre de M. Closier d'Etampes, en réponse à celle de M. Mussard, insérée dans le Mercure de Mai.

MOnsieur, si j'ai tardé si long-tems à répondre à l'honneur de votre derniere, c'est que je voulois vous marquer quelque chose de positif sur l'endroit où l'on a trouvé les os de renne dont vous me parlez, & je n'ai pû m'y transporter que depuis quelques jours.

Tout ce qui me vient de vous m'est assurement fort agréable; mais votre envoi avoit encore droit de me plaire par un mérite qui lui étoit particulier. Je voudrois bien que vous ne perdissiez point tant à notre petit commerce, & vous envoyer autres choses que des miseres; mais au moins c'est tout ce que j'ai. Je suis charmé qu'elles vous ayent fourni de nouvelles preuves de ce que nous devons aux coquilles qui se trouvent si généralement répandues par tout. Tant mieux si le petit caillou n'a point été chauffé; il est mon voisin d'assez près pour que je m'intéresse à son sort. Je ne l'avois craint pour lui, que parce que j'avois cru y appercevoir des marques de feu, & que je l'ai trouvé avec

avec beaucoup d'autres dans un endroit rompu, & où il paroissoit s'être fait une éruption, à cause du mêlange & de la confusion des différentes couches de terre.

J'ai donc été vérifier vos conjectures sur cette renne, & voilà ce que j'ai remarqué. Son cadavre étoit à mi-côte sous une roche dans un lit de sable gris, d'environ trois pieds. Ce lit est recouvert d'un autre de pareille épaisseur, mais de terre rouge, surmonté lui-même d'une couche de terre végetale encore plus épaisse que ces deux premiers lits. Toutes ces couches n'ont souffert aucun dérangement, comme il seroit arrivé dans le cas que vous supposez; au contraire les couches ont conservé très-distinctement dans leur épaisseur les formes des sillons qu'ont dû leur imprimer les vagues. En outre qui a pu faire venir de la Laponie cette renne laisser ses os dans nos terres, & les confondre avec quelques os d'hippopotame, qui ont été décidés tels par Messieurs de l'Académie royale des Sciences, & qui ont été trouvés sous la même roche?

Ma lettre du mois de Janvier dernier doit assurément tout à ce qu'elle dit de vous; on est sûr du succès quand on loue un mérite connu. Souffrez donc que je

profite des avantages que me donne l'honneur de votre connoiſſance.

Je crois être entré dans votre idée au ſujet des couleurs des corps foſſiles, & n'en avoir pas parlé comme de votre ſentiment décidé : je demandois à ce ſujet vos conjectures, & je ſuis très-flaté de la promeſſe que vous me faites de me les communiquer. Il m'en coutera mon ſentiment, mais qu'importe ; je me ferai toujours gloire de le ſacrifier au vôtre. Permettez-moi ſeulement, Monſieur, que je tente de faire quelques réponſes aux obſervations que vous oppoſez à ce que j'ai hazardé ſur la couleur blanche des coquilles foſſiles.

Pour répondre à vos cinq objections, il faut préalablement étendre l'idée que j'ai donnée dans ma lettre de Janvier, & que vous combattez aujourd'hui. Je crois qu'une coquille perd ſa couleur même avant ſa pétrification, & toujours dans le ſyſtême que la couleur eſt un accident occaſionné par la modification, la ſtructure, ou façon de ſe joindre des parties intégrantes du corps coloré.

On trouve, ſur tout dans le ſable, des coquilles très-frêles & très-légeres qui ont perdu toutes leurs couleurs, ſans tenir rien de la pierre ; ce qui reſſemble plutôt à une

matiere de plâtre. Ne penseriez-vous pas que c'est chez elles un commencement de décomposition, qui affaissant les petites lames dont les angles occasionnoient la réflexion des couleurs, les fait tomber sur l'orifice des pores qu'elles bouchent, & enlevent par ce moyen à la coquille ses couleurs, & même quelque chose de son volume, puisque ses lames sont affaissées les unes sur les autres, & applaties ?

Si vous m'accordez cette conjecture, je vous réponds : 1°. dans les couches épaisses de coquilles décolorées, ou fragmens, sans mêlange d'autre matiere dont vous parlez, ce commencement de décomposition ou affaissement suffit pour opérer cette décoloration sans le secours d'aucune matiere hétérogene : de plus cette matiere hétérogene, si les coquilles sont pétrifiées, pourroit bien s'insinuer en parties imperceptibles dans les pores de ces coquilles, seuls capables de les retenir, sans s'arrêter dans les interstices de ces mêmes coquilles, trop larges pour pouvoir s'opposer à leur passage.

2°. Ces coquilles qui ont conservé quelque chose de leurs couleurs, quoique pétrifiées, peuvent l'avoir été avant de souffrir cet affaissement ou commencement de décomposition.

3°. L'eau seconde peut opérer ce même affaissement, sans enlevement ni addition de substance, ce qui n'est ici d'aucune considération, & que je ne prétends point examiner.

4°. Le volume des coquilles décolorées diminuant par cet affaissement, elles doivent aussi perdre de leur poids : ajoutez que par le commencement de décomposition elles se dépouillent des parties salines, grasses & huileuses qu'elles avoient tirées des poissons qu'elles contenoient, & perdent des sucs nutritifs qui avoient servi à leur accroissement.

5°. Enfin, ce n'est pas l'absorption de lumiere qui, dans mon idée, occasionne la couleur blanche, mais au contraire sa réflexion totale : ainsi les pores bouchés devenant des solides, & tout solide opérant cette réflexion totale, ce corps décoloré devient blanc, parce qu'à l'extérieur il est tout solide.

Voilà sur quoi je vous prie instamment, Monsieur, de vouloir me donner vos décisions dans votre premiere lettre, afin de me déterminer, parce que vous voyez que je n'avance ici que des peut-être, que vous pouvez fixer sans appel.

On ne peut rien de mieux imaginé & de plus conséquent que votre idée sur le bois

pétrifié ; elle m'a satisfait entierement par la facilité qu'elle me donne d'expliquer les différences du bois naturel à celui qui est transformé en pierre : je crois cependant avoir fait une observation que je vous prie d'approfondir. J'ai crû voir que les parties les moins denses & les plus poreuses du bois naturel, comme l'aubier & l'écorce, ont aussi dans la pétrification moins de densité & plus de porosité : ce qui iroit contre votre système ; & même les endroits vermoulus dans le bois naturel m'ont paru très-remarquables par la moindre consistance de leur pétrification. On distingue encore, en examinant les choses avec attention, que les interstices des cercles concentriques des séves qui étoient dans le bois naturel, les parties les moins denses & les plus poreuses le sont encore après le changement de ce même bois en pierre.

Je vous réitere, Monsieur, combien je suis flaté d'un commerce qui m'est si avantageux ; car outre ce que j'y gagne par les lumieres qu'il me communique, il me procure encore la satisfaction de pouvoir vous renouveller les assurances de mon respect & de ma parfaite consideration. J'ai l'honneur d'être, &c.

Clozier.

Lettre de M. Toussaint à l'Auteur du Mercure.

MOnsieur, comme je m'étois en quelque façon engagé avec le public, en consentant que vous annonçassiez dans votre volume de Mai, que j'allois desormais diriger l'édition du *Journal étranger* ; je me flate que vous voudrez bien concourir à me dégager, en insérant dans votre volume de Septembre la présente déclaration, par laquelle je vous informe que de bonnes raisons m'ont déterminé à abandonner ce travail. Si vous me demandez, Monsieur, quelles sont ces raisons, en en supprimant beaucoup que le public n'a pas besoin de sçavoir, je vous répondrai simplement, que l'engagement que je contractois, faisoit supposer qu'on me fourniroit une quantité suffisante de bons matériaux, ou qu'on me laisseroit au moins prendre des mesures pour m'en procurer, mais qu'on n'a fait ni l'un ni l'autre : que je devois être le maître d'employer ou de n'employer pas les extraits qu'on me remettroit, suivant que je les jugerois propres à faire la fortune du Journal, ou à y nuire, & que je ne l'ai pas été : qu'on y a fait entrer des morceaux que j'étois

d'avis qu'on rejettât, & qu'on en a rejetté que j'exigeois qu'on employât : qu'on s'est même plaint que j'en réformasse qui avoient besoin de réforme : qu'en un mot si j'avois déféré aux vûes de mes contradicteurs, j'aurois été plutôt le Gagiste que l'Editeur du Journal.

REFLEXIONS sur l'Alphabet & sur la Langue dont on se servoit autrefois à Palmyre. Par M. l'Abbé Barthelemi, de l'Académie royale des Inscriptions & Belles Lettres, Garde du Cabinet des Médailles du Roi. *A Paris*, chez *Guerin* & *Delatour*, 1754. *in*-4°. pag. 32.

La découverte & la description des ruines de Palmyre ont fait beaucoup d'honneur aux Anglois, nation sçavante, riche & généreuse. M. l'Abbé Barthelemi fait partager à la France la gloire de cette entreprise. Ses réflexions sont plus que des conjectures, & peuvent passer pour des démonstrations; elles ne sont pas susceptibles d'extrait. Il faut voir le mémoire entier; on le lira avec plaisir & avec fruit.

LE grand procès de la quadrature du cercle est en état d'être jugé. M. le Chevalier de Causans vient de publier sa Démonstration. C'est un *in*-4°. de 22 pages,

avec cinq figures. Il l'adresse aux hommes. Ceux d'entr'eux qui sont profonds dans ces matieres, examineront sans doute avec empressement & prononceront avec équité.

Lettre de M. de Torrès, Médecin de S. A. S. Mgr le Duc d'Orleans, &c. à M. Falconet, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin Consultant du Roi, de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.

MOnsieur, à qui puis-je mieux adresser les nouvelles preuves de la supériorité de ma méthode qu'au Médecin aussi éclairé qu'intégre, qui en a été si souvent témoin ? Vous en avez suivi, Monsieur, l'administration avec une attention qui n'appartient qu'aux cœurs vraiment citoyens. Vous en avez examiné les effets avec cette sagacité qui caractérise un esprit observateur. Vous les avez scellés de votre suffrage, avec une candeur qui montre combien vous êtes supérieur aux cris de la jalousie, de la prévention ou de la haine. Voilà, Monsieur, mes titres pour demander votre témoignage devant toute l'Europe, sur un fait encore plus intéressant pour le public que pour moi. Je

me flate que vous ferez aussi charmé de rendre justice à la vérité que vous avez été empressé à la connoître.

Vous avez vû sans doute, Monsieur, les Brochures qui ont paru depuis peu, dont les unes attaquent la bonté de ma découverte, & les autres sa supériorité. Comme c'est une question de fait, pour réponse unique aux premieres, j'opposerai mes succès. Les auteurs des secondes ne trouveront pas mauvais que j'annonce toujours ma méthode comme préférable, jusqu'à ce qu'on lui en ait opposé une autre qui guérisse aussi sûrement & aussi promptement.

Je ne vous rappellerai pas, Monsieur, tous les succès que j'ai eus sous vos yeux sur des malades desespérés ; je ne rapporterai que quelques-uns de ceux qui vous ont paru les plus étonnans. D'ailleurs les cures frappantes que j'ai faites sur quatre personnes de l'Art qui ont voulu les rendre publiques elles-mêmes, vous ont donné la plus haute idée de ma méthode. Je me bornerai donc en ce moment à prouver qu'elle guérit efficacement les dartres, les rhumatismes, les sciatiques, &c.

Il suffiroit de publier ce que vous avez vû, Monsieur, pour que le plus incrédule renonçât à ses doutes ; cela suffiroit aussi

pour réfuter les calomnies d'un Ecrivain ſuſpect, qui prétend que j'en impoſe au public en étendant l'uſage de mon ſpécifique à des maladies pour leſquelles le mercure n'a aucune vertu. Mais peut-on m'accuſer que j'aie cité dans mes écrits des obſervations qui ſemblent dictées par l'intérêt ? Toutes celles que je rapporte ſont atteſtées par les plus célébres Médecins & Chirurgiens de Paris. C'eſt donc à eux en quelque ſorte à me défendre de cette accuſation ; elle les attaque, elle les bleſſe autant que moi.

Vous ſçavez, Monſieur, combien les veroles mal guéries ou palliées engendrent de maladies différentes ; elles traînent ſouvent à leur ſuite des rhumatiſmes, des ſciatiques, des dartres, &c. d'autant plus funeſtes, qu'elles réſiſtent pour la plûpart aux méthodes connues d'employer le mercure ; ou parce que n'étant pas aſſez purifié il n'eſt pas aſſez diviſé pour pénétrer juſqu'aux dernieres ramifications des vaiſſeaux, ſur tout dans les maladies de la peau ; ou parce qu'à cauſe de la ſalivation, ſi rédoutable à tant d'égards, on ne peut adminiſtrer au malade une aſſez grande doſe de ce minéral précieux, pour détruire toutes les concrétions que le virus a formées. De là vient que les dartres cau-

ſées par l'épaiſſiſſement & l'âcreté de la lymphe qui ſéjourne dans les vaiſſeaux capillaires de la peau & qui les ronge peu à peu, font de jour en jour de tels progrès, que malgré tous les remedes uſités, elles ſe répandent ſur toute la ſurface du corps, & ſe changent enfin en une eſpece de lépre. Il eſt aſſez clair par la nature de ce mal, qu'on ne doit alors attendre des effets ſalutaires que d'une méthode telle que la mienne. Auſſi ai-je ſauvé des malades qui avoient depuis long-tems deſeſpéré de leur guériſon. Liſez, je vous prie, Monſieur, les détails ſuivans. Le malade y parle lui-même, & ſon témoignage, quoique ſuffiſant, eſt garanti par les noms les plus reſpectables de la Faculté.

» Je ſuis âgé de cinquante-ſept ans, il » y en a ſeize que je fus atteint d'un ch... » & d'une gon .... cordée. Je m'adreſſai à » M..... Maître Chirurgien, qui me fit » paſſer par le grand remede. Je ſalivai » pendant trente-un jours, d'une maniere » ſi forte, que je perdis preſque toutes » mes dents. Six mois après j'eus le cha- » grin de voir reparoître le ch..... à la » même place, ſans que j'y euſſe donné de » ma part la plus légere occaſion. Je fus » en même tems attaqué de douleurs ſi vives, que je pouvois à peine dor-

» mir deux heures, au point que j'aimois
» mieux geler de froid pendant l'hyver de
» 1740, que d'être exposé à des douleurs
» si vives, en me tenant chaudement dans
» mon lit. Je m'adressai à un autre Maître
» Chirurgien... qui entreprit de me guérir
» par des bols mercuriels & des tisanes
» sudorifiques. Les douleurs diminuerent,
» mais mon dos se couvrit peu à peu de
» boutons dartreux, qui se sont étendus
» dans la suite jusqu'aux jambes. J'ai em-
» ployé toutes sortes de remedes pour les
» faire disparoître; & malgré l'horreur
» que j'avois pour le mercure dès la pre-
» miere fois que j'en fis usage, j'ai en-
» core passé deux fois par le grand remede,
» dans la vûe de diminuer au moins la de-
» mangeaison qui m'empêchoit toujours
» de reposer; mais les dartres ne faisoient
» que changer de place; attaquées dans un
» endroit elles reparoissoient dans un au-
» tre, jusqu'à ce qu'ayant négligé pour
» un tems l'application infructueuse des
» topiques, mon corps s'en est trouvé
» presque tout-à-fait couvert. Tant de
» souffrances m'avoient si fort affoibli que
» je pouvois à peine marcher. Un de mes
» amis m'adressa à M. de Torrès, qui ne
» voulut se charger de moi qu'après avoir
» fait constater mon état par MM. Falco-

» net, Vernage & le Thieullier, Docteurs-
» Régens de la Faculté de Paris, & par M.
» Fernandez, membre de l'Académie roya-
» le de Chirurgie, &c.

» J'ai fait usage de la méthode du Doc-
» teur Torrès. J'ai sué abondamment, &
» ma sueur étoit très fétide. Je n'ai point
» éprouvé de salivation ; bien loin de là
» toutes les fois que ce Médecin s'apper-
» cevoit que les grandes doses de mercu-
» re qu'il m'administroit, rendoient mes
» gencives un peu sensibles, au lieu d'en
» suspendre l'usage il en augmentoit sur
» le champ la dose, & ma bouche recou-
» vroit sa premiere fraîcheur, ce que j'ob-
» servai trois fois comme un phénomene
» singulier.

» En un mot, toutes mes dartres ont en-
» tierement disparu. Mon corps est aussi
» net que si je n'avois jamais eu un seul
» bouton ; & il est remarquable que M. de
» Torrès ne m'a jamais fait appliquer de
» sa pommade mercurielle sur les dar-
» tres, ce qui me fait croire que le prin-
» cipe du mal est entierement emporté ;
» car n'est-il pas évident que la nature n'a
» point été forcée, mais seulement aidée
» par le remede qui a dissipé toutes mes
» douleurs, m'a redonné des forces &
» mon premier embonpoint, ce que je
» certifie comme très-vrai.

Nous soussignés, Docteurs-Régens de » la Faculté de Médecine de Paris, certi- » fions avoir vû le malade dont la relation » est ci-dessus, attaqué de tous les symp- » tômes qui y sont mentionnés, & qu'a- » près l'avoir examiné plusieurs fois dans » le cours du traitement, nous l'avons vû » à la fin dudit traitement parfaitement » guéri, au moyen de la préparation de » mercure que M. de Torrès lui a admi- » nistrée, sans que le malade ait jamais » salivé. *A Paris*, ce 5 *Mars* 1754.

Falconet, *Médecin consultant du Roi.* Le Thieullier l'aîné. M. D. P.
Vernage. Fernandez.

Voici encore, Monsieur, une autre observation qui vous convaincra également de l'efficacité du remede qui m'est particulier sur les maladies de la peau. Une Dame de qualité, âgée d'environ quarante ans, étoit attaquée depuis dix ans de dartres vives aux cuisses. Elle avoit fait avec le dernier soin tous les remedes que lui avoient conseillés les plus grands Maîtres de l'Art; elle avoit même passé deux fois par le grand remede. Tout ayant été inutile, elle mit en usage les secours qui lui furent prescrits par un grand nombre de charlatans; mais son mal, loin de dimi-

nuer, devint si opiniâtre, que la malade pouvoit à peine dormir trois heures par nuit, sans avoir auparavant arraché presque entierement la peau de ses cuisses, tant la demangeaison étoit devenue insupportable, sur tout pendant qu'elle restoit au lit. Je me chargeai de la guérir, & en peu de tems je la rétablis si parfaitement, qu'elle jouit d'une très-bonne santé depuis dix mois qu'elle a quitté les remedes. M. le Docteur Sanchez, ci-devant premier Médecin de l'Impératrice de Russie, &c. s'est fait un plaisir d'être témoin de cette cure. Voici son témoignage.

» Je soussigné, &c. certifie que M. » de Torrès a guéri sous mes yeux une » Dame attaquée depuis dix ans de dar- » tres vives qui avoient résisté à tous les » remedes qu'on estime les plus efficaces. » Je certifie de plus que la malade n'a ja- » mais salivé, & que M. de Torrès ne » lui a jamais fait frotter de son onguent » mercuriel que les endroits sains, ce qui » m'a beaucoup surpris. *A Paris, ce* 20 » *Février* 1754.

R. Sanchez.

Le fait suivant feroit seul capable de convaincre le plus incrédule de l'efficacité de ma méthode pour guérir les dartres les plus rebelles. Je ne retrancherai rien du

bel exposé que le malade fait lui-même de sa triste situation, d'autant plus que c'est un homme dont vous connoissez les ouvrages & les talens.

» Il y a vingt ans (j'en ai à présent » trente-huit), qu'après avoir affronté les » dangers qui résultent des combats amou- » reux, il me survint des porreaux & des » petits ch.... Je lavai le gland avec des » eaux spiritueuses, jusqu'à ce que les- » dits accidens furent dissipés. J'étois alors » dans l'isle de Saint-Domingue; ainsi le » mal fut puisé dans la source même. Il » eut le tems de jetter de profondes raci- » nes, & ma santé vigoureuse sembla ne » servir qu'à le couvrir pendant quelques » années pour le laisser paroître ensuite » avec plus de violence.

» En effet, ma poitrine commença à se » parsemer de boutons dartreux, & la ra- » cine de mes cheveux n'en fut pas exem- » te. Enfin le mal se manifesta sous la for- » me de vraies dartres vives; elles gagne- » rent terrein tous les jours, se répandi- » rent sur tout mon corps, m'attaquerent » la tête & me couvrirent presque entie- » rement les bras & les cuisses. Un Chi- » rurgien de mes amis qui remarquoit auf- » si-bien que moi l'inutilité des remedes » que plusieurs de ses confreres m'avoient

» conseillés, me détermina à faire usage » du mercure.

» Je fus traité méthodiquement, en » éprouvant toutes les horreurs de la sa- » livation. Le succès le plus grand en ap- » parence suivit ce traitement. Ma peau » devint nette, à quelques traces près, que » le tems devoit, dit-on, bientôt effacer, » du moins je l'esperai. Je fus trompé dans » mon attente. Peu de tems après les dar- » tres reparurent avec tant de violence, » qu'elles s'étendirent en moins d'un mois » par tout mon corps, & se présenterent » enfin sous la forme de ce cercle lépreux, » qui caractérise le dernier période des » maladies de la peau, pour me servir de » l'expression de l'oracle de la Chirurgie » Françoise, M. Morand, qui a été témoin » de ma guérison; la suppuration s'y éta- » blit constamment, & la surface de mon » corps ne fut plus qu'un ulcere.

» J'invoquai les lumieres de la Faculté » de Montpellier. Le résultat de la con- » sultation fut de revenir au grand reme- » de, précédé de cinquante bains. Ce re- » mede n'avoit été pour moi qu'un pallia- » tif; je ne me déterminai qu'avec défian- » ce. La réputation de M. de Torrès me » conduisit chez lui. Il me fit administrer » vingt-deux frictions de sa pommade.

» Je suis si disposé à saliver que la plus » légere dose de mercure m'occasionne un » abondant ptyalisme. Je n'ai pas salivé » cependant. Il est vrai qu'aussi-tôt que ma » bouche étoit un peu échauffée par les » doses de l'onguent avec lequel le Doc- » teur Torrès me faisoit frotter, il en dou- » bloit ou en triploit la quantité, & » tous les accidens qui annonçoient une » violente salivation disparoissoient. Des » sueurs abondantes & d'une fort mauvaise » odeur seconderent les vûes que ce Mé- » decin s'étoit proposées pour me guérir. » Mon corps s'est pelé comme celui d'un » serpent, & ma peau est devenue aussi » saine que si je n'y avois jamais eu de » mal. Ce qui m'étonne beaucoup, c'est » que malgré mes instances, jamais M. de » Torrès ne voulut appliquer de sa pomma- » de sur les parties affectées. Je me porte » parfaitement bien, & je rends très-vo- » lontiers ce témoignage à la vérité. *A* » *Paris, ce* 27 *Décembre* 1753.

» Je soussigné, Maître en Chirurgie, » &c. certifie avoir vû chez M. de Torrès » un malade qui avoit le corps couvert » de dartres blanches fort épaisses, & qui » commençoit à user de son remede par- » ticulier. J'ai revû ce même malade à la » fin du traitement, & l'ai trouvé bien

» guéri. *A Paris, ce 27 Décembre* 1753.
Morand.

J'allois vous rapporter, Monsieur, d'autres observations aussi intéressantes & qui ne laisseroient pas le moindre doute sur l'efficacité de ma méthode pour emporter ces sortes de maux ; mais j'aime mieux qu'il y ait encore des incrédules de gayeté de cœur, que de vous ennuyer par des faits trop uniformes, & dont vous avez été témoin vous-même. Je me contenterai de remarquer en passant que cette pommade dont vous avez entendu dire souvent qu'elle ne faisoit pas saliver, parce qu'il n'y avoit que de la graisse mêlée avec de la poudre d'ardoise, a été assez efficace pour guérir dix-neuf malades attaqués de dartres, qui avoient résisté à toutes les méthodes connues. Je remarquerai encore que cette même pommade qu'on s'est tant efforcé à décrier, guérit d'une maniere bien singuliere, puisque je n'en applique jamais sur les parties affectées ; ainsi elle fait plus que la pommade mercurielle ordinaire, qui n'emporte pas ces maux, même en l'y appliquant dessus.

Je continuerois à vous exposer, Monsieur, d'autres faits qui prouvent incontestablement que ma méthode est aussi propre pour la cure radicale des maux véné-

riens que pour celle des rhumatiſmes, ſciatiques, &c. Les ſuccès que j'ai eus ſous les yeux de deux de vos confreres, auſſi recommandables par leur probité que par leur ſçavoir, juſtifieroient ce que j'avance. Mais comme je crains de fatiguer votre attention par un grand nombre de détails, j'ai choiſi les deux cas ſuivans, comme les plus récens, dans une liſte d'obſervations que je me propoſe de rendre publique, toutes atteſtées par les perſonnes de l'Art les plus habiles.

Voici, Monſieur, l'expoſé qu'un malade fit à M. Buſſon, Médecin, dont tout le monde connoît l'eſprit & les talens.

» J'ai quarante-cinq ans, & il y en a » près de trente que je me conduis de fa» çon à ne me laiſſer aucun doute ſur la » malheureuſe certitude d'être actuelle» ment attaqué de la verole. J'ai eu dans » cet intervalle de tems pluſieurs gon .... » dont les unes ont été traitées méthodi» quement, mais le plus grand nombre » l'a été mal. J'ai eu ſur tout depuis ſept » à huit ans pluſieurs fois des ch .... ſoit » au gland, ſoit au prépuce, ainſi que des » porreaux; je me ſuis contenté de brûler » les premiers avec le vitriol, & de cou» per les ſeconds quand ils m'incommo» doient trop. J'ai paſſé à la vérité par les

» remedes il y a trois ans, mais il faut
» que le traitement ait été défectueux,
» puisque les ch .... & les autres accidens
» revinrent après tout comme auparavant.
» Il s'y en est joint d'autres depuis que j'ai
» mérités de nouveau ; ils sont de nature
» à me corriger à perpétuité, si je suis
» assez heureux pour en être délivré.

» Voici donc mon état actuel, tel qu'il
» est au commencement de Mai 1754.
» J'ai des porreaux répandus en différens
» endroits du gland ; j'ai les amigdales
» ulcérées par deux ch .... qui m'incom-
» modent depuis long-tems ; il m'en sur-
» vient d'autres de tems en tems en diffé-
» rens endroits de la bouche, mais qui sont
» moins opiniâtres. Je ne dors point, par-
» ce que je suis tourmenté la nuit par des
» douleurs à la tête & au milieu des os
» des bras & des jambes ; mais ce qui
» m'afflige plus que tout le reste, est une
» douleur qui s'étend depuis la hanche
» droite jusqu'à l'extrêmité du pied du
» même côté, qui a commencé à se faire
» sentir il y a six mois, & qui a augmen-
» té au point de ne pas me permettre de
» marcher ni de me tenir droit ; de sorte
» que la douleur & la foiblesse de cette
» partie, ou me font tomber, ou m'obli-
» gent à me plier en deux quand je veux

» me soutenir plus de deux minutes sur » mes jambes. Je ne doute aucunement » que ce triste état ne soit une suite de » mes erreurs passées ; je m'arrête d'autant » plus à cette idée, qu'elle me laisse plus » d'espérance de guérison.

Votre sçavant confrere M. Busson va vous apprendre, Monsieur, de quelle maniere je suis vènu à bout de rendre une très-bonne santé au malade en question.

» Je soussigné Docteur-Régent de la » Faculté de Médecine en l'Université de » Paris, certifie avoir vû au commence- » ment du mois de Mai dernier le mala- » de dans l'état ci-dessus exposé ; & qu'au » moyen d'un traitement conduit par M. » de Torrès, qui a duré cinq semaines, » que j'ai suivi exactement, & pendant » lequel il n'a fait usage que des frictions » de deux jours l'un avec la pommade » mercurielle qui lui est propre, sans » avoir excité aucune salivation, tous les » accidens ont disparu absolument, & le » malade s'est trouvé au bout de ce tems » parfaitement guéri. *A Paris, le 30 Juin* » 1754.

Busson, D. M. P.

Cet habile Médecin expose d'une maniere si nette tout ce qu'il a remarqué au sujet de mon remede, que je suis tenté de

rapporter dans la ſuite toutes les obſervations que j'ai faites ſous ſes yeux. Par là on apprendroit que les rhumatiſmes & les gon.... ont cédé entierement aux frictions abondantes de ma pommade mercurielle. Mais comme je ne voudrois pas détailler les ſuccès dont M. Buſſon a été témoin, ſans y ajouter ceux que M. Sanchez, premier Médecin de l'Impératrice de Ruſſie, a vûs lui-même, je me détermine à les publier dans un autre Recueil, crainte de fatiguer votre attention. Je terminerai cette lettre par l'obſervation ſuivante.

Un homme âgé de 25 ans & qui avoit gagné pluſieurs ch.... dont l'un avoit rongé le filet, s'adreſſa à M.... Maître Chirurgien, qui le mit à l'uſage des remedes ordinaires; mais ſon mal augmentant tous les jours, il lui ſurvint un phimoſis des plus conſidérables, accompagné d'une violente inflammation, qui étant arrivée à ſon dernier période, fut terminée par la gangrene, qui affecta non-ſeulement le prépuce, mais auſſi les membranes qui recouvrent les corps caverneux. Le malade ſe voyant dans ce triſte état, s'adreſſa à moi. Je vis du premier coup d'œil que cet homme étoit menacé de perdre les parties naturelles, & même la

vie, si je n'arrêtois les progrès de la gangrene. Pour cet effet, je priai M. Dieuzaide de faire de profondes scarifications; ensuite je fis administrer une friction avec une once de ma pommade mercurielle; je fis continuer tous les jours les mêmes frictions avec environ six gros de cette même pommade, & au bout de douze jours le malade fut parfaitement guéri, & eut l'avantage de conserver les parties naturelles, qu'il auroit infailliblement perdues sans l'efficacité singuliere de ma découverte.

Quoique M. de la Virotte, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, ait été souvent témoin des cures frappantes que j'ai opérées sous ses yeux, celle que je viens de vous exposer, Monsieur, le remplit d'admiration. Comme je ne prétends pas qu'on croye mes succès sur ma parole, je rapporte fort volontiers le témoignage de ce sçavant Médecin.

» Je soussigné Docteur-Régent de la » Faculté de Médecine de Paris, &c. certifie avoir vû le malade en question attaqué des symptomes fâcheux détaillés » ci-dessus, je l'ai trouvé au bout de quinze jours parfaitement bien rétabli, au » moyen de la méthode de M. de Torrès. *A* » *Paris, ce 24 Décembre* 1753. *La Virotte.*

Il

Il me paroît qu'après des faits pareils, j'ai droit de conclure que ma méthode est la plus efficace, la plus prompte & la plus commode de celles qu'on connoît jusqu'à présent. J'ai déja convaincu de cette vérité les plus célébres Médecins & Chirurgiens de Paris. Je suis sûr d'en convaincre tous ceux qui voudront me suivre, comme je les y invite, dans le traitement de quelques malades abandonnés. Après cela, je puis, ce me semble, laisser parler la jalousie & la prévention. Votre suffrage, Monsieur, suffiroit pour réduire mes ennemis au silence.

J'ai l'honneur d'être, &c.

De Torrès.

BEAUX ARTS.

LA *Pourvoyeuse Flamande*, de Vanik, vient d'être gravée par Marie-Magdeleine Igonnet, éleve de M. l'Epicié, Secrétaire de l'Académie de Peinture. On trouve cette estampe *à Paris*, chez Mlle *Bourguet* & MM. *Igonnet*, place Dauphine; & chez M. *Surugue*, Graveur du Roi, rue des Noyers, vis-à-vis les murs de S. Yves.

M. Buache vient de présenter à Monseigneur le Dauphin, pour servir à l'instruction de M. le Duc de Bourgogne, une

carte générale pour servir à l'intelligence de l'Histoire Sainte, principalement par rapport à ses premiers âges. Il a joint à cette carte un mémoire pour s'en servir, qui est très-bien, & que les parens zélés pour l'instruction de leurs enfans doivent se procurer.

REFUTATION suivie & détaillée des principes de M. Rousseau, de Geneve, touchant la Musique Françoise; adressée à lui-même en réponse à sa lettre. *A Paris*, chez *Chaubert*, quai des Augustins; & *Hochereau*, quai de Conti.

LE sieur le Rouge, Ingénieur, Géographe du Roi, rue des Augustins, vient de réimprimer son recueil des siéges & batailles pour servir à l'Histoire des guerres de 1741; afin de completer ce volume, l'on y a ajouté les attaques de l'Ecluse, de S. Guislain, de Lille, du Fort de la Croix, de Charleroy, Sas de Gand, Axel, Philippine, Hulst, l'affaire de Mellé, la bataille de Kesselsdorff, 53 feuilles, grand *in-folio*, prix 24 liv. broché.

GAILLARD, rue S. Jacques, au-dessus des Jacobins, vient de graver deux estampes tout-à-fait agréables, d'après M. Eisen. La premiere est intitulée l'*Accord*

de mariage ; & la seconde, le *Bouquet*. Ce sont deux actions communes, mais bien rendues par le Peintre & par le Graveur.

MOYREAU, Graveur du Roi, & de l'Académie royale de Peinture & Sculpture, vient de mettre au jour une nouvelle Estampe qu'il a gravée d'après Philippe Wouwermens. Elle représente le quartier des Vivandiers. Le Tableau original est au cabinet de M. le B*** D***. C'est le numero 77 de la suite de M. Moyreau. Sa demeure est rue des Mathurins, la quatriéme porte cochere à gauche, en entrant par la rue de la Harpe.

Sur le Neptune François, dont les planches ont été remises au dépôt des cartes & plans de la Marine, 1754.

Le Neptune François, ouvrage connu & estimé de toutes les nations de l'Europe, étoit depuis très-long-tems perdu pour le public. Enseveli dès le commencement de ce siécle parmi les effets d'une succession, on avoit en vain tenté de l'en tirer pour le rendre à l'empressement des Navigateurs, qui connoissant tout son prix, en recherchoient les exemplaires qui devenoient de jour en jour & plus rares & plus chers.

Le ministere de la Marine en a fait l'acquisition, & en a remis les planches au dépôt des cartes & plans de la Marine.

Ce recueil composé de vingt-neuf cartes, avoit été publié en 1693, par M. Sauveur, Maître de Mathématique des Enfans de France, de l'Académie royale des Sciences; & par le sieur Pene, Ingénieur, Géographe de Sa Majesté. Ils n'en étoient en quelque façon que les Editeurs. M. de Chazelles & de la Voye, Ingénieurs de la Marine, y eurent la plus grande part.

Quoique ce recueil fût un des plus beaux & des meilleurs que l'on eût en ce genre, il étoit par sa nature susceptible de corrections & d'améliorations, ausquelles on ne pouvoit parvenir que par la suite des tems. D'ailleurs l'espece d'oubli dans lequel il étoit tombé & le peu de soin qu'on avoit eu des planches, exigeoient des réparations assez considérables; outre cela, deux des principales planches étoient perdues.

Ces deux objets également importans ont engagé le Ministre à charger M. Bellin, *

* M. Bellin, Ingénieur de la Marine, Censeur Royal, de l'Académie de Marine, de la Société royale de Londres, attaché depuis très-long-tems au dépôt des cartes & plans de la Marine, & Auteur de ces belles cartes réduites, si recherchées des Navigateurs, ausquelles il continue de travailler.

de remplacer les deux planches perdues, & de faire sur tout l'ouvrage les additions & les corrections qu'il croiroit nécessaires, & qu'il jugeroit convenables pour le bien du service.

C'est ce que cet Ingénieur a exécuté avec l'attention & l'exactitude qui caractérisent tous ses ouvrages. Il a joint à la nouvelle édition du Neptune François un mémoire sur l'ouvrage en général, pour en faire connoître tout le mérite; mais en même tems il y a joint un examen critique de chaque carte en particulier, dans lequel il rend compte des additions & des corrections qui étoient indispensables, & qui sans rien changer au fond de l'ouvrage, le rendent beaucoup plus utile à la navigation. On trouve à la fin de ce mémoire l'approbation de l'Académie de Marine établie à Brest, à laquelle M. Bellin l'a communiqué avant que de le mettre au jour. Une telle approbation est l'éloge le plus digne qu'on puisse faire d'un pareil travail.

Le Sr Saint-Pée, Maître en Chirurgie, habitant au quartier de la Rivière salée, isle de la Martinique, a trouvé le secret de faire de l'indigo avec une plante différente de celle dont on s'est servi jusqu'à présent.

Cette nouvelle plante n'est point sujette aux chenilles, & les grandes pluyes n'en font point tomber les feuilles; deux inconvéniens ordinaires à l'ancienne plante & qui ruinent ceux qui la cultivent, puisque l'on tire l'indigo de ces feuilles. Le Sr de Saint-Pée en a tiré de parfait de la plante qu'il a découverte. Il a présenté de cet indigo à M. de Bomparre, Gouverneur général, & à M. d'Hurson, Intendant des isles du Vent, qui l'ont trouvé parfaitement beau. Le Sr la Butte, Officier de Milice, encouragé par l'exemple du Sieur de Saint-Pée, a cultivé cette nouvelle plante & en a fait de fort bel indigo. Sa beauté égale celui de Saint Domingue, & le sieur Saint-Pée espere même qu'il le surpassera. Les nouvelles découvertes se perfectionnent avec le tems par des expériences réïtérées. C'est ce que continue de faire le Sr de Saint-Pée.

Manufacture de couleurs fines, établie à l'Hôtel de Guise au Temple, par privilege du Roi.

Le Sr de Wouters, occupé depuis longtems à la recherche de tout ce qui peut être utile au progrès & à l'honneur d'un art qu'il chérit, persuadé que le dépérif-

ſement ſi ſubit des tableaux ne peut provenir que de la mauvaiſe qualité des matieres qu'on employe d'ordinaire, a cru trouver les cauſes de cette variation dans les couleurs terreſtres, les blancs & les huiles graſſes : en effet, les couleurs naturelles ſont chargées d'une infinité de parties ſabloneuſes & non colorantes, très-nuiſibles à la permanence des couleurs & capables de détruire les couleurs fines auſquelles elles ſont jointes. C'eſt dans ce deſſein qu'il a eſſayé avec ſuccès de dépouiller ce qu'on appelle les groſſes couleurs de leur terreſtréité, & de les rendre par ce moyen permanentes, tranſparentes, & propres à glacer.

Le blanc de plomb lui ayant paru très-contraire à la permanence des couleurs auſquelles il eſt joint par la quantité de parties mercurielles qu'il renferme, & par le penchant inſurmontable qu'il a à pouſſer en noir, il lui en a ſubſtitué un qu'il nomme blanc des Carmes, & qui eſt extrêmement pur. La même cauſe qui ſubſiſtoit dans les huiles graſſes, qui ſont auſſi chargées de beaucoup de plomb, l'a engagé à chercher dans les végétaux une ſubſtance qui eût les mêmes propriétés que les huiles ordinaires ; & ils lui en ont fourni une blanche, ſimple & deſſicative,

incapable d'altérer les couleurs.

L'outre-mer d'argent plus brillant que l'outre-mer de *lapis lazuli*, aussi permanent, & qui de plus a l'avantage d'être bien inférieur par le prix, puisque l'outre-mer de *lapis* est à cent quatre-vingt livres l'once, & qu'il peut donner la premiere nuance de l'outre-mer d'argent à quarante-huit livres l'once, & la seconde à trente livres, est encore le fruit de ses veilles & de son amour pour la peinture.

Les couleurs fines ne lui ont pas paru à négliger; il a raffiné les laques au point qu'il en a jusqu'à douze livres l'once.

Il fait aussi du stil de grain jaune de quatre nuances au-dessus du plus beau qui soit sorti de Troyes. Il a mis aussi la derniere main à son carmin, qu'il a rendu propre à être employé à l'huile, même dans les chairs, le mêlange qu'on fait d'ordinaire de laque & de cinabre lui ayant paru incapable de permanence.

Il espere que l'amour que les Artistes ont pour leurs ouvrages, le dédommagera des dépenses considérables qu'il a été obligé de faire, & qu'ils ne regarderont pas à une modique augmentation lorsqu'il s'agira de l'immortalité.

Au reste il a toutes les couleurs ordinaires pour ceux qui seroient arrêtés par

le prix, elles sont même plus belles & à meilleur compte qu'on ne les trouve communément.

Il donne aux personnes connues toute facilité dans le payement.

Lettre d'un Horloger de Province.

A Bien considerer, Monsieur, la nature & les effets des échappemens, a-t-on pû raisonnablement dire que le choix en fût indifférent ? J'applaudirois volontiers à la hardiesse de cette nouvelle proposition si nos opérations en Horlogerie pouvoient répondre en égalités parfaites à la justesse de la théorie : je m'explique.

Les propriétés générales des échappemens sont de suspendre & de ralentir les mouvemens circulaires des roues, afin de prolonger la durée de leurs révolutions (il est ici question des échappemens de pendules seulement ; je me réserve de parler de ceux de montres dans un autre tems). Les propriétés connues du pendule sont d'osciller en tems égaux, s'il le fait seul & indépendamment de causes étrangeres quelconques : un pendule en mouvement tend de lui-même à son repos ; il est donc nécessaire pour l'entretenir en mouvement, de lui en restituer à mesure & autant qu'il en perd. Il n'a pas pour propriété d'être insensible aux différentes forces qui lui sont communiquées en restitution ; donc pour entretenir le pendule dans un mouvement égal, il lui faut de la restitution, & qu'elle soit égale. C'est dans cette égalité que consiste la difficulté de l'exécution, elle n'est même possible que par une construction nouvelle de l'échappement.

Il est inutile de vous rappeller ici, Monsieur, les motifs qui ont engagé nos plus grands Maîtres à chercher des propriétés de compensations dans les échappemens ; s'il étoit possible de donner à chaque rouage encore plus de perfection que celle dont pourroit être capable le plus habile ouvrier, on se seroit évité bien des peines & des veilles pour trouver un échappement parfait. Je conviendrois alors que le choix en seroit indifférent ; mais la difficulté, je le repete, l'impossibilité même de former & égaliser les dentures des roues, les aîles des pignons, assez exactement pour qu'ils se développassent les uns sur les autres avec toute l'uniformité & la précision qu'exigeroient leurs rapports ; cette impossibilité, dis-je, détruira toujours les plus fortes raisons qu'on pourroit alléguer en faveur des échappemens connus ; ainsi pour en triompher, je crois qu'il est indispensable de chercher ailleurs ce principe de justesse que personne ne peut se flater d'avoir trouvé.

En supposant, comme je l'ai déja dit, un mouvement construit selon toutes les régles de l'Art, que s'ensuivra-t-il ? l'échappement pourra suspendre & ralentir avec égalité pour un instant le mouvement circulaire des roues, cette égalité ne sera pas de longue durée.

Vous êtes convenu plusieurs fois, Monsieur, avec tous les Maîtres, que par le mouvement les rapports se détruisent d'eux-mêmes, qu'il y faut de l'huile, que cette huile augmentant d'instans à autres les frottemens, leurs progrès interceptent nécessairement la force, laquelle diminue dans la même raison, & se trouve moindre sur l'échappement.

Il étoit donc nécessaire que l'on tentât de ren-

dre les échappemens insensibles aux différentes forces; on l'a fait avec quelque sorte de succès. Néanmoins on n'est point encore parvenu à le construire tel qu'il le faut pour produire des effets égaux & constans sur le pendule.

Point d'autre échappement que celui de M. Graham n'a approché plus en apparence de ce caractere si desirable. Admiré, saisi, pratiqué de presque tous les Artistes, étoit-il croyable que quelques-uns eussent pensé qu'il suffisoit de le défigurer pour empêcher que l'on ne le reconnût à travers les corrections & les formes nouvelles dont ils cherchoient à l'envelopper pour se le rendre propre? J'avois conçu à ce sujet le dessein de faire quelques observations sur les échappemens & leurs comparaisons; mais M. Jodin, qui vient de publier ses réflexions sur cette partie, laisse très-peu de choses à desirer.

La confiance avec laquelle il se détermine en faveur de l'échappement de M. Graham, paroît avoir pour motif la simplicité & une plus grande facilité dans l'exécution: *On ne peut disconvenir*, dit-il, *qu'en augmentant le nombre des piéces dans les machines de toutes especes, on y multiplie les défauts de construction & les difficultés d'exécution.* Cette remarque, quoique juste, n'est pas sans exception: si c'étoit un principe incontestable qu'on fût obligé de simplifier tout, qui oseroit désormais tenter de produire du nouveau? Cette idée seule décourageroit les meilleures dispositions, & nous priveroit peut-être de découvertes très-précieuses.

L'on doit chercher à simplifier les machines, à multiplier les effets; voilà le grand art, j'en conviens.

Mais si en simplifiant une chose on ne peut

la rendre plus parfaite ; si au contraire en y ajoutant un peu l'on y parvient, sera-ce une raison suffisante pour condamner & rejetter une découverte utile, & une plus grande perfection dans la méchanique ? M. Jodin me permettra d'en douter, sur tout dans le cas où il s'agit de produire des effets inconnus & nécessaires.

Ces effets desirés doivent être produits par un certain nombre de piéces, le succès de la machine exige qu'on n'en retranche aucune, on ne pourroit la simplifier qu'en lui ôtant de sa perfection ; on ne doit donc pas la simplifier. Que certains effets soient connus en même tems que leurs causes, si l'on annonce une découverte sur cet objet, ce n'est qu'autant qu'on simplifie & qu'on retranche, que l'on est digne du suffrage du public ; mais qu'on annonce des effets inconnus jusqu'ici, il faut des causes nouvelles pour les produire. Si la découverte est essentielle, si le succès est certain, on doit permettre sans doute de multiplier ces mêmes causes en faveur de l'avantage qui en doit résulter.

J'ose me flater, Monsieur, que vous pensez comme moi, sur tout à l'égard de l'échappement, cette partie si essentielle dans l'Horlogerie, puisque c'est de l'échappement seul que devroit dépendre la justesse d'une horloge. Je voudrois bien, (& je conçois mon desir possible) en voir éclore un, qui à tout événement fût composé de plusieurs piéces, mais aussi qui produisît des effets supérieurs à ceux dont on annonce au public l'utilité, & dont on auroit pu avouer en même tems les imperfections.

De tous les echappemens trouvés jusqu'à présent, le meilleur est sans doute, comme je l'ai dit, celui qui souffre moins des différentes for-

ces qui lui sont transmises : j'ajoute encore par une conséquence nécessaire, celui qui a le moins de frottemens : or comme ils en ont tous, il me seroit difficile de me déterminer sur le choix, d'autant plus qu'on sçait que dans le grand nombre des différens échappemens connus, il ne s'en trouve aucun qui n'ait une entière dépendance de toute la machine, & qui ne soit susceptible par conséquent des différens efforts dont elle est susceptible elle-même.

La connoissance de ces inconvéniens me détermine à suivre des routes différentes de toutes celles qui nous ont été tracées. Quelque respectables qu'elles soient pour moi, je n'ose m'en écarter que parce que les moyens dont je me sers pour parvenir au terme que je me suis prescrit, me paroissent beaucoup plus sûrs.

Je compte soumettre incessamment à vos lumieres le fruit des connoissances qu'un peu d'expérience & beaucoup de zéle m'ont acquises : puisse-t-il être digne de votre attention ! Le suffrage dont vous l'honoreriez, assureroit son succès à l'Académie à laquelle je dois avoir l'honneur de le présenter.

J'ai celui d'être, &c.

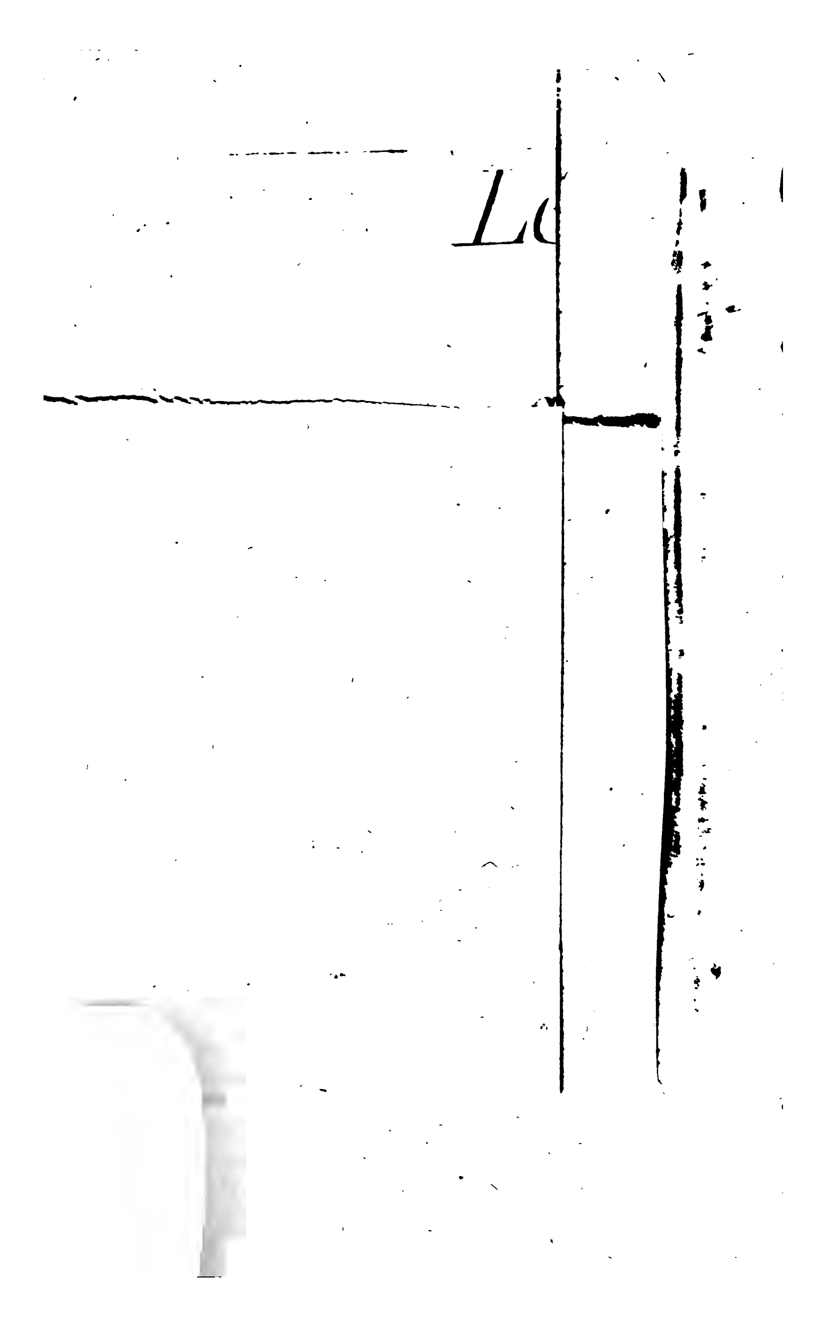
Le portrait de Mlle Favart vient de paroître sur une planche de dix-sept pouces de hauteur, sur douze de largeur. Cette Actrice est en *Bastienne*, rolle dans lequel elle a charmé tout Paris pendant six mois. Il n'est pas étonnant que le morceau que nous annonçons, mérite une grande attention. Tous ceux qui se connoissent un peu en peinture, sçavent que les Peintres d'Histoire ont toujours l'avantage de rendre les portraits qu'ils ont la complaisance de faire, plus parfaits.

Ils joignent la ressemblance à l'action de la figure. La séchéresse du portrait s'évanouit par leur facilité ; leurs fonds sont plus riches ; rien enfin ne les arrête de ce qui peut convenir au caractere de l'objet qu'ils veulent imiter. Tous ces avantages se trouvent singulierement dans le badinage heureux du pinceau de M. Carle Vanloo que nous annonçons. L'intelligence & l'accord du burin de M. Daullé, qui a gravé ce morceau, ne laissent rien à desirer. On peut demander à cette occasion, si le mérite de l'exécution de ces deux grands Artistes est augmenté ou diminué par les graces piquantes de l'original ? C'est un problême qui pourroit fournir la matiere d'une agréable dissertation. On voit au bas de l'estampe que nous annonçons, huit vers qui sont sûrement d'un homme de beaucoup d'esprit.

L'amour sentant un jour l'impuissance de l'art,
De Bastienne emprunta le nom & la figure,
Simple, tendre, suivant pas-à-pas la nature ;
Et semblant ne devoir ses talens qu'au hazard ;
On démêloit pourtant la mine d'une espiegle,
Qui fait des tours, se cache afin d'en rire à part,
Qui séduit la raison, & qui la prend pour régle :
Vous voyez son portrait sous le nom de FAVART.



fi-
eur
fin
ic-
es
a-
oo
du
ne
re
ux
es
g-
a
ie
nt



LE PRINTEMS,

*Musette, à Mlle de la C**.. Par Mr Thomassin de Juilly, Garde du Corps. La Musique est de M. de Buri, Surintendant de la Musique du Roi.*

DAns ce riant bocage
Tous les cœurs sont contens;
Les jeux sur ce rivage
Célébrent le Printems.
Zéphir, que Flore amene,
Annonce son retour,
Et déja dans la plaine
Folâtre avec l'amour.

Sa présence féconde
Ranime nos côteaux,
Rend le murmure à l'onde
Et le chant aux oiseaux.
Sous ses pas la verdure
Embellit nos gazons,
Et la triste nature
Change en fleurs ses glaçons.

Au loin dans la prairie
Je vois l'Amant heureux
Baiser la main cherie

Qui couronne ſes feux.
Il n'eſt plus de martyre
Dans ce tems fortuné ;
Tout berger qui ſoupire
Eſt amant couronné.

D'une nouvelle flamme
Il embraſe les cœurs ;
Sa chaleur eſt à l'ame
Ce qu'elle eſt à nos fleurs.
Pour la ſeule Iſabelle
L'amour eſt ſans appas,
Et c'eſt toujours pour elle
La ſaiſon des frimats.

*Réponſe de Mlle de la C***, même air.

LEs ſons de ta muſette
Sont venus juſqu'à nous ;
Quand l'écho les repete
Il n'eſt rien de ſi doux.
Ton ſouvenir me flate
Et m'ôte de ſouci ;
Pourquoi me croire ingrate ?
Il n'en eſt point ici.

Quoi, la ſaiſon nouvelle
Te fait ſonger à moi !
Tu te plains d'Iſabelle ;

Elle se plaint de toi.
Une timide amante
Craint une feinte ardeur :
Je fis l'indifférente
Pour éprouver ton cœur.

Si tu reviens fidele,
Malgré l'air de la Cour,
Tu seras le modele
Des Bergers d'alentour :
Si cette longue absence
N'a rien pu sur tes feux,
Le prix de ta constance
T'attend dans ces beaux lieux.

Quelle aimable peinture
Tu nous fais de ces bords ?
On croit voir la nature
Prodiguer ses trésors :
Flore en vain les rassemble,
Ce n'est qu'à ton retour
Qu'on peut y voir ensemble
Le Printems & l'Amour.



SPECTACLES.

L'Académie royale de Musique continue trois fois la semaine les représentations des *Fêtes de l'Hymen & de l'Amour.*

Les Comédiens François ont remis au théatre Lundi 5 Août, *Herode & Mariamne*, Tragédie de M. de Voltaire, représentée pour la premiere fois le 10 Avril 1723. Cette reprise est très-heureuse. On convient généralement que ce Poëme est un des mieux écrits du grand Poëte qui en est l'auteur. Les deux principaux rôles, celui d'Hérode & celuï de Mariamne, sont bien rendus par Mlle Gaussin & M. le Kain.

Les mêmes Comédiens ont donné Lundi 12, la premiere représentation de *la Créole*, Comédie en un acte & en prose, de M. le Chevalier de la Morliere. Cette piéce qui n'a été jouée qu'une fois, a été suivie d'un ballet tout-à-fait ingénieux, dont on continue les représentations. Mlle Hus y danse avec des graces d'autant plus remarquables que la danse n'est pas son talent, Voici l'idée de ce ballet, intitulé l'*Amour fixé.*

Des Bergers poursuivent des Bergeres insensibles; elles refusent les bouquets qu'ils leur offrent: en fuyant elles passent devant un myrthe, du tronc duquel l'Amour sort & leur lance des fléches. Elles commencent à retourner la tête vers les bergers, paroissent attendries & acceptent leurs bouquets. L'Amour se félicite de les avoir mis d'accord: les bergers & les bergeres le remercient; il les invite à aller se reposer sur des bancs

de gazon dans un bosquet de roses, & rentre dans le myrthe. Une bergere est poursuivie par un berger; il a beau la presser, elle dédaigne son hommage; il va cacher sa honte & son dépit dans l'ombre de la forêt. L'Amour a pitié de ce berger, & sort du myrthe, une fléche à la main, pour blesser la bergere: frappé à sa vûe, il détourne avec vivacité la fléche qu'il est prêt à lui lancer, & s'en blesse lui-même. Il se jette aux genoux de la bergere, qui le releve, sans marquer prendre aucune part à sa douleur; il lui remet son carquois & ses fléches pour l'attendrir: elle les jette avec indifférence, en lui montrant qu'il a des aîles, qu'il s'envoleroit bientôt, & qu'elle veut un amant constant. L'Amour s'arrache lui-même les plumes des aîles, & s'appercevant qu'elle commence à s'attendrir, lui fait voir, pour achever de la déterminer, le bonheur dont jouissent dans le bosquet les bergers & les bergeres qu'il a rendu sensibles. La bergere émue à ce spectacle, consent à faire le bonheur de l'Amour, pourvû qu'en prenant l'habit de berger il en prenne aussi le caractere fidele; il va se déguiser & revient se jetter à ses genoux. Dans ce moment le berger qu'elle avoit dédaigné, paroît: il est desespéré de la voir sensible aux veux d'un autre amant; l'Amour pour le consoler & pour marquer en même tems qu'il renonce à jamais à toute autre conquête, lui fait présent de ses fléches & de son carquois. Le berger content, & sûr avec de pareilles armes de dompter les cœurs les plus rebelles, se joint à la contredanse générale qui finit le ballet.

Les Comédiens Italiens ont donné le Mercredi 14 deux nouveautés: *la Campagne*, piéce en un acte & en vers, de M. de Chevrier; & *la Servante*

Maîtresse, traduction en vers de la Serva padrona, par M. Boran. Ces deux piéces ont été reçues avec de grands applaudissemens. Nous en parlerons en détail dans le prochain Mercure.

Le théatre de la Foire a donné le 12 Août *Cythere assiégée*, Opéra comique, en un acte & en vers. Cette agréable bagatelle, ouvrage de MM. Fagan & Favart, appartient presqu'entierement à M. Favart depuis les changemens qu'il y a faits. Nous parlerons de la piéce & du ballet de M. Novere dans le prochain Mercure.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Concert spirituel du jour de l'Assomption a été brillant. Il commença par une symphonie à cors-de chasse del Signor Gieuseppe Touchemolin, premier violon de S. M. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Ensuite *Omnes gentes*, nouveau motet à grand chœur, à timbales, trompettes & cors-de-chasse de M. Cordelet. Mlle Marchand joua un concerto de violon de la composition de M. Mondonville. Cette jeune personne, âgée de douze ans seulement, est de Caën, & fait plus que donner des espérances : elle a acquis tout ce qu'il est possible d'avoir à son âge, & promet le talent le plus décidé. La Signora Galli, Cantatrice Italienne, nouvellement arrivée de Londres, chanta deux airs Italiens : on lui a trouvé une voix franche, sonore & agréable. M. Vanmalder, Maître des concerts & premier violon de S. A. S. le Prince Charles de Lorraine, joua un concerto de violon de sa composition. Ce virtuose a un archet fier, beaucoup de préci-

ſion, & des pratiques à lui. C'eſt un grand talent. Le Concert finit par *Bonum eſt*, motet à grand chœur, de M. Mondonville.

L'HEUREUX,

Piéce philoſophique, en proſe & en trois actes, qui n'a pas été jouée.

L'Idée de cet Ouvrage eſt extrêmement ſinguliere.

Un Roi entouré de courtiſans, occupés ſans ceſſe du ſoin de lui plaire, des femmes charmantes qui s'empreſſent à imiter & à combler ſes déſirs; un Roi adoré de ſes ſujets, craint & reſpecté de ſes ennemis, couvert de gloire; un Roi enfin à qui il ne manque rien pour être parfaitement heureux, eſt cependant dévoré par l'ennui quand il eſt environné de ſa cour, elle l'embarraſſe; quand il eſt ſeul, il eſt à charge à lui-même; d'où il conclut qu'il n'y a point de véritable bonheur. Il fait part de ſon état déplorable à un de ſes plus intimes confidens; celui-ci après avoir applaudi aux ſentences que le Roi débite contre le bonheur, ne peut s'empêcher de dire que M. Felix, propriétaire d'un château voiſin de la Cour, paroît jouir d'une entiere félicité; le Roi n'en veut rien croire. Pour s'en éclaircir il va tout ſeul en habit de campagne chez M. Felix, qu'il trouve endormi ſur un lit de gazon. M. Felix s'éveille & ne reconnoît point le Roi; il le prend pour un curieux qui vient voir de beaux jardins: le Monarque l'interroge ſur le bonheur & ſur le malheur; M. Felix répond que l'homme ne doit jamais ſon

malheur qu'à lui-même, & que dans quelque situation où il puisse se trouver, il ne dépend que de lui d'être heureux. Le Roi vient retrouver son favori, & lui dit que le prétendu bonheur de M. Felix ne consiste que dans un grand fond de vanité, sous lequel est cachée l'ame la plus chancelante. Je veux le démasquer, ajoute le Roi, & je vais le faire passer par de si rudes épreuves qu'il ne pourra les soutenir. M. Felix est enchanté de son château, qu'il a pris soin lui-même d'embellir. Le Roi ordonne qu'on mette le feu aux quatre coins de ce château; il est obéi, & en un instant le château est consumé, ainsi que les meubles précieux qu'il renferme. M. Felix est insensible à cette perte, & son unique soin est de consoler sa femme qu'un pareil désastre a plongée dans la plus vive douleur. M. Felix a un ami sur la sincérité duquel il compte; cet ami va à la Cour, & le Roi le corrompt au point de lui faire publier que M. Felix est un coquin. Une pareille infamie ne fait point d'impression sur M. Felix; il plaint seulement son ami, à qui l'ambition a tourné la tête. M. Felix adore sa femme, qui est belle, jeune, tendre, & fidele; le Roi la fait enlever par des assassins, qui la dépouillent & laissent ses habits tout sanglans; M. Felix veut la secourir, mais c'est inutilement, & un moment après on vient lui faire des complimens de condoléance sur la mort de son épouse; de sorte qu'il ne peut plus douter de son malheur. Il pleure & il trouve des délices dans les pleurs qu'il répand, elles sont la source du sentiment; il veut songer sans cesse à ce qu'il a perdu; & ce souvenir, loin de troubler son bonheur, ne fait que l'augmenter. M Felix est accusé d'avoir lui-même assassiné sa femme; il est arrêté & conduit dans un cachot, il va être trai-

né au supplice, & dans cet état il dit : » Puisqu'il » est un terme à la vie de l'homme, quelle cir- » constance plus favorable pour la perdre que celle » où je me trouve ! privé d'un bien qui faisoit mes » doux amusemens, séparé cruellement d'une » épouse chérie, accusé de crimes que je n'ai pas » commis, enfermé dans un noir cachot, chargé » de fers, que puis-je faire encore dans le mon- » de ? serai-je jamais assez heureux que de trou- » ver une pareille occasion pour le quitter ? La » mort ne peut être supportable que quand on se » trouve dans une mauvaise situation, il est fâ- » cheux d'en subir la rigueur dans une autre, & » ne me voila-t-il pas dans le plus mauvais état ? » Mourir dans cet instant, n'est-ce pas être heu- » reux ? quelle consolation de ne point survivre à » tant d'accidens ! peut-être aurois-je perdu dans » la suite cette tranquillité où j'ai vêcu jusqu'à ce » jour.

Cependant la femme de M. Felix n'est pas morte ; elle a été conduite à la Cour, où l'on a pour elle toutes sortes d'égards ; elle y est traitée magnifiquement, & on lui a donné des gens pour lui faire tout voir ; elle demande à aller dans le parc : au lieu de l'y conduire, on l'égare, & elle trouve sur son passage son mari que l'on conduit au supplice ; il la reconnoît, il lui parle, mais elle fait semblant de ne l'avoir jamais vû. M. Felix dit ensuite que dans ce trouble affreux il lui reste encore une consolation ; c'est de sçavoir qu'elle respire. Son ami survient, & de peur qu'on ne suspende l'exécution, il confirme qu'il a vû lui-même M. Felix assassiner sa femme ; elle est néanmoins devant ses yeux. Alors le Roi paroît ; il calme les allarmes de M. Felix, il lui rend sa femme, il promet de réparer les maux qu'il lui a causés, &

il se guérit de l'erreur funeste dans laquelle il étoit tombé. M. Felix pardonne à son ami qui se repent de son crime, & tous sont heureux.

Cette piéce se vend *à Paris*, chez *Duchesne*, rue Saint Jacques, & chez *Lambert*, rue de la Comédie.

:*:*****!*****

NOUVELLES ETRANGERES.

DU NORD.

DE PETERSBOURG, *le 28 Juin.*

IL paroît une ordonnance qui défend de laisser sortir des bois de l'Esthonie & de la Livonie. On a publié aussi depuis peu un réglement concernant le logement des troupes dans les lieux où elles n'ont point de casernes.

Le 23 du même mois, l'Impératrice fit sa revûe du troisiéme Régiment des Gardes à pied. Cette Princesse tint le lendemain un conseil d'Etat, & l'on y délibéra sur quelques dépêches d'un courrier arrivé de Constantinople. Le Conseil de Commerce s'assembla le 25 en présence de Sa Majesté Impériale. Avant-hier, l'Impératrice prit le divertissement de la chasse dans les environs de Petershoff. Elle alla hier se promener à sa maison de plaisance de Czarska-Zelo.

DE WARSOVIE, *le 6 Juillet.*

L'ouverture de la Diéte générale se fera le 25; & l'on procédera ces jours-ci à l'élection des Députés qui doivent assister de la part de l'armée de

de la couronne à cette assemblée. On assure que les Communautés Protestantes de la Prusse Polonoise se proposent d'y envoyer aussi des Députés. Les Commissaires chargés d'examiner les moyens d'accommoder l'affaire de l'Ordinatie d'Ostrog sont le Comte de Bruhl, premier Ministre; le Comte de Mniscceck, Maréchal de la Cour, & le sieur Dembousky, Evêque de Cujavie. Les opposans ont nommé pour leurs représentans l'Evêque de Cracovie; le sieur Rzewousky, Petit Général de la Couronne, & le Comte Potocky, Ecuyer Tranchant de la Couronne. Le Prince Sangusko a remis au Comte Wilopolsky, Palatin de Sandomir; au Prince Czartorinzki, Grand-Chancelier de Lithuanie, au Comte Massalsky, Vice-Maréchal du même Grand Duché, le soin de défendre ses intérêts devant la Commission.

DE STOCKHOLM, *le 12 Juillet.*

Leurs Majestés & la Famille royale sont toujours à Drottningholm. Le 5 Juillet, jour de S. Frederic, dont le Roi porte le nom, la Reine lui donna une fête dans ce château. On avoit construit exprès à l'extrêmité des jardins un palais à la Chinoise. Vis-à-vis, on avoit élevé un Mont-Parnasse. Apollon, représenté par un Musicien Italien, chanta une cantate en l'honneur du Roi. Neuf des Demoiselles que la Reine fait élever à ses dépens, & plusieurs jeunes Gentilhommes de la Cour, représentoient les Muses & les Arts. Ils offrirent au Roi divers présens. Le Dieu Pan & sa suite offrit aussi les siens. Plusieurs bergers & bergeres chanterent des vers François. On servit ensuite un souper somptueux, auquel succéda une magnifique illumination. Le 30, Leurs Ma-

jeſtés partiront pour aller viſiter les provinces méridionales de ce Royaume.

De Coppenhague, *le* 17 *Juillet*.

Sa Majeſté a nommé Directeur de l'Académie de Peinture & de Sculpture, à la place du feu Colonel Heigtved, le ſieur Saly, l'un des Adjoints à Profeſſeurs de l'Académie de Peinture & de Sculpture de Paris.

Il ſe répand un bruit que le commerce de l'Amérique ſera rendu libre pour tous les ſujets du Roi, & qu'on ſupprimera la compagnie des Indes occidentales.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le* 27 *Juillet*.

Près de ſix mille ouvriers ſont employés actuellement à réparer les chemins de la Bohême & de la Moravie. L'Hôtel des Invalides établi en cette capitale ſe trouvant trop ſurchargé, la Cour ſe propoſe de répartir dans diverſes places ceux qui ſont encore en état de faire quelque ſervice.

De Ratisbonne, *le* 11 *Juillet*.

La Capitulation perpétuelle, la viſite de la chambre Impériale de Wetzlar, l'affaire des monnoyes, la réparation des fortifications de Philiſbourg, & les différens touchant le Directoire du cercle de Franconie, ſeront les principaux objets des délibérations de la Diete dans ſes prochaines ſéances. Le Comte de Pappenheim, Maréchal Héréditaire de l'Empire, a repréſenté à cette aſ-

ſemblée que les émolumens attachés à ſa dignité ne le mettent pas en état de ſoutenir les dépenſes extraordinaires qu'exigent de lui certaines circonſtances, telles qu'ont été les élections des deux derniers Empereurs.

ESPAGNE.

DE MADRID, *le 23 Juillet.*

Sa Majeſté ayant dépoſſédé le Marquis de la Enſenada & Don Auguſtin-Paul d'Ordegnana de leurs emplois, a donné le Département des Affaires étrangeres à Don Richard Wall; le département de la guerre à Don Sebaſtien d'Eſlaba, Capitaine-Général, & Directeur général de l'Infanterie; le Département de la marine à Don Julien d'Arriaga, Chef d'eſcadre, Préſident de la contractation des Indes, & Intendant de la marine à Cadix; & le Département des Finances & du commerce au Comte de Valparaiſo, premier Ecuyer de la Reine. Le Marquis de la Enſenada eſt exilé à Grenade, & Don Auguſtin-Paul d'Ordegnana à Valladolid.

ITALIE.

DE GENES, *le 29 Juillet.*

Depuis long-tems le Marquis de Grimaldi, Commiſſaire général dans l'iſle de Corſe, ſollicitoit ſon rappel; mais les circonſtances demandant qu'il continuât d'exercer un emploi dont il s'acquittoit avec la parfaite ſatisfaction du Sénat, on n'avoit point eu d'égard à ſa priere. Il a tellement réitéré ſes inſtances qu'on n'a pas cru pou-

voir lui refuser ce qu'il souhaitoit. La République, pour le remplacer, a jetté les yeux sur le Marquis Joseph Doria, qui a témoigné qu'il ne feroit point de difficulté de se charger de cette importante commission.

De Mantoue, le 15 Juillet.

Toute cette ville a été deux jours en rumeur par les suites d'une émeute, à laquelle l'imprudence de quelques jeunes gens a donné occasion. Avant-hier ils allerent chanter dans le quartier des Juifs une chanson injurieuse à cette nation. Les Juifs en porterent leurs plaintes au Préteur, qui ordonna à une patrouille de faire retirer les auteurs de l'insulte. Ceux-ci ayant continué de chanter la même chanson malgré les défenses, la patrouille se saisit d'un des plus opiniâtres, & le conduisit en prison. Aussi-tôt la populace s'attroupa dans la résolution d'exterminer tous les archers. Une partie des séditieux courut en même tems au quartier des Juifs, & il auroit été brûlé, si l'on n'y avoit fait marcher promptement un détachement de soldats. La populace ayant eu l'audace de charger ce détachement à coups de pierres, on a été obligé de le faire soutenir par quatre cens hommes du Régiment d'Andlau. Moyennant les précautions qu'on a prises, le tumulte a cessé.

De Milan, le 23 Juillet.

Pendant qu'on se réjouissoit d'apprendre que l'émeute de Mantoue étoit appaisée, on a couru risque ici d'en essuyer une, qui quoique moins considérable, pouvoit être dangereuse. On a fait venir du Modenois un certain nombre de garçons

Boulangers, & l'on a fixé leur salaire à quelque chose au-dessus de ce qu'on a coutume de payer aux garçons Boulangers de cette ville. Ceux-ci, piqués de la distinction que l'on accordoit à des étrangers, avoient formé le complot de quitter tous ensemble leurs maîtres. Il a fallu employer la force pour réduire ces mutins. On en a emprisonné quelques-uns, & l'on instruit actuellement leur procès.

De Turin, *le 27 Juillet.*

On a fait l'échange des ratifications du Traité conclu entre Sa Majesté & la République de Genêve. En meme tems, selon un des articles de ce Traité, le Roi a fait remettre à la République un acte portant cession des droits de fief, dixmes & autres revenus que l'Ordre de Saint Maurice & Saint Lazare possédoit à Genêve & dans son territoire.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, *le 25 Juillet.*

Il s'est trouvé cette année à la pêche de la baleine soixante six bâtimens Anglois ou Ecossois, & cent trente-deux Hollandois. Presque toutes les baleines qu'on a prises sont petites; & quoiqu'on en ait pêché un plus grand nombre que de coutume, la quantité d'huile ne sera pas la même que les autres années. La pêche du hareng n'a pas été fort abondante.

Depuis le 16, l'entrée de l'avoine venant des pays étrangers est libre dans le port de New-castle.

Quelques difficultés retardent la conclusion du traité de commerce proposé entre la Grande-Bretagne & les Etats de Sa Majesté Sicilienne.

Le Lord Willoughby a été élu Président de la Société royale des antiquaires.

Il paroît une proclamation par laquelle l'ouverture du Parlement, qui devoit commencer aujourd'hui ses séances, est renvoyée au 21 du mois d'Octobre. Une autre proclamation differe jusqu'au 23 du même mois l'assemblée du Clergé d'Angleterre.

On a établi en Irlande une lotterie sur le plan de celle dont le premier tirage s'est fait le 26 Août à la Haye. Les souscriptions sont actuellement remplies. Chaque billet est de cinq guinées. Le bénéfice de cette lotterie produira vingt mille livres sterlings, & l'on se servira de ce fonds pour établir un Hôpital à Dublin. Quatre-vingt-dix personnes de la même ville, désirant d'y faire fleurir la Peinture, ont résolu de fournir chacune tous les ans une guinée, afin de distribuer deux prix, l'un pour un tableau d'histoire & l'autre pour un paysage.

Les Commissaires de la Compagnie des Indes orientales continuent d'avoir de fréquentes conférences avec le sieur Duvelaar.

Un navire qui revient d'Espagne a apporté la nouvelle que la peste s'étoit de nouveau manifestée dans quelques endroits de la côte de Barbarie.

PAYS-BAS.

DE BRUXELLES, *le 3 Août.*

Il paroît une nouvelle Ordonnance de l'Impératrice Reine, concernant l'observation des Di-

manches & des Fêtes, les assemblées des jeunes gens dans les cabarets, celles qui se font les soirs dans les maisons des gens du peuple, les banquets des nôces & des funérailles. Par rapport à ces banquets, Sa Majesté défend absolument d'en donner aucun à l'occasion des enterremens, & elle veut qu'on n'admette jamais au repas des nôces plus de quarante convives, ni que la fête dure au-delà de deux jours, à peine de cinquante florins d'amende pour les contrevenans.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LA Compagnie des Indes a reçu avis que ses vaisseaux *les Treize Cantons* & *l'Auguste* étoient arrivés, l'un le 17, l'autre le 18 Juillet, au port de l'Orient. Le premier de ces bâtimens vient de Pondichery & de Mahé. Le second revient de la Chine.

La Reine assista le 18 au Salut dans l'Eglise des Carmelites.

Le 19 & le 21, leurs Majestés souperent au grand couvert.

Le 20, le Roi entendit une Messe de *Requiem*, pendant laquelle le *De-Profundis* fut chanté par la Musique, pour l'anniversaire de Madame la Dauphine, Infante d'Espagne.

Le même jour, la Reine, après avoir dîné au Monastere des Carmelites, assista dans l'Eglise de ces Religieuses au Sermon de l'Abbé de Perthuis, Chapelain de Madame Adelaïde. Sa Majesté entendit ensuite les Vêpres & le Salut.

La Reine fit rendre le 21 les pains bénits dans l'Eglise de S. Jacques, paroisse du Château. Ils furent présentés par l'Abbé d'Andigné, Aumônier de Sa Majesté en quartier.

Le Roi & la Reine, accompagnés de Madame Adelaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, entendirent l'après-midi les Vêpres & le Salut dans l'Eglise de l'Abbaye de S. Corneille.

Mesdames de France allerent le même jour se promener à Royal-Lieu.

Le 23, Monseigneur le Dauphin arriva de Versailles.

Le Duc de Mirepoix, Ambassadeur extrordinaire du Roi auprès de Sa Majesté Britannique, ayant obtenu la permission de venir pour quelque tems en France, a eu l'honneur de rendre ses respects à Sa Majesté.

L'Abbé de la Caille, associé de l'Académie royale des Sciences, & Professeur de Mathématiques au Collége Mazarin, est revenu du Cap de Bonne-Espérance, où il étoit allé par ordre du Roi, pour observer les différens mouvemens de la Lune. Il a rendu compte de ses observations à l'Académie.

On a reçu avis que le 3 Juillet la Reine des deux Siciles étoit accouchée d'une Princesse.

Le 24 du mois de Juillet, Madame Louise donna le voile blanc à une pensionnaire dans le Monastere des Chanoinesses Régulieres de S. Nicolas, Ordre de S. Augustin, qui desservent l'Hôtel-Dieu de Compiegne. L'Abbé de la Croix, Vicaire général de l'Evêché de Soissons, fit la cérémonie de la vêture, & le Sermon fut prononcé par le Pere le Feron, de la Compagnie de Jesus.

Le 25, Fête de S. Jacques, patron de l'Eglise paroissiale du Château, la Reine, accompagnée de Monseigneur le Dauphin, de Madame Adelaï-

de, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, entendit la grande Messe dans cette Eglise.

Monseigneur le Dauphin y fit rendre les pains bénits, qui furent présentés par l'Abbé de la Chataigneraye, Comte de Lyon, & Aumônier du Roi.

L'après-midi, leurs Majestés & la Famille royale assisterent dans la même Eglise aux Vêpres & au Salut. M. Paterre, Curé de la paroisse, y officia, ainsi qu'il avoit fait à la grande Messe.

Le même jour, le Baron de Knyphausen, Ministre Plénipotentiaire du Roi de Prusse, eut audience de Monseigneur le Dauphin. Il y fut conduit par le Sr Dufort, Introducteur des Ambassadeurs.

Le 27, La Reine entendit la Messe dans l'Eglise des Religieuses de Sainte Marie, & le Salut dans l'Eglise des Carmelites.

Madame Adelaïde fit rendre le 28 les pains bénits dans l'Eglise de S. Jacques. Ils furent présentés par l'Abbé de Soulanges, Aumônier de cette Princesse.

Leurs Majestés se rendirent l'après-midi à l'Abbaye de Royal-Lieu, & y assisterent aux Vêpres & au Salut.

Le même jour, Monseigneur le Dauphin & Madame Adelaïde furent parein & mareine de deux cloches de l'Eglise des Minimes. Elles furent bénites par le Prince Constantin, premier Aumônier du Roi, & elles furent nommées, l'une *Louise*, l'autre *Adelaïde*.

Le Roi soupa le 25 & le 28 au grand couvert chez la Reine, avec Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France.

Le 28, le Roi a donné à M. Rouillé, Ministre & Secrétaire d'Etat, qui avoit le département de

la Marine, celui des Affaires étrangeres, qu'avoit le feu Marquis de Saint-Contest.

Sa Majesté a accordé à M de Machault, Garde des Sceaux de France, Ministre d'Etat, & Controlleur général des Finances, la charge de Secrétaire d'Etat, vacante par la mort du Marquis de Saint-Contest, & le département de la Marine qu'avoit M. Rouillé.

Le Roi a disposé de la place de Controlleur général des Finances en faveur de M. Moreau de Seychelles, Conseiller d'Etat, Intendant de Flandre.

M. de Machault, Garde des Sceaux de France, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département de la Marine, s'étant démis de sa charge de Commandeur, Grand Trésorier des Ordres du Roi, Sa Majesté a disposé de cette charge en faveur de M. Rouillé, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangeres.

Le Roi a conservé à M. de Machault les honneurs desdits Ordres, en le dispensant des vingt années de possession requises.

Sa Majesté a accordé à M. Binet, Mestre de Camp de Cavalerie, & Premier Valet de Chambre de Monseigneur le Dauphin, la charge de Gentilhomme ordinaire, vacante par la mort de M. de Julienne.

Monseigneur le Dauphin partit le 29 pour retourner à Versailles.

Le 30, pendant la Messe de leurs Majestés, la Musique chanta le *De profundis* pour l'Anniversaire de la feue Reine Marie-Therese d'Autriche, épouse de Louis XIV.

Le Roi jugeant à propos de faire rassembler son Parlement à Paris, Sa Majesté a fait expédier les ordres nécessaires pour cet effet.

Le Roi a créé en faveur des Officiers de la Ma-

rine, un Grand Croix de l'Ordre de Saint-Louis, trois places de Commandeurs, & treize pensions de cinq cens, de quatre cens & de trois cens livres sur le même Ordre. Sa Majesté a accordé la pension de Grand-Croix à M. de Barailh, Vice-Amiral, qui en avoit déja obtenu les marques d'honneur. La pension de Commandeur, qu'il laisse vacante, a été donnée au Marquis d'Amblimont, Chef d'Escadre & Commandeur honoraire. Les trois nouvelles places de Commandeurs ont été accordées au Chevalier de Cresnay & au Comte de Vaudreuil, Lieutenans-Généraux des armées navales, & au Comte du Guay, Chef d'Escadre, & Commandant la Marine à Brest. Sa Majesté a disposé en même tems de plusieurs pensions sur ce même Ordre, & elle a fait Chevaliers de Saint Louis trente-sept Lieutenans de Vaisseaux.

Selon les lettres du Comtat, M. Passionei, nouveau Vice-Légat d'Avignon, y est arrivé le 25.

Le 31, Fête de S. Ignace, le Roi entendit la Messe dans l'Eglise du Collége royal des Jésuites de Compiegne. L'après-midi la Reine, accompagnée de Mesdames de France, assista dans la même Eglise aux Vêpres, à la Prédication & au Salut. Le Panégyrique du Saint fut prononcé par l'Abbé Dumont, Chanoine de la Cathédrale de Noyon.

Le premier Août, M. de Machault, Garde des Sceaux de France, prêta serment de fidélité entre les mains du Roi, pour la charge de Secrétaire d'Etat.

Le 2, la Reine assista au Salut dans l'Eglise des Capucins. Sa Majesté visita ensuite l'Hôpital de cette ville, & fit distribuer des aumônes aux Pauvres de la Maison.

La Reine dîna le 3 dans le monastere des Carmelites.

La Reine entendit le 4 la grande Messe dans l'Eglise de S. Jacques, Paroisse du Château. Le Duc d'Orléans y fit rendre les Pains bénits, qui furent présentés par l'Abbé le Chanteux, Aumônier de ce Prince, en quartier.

Leurs Majestés & Mesdames de France assisterent l'après-midi au Salut dans l'Eglise des Carmelites. La Reine y avoit entendu les Vêpres.

M. de Maupeou, premier Président du Parlement de Paris, vint le même jour faire sa cour à leurs Majestés.

Le 2 & le 4, le Roi soupa chez la Reine, au grand couvert.

Le 5, M. Peirenc de Moras, Intendant du Haynault, a remercié le Roi de l'expectative de la premiere charge d'Intendant des Finances qui vaquera, dont Sa Majesté lui a accordé l'agrément, avec la permission à M. de Seychelles, Controlleur général des Finances, de lui en faire remplir dès-à-présent les fonctions.

Le même jour, la Reine partit pour retourner à Versailles.

Le même jour, la distribution des prix généraux de l'Université a été faite en la maniere accoutumée dans les Ecoles de Sorbonne. On a eu l'attention, ainsi que l'année derniere, de laisser vuides les fauteuils du Parlement, qui n'a pas voulu permettre que la cérémonie fût différée jusqu'à son retour. Le discours a été prononcé par M. Quervelle, Professeur d'éloquence au Collége du Plessis, & a eu les applaudissemens d'un auditoire des plus nombreux. L'Abbé Colbert de Castlehill, Ecossois, Pensionnaire au Collége d'Harcourt, a remporté le premier prix, qu'il auroit

reçu des mains du premier Président du Parlement, si cette Compagnie avoit assisté à cette distribution, suivant l'usage. Cette établissement continue d'exciter l'émulation la plus vive parmi les Maîtres & les Ecoliers de l'Université.

Le Roi partit le 6; il alla coucher au Château de la Meute, où Mesdames se rendirent le même jour.

Le Roi se rendit le 7, du Château de la Meute à Versailles, pour voir la Reine & Madame la Dauphine, & alla ensuite coucher à Bellevûe.

Sa Majesté a donné à M. de Beaumont, Intendant de Franche-Comté, l'Intendance de Flandre, vacante par la nomination de M. Moreau de Seychelles à la charge de Controlleur général des Finances.

Le 8, M. Pagny, Démonstrateur de l'Université, eut l'honneur de faire à Bellevûe, en présence du Roi, toutes les expériences du Phosphore de Kunkel. Il avoit fait le 15 du mois dernier les mêmes expériences devant Madame la Dauphine.

Le 9, le Roi revint du Château de Bellevûe.

Le 10, M. Rouillé, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des Affaires étrangeres, prêta serment entre les mains du Roi, pour la charge de Commandeur, Grand-Trésorier des Ordres de Sa Majesté.

Le Roi a mis la Duchesse de Broglie & la Princesse de Chimay au nombre des Dames nommées pour accompagner Mesdames Victoire, Sophie & Louise.

Le Prince de Condé est parti le même jour, pour aller tenir les Etats de la Province de Bourgogne, qui ont dû faire le 13 l'ouverture de leur Assemblée.

Le Roi a accordé au Marquis de la Chetardie,

Lieutenant général des armées de Sa Majesté, le Gouvernement du Fort-Louis sur le Rhin, vacant par la mort du Comte de Montesquiou.

M. Trudaine a obtenu la survivance de sa charge d'Intendant des Finances, pour M. Trudaine de Montigny son fils, Conseiller en la seconde Châmbre des Requêtes du Parlement.

Sa Majesté a nommé M. de Boismont, Intendant de la Rochelle, à l'Intendance de Valenciennes; & le sieur Bourgeois de Boynes, Maître des Requêtes, à l'Intendance de Besançon.

L'Académie Françoise a élu M. de Boissy, pour remplir la place que la mort de M. Nericault Destouches a fait vaquer dans cette Compagnie.

Le prix d'éloquence Latine, fondé par M. Coignard pour les Maîtres-ès-Arts de l'Université, a été remporté cette année par M. Malbeste, Professeur au Collége de Navarre.

Leurs Majestés, accompagnées de la Famille royale, assisterent le 11 dans la Chapelle, au Salut célébré par les Missionnaires.

Le 11, le Roi alla souper & coucher au Château de la Meute. Sa Majesté se rendit le 13 à Choisy, d'où elle revint le 14.

Le Roi chassa le 12 au fusil dans la plaine de S. Denis, & soupa le soir à Saint Ouen chez le Prince de Soubise.

Madame Adelaïde, & Mesdames Victoire, Sophie & Louise, allerent le même jour dîner à Mousseaux, sur le chemin de Fontainebleau, chez la Duchesse de Brissac, Dame de Compagnie de Madame Adelaïde.

Le 14, la Reine communia par les mains de l'Abbé d'Andigné, Aumônier de Sa Majesté, en quartier; Monseigneur le Dauphin, par celles de l'Abbé de Chabannes, Aumônier du Roi; Mada-

me la Dauphine, par celles de l'Archevêque de Sens, son premier Aumônier; Madame Adelaïde, par celles de l'Evêque de Meaux, premier Aumônier de cette Princesse; Mesdames Victoire, Sophie & Louise, par celles de l'Abbé Solon, Chapelain du Roi.

Le même jour, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens douze livres dix sols; les Billets de la premiere Lotterie, à sept cens soixante-sept; & ceux de la seconde, à six cens soixante-sept.

Le 15, Fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, la Procession solemnelle qui se fait tous les ans à pareil jour en exécution du vœu de Louis XIII, se fit avec les cérémonies ordinaires, & l'Archevêque de Paris y officia. La Chambre des Comptes, la Cour des Aides & le Corps de Ville y assisterent.

L'Académie royale des Sciences élut le 14 MM. Moivre & Haller pour remplir la place vacante par la mort de M. Wolf. Le 17, le Comte d'Argenson écrivit à l'Académie que le Roi avoit choisi M. Moivre. L'Europe sçavante, accoutumée à regarder ce grand Géometre avec admiration, applaudira sans doute à un choix si sage.

M. Triboudet de Mainbray, Docteur Anglois, & Professeur de Physique expérimentale, a commencé le 19, à onze heures & demie du matin, un cours dans la salle des Augustins de la place des Victoires.

BÉNÉFICES DONNÉS.

SA Majesté a donné l'Abbaye de la Victoire, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Senlis, à M. l'Evêque de Tulles; celle de Huiron, Ordre de S.

Benoît, Diocese de Châlons-sur-Marne, à M. l'Abbé Allaire, Précepteur de M. le Duc de Chartres ; celle de S. Martin des Aires, Ordre de S. Augustin, Diocese de Troyes, à M. l'Abbé de Lorry, Vicaire général de l'Evêché d'Orléans ; & l'Abbaye Réguliere de la Colombe, Ordre de Citeaux, Diocese de Limoges, à Dom Rousseau, Religieux du même Ordre.

Le Roi a accordé l'Abbaye de Cormeilles, Ordre de S. Benoît, Diocese de Lizieux, à M. l'Abbé de Cheylus, Vicaire général de l'Evêché de Lizieux ; celle de la Noe, Ordre de Cîteaux, Diocese d'Evreux, à M. l'Abbé Biodos, Doyen de l'Eglise Cathédrale de Bayeux ; celle de Valbonne, même Ordre, Diocèse de Perpignan, à M. l'Abbé de Saint-Affrique, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Chartres ; celle d'Oigny, Ordre de S. Augustin, Diocese d'Autun, au sieur Bouettin, Chanoine Régulier de Sainte Génevieve ; l'Abbaye Réguliere de S. Ruf, Diocese & ville de Valence, au sieur de Nantes, Chanoine Régulier du même Ordre ; & l'Abbaye Réguliere de Notre-Dame, Ordre de S. Benoît, Diocèse & ville de Saintes, à la Dame de Parabere.

Le Roi a nommé M. l'Evêque de Gap à l'Evêché d'Auxerre ; M. l'Abbé de Perousse, Conseiller-Clerc du Parlement de Grenoble, à l'Evêché de Gap ; & M. l'Abbé de Montlouet, Vicaire général de l'Evêché de Dol, à l'Evêché de Saint-Omer.

Le Roi a accordé l'Abbaye de la Charité, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Besançon, à M. l'Abbé de Breteuil, ancien Agent général du Clergé ; celle de la Cour-Dieu, même Ordre, Diocese d'Orléans, à M. l'Abbé d'Andigné, Aumônier de la Reine ; & l'Abbaye élective d'Estrun, Ordre de

S. Benoît, Diocèse d'Arras, à la Dame Aprix Religieuse de ladite Abbaye.

ARRETS NOTABLES.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 30 Avril 1754; qui ordonne que celui du 15 Mai 1753, par lequel il a été permis à Jean-François Bavart & Therese Premery son épouse, de faire fabriquer, vendre & débiter, tant à Paris que par-tout ailleurs, des marmites, casseroles, poissonnieres & autres ustensiles de cuisine de fer forgé, blanchi (étamé) en dedans & en dehors, avec queues, anses & pieds desdits ustensiles en fer noir & non blanchi, sera exécuté selon sa forme & teneur, sans que pour raison de ce ils puissent être inquiétés ni troublés par qui que ce soit: Et pour l'avoir fait, condamne les Jurés-Gardes de la Communauté des Maîtres & Marchands Chaudronniers de Paris, en tous les dommages & intérêts en résultans, & au coût du présent Arrêt, le tout liquidé à trois cens livres.

INSTRUCTION sur l'exercice de l'Infanterie, du 4 Mai 1754.

AUTRE, sur l'exercice de la Cavalerie, du 14 Mai.

AUTRE, sur le service que les Régimens de Cavalerie devront faire dans les camps qui s'assembleront pendant la présente année 1754; du même jour.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 21 Mai; qui maintient le Sr de Rembures dans un

droit de péage par lui prétendu sur le Pont de Courtenai, Généralité de Paris.

AUTRE du 4 Juin ; qui évoque les contestations nées & à naître, concernant la construction des bâtimens destinés à la Manufacture royale de la Porcelaine de France, au village de Sevres ; & en renvoye la connoissance à M. Berryer, Conseiller d'Etat, Lieutenant général de Police.

ORDONNANCE du Bureau des Finances de la Généralité de Paris, du 25 Juin ; concernant les alignemens qui seront donnés dans la rue de Bercy, conformément au plan levé de l'autorité du Conseil.

ARREST de la Chambre royale, tenue au Château du Louvre, du 2 Juillet ; qui condamne les nommés Jacques Chevance & Nicolas Tavernier à être attachés au carcan en la principale place du village de Cuisy, pendant deux heures, ayant écriteaux devant & derriere, portant ces mots : *Voleurs de bois* ; & à un bannissement de trois ans : Et le nommé Adrien Després, à être admonesté & aumôné.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 9 Juillet ; qui ordonne que les cires jaunes & blanches venant de l'Etranger, seront admises à toutes les entrées du Royaume, en acquittant les droits ausquels elles sont respectivement assujetties.

ERRATA.

A La page 207, *ligne* 31, après ces mots, le 26 Septembre, *ajoutez* 1698.

MARIAGES ET MORTS.

MEssire Claude-Marguerite-François Renard de Fuchsamberg, Comte d'Amblimont, fils de Messire Claude-Thomas Renard de Fuchsamberg, Marquis d'Amblimont, Chef d'Escadre des armées navales de Sa Majesté, Commandeur de l'Ordre Royal & militaire de S. Louis; & de Dame Marguerite-Michelle de Saint-Fort, a épousé à Cachan, près d'Arcueil, le 17 Juillet, Dlle Marie-Anne de Chaumont de Quitri, fille de feu Messire Jacques-Antoine de Chaumont, Marquis de Quitri, Baron d'Orbeck, & de Dame N..... Dumy. Leur contrat de mariage avoit été signé le 29 Juin par leurs Majestés & par la Famille royale.

Jean-Charles-François, Comte de Lavaulx, Baron de Vrecourt, Guidon de Gendarmerie, & Chambellan du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, épousa le 9 Juillet, dans la Chapelle des Incurables, Marie-Magdeleine de Peichpeyroux-Comminges de Guiltaud, fille de feu Louis-Athanase de Peichpeyroux-Comminges, Comte de Guiltaud, Marquis d'Espoisses, Lieutenant général des armées du Roi, & Inspecteur général de Cavalerie; & de Dame Elizabeth-Magdeleine Chamillard. Le Comte de Lavaulx est fils de feu Messire Charles-Nicolas Dieu-donné, Comte de Lavaulx, Baron de Vrecourt, Colonel de Cavalerie au service de l'Empereur Charles VI, Chambellan du feu Duc de Lorraine, & son Envoyé à Turin, & de Dame Anne-Françoise-Agathe Joli de Morey.

Leur Contrat de Mariage avoit été signé le 29

Juin par le Roi, la Reine & la Famille royale. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par l'Abbé de Brienne, Vicaire général de l'Archevêché de Rouen. *Voyez Lavaulx dans les Tablettes historiques, sixiéme partie, pag. 72 & 76. & Peichpeyroux dans la cinquiéme, pag. 7 & 266.*

Le 7 Août, François-Louis, Comte des Sales, Capitaine au Régiment d'Harcourt, fils de Louis-Alexandre, Comte des Sales; & de Marie-Louise de Beauveau, épousa dans le Château de Rochambeau en Vendomois, Dlle Philippine-Elizabeth de Vimeur de Rochambeau, fille de Joseph-Charles de Vimeur, Marquis de Rochambeau, Gouverneur & grand Baillif du Vendomois; & de Dame Marie-Claire-Therese Begon, Gouvernante des enfans de Mgr le Duc d'Orléans.

La maison des Sales est très-illustre, ancienne & très-connue; elle est originaire de Bearn, & établie depuis long-tems en Lorraine, où elle a pris des alliances avec les plus grandes maisons de cette province. Celle de Rochambeau est aussi très-anciennement connue dans le Vendomois, sans y voir le commencement de son établissement. Nous en avons rapporté la filiation depuis quatre cens ans dans le Mercure du mois de Mars 1750, à l'occasion du mariage du Comte de Rochambeau, Colonel du Régiment de la Marche, frere de la nouvelle mariée.

Dame Anonyme Le Fevre de Givry, veuve de M. Pierre Duquesnoy, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Receveur général des Finances de la Généralité de Montauban, Seigneur de Moussy, Duquesnoy, &c. mourut à Paris le 11 Mai, âgée de cinquante-huit ans.

Messire François de Chieza, Comte de Servignasco, Maréchal des camps & armées de Sa Majesté, ancien chef d'une Brigade du Régiment royal des Carabiniers, est mort le 14 à Vitry-le-François, dans sa quatre-vingt-cinquiéme année.

Le 16 Mai, mourut à Rouen Françoise-Charlotte de Pardieu, fille de défunt Philippe de Pardieu, Marquis d'Avremenil, ci-devant Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de S. Louis; & de Genevieve du Maisniel de Sommery. Elle étoit sœur de feue Constance de Pardieu, mariée en 1724 à Louis-Augustin de Canouville, Marquis de Raffetot, dont Charles-Louis-Joseph-Alexandre de Canouville, Marquis de Raffetot, Enseigne de Gendarmerie; & de Louis-François-Joseph de Pardieu, Comte d'Avremenil, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, marié le 17 Février 1738, avec Gabrielle-Elisabeth de Beauvau, fille de Gabriel-Henri de Beauvau, Marquis de Montgoger, Capitaine des Gendarmes & des Gardes du Corps de Monsieur, frere de Louis XIV, & de Marie-Madeleine de Brancas, dont Louis-Elizabeth, Marquis de Pardieu, Officier dans le Régiment du Roi Infanterie, né le 23 Avril 1739.

La branche de Maucomble est finie dans Louis de Pardieu, Marquis de Maucomble. Il étoit neveu de François de Pardieu, Commandant la Cavalerie de France à Ast, où il mourut; & avoit épousé Marie le Veneur, fille de Henri, Comte de Tilieres & de Claude de Rouault, dont deux filles; l'une mariée le 10 Mai 1703, avec Henri-Charles le Veneur, Seigneur de Cesseville son cousin; & l'autre mariée en 1715, avec Jacques, Comte d'Osmont, Seigneur de Medavi.

La maison de Pardieu est une des plus ancien-

nes de Normandie, où elle est connue dès l'an 1260, par l'établissement des Cordeliers d'Evreux, fondés par Henri de Pardieu, Chevalier, & Jeanne d'Ailly sa femme.

Valentin de Pardieu, Comte d'Ekelbeke, Gouverneur de Gravelines, Général de l'Artillerie du Roi d'Espagne, si connu dans les guerres de Flandres, où il fut tué en 1595 au siége de Dourlens, à la tête de l'artillerie Espagnole, étoit cadet de cette maison.

La maison de Pardieu est alliée avec celles d'Ailly, Bonneval, d'Assigné, Pisseleu, Claire, Pellevé, Clermont d'Amboise, Bec-Crespin, Boulainvilliers, Fautereau-Meinieres, le Veneur, d'Osmont, du Maisniel-Sommery, Beauvau, Canouville-Raffetot, &c.

Messire Jacques-Charles Bochard, Marquis de Champigni, Commandeur de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, chef d'Escadre des armées navales du Roi, & ci-devant Gouverneur, & Lieutenant général pour Sa Majesté des isles du Vent de l'Amérique, mourut le 20, âgé de quatre-vingt-un ans.

Jean-Armand de Saint-Simon, Duc de Ruffec, Pair de France par la démission du Duc de Saint-Simon son pere, & Grand d'Espagne de la premiere classe, Maréchal des camps & armées du Roi, est mort le même jour dans la cinquante-cinquiéme année de son âge.

Messire Arnould, Comte de Pracontal, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, est mort le 22, dans la vingt-neuviéme année de son âge.

Messire Charles-Martin de Vallendré, Brigadier de Cavalerie, mourut le 23, âgé de quatre-vingt-six ans.

Frere Jacques-Louis du Moustier de Sainte-Marie, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, & Commandeur de Coulours, est mort le même jour à Nanterre, âgé de soixante-treize ans.

Frere Claude de Thiard de Bissy, Grand-croix de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Commandeur de Xugni & de Libdo, Grand Prieur de Champagne, ancien Capitaine des Galeres du Roi, mourut à Paris le 27, dans sa quatre-vingt-douziéme année. Il étoit fils du feu Cardinal de Bissy.

Messire André de Fay d'Hatis, Comte de Cilly, Maréchal des camps & armées du Roi, Commandeur de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, & Gouverneur de Marle, est mort le même jour en son Château de la Neuville de Beaumont, âgé de quatre-vingt-deux ans.

M. Remond Brochet de Pontcharron, Secrétaire du Roi, est mort le 28, âgé de soixante-quatorze ans.

Messire Jean-Baptiste Ravot d'Ombreval, Colonel d'Infanterie, est mort le 3 Juin, âgé de soixante-cinq ans.

Messire N ..... de la Bastie, Abbé de l'Abbaye de Cormeilles, & Vicaire général de l'Evêché de Lizieux, est mort le 4, âgé de quarante ans.

Michel-Charles de Roncherolles, Marquis de Pont-Saint-Pierre, premier Baron de Normandie, Conseiller d'honneur né au Parlement de Rouen, mourut à Paris le 8, dans la quatre-vingt-septiéme année de son âge.

Le 11, est mort à Paris M. Jean-Jacques-Raimond Brochet de Pontcharron, Capitaine au Régiment de Picardie.

Messire Joseph-Alphonse de Valbelle de Tourves, Evêque de Saint-Omer, est mort dans son

Diocèse, le 13, âgé de soixante-dix ans.

M. Etienne le Couteulx, Doyen des Secrétaires du Roi, mourut à Paris le 17, âgé de soixante-quatorze ans.

Jean-Paul Timoleon de Cossé-Brissac, fils de Hugues-René Timoleon, Comte de Cossé-Brissac, Lieutenant général des armées du Roi, & Menin de Monseigneur le Dauphin, est mort à Paris le 23, âgé de six ans.

Messire François-Dominique de Barberie, Marquis de Saint-Contest, Commandeur, Prevôt-Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, Ministre & Secrétaire d'Etat au département des affaires étrangeres, ci-devant Ambassadeur de Sa Majesté auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, est mort le 24 Juillet à Versailles, âgé de cinquante-quatre ans.

AVIS.

Le sieur Mollée, Chymiste, demeurant à Paris, rue Ville-l'Evêque, Faubourg Saint Honoré, N°. II. continue d'employer avec les plus grands succès sa quintescence anti-vénérienne. Les cures publiques qu'il a fait sous les yeux de beaucoup de maîtres en l'art de guérir, & celles qui sont faites en province par les personnes de l'art, constatent que son remede détruit radicalement le vice vénérien ; que les préparations & l'administration qu'il exige ne gênent point les malades, & ne les empêchent pas de vacquer à leurs affaires ; qu'il ne fatigue pas les personnes les plus délicates, & que même les femmes enceintes & les enfans de l'âge le plus tendre, peuvent en faire usage sans le moindre inconvénient

aux

aux doses convenables, & que ce remede enfin est tellement analogue à la nature, qu'il la fortifie à vûe d'œil, ensorte que l'on voit chaque jour les simptômes du mal disparoître, & les malades acquérir des forces, de l'embonpoint & des couleurs. Dans l'Ecole de Médecine de la Faculté de Paris, & à l'Académie royale de Saint Côme, on a fait publiquement l'éloge de cette quintescence, tant pour l'intérêt de la vérité que pour le bien public.

AUTRE.

LE sieur Hallé de la Touche, Dentiste, éleve & gendre du sieur Dugeron, ancien Chirurgien en charge des Cent-Suisses de feu Monsieur, frere unique de Loüis XIV, & Chirurgien de feu S. A. R. Mgr le Duc d'Orleans, continue de débiter avec succès, à la satisfaction de nombre de personnes de distinction & autres, tant en France qu'en pays étrangers, les remedes ci-après; & il prouve par des lettres & certificats les heureux succès qu'ils ont eu.

Un Opiat Turquois, composé de différens simples, qui n'a aucune sensation de goût ni odeur; il a la vertu de préserver les dents de se gâter & de tomber; il conserve l'émail & les gencives, empêche le tartre & la crasse ou limon de s'y former de nouveau, détruit tous les différens accidens qui peuvent y survenir, occasionnés par le tartre & la carie, lesquels causent des douleurs & fluxions continuelles & des abscès fistuleux.

Cet Opiat arrête les progrès de la carie, & entretient les dents saines & dans une parfaite blancheur; il a aussi la propriété de dégonfler les gencives, de les raffermir, & de n'y souffrir aucune impureté.

Une Essenne Prussienne, volatile & spiritueuse, dessicative, balsamique & antiscorbutique, qui a la vertu innée de guérir les affections scorbutiques de la bouche, de fortifier les gencives, de les faire recroître, & de raffermir les dents dans leurs alvéoles, seroient-elles ébranlées par des maladies scorbutiques ou autres sur lesquelles certains remedes auroient influé, de dissiper la trop grande âcreté & la saumure des liqueurs salivaires qui arrosent & parcourent les vaisseaux capillaires, qui rongent les gencives, & y produisent souvent des hémorragies; ces parties se relâchant par la desunion de leurs fibres, donnent occasion au sang d'y abonder, & à la sérosité de s'y amasser en trop grande quantité, ce qui forme dans la suite des fungosités, des ulceres, & occasionne à la carie de s'attacher sur les dents. Cette Essence a d'ailleurs l'avantage d'en faire cesser les douleurs, de prévenir les affections scorbutiques, & d'empêcher le mauvais air de s'attacher sur les gencives, & de guérir les aphes ou petits ulceres qui surviennent au dedans des levres, & toutes les maladies de bouche, d'y laisser une odeur suave, & de rendre l'haleine très-gracieuse.

Il s'est appliqué depuis plusieurs années à faire la découverte des remédes propres à l'utilité & à la perfection de son art. Par son étude, il a reconnu que l'usage des instrumens dont on se sert ordinairement pour nettoyer les dents, les détruisent, déchaussent, ébranlent & alterent leur émail, pour quoi il donne,

Un Elixir odontoïde, qui a la propriété d'enlever le tartre, le limon, & toutes les taches noires de dessus les dents, de les rendre blanches comme neige sur le champ, sans les endommager

ni aucune partie de la bouche ; il répare au contraire tout ce qui peut y survenir de défectueux.

Il travaille en tout ce qui concerne l'ornement de la bouche ; il plombe les dents, soit en plomb, or ou argent, les égalise, les sépare, les redresse ; en met d'artificielles, sans qu'elles donnent de mauvaise odeur ; il tire les dents, surdents, racines cassées ou manquées, les plus difficiles, fussent-elles couvertes par les gencives.

Gratis, depuis deux heures après-midi jusqu'à cinq.

Il va chez les personnes qui lui font l'honneur de l'appeller.

Son nom & son cachet sont sur ses boîtes & bouteilles, qui sont les boîtes d'Opiat, de trois livres & de six livres. Ses bouteilles d'Essence de trente sols, trois livres & six livres ; & son Elixir odontoïde est de trente sols & de trois livres la bouteille; ses remedes se peuvent transporter dans les pays étrangers sans se corrompre.

Sa demeure est rue S. Honoré, au caffé des Beaux Arts, vis-à-vis l'Opéra.

Lettre de M. Knapen, Imprimeur-Libraire.

J'Ai été fort surpris, Monsieur, de voir l'*Errata* du mois d'Août du Journal étranger. Des disputes d'intérêt sont les seules causes de l'avertissement qui précéde cet *Errata*. L'Entrepreneur de ce Journal a d'autant plus tort, que je lui ai fait voir que toutes ces fautes ne devoient pas m'être imputées, après la confrontation qu'il en a faite lui-même sur les épreuves avant de donner son avertissement. J'ai même eu une per-

mission supérieure de me justifier, & cela après avoir fait voir par les épreuves que toutes les fautes qu'on m'attribuoit ne provenoient en aucune façon de celui qui a l'honneur d'être, &c.

REPONSE de M. Ferrier, Chirurgien Major du Régiment Royal artillerie au Bataillon de Bourquefelden, à M. Vacher, Chirurgien Major de l'Hôpital militaire de Besançon; pour lui prouver & au public le contraire des faits qu'il a avancés au désavantage de l'opération de la pierre avec le lithotome caché, dans le second volume du Mercure de France de Juin 1754.

LE 26 Novembre dernier, j'annonçai au Frere Côme une nouvelle expérience qui aide à constater l'utilité de son lithotome; c'est un tribut que je crus devoir à ses talens & à son amitié pour moi. Ma lettre parut dans le Mercure de Janvier de cette année; je ne m'attendois assurément pas à être imprimé, & encore moins à être contredit par un confrere avec qui j'ai toujours vécu en liaison depuis que je suis dans cette ville. Il vous a plû m'attaquer par une lettre que vous avez fait insérer dans le second volume du Mercure de Juin. Les remarques d'un homme en place pourroient éblouir ceux de qui je n'ai pas le bonheur d'être connu. Vous me permettrez donc, Monsieur, de les détromper en répondant à chaque article de votre lettre, par des faits appuyés de certificats, & dont toute la ville de Besançon pourra s'éclaircir.

Pour diminuer le mérite de la cure en question vous voudriez la faire passer pour une des plus communes, en contestant que l'état de la vessie fût tel que je l'avois annoncé. Il est étonnant que vous soyez assez prévenu pour vous-même, pour l'affirmer par le moyen de l'algalie, & que vous taxiez d'en imposer à ce sujet ceux qui l'ont examiné lors de l'opération, en portant le doigt dans sa capacité. Quelque habile que vous puissiez être, quelque peu expérimenté qu'on nous suppose, on dira toujours, depuis quand juge-t-on mieux des choses par des moyens médiats qu'immédiats? Si vous recusez mon témoignage comme partie dans la cause, voici un certificat de gens de l'art faits pour être nos juges, & auquel vous n'avez rien à opposer.

Nous soussignés, Rey, ancien Chirurgien Major du Régiment de Picardie; Dufour, Chirurgien-Major du Régiment de Berry, Cavalerie; & d'Arc, Maître en Chirurgie de cette ville, certifions que le taillé dont il est fait mention dans la lettre de M. Ferrier au frere Côme, & qui est insérée dans le Mercure de Janvier dernier, avoit la vessie racornie & remplie de graviers; nous en avons jugé ainsi en portant le doigt dans sa capacité, nous avons même fait voir de ces graviers à M. Lange, Professeur en Médecine, qui étoit présent à l'opération. Le malade étoit même en si mauvais état, que les Chirurgiens ci-devant de quartier audit Hôpital bourgeois avoient refusé de le tailler, à moins qu'il ne revînt dans une situation à pouvoir l'entreprendre: en foi de quoi nous avons signé le présent pour servir en ce que de raison. A Besançon, le 4 Juillet 1754. *Signé* Rey, Dufour & d'Arc.

A vous entendre, les moindres évènemens en

aussi crainte d'être obligé de revenir de votre opinion, vous n'avez pas seulement voulu l'essayer sur les cadavres. Vous devez vous souvenir, Monsieur, qu'à mon arrivée ici vous me parutes charmé que je fusse partisan du lithotome caché ; vous projetâtes de nous exercer ensemble avec cet instrument sur tous les cadavres qui se présenteroient, & vous convîntes qu'il paroissoit très-avantageux. Sans doute que des raisons que j'ignore vous ont depuis fait penser différemment. Je crois devoir vous rappeller un fait qui prouve assez le peu d'envie que vous aviez de vous décider avec connoissance de cause, pour adopter ou rejetter le lithotome caché. Un particulier ayant été taillé dans une ville de cette province sans qu'on pût lui ôter la pierre à cause de sa grosseur, fut transporté à l'Hôpital bourgeois de cette ville il y a environ quatre ou cinq mois.

Un Chirurgien, de ceux que vous n'adoptez pas pour lithotomiste, étoit destiné par M. l'Archevêque pour faire cette opération ; le malade mourut avant qu'on pût l'opérer. M. Cornibert, Aide-Major de l'Hôpital, qui en fut informé, vint me prier de lui prêter mon lithotome caché, & d'être témoin de l'opération qu'il vouloit faire sur ce cadavre. Le Chirurgien de quartier venoit de nous prévenir, & avoit enlevé la pierre pour la faire voir à M. l'Archevêque. Nous vous rencontrâmes, & vous nous dites, en nous montrant vos anciens instrumens (ou nouveaux, si vous l'aimez mieux) que vous veniez pour faire l'opération, & qu'on devoit au moins vous sçavoir gré de votre bonne volonté. Est-ce là le moyen de s'assurer de la vérité, quand on veut la rechercher de bonne foi ? Convenez, Monsieur, qu'en aucun cas vous n'avez été tenté de vous

éclairer sur les avantages ou imperfections du lithotome caché. On peut prendre toute votre conduite à cet égard pour pure opiniâtreté & attachement aveugle à vos anciens principes ; car enfin dans ce cas ci vous n'auriez exposé la vie de personne ; le mort vous auroit pardonné volontiers le peu de succès que vous attendiez de l'instrument, & s'il s'étoit cassé dans l'opération, vous auriez alors attaqué à plus juste titre la prérogative que nous lui attribuons.

A l'égard des autres imperfections de l'instrument & de la façon de s'en servir, je vous renvoye au second volume des piéces importantes au sujet du lithotome caché, vous y verrez ce qu'en dit le célébre M. le Cat, la réfutation qu'en fait le Frere Côme, & comment M. Museux, Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu de Rheims, a sçû tirer partie de cet instrument dans un cas où la pierre remplissoit exactement la vessie ; par ce moyen vous reviendrez de votre terreur panique, & de l'idée singuliere que cet instrument ne peut agir qu'en sciant sur une vessie racornie. Vous convenez de la facilité de l'opération avec le lithotome caché entre des mains habiles. Le Frere Côme a-t-il jamais prétendu le confier à des Chirurgiens peu experts ? est-il quelque remede qui ne perde toute sa vertu lorsqu'il est mal administré ? la crainte que des ignorans n'abusent d'une découverte a-t-elle jamais été une objection contre elle, si l'utilité en est constatée par plusieurs expériences. En vous voyant attaquer le lithotome avec de si foibles armes, ne peut-on donc pas vous suspecter d'avoir d'autres motifs que le bien public ? Vous convenez qu'il est louable de publier ses découvertes quand elles tournent à l'avantage de la société, mais vous ajoutez qu'il faut montrer l'ob-

jet de tous les côtés, & qu'une réticence dans ce genre est de conséquence; je l'avoue, & ne crains point qu'on m'en accuse, rien de plus facile que de m'en justifier; mais aussi une indiscrétion sous prétexte de bien public, est-elle beaucoup moins excusable? Vous feignez d'imputer au lithotome caché la mort du second taillé, pour publier la méprise de l'Opérateur. Cependant ce taillé dont vous prétendez rendre un compte si exact, n'a point péri par la faute de l'instrument de l'opérateur, ni de l'opération; j'avoue qu'elle fut un peu longue, parce que l'opérateur glissa son lithotome dans le tissu cellulaire; soit par quelque petite négligence de sa part, ou pour s'être servi malheureusement d'un catheter mal conformé. Toutes ces tentatives avec la tenette se porterent donc entre la vessie & le rectum, & vous vîtes qu'il fut obligé, après que je l'eus bien assuré qu'il n'étoit point dans la vessie, d'y remettre son catheter & son lithotome pour l'ouvrir, au moyen de quoi il tira très-facilement la pierre. Est-ce là la faute du lithotome? Si l'opérateur a fait une fausse route, est-il le premier à qui cet accident soit arrivé, puisqu'il est si commun par les autres méthodes? il avoit très-bien fait la premiere opération; avec un peu moins de vivacité, qui n'est pas toujours un défaut, il auroit terminé aussi heureusement cette seconde; mais le malade n'en seroit pas moins mort, puisqu'une maladie très-étrangere à l'opération, & qui fait rarement grace, a terminé ses jours le vingt-cinquiéme de l'opération. Je ne vous pardonne pas d'avoir ajouté foi à ceux qui vous ont dit que le malade avoit des dépôts de sang & de pus répandus dans le bas-ventre. Je ne puis me persuader que le plaisir de servir les antagonistes du Frere Côme vous l'ai fait supposer. Vous

avez sans doute ignoré que le malade avoit mal à la poitrine avant de se marier, selon le témoignage de sa femme. Les Sœurs de l'Hôpital lui ont vû cracher du pus long-tems avant l'opération. Il n'a eu d'inflammation au bas-ventre que les quatre ou cinq premiers jours; elle fut dissipée par les remédes ordinaires. Enfin à l'ouverture de son corps on n'a trouvé aucune sorte d'épanchement dans le bas-ventre. Quoique mes occupations ne me permissent pas d'y assister, je ne m'en suis pas moins assuré. Tous les faits que je viens d'avancer sont prouvés par le certificat ci joint des Religieuses de l'Hôpital, dont la probité & les connoissances ne peuvent être révoquées en doute....

Nous soussignées, Religieuses Hospitalieres, certifions avoir assistées à l'ouverture du cadavre de Pierre Perrot, qui mourut la nuit du onze au douze Janvier 1754, & avoit été taillé le 17 Décembre 1753, à l'ouverture duquel il n'y avoit aucune marque d'inflammation aux parties contenues dans le bas-ventre, mais le poulmon droit abscedé, & du pus épanché dans la cavité de la poitrine; & que nous lui avons vû cracher du pus avant l'opération qui lui fut faite par le Chirurgien de quartier; ce que nous certifions être véritable. A Besançon le 6 Juillet 1754. *Signée* Sœur Brun, Sœur Bourgon, Sœur Bernadet, & Sœur de Ramé.

Permettez-donc, Monsieur, que je vous dise à mon tour, & avec plus de raison, *que vous aviez été un peu trop vîte en besogne*; vous deviez attendre plusieurs mauvais succès dérivés du lithotome caché, avant de déclarer au public que vous étiez du sentiment des grands lithotomistes qui n'adoptent pas cet instrument. Tout récemment

vous venez d'être témoin d'une taille que j'ai fait en votre présence avec ce même instrument, si dangereux suivant vous : vous avez vû en combien peu de tems le sujet a été guéri, sans pansement, & malgré des accidens survenus & étrangers à l'opération. Cette derniere épreuve vous ramenera peut-être, puisque vous l'avez certifiée, à reconnoître que la précédente, malgré la mort du sujet, ne prouve rien contre l'instrument.

Je suis fâché, Monsieur, que l'envie de déprimer le lithotome caché vous ait porté à m'attaquer aussi vivement & aussi mal à propos ; ce qui m'a obligé à découvrir des choses qui auroient dû être ensevelies. Je suis d'autant plus surpris de votre sortie, que l'amitié que vous m'avez témoigné auroit dû vous engager à me communiquer votre lettre avant de la faire paroître ; nous nous serions expliqués entre nous, & nous aurions évité d'ennuyer le Public, d'autant que vous n'étiez point impliqué dans ma derniere lettre. Je me rends assez de justice pour ne pas prétendre à la prééminence dans le pays libre des arts ; mais cette même égalité républiquaine que vous m'admettez, me permet de me défendre lorsque je suis attaqué. Ces disputes ne doivent jamais alterer le cœur, puisque l'on n'y doit chercher qu'à éclairer l'esprit, en détruisant ses illusions, &c.

Je suis, &c.



Certificat de M. Ferrier, Chirurgien-Major du Régiment de Royal-Artillerie, à Besançon ; lequel prouve incontestablement le progrès des succès du lithotome caché pour l'opération de la pierre.

Je soussigné, Chirurgien-Major du Régiment Royal-Artillerie, au Bataillon de Bourquefelden, certifie que le septiéme Mai de la présente année, j'ai fait l'opération de la taille selon les conditions prescrites par le Frere Côme, avec le lithotome caché, à la coupe de neuf lignes, à Jean-Baptiste Baigue, âgé de huit ans, fils de Pierre Baigüe & de Barbe Hudelot, habitans de la Paroisse de Bussey-lès-Gy, Diocèse & à six lieues de Besançon, en présence de MM. Vacher, Chirurgien-Major, Consultant des armées & des Hôpitaux de cette ville; Bernier, Chirugien-Major & Inspecteur général des Hôpitaux de cette province; Dufour, Chirurgien-Major du Régiment de Berri, Cavalerie; Cornibert, Chirurgien-Major du Fort Griffon, & Aide de l'Hôpital; Jussy, Maître en Chirurgie de cette ville; que je lui ai tiré avec beaucoup de facilité deux pierres pesant chacune une once, & d'une figure assez irréguliere; que le dix-huit les urines ne passoient plus par la playe, malgré une fiévre considérable pendant quatre jours, survenue par une indigestion; que le vingt-six la playe étoit totalement cicatrisée, sans avoir fait d'autre pansement que d'appliquer un linge sur la playe trempé dans le miel rosat. Le trente, j'ai présenté ledit malade à tous ces Messieurs ci-dessus nommés; à MM. Athalin & Lange, célébres Professeurs en

Médecine, & à M. Clery, Chirurgien-Major du Régiment de la Marche, qui n'ayant pû se trouver à l'opération, a vû le malade plusieurs fois pendant son traitement. A Besançon, le 24 Juin 1754. *Ferrier*, *Athalin*, Professeur en Médecine, *Bernier*, *Vacher*, *Cornibert*, *Lange*, *Dufour*, *Jussy*, *Clery*.

AVIS.

Quoique l'on ait fait courir le bruit que la veuve du sieur Bailly avoit cessé de vendre des savonettes, elle avertit le public qu'elle continue à vendre & débiter, avec le même succès que ci-devant, les véritables savonettes légeres de pure crême de savon, dont elle a seule le secret; comme plusieurs se mêlent de les contrefaire & les marquer comme elle, pour n'être point trompés, il faut s'adresser chez elle, *rue Pavée S. Sauveur, au bout de celle du Petit-lion, à l'image S. Nicolas, une porte cochere presque vis-à-vis la rue Françoise, quartier de la Comédie Italienne.*

Nous avons oublié, en annonçant la charmante estampe qui nous retrace Mlle Favart, que l'illustre Graveur qui en est l'Auteur, demeure rue du Plâtre S. Jacques.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure du mois de Septembre. A Paris, le 28 Août 1754.

LAVIROTTE.

TABLE.

La Chanson notée doit regarder la page 183.

De l'Imprimerie de Ch. A. JOMBERT.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
OCTOBRE. 1754.



A PARIS,

Chez
- CHAUBERT, rue du Hurepoix.
- JEAN DE NULLY, au Palais.
- PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-neuf.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

L'ADRESSE du Mercure est à M. LUTTON, Commis au recouvrement du Mercure, rue Ste Anne, Butte S. Roch, vis-à-vis la rue Clos-Georgeot, entre deux Selliers, au second; pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoye aussi par la Poste aux personnes de Province qui le desirent, les frais de la Poste ne sont pas considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit Sr Lutton, Commis au Mercure; on leur portera le Mercure très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'ils payeront; sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leur tems.

On prie aussi les personnes de Province à qui on envoye le Mercure par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du Mercure à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet Ouvrage.

On adresse la même priere aux Libraires de Province.

On trouvera le Sr Lutton les Mardi, Mercredi & Jeudi de chaque semaine, l'après-midi.

PRIX XXX SOLS.



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
OCTOBRE. 1754.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

CANTATILLE
Sur la naissance de Monseigneur le Duc de Berri.

OU suis-je ! quels bruits éclatans
Viennent de frapper mon oreille !
Le cri du bonheur me réveille,
J'entends les plus aimables chants.

Le beau lys qui pare la France,
Vient de pousser encore un brillant rejeton;

Venez, vive reconnoissance,
Paroissez sur notre horizon ;
Volez aux pieds d'une illustre Princesse
Qui vient de combler nos desirs,
Et que l'étendart des plaisirs
Marque par tout notre allégresse.

La valeur, les talens, ont choisi ce séjour :
Que de faits étonnans vont orner notre histoire !
Nos deux Princes doivent le jour
A l'amour, à la gloire.
Cet empire, des Dieux éprouve les faveurs ;
Eclatez, bruyantes trompettes,
Joignez-vous aux doux chants de nos tendres musettes,
Soyez l'organe de nos cœurs.

Chantons le plus grand Roi, la plus auguste Reine,
Formons d'agréables concerts ;
Les fruits d'une si belle chaîne
Intéressent tout l'univers.
L'espérance fuyoit *, un beau jour la ramene.

Cet empire, des Dieux éprouve les faveurs ;
Eclatez, bruyantes trompettes,
Joignez-vous aux doux chants de nos tendres musettes,
Soyez l'organe de nos cœurs.

* *Par la mort de M. le Duc d'Aquitaine.*

Assemblée publique de l'Académie des Belles-Lettres de la Rochelle, tenue le premier Mai 1754.

M. Valin, Avocat, Directeur, ouvrit la seance par un discours, dans lequel il examine » si la perfection, telle » qu'on l'exige aujourd'hui dans les ou» vrages d'esprit, n'est point aussi nuisible » qu'utile au progrès des Lettres. »

Il commence par demeurer d'accord, qu'il importe extrêmement à l'homme de Lettres, comme à l'Artiste, de tendre à la perfection; c'est, » dit-il, aux généreux » efforts de ceux qui y sont arrivés, que » nous sommes redevables de ces éton» nans chef-d'œuvres qui excitent tou» jours une nouvelle admiration, sans lui » permettre de s'épuiser. Le génie le plus » heureux méconnoîtroit ses forces, ou » négligeroit ses ressources, s'il s'en tenoit » à ses premiers succès .... ainsi s'il ne se » proposoit continuellement de surpasser » ses rivaux, & si ceux-ci à lui tour ne » travailloient à l'envi à lui disputer la » supériorité, les sciences & les arts lan» guiroient dans une médiocrité aussi hon» teuse que stérile.

L'Auteur oppose ensuite l'instabilité des jugemens que l'on porte sur les ouvrages d'esprit à la certitude de ceux qui regardent les productions des arts, & convient qu'il est telle production littéraire dont les beautés se font sentir à tout le monde, & qui frappent, comme par instinct, ceux même qui sont le moins en état d'en juger ; mais, ajoute-t il » de là à la perfection ,, il y a encore loin ; & si la sévérité de la ,, critique, fût-elle toujours juste & rai- ,, sonnable, n'épargne pas de tels ouvrages, ,, de quel courage ne faudroit-il point s'ar- ,, mer pour s'exposer à ses traits ?

Cela conduit l'Auteur à l'injustice de ces critiques, qui affectent de ménager tant d'écrits licencieux qui alterent tout à la fois la religion & la vertu, pour s'appe- » santir sur les ouvrages où l'esprit peut ,, prendre l'essor sans s'égarer, sur ceux- ,, même où de concert avec la religion, il ,, travaille au profit de la raison & des ,, mœurs, comme si tout ce qui n'est pas ,, dangereux ou frivole ne méritoit au- ,, jourd'hui d'être approuvé qu'autant qu'il ,, toucheroit de plus près à la perfection ; ,, & voilà, continue M. V. ce qui peut fai- ,, re douter si effectivement cette loi de ,, la perfection n'est point aussi nuisible ,, qu'utile au progrès des Lettres ; car en-

„ fin combien de talens étouffés ou rendus
„ inutiles par cette rigueur excessive ?

Après avoir donné l'idée de la perfection relative, de laquelle seule il entend parler, & après avoir déclaré que cette perfection là même est trop rare pour qu'il n'y ait pas d'injustice à l'exiger absolument dans tous les ouvrages d'esprit, il demande pourquoi dans les Sciences & les beaux arts on ne veut pas, comme dans les arts méchaniques, reconnoître différens degrés de mérite, & leur assigner la portion d'estime qui leur convient ? » Pourquoi, dit-il, ne compte-t-on pour la » science des calculs que les Newtons & les » Leibnitz, pour Physiciens & Naturalistes que les Reaumur & les Nollet, pour » Orateurs que les Bossuet & les Cochin ?

Mais c'est sur tout dans les Arts de pur agrément que la perfection est exigée sans partage ; de là ce dégoût presque universel pour les discours simplement oratoires, pour les essais poëtiques .....

On ne prend pas garde, reprend l'Auteur, „ que pour ne vouloir que du parfait on rebute ceux de qui on auroit le „ plus de droit d'en attendre ; on oublie „ que nos plus grands Orateurs, comme » nos Poëtes les plus célebres, ont eu besoin d'indulgence pour leurs premieres

» productions, & qu'au milieu même de
» leur gloire ils ne se sont pas toujours
» sauvés du reproche de ne pas la soutenir.

Avec la même indulgence, combien d'Auteurs n'auroit-on point excité à réparer leurs mauvais succès? ... & combien n'animeroit-t-on point de jeunes athletes que la crainte du ridicule empêche d'entrer en lice, ou qu'elle oblige d'en sortir dès le commencement de la carriere?

Peut-être, insinue M. V. „ le goût de
„ ces exercices littéraires, seuls capables
„ d'inspirer à la jeunesse l'amour de l'étude,
„ se perdroit-il insensiblement, sans le soin
„ que les Corps académiques prennent de
„ le réveiller, & par leurs exemples & par
„ les prix qu'ils proposent.... Qui ignore
„ d'ailleurs de quel secours doit être pour
„ un Ecrivain assuré que ses fautes demeu-
„ reront cachées, la comparaison qu'il fait
„ de son ouvrage avec celui qui a mérité
„ la couronne? Si cette comparaison l'hu-
„ milie en secret, elle l'éclaire .... Ainsi
„ d'essai en essai les talens se développent,
„ s'étendent, & parviennent enfin à for-
„ mer, sinon de vrais Poëtes & des Ora-
„ teurs du premier ordre, du moins des
„ amateurs éclairés & des citoyens utiles
„ à la patrie.

M. V. fait valoir ensuite les secours

que les Sciences en tout genre ont tirés des Lettres, pour en conclure que par intérêt & par reconnoissance il seroit juste de les favoriser autant qu'on leur est contraire, & de substituer à cette rigueur desespérante pour les éleves des Muses, comme pour leurs favoris, une critique judicieuse, qui en relevant avec ménagement les fautes des Ecrivains, leur tînt compte par une juste compensation, des beautés par lesquelles ils auroient racheté leurs écarts ou leurs négligences.

Une critique pleine d'aigreur irrite au lieu de corriger; sage & modérée elle instruit en général, elle plaît même jusqu'à se faire goûter de ceux qui en sont l'objet. C'est ainsi que l'Auteur réfute l'opinion que la critique ne sçauroit être trop sévere; opinion née de la jalousie, qui ne fait envisager qu'avec chagrin tous ceux que l'on se donne pour rivaux dans la carriere littéraire.

Mais quand il seroit vrai que la mauvaise humeur des critiques ne seroit pas toujours l'effet de l'envie, conviendroit-il à tous ceux qui s'érigent en censeurs des ouvrages d'esprit, de n'avoir que du dégoût pour tout ce qui n'est pas marqué au coin de la perfection?

„ Qu'un homme d'esprit, qu'un vrai

„ connoisseur soit difficile & délicat, cela „ est à sa place. Cette délicatesse néanmoins, il la paye bien cher, si elle l'empêche de prendre plaisir à une lecture „ où il ne tiendroit qu'à lui de s'amuser „ & même de s'instruire, ne fût-ce que „ par les réflexions qu'il pourroit ajouter „ à celles de l'Auteur, &c.

„ Ce seroit peu encore si cette délicatesse outrée se bornoit à ceux qui seroient en état de la justifier ; le mal est „ qu'ils donnent le ton aux esprits superficiels qui font la multitude, & qui à „ force d'entendre dire à ces Critiques „ chagrins que le beau siécle de la littérature a disparu avec le regne de Louis „ le Grand, que la République des Lettres est menacée d'une ruine prochaine, „ croyent qu'il est du bel air de tout blâmer sans discernement & sans examen.

M. V. ne dissimule pas que ces plaintes & ces inquiétudes ne sont peut-être que trop fondées ; mais il prétend qu'elles ne doivent avoir pour objet que le goût tout à la fois métaphysique & frivole qui regne aujourd'hui.

La délicatesse excessive ne lui paroît pas moins à craindre de la part de l'Ecrivain. „ Plus un Auteur, dit-il, aura de talent, „ de connoissances acquises, de vivacité

„ & d'étendue de génie, plus il sentira ce
„ qui lui manque pour remplir l'idée qu'il
„ a de la perfection. Alors malgré tous les
„ prestiges de l'amour propre, n'étant ja-
» mais content de lui, ou il ensevelira ses
» productions dans les ténebres, ou il per-
» dra à les retoucher & à les polir sans
» cesse un tems qu'il auroit plus utile-
» ment employé à traiter de nouveaux su-
» jets.

» Il en est de ces Ecrivains trop diffici-
» les à contenter, comme de ce fameux
» Peintre, * au gré duquel ses tableaux
» avoient toujours besoin de correction,
» &c. Tel sera toujours en effet le sort de
» tout ouvrage trop compassé & trop sym-
» métrisé. En voulant trop polir le fer on
» l'affoiblit au point de le rendre comme
» inutile ; de même trop de finesse dans
» le discours l'altere & lui ôte toute sa
» force.

Si quelque chose, poursuit M. V. pouvoit justifier la rigueur avec laquelle la critique moderne exige la perfection dans tous les ouvrages d'esprit, ce seroit la multitude de livres dont la République des Lettres est plutôt surchargée qu'enrichie ; mais dans la réforme seroit-il juste de confondre les productions utiles avec celles

* Protogenes.

qu'on ne peut lire ſans danger ? . . . . .

Il ne craint point d'avancer que c'eſt l'eſprit philoſophique ſi vanté aujourd'hui, qui a changé la face de la littérature ; & après avoir développé ſon idée, il ajoute, » encore ſi l'eſprit philoſophique, en ſe » déclarant le vengeur des droits de la rai- » ſon eût ſçu en reſpecter les bornes, &c.

» C'eſt de nos jours ce qu'on appelle » faire uſage de ſa raiſon ; de ſorte que » le titre de philoſophe, autrefois ſi re- » commandable, n'annonce plus mainte- » nant qu'un faux ſage, dont les princi- » pes tendent à ſapper tous les fondemens » de la morale & de la religion.

De là les dangers auſquels la littérature eſt expoſée, &c. » Le remede aux maux » cauſés par l'abus des talens (dit M. V.) » doit partir de l'amour des Lettres mieux » appliqué ; & pour cela le plus ſûr moyen » eſt d'accueillir favorablement les eſſais » qui portent les caracteres de cet amour, » à l'exemple des Corps littéraires, dont, » malgré la critique & les vaines terreurs » de quelques eſprits ombrageux, les éta- » bliſſemens ne ſemblent ſe multiplier que » pour ſervir d'aſyle aux beaux arts . . . . . » Là le commerce des Muſes exemt de » contagion ne peut être qu'utile & agréa- » ble tout enſemble ; & ſi le ſérieux qui

» y regne n'exclut pas toujours les sail-
» lies d'une imagination vive & enjouée,
» les graces n'y paroissent du moins qu'a-
» vec la modestie & la décence qui leur
» conviennent.

M. V. revenant à l'injustice de la critique moderne, après quelques détails, insinue qu'à l'étendre jusques sur Boileau & sur nos autres modeles, on trouveroit bien des choses à reprendre ; d'où il conclut qu'il ne faut jamais oublier la foiblesse naturelle de l'esprit humain. Il finit par exhorter tout Ecrivain de se proposer la perfection, s'il veut parvenir à triompher de l'envie & mériter les suffrages de la postérité.

M. Arcere, de l'Oratoire, lut ensuite la préface de l'Histoire de cette ville, qui dans peu sera donnée à l'impression.

Cette lecture fut suivie de celle que fit M. de la Faille, Controlleur ordinaire des guerres, d'un mémoire sur les pierres figurées du pays d'Aunis, pour servir à l'Histoire naturelle de cette province.

Après une courte explication de ce qu'on doit entendre par pierres figurées, M. de la Faille observe que parmi le grand nombre de substances pierreuses de cette espece, les cailloux, les silex & les pyrites sont principalement celles qui sur nos cô-

tes fourniſſent davantage. Il déclare qu'il ne veut point embraſſer dans ſon mémoire cette foule de productions du regne végétal ou animal, dont la nature ſe contente de convertir la ſubſtance en une matiere lapidifique, ſans rien changer à leur configuration extérieure qu'elle ſemble reſpecter, comme ſi elle étoit néceſſairement ſoumiſe aux loix d'un modele ; mais qu'il s'arrêtera uniquement à ces pierres, qui par les figures qu'elles ont & qu'elles ne peuvent évidemment avoir emprunté à des modeles auſquels elles reſſemblent le plus, ont mérité pour cela le nom de *jeux du hazard*.

» Quand on examine, dit M. de la » Faille, avec quelque attention la plûpart des pierres figurées, qu'on les » rapproche des animaux & des plantes » qu'elles repréſentent, qu'on place, pour » ainſi dire, la copie auprès de l'original, » on ne peut douter qu'elles ne ſoient » redevables de leur forme à des corps or- » ganiſés qui ſe feront eux-mêmes méta- » morphoſés, ou dont la dépouille leur » aura donné l'empreinte. De ce nombre » ſont indubitablement les gloſſopetres, » les échinites, les dendrophores, dans » leſquels on reconnoît facilement par les » reſtes des corps organiſés qui s'y trou- » vent encore ſans altération, que des

» dents de poiſſons, des feuilles de plan-
» tes, divers fragmens d'ourſins ou co-
» quillages, ont ſervi de baſe à leur for-
» mation.

» Mais ſi cette vérité eſt frappante dans
» une infinité d'objets, combien n'en eſt-
» il point dont le principe eſt encore ca-
» ché pour nous, qui ſe préſentent à nos
» yeux ſous des dehors ſi incertains, &
» ſous un maſque qui déroute tellement
» nos idées, qu'on ne peut s'empêcher de
» les regarder comme de ſimples effets du
» hazard ?

La ſuite des obſervations de M. de la Faille l'a conduit à rejetter les formes plaſtiques & les pierres de ſemence; & s'il reconnoît que pluſieurs pierres figurées doivent leur exiſtence à des corps organiſés, il ne peut ſe ranger au ſentiment de quelques célébres modernes qui rejettent entierement les moules indépendans des corps organiſés; il croit au contraire qu'on ne peut expliquer la cauſe de la plûpart de ces productions, que par l'arrangement fortuit des molécules de la ſubſtance pierreuſe dans des fentes ou des cavités irrégulierement figurées, qui en changeant leur forme primitive les ont déterminées à ſuivre des contours baroques & ſinguliers, de la même maniere que les

métaux en fusion se conforment nécessairement aux irrégularités du moule qui les reçoit. Quelquefois aussi les opérations violentes par lesquelles passent les cailloux, les accidens qui en détruisent la forme, qui en usent la surface & les extrêmités, le frottement continuel qui en découvre les parties intérieures, doivent y produire des singularités ausquelles la nature n'auroit jamais pensé.

Pour prouver son opinion, » je possede, dit M. de la F..... un cœur formé » dans le sein d'un silex, qu'on peut re- » garder comme l'ouvrage le plus étrange » de la nature : bien loin d'y trouver quel- » que conformation analogue aux testacées » de ce nom, ou autres corps qui pour- » roient former une figure à peu-près sem- » blable, on n'y voit ni moule, ni lignes, » ni traces, ni enveloppe ou empreinte » d'une coquille, pas même le moindre » vestige d'un corps dont il ait pu prendre » le modele ; la matiere dont il est formé » est par tout la même que celle qui l'en- » vironne, rien n'annonce la métamor- » phose, c'est une figure qui n'a point de » type dans la nature, & qui par consé- » quent ne peut devoir son existence à au- » cun être du regne végétal ou animal.

Le même hazard qui a présidé à sa cons-

truction l'a aussi fait connoître. En parcourant d'un œil attentif les différens chef-d'œuvres que la nature a répandus sur nos côtes, M. de la F.... cherchoit dans les veines de cailloux de nouveaux sujets d'admiration ; il en brisa un d'une moyenne grosseur, dont l'enveloppe n'annonçoit rien de curieux, & il découvrit dans l'un de ses éclats une figure convexe, parfaitement semblable à celle que les Peintres appellent un cœur ; & dans l'autre une figure concave, qui sembloit être l'étui où reposoit cette production.

Une multitude d'autres figures aussi étranges fournit à M. de la F... des exemples & des preuves jusqu'à l'évidence de la vérité de son systême. » Il est impossi-» ble, par exemple, de rapporter le *Priapoli-» tos* à la partie animale qu'il imite, com-» me à un moule qui l'ait produit ; on l'a » trouvé vers la digue au milieu d'un bloc » de moëlon ; le *circos* & *le ficoides* ne tien-» nent point de ces deux fruits le moule » qui les a configurés ; *le variolites*, *le cru-» cifer*, le *spongites* & l'*épiren* passeront tout » au plus pour l'ébauche grossiere ou une » copie fort éloignée de leurs originaux ; » *les dendrites* ne doivent ni aux fougeres » ni aux arbrisseaux les monticules & les » rameaux qui rendent ces productions si » recherchées.

» Par tout on voit des corps pierreux, » qui n'ont aucune analogie avec les subs» tances organisées, qui au premier coup » d'œil paroissent y avoir le plus de rap» port. Les tableaux ou pierres de Floren» ce, les jaspes & les marbres ramifiés, les » différentes espèces de *geodes* & d'*elites*, » & une foule innombrable d'autres, qui » figurant nos fruits, nos fleurs, nos plan» tes, nos animaux, sembleroient devoir » relever avec plus de justice de tous ces » êtres soumis à la puissance des deux re» gnes principaux, ne seront cependant » jamais regardés par les Naturalistes phi» losophes, ennemis de tout écart systé» matique, que comme de vraies pierres » qui ne doivent le monstrueux qu'on y » découvre, qu'à un assemblage extraor» dinaire & fortuit de leurs parties dans » des cavités ou moules indépendans de » tout corps organisé......

» Quoique la nature dans ses opérations » nous paroisse le plus souvent asservie à » un enchaînement successif d'uniformité » & de répetitions, elle présente de tems » à autre des objets si nouveaux, si va» riés, qu'on seroit tenté de croire qu'elle » se joue quelquefois sur le vaste théatre » de l'univers, qu'elle ne suit point de ré» gles fixes & invariables, ou qu'elle prend

» plaisir à s'en écarter. Quelques-uns d'en-
» tre les Philosophes qui en ont parlé avec
» le moins de décence, lui ont supposé un
» goût de changement, d'inconstance
» & de nouveauté. Ceux qui connoissent
» mieux les perfections infinies de son au-
» teur, lui ont imposé des devoirs &
» une regle certaine jusques dans les déré-
» glemens les plus apparens ; ils ont cru
» que sa puissance & sa sagesse ne bril-
» loient pas avec moins d'éclat dans ses
» productions les plus informes que dans
» la composition des êtres les plus symmé-
» triquement arrangés ; que les substan-
» ces inorganiques qui composent le re-
» gne mineral, étoient traitées avec la mê-
» me attention & les mêmes soins que les
» ouvrages qui nous paroissent les plus fi-
» nis dans ses deux regnes principaux....

S'il étoit des cas où l'on pût croire que la nature s'écarte de ses régles générales, & que perdant de vûe son ouvrage elle s'arrête pour ainsi dire à moitié chemin, ce seroit sur tout par rapport aux pierres figurées. Elle semble abandonner au tems & au hazard ses prodiges en ce genre ; ils sont cependant toujours l'effet nécessaire & prévû des loix primitives du mouvement. » Mais pourquoi s'arrêter plus
» long-tems, dit M. de la F.. à fonder

» des démarches trop profondes pour nos » foibles vûes, ou à rechercher les causes » physiques de figures bizarres, dont une » imagination vive & échauffée grossit » trop souvent le merveilleux ? Conten- » tons-nous de parcourir celles de ces » productions qui nous offrent quelque » chose de fixe & de déterminé.

Il descend ensuite dans tous les détails, de la forme, de la structure, de l'essence & des différens accidens des pierres figurées : voici comme il s'explique sur le *ceraunias* & le *grammites*.

» Le *ceraunias* ou pierre de tonnerre a » été connu des anciens sous différens » noms. Selon quelques-uns, c'étoit la » pierre de Lydie ; selon d'autres, c'étoit » celle de la circoncision. Elle sert au mê- » me usage que les pierres de touche ; c'est » un pyrite des plus durs, bien poli, de » forme longue & tranchante, & de cou- » leur olive noire ; elle se trouve quel- » quefois sur nos rivages. Les Sauvages » du Canada où elle est plus commune, » ont trouvé le secret de s'en faire un ins- » trument tranchant. L'art est si bien ca- » ché, & la ressemblance si parfaite avec » celles de nos côtes, qu'on les confon- » droit aisément, si l'on ne sçavoit que la » nature seule a travaillé ces dernieres,

» & que les premieres sont en partie un
» ouvrage de l'industrie.

» Dans une métairie dépendante de la
» paroisse d'Yves, près Rochefort, on en
» voit une qui est tout à la fois naturelle &
» artificielle; ce n'est pas un *ceraunias*, tel
» que les cabinets des curieux en peuvent
» contenir, c'est une vraie pierre de ton-
» nerre, plus proprement dite que celles
» qui en portent le nom, puisqu'elle est
» l'effet & le résultat de la foudre qui tom-
» ba le 12 Juillet 1752 sur un amas de
» foin d'environ trente charretées.

» Au bruit de sa chute succéderent
» bientôt des vapeurs noires & malignes,
» qui exhalées de toutes parts par la maf-
» se embrasée, infecterent l'air de leur
» odeur. Pendant deux jours entiers que
» dura l'embrasement, l'on n'entrevit au
» travers d'une fumée des plus épaisses
» que de legeres étincelles; tout fut la vic-
» time d'un feu sourd & caché, qui en
» consumant le foin calcina les cailloux
» & fondit la terre glaise à un demi-pied
» de profondeur. Le feu s'alluma d'abord
» dans la partie orientale de la mule (ou
» meulon) de foin; il s'insinua ensuite
» dans toute la masse, & sans en déran-
» ger la forme extérieure il brûla en diffé-
» rentes directions, comme s'il eût suivi

» autant de traînées de poudre placées en
» différens sens, ou qu'il eût été forcé
» d'entrer dans les canaux d'une mine,
» d'où il sortoit de tems en tems & fai-
» soit des crevasses ou éruptions à la sur-
» face, qui n'imitoient pas mal des fou-
» gades.

» De ce volume si prodigieux il resta deux
» millions pesant ou environ d'une ma-
» tiere qui participant tantôt de la nature
» du soufre & du bitume, tantôt de celle
» de la pierre, forma une masse solide,
» dont l'histoire ne nous fournit point
» d'exemples; semblable aux métaux dans
» leur ébullition on lui a vû conserver sa
» liquidité tant que la chaleur a subsisté
» dans toutes ses parties, en dégénerer en-
» suite lorsque la coagulation fut faite,
» en un monceau aussi énorme que bizare
» de scories ou de véritables marcassites.
» Trois natures différentes composoient
» ce nouveau mixte; la partie supérieure
» formoit un amas brillant de concrétion
» crŷstalline; la moyenne un mêlange va-
» rié de soufre & de terre différemment
» coloré; l'inférieure un corps massif &
» bitumineux, assez approchant du char-
» bon de terre, mais plus luisant; toute
» la masse étoit divisée en plusieurs cou-
» ches ou especes de gâteaux indépendans

» & isolés, tous différens dans leurs nuan-
» ces, d'un pouce & demi d'épaisseur sur
» quinze à vingt pouces de large. Dans les
» cavités ou grands yeux qui se formerent
» pendant la plus violente fermentation,
» on appercevoit çà & là quelques brins
» de foin sans altération, & quelques-
» uns sous la forme de lames noires, mais
» sans aucune consistance; enfin toute
» la masse étoit percée d'une multitude
» infinie de petits trous plus rapprochés
» dans le fond que vers le haut de cette
» pierre singuliere: la chymie en a tiré un
» sel qui a la propriété des alkalis......

Le *grammatias* ou *grammites* est une de
» ces pierres où l'on voit des lettres bien
» formées ou très-approchantes. De toutes
» les productions lapidifiques, il n'en est
» point de si commune que celle-ci; les
» substances solides & dures, telles que
» les cailloux & les grisons, en fournissent
» la plus grande quantité; les lettres y
» sont figurées, ou par des lignes en for-
» me de veines, ou par des rebords sail-
» lans, mais toujours d'une couleur dif-
» férente du fond de la pierre; quelque-
» fois elles sont toutes en saillies, tantôt
» elles n'effleurent que la surface, & d'au-
» tres fois elles la coupent & la pénétrent
» intérieurement; les *a*, les *i*, les *l*, les

» *n*, les *v*, les *x*, s'y distinguent particulie-
» rement ; & quoique nos lettres les plus
» compliquées soient moins fréquentes,
» on ne laisse pas d'y rencontrer assez sou-
» vent des *f*, des *k*, des *p*. Les cailloux
» qui servent au pavé de cette ville ont
» paru si riches en cette bizarrerie, qu'il
» reste peu de recherches à faire pour finir
» l'alphabet lapidifique.

Les autres pierres figurées des côtes de la Rochelle *sont les priapolitos, phacites, ficoides, pyrites, seu circos, lapis crucifer, variolites, geodes, cyanites, spongites, calcalantites, cassi difformis, encardia, piren, mica, lapis reniformis, melopeponites, cimatites, enhydros, metapedium, hepatites, deltoides, odontites, enorchis, botryites, lapis oviformis & lithotyron*, dont la curieuse description est accompagnée de desseins fideles de la main de l'auteur, pour suppléer en quelque sorte la rareté des piéces originales qu'il conserve dans un cabinet où le choix, l'abondance & la variété presque infinie des curiosités naturelles satisfont également les amateurs & les étrangers pour qui il est toujours ouvert.

M. de la F.... ne prétend pas avoir épuisé toutes les richesses de rivages du pays d'Aunis en pierres figurées, il croit qu'on y peut faire encore beaucoup de nouvelles

découvertes

découvertes pour completer cette branche intéressante de l'Histoire naturelle ; on doit attendre de son zéle, de son travail & de son goût décidé pour les observations, qu'il surmontera toutes les difficultés qu'il prévoit, & portera bientôt son projet à sa perfection.

A la suite de ce Mémoire, M. Gastumeau, Secrétaire perpétuel de l'Académie, lut une Ode de M. Chabaud, Prêtre de l'Oratoire, associé de l'Académie & de celles de Pau & de Villefranche.

Le sujet de cette Ode est *la religion nécessaire à l'homme* :

En voici quelques strophes.

Je veux approfondir mon être ;
Mais quel affreux cahos de systême divers !
Aucun d'eux ne m'instruit, & je ne puis connoître
Pourquoi je suis dans l'univers.
Je ne conçois point mon essence :
Puis-je me définir, si mon intelligence
Erre sans trouver de clarté ?
Foible, inconstante, corrompue,
Ma raison souvent substitue
Le mensonge à la vérité.

La foudre gronde sur nos têtes,
Les vents sont échappés de leurs sombres prisons,

Un pouvoir invisible abandonne aux tempêtes
L'espérance de nos moissons.
Où tend cette vague écumante ?
Un grain de sable arrête une mer frémissante,
Qui devoit engloutir nos bords.
Par tout quelle haute sagesse !
Mais, fiere raison, ta foiblesse
N'en demêle point les ressorts.

Par tout que de cultes frivoles !
Sous des noms étrangers l'enfer est adoré ;
Et quand le monde entier n'est rempli que d'idoles,
Le vrai Dieu seul est ignoré.
Au marbre on offre des victimes ;
Jupiter, Mars, Venus, célébres par leurs crimes,
Sont encensés par les mortels.
Dieu puissant, arbitre équitable,
Ecrase l'argile coupable
Qui te refuse des autels.

Erreurs, chimeres renaissantes,
Disparoissez, la foi fait briller son flambeau :
Les doutes sont levés, des clartés bienfaisantes
Forment pour nous un jour nouveau ;
Confonds notre orgueil téméraire,
Quand tu parles, grand Dieu, c'est à l'homme à se taire ;
Qu'il adore tes saints décrets :
Si de ce qui nous environne,

Notre foible raiſon s'étonne,
Peut-elle ſonder tes ſecrets ?

La ſéance fut terminée par la lecture que fit M. Arcere des vers ſuivans adreſſés à M. le Cardinal Querini au ſujet des médailles que la ville de Breſſe a fait frapper en ſon honneur, & que cette Eminence a envoyées à l'Académie de la Rochelle.

D'un art ingénieux la touche ſinguliere
Te montre à nos regards, illuſtre Cardinal,
Et rend ton ame toute entiere
Sur la ſurface du métal.
Ce chef-d'œuvre qui vient d'éclorre,
Eſt l'hommage pompeux d'un peuple qui t'adore;
J'y vois avec tranſport, ſous de ſçavantes mains,
Son zéle & ſon amour fidelement empreints.
Mais pourquoi le burin, conſacrant ta mémoire,
Nous retrace-t-il tes bienfaits ?
Sans le ſecours de l'art tu vivras à jamais.
Les Muſes ont chargé l'hiſtoire
Du ſoin d'éterniſer ta gloire :
Appui de la religion,
Dont tu ſçais venger la querelle,
Tes doctes écrits & ton nom
Seront auſſi durables qu'elle.

❀

A S. A. S. Monseigneur le Comte de Clermont,

BOUQUET.

FAvori d'Apollon & disciple de Mars,
Toi qui fus couronné des mains de la Victoire,
Et dont toujours les étendarts
Sont la boussole de la gloire :
Je vois Minerve qui conduit
Tes projets, ta sage prudence ;
Je vois la valeur qui te suit,
Portant le glaive & la balance ;
En tous tems semblable à Titus,
Tu brilles moins par la naissance
Que par l'éclat de tes vertus.
Reçois les vœux ardens que le respect t'adresse,
Que les plaisirs filent tes jours ;
Le tribut des cœurs fut toujours
Pour la gloire & pour la sagesse.

*Par M. de C.****

REPONSE

Du P. Laugier, Jésuite, aux remarques de M. Frézier insérées dans le Mercure de Juillet 1754.

LEs discussions critiques en matiere d'Arts & de Sciences, ont toujours une vraie utilité ; elles donnent lieu au développement des idées, à la précision des principes, à la sûreté des conclusions. On ne peut trop marquer de reconnoissance aux zélés citoyens qui tiennent le public en garde contre l'illusion, qui lui fournissent des préservatifs contre le poison des vaines imaginations & des nouveautés suspectes.

M. Frézier, auteur très-connu & très-estimable, n'a pu voir divers ouvrages qui ont paru récemment sur l'Architecture, sans céder à l'envie louable d'en montrer au public les défauts ; sa capacité & ses connoissances lui donnent droit d'en parler avec autorité. Il est d'ailleurs trop philosophe pour exiger une docilité qu'on ne lui accorderoit que par complaisance, sans être obtenue par de bonnes raisons. Je ne craindrai donc point de lui déplaire,

en prenant la liberté de sonder attentivement la force de ses assertions. Quoique je sois partie intéressée dans cette dispute littéraire, je tâcherai d'y mettre toute la bonne foi, toute la modération qui convient; & dont il seroit à souhaiter qu'on ne s'écartât jamais.

Je ne sçaurois d'abord me persuader que *la beauté dans ce qui concerne les arts, n'est qu'un effet du préjugé de nation ou d'éducation, qui n'a rien de constant, parce qu'elle n'est fondée que sur la mode*: paradoxe que M. Frézier avance très-affirmativement, & qu'il prétend avoir démontré. Il seroit malheureux que la démonstration fût réelle, & qu'il fallût reconnoître l'habitude trompeuse & variable de nos sens pour l'unique source des sentimens délicieux que les arts excitent dans nos ames. Cette foule de merveilles qui dès nos plus jeunes ans font sur nous les plus séduisantes impressions, n'auroient donc d'autre beauté que celle qu'y attache un préjugé bizarre? & sans sortir du sujet qui nous occupe, le spectacle de certains édifices frappans par leur vaste étendue, par la régularité de leur ordonnance, par la richesse de leur décoration; ce spectacle ne devroit son mérite qu'au mobile pouvoir de l'éducation & de l'usage? A Dieu ne

plaiſe. L'heureux inſtinct de la nature qui décide ſeul & ſouverainement des choſes qui doivent nous plaire, n'a aucun égard à ce qui eſt de pure convention.

Il y a un beau eſſentiel dans les arts. N'y reconnoître que l'influence capricieuſe de la mode, c'eſt dégrader ces fruits précieux du génie au rang des baſſes frivolités, qui peuvent tout au plus réjouir l'imagination des eſprits vains : c'eſt aller contre une expérience commune à toutes les ames ſenſibles, dont les goûts & les averſions ont un empire ſupérieur à tous les jugemens de fantaiſie qu'on voudroit leur inſpirer. Ce beau eſſentiel, nous le ſentons, nous avons peine à le définir. C'eſt un charme qui nous intéreſſe : l'impreſſion du plaiſir nous reſte, l'idée de la choſe nous échappe. Le cœur eſt ſûr de ſon fait, l'eſprit n'eſt pas toujours en état de s'en rendre raiſon à lui-même : en un mot, ce qui plait néceſſairement ne ſçauroit être une beauté arbitraire. Or dans les productions des arts, comme dans les ouvrages de la nature, il y a ſans difficulté des choſes qui ont invinciblement le don de plaire. Il n'eſt pas plus au pouvoir des hommes de donner de la beauté à une Architecture irréguliere, qu'il leur eſt poſſible d'attribuer de la laideur à la riante verdure des champs.

Le préjugé, la mode, peuvent accoutumer les yeux à des défauts & en affoiblir le ſentiment dans l'ame, mais ils ne ſçauroient faire naître des beautés. L'effet du préjugé ou de la mode diſparoît toujours avec la réflexion; au lieu que le beau eſt tel que ſon empire s'augmente par la réflexion même; on le quitte aſſez ordinairement par préjugé & par mode, on y revient par ſentiment & par raiſon.

Les conſéquences de l'opinion contraire ſont de nature à ne lui laiſſer aucune faveur. S'il n'y-a point de beau eſſentiel, tout devient arbitraire dans cette partie la plus ſpirituelle des arts, qui a pour objet l'agrément. Je puis indifféremment loüer ou cenſurer tout ce qui ſe préſente, ou plutôt je n'ai plus de raiſon de dire qu'une choſe eſt bien ou mal; je ſuis forcé d'admettre les plus folles imaginations d'un Artiſte licencieux; je n'ai ni principes à lui oppoſer, ni bornes à lui preſcrire; plus il aura de caprice & de hardieſſe, plus il ſera en état de triompher de la mode établie, pour lui en ſubſtituer de nouvelles, & les faire réuſſir par leur ſingularité.

C'eſt en vain que pour combattre l'idée du beau eſſentiel, M. Frézier, avec beaucoup d'autres, nous oppoſe la différence

des goûts nationaux. L'Architecture Grecque, dominante en Europe, n'a aucun attrait pour les Chinois, peuple de l'Asie le plus poli & le plus cultivé. Ils ont une Architecture à leur maniere, dont ils sont parfaitement contens, & qui ne leur permet pas de goûter la nôtre. Donc l'Architecture en général n'a & ne peut avoir d'autre beauté que celle que lui attribue la mode ou le préjugé de l'éducation. Ce raisonnement prouve tout au plus que nos ordres Grecs ne renferment pas tous les genres de beauté qui entrent dans la subdivision du beau essentiel.

Je me représente ce beau primitif comme un point de perfection qui résulte de l'assemblage d'une foule de qualités particulieres. En ce sens il est unique, & il est vrai de dire qu'il n'y a pas deux moyens de produire un ouvrage parfaitement beau : mais des différentes qualités qui le composent, dérivent nécessairement divers genres de beauté, lesquels séparément répandus dans les ouvrages des hommes, donnent lieu à des manieres dissemblables, qui ont chacune leur mérite réel. Il est question d'observer celle de toutes les manieres qui réunit des genres de beauté & plus excellens & en plus grand nombre. Voilà ce qui décide la préférence.

L'Architecture Chinoiſe a ſans doute des genres de beauté qui lui ſont propres ; & toute étrangere qu'elle eſt à notre pratique nationale, nous lui rendons à cet égard la juſtice qui lui eſt dûe : cependant notre eſtime met l'Architecture Grecque au-deſſus, parce que nous y découvrons des beautés plus pures & plus relevées. Si les Chinois étoient auſſi équitables, & peut-être même auſſi éclairés que nous, ils n'auroient point ce goût excluſif, qui ne peut être le fruit que de l'orgueil & de l'ignorance ; mais ils ſont ſi ſuperſtitieuſement attachés à leurs uſages nationaux, qu'il ne leur vient pas même en penſée que hors de leur pays on puiſſe rien faire de raiſonnable. Depuis que les arts de l'Europe leur ſont un peu moins inconnus, ils commencent à revenir de cette aveugle partialité. Il y a même ſujet d'eſperer que ſi notre Architecture leur devient jamais familiere, ils en reconnoîtront les avantages. Les Jéſuites ont bâti a Pekin une égliſe à la maniere Européenne. Cette égliſe qui n'eſt rien moins qu'un chef-d'œuvre, n'a pas ſemblé aux Chinois eux-mêmes indigne d'admiration. Que ſeroit-ce, ſi leur Empereur avoit quelques-uns de nos grands Artiſtes à ſes gages, & qu'il leur ordonnât de bâtir quelque édifice

somptueux, qui pût aller de pair avec les merveilles de l'Europe ?

M. Frézier cherche à s'autoriser de ce qui s'est passé dans l'Europe même. Il nous rappelle les tristes révolutions que l'Architecture a souffertes parmi nous. Il nous parle de ces siécles où l'on a cru, dit-il, avoir quelque chose de mieux & de plus agréable à présenter que les ordres Grecs. Il nous fait valoir le long regne de l'Architecture Gothique, qui a eu enfin, ajoute-t-il, le sort de toutes les modes : on s'en est lassé ; on est revenu par le même esprit à l'Architecture ancienne. Il insiste sur toutes ces variations, comme sur autant de preuves dont le résultat est que toute la beauté de l'Architecture n'est qu'une beauté de mode & de hazard. J'aimerois autant que l'on dît que les ouvrages de Ciceron & de Virgile ne tirent leur mérite que du préjugé & de l'usage, parce que le goût qui y regne, a éprouvé les mêmes variations que le goût de l'Architecture Grecque. Il est fâcheux pour l'opinion favorite de M. F. que l'abandon de cette Architecture ne trouve son époque que dans le tems de l'introduction de la Barbarie en Europe, & que le moment de son retour ait été celui de la renaissance des Lettres & des beaux Arts.

Je ſuis tout-à-fait du ſentiment de M. F. lorſqu'il réfute M. Briſeux, qui dans ſon traité du beau eſſentiel a avancé que *c'eſt des ſeules proportions harmoniques que les édifices les plus généralement approuvés empruntent leur beauté réelle & véritable.* Aſſurément cette idée n'eſt fondée ſur rien. Que les proportions ſoient un genre de beauté très-eſſentiel à l'Architecture, le principe eſt inconteſtable, quoiqu'en diſe M. Frézier. M. Perrault qui a ſoutenu le contraire, ne l'a fait que par eſprit de contradiction, & il a montré ſur ce ſujet un entêtement qui ne lui eſt pas honorable. Mais ſi ce genre de beauté eſt eſſentiel, il n'eſt pas le ſeul. De plus, les proportions en Architecture doivent-elles être arithmétiques, géométriques, harmoniques ? c'eſt ce qui n'eſt point du tout décidé. M. Briſeux qui ſe déclare pour les dernieres, le fait gratuitement & ſans preuves; il nous cite des bâtimens approuvés où la proportion harmonique a été obſervée.

Mais premierement a-t-elle été obſervée juſques dans les moindres parties ? En ſecond lieu, eſt-il bien certain que cette proportion ſoit la ſeule ou même la meilleure que l'on pût employer pour produire l'effet deſiré ? Si M. Briſeux ſatisfait

à ces deux questions, il aura établi quelque chose de raisonnable, & nous lui aurons l'obligation d'avoir répandu la lumiere sur cette partie ténébreuse de l'art.

M. Frézier dit que *c'est faire beaucoup d'honneur aux Architectes du tems passé & au plus grand nombre du présent, que de leur attribuer des principes scientifiques ausquels aucun d'eux n'a jamais pensé.* Cette réflexion est plus maligne que solide. Il peut très-bien se faire que sans y penser, & comme à tâtons, les Architectes rencontrent le vrai. Tous les jours nous voyons des Artistes ignorans produire des choses excellentes, sans autre secours que l'heureux instinct qu'ils ont reçu de la nature, guide beaucoup meilleur que tous les principes scientifiques. Il importe peu que les Architectes dans leurs opérations ayent eu en vûe la proportion harmonique : si elle s'y trouve, s'il en résulte le meilleur effet, le mérite de cette proportion est décidé. M. Frézier raisonne beaucoup plus juste, lorsqu'il démontre l'impossibilité en Architecture de tout réduire à la proportion harmonique par la nature même de cette proportion. Je présume avec lui que le plaisir de la vûe n'a aucun rapport avec celui de l'ouie, & que l'idée d'un *clavecin oculaire* ne peut trouver place

que dans une imagination féconde en singularités, mais peu amie du vrai & du solide.

M. F. s'étend beaucoup à caractériser mes égaremens dans mon essai sur l'Architecture; je lui aurois grande obligation si en effet il me les eût fait connoître; mais après avoir bien lu & relu ses remarques, il ne m'est rien resté dans l'esprit qui dût m'engager à changer d'opinion. Il me reproche les éloges que j'ai faits de M. de Cordemoy; pour les détruire, il affecte de parler de cet Auteur d'une maniere méprisante qui ne sçauroit faire impression. Son traité d'Architecture n'a rien, dit-il, de spécial & *de nouveau, qu'un embarras de divisions de trois différens modules imaginés pour une futile précision des parties de ses profils*. On ne veut pas être cru quand on parle de la sorte. Quiconque lira l'ouvrage de M. de Cordemoy, ne trouvera dans ce jugement de M. Frézier qu'une prévention pleine d'humeur & une invective indécente. Je puis estimer M. de Cordemoy fort au-delà de ses mérites; mais il m'est évident que M. F. le met beaucoup trop au rabais; & c'est bien ici le cas de dire, que qui prouve trop ne prouve rien.

M. F. doute qu'on trouve jamais un Architecte qui réussisse dans l'entreprise

de ſauver l'Architecture de la bizarrerie des opinions en nous en découvrant les loix fixes & immuables, ainſi que je le ſouhaite. Je crains, comme lui, que ce bonheur ne nous arrive pas ſi-tôt, mais je ne ſçaurois me réſoudre comme lui à en deſeſperer. Il juge la choſe impoſſible, ſur le faux principe que tout eſt mode ou préjugé en Architecture. Je tiens le principe contraire, que je crois plus raiſonnable en lui-même, plus avantageux, & pour décider de la réputation des Artiſtes, & pour aſſurer le ſuccès des Arts. Il eſt par conſéquent très difficile que nous convenions de nos faits.

Le ton de plaiſanterie qu'il prend pour ſe jouer de mes tranſports, de mes raviſſemens, de mes extaſes à la vûe des beaux édifices, eſt ſans doute amuſant pour le lecteur; je ne vois pas au reſte l'inſtruction qui en réſulte. Il ſuppoſe obligeamment que je n'ai éprouvé toutes ces ſenſibilités que ſur le dire des autres; qu'accoutumé à entendre louer univerſellement certains morceaux, j'ai fait bonnement l'admirateur ſur cette garantie. *C'eſt ainſi*, dit-il, *qu'on remarque aſſez ſouvent que des gens qui avoient regardé un ouvrage aſſez indifféremment du premier coup d'œil, s'efforcent d'y trouver de l'art & des*

choses merveilleuses, lorsqu'on leur a dit qu'il sort des mains d'un grand Maître. La réflexion est tout-à-fait agréable; elle prouve que M. F. n'a gueres éprouvé de ces mouvemens enchanteurs qu'excite la présence des belles choses; son ame est vraisemblablement de celles qui ont été battues à froid. Je le plains du tort que lui a fait la nature; il est privé d'une grande source de plaisir, & je lui conseille de m'envier mes transports & mes extases.

Rien ne lui déplaît tant que mon aversion pour les pilastres. Il n'est pas le premier qui m'en ait fait un crime. J'avois prévu les contradictions que devoit rencontrer un sentiment qui sympathise si peu avec l'usage général. Pour le coup on ne m'accusera pas du moins de ne dire les choses que sur un préjugé de nation, d'éducation ou d'habitude. Il est également injuste d'avancer que je ne me détermine à penser de la sorte que par une aversion aveugle, & sur la foible autorité d'un goût particulier que j'ai reçu de la nature antérieurement à tout usage de ma raison. Voilà déja deux fois que j'essuye le même reproche. Il est surprenant qu'on me comprenne si mal, & qu'on ne voye pas que si j'ai parlé de mon aversion pour les pilastres, je me suis mis en devoir de

justifier cette aversion. Il ne faut qu'avoir lû une fois le premier chapitre de mon essai sur l'Architecture, pour reconnoître que j'ai établi l'exclusion des pilastres, comme une conséquence logique & nécessaire du principe qui sert de fondement à tout le reste.

J'ai à faire à un homme à qui les pilastres tiennent au cœur, & qui veut absolument les sauver du naufrage. Il commence par m'accuser d'être en contradiction avec moi-même, en avouant d'une part que le pilastre étoit en usage chez les anciens, & en disant de l'autre que c'est une innovation bizarre. La contradiction n'est tout au plus qu'apparente. Je crois qu'il est reçu chez toutes les personnes qui sçavent la valeur des termes, d'appeller innovation tout usage contraire aux regles primitives, quelque ancien que soit cet usage. Le pilastre est dans le cas, ou du moins je le prétends. Dès lors j'ai droit de le qualifier d'innovation, quoiqu'il ne soit pas une nouveauté.

Mon adversaire qui jusqu'à présent n'a rien trouvé que d'arbitraire dans l'Architecture, veut bien ici se désister de son principe en faveur du pilastre. Il porte la prédilection jusqu'à le déclarer *intrinsequement* raisonnable & fondé en nature. Voi-

ci ſa maniere de procéder. Il cherche l'origine du pilaſtre dans la cabane ruſtique dont j'ai tiré un parti ſi avantageux contre le pilaſtre même. Si l'on veut, dit-il, rendre cette cabane habitable, c'eſt une néceſſité de remplir les intervalles qui ſéparent les poteaux montans. Or, ajoute-t-il, ces intervalles ſeront toujours mal remplis, ſi les poteaux ſont ronds comme des colonnes. Sur quoi il fait un raiſonnement très-long & aſſez peu clair, pour montrer la difficulté d'enclaver dans un mur une ſurface convexe. Je n'ai qu'un mot à répondre. Y a-t-il rien de ſi facile, de ſi uſité même, que d'engager les colonnes ? Des-lors tout ce raiſonnement porte à faux, & le pilaſtre demeure ce qu'il a été, ce qu'il ſera toujours, l'enfant bâtard de l'Architecture.

Du moins, dit-on, le pilaſtre eſt-il autoriſé par le beſoin dans certains cas. M. Frézier nous cite les angles ſaillans, aigus & obtus où la colonne ne peut être employée, parce que l'entablement porteroit à faux ſur le chapiteau. Ceci borne à très-peu de choſe les prétentions des amateurs de pilaſtres ; mais je vais leur ôter le peu d'eſperance que cette difficulté leur donne. Les angles ſaillans, aigus & obtus ſont certainement inévitables dans tout plan

triangulaire ou polygone plus grand que le quarré. Alors pour éviter le porte-à-faux, je n'aurai point recours au pilastre ; je ne mettrai rien dans l'angle même. Je rangerai mes colonnes aux deux côtés le plus près de l'angle qu'il sera possible sans porte-à-faux ; si l'angle est trop aigu, je l'effacerai en arrondissant pour la plus grande satisfaction des yeux : ainsi tout sera dans l'ordre, & nous n'aurons point de pilastre. Il n'est donc ni fondé en nature, ni autorisé par le besoin.

M. F. se formalise beaucoup de ce que j'ai accusé le pilastre de donner à l'Architecture un air plat. Ai-je tort ? je conviens que les surfaces planes, lorsqu'on les employe à propos, ont leur beauté comme les surfaces cylindriques. Il n'en est pas moins vrai qu'une Architecture en pilastres est une Architecture très-plate, si on en compare l'effet avec l'arrondissement des colonnes & l'âpreté des entre-colonnemens.

Lorsque j'ai dit assez laconiquement pour rejetter le pilastre, que la nature ne fait rien de quarré, mon adversaire en prend occasion d'instruire le public des différentes productions de la nature qui approchent de la figure quarrée. On m'avoit déja opposé les pierres & les crystaux. M. F. n'a recours à ces exemples que par

ſurabondance de droit. Il lui eſt bien plus facile de m'accabler en citant *les fleurs labiées*, *celles à maſque*, *le lamium*, *le phlomis*, *la ſcrophulaire*, *le cierge du Perou*, *les euphorbes*, & quantité d'autres êtres auſſi connus que ceux-là : tels ſont les modeles dont il ſe prévaut pour légitimer le pilaſtre. Je ne vois pas que cela prouve autre choſe, ſinon que M. F. eſt verſé en plus d'un genre de ſcience ; mais le pilaſtre n'y gagne rien. Il me fait beaucoup d'honneur en deſirant de me *rapatrier*, comme il dit, *avec des piéces ſi utiles en Architecture*. Je voudrois de tout mon cœur qu'il y eût matiere à accommodement ; mais quand je me laiſſerois entraîner au deſir de faire ma cour aux Artiſtes, les droits de la vérité ne changeroient pas.

La diſpoſition intérieure de mon égliſe déplaît à M. F. parce qu'elle eſt contraire à l'uſage des premiers ſiécles. Il prouve longuement & très-bien que dans l'antiquité l'autel étoit ſur le devant, le chœur derriere en hemicycle autour du rond-point ; & que pour l'ordinaire cet autel étoit couvert d'un baldaquin. J'adopte à ce ſujet toute l'érudition dont il juge à propos de faire étalage ; quoiqu'elle ne m'apprenne rien de nouveau, je ſens combien elle fait honneur aux connoiſſances

de M. F. Je le prie seulement de me dire ce que les usages de l'ancienne église ont de commun avec l'objet de la question. J'ai dû chercher la disposition la plus avantageuse, sans me mettre en peine qu'elle fût conforme ou non conforme à ce qui se pratiquoit autrefois.

Les premiers siécles de l'église ont été certainement très féconds en modeles de vertu; mais je ne crois pas qu'on nous condamne jamais à remonter à cette source précieuse pour y puiser la perfection des arts. L'église de S. Pierre du Vatican, bâtie par Constantin, & conséquemment l'une des plus anciennes de l'univers, étoit dans le goût des Basiliques dont parle M. F. La nef étoit terminée par une abside demi-circulaire moins large & moins haute que la nef même. Autour de cette abside étoient les stales du chœur; sur le devant l'autel couvert d'un baldaquin ou *ciboire*. Je suis fâché que les baldaquins n'ayent pas une origine plus illustre; il ne leur manqueroit pour être tout-à-fait absurdes, que d'imiter la construction grotesque de ces anciens *ciboires*.

Mon Adversaire donne en passant un avis charitable aux gens de Lettres, Il les exhorte à ne point se mêler de faire des projets pour la perfection des arts; il leur

conſeille d'en abandonner le ſoin aux ſeuls Artiſtes. Il étoit juſte que j'euſſe ma bonne part de l'avis. J'ai fait, dit-il, comme la plûpart de ces Meſſieurs; j'ai plus entrepris qu'il ne convenoit à l'étendue de mes connoiſſances dans l'art de bâtir. Lorſque les gens de lettres voudront ſoutenir leurs droits, ils prouveront très-aiſément à M. F. que c'eſt à eux ſur tout qu'il appartient de prononcer ſur les ouvrages des Artiſtes, qu'ils ſont faits pour diriger leur travail, & pour y cenſurer tout ce qui s'écarte des loix de la raiſon & du goût. Quant à moi, j'oſe lui dire ſans amour propre, que mes connoiſſances dans l'art de bâtir ne ſont pas auſſi bornées qu'il le préſume. Il ne faut pas que mon état lui faſſe illuſion. La trop grande confiance des gens du métier vis-à-vis de ceux qui ne le ſont pas, les expoſe & leur eſt quelquefois nuiſible.

Quoi qu'il en ſoit, M. F. trouve divers inconvéniens à mon projet d'égliſe. Les deux ordres élevés l'un ſur l'autre lui paroiſſent devoir rendre l'Architecture meſquine. Si nous n'avions aucun exemple d'une pareille diſpoſition, ſa conjecture mériteroit au moins d'être approfondie; mais preſque tous les portails de nos égliſes nous préſentent de ces ordonnances à deux & même à trois étages d'Architec-

ture, ordonnances qui n'ont rien du tout de mesquin: pourquoi ne pourra-t-on pas exécuter avec noblesse dans le pourtour d'une nef ce qui réussit si noblement au portail d'une église ? Les proportions des colonnes sont toujours réglées sur la hauteur de la nef déterminée par sa largeur. C'est donc à tort que l'on oppose le mauvais effet de deux petites colonnes l'une sur l'autre. Ou cette difficulté vaut contre toute ordonnance pareille, ou elle ne vaut contre aucune ; parce que si les grandeurs varient, les proportions ne varient jamais, & que là où tout est proportionné, il n'y a rien de trop grand, rien de trop petit.

M. F. préfere l'ordonnance à un seul ordre d'architecture, & il appuye son opinion de l'autorité de Vitruve, qui l'a pratiqué ainsi dans sa Basilique de Fano. Dès-lors il se met dans l'impossibilité de donner à la nef d'une église cette grande élévation qui en fait la majesté. Ou s'il ose atteindre à cette élévation majestueuse, ce ne sera qu'en employant des colonnes colossales, dont l'énorme diametre n'aura plus de proportion avec la largeur de la nef, & encore moins avec celle des collatéraux. Sans compter que les entre-colonnemens devenus excessivement larges, il n'y

aura plus moyen de ſoutenir en l'air des architraves d'une auſſi grande portée. Mon projet eſt exemt de tous ces défauts, il mérite donc la préférence à tous ces égards.

Un ſecond inconvénient que M. F. releve, c'eſt que dans les entre-colonnemens du ſecond ordre, ne pouvant, ſelon lui, me diſpenſer de placer des piédroits pour y attacher les vîtres, il ne voit point ſur quoi je ferai porter ces piédroits, les colonnes du premier ordre étant parfaitement iſolées. Comme il raiſonne ſur un faux ſuppoſé, je ne m'étonne pas qu'il en tire une conſéquence fauſſe. Dans les entre-colonnemens dont il s'agit, tout eſt vître d'une colonne à l'autre, ſans aucune eſpéce de piédroit. Si la grande voûte eſt de pierre, j'engage toutes les colonnes du ſecond ordre d'un quart ou d'un tiers tout au plus dans l'épaiſſeur des contreforts, qui viennent en arcs-boutans pardeſſus le plafond des bas côtés ſoutenir la pouſſée du grand berceau ; il n'y a donc point de mur à ſoutenir en l'air, ni de nouveau rang de colonnes à ajouter le long des bas côtés. Pareillement du côté des chapelles, j'engage les colonnes d'un quart ou d'un tiers au plus dans le mur de refend, afin de lui donner la largeur & la force néceſſaire pour porter les arcs-boutans

tans d'en haut. Je fais plus, je fortifie au dehors ce mur de refend par des massifs qui augmentent la résistance des contreforts; je ne suis point gêné pour ces massifs, le mur extérieur étant sans ordre d'Architecture. On dira que voilà bien des colonnes engagées pour un homme qui est très-contraire à cet engagement. Je réponds que nécessité n'a point de loi. Je suis alors dans le cas de la licence.

Mais voici un moyen beaucoup plus efficace de trancher toutes ces difficultés. L'invention des nouvelles voûtes de brique, dont M. d'Espiés nous a donné le détail dans sa maniere de rendre les bâtimens incombustibles, nous fournit des facilités que nous n'aurions jamais esperée. S'il est vrai, comme cet autèur le demontre par des expériences aisées à vérifier; s'il est vrai, dis-je, que ces voûtes n'ont aucune sorte de poussée, dès-lors je n'en fais plus d'autres; me voilà délivré de l'embarras, de la dépense & de la maussaderie des contreforts; toute ma nef de haut en bas est en colonnes isolées. Je me contente d'envelopper tout le second ordre par des vîtraux continus & sans interruption : mon église devient l'ouvrage le plus noble & le plus délicat.

M. F. prétend que je suis embarrassé au

chevet ou rond-point. Il eſt vrai que je remarque avec ſoin les difficultés qui ſe rencontrent dans l'exécution de cette partie, & les défauts ſans nombre de la pratique ordinaire. Si je trouve de l'embarras, c'eſt l'embarras de la choſe même ; il faut être habitué à ſe tout permettre pour ne pas le ſentir. Je propoſe des moyens aſſez bons de ſe tirer d'affaire ; c'eſt à ceux qui me critiquent d'en produire de meilleurs.

Enfin M. F. me trouve tout-à-fait inintelligible dans l'idée de voûte que je propoſe pour le centre de la croiſée. Il ne comprend pas que dans cette partie on puiſſe conſtruire d'autre voûte qu'une *voûte d'arrêtes* ; il ne voit aucun rapport entre une voûte quelconque & un baldaquin, qui n'eſt, dit-il, qu'un *dais poſtiche élevé ſur de petites colonnes.* Je ſuis aſſuré que ſi M. F. l'avoit bien voulu, il auroit compris que dans le centre de la croiſée on peut conſtruire toute eſpece de voûte en cul de four & en pendentif. Je ſuis encore perſuadé que s'il s'étoit donné la peine de méditer la choſe, il auroit facilement reconnu qu'un baldaquin peut avoir & a ſouvent une toute autre forme que celle d'un dais poſtiche. Combien n'en voit-on pas qui ſont formés par des conſoles ou

grands enroulemens ſurmontés d'un couronnement circulaire ? Qui empêche que ſur les quatre grands arcs doubleaux on éleve de pareils enroulemens, qui ſuivant la diminution pyramidale aillent ſe réunir à un couronnement en forme de portion de ſphere, rempli par une gloire ou une apothéoſe ? ce centre de la croiſée couvert par une voûte ainſi percée à jour & décorée avec cette hardieſſe, n'auroit-il pas quelque choſe de très-brillant & de tout-à-fait pittoreſque ? c'eſt un problême en effet que je propoſe aux habiles Architectes, il ne leur ſera pas difficile d'en trouver la réſolution.

VERS

A Madame L. D. D. L. F. ſur ce qu'elle m'avoit fait la faveur de ſe ſouvenir de moi en écrivant à Mme D. G. S. D. C. D. M. ſa ſœur.

AU fond d'une province, où l'aimable pareſſe
Me file de paiſibles jours,
Loin du tumulte & de l'yvreſſe,
Loin des hommes trompeurs je cherchois la ſageſſe,

Lorſqu'une voix enchantereſſe
M'adreſſa ce charmant diſcours.
Tu dors : tu ne ſçais pas qu'une illuſtre Ducheſſe,
Dans une lettre écrite à ſa pieuſe ſœur,
A daigné t'honorer d'un ſouvenir flateur ?
Cette marque de bienveillance
Veut un remerciment en langage des Dieux ;
Laiſſes parler le zéle & la reconnoiſſance,
Eux ſeuls doivent offrir au Souverain des cieux
L'encens qu'on lui préſente, & ce mets précieux
Bien loin de l'appaiſer, l'offenſe
S'il n'eſt offert par ce couple pieux.
Ainſi parla l'agile Renommée,
Une délectable fumée
Soudain la dérobe à mes yeux.
D'une douce odeur ennyvrée,
Depuis ce moment glorieux
Je cherche, mais en vain, ces ſons mélodieux
Dont retentit la montagne ſacrée.
Le pouvoir ne ſuit pas toujours la volonté,
Je l'éprouve en ce jour, Vous que Pallas fit naître,
Amante des beaux Arts, daignez avec bonté
Recevoir les accens d'une Muſe champêtre ;
Ses infructueuſes chanſons
Sont l'ouvrage de la nature,
Et l'art ne lui donna jamais de ſes leçons :
Dans une terre ſans culture
On ne peut eſperer de fertiles moiſſons.

Que ne puis-je en un ſtyle au-deſſus du vulgaire,
Peindre cette bonté, ce charmant caractere !...
Mais ces tons ſont trop hauts, mon champêtre hautbois
N'a jamais célébré que nos champs & nos bois ;
Il ſe plaît à chanter une onde tranſparente,
Qui s'échappe entre mille fleurs ;
Un parterre émaillé des plus vives couleurs,
Où regne le jaſmin, la roſe, l'amaranthe ;
La fraîcheur du matin, les zéphirs vigilans,
Qui prévenant le lever de l'aurore,
Vont en riant careſſer Flore,
Et lui porter leurs humides préſens ;
Une vaſte & riche prairie,
Bordée au loin par des ſaules épais,
Où ſur le bord des eaux, pour reſpirer le frais,
Me conduit quelquefois ma douce revêrie.
Satisfaite d'errer dans le ſacré vallon,
Je vois ſans trouble & ſans envie,
Tous les favoris d'Apollon,
Triompher ſur le double mont,
Partager les lauriers que donne la victoire ;
Avec les plus fameux héros.
Aux yeux du ſage un inſtant de repos
Vaut mieux que deux mille ans de gloire.

Pliſſon.

❀

LETTRE

D'un négociant de Rouen à M. l'Abbé Raynal.

L'Invitation que vous faisiez, Monsieur, dans le Mercure, en parlant du Dictionnaire universel de M. Savary, traduit en Anglois, est conçue en ces termes. » Il seroit à souhaiter, disiez-vous, » Monsieur, à l'occasion de cette traduc- » tion, qu'on profitât en France du tra- » vail de M. Postlethwayt, pour donner » une nouvelle édition de l'ouvrage si uti- » le, mais si imparfait de Savary. L'Ecri- » vain assez éclairé pour exécuter cette » grande entreprise, trouveroit les esprits » tout-à-fait disposés à lui rendre justice. » Qui est-ce qui ne desireroit, ajoutiez- » vous, de mériter & d'obtenir les élo- » ges qu'on a donnés aux deux excellens » citoyens qui viennent de publier, l'un » un ouvrage sur les grains, & l'autre » des remarques sur les avantages & les » desavantages de la France & de la Gran- » de Bretagne, par rapport au commerce » & aux autres sources de la puissance des » Etats ?

Il n'y a ſans doute perſonne, Monſieur, qui ne fût extrêmement flaté de jouir du même droit que ces deux bons patriotes ſe ſont juſtement acquis ſur la reconnoiſſance publique ; mais l'ouvrage que vous propoſez, eſt, comme vous l'obſervez, une de ces grandes entrepriſes, à laquelle tout ſçavant n'eſt pas propre. Il exige du nouvel Editeur plus que de l'ordre & de la pureté de ſtyle. Des connoiſſances non ſuperficielles ſont indiſpenſables pour pouvoir analyſer & rectifier dans le beſoin les mémoires qui ſeroient fournis, & on ne peut les acquerir, ni dans le cabinet, ni dans une ſeule ville, ni par correſpondance. Je n'ai garde toutefois, Monſieur, de conclure de ces difficultés qu'il ne puiſſe ſe trouver des hommes capables de rendre au public un ſervice auſſi important ; mon intention eſt plutôt de faire enviſager à ces véritables citoyens, combien ils auroient de lauriers à cueillir au bout d'une ſi pénible carriere.

Nos ſouhaits ne doivent pas ſe borner, Monſieur, à la ſeule réviſion du Dictionnaire de Savary. Son Parfait négociant n'en a pas moins beſoin, au jugement de ceux qui par état ſont obligés d'y recourir journellement. Mais quel ſera encore l'Ecrivain qui entreprendra cet ouvrage ? Par

une fa talité attachée à la France ſeulement, nous voyons avec douleur que tous les gens à talens ſont comme convenus entr'eux de négliger, pour ne pas dire mépriſer, ce genre d'étude. L'amour propre de la nation n'y contribue pas moins que l'indifférence des hommes de lettres. On ſe figure aiſément que les inſtructions feroient ſuperflues pour des négocians auſſi actifs, auſſi entendus & auſſi féconds en projets que nous le ſommes. L'expérience trop ſouvent répetée des malheurs qu'entraîne après ſoi le défaut des premieres connoiſſances, de mûre délibération, de prévoyance, d'ordre, devroient pourtant faire revenir d'une prévention auſſi mal fondée, J'oſe le dire, Monſieur, ce ſont là les pilotes qui manquent ordinairement à ces frêles vaiſſeaux du crédit & de la réputation. Ce n'eſt pas toujours aux écueils de l'avarice, de l'ambition deſordonnée, de la friponnerie, qu'ils vont ſe briſer, comme on ſe plaît à le débiter injuſtement au public peu inſtruit du commerce, & trop porté à le croire. On objectera ſans doute que l'imprudence eſt par tout blâmable, & d'autant plus chez le marchand, qui, s'il ne fait pas toujours perdre, abuſe au moins de la confiance qu'on a dans ſa capacité. Il ne feroit peut-être pas dif-

ficile, Monsieur, de trouver en faveur du marchand malheureux, honnête homme, des raisons qui affoiblissent de beaucoup l'objection; mais ce seroit s'écarter du sujet principal de cette lettre, on ne prétend ici qu'exposer des besoins : ils sont réels, nous manquons de traités sur le commerce : le Parfait négociant de Savary ne se rapproche pas assez de notre tems, & est, dit-on, trop chargé de raisonnemens. Il est constant que, même depuis la derniere édition, le commerce du Royaume, tant intérieur qu'extérieur, a changé de forme; de nouveaux usages ont pris force de loi. Les ordonnances de 1673, quoique claires & étendues, sont aujourd'hui trop concises, eu égard à toutes les difficultés qui surviennent fréquemment, sans être enfantées par l'esprit de chicane. Je m'arrête à ces deux dernieres réflexions, je veux dire aux nouvelles loix formées par des usages reçus, & aux anciennes ordonnances. Or, Monsieur, si personne n'entreprend jamais de recueillir les unes pour suppléer aux autres, le moyen que le marchand acquiere les premieres connoissances, sources de l'ordre & de tant d'autres qualités qui lui sont nécessaires? Je sçais que le Parfait négociant de Savary, renferme de bons

principes, & qu'il mérite d'être consulté dans les affaires litigieuses. Nous trouvons encore dans les conférences de Bernier d'excellentes notes sur les ordonnances. On peut aussi citer un petit traité sur les lettres de change, inséré dans Savary, quoique plus propre à un Avocat qu'à un marchand; mais il faut convenir qu'à la réserve du Parfait négociant, ces ouvrages & d'autres inconnus à nombre de marchands, n'étant pas faits par des gens du métier, ne forment pas non plus toujours des décisions, & que tous pechent par la raison que j'ai déja touchée, que les usages reçus dans le commerce tiennent lieu d'un supplément des ordonnances.

C'est donc de ces usages ou nouvelles loix que j'ose aujourd'hui réclamer une entiere connoissance pour le commerçant. Je pense, Monsieur, qu'il seroit très-aisé de la lui procurer en peu de tems & à peu de frais, si on vouloit faire dans chaque Jurisdiction consulaire un recueil de toutes les causes qui y ont été jugées depuis leur création, qu'on y joignît celles qui par appel ont passé aux Parlemens, & que toutes fussent raisonnées, de façon qu'un négociant pût s'instruire à fond des motifs pour & contre. Il seroit en outre fort essentiel que ce recueil en renfermât un

autre de toutes les consultations qui ont été présentées à chaque Chambre de commerce par d'autres chambres, ou par des particuliers, & des réponses qui y ont été faites.

L'extrait qui seroit levé des registres ou plumitifs de chaque Jurisdiction consulaire, pourroit être remis en mains d'un Avocat, qui avec deux anciens Consuls ou principaux négocians des villes respectives, y mettroit l'ordre, les réflexions, & sur tout la précision & le langage du commerce, point capital pour lequel le concours de ces compilateurs me paroît indispensable. Tous ces différens recueils joints ensemble, sous la protection du Ministre, formeroient un corps d'ouvrage supérieur à tous ceux que nous avons sur ces matieres. Les avantages inestimables qui en résulteroient pour le commerce, sont sans nombre. En général, Monsieur, combien d'affaires de conséquence n'y a-t-il pas eu dans le Royaume depuis l'érection des Jurisdictions consulaires, dont plus des trois quarts des négocians n'ont qu'une légere connoissance, ou point du tout? Combien n'en survient-il pas tous les jours dont le jugement, fondé peut-être sur le seul usage, devroit être rendu public? Combien dont on a perdu l'idée par les

longues discussions qu'elles ont souffertes aux Parlemens ? Combien enfin, portées au Bureau du commerce, dont presque toujours le public ignore la solution ?

Si les affaires sont plus nombreuses & plus compliquées dans les Cours souveraines, les lumieres y sont aussi plus abondantes. Outre les loix & les ordonnances, un Journal des Audiences, un Recueil d'Arrêts sont, par exemple, des livres, parmi un nombre d'autres, d'un très-grand secours. N'a-t-on pas même jusqu'aux Causes célébres que tout le monde a voulu lire ? & dans le commerce nous sommes totalement privés de l'utile & de l'amusant. Un ouvrage tel que celui dont j'ébauche ici le projet, auroit ce double avantage. Les négocians s'instruiroient en se délassant ; ils trouveroient très-souvent sous la main la décision d'une difficulté, pour laquelle ils seroient à la veille d'entrer en procès, & qu'ils chercheroient en vain dans le Code & dans Savary. Ceux-même qui parviendroient au Siége consulaire, (ceci soit dit en général) y monteroient bien plus sçavans qu'ils n'en descendent peut-être aujourd'hui. Enfin les appels seroient moins fréquens, les discussions plus simples, le marchand moins détourné de son commerce, sa bourse mé-

nagée & ses affaires plus en ordre, à proportion de ses connoissances.

Il y a long-tems, Monsieur, que la nécessité m'a fait desirer ce recueil. J'en communiquai l'idée l'année derniere à un député de commerce, pour qu'il engageât MM. ses confreres à se charger de l'entreprise, au moyen du privilege qu'ils obtiendroient sans peine. Voici ce qu'il me répondit à ce sujet.

» J'ai lû avec plaisir, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de » m'écrire. Les réflexions qu'elle renferme » sont utiles, & portent sur des objets » essentiels. J'ai souvent entendu parler » sur ces matieres; mais je ne vois pas » que l'on s'en soit occupé. Il seroit bien » à desirer qu'on le fît; il en résulteroit » sûrement des connoissances dont bien des » personnes auroient besoin. Je parlerai » de votre idée à mes confreres, & je » vous informerai de leur façon de penser » à cet égard.

Comme les raisons que j'avois alors pour croire que ce projet auroit pû réussir par ce canal, ne subsistent plus, j'ai recours à votre zéle, Monsieur, pour exciter une noble émulation parmi nos bons patriotes. Je suis, &c. *L. I. C.*

Ce 28 Juillet 1754.

L'ELOGE DE LA SINCERITÉ.

ODE

Présentée à Messieurs de l'Académie de Pau.

Ne reverrons-nous plus le beau regne d'Astrée?
La terre en gémissant à l'erreur est livrée:
Son sein de toute part enfante des malheurs;
Le perfide interêt, fils cruel du mensonge,
Dans l'abysme nous plonge,
Et ce monstre infernal s'abreuve de nos pleurs.



Viens soulager nos maux, Sincérité touchante,
Viens nous faire admirer sous ta loi triomphante,
Les peuples fortunés reconnoissant tes droits;
Nous reverrons alors l'univers sans allarmes
S'embellir de tes charmes,
Et ta voix pénétrer dans le palais des Rois.



Mes vœux sont exaucés: Je la vois.. je l'adore...
Elle fend les rayons d'un ardent météore,
Sur un trône d'azur elle descend des cieux;
Un feu pur & divin dans ses yeux étincelle,
Et sa bouche immortelle
Exhale dans les airs un parfum précieux.

Regne, fille du ciel ! sans toi la terre entiere
N'est qu'un séjour affreux privé de la lumiere ;
Les Dieux même irrités des crimes des humains,
Rejettoient l'encens d'une race infidele,
Si ses vœux, si son zéle
Ne leur étoient offerts par tes aimables mains.



Portes-leur nos respects, & retiens leur tonnerre ;
Reviens te faire entendre aux maîtres de la terre ;
Que par toi les flateurs soient du trône écartés ;
Protéges l'innocence & demasques le vice,
Couronne la justice,
Et garantis par tout la foi de nos traités.



Rends-nous, rends-nous heureux : ton absence funeste
A fait tomber sur nous la colere céleste ;
Non, le bonheur n'est point où tu ne regnes pas ;
L'aimable confiance ici-bas va renaître,
L'honneur va reparoître,
Si ton flambeau divin éclaire enfin nos pas.



J'ai vû la fausseté contre nous conjurée,
De tes plus beaux atours insolemment parée,
Usurper des honneurs qui te sont refusés,
Prendre de l'amitié le voile respectable,

Et d'un trait redoutable
Percer de tendres cœurs par ce voile abusés.



Qu'à ton aspect vengeur ta perfide ennemie
Frémisse, & loin de toi porte son infamie;
Que le soupçon la suive & s'écarte de nous;
Qu'au sentiment ta voix prête toujours des graces;
Ramenes sur ses traces
Cet âge fortuné dont nous sommes jaloux.



O ma divinité, ta présence m'enflamme!
Un seul de tes regards développe mon ame,
Mon œil de ton éclat de tout tems fut frappé;
Ton éloge en ce jour est dicté par toi-même
A ma Muse qui t'aime,
C'est l'hommage d'un cœur qui n'a jamais trompé.



Soumise à ton pouvoir, n'attends point de ma lyre
Des sons, enfans de l'art, que l'art lui-même admire,
Mais qui loin de te plaire ont droit de t'irriter;
Adorable vertu! dans mon sincere hommage
Vois briller ton image:
Pour bien louer les Dieux il faut les imiter.



Amour sacré du vrai ! toi qui plais, toi qui
touche ;
Ton temple est dans mon cœur, ton trône est sur
ma bouche,
Heureuse de servir d'exemple à l'univers ;
Oui, tu peus exiger le plus dur sacrifice,
Par un lâche artifice
Je ne souillerai point tes autels ni mes vers.



De tes propres crayons peins mes jeunes an-
nées,
Peins la frivolité filant mes destinées,
Mon cœur foible & sensible, ouvert aux vains de-
sirs ;
D'un peuple adorateur Corine environnée,
De fleurs toujours ornée,
Laissant aux ris, aux jeux le soin de ses plaisirs.



Ce tems flateur n'est plus ; tout a changé de
face :
J'ouvre à regret des yeux dont la beauté s'efface ;
Saturne sur son aîle emporte ma fraîcheur ;
Je ne reverrai plus les rivages de Flore,
Mon teint se décolore,
Et le souci cruel en ternit la blancheur.



O Saturne ! ô tyran de toute la nature !

De tes funestes dents la plus chere pâture
Fut toujours la beauté, ce charme des mortels :
Fiere de son empire, elle en jouit à peine,
Que tu forges la chaîne
Qui l'attache en victime aux pieds de tes autels.



Hélas ! sur le déclin d'une course pompeuse
L'amour propre offre encore une image trompeuse ;
Mais la sincérité parle, & l'orgueil se tait ;
Tes beaux jours, me dit-elle, ont coulé comme l'onde,
Tu ne tiens plus au monde,
Et ses biens enchanteurs t'échappent comme un trait.



Une route nouvelle à tes pas est offerte :
L'amitié sous mes loix va réparer ta perte,
De ses plus doux liens je t'enchaîne aujourd'hui ;
Dans le sein des vertus, à ton ame tranquille,
Je prépare un asyle,
Et j'y serai pour elle un immortel appui.



Déesse ! je te suis, & je place ma gloire
A m'attacher moi-même à ton char de victoire ;
Je cherche dans toi seule un langage vainqueur.
Dans mes timides vers brilles d'un nouveau lustre,

Rends ton esclave illustre,
Et triomphes par tout ainsi que dans mon cœur.

Jucunda ista veritas, etiamsi non est, mihi tamen grata est. Cic. 3. Att. 24.

SEANCE PUBLIQUE

De l'Académie royale de Chirurgie, à laquelle M. de la Faye, Directeur, a présidé en l'absence de M. le premier Chirurgien du Roi, le Jeudi 25 Avril 1754.

L'Académie n'ayant pas été satisfaite des ouvrages qu'elle a reçus, sur la question qui avoit été proposée pour le prix de cette année; sçavoir, *dans la nécessité absolue de faire l'amputation après des fracas d'os par les armes à feu, quand il faut faire l'opération d'abord, & quels cas exigent qu'on la differe*; ce sujet sera remis pour le prix de l'année 1756.

L'éloge de M. Puzos par M. Morand, fut précédé de la lecture d'un mémoire de M. de Garengeot sur quelques hydropisies enkistées singulieres. Celle de l'épiploon fait le sujet des cinq premieres observations. Elles font connoître que cette membrane est susceptible de devenir plus

épaiſſe qu'elle ne l'eſt dans l'état naturel ; de contenir un fluide épanché dans ſa cavité, & même de former des cellules particulieres en différens points de ſon étendue ; ainſi l'épiploon peut faire le kiſte de différentes *hydropiſies locales* : c'eſt la conſéquence qui réſulte des cas que l'Auteur a obſervés.

Dans la ſixiéme obſervation, il donne l'hiſtoire d'une hydropiſie qui avoit tous les accidens de l'aſcite, excepté que les urines étoient abondantes & de couleur citrine. La diſpoſition de la tumeur étoit ſinguliere, ſon volume étoit monſtrueux ; elle étoit ſituée tranſverſalement au-deſſous du cartilage xiphoïde, enſorte que le ventre paroiſſoit plus large que long ; la partie inférieure du ventre n'étoit aucunement tendue. La fluctuation qui ſe faiſoit ſentir d'un côté à l'autre de la tumeur, ne laiſſoit aucun doute ſur le caractere de la maladie ; c'étoit une hydropiſie enkiſtée ; mais M. de Garengeot ne pouvoit ſe repréſenter la partie qui formoit un kiſte d'une auſſi grande étendue & d'une pareille circonſcription. La ſuffocation dont la malade étoit menacée par le volume de cette tumeur, indiquoit la reſſource palliative de la ponction. Cette opération réiterée ſervit à prolonger les jours de la

malade ; à l'ouverture de son corps on vit que le siége de cette hydropisie étoit dans le mesocolon.

L'Auteur termine son mémoire par une observation faite sur un jeune homme, qui après quatorze saignées à l'occasion d'une inflammation de bas-ventre, resta avec une sensation douloureuse assez vive aux fausses côtes du côté droit, précisément dans le moment de l'inspiration ; il se plaignoit d'ailleurs d'une pesanteur à la région du foie & d'un gargouillement qui frappoit les côtes quand il faisoit quelque mouvement précipité de gauche à droite. Les tégumens qui couvroient les fausses côtes droites, étoient œdémateux, & plus gonflés que du côté opposé. M. de Garengeot distingua par le tact une ondulation profonde, & jugea qu'il y avoit un amas de fluide enkisté sous les fausses côtes, car le reste du ventre étoit mollet & assez applati. Il est probable que la formation du kiste a eu pour cause la cohésion de la membrane qui recouvre la partie convexe du foie avec le péritoine. M. de Garengeot fit la ponction; elle eut tout le succès possible. Dès le moment que l'eau fut évacuée, le malade respira sans peine, tous les accidens se dissiperent, & quelques jours après il jouit d'une santé parfaite.

M. Louis lut un mémoire sur l'écoulement de la salive par la fistule des glandes parotides & par celle du conduit salivaire supérieur. Les anciens ne se doutoient pas que la glande parotide située sous l'oreille, derriere l'angle de la mâchoire inférieure, servît à la filtration de la salive. Ils ne connoissoient point le conduit excréteur qui vient de cette glande, & va s'ouvrir dans la bouche vers le milieu de la joue. Il a été découvert en 1660 par Stenon, célébre Anatomiste Danois. Les plaies de ce conduit nous ont appris depuis que les glandes parotides étoient la source la plus abondante de l'humeur salivaire. On a observé que les personnes en qui le canal salivaire étoit ouvert, perdoient une quantité considerable de salive, jusqu'à mouiller plusieurs serviettes pendant un repas très-frugal & de peu de durée. M. Louis rapporte des faits sur cet écoulement de l'humeur salivaire ; mais il ajoute à ces observations une remarque qui paroît de grande conséquence dans la pratique, c'est qu'on observe le même symptome dans la fistule de la glande parotide. Il faut donc distinguer avec soin quelle est la partie affectée, afin de ne pas se méprendre dans le choix des moyens convenables pour la guérison de ce genre de maladie.

Paré fait mention d'un soldat, à la joue duquel il étoit resté un trou fistuleux à la suite d'un coup d'épée. Ce trou dans lequel on auroit à peine pu mettre la tête d'une épingle, fournissoit une grande quantité d'eau fort claire lorsque ce soldat parloit ou mangeoit. La cauterisation du fond de cette fistule en a procuré la cure radicale. Fabrice d'Aquapendente a réussi dans un cas pareil, en appliquant des compresses trempées dans les eaux thermales d'Apone. M. Louis qui donne le précis de ces observations, juge que dans les cas qui y sont énoncés, c'étoit une portion de la glande parotide qui fournissoit la matiere sereuse dont l'écoulement avoit empêché la consolidation de l'ulcere. Comment en effet l'application d'un caustique qui aggrandit l'ulcere d'un canal excréteur, pourroit-elle mettre obstacle à l'écoulement de l'humeur dont le passage continuel est une cause permanente & nécessaire de fistule ? Les eaux thermales appliquées extérieurement, ne sont certainement pas capables de procurer la consolidation d'un canal excréteur. Il s'ensuit donc que dans les cas où ces moyens ont été si efficaces, le canal excréteur n'étoit point affecté. Le succès de l'application de ces moyens est au contraire tout naturel pour

la guérison de la fistule de la glande parotide ; la simple compression peut même être un moyen suffisant dans ce cas ; M. Louis en cite un exemple d'après M. le Dran.

La guérison du canal salivaire ne s'obtient pas si facilement. L'inutilité bien reconnue des moyens dont on vient de parler, a obligé de recourir à de plus efficaces ; c'est un Chirurgien de Paris à qui l'on est redevable de la premiere cure qu'on connoisse en ce genre : Saviard en a transmis l'histoire dans le recueil de ses observations. Un homme avoit une plaie à la joue doite ; & malgré toutes les attentions que M. le Roi donna au traitement, elle dégénera en un ulcere fistuleux, entretenu par l'écoulement d'une grande quantité de salive. Ce Chirurgien pensa qu'il falloit faire une nouvelle route par laquelle la salive seroit portée comme dans l'état naturel. L'idée de percer la joue avec un instrument tranchant se présenta à l'esprit de M. le Roi ; mais considerant qu'une plaie simple, par sa prompte réunion, tromperoit son espérance, il préfera l'usage d'un cautere actuel, semblable à celui dont on se servoit alors pour percer l'os unguis dans l'opération de la fistule lacrymale. Son dessein étoit de causer une déperdition

tion de substance, afin que la salive pût passer librement sans qu'on eût à craindre l'obturation de ce conduit artificiel avant la consolidation de l'ulcere extérieur. L'effet répondit à son attente. L'ouverture fistuleuse externe fut guérie en fort peu de tems, & avec beaucoup de facilité.

Le célébre M. Monro, Professeur d'Anatomie à Edimbourg, préféra depuis dans un cas pareil, de percer la joue avec une aiguille faite à peu-près comme une alêne de cordonnier; mais pour éviter l'inconvénient de la consolidation du canal artificiel, il passa un cordon de soye dans cette ouverture en forme de seton; au bout de trois semaines on retira le cordon, & l'ulcere extérieur guérit ensuite en très-peu de tems.

Telles ont été jusqu'à présent les ressources connues de la Chirurgie moderne contre la maladie qui fait le sujet de la dissertation de M. Louis. Il avoue que la méthode d'ouvrir une route artificielle est ingénieuse; mais quoiqu'adoptée par tous les Maîtres de l'Art, & malgré les succès qu'elle a eus, cette méthode lui paroît bien éloignée de la perfection; car l'orifice de l'ouverture artificielle qu'on pratique, se trouvant plus éloignée de la source de la salive que la fistule qu'on se propose de

guérir par cette opération, l'humeur doit avoir plus de facilité à sortir par le trou fistuleux extérieur que par l'ouverture intérieure; & il n'y auroit rien de surprenant, si après cette opération le malade restoit avec un trou fistuleux à la partie externe de la joue, qui permettroit à la salive de se partager également, & de couler en partie sur la joue & en partie dans la bouche. En effet le seton qu'on laisse pour convertir la fistule externe en interne, peut rendre en même tems les deux orifices calleux. M. Coutavaz a communiqué à l'Académie une observation dont M. Louis fait usage en preuve de l'imperfection de la méthode dont il s'agit : il fait connoître ensuite les avantages de celle qu'il veut établir. Un homme de trente ans s'étoit livré, au mois de Septembre de l'année 1752, entre les mains d'un Empirique renommé, lui avoit-on dit, à l'occasion de plusieurs cures heureuses de loupes qu'il avoit détruites par l'application d'un caustique. Ce malade avoit un engorgement scrophuleux à la glande parotide ; le caustique fut mis à la joue, & la chûte de l'escarre laissa un ulcere qu'on tâcha en vain de cicatriser. Il sortoit par une très-petite ouverture une quantité assez considerable de salive, &

ſur tout lorſque le malade parloit ou qu'il prenoit ſes repas, ſon tempérament s'alteroit viſiblement par l'écoulement exceſſif de cette humeur ; il eſtima que chaque jour il en perdoit environ huit onces. Cet état l'inquiétoit beaucoup. Il eut recours à M. Louis, qui ayant été conſulté précédemment pour des maladies de cette nature, avoit déja réfléchi aux inconvéniens de la méthode ordinaire, & en avoit propoſé une plus ſimple, plus douce & plus naturelle, en déterminant la route de la ſalive par le conduit même, qu'on peut rétablir dans ſes fonctions depuis la fiſtule juſques dans la bouche. M. Louis rend un compte détaillé du procédé qu'il a tenu, ſuivant les différentes vûes que lui ont fournies la nature du conduit ſalivaire, ſa direction & ſon inſertion dans la bouche ; objets ſur leſquels l'auteur a fait des recherches particulieres avec la plus grande exactitude, & qui lui ont été fort utiles. Un cordon de ſix brins de ſoye ſervit de filtre à la ſalive. Dès le premier jour qu'il fut placé dans la continuité du canal, il ne coula plus que quelques gouttes de cette humeur pendant que le malade mangeoit. Au bout d'onze jours M. Louis jugea qu'il pouvoit retirer le ſeton & travailler à la cicatrice de l'ulcere de la

joue qu'il obtint en peu de jours.

L'Auteur examine à la fin de son mémoire la raison du succès de la méthode qu'il a suivie. A considerer simplement les choses suivant les principes qu'il avoit posés contre la perforation de la joue plus antérieurement que l'ouverture fistuleuse, le rétablissement du conduit naturel paroîtroit avoir les mêmes inconvéniens ; mais si l'on fait attention à l'insertion du conduit dans la bouche, il n'y aura plus de difficulté. Quand le canal salivaire est ouvert, dans quelque point que ce soit, la salive trouvera toujours moins de résistance à s'échapper par cette division contre nature, qu'à parcourir le reste du conduit ; & la façon dont il est contourné à son insertion dans la bouche, forme un obstacle qui rend encore l'issue de cette humeur plus facile par l'ouverture accidentelle ; mais lorsque le seton a été placé dans le canal pendant un tems suffisant pour redresser son extrêmité, & augmenter son diametre, la salive doit y passer très-facilement. La seule dilatation des orifices des conduits excréteurs suffit pour procurer un écoulement abondant de l'humeur, au passage de laquelle ils servent. M. Louis donne des preuves de cette vérité générale, & il en cite des exem-

ples qui ne sont point étrangers à sa question. Enfin le moyen qu'il donne pour la guérison des fistules du canal salivaire est très-efficace ; il n'est point douloureux comme l'opération qu'on pratiquoit, en perçant la joue pour changer, comme l'on disoit, la fistule externe en fistule interne : & pour donner plus de poids aux observations de M. Louis, nous dirons d'après lui, que le célébre M. Morand a mis ce même moyen en usage avec le plus grand succès.

M. Andouillé a donné à la suite du mémoire précédent des nouvelles preuves des bons effets de l'agaric de chêne pour arrêter l'hémorrhagie après l'amputation des membres. On connoissoit assez la propriété de ce topique ; il avoit réussi dans l'opération de l'anévrisme & dans les amputations du bras, de l'avant-bras & de la jambe. Mais la compression seule avoit souvent suffi dans un grand nombre de cas semblables ; il restoit à connoître l'efficacité de ce remede sur des vaisseaux d'un plus grand diametre. Le succès avec lequel M. Andouillé a arrêté le sang par ce topique dans deux amputations de la cuisse faites à l'Hôpital de la Charité, prouve qu'il n'y a point de cas où l'on ne puisse autant compter sur ce remede que sur la ligature,

& qu'il doit être employé par préférence, parce qu'il n'en a pas les inconvéniens. M. Andouillé fait ici une réflexion sur l'application de ce topique, c'est qu'il faut le placer immédiatement sur l'orifice du vaisseau ouvert, & qu'il y soit mis à sec : en effet si le tourniquet ne suspendoit pas le cours du sang pendant cette application, & que l'agaric vînt à être humecté, il serviroit de filtre au sang, & alors le défaut de réussite ne seroit point une preuve contre la bonté du remede. L'Auteur termine son mémoire par un avis communiqué à l'Académie pour conserver l'agaric. M. Morand en gardoit des morceaux préparés & enveloppés dans un papier. Un jour qu'il voulut en employer, il le trouva sans consistance, & tombant en petits lambeaux. Le papier étoit garni d'une grande quantité de poudre noire. M. Bernard de Jussieu a reconnu que cet agaric avoit été mangé par une espece de scarabé, nommé par les Naturalistes *Dermestes*, & que la poudre noire étoit l'excrément de l'animal. C'est pourquoi il paroît essentiel, pour conserver l'agaric de chêne, de ne point le laisser à l'air ; & comme l'insecte qui le mange est le même qui ronge le bois, il ne suffiroit peut-être pas de mettre l'agaric dans une boîte, il se

conſerveroit plus ſûrement dans un bocal.

M. Morand lut enſuite une obſervation ſur une plaie au doigt, avec des circonſtances ſingulieres. Un jeune homme faiſant une expérience de Phyſique avec un tube de verre plein de mercure, le caſſa; & pour empêcher la ſortie du liquide il appuya le pouce de ſa main droite ſur le bout caſſé, qui avoit la figure d'une plume à écrire. Cette pointe entra dans le pouce vers le milieu de la derniere phalange. On ne fit pas d'abord grande attention à cette plaie; la réunion en fut faite au bout de ſix jours. Il ſurvint alors tenſion au doigt, avec des douleurs vives, accompagnées de fievre. Le malade fut ſaigné, & par l'application des remedes maturatifs & émolliens, l'inflammation ſe termina par ſuppuration.

L'ouverture du petit abſcès formé à l'extrêmité du doigt, procura avec la ſortie du pus, celle d'une quantité aſſez conſiderable de mercure coulant. Les panſemens journaliers qu'on fit ſuivant les regles de l'art, pour déterger & cicatriſer la plaie, cauſoient des douleurs fort vives; les plumaceaux étoient toujours chargés de pluſieurs gouttes de vif argent; on eſtime qu'il en ſortit environ un gros & demi pendant les dix jours qui ſe paſſerent

pour la cicatrisation de la plaie. Le doigt resta gonflé; il y survenoit souvent des petits boutons que le malade ouvroit lui-même, & desquels il sortoit du mercure ou du pus. La douleur permanente & des élancemens assez vifs qui se faisoient sentir de tems à autres, la dureté du pouce & sa couleur livide firent croire qu'il y avoit carie à la phalange. M. Morand à qui l'on manda l'état des choses, conseilla au malade de tremper son doigt deux fois par jour dans une lessive de cendre de serment, peu forte & entretenue chaude. Le doigt diminua sensiblement de grosseur dès le premier bain; la douleur & la fievre cesserent; une légere pression faisoit sortir des petits globules de vif argent; enfin le doigt étant revenu presque en son état naturel, on se flatoit d'une guérison prochaine, avec d'autant plus de fondement, que depuis l'usage de la lessive il s'étoit fait des points de suppuration qui sembloient ramener une plus grande quantité de mercure. Cependant les progrès en bien se rallentirent; le bout du doigt se gonfla de nouveau & reprit de la dureté. L'inquiétude des parens du jeune homme leur fit faire le voyage de Paris pour le confier à M. Morand. Il essaya en vain de procurer la suppuration par l'u-

ge des maturatifs. La nature ne se prêtant point à ses vûes, il prit le parti de faire une incision & d'emporter les deux morceaux de peau des côtés qui étoient chargés de vif argent, on en trouva même sur la serviette qui avoit reçu le sang de l'incision. La suppuration fournit encore quelques globules, mais les douleurs se dissiperent entierement, & la cicatrice ne tarda point à se faire. Voici les réflexions que ce fait a fourni à M. Morand, & c'est par ces remarques qu'il finit son observation.... » Ce qu'il y a de singulier, est » la rapidité avec laquelle une si grande » quantité de mercure a pu dans l'instant » de la blessure, pénétrer le tissu de cette » graisse ferme qui est sous la peau dans » cet endroit, n'y ayant été poussé que » par son poids.

» S'il eût été amené à cette même partie » par les voyes de la circulation après des » frictions ordinaires, il s'y seroit porté » comme une liqueur colorante l'est par » les injections anatomiques; & son infi» nie subdivision avec le sang n'en auroit » pas fait un corps étranger capable de » nuire par son séjour; introduit dans une » plaie, il se sépare en un millier de glo» bules dont chacun blesse la partie malade, » & les accidens ne cessent que lorsqu'on

Du

» l'en a débarrassé. Que seroit-il arrivé si » la plaie avoit été faite avec les mêmes » circonstances dans une partie qui auroit » eu plus de surface & de volume ? Le » mercure, tout fluide qu'il est, auroit fait » un corps étranger éparpillé en un nombre prodigieux de globules, & l'on ne » trouveroit point dans les Auteurs de mé» thode décrite pour en faire l'extraction. » Je crois même que dans cette supposi» tion une pareille blessure seroit fort dan» gereuse, puisque l'exemple en petit » fourni par la blessure du doigt, donne » lieu de conclure que le mercure disper» sé ne peut être enlevé qu'avec la partie » même, & que les topiques n'y peuvent » rien.

Cette lecture fut suivie de celle d'un mémoire de M. Bordenave sur l'utilité des cauteres pour la guérison de l'épilepsie. Il distingue d'après les Auteurs, les différentes causes de cette maladie; il détermine les cas dans lesquels il convient de faire un égoût pour l'issue de l'humeur morbifique, & il s'étend sur les différens moyens que la Chirurgie employe pour procurer cette issue. Quelques Auteurs avoient proposé l'opération du trépan; mais cette opération n'étant pas du genre des indifférentes, elle ne doit pas être pratiquée

ſans des raiſons ſuffiſantes. Les avantages qui en réſulteroient, ne ſeroient pas ſupérieurs à ceux d'un cautere ; car ce n'eſt point l'opération du trépan qui a été utile par elle-même, elle n'a procuré du bien que par la ſuppuration qu'elle a excitée. M. Bordenave conclut en faveur des cauteres ; ce ſecours qui étoit ſi efficacé entre les mains des anciens, ne produiroit pas de moins bons effets actuellement, ſi l'on y avoit recours dans les cas où il eſt indiqué.

Le tems n'a pas permis à M. Sue le cadet de lire un mémoire ſur les accidens de la luxation incomplette des vertebres du col, ni à M. Dupont de faire part à la Compagnie d'une obſervation remarquable ſur une carie de l'os maxillaire ſupérieur, avec abſcès dans le ſinus de cet os, guéri très-heureuſement par ſes ſoins.



REMERCIMENT

A MM. de l'Académie de la Rochelle.

ODE,

Par M. Chabaud, de l'Oratoire.

O Toi dont la brillante Aurore
Annonça ta grandeur honorable à l'Etat ;
Nouveau Pinde, la ville où je te vis éclore
Te devra son plus grand éclat.

Je sçai qu'un courage héroïque
D'un Etat chancelant peut devenir l'appui ;
Et qu'un jeune Alexandre aux soldats communique
La même ardeur qui brille en lui.

Mais l'esprit combat l'ignorance,
Monstre par qui l'orgueil & le vice est produit ;
Cet astre bienfaisant épure notre essence,
Et dissipe une sombre nuit.

Que les élèves de Neptune
Parcourent de Thétis l'empire redouté,
Et nous livrent les biens qu'enleve à la Fortune
Leur utile intrépidité.

Leurs dons n'ont rien de comparable
Aux trésors de l'esprit, nés d'un docte loisir ;
Ses monumens seront une source durable
D'instruction & de plaisir.

Que peut importer à ma gloire
Que je sois riche ou pauvre, esclave ou potentat ?
Ce qui sert, c'est qu'un jour on lise dans l'histoire
Que mon nom fut cher à l'Etat.

Homme, ta céleste substance
Peut, en refléchissant, jusqu'à Dieu s'élancer ;
L'ignorance orgueilleuse avilit ton essence :
C'est mourir que ne point penser.

Que dirai-je de ces génies,
Qui pour guider nos pas cherchent la vérité,
Et qui par le secours des lumieres unies,
Eclairent la société ?

L'intérêt du vrai les domine,
Ils offrent à nos yeux son aimable splendeur :
L'ornent-ils sobrement ? la raison moins mutine
Le reconnoît pour son vainqueur.

Je vois dans de nouveaux Lycées
Ces enfans d'Apollon aimer à s'entr'aider ;
Ils ôtent aux erreurs, de nos esprits chassées,
Le pouvoir de nous obséder.

Entr'eux quelle image de guerre !
Mais je vois ces rivaux, toujours tendres amis :

Leurs combats inſtructifs éclaireront la terre;
Qu'à ce prix ils leur ſoient permis.

Travaux de ces Auteurs célébres,
Que vous ſerez vantés dans les âges ſuivans !
L'univers reproduit, ſort du ſein des ténébres,
Par le concert de nos ſçavans.

Dans un petit eſprit habite
Le deſir inquiet d'abaiſſer des rivaux;
Le mérite d'autrui cruellement l'agite,
Brillante cauſe de ſes maux.

Mais dans nos lices plus tranquilles,
On voit, ſans ſe troubler, vos travaux glorieux:
Et les ſuccès d'un autre, à ſouffrir difficiles,
N'y bleſſeront jamais les yeux.

Quand de rares eſprits s'uniſſent,
Ils font ſortir le vrai des ombres du cahos:
Argonautes, ainſi vos ſoins unis raviſſent
La riche toiſon de Colchos.

Le choc des ſentimens fait naître
La clarté qui conduit ſans écart la raiſon:
Briſant le froid caillou, tel l'acier fait paroître
Des feux éclos de leur priſon.

Un ſçavant iſolé s'égare,
Errant pendant la nuit, ſans guide, ſans clarté;
Voyageur imprudent ! quels périls lui prépare
Son aveugle témérité !

Du vrai, que mon œil envisage,
Seul, je ne puis jamais voir que peu de rapports :
Mais le secours d'autrui m'en offrant l'assemblage,
Supplée à mes foibles efforts.

Doctes éleves des neuf Fées,
Je puis donc partager vos lauriers glorieux ;
En me plaçant parmi tant de nouveaux Orphées,
Vous m'élevez jusques aux cieux.

De vos victoires si brillantes
Serois-je desormais spectateur étranger ?
Non, j'ose regarder vos palmes renaissantes
Comme écloses dans mon verger.

:*:*****!*****

Portrait d'un jeune homme fait par lui-même.

JE n'ai que dix-neuf ans & quelques jours ; mais je pense plus sérieusement qu'on ne fait d'ordinaire à cet âge.

Je regarde la religion comme la base des vertus ; c'est sur elle seule que j'espere régler mes mœurs.

La modération fait le fond de mon caractere. J'ai peu de desirs, & ils sont foibles ; la réflexion les affoiblira encore. L'intérêt ne m'a jamais touché.

Je n'ai qu'un bien médiocre ; je ne sou-

haite point d'être riche, ni même de paroître heureux; je ne crois pas qu'on puisse l'être sur la terre.

J'ai un frere aîné & deux sœurs que j'aime tendrement, & je crois que je serois inconsolable de leur mort, quoiqu'elle augmentât considérablement ma fortune. Cela n'est peut-être pas vrai, mais il me semble que c'est toujours beaucoup de le croire.

Il y a quelques années que j'étois beaucoup plus sensible à l'estime que je ne le suis aujourd'hui, sur tout à celle qu'on acquiert avec l'esprit & l'apparence du mérite; la religion m'a appris le peu de cas que j'en dois faire. L'inconstance des hommes dans leurs jugemens, la variété de leurs opinions sur une même chose, me confirment de jour en jour dans cette disposition.

Je ne m'ennuye jamais seul & rarement en compagnie; je ne me soucie pas d'y briller; le plus grand de mes plaisirs est la conversation des gens sensés.

Capable d'amitié, je cherche depuis long-tems un ami; je n'ai encore trouvé personne de mon âge avec qui j'aie voulu me lier étroitement. Je voudrois quelqu'un qui eût de la religion, du jugement & un peu d'esprit. Il y a des personnes que

j'aime, ou plutôt que j'aimerois, si je pouvois les estimer; mais je ne puis estimer que celles qui pensent bien & qui agissent en conséquence.

Vrai & sincere avec ceux que je connois un peu particulierement, jusqu'à leur donner de fréquens avis, & leur dire ce que je trouve à reprendre en eux; je sçai me taire avec les autres, sans pourtant déguiser jamais la vérité; le silence m'est d'une grande ressource.

Je suis assez maître de mes premiers mouvemens; c'est une science dont j'ai reconnu de bonne heure la nécessité; c'est par elle que je sçai vivre avec tout le monde, & que tout le monde s'accommode fort bien de moi. Je ne dis jamais de mal de personne, mais je suis porté à la raillerie. Je ne crois pas facilement le mal, souvent par la mauvaise opinion que j'ai de ceux qui me le disent. Je suis sans prévention; j'aime à louer, parce que j'aime à faire plaisir. Quelquefois je loue des gens que j'estime peu, mais ce n'est que dans ce qu'ils me paroissent avoir d'estimable.

Je suis reconnoissant; des présens faits de bon cœur augmentent mon amitié. Je ne perdrai jamais le souvenir d'un service; je sens du plaisir à le publier.

J'aime ceux qui m'avertissent de mes fautes, & qui me découvrent mes défauts; je mets ce service au nombre des plus grandes obligations. Je ne tarde point à le reconnoître de la même façon, & ce me semble, sans aucune malignité.

Je crois avoir assez d'esprit & l'avoir plus juste que vif. Il me vient quelquefois des plaisanteries qui me paroissent bonnes; je les dis, plus par gayeté que par vanité; elles font rire, mais il m'arrive d'ordinaire d'en rougir le moment d'après.

Je ne connois que la joie & la tristesse moderée. Certaines choses qui auroient donné à la plûpart des chagrins fort vifs, n'ont point fait sur moi d'impression. Je suis de même à l'égard de ceux que j'aime le plus; peu sensible à leurs peines particulieres, je le suis beaucoup à leurs défauts & à leurs fautes, quand les unes ou les autres sont de quelque importance, & cela par rapport à eux-mêmes.

J'ai du goût pour tout; je me suis essayé sur tout, & même sur les vers; mais j'en pense comme M. de la Motte, & il faudroit les faire mieux que lui, c'est-à dire aussi-bien qu'il les fait quelquefois. Je ne ferai donc plus de vers.

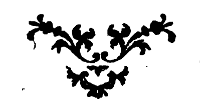
Il n'est pourtant pas impossible que je ne devienne Auteur, mais ce sera dans

l'unique vûe de m'occuper. Je n'ai pas assez de présomption pour écrire par vanité.

Un parent que j'aime, que je respecte & qui me connoît parfaitement, m'a demandé ce portrait de moi-même.

Il est donc sincere ; mais est-il vrai ? mon parent le juge tel ; & croyant sur cela qu'il pourroit être utile à quelques jeunes gens, il a souhaité qu'il fût mis dans le Mercure. L'y voilà.

Le mot de la premiere Enigme du Mercure de Septembre est l'*Amitié*. Celui de la seconde est l'*Amour*. Celui de la troisiéme est le *Petit-maître*. Le mot du Logogryphe est *Hyrondelle*, dans lequel on trouve *Lin*, *Io*, *Ino*, *ire*, *drôle*, *don*, *Rhône*, *Rhin*, *Nil*, *Dol*, *heron*, *oie*, *nord*, *or*, *nid*, *Roi*, *ride*, *rolle*, *rien*, *elle*, *délire*, *Noël*, *onde*, *Elie*, *oreille*, *œil*, *lie*, *hie*, *loi*, *doïen*, *Héroïne*, *Ode*, *lin*, *loir*, *nielle*, *rond*.



ENIGME.

JE ſuis, ami Lecteur, un étrange animal :
Souvent je fais du bien, & plus ſouvent du mal.
De l'homme eſclave née,
Je lui donne la loi ;
Et ſecouant un joug trop onereux pour moi,
Je dompte la nature, & vainc ma deſtinée.
Ecueil inévitable aux plus fameux guerriers,
Je fus preſque toujours le tombeau de leur gloire,
Et je pourrois citer plus d'un héros d'hiſtoire,
Qui rampant à mes pieds,
Vit de ſes foibles mains échapper la victoire,
Et flétrir ſes lauriers.
Rendons de mes exploits la mémoire nouvelle :
Hercule, & vous Antoine, infortuné Romain,
Sans moi vous ſeriez morts les armes à la main.
Egalement funeſte à l'ame la plus belle,
Par moi Condé, Turenne, infideles ſujets,
Ont oſé de leur Roi trahir les intérêts.
Je fais au Philoſophe oublier la ſageſſe,
Et je change ſouvent les vertus en foibleſſe.
Quels exploits, diras-tu, que de corrompre tout ?
Arrête, écoute-moi, Lecteur, juſques au bout.
Ce que perd à mes pieds le héros de ſa gloire,
Eſt le prix de la mienne, & comme ma victoire ;
Et pour moi s'il lui fait une infidélité,

C'ſt immortaliſer ſa honte & ma beauté.
Ah ! j'ai trop babillé ; tu me tiens, & peut-être ..:
Que veux-tu, cher Lecteur ; c'eſt mon défaut
mignon.
Si tu ne ſçavois pas encore quel eſt mon nom,
A ce dernier trait ſeul peux-tu me méconnoître ?
Ecoute, plus qu'un mot, de grace, & je finis.
Par hazard n'es-tu pas . . . Ah ! par ma foi, j'en
ris.

Par M. le Chevalier le Prevoſt.

AUTRE.

MA forme, cher Lecteur,
Eſt aſſez ſurprenante ;
Car quoique dans le fond je ſois une rondeur ;
Au-dehors cependant trois angles je préſente.
L'or & l'argent me ſervent d'ornement ;
De peu d'uſage au ſexe & plus utile à l'homme ;
Je ſuis noir ordinairement,
Excepté toutefois lorſque je viens de Rome.

Par M. D. R. de Dijon.

LOGOGRYPHE.

JAdis au bon vieux tems je n'étois point d'uſa-
ge :
On appelloit chacun ſimplement par ſon nom ;

Je prévaux de nos jours, & plus d'un personnage
Souffriroit dans sa peau si l'on changeoit de ton.
Ma premiere moitié sans fraude ni surprise,
Exprime un mot Latin, une ville conquise;
Mais Louis, toujours grand, au titre de vainqueur
Préfere le surnom de Pacificateur.
Je poursuis: sur trois pieds sans détour je chemine;
Avec moi très-souvent on s'amuse, on badine.
Un membre reste encor. A quoi sert-il? à rien;
A me fertiliser. De l'Empire Chrétien
Je peux par son secours former la capitale;
Un Apôtre des Francs, sa ville épiscopale.
Avançons; je contiens celui qui dans sa main
Modere & régit seul le pouvoir souverain:
Un nom attributif au Monarque de France;
Fille qui de la mer la reçu la naissance;
Un juge des enfers, un insecte, une fleur;
Deux hommes tout divins, de Rome un fondateur;
Ce mot que tendrement profere une maîtresse;
La cité de David, un signe d'allégresse;
Un fleuve, un bel oiseau, plus d'un ton musical,
Un perfide élément, un peché capital,
Le plus pur des métaux, ce bien que sacrifie
Un héros pour son Roi, pour sauver sa patrie;
Une plante ... Mais chût ... Car si je disois tout;
Je pousserois, Lecteur, ta patience à bout.

J. L. B. P. de Laval, au Maine.

NOUVELLES LITTERAIRES.

Séance publique de l'Académie Françoise, du 25 Août 1754.

M. de Boissy ayant été élu par l'Académie à la place de M. Nericault Destouches, vint y prendre séance : ce choix avoit été prévenu par les vœux du public, de qui M. de Boissy a si bien mérité depuis long-tems. Il fut reçu dans cette assemblée avec ces transports vrais & unanimes, ces applaudissemens animés, témoignages flateurs & non équivoques de l'estime générale, & qui sont un hommage que l'on rendoit autant à l'honnêteté des mœurs qu'aux talens de l'esprit. Nous allons transcrire le discours qu'il prononça.

» Messieurs, ma foible voix dans ce » moment peut à peine articuler & se fai» re entendre. Elle est étouffée par la crain» te que m'inspire l'aspect d'une assemblée » respectable. La joie d'être assis parmi » vous, acheve de m'ôter la parole. Je me » tais pour avoir trop à dire, & je trouve » la prose trop foible pour exprimer ma » reconnoissance. Permettez-moi, Mes» sieurs, de la faire éclater en vers ; c'est

» ma langue familiere : le Sophocle de
» notre âge l'a parlée le premier dans une
» occasion pareille ; il est fait pour servir
» de modele. Quelque danger qu'il y ait
» à le suivre, j'ose l'imiter en ce point ;
» le sentiment me tiendra lieu de génie.
» Mon cœur me le conseille : je cede à son
» impulsion ; elle est plus sûre que l'esprit,
» & mérite mieux votre approbation.

O D E.

Venez, divine Poësie,
Prêtez-moi vos traits les plus forts.
De vos tours la noble énergie
Peut seule rendre mes transports.
Mon ame étoit impatiente ....
Mais je suis payé de l'attente
Par le bonheur dont je jouis.
Je frappe au temple de Mémoire ;
Il s'ouvre, & le jour de ma gloire
Est la fête du grand Louis.



Je frémis : où va mon audace ?
Quel est le péril que je cours ?
Le grand homme que je remplace
Est le Térence de nos jours.
J'ose marcher dans sa carriere.
Mais Destouche est près de Moliere ;

Autant

Autant que je suis loin de lui.
Ami riant de la sagesse,
Il sçut divertir sans bassesse,
Et nous instruire sans ennui.



Le vice, avec un bras d'Hercule,
Dans ses écrits est combattu.
Ils sont l'effroi du ridicule,
Et l'école de la vertu.
Cette morale, ces maximes,
Qui regnent par tout dans ses rimes,
C'est dans son cœur qu'il les puisa.
Son art ne fut point un délire :
En Philosophe on le vit rire,
En citoyen il amusa.



Il ne borna point son génie
Dans les limites de l'Auteur ;
Il fut, pour servir sa patrie,
Utile Négociateur.
Il sçut, comme un plan dramatique,
Conduire un projet politique.
D'Adisson il suivit les pas ;
Et contre l'aveugle ignorance,
Prouva qu'un Écrivain qui pense,
A l'esprit de tous les Etats.

Ici, quand la mort vous l'enleve,
Qui prend le ſoin de m'inſtaller ?
C'eſt de Thalie un autre éleve,
Qui peut lui ſeul la conſoler.
Répare ſa perte fatale :
Ce n'eſt que dans la capitale
Que doit briller le vrai talent.
Greſſet, ton devoir eſt de plaire ;
Le *Méchant* te demande un frere,
Et Paris empreſſé l'attend.



De cet auguſte ſanctuaire,
Le fondateur fut Richelieu.
Séguier en devint la lumiere :
Louis le Grand en fut le Dieu.
Son fils en eſt l'appui durable.
Les arts, ſous ſon empire aimable,
Croiſſent & regnent tour à tour.
Il comble d'honneurs ce Parnaſſe.
Que vois-je ? un héros de ſa race
Vient d'y répandre un plus beau jour.



Ce choix ajoute un nouveau luſtre
Aux premiers ſujets d'Apollon.
Pour vous, Aréopage illuſtre,
Quel honneur d'avoir un Bourbon !
Il n'eſt plus rien qui vous détruiſe :
Déſormais, de votre deviſe

Tout garantit la vérité.
Un Corps, dont Louis est le maître,
Et dont Clermont fait gloire d'être,
Est sûr de l'immortalité.



Mais les cieux exaucent la France ;
L'airain tonne, & son bruit guerrier,
D'un Prince annonce la naissance ;
Je la célébre le premier.
Soutiens du temple de Mémoire ;
Ne m'enviez point cette gloire,
Le zéle seul m'a transporté ;
Que vos chants se hâtent d'éclorre ;
Brillez d'un beau jour ; foible aurore,
Je devance votre clarté.

Nous allons copier quelques morceaux de la réponse de M. Gresset, Directeur de l'Académie. Après avoir rendu justice au mérite & aux ouvrages de M. de Boissy, par des éloges pleins d'esprit & de candeur, il lui dit :

» Dans ce concours brillant & nom-» breux des témoins de votre triomphe, » vous n'avez que des amis. Ces applau-» dissemens sinceres, cette satisfaction gé-» nérale de vous voir assis parmi nous, » vous louent plus éloquemment que je » ne pourrois faire. La réunion des senti-

» mens, ce suffrage de la renommée, » doit ici vous épargner, ainsi qu'à ceux » qui m'écoutent, & à moi-même, les » détails & l'ennui d'un éloge en face. » Heureux celui dont la gloire est indé- » pendante de ce tribut fastidieux & fri- » vole, dont on n'a point à justifier la- » borieusement les preuves, & qui comme » vous, Monsieur, est annoncé par l'esti- » me publique, porté par le vœu de la » patrie, & recommandé par lui-même ! » Quand on rassemble tous ces avantages » que dispense une équité souveraine, & » qu'elle ne dispense qu'à peu de gens; » comme on ne doit point sa réputation à » de petits protecteurs, ni ses titres à de » pures prétentions, ni son existence à » l'esprit d'autrui, on ne doit aussi son » adoption dans cette compagnie, ni à » l'indécence des brigues, ni à l'impor- » tunité des instances, ni aux ressorts tou- » jours cachés & toujours visibles d'une » injuste & ridicule séduction. Supérieur » aux appuis étrangers, le mérite vérita- » ble se protége lui-même, il reste tran- » quille, & la gloire sçait le trouver.

M. Gresset fait ensuite le portrait de M. Destouches : ce morceau mérite bien d'ê- tre transcrit.

» Né avec un esprit élevé, une ame

» ferme, des ſentimens nobles, & cette
» ſupériorité de talens qui s'étend à tous
» les genres, M. Deſtouches ſçut remplir
» également bien tous ceux auſquels il fut
» appliqué. Chargé des affaires de Fran-
» ce à Londres, il ſçut rendre ſon miniſ-
» tere également utile & agréable à ſon
» maître & à l'Angleterre. Son talent ſin-
» gulier de connoître, d'approfondir,
» d'apprécier les hommes, & de lever
» d'une main prompte & ſûre tous les voi-
» les dont l'intérêt, l'amour propre & la
» fauſſeté s'enveloppent; ce talent qu'il a
» ſi bien prouvé, l'auroit conduit plus
» long-tems & plus loin dans la carriere
» des négociations & des emplois les plus
» diſtingués, ſi l'eſprit philoſophique in-
» ſenſible à l'ambition, & le penchant
» impérieux du génie ne l'avoient rame-
» né dans le ſein du loiſir que demandent
» les arts. Philoſophe ſans en être moins
» citoyen; accoutumé à ne voir la gloire
» réelle des talens que dans l'utilité dont
» ils peuvent être à la ſociété, il tourna
» toutes ſes vûes vers ce but reſpectable;
» & montra que la Comédie, quand elle
» eſt inſtructive & noble, bien loin d'être
» enveloppée dans la proſcription autre-
» fois prononcée contre le crime & la baſ-
» ſeſſe de la farce antique, doit être re-

» gardée comme l'école de la raison & des
» mœurs, école plus utile par le pouvoir
» de l'agrément, que ne le sont tant de
» traités de morale qu'on lit sans goût, ou
» qu'on ne lit pas. Il sçavoit qu'il est des
» tems où la dépravation & le délire peu-
» vent être portés à un si haut point, que
» ni le respect des mœurs, ni le frein des
» bienséances, ni les loix du bon sens
» lui-même, ne conservent presque plus
» d'empire sur les hommes, & que dans
» ces tems funestes où la raison se taît, où
» la vertu est également muette, le ridi-
» cule, ce tyran universel & si nécessaire,
» peut seul élever encore avec quelque
» fruit une voix impérieuse, commander
» aux esprits égarés, couvrir le vice d'un
» opprobre salutaire, & rétablir les bar-
» rieres de la raison & de la vertu. Tels
» furent ses principes; ses travaux y fu-
» rent conformes, & le succès dut répon-
» dre à ses travaux.

L'éloge de M. de la Chaussée suit celui de M. Destouches; après quoi M. Gresset expose quelques réflexions sur la Comédie. L'Auteur du Méchant est bien fait pour nous éclairer sur les principes de cet art utile & agréable, & sur les moyens de prévenir la décadence dont il est menacé. Moliere est le modele que les Auteurs co-

miques ne doivent pas perdre de vûe, dit M. Gresset. » Du sein de la bassesse » & du mauvais goût, Moliere, éclairé » par la nature, osa s'élancer courageuse- » ment loin des routes communes, & por- » té sur les aîles du génie, il sçut bientôt » s'élever à une sphere nouvelle, d'où il » donna aux hommes des préceptes, des » modeles & des plaisirs. Voilà son exem- » ple : que nous enseigne-t-il ? L'invaria- » ble principe de ne point se laisser sub- » juguer par le goût du tems, quand le vrai » goût s'altere, s'éclipse, & touche au » moment de sa chute. Il est à craindre que » la manie des nouveautés, pour qui le » luxe de nos jours multiplie si laborieu- » sement les colifichets & les riens, & » fait servir la magnificence à la petitesse, » ne vienne également usurper au théatre » la place des objets vraiment nobles, » vraiment utiles, n'y fasse succéder la » gentillesse à la grandeur, les phosphores » à la lumiere, le néant à l'existence; il » est à craindre que n'offrant plus sur la » scene qu'une foule de petits tableaux » plus ou moins neufs, on ne néglige to- » talement de peindre les grands caracte- » res. Les demi-connoisseurs qui nient » tout ce qui les passe, prétendront que » tous les grands caracteres sont épuisés,

» qu'il n'eſt plus de ces couleurs primiti-
» ves à offrir, & qu'il ne reſte que des
» nuances légeres à crayonner : langage
» de l'ignorance & de la médiocrité. Si
» l'on n'a plus à caractériſer de ces ridicu-
» les groſſiers d'un ſiécle moins éclairé, un
» monde tout nouveau ne reſte-t-il point
» à peindre, à inſtruire, depuis qu'à la
» honte des hommes, les vices les plus fu-
» neſtes ſe ſont polis, colorés, embellis
» au point de n'être plus que des ſujets
» de plaiſanterie ? La carriere du comique
» ne s'étend-t-elle point de jour en jour,
» depuis que la déraiſon s'accrédite ſous
» le nom d'eſprit, que les prétentions de
» toute eſpece font tant de petites renom-
» mées ſans mérite, & que les ridicules
» même ſe croyent l'air & le ton des gra-
» ces ? Oſons donc arracher d'une main
» courageuſe tous ces voiles impoſteurs :
» portons le jour de la vérité par tout où
» il manque encore : & ſi la révolution
» du théatre & du goût eſt inévitable,
» ainſi que celle des mœurs, retardons-en
» du moins le moment funeſte.

L'Académie Françoiſe diſtribua les prix d'Eloquence & de Poëſie le même jour. Le prix d'Eloquence dont le ſujet étoit *la crainte du ridicule*, fut adjugé au R. P. Courtois, Jéſuite, qui a remporté celui

de l'année 1752. M. le Miere qui a été déja couronné l'année passée, a obtenu le prix de Poësie, dont l'*Empire de la Mode* étoit le sujet.

L'Académie propose pour sujet du prix d'Eloquence de l'année 1755 : *En quoi consiste l'esprit philosophique* ? conformément à ces paroles de l'Ecriture : *Non plus sapere quàm oportet sapere*. Ep. ad Rom. c. 12. v. 3.

Séance publique de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres d'Amiens, du 25 Août 1754.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Amiens, célébra le 25 Août la fête de S. Louis son patron, dont le panégyrique fut prononcé par M. Guidé, Chapelain de l'église cathédrale.

M. Houzé, Directeur, ouvrit la séance par un discours sur la nécessité de se former un caractere & un génie citoyen.

M. Vallier, Colonel d'Infanterie, Académicien honoraire, lut un Poëme sur l'Empire de la Mode.

M. Baron, Secrétaire perpétuel, les éloges de Dom Bouquet & de M. Secousse, Académiciens honoraires, morts dans le cours de l'année.

M. Desmery, un discours dont le sujet étoit l'influence de l'air sur le tempérament.

Les autres ouvrages qui remplirent la séance, furent un mémoire de M. d'Hangest sur M. l'Abbé de Camps, homme de Lettres, né à Amiens. Deux fables de M. de Riveri. Un Poëme de M. Vallier sur l'Amour de la patrie, qu'il termina par l'éloge du Roi & l'expression de la joie publique causée par la naissance du Prince que le ciel venoit d'accorder aux vœux de la France.

L'Académie donna deux prix; l'un à une dissertation sur les Laines, dont M. de Blancheville, de Paris, est l'auteur : l'autre à un mémoire sur la Tourbe, fait par M. de Belleri.

Pour sujets des deux prix qu'elle distribuera le 25 Août 1755, l'Académie propose les questions suivantes :

Quel a été en France l'état du commerce & des finances depuis Hugues Capet jusqu'à François I?

Quel est l'effet du prix ou du taux de l'intérêt de l'argent sur la culture des terres & sur le commerce?

Chacun des prix sera une médaille d'or de la valeur de trois cens livres.

Les Auteurs adresseront leurs ouvrages, affranchis de port, avec leurs noms &

leurs devises, cachetés, avant le premier Juin 1755, à M. Baron, Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Amiens.

RECUEIL de vérités pratiques, concernant le dogme & la morale, pour le réglement de l'esprit & du cœur; par M. Picard de Saint-Adon, Doyen de Sainte-Croix d'Estampes, & Docteur de Sorbonne. *A Paris*, chez *Vincent*, rue S. Severin, 1754, *in*-12 1. vol.

Le public est inondé de brochures où la religion & les mœurs sont attaquées sans ménagement. Il se trouve heureusement des gens pieux & sçavans, comme M. Picard de Saint Adon, qui présentent le contrepoison. On trouvera dans le livre que nous annonçons, des préservatifs contre les paralogismes des incrédules & contre les maximes des libertins. L'Auteur a divisé son ouvrage en lectures : il s'y en trouve cent quatre.

CHANSONS choisies de M. de Coulange, mises sur des airs connus. Nouvelle édition. *A Paris*, chez *Valleyre* fils, rue S. Jacques; & *Cailleau*, quai des Augustins, 1754, 1 vol. *in*-12.

Ce recueil d'un des hommes les plus agréables du regne de Louis XIV, est trop

connu pour que nous devions nous y arrêter.

GRAMMAIRE Françoise, ou la maniere dont les personnes polies & les bons Auteurs ont coutume de parler & d'écrire. Ouvrage clair & précis, dans lequel les principes sont confirmés par des exemples choisis, instructifs & agréables. Par M. l'Abbé de Vailly. *A Paris*, chez *Debure* l'aîné, quai des Augustins, à l'Image Saint Paul, 1754, *in*-12. 1 vol. 2 livres 10 f. relié.

RECUEIL, pour servir d'éclaircissement détaillé sur la maladie de la fille d'un tireur de pierres du village de Saint Geosmes, près de Langres, laquelle depuis plusieurs années jettoit des pierres, tantôt par la bouche, tantôt par la voie des urines, & à qui on en a tiré de la vessie à douze reprises différentes. Par M. Morand, Ecuyer, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur d'Anatomie & de l'art des accouchemens pour les Sages-femmes. *A Paris*, chez *Delaguette*, rue S. Jacques, 1754. *in*-12. 1 vol.

LA Pleiade Françoise, ou l'Esprit des sept plus grands Poëtes. *A Berlin*, & se

trouve *à Paris*, chez *Duchesne*, rue S. Jacques. *in*-12. 2 vol.

BIBLIOTHEQUE des Philosophes alchymiques ou hermétiques, contenant plusieurs ouvrages en ce genre très-curieux & utiles, qui n'ont point encore paru, précédés de ceux de Philalethe, augmentés & corrigés sur l'original Anglois & sur le Latin; tom. 4e. divisé en deux parties. *A Paris*, chez *Cailleau*, rue Saint Jacques, 1754.

JEAN Faulcon, Imprimeur du Roi, à Poitiers, vient de réimprimer une méthode nouvelle pour apprendre parfaitement les regles du Plain-chant & de la Psalmodie, avec des Messes & autres ouvrages en plain-chant figuré & musical, à voix seule & en partie, à l'usage des Paroisses & des Communautés religieuses, dédié à M. l'Evêque de Poitiers; seconde édition considérablement augmentée, revûe & corrigée par M. de la Feillée, Ecclésiastique. Ce livre se trouve *à Paris*, chez *Hérissant* l'aîné, Libraire, rue S. Jacques.

LES heureux orphelins, Histoire imitée de l'Anglois. *A Bruxelles*, chez les freres *Vasse*; & se trouve à *Paris*, chez

Prault, premiere & deuxiéme partie, 1754.

Un jeune Gentilhomme Anglois nommé le Chevalier Rutland, après avoir parcouru l'Europe, dégoûté du tumulte des Cours & du vuide des plaisirs, se retire dans une campagne pour y jouir tranquillement de lui-même; la lecture, la chasse, les réflexions remplissoient son loisir. Se promenant un jour dans son jardin, il fut surpris d'entendre des plaintes près de lui; il s'approcha, & apperçut dans un bosquet une corbeille, dans laquelle il trouva deux enfans, avec une lettre qui lui apprenoit que ces deux enfans étoient jumeaux, qu'ils étoient baptisés sous le nom d'*Edouard* & de *Lucie*, & qu'on les confioit à sa générosité sur l'opinion qu'on avoit de ses vertus. Le Chevalier n'hésita pas, il leur fit sur le champ donner tous les secours nécessaires; & après ces premiers soins, il fit des recherches pour découvrir à qui ils pouvoient appartenir, & par qui ils avoient été portés dans son jardin; mais toutes ses perquisitions furent inutiles. » Eh bien, dit-il, en regardant » avec une bonté tendre ces petits infor» tunés, à qui que ce soit qu'ils appar» tiennent, je ne trahirai pas une con» fiance qui m'honore. Que m'importe en

» effet de sçavoir à qui ils doivent le jour ?
» ils ont besoin que je le leur conserve, &
» c'est tout ce qu'il faut à mon cœur ....
» Par goût, le Chevalier prit insensible-
» ment aux deux enfans qu'il élevoit, l'in-
» térêt que d'abord ils n'avoient dû qu'à
» son humanité. Leurs yeux innocens l'a-
» musoient, & à mesure que leurs idées se
» développoient, il se faisoit un plaisir &
» même une occupation suivie de les for-
» mer & de les étendre. La nature sem-
» bloit vouloir le payer de la générosité
» de ses soins, par le caractere dont elle
» avoit doué ces deux petits infortunés.

Rutland, malgré sa tendresse pour eux, sentit qu'il falloit enfin s'en séparer pour leur donner une éducation convenable à un âge plus avancé. Il mit Lucie dans une de ces maisons, qui en Angleterre tiennent lieu de Couvens, & qui sont destinées à l'éducation des filles de la premiere qualité : il n'épargna rien pour développer les rares dispositions qu'il avoit apperçues en elle, & ses soins eurent tout le succès qu'il en pouvoit espérer. » La ten-
» dre reconnoissance de Lucie pour le Che-
» valier, lui donnoit un desir si vif de se
» perfectionner en tout, que quand elle
» n'auroit pas reçu de la nature les plus
» heureuses dispositions, elle auroit pû

» les emprunter de ce sentiment.

Edouard fut mis entre les mains d'un Docteur très-célebre, & envoyé ensuite à l'Université d'Oxford, pour mettre la derniere main à son éducation. Il fit les progrès les plus rapides, & il porta si loin son goût pour les sciences, que Rutland craignit qu'il ne lui fût préjudiciable.

» Mon cher Edouard, lui dit-il, je
» vois avec beaucoup de plaisir le goût
» que vous avez pris pour les lettres; mais
» je voudrois, s'il étoit possible, que vous
» vous y livrassiez avec moins de fureur,
» & que vous pussiez sur tout éviter cette
» sorte de pédanterie que nous autres An-
» glois ne prenons que trop ordinairement
» dans nos Universités, & dont l'âge, le
» commerce du monde, les plus grandes
» places ne nous défont pas toujours. Cul-
» tivez les lettres; mais gardez-vous de
» vous livrer à l'étude de façon à ne vous
» pas laisser le tems de refléchir, & peut-
» être à vous en ôter les moyens. La na-
» ture ne veut-être ni trop parée ni trop
» nue. L'ignorant dégoûte, le sçavant en-
» nuye. Cultivez-donc vos talens; mais
» encore une fois, ne les chargez pas: ils
» ne sont rien sans les graces, & les gra-
» ces ne peuvent pas exister sans le natu-
» rel.

Rutland demande ensuite à son pupille, quel étoit l'état auquel il se destinoit. Edouard, après avoir marqué à son bienfaicteur sa soumission à tout ce qu'il exigeroit de lui, lui avoua enfin son penchant : le goût le plus vif l'avoit décidé pour le parti des armes. Rutland ne le vit qu'avec peine ; mais n'ayant garde de s'opposer à une inclination trop marquée, il obtint pour lui un emploi, & le fit partir, après lui avoir donné non-seulement les commodités nécessaires, mais même tout ce qui pouvoit lui attirer de la considération dans son état.

Rutland fit aussi venir Lucie à Londres ; il fut enchanté & surpris des progrès qu'elle avoit faits. » La régularité des » traits se joignoit en elle à un air spiri- » tuel & fin ; des graces sans apprêt, li- » bres & tout à la fois modestes, un air » noble & ingénu ; ce je ne sçais quoi en- » fin qui se sent si bien & se définit si mal, » achevoit de rendre Lucie la personne du » monde la plus séduisante. Le Chevalier » fut aussi content de son esprit que de sa » figure ; il le trouva naturel & orné ; son » cœur lui parut droit & rempli de tous » les principes & de toutes les vertus qu'il » pouvoit desirer.

Le départ d'Edouard laissa dans l'esprit

de Rutland des impressions de tristesse qu'il crut pouvoir effacer en retenant Lucie auprès de lui ; » mais loin que la présence & » les soins de Lucie fissent sur son ame » l'effet qu'il avoit paru en attendre, ils » sembloient ajoûter à sa mélancolie .... » Il devint distrait, sombre, inégal & » presque brusque ; tour à tour il cher» choit & fuyoit Lucie ; cent fois le jour » il l'appelloit, & la renvoyoit dans son » appartement.

Il se résolut enfin à la faire retourner dans sa retraite, mais la violence qu'il fut obligé de se faire pour la renvoyer, l'éclaira sur ses sentimens, & il ne pût se dissimuler l'amour violent qu'il avoit pour elle. Il chercha à combattre cette passion dont il sentoit l'inutilité. Trop vertueux pour abuser de la facilité qu'il pouvoit avoir à seduire Lucie ; l'obscurité de sa naissance, qui pourroit peut-être un jour le couvrir de honte, étoit d'un autre côté un obstacle qui ne lui permettoit pas de se lier avec elle par un engagement plus solide : le résultat de ses réflexions fut qu'il devoit étouffer ce malheureux amour. Il voulut essayer à s'étourdir sur lui-même, en se précipitant dans le tumulte bruyant du monde ; il courut les spectacles, les femmes, les soupers ; mais la tristesse le sui-

voit par tout ; il ne trouvoit que vuide, que fatigues & qu'ennui. Il résolut ensuite de se livrer à l'étude ; *mais il n'éprouva que trop à quel point l'esprit suit le cœur, & combien il est difficile d'arracher l'un à ce qui séduit l'autre* Enfin on lui manda que Lucie étoit tombée dans un état de langueur, & que le séjour de Londres lui étoit nécessaire pour lui procurer tous les secours dont elle avoit besoin. Rutland l'alla chercher lui-même ; elle fut bientôt rétablie : on lui conseilla ensuite d'aller prendre l'air de la campagne ; son amant l'y conduisit avec plaisir : livré à sa passion, il ne cherchoit plus à la combattre, mais il vouloit y rendre Lucie sensible. Il essaya plusieurs fois de lui faire entrevoir les sentimens qu'il avoit pour elle ; mais Lucie trop innocente ne le devinoit pas encore, elle ne lui répondit que par des protestations de respect & de reconnoissance qui ne faisoient que blesser l'amour du Chevalier.

Rutland déterminé enfin à l'épouser, lui déclara toute la vivacité de son amour, & le dessein qu'il avoit formé de s'unir à elle. Lucie demeura interdite, elle ne pût cacher son trouble ; mais ce trouble n'étoit pas celui que Rutland auroit desiré, il n'y voyoit que de l'indifférence, & cela le

desesperoit. Il fit à Lucie les plaintes les plus ameres ; elle lui protesta qu'elle recevroit sa main avec plaisir ; son amant étoit trop délicat, il vouloit de l'amour, & Lucie n'en avoit pas ; mais elle lui promit de faire tous ses efforts pour faire naître en elle ce sentiment qu'il desiroit, & de l'instruire exactement des progrès qu'il feroit dans son cœur. Rutland étoit enchanté de la candeur de Lucie, mais il sentoit bien qu'il ne dépendroit pas d'elle de prendre de l'amour.

Le Chevalier avoit quitté la campagne pour revenir à Londres, & il n'avoit encore rien gagné sur le cœur de Lucie. Se promenant une nuit seul avec elle dans son jardin, *il se trouva dans un de ces momens de délire, où tout céde à la passion & disparoît devant elle.* Il entraîna Lucie sous un berceau, il la saisit avec transport, & se livrant à toute la fureur de ses desirs, il tenta de les satisfaire. Lucie, malgré son trouble, parvint à se débarrasser de ses bras, elle se précipita à ses genoux, & le conjura d'une voix tremblante & presque éteinte, de vouloir bien l'entendre. » Songez, lui dit-elle, du ton le plus tendre » & le plus pressant, que c'est une fille » que vous avez jugée digne d'être votre » femme, que vous allez deshonorer. Son-

» gez que cette fille infortunée vous doit
» sa vertu. Ne m'en avez-vous donc inspiré
» que pour m'en faire perdre le fruit avec
» tant d'inhumanité ? . . . . Rutland, à qui
» rien n'étoit plus nouveau qu'un crime,
» & qui pendant le discours de Lucie avoit
» eu le tems de rentrer en lui-même, la re-
» leva doucement, & prenant la posture
» qu'il la contraignoit de quitter : c'est à
» moi, dit-il, trop aimable Lucie, c'est à
» moi à expier par la mort le crime affreux
» que j'ai voulu commettre, monstre que
» je suis, & j'osois me croire de la vertu !
» j'osois vous en donner des leçons ! &
» ce n'est qu'à la vôtre seule que je dois le
» bonheur de n'être pas dans ce moment
» le plus scélérat des hommes ». Après avoir peint vivement à Lucie ses remords & son repentir, il la reconduisit dans son appartement. Mais à peine fut-elle seule, que pour n'être plus exposée aux outrages qu'elle venoit d'essuyer, elle se prépara à sortir de la maison de Rutland ; elle n'emporta qu'un petit paquet de linge, & sortit dès la pointe du jour. Après une course rapide de deux heures dans les rues de Londres, elle arriva dans la cité ; elle entra dans une boutique pour demander la permission de se reposer ; à peine y fut-elle entrée qu'elle s'évanouit ; une fem-

me qui se trouvoit là la secourut, & après lui avoir fait reprendre connoissance, la conduisit chez elle, la figure de Lucie l'avoit intéressée, elle la combla d'amitiés : Lucie sensible & reconnoissante lui confie ses aventures. Madame Pikring (c'étoit le nom de cette femme), l'admira, la plaignit & lui offrit tous les secours qui dépendroient d'elle. Elle la plaça chez une fameuse Lingere, à laquelle elle la recommanda comme sa fille. Il y avoit à peine quinze jours que Lucie étoit chez Madame Yielding, qu'un petit maître brillant sortant d'un équipage leste & magnifique, descendit dans la boutique ; il fut surpris de voir une figure comme celle de Lucie, & débuta par un compliment du ton le plus cavalier & le plus impertinent. Elle lui répondit avec un air de fierté qui déconcerta un peu notre Lord. » Adieu, ma » Reine, lui dit-il, en partant, vous faites la dédaigneuse, mais je veux être le » Pair d'Angleterre le plus deshonoré, si » nous ne faisons dans peu une plus ample » connoissance ». Mylord Chester ne manqua pas de revenir le lendemain : Lucie fut encore l'objet de quelques douceurs aussi impertinentes que celles de la veille, & auxquelles elle répondit avec dédain. Mylord voyant une superbe garniture de den-

telle, l'acheta, & l'offrit à Lucie, qui la rejetta de son côté avec un air de mépris qui l'étonna beaucoup : elle se leva ensuite, & se retira dans une chambre voisine. Le Lord Chester, quoique humilié de trouver une pareille résistance, n'augura pas moins bien du succès. » A propos, dit-il à la Lingere, » n'est-ce pas toi qui la conseilles ? ah ! sur » mon ame, Mylord..... Oh ! interrom» pit-il, je prise, à ce que je crois, ton » ame ce qu'elle vaut ; mais c'est que si » cela étoit, & que tu fusses d'intelligence » avec Lucie, seulement par hazard, tu » m'entens bien, tu me connois, je te res» pecte fort, mais parbleu, tu ne m'au» rois pas fait impunément cette galante» rie. Fais tes reflexions sur ce que j'ai » l'honneur de te dire, & dans tous les » cas, compte sur ma reconnoissance.

Le lendemain Lucie ne voulut point paroître à la boutique, & travailla dans une chambre. Lorsque le Lord arriva, il fut surpris de ne la plus voir, & demanda où elle étoit à la Yielding, qui après quelque difficulté, lui montra la chambre où elle travailloit ; il y entra, & voulut l'engager à vivre avec lui par les offres d'une fortune brillante : Lucie reçut de pareilles propositions avec toute la hauteur & le mépris qu'elles méritoient. » Mais,

» ma petite Reine, reprit le Lord, je vous » prie de vouloir bien considérer qu'il y a » trois grands jours que j'ai l'honneur de » vous adorer, & que vous me faites ce» lui de me traiter avec une cruauté que » j'ose dire que je n'ai éprouvée nulle » part.

Lucie voulut se lever pour sortir de cette chambre, mais il fit des efforts pour la retenir. » Lâche, s'écria Lucie, si tu es » trop corrompu pour connoître ou respec» ter la vertu, apprens que quand j'en » pourrois manquer, le mépris m'en tien» droit lieu avec toi ». Mylord Chester piqué au plus vif, ne crut plus devoir la ménager, & osa se porter aux derniers outrages; mais les cris perçans de Lucie firent accourir la Yielding, qui lui reprocha de *faire pour un rien l'éclat du monde le plus scandaleux*. Sur ces entrefaites la bonne Madame Pikring arriva; Lucie la vit avec transports, & la conjura de la tirer de cette maison odieuse. Madame Pikring n'hésita pas, & elles partirent ensemble. Le Lord dès le lendemain alla chez cette femme; elle le vit arriver & descendit pour lui parler: il offrit & sa protection & sa bourse à Madame Pikring; il la menaça, il la pria, pour apprendre où étoit Lucie, qu'elle lui avoit dit être re-

tournée

tournée chez ses parens ; mais il ne pût rien obtenir. Dès qu'il fut parti, Madame Pikring craignant qu'il ne parvînt à découvrir que Lucie étoit chez elle, chercha les moyens de la dérober à ses poursuites. Si je méprise ses offres, je crains ses violences, dit elle ; *il n'est surement pas amoureux, mais il croit l'être ; sa tête est frappée, & combien de gens prennent la leur pour leur cœur ?* Elle se détermina enfin à conduire Lucie à Bristol chez une sœur qu'elle y avoit, & qui louoit des appartemens garnis ; elle la présenta comme sa niéce à cette sœur, nommée Madame Hepenny, qui la reçut avec plaisir, & prit bientôt du goût pour elle. Lucie restoit tout le jour enfermée dans sa chambre ; le reste de la maison étoit occupé par la Duchesse de Suffolk. Un jour que cette Dame étoit sortie, Madame Hepenny vint prendre Lucie pour aller visiter les appartemens de la Duchesse : Lucie y trouva des instrumens dont elle s'amusa à jouer. Madame de Suffolk rentra chez elle sans qu'on s'en apperçut ; Lucie chantoit un air Italien en s'accompagnant : la Duchesse l'entendit un quart d'heure & étoit enchantée ; elle s'approcha, & demanda à Madame Hepenny qui étoit cette charmante fille : la Hepenny lui répondit que

c'étoit sa niéce, & qu'elle cherchoit à la placer chez une Dame de qualité. Madame de Suffolk se hâta de la lui demander ; elle la traita & l'annonça comme une fille de condition qu'on lui avoit envoyée pour lui tenir compagnie. L'air noble & intéressant de Lucie & ses talens l'avoient d'abord frappée, mais son caractere & son esprit lui plûrent encore davantage, elle fut bientôt son amie. Madame de Suffolk rentra un jour chez elle plongée dans la plus vive afliction ; elle fit venir Lucie, & pleine de sa douleur elle voulut l'adoucir, en lui ouvrant son cœur & en lui faisant le récit de ses aventures.

Le premier volume de ce roman finit là, & le second renferme l'histoire de la Duchesse de Suffolk.

La Duchesse de Suffolk avoit été mariée & veuve de bonne heure : maîtresse d'elle-même, elle jouissoit de sa vertu & de la tranquillité de son cœur ; mais elle étoit née trop tendre pour que cet état fût de longue durée. S'étant rendue un jour de bonne heure chez la Reine, elle y trouva un jeune Lord qui venoit de lui être présenté, & qui arrivoit seulement de ses voyages ; ce Lord étoit aimable, les graces de sa figure, de son esprit, de son maintien frapperent vivement Madame de

Suffolk : elle sentit à cette premiere vûe naître l'amour dans son cœur. Le Lord Durham ne lui parut pas moins touché de ses charmes ; il jettoit sans cesse sur elle des regards pleins de tendresse, son émotion se peignoit sur son visage, & cela acheva la défaite de la Duchesse. On descendit dans le parc, le Lord Durham lui donna la main : » je ne pourrois vous exprimer, » dit la Duchesse à Lucie, tout ce qui se » passa dans mon cœur lorsqu'il me donna » la main, & que je crus sentir qu'il trem- » bloit. Moins je pouvois me méprendre à » la cause de sa timidité, plus je fus com- » blée de joie, de faire sur lui une si vive » impression .... L'idée que je lui étois » chere acheva de me perdre. Il me sem- » bla cependant que je sentis moins en » ce moment le bonheur de lui plaire que » la crainte de n'avoir pas de quoi lui » plaire assez ..... J'eus pour la pre- » miere fois des inquiétudes sur ma beau- » té.

Le Lord Durham ne tarda pas à apprendre à la Duchesse qu'il brûloit pour elle de l'amour le plus vif & le plus tendre : quelque plaisir qu'elle eût à croire le Lord sincere, elle n'osa cependant pas se livrer aux mouvemens de son cœur ; elle crut devoir étouffer une passion dont les suites

pouvoient être trop dangereuses ; quelque douloureux que fussent les efforts qu'elle fit pour vaincre son amour, elle s'en consoloit en se trouvant plus estimable. » Il » est aussi rare, dit-elle, que nous ne » soyons pas recompensées des sacrifices » que nous faisons à notre vertu, qu'il » l'est que nous ne soyons pas punies de » ceux que nous faisons à l'amour.

Les sentimens de la Duchesse n'échapperent pas au pénétrant Durham, quelque soin qu'elle prît pour les couvrir d'un air libre & détaché : il parvint à se faire introduire chez elle, & lui arracha bientôt l'aveu de la tendresse qu'elle s'efforçoit de lui dérober. Dès qu'il fut sûr de son amour, il ne tarda pas à lui en demander des preuves ; la Duchesse étoit libre, & possédoit une fortune immense ; elle crut faire autant pour le bonheur de son amant que pour le sien, en lui offrant sa main. Milord Durham pâlit à cette proposition ; Madame de Suffolk vit tout son embarras, elle fut indignée d'un refus aussi outrageant, & se leva pour sortir ; le Lord l'arrêta en se jettant à ses genoux : il lui dit qu'il l'aimoit trop pour refuser le bonheur qu'elle lui offroit, mais qu'une ancienne substitution & les ordres de son pere l'avoient destiné à une cousine dont

le mariage porteroit des biens immenses dans sa famille : que d'ailleurs cette cousine étoit dans un état de langueur qui la mettroit bientôt au tombeau, & quoi qu'il arrivât, il fit à la Duchesse les protestations les plus vives & les plus tendres de n'être jamais qu'à elle. » Que vous » dirai-je, ma chere Lucie, lui disoit la » Duchesse en rougissant, je l'adorois, » nous étions seuls, il connoissoit toute » ma foiblesse, il mêloit à ses sermens des » carresses si vives, si emportées, qui m'é» toient si nouvelles, & qui mirent tant de » trouble dans mes sens, qu'il ne me fut » pas possible de lui résister davantage ; je » reçus ses sermens, je lui fis les miens ; » il ne manqua plus rien à mon malheur.

Madame de Suffolk ne connut toute l'étendue de sa faute que lorsqu'il n'étoit plus tems de la réparer : Milord Durham sentit tous les avantages que son triomphe lui donnoit sur elle, & il n'en devint que moins tendre ». Je ne fus pas conten» te, dit la Duchesse, du ton qu'il prit » avec moi ; j'y crus reconnoître moins » l'amour que le desir ; des transports » m'auroient été bien plus nécessaires que » des emportemens, & toute sensible que » j'étois aux siens, j'avois plus besoin de » l'un que de l'autre...... Mais ses sens

» étoient plus émûs que son ame, & sa va-
» nité paroissoit plus contente que son cœur.

Dès qu'il n'eût plus rien à desirer, ses empressemens devinrent moins vifs, la brusquerie succéda même bientôt à la contrainte & à la froideur. La Duchesse s'apperçut bien de ce changement ; elle faisoit tous ses efforts pour renfermer sa douleur, dans la crainte d'offenser & de perdre son perfide amant, mais elle ne pouvoit s'empêcher quelquefois de laisser échapper quelques plaintes. » Le barbare, dit-elle, ne ré-
» pondoit jamais aux tendres reproches que
» l'excès de ma douleur m'arrachoit quel-
» quefois, que par le silence le plus dé-
» daigneux, la plus affreuse sécheresse,
» ou par des emportemens, qui en me
» prouvant à quel point il se trompoit sur
» mon ame, me blessoient encore plus
» que tout le reste . . . . . Ces tête-à-têtes si
» délicieux pour mon cœur, n'étoient plus
» remplis de son côté que par le silence,
» qui ne dit que trop que l'on ne sent plus
» rien, ou par ces propos indifférens qui
» le disent bien mieux encore. Jaloux sans
» sentiment & sans objet, & uniquement
» pour jouer un rôle auprès de moi, le
» peu que je lui inspirois ne me sauvoit
» d'aucune des injustices dont l'amour est
» si souvent coupable.

La sensibilité de Madame de Suffolk qui sembloit croître chaque jour ; l'affreuse certitude où elle étoit de n'être plus aimée ; les horreurs de la jalousie qui s'y joignirent, déchiroient vivement son cœur : il ne lui manquoit pour mettre le comble à son malheur, que d'apprendre toute la perfidie de son amant. La Reine l'envoya chercher un jour pour lui parler en secret : elle lui dit que le pere de Mylord Durham lui avoit demandé sa main pour son fils, & comme la Reine vouloit récompenser les services que ce Seigneur lui avoit rendus, elle joignit ses instances à la Duchesse pour lui faire agréer cette proposition. Mais, *sa cousine est donc morte ?* dit Madame de Suffolk à la Reine, qui n'entendit pas ce qu'elle vouloit dire : la Duchesse lui en donna l'explication, mais la Reine lui dit qu'il n'y avoit rien de vrai dans toute cette histoire. Madame de Suffolk ne put résister à l'impression que fit sur son esprit cette nouvelle, elle tomba sans connoissance, une fiévre ardente la saisit, & fit craindre pour sa vie. Dans ce triste état elle voulut encore voir l'ingrat qui étoit l'auteur de tous ses maux ; il vint la voir, il parut devant elle avec un air d'humeur & même de férocité. » Eh bien, » Mylord, lui dit-elle en versant un tor-

» rent de larmes, il est donc vrai que vous
» ne m'avez jamais aimée, & que je n'ai
» été pour vous que l'objet d'un caprice ?
» .... Madame interrompit-il avec la plus
» insultante froideur, je connois mes torts ;
» il est en conséquence inutile que vous
» vous donniez la peine de me les rappel-
» ler : le même principe qui m'a donné
» la force de vous manquer, me donne-
» roit celle de soutenir vos reproches, &
» les rendroit inutiles ». Le ton dur & barbare avec lequel il continua de traiter la malheureuse Duchesse, l'accabla & la jetta dans une nouvelle foiblesse : le délire la prit ensuite, sa maladie fut longue. A peine fut-elle rétablie qu'elle voulut sortir d'une ville où elle ne doutoit pas que son aventure n'eût été répandue par l'indiscrétion du Lord Durham : elle alla prendre les eaux à Bristol, ce fut là qu'elle connut Lucie. La douleur qu'elle avoit marquée en rentrant chez elle, avoit été causée par son perfide amant, qu'elle avoit rencontré avec une femme de la Cour, & qui l'avoit saluée de l'air le plus insultant. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce Lord Durham étoit le même qui avoit persécuté Lucie chez la Yielding, & qui avoit pris le nom de Chester à la mort de son pere.

La Duchesse, pour distraire sa tristesse & pour s'éloigner d'un pays qui ne lui

rappelloit que des idées douleureuses, se détermina à voyager : un de ses amis lui apporta une permission de la Reine, & lui remit en même tems un paquet qui contenoit des lettres du Lord Chester à un François de ses amis, à qui il comptoit ses aventures ; & que la Reine avoit fait intercepter. Ces lettres forment le troisiéme & le quatrième volume de ce roman ; nous en rendrons compte dans le Mercure prochain. L'ouvrage entier est visiblement d'un homme qui a beaucoup d'esprit, & un grand usage du monde.

LE Juge prévenu. Par Madame de V***, cinq vol. 1754.

Voici l'idée de ce roman. Dubois, fils de M. Rhubarbin, Apothicaire, condamné par son pere à la profession de Médecin, malgré sa répugnance pour cet état, est obligé de se conformer aux intentions de son pere. Il est appellé pour voir la fille d'un Maître des Requêtes dangereusement malade & même abandonnée ; il la guérit, & en devient amoureux. Mademoiselle de Ciare reconnoissante, le paye du plus tendre retour. Les ordres de M. Rhubarbin forcent Dubois d'abandonner sa maîtresse pour aller voyager. Pendant ce tems là mille partis s'offrent pour Mlle de Ciare,

elle les refuse tous ; mais enfin persécutée par ses parens, & craignant de se voir forcée d'obéir, elle se détermine à quitter la maison paternelle pour se retirer chez une tante, Abbesse du Couvent de * * *. Elle prend un valet avec elle, à qui elle confie deux cens louis qu'elle avoit ; ce malheureux tenté par la somme, de concert avec le postillon qui menoit la chaise, attache Mlle de Ciare à un arbre, & veut se sauver avec les deux cens loüis. Dubois qui revenoit de son voyage, arrive au même instant, détache sa maîtresse, tue le postillon, & blesse dangereusement le laquais ; il conduit ensuite Mlle de Ciare à son Couvent. Le valet qu'il avoit blessé, alla l'accuser d'avoir enlevé Mlle de Ciare ; il fut arrêté sur le champ, mis au cachot, & prêt d'être condamné à mort : mais son innocence fut reconnue, & par un développement d'aventures singulieres, il se trouve le fils de son propre juge. Le roman se termine par le mariage de Dubois & de Mlle de Ciare.

L'ÉTOURDIE, ou histoire de Miss Betsy-Tatless ; traduite de l'Anglois. Quatre parties. *A Paris*, chez *Prault* l'aîné, quai de Conti, 1754.

Miss Betsy-Tatless, héroïne de ce ro-

man, est une jeune Demoiselle aimable, qui avec de l'esprit, de la sagesse & des principes, est pleine de vanité, de coqueterie & d'imprudence, & ces défauts lui font faire beaucoup de sotises, qui en faisant naître des soupçons sur sa vertu, l'ont mise souvent à de dangereuses épreuves. Elle perd un amant aimable qui l'aimoit & qu'elle aimoit elle-même, par ses étourderies. Cet amant la trouve un jour chez une fille connue par le commerce qu'elle faisoit de ses charmes; Betsy avoit été élevée avec elle, l'avoit rencontrée dans Londres, & la venoit voir sans soupçonner le dérangement de sa conduite: son amant voulut lui faire quelques remontrances; mais elle le traita avec hauteur, & loin d'ajoûter foi à ce qu'il lui dit, elle alla dès le soir même à la comédie avec cette fille perdue, & soupa chez elle. Un jeune homme qui s'y trouva, s'offrit à ramener Betsy: jugeant d'elle par son amie, il voulut agir conséquemment à ce principe, & elle eut beaucoup de peine à repousser ses violences. Beaucoup de fautes de cette espéce, que son étourderie ou sa vanité lui firent commettre, donnerent de grandes atteintes à sa réputation, lui enleverent son amant, & firent craindre à ses parens quelques fautes plus essentielles:

ils la presserent d'accepter un des partis qui se présentoient pour elle ; elle fut obligée d'épouser un homme qu'elle n'aimoit point, qui n'eut pour elle que de mauvais procédés. Elle commença pour lors à refléchir sur ses sottises, & sentit ce qu'elle avoit perdu, en rebutant son ancien amant, qu'elle aimoit alors plus que jamais. Cet amant avoit épousé une Demoiselle charmante, pleine de vertu, dont il étoit adoré, mais qu'il perdit peu de tems après : sa passion pour Betsy n'étoit devenue que plus vive. Betsy fut veuve peu de tems après ; devenue plus sage à ses dépens, & son amant détrompé de quelques soupçons qu'on avoit jettés sur sa vertu, ils s'unirent enfin, & se consolerent dans les douceurs d'une tendresse mutuelle, de ce qu'ils avoient souffert. Il y a dans ce roman estimable, de l'intérêt, beaucoup de naturel, de l'art dans l'intrigue, & des caracteres vrais & soutenus ; on y trouvera peut-être aussi peu de noblesse, trop de petits détails, & de la confusion dans les événemens.

TRAITÉ de la culture des terres. Par M. Duhamel du Monceau, de l'Académie royale des Sciences, &c. Tome troisiéme, avec figures en taille-douce. *A Paris*,

chez H. L. *Guerin*, & L. F. *Delatour*, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin.

Il ſemble que dans les recherches des Sçavans il y ait des tems marqués pour les productions des différens genres. On ne peut pas reprocher à notre nation de reſter oiſive; mais les Sçavans ont négligé pendant long-tems de tourner leurs vûes ſur les objets les plus utiles, l'agriculture, le commerce, & ſur tout le commerce des grains, qu'on peut regarder comme le plus intimement lié avec les intérêts de la ſociété. On ne peut s'empêcher de montrer de la ſatisfaction en voyant paroître tout d'un coup un nombre de fort bons ouvrages; les uns qui traitent des différentes parties du commerce & des manufactures, les autres particulierement du commerce & de la police des grains; d'autres de la culture des mûriers & de l'éducation des vers à ſoie; enfin les traités que M. Duhamel a donnés le premier au public ſur la culture des terres & la conſervation des grains.

L'accueil favorable que le public a fait à ces différens ouvrages, eſt un motif bien capable d'engager les auteurs à continuer leurs recherches utiles, qu'on peut comparer aux ſemences des grands arbres, qui en croiſſant peu à peu, ne parviennent qu'a-

près une ſuite d'années à l'état de perfection où ils nous ſont utiles.

Le troiſiéme tome de la culture des terres commence par une préface fort étendue, dans laquelle l'auteur rapporte en abrégé les principes d'agriculture qu'il a mis dans ſes premiers volumes. » Ces » principes, dit-il, paroiſſoient aſſez bien » prouvés pour mériter la confiance de » ceux qui ont intérêt d'augmenter le pro- » duit de leurs terres : néanmoins la pru- » dence exigeoit qu'on remît à en faire » l'application ſur des objets conſidérables » quand on ſe feroit aſſuré du ſuccès par » des expériences faites ſur des terreins » d'une aſſez petite étendue pour n'être » point à charge aux propriétaires.

Ces expériences ont été faites & repétées dans différentes provinces pendant les années 1750, 1751, 1752 & 1753.

M. D. a informé le public des expériences faites pendant les trois premieres années dans le ſecond volume de la culture des terres, & il rapporte dans le troiſiéme celles de 1753. On en voit d'exécutées ſur la terre de Denainvilliers, près Pethiviers, avec du froment ordinaire & avec du bled de Smyrne ou de Miracle, auprès de Montfort-l'Amaulry; dans le Perche, près Mortagne; aux environs de Bayonne, en

basse Normandie, dans le Maine, aux environs de Bordeaux, & dans le territoire de Geneve.

Dans le second tome publié l'année derniere, M. D. donna la description de plusieurs instrumens d'agriculture, qui sont absolument nécessaires quand on veut pratiquer en grand la nouvelle culture. Plusieurs amateurs connoissant l'avantage des principes de cette culture sur l'ancienne, s'étoient procuré ces instrumens, & s'en sont servis avec succès; néanmoins on trouvera encore dans ce troisiéme tome la description de deux nouveaux semoirs, dont l'un qui est fort en usage dans le territoire de Geneve, a l'avantage de remplir son objet avec beaucoup de justesse & de précision; mais il faut convenir qu'il est plus compliqué que le second, qui a le mérite d'être simple, solide, d'une exécution facile, de peu d'entretien, & de répandre la semence avec une précision suffisante.

M. Duhamel termine son ouvrage par l'abrégé des observations botanico-meteorologiques, au moyen desquelles on a, s'il est permis de parler ainsi, l'histoire des saisons, des influences de l'air & de leurs effets par rapport aux productions de la terre.

M. Duhamel ne s'est pas seulement contenté de rapporter les expériences relatives à sa culture, & d'établir les principes conformes à ce seul objet ; il s'étend encore sur des pratiques utiles à l'agriculture en général, telles que la maniere de fertiliser les terres en basse Normandie avec la chaux vive, les différentes façons qu'on y donne aux terres destinées à produire du grain. Il rend compte aussi de quelques expériences qui ont été faites sur le millet & le maïs, & nous fait connoître la culture de ces deux plantes utiles & l'usage que nous en pourrions faire. On constate d'après ces expériences un point qui est très-essentiel ; sçavoir, que toutes les plantes en général qui sont l'objet de l'agriculture, veulent être semées plus ou moins épais, suivant leur différente nature & la différente qualité du terrein où on les cultive.

On avoit fait contre la nouvelle culture deux objections assez fortes : la premiere, qu'elle tend à détruire les pâturages qui sont nécessaires pour la nourriture du bétail ; & la seconde, qu'on s'engageoit dans de plus grands frais d'exploitation qu'on soupçonnoit pouvoir anéantir le plus grand produit des récoltes.

A la premiere objection M. Duhamel

répond solidement en deux mots, en disant d'après son expérience journaliere, qu'il est de fait qu'une petite quantité de prés qu'il entretient bien, lui rapporte davantage que des prés quatre fois plus étendus qui sont abandonnés à ses fermiers, quoique ces prés, pour ainsi dire abandonnés, rapportent plus d'herbe que les jacheres.

Sur la seconde objection, après avoir fait le détail des façons qu'un laboureur donne à ses terres, suivant l'ancienne méthode, M. D. rapporte celles qu'on donne en suivant la nouvelle culture, & il prouve, 1°. que comme les labours ne s'étendent qu'aux plate-bandes, on ne cultivera tout au plus que la moitié de la terre. 2°. Que la terre étant réduite en un bon état d'atténuation, elle pourra être labourée avec un seul cheval, ce qui diminue les frais de labour de moitié. 3°. Si on se rappelle l'économie sur la semence établie dans les expériences de l'année derniere, on verra qu'au lieu de s'engager dans de plus grands frais d'exploitation, on les diminuera réellement, que la recolte sera augmentée d'une valeur considérable, & on conclura en faveur de la nouvelle culture.

Enfin M. D. termine sa préface par un

détail en forme de manuel, qui doit servir d'instruction pour les fermiers qui voudroient former des établissemens. Cet avis contient en plusieurs articles un détail circonstancié des opérations qu'il faut faire, & dans quel tems il faut les pratiquer : ainsi on ne manque plus d'exemples ni d'instructions, il ne faut qu'avoir envie d'augmenter son revenu pour se livrer aux vûes sages, pratiques & nécessaires de M. Duhamel.

Les livres de Ciceron de la vieillesse, de l'amitié. Traduction nouvelle sur l'édition Latine de Grævius avec le Latin à côté. *A Paris*, chez Joseph *Barbou*, rue S. Jacques, 1754. *in*-12. 1. vol.

Pour mettre nos Lecteurs à portée de faire la comparaison de la traduction que nous annonçons avec celles qui l'ont précédée, nous transcrirons le premier chapitre.

Si je trouve moyen de fournir un adoucissement à vos chagrins, & d'assoupir les inquiétudes qui vous minent & vous travaillent continuellement, quel sera, mon cher Titus, *le salaire de ce service important ?* Voilà les mots qu'adresse à Flamininus notre ancien Poëte Ennius, homme pauvre à la vérité, mais essentiellement honnête-homme ; je

vous les applique à vous-même.

II. Je sçais pourtant que vous n'êtes pas comme Flamininus, en proie jour & nuit à l'ennui & à la douleur. Je connois la modération & l'égalité de votre ame ; je sçais que vous avez rapporté d'Athenes, non-seulement le surnom d'Atticus, mais encore plus les mœurs douces & la sagesse que l'on va puiser dans cette ville.

Je pense néanmoins que votre cœur, comme le mien, est plus sensible à certains accidens, & que cette sensibilité exige une consolation plus étendue, & qu'il faut remettre à un autre tems. Pour le présent je me borne à ce petit traité que je vous envoie.

III. Voici le but que je me suis proposé en le composant. La vieillesse s'appesantit déja sur nous, ou du moins ceci est indubitable, elle s'avance à grands pas ; j'ai cherché dans ce travail à nous rendre à tous les deux plus léger ce fardeau qui nous est commun. Je suis pourtant persuadé que vous le supportez déja, & que vous le supporterez toujours avec le même courage & la même tranquillité que vous avez montrés dans tous les autres états de votre vie ; mais dans le plan que je m'étois formé de travailler cette matiere, je ne voyois que vous à qui je pusse

dédier cet ouvrage, dont nous pourrions retirer tous les deux une utilité commune.

IV. J'ai composé ce traité avec tant de plaisir, que non seulement j'y ai oublié tous les chagrins de la vieillesse, mais qu'encore je me la suis rendue douce & commode.

V. L'on ne peut donc trop louer la Philosophie, qui fournit à ceux qui sont dociles à ses leçons des moyens assurés de passer tout le tems de leur vie exempts d'inquiétudes & d'ennui. J'ai parlé ailleurs très au long, & je parlerai encore souvent des autres avantages que l'on en retire. Maintenant recevez ce livre de la vieillesse.

VI. Je n'y fais pas parler Tithon, à l'exemple d'Ariston de Chio. Un interlocuteur emprunté de la fable auroit rendu mon ouvrage moins intéressant & moins persuasif; j'y mets tout le discours dans la bouche de Marc Caton, pour lui donner plus de force & plus de poids.

J'introduis ensuite auprès de lui Lélius & Scipion; je les représente pleins d'admiration, en voyant avec quelle aisance il supporte son grand âge. Caton leur répond & leur parle sur cette matiere. S'il montre ici plus d'érudition que dans les livres qu'il nous a laissés, il faut en attribuer la cause à l'étude des lettres Grec-

ques, aufquelles tout le monde fçait qu'il s'appliqua beaucoup dans fes dernieres années.

Je n'en dirai pas davantage : Caton va parler & vous expliquer lui-même ce que je penfe fur la vieilleffe.

P. Virgilii Maronis opera ordine perpetuo, interpretationibus Gallicis, annotationibus & dictionariis illuftrabat Antonius Bourgeois, parochus Sancti Germani, & in Collegio Crefpiaco Vallenfi primarius, ad ufum fcholarum, tomus primus. Sylvanecti, *apud Nicolaum* des Rocques ; *&* Parifiis, *apud Carolum* Hochereau *natu majorem, ripâ de Conti.*

Mémoires hiftoriques, militaires & politiques de l'Europe, depuis l'élévation de Charles-Quint au trône de l'Empire, jufqu'au traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748. 3. vol. *in-12. A Amfterdam*, chez *Arkftée & Merkus.*

Lettre de M. de Chevrier.

IL vient, Monfieur, de me parvenir un livre nouveau, intitulé *Dictionnaire portatif des théatres.* J'ai trouvé en l'ouvrant une erreur fenfible, que M. le Chevalier de Mouhy avoit auffi commife, & qu'il

m'a promis de réparer dans une nouvelle édition. On lit dans les *Tablettes dramatiques* & dans le *Dictionnaire*, *Femme jalouse*, Comédie en cinq actes & en vers de » M. *Descazeaux*, jouée & imprimée à » Nancy. »

J'ignore quel est M. Descazeaux, mais je puis vous assurer qu'on lui fait mal-à-propos honneur de cette Comédie, du mérite de laquelle j'ai parlé ailleurs; elle est réellement de M. Thibault de Nancy, comme on le verra dans ma Bibliothéque ou dans celle de M. de Mouhy, à qui j'en ai remis un exemplaire.

La justice que je dois à M. Thibault ne me permet point de laisser subsister cette erreur, & je suis persuadé que M. Descazeaux ne me sçaura point mauvais gré de lui avoir ôté un ouvrage qu'il n'a pas fait.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Paris, *ce* 11 *Août* 1754.

A Beauvais, *le* 14 *Août* 1754.

LEs conjectures que vous avez insérées, Monsieur, dans votre Mercure de ce mois sur le tems de la mort de M. Fouquet, renferment tout au moins une erreur de date à réformer. Cette date est

celle de l'année 1718. On recule jusqu'à cette époque la mort de l'Hermite, sous la figure duquel on soupçonne que ce Ministre s'est déguisé après sa sortie de la citadelle de Pignerol. Cela ôte toute vraisemblance à la conjecture.

1°. M. Fouquet étant né en 1615, il faudroit supposer qu'il auroit vécu jusqu'à l'âge de 103 ans.

2°. Selon l'Auteur des conjectures, l'Hermite s'est fait voir à Alais dès 1682. Si c'eût été M. Fouquet, & qu'il eût vécu jusqu'en 1718, MM. de Gourville & de Voltaire qui ont dit qu'il est sorti de Pignerol quelque tems avant sa mort, ne se seroient pas exprimés exactement. Quand on connoît aussi bien que M. de Voltaire le véritable sens des expressions, on ne se sert pas de celle de quelque tems pour désigner dans la vie d'un homme un espace de trente-six années. J'ai l'honneur d'être, &c. *D'Auvergne.*

Lettre de M. Toussaint à l'Auteur du Mercure.

JE voudrois bien, Monsieur, ne plus parler de ce *Journal étranger*; mais enfin si ce Journal ment sur mon compte, il faut bien que j'en dise un mot, sauf à n'y plus

revenir quand j'aurai fait voir qu'il n'eſt pas fidele. Or, il ne l'eſt pas en ce qu'il deſavoue une *Réponſe* faite à une Gazette anonyme par eux-mêmes de qui il tient l'être. Il doit paroître ſingulier au public que le Journal deſavoue le fait même des Journaliſtes ; mais voici la clef de cette contrariété apparente. C'eſt qu'il y a dans le Marais un homme qui fait imprimer le Journal & le vend ; & c'eſt cet homme là qui ſe donne du *nous* dans le deſaveu qui eſt en tête du volume de Septembre. Ce *nous* pourroit faire de l'équivoque, & induire à croire que c'eſt la ſociété même des Auteurs qui deſavoue la réponſe : mais on croiroit faux. Je l'ai concertée avec eux, & ne l'ai donnée que ſur leur approbation. J'ai trop bonne opinion de leur ſincérité pour appréhender qu'aucun d'eux me démente ſur ce point ; on peut les interroger. Pour l'Entrepreneur ou diſtributeur du Journal, il peut dire ce qu'il lui plaira : je ne crains pas, quand nous ſerons contraires en faits, que ce ſoit lui qu'on croye à mon préjudice ; & il ne s'y attend pas ſans doute, lorſqu'il dit en abuſant toujours du *nous*, *Nous remerciâmes ſur le champ un Coopérateur que pluſieurs perſonnes paroiſſoient ne pas voir de bon œil parmi nous*. Ce *nous*, c'eſt lui, &

peut-

peut-être son Secrétaire, qu'il tâchoit inutilement d'ériger en auteur : mes vrais coopérateurs dans l'ouvrage ont été & sont encore mes amis ; tous déposeront, quand il le faudra, contre le mensonge qu'il a imprimé. Mais quand il se seroit réduit à parler seul en son nom, il n'en auroit pas moins dit une fausseté. C'est moi qui mécontent des contrariétés que j'essuyois de la part de cet entrepreneur peu intelligent, ai pris le parti de l'abandonner à ses incertitudes & à ses écarts, malgré ses tentatives pour me retenir ; & c'est cette retraite de ma part qui fait tout mon tort : mais ce n'étoit que par ma retraite que je pouvois effacer la faute que j'avois commise en m'engageant avec lui. Quiconque lira les quinze ou vingt lignes qu'il employe à m'insulter au commencement de son volume de Septembre, verra avec quel homme j'étois. Il apprend par ses excès aux gens de lettres, les dangers qu'ils courent en travaillant à ses intérêts. Ce n'est pas que par des faussetés il puisse flétrir un homme dont la réputation est en bonne odeur, son témoignage a trop peu de poids ; mais c'est qu'il est même fâcheux d'avoir à relever des faussetés, & de se trouver compromis avec un adversaire de la trempe de celui-là.



BEAUX ARTS.

OBSERVATIONS sur les antiquités de la ville d'Herculanum, avec quelques réflexions sur la Peinture & la Sculpture des anciens; & une courte description de quelques antiquités des environs de Naples. Par MM. Cochin le fils, & Bellicard. *A Paris*, chez *Jombert*, rue Dauphine, 1754. *in*-12. 1 vol. avec un grand nombre de gravures.

La nouveauté que nous annonçons commence par des recherches historiques sur Herculanum. Ce morceau rempli de sçavantes & d'excellentes discussions, est d'un homme de lettres qui ne se fait pas connoître.

M. Bellicard, Architecte, des Académies de Florence & de Boulogne, est Auteur de la premiere & troisiéme partie du volume. La premiere contient la description des principales antiquités qu'on a tirées de la ville souterreine d'Herculanum ; & la troisiéme la description de quelques antiquités répandues aux environs de Naples, à Pouzzol, à Bayes, à Cumes & à Capoue. Ce sont des détails qu'il faut voir dans le

livre même, & les figures sous les yeux. On trouvera que M. Bellicard ne dit rien de trop ni de trop peu, mérite rare dans ceux qui écrivent sur les arts.

La seconde partie du volume est de M. Cochin le fils, si connu par son talent supérieur pour le dessein & pour la gravure : ce sont des observations sur les peintures d'Herculanum. Les tableaux d'histoire qui y ont été découverts, occupent d'abord M. Cochin. » En général, dit ce grand » Artiste, leur colòris n'a ni finesse, ni » beauté, ni variété ; les grands clairs y » sont d'assez bonne couleur, & les demi- » teintes de la même couleur depuis la tête » jusqu'aux pieds, d'un gris jaunâtre ou » olivâtre, sans agrément ni variété. Le » rouge domine dans les ombres, dont le » ton est noirâtre ; les ombres des draperies » sur tout n'ont point de force, mais la » peinture à fresque ou à la détrempe est » sujette à cet inconvénient. Un autre dé- » faut qu'on pourroit reprocher également » à beaucoup de fresques, même des meil- » leurs maîtres d'Italie, c'est que la cou- » leur des ombres n'est point rompue, & » qu'elle est la même que celle des lumie- » res, sans autre différence que d'avoir » moins de blanc. Au reste il ne paroît » pas qu'on puisse attribuer la foiblesse de

» couleur de ces tableaux à une altération
» causée par les tems ; du moins ils paroif-
» sent frais & bien conservés à cet égard.
» La façon de peindre est le plus souvent
» par hachures, quelquefois fondue ; ils
» sont presque tous très-peu finis & peints
» à peu-près comme nos décorations de
» théatre : la maniere en est assez grande
» & la touche facile, mais elle indique
» plus de hardiesse que de sçavoir.

» On a découvert aussi à Herculanum
» un très-grand nombre de tableaux
» d'animaux, d'oiseaux, de poissons, de
» fruits, &c. de grandeur naturelle. Ces
» morceaux sont les meilleurs, ils sont faits
» avec goût & avec facilité, mais ils sont
» pour la plûpart peu finis, & ils n'ont
» pas toujours toute la rondeur ni l'exac-
» titude nécessaire.

» Les tableaux d'Architecture ou de rui-
» nes sont en grand nombre, mais ils ne
» méritent aucun éloge. Ces composi-
» tions sont tout-à-fait hors des propor-
» tions de l'architecture Grecque ; les co-
» lonnes y sont en général d'une longueur
» double ou triple de leur mesure natu-
» relle. Les moulures des corniches, des
» chapiteaux & des bases tres-mal profi-
» lées, tiennent du goût des mauvais Go-
» thiques. La plûpartdes Arabesques mê-

» lées d'architecture sont aussi ridicules
» que les desseins Chinois ; il en faut ce-
» pendant excepter deux ou trois tableaux
» qui sont d'une couleur assez agréable,
» quoique sans beaucoup de vérité, & dans
» lesquels le paysage est d'une touche assez
» facile.

» On peut accorder la même grace à
» quelques morceaux d'ornemens mêlés
» de feuilles de vigne ou de lierre. En gé-
» néral ce qui est d'après nature, est assez
» bon. On ne peut en dire autant de ce
» qui est fait d'imagination ; il y a de la gra-
» dation ou du fuyant dans ces tableaux,
» & l'architecture s'y trouve en quelque
» façon mise en perspective, mais d'une
» maniere qui prouve que les auteurs de
» cette composition n'en sçavoient point la
» régle. Les lignes fuyantes ne tendent pas
» à beaucoup près aux points où elles doi-
» vent se réunir ; il y a des objets vûs en
» dessus, & d'autres en dessous ; mais il
» faudroit plusieurs horizons fort distans
» les uns des autres pour les accorder. En-
» fin on y voit une idée de la diminution
» des objets, mais sans aucune connois-
» sance des regles invariables ausquelles
» elle doit être assujettie ; il n'y a presque
» point d'intelligence, ni d'effets de la
» lumiere.

» La sculpture que l'on a trouvée dans » cette ville souterreine est très-supérieure » à la peinture. Le principal & le plus » beau morceau qu'on en ait tiré, est la » statue équestre de marbre blanc, qui re- » présente *Nonnius Balbus*. C'est un jeune » homme armé d'une cuirasse qui ne des- » cend pas tout-à-fait jusqu'aux hanches; » il a sous cette cuirasse une espece de che- » mise sans manches; elle lui couvre seu- » lement les épaules, elle passe par-dessous » la cuirasse, & finit au tiers des cuisses. » Un manteau qu'il porte sur l'épaule & » sur le bras gauche ne lui laisse à décou- » vert que la main dont il tient la bride » du cheval; cette bride est fort courte. Il » a les cuisses & les jambes nues, à la ré- » serve des brodequins qui ne montent » gueres au-dessus du coude-pied, sur le- » quel ils sont noués par deux cordons. » Cette figure est de la plus grande beau- » té : la simplicité avec laquelle elle est » dessinée, ne la rend pas si frappante ni » si belle au premier coup d'œil qu'elle pa- » roît après un examen attentif. La tête est » admirable, & la figure est de la plus » grande correction; le contour en est pur » & fin; les ajustemens sont d'une manie- » re simple & grande. Quoique le cheval » soit très-beau, & que sa tête soit pleine

» de vie & de feu, il eſt cependant infé-
» rieur à la figure de l'homme, & il eſt
» plus manieré.

M. Cochin, après avoir détaillé tous les morceaux de peinture & de ſculpture qui lui ont paru le mériter, finit par des obſervations générales que nos lecteurs liront avec plaiſir.

Il ſemble, dit M. Cochin, qu'une collection auſſi nombreuſe de peintures antiques auroit dû nous éclairer, autant qu'il étoit poſſible, ſur le dégré de perfection où l'on prétend que les Anciens ont porté les différentes parties de la peinture.

Cependant, parmi tant de morceaux, peut-être auroit-on de la peine à en trouver un ſeul qui pût juſtifier les éloges qu'on a prodigués aux grands Maîtres qu'ils ont eus en ce genre, & dont ils ont immortaliſé les noms. Il y a toute apparence qu'ils ne ſont pas de ces mains ſi vantées : en effet, comment ſuppoſer que dans un ſiécle rempli d'excellens Sculpteurs, on eût de la conſidération pour des Peintres ſi foibles dans le deſſein ? Herculanum étoit une ville ancienne, mais peu conſidérable ; il étoit poſſible qu'il n'y eût pas un ſeul grand Artiſte. Il en étoit des provinces de l'Empire Romain ainſi que des nôtres ; il n'y a quelquefois pas un

homme habile dans toute une contrée ; les amateurs y ſont encore plus rares. D'ailleurs les peintures dont il s'agit, étoient ſur les murailles d'un théatre ou d'autres lieux publics, dont la peinture n'avoit été ſans doute regardée que comme de ſimples embelliſſemens, pour leſquels on n'aura pas voulu faire la dépenſe qu'ils entraînent quand on fait choix des meilleurs Artiſtes.

Quoi qu'il en ſoit, le Théſée & les autres tableaux de grandeur naturelle ſont foibles de couleur & de deſſein ; il y a peu de génie dans leur compoſition, & toutes les parties de l'art y ſont dans une médiocrité à peu près égale. Le coloris n'y a preſque point de variétés de tons : on n'y voit aucune intelligence du clair obſcur, c'eſt-à-dire des changemens que ſouffrent les couleurs par la diſtance des objets, par la réflexion des corps qui en ſont voiſins, & par la privation de la lumiere. Ils ne préſentent nulle part l'art de compoſer les lumieres & les ombres, de maniere qu'en s'approchant ou en ſe grouppant elles deviennent plus grandes, ou produiſent des effets plus ſenſibles. Chaque figure a ſa lumiere & ſon ombre, & je n'ai point remarqué qu'aucune figure portât ombre ſur l'autre ; ce qui ne feroit encore que les pre-

e.

des Chalumeaux

le ent des hameaux

mon nes desirs, L'agré=

=a ne au plaisirs.

Octobre 1754.

miers élémens d'une composition destinée pour l'effet : les ombres ne sont point reflettées, ou le sont également depuis le haut jusqu'en bas. Les couleurs conservent trop leur pureté, & ne sont point rompues comme elles le devroient être par la privation de la lumiere ; elles ne participent point de la réflexion des objets prochains. En un mot on n'y apperçoit rien qui puisse prouver que les anciens ayent porté l'intelligence de la lumiere au dégré où elle est parvenue dans les derniers siécles.

Quant à la composition des figures, elle est froide, & paroît plutôt traitée dans le goût de la sculpture, qu'avec cette chaleur d'imagination dont la peinture est susceptible.

Cependant sur quelques figures qu'on y voit composées un peu en raccourci, on peut supposer que l'art des raccourcis avoit été porté plus loin par les habiles Peintres de ce tems ; mais il n'y a rien qui décide s'ils ont connu l'agrément que donne à la peinture la richesse & la variété des étoffes : on acheve seulement de se convaincre que la maniere de draper à petits plis, pratiquée dans les statues, n'étoit pas générale, & qu'il y avoit d'autres manieres plus larges. Je dis, *on acheve de se convaincre*, parce qu'on avoit déja cette connoif-

ſance par pluſieurs ſculptures antiques, qui ſont drapées plus larges & avec de plus groſſes étoffes.

Malgré la médiocrité des grands morceaux, on y remarque cependant une maniere de deſſein aſſez grande & un *faire* qui prouvent que ceux qui les ont peints avoient appris les élémens de l'art dans une bonne école, & ſous des Maîtres qui opéroient facilement. Si les tons du coloris ont peu de variété, c'eſt aſſez le défaut des éleves ; la plus belle maniere de peindre, celle qui eſt propre à l'Hiſtoire, engage à marquer légerement les détails dans les jours & dans les ombres, & à faire enſorte que la variété des tons ſoit à peine ſenſible, pour ne point interrompre la grandeur des maſſes. Les éleves ne voyant point encore tout le ſçavoir caché par ces artifices, ſe contentent d'imiter avec deux ou trois tons cette variété preſqu'imperceptible, que l'habile Artiſte ſçait mettre dans les paſſages de la lumiere à l'ombre. Ils tombent dans le même défaut par rapport à la façon de deſſiner les formes de la nature. Les bons Deſſinateurs les traitent de maniere, que quoique le premier aſpect ne préſente que de grandes parties & de grands contours, cependant les yeux intelligens y découvrent juſqu'aux

moindres détails. Je crois donc que l'on peut reprocher aux Auteurs de ces tableaux une grande ignorance de dessein ; car si l'on y trouve d'assez bonnes formes en général, il faut convenir qu'il n'y a ni justesse ni finesse dans le détail.

Les choses faites d'après nature, telles que les vases, les fruits, le gibier, &c. sont peintes avec assez de vérité ; mais ces imitations de corps immobiles sont beaucoup plus faciles : cependant on ne remarque point dans ces tableaux l'illusion qui trompe dans les nôtres ; on y découvre même des défauts de perspective assez considérables.

Les morceaux composés de très-petites figures sont assurément les meilleurs de tous ceux qu'on a trouvés ; ils sont non seulement touchés avec beaucoup d'esprit, mais la maniere en est excellente ; ils sont absolument dans le goût des bas-reliefs antiques, & leur couleur est très-bonne. On connoissoit à Rome & ailleurs plusieurs de ces peintures en petit ; mais elles ne paroissoient pas suffisantes pour porter un jugement certain sur la peinture des Anciens. En effet, pour se faire admirer en ce genre, il ne s'agit que de dessiner les sujets avec esprit, & de les toucher avec légereté : il n'y a presque point d'ef-

pace pour mettre de la variéte dans les demi-teintes, sur tout lorsque ces morceaux sont aussi peu finis que ceux dont il s'agit ; peu de tons suffisent pour leur donner un bon coloris.

Si les tableaux d'Architecture avoient été plus supportables, nous en aurions tiré quelque connoissance sur la maniere dont les anciens pratiquoient la perspective linéale ou l'aërienne : mais ils sont si informes à tous égards, qu'il paroît même que ces Peintres n'avoient aucune connoissance de la belle Architecture. Cependant le Roi des deux Siciles faisant continuer les recherches, on ne desespere point de rencontrer enfin quelques morceaux de peintures dignes d'être mis en parallele avec les belles sculptures qu'on a déja trouvées. Au surplus, de quelque peu de valeur que soient ces tableaux, ils constatent l'existence d'un genre de peinture, qui a pû être au dernier dégré d'excellence dans d'autres ouvrages que le tems nous a ravi, mais dont je croirois, s'il étoit permis de hazarder quelques conjectures, qu'on pourroit retrouver l'idée dans plusieurs excellens tableaux du Guide, quoique la composition de ces morceaux du Guide soit froide & trop simmétrique, & qu'ils soient privés des grands effets de lu-

miere qui ſont ſi frappans dans les ouvrages d'autres Peintres, & ſouvent même dans quelques-uns des ſiens, ils ſont cependant de la plus grande beauté pour la perfection du deſſein, l'exacte vérité & le précieux du coloris. Les peintures antiques nous permettent de douter que les Anciens ayent pouſſé le feu du génie & la force de l'imagination, ſoit pour la compoſition, ſoit pour l'effet de lumiere, auſſi loin que pluſieurs maîtres Italiens, Flamands ou François; & ſi l'on peut juger d'un genre par un autre, du progrès de leur peinture par celui de leur architecture, on voit que la ſévérité de leur goût leur faiſant redouter les écarts qui ſont ſi fréquens aujourd'hui, (& plus en Italie qu'ailleurs) ils n'ont cherché qu'à s'imiter les uns les autres. Le beau une fois trouvé par une voye, il ſemble qu'ils n'ayent oſé le chercher par une autre; les temples antiques ſont preſque tous compoſés ſur une même idée: il en eſt ainſi de beaucoup d'autres particularités, ſoit dans l'Architecture, ſoit dans la Sculpture. Il ſe peut donc qu'il y ait eu un goût général & donné, qui ait aſſervi la plus grande partie des Peintres d'alors, & dont peu d'entr'eux ayent oſé s'affranchir. Comme la Sculpture étoit l'art dont on faiſoit le plus d'u-

ſage, il eſt également poſſible que ce goût dominant ait été un goût de bas-relief; il y a même quelque lieu de penſer que ſi la compoſition, dont la fougue de l'imagination, la magie de la couleur & du clair obſcur, font le principal mérite, avoit été trouvée, le charme ſéduiſant en auroit empêché la perte, d'autant plus que cette partie très-difficile à conduire à la perfection, eſt cependant plus facile à allier avec la médiocrité, & qu'elle offre des reſſources plus aiſées pour en impoſer à ceux qui n'ont point la véritable connoiſſance de l'art.

En effet, il paroît que quand les arts deſcendroient parmi nous de la perfection où ils ſont maintenant parvenus, à quelque point qu'ils dégénéraſſent, il ſe conſerveroit toujours une harmonie d'imitation, qui bien qu'elle pût être fauſſe, ſerviroit à prouver que cette partie ſi touchante de la Peinture auroit été connue, & feroit ſoupçonner à nos derniers neveux qu'elle avoit été portée fort loin par ceux qui l'avoient pratiquée les premiers. Si on n'en découvre donc aucune trace dans les tableaux d'Herculanum, il ſemble qu'il ſoit permis de penſer qu'elle étoit alors entierement ignorée. Ces tableaux peuvent à la vérité paſſer pour modernes, en compa-

raison des peintures si vantées de l'antiquité ; mais il n'est pas moins vraisemblable que leurs auteurs avoient encore sous les yeux un grand nombre de beaux morceaux, où ils n'auroient pas manqué de puiser la connoissance des parties de l'art dont il s'agit, si elles y avoient existé dans quelque dégré capable d'en inspirer le goût.



AIR NAÏF EN ROMANCE.

ON entend dans nos plaines
Le son des chalumeaux,
Les soucis & les peines
S'éloignent des hameaux ;
Mon aimable bergere
Y comble mes desirs ;
L'agréable fougere
Sert de trône aux plaisirs.



Sur ce charmant rivage
Nous passons d'heureux jours ;
Nous ne rendons hommage
Qu'aux fideles amours ;
Mon sceptre est ma houlette,
Mes plaisirs tout mon bien ;
Pour moi près de Colette

L'univers n'est plus rien.



Cet asyle agréable
Nous offre mille attraits,
C'est le séjour aimable
Des ris & de la paix :
Des ruisseaux le murmure,
Des oiseaux les doux chants,
Tout sert dans la nature
Au bonheur des amans.



Sous ces épais feuillages
L'amour reçoit nos vœux,
Des bergers du village
Il serre les doux nœuds ;
Tous les jours ma Colette
Ranime mes desirs,
Ma touchante musette
Est l'écho des plaisirs.



Des fleurs que fait éclore,
Pour les amans heureux,
Le lever de l'aurore
Je pare ses cheveux :
Mon plaisir est extrême
De l'orner chaque jour ;
Les soins pour ce qu'on aime

Sont l'encens de l'amour.

Par une chanſonnette,
Sur un tapis de fleurs,
L'autre jour à Colette
Je peignois mes ardeurs ;
Son ame devint tendre,
Que de momens heureux !
Ah ! devois-je l'attendre !
Tout remplit mes doux vœux.

*Par M. C****

SPECTACLES.

L'Académie royale de Muſique a continué juſqu'au 24 Septembre les repréſentations des *Fêtes de l'Hymen & de l'Amour*, qui ont été jouées trente-deux fois. Mlle Davaux y a chanté pour la premiere fois le Mardi 20 Août, le rôle de Memphis avec un grand ſuccès : on a trouvé que ſes ſons étoient plus ſoutenus, que ſes cadences étoient mieux formées, & qu'elle mettoit de l'expreſſion, tant dans ſon chant que dans ſon jeu : les eſpérances qu'on avoit conçûes de ſes talens,

se renouvellent de jour en jour.

Les Comédiens François ont donné le Lundi 2 Septembre la premiere représentation des *Tuteurs*, Comédie nouvelle en deux actes & en vers. Il y a plusieurs défauts dans cet ouvrage ; mais il est dans le genre de la bonne comédie, sur tout dans les premieres scenes ; M. Palissot qui en est l'Auteur, mérite d'être encouragé.

Les mêmes Comédiens répétent *Nicomede*, tragédie de Pierre Corneille ; laquelle sera représentée à Fontainebleau devant leurs Majestés ; ils doivent donner pendant l'absence *Oreste & Pylade*, ou *Iphigenie en Tauride*, Tragédie de M. de la Grange ; le rôle d'Iphigenie, dans lequel Mlles Champmeslé, Desmares & le Couvreur se sont fort distinguées, sera rempli par Mlle Clairon.

Les Comédiens Italiens continuent les représentations de la *Servante Maîtresse*, Intermede traduit en vers lyriques de la *Serva padrona*. Ceux qui par humeur ou partialité n'ont point entendu à l'Opera la musique de la *Serva padrona*, en sont devenus amateurs zélés à la Comédie Italienne ; ils y courent en foule : les charmes de cette musique qu'on ne sçauroit

trop admirer, ont enfin réuni tous les suffrages. Personne n'ignore à présent qu'elle est du célébre Pergoleze ; il mourut fort jeune, mais il vêcut assez pour sa gloire. Les Italiens lui ont après sa mort décerné le titre de *Divin*, que toutes les nations ont confirmé. Mlle Favart fait les délices de tout Paris dans le rôle de la Servante Maîtresse ; si elle n'a pas entierement créé le genre dans lequel elle excelle, elle l'a du moins porté à un dégré de perfection qu'il n'étoit pas possible d'imaginer. M. Rochard auquel on a reproché quelquefois de l'affectation & un chant précieux, qu'il s'est peut-être efforcé d'imiter, est tout différent dans le rôle du *Patron* ; il y plaît généralement, la musique Italienne l'a rendu plus naturel.

M. de Chevrier, auteur de la Comédie de la *Campagne*, l'ayant retirée après la treiziéme représentation, les Comédiens Italiens y ont substitué le Mercredi 11 Septembre l'*Esprit du jour*, piéce nouvelle du même genre, par M. Rousseau de Toulouse ; elle doit précéder la Servante Maîtresse jusqu'au voyage de Fontainebleau.

EXTRAIT de la Campagne, *Comédie en un acte & en vers, représentée pour la premiere fois sur le théatre Italien le Mercredi* 14 *Août.*

ACTEURS.

Le Chevalier,	M. Rochard.
Le Comte,	M. Baletti.
La Comtesse,	Mlle Catinon.
Cidalise,	Mlle Silvia.
Durimon,	M. Chanville.
Nerine, suivante de la Comtesse,	Mlle Favart.
Julep, garçon Médecin,	M. Dehesse.
Arlequin, Laquais du Chevalier,	M. Carlin.

La scene est dans le château du Chevalier.

Le Chevalier fatigué des plaisirs & des erreurs de Paris, s'est retiré à sa maison de campagne : le Comte son ami, vient l'y joindre le jour même de son mariage avec son épouse ; le Chevalier lui en marque sa surprise.

Le Comte.

Voudrois-tu qu'imitant ces stupides maris
Dont l'air benin & la bonté précoce,

Font presager un funeste avenir,
J'étalasse par tout les charmes de ma femme,
Et la forçant à me haïr
Je me trouvasse en butte aux traits de l'épigramme ?

Le Chevalier lui répond qu'il est charmé de le posséder, quelqu'en soit le motif. Arlequin vient annoncer la Comtesse; le Chevalier va la recevoir : le Comte sort, parce que s'il restoit en tiers on pourroit le soupçonner d'être jaloux. La Comtesse alors épanche son cœur, elle apprend au Chevalier que son époux, à peine marié, affecte déja un excès de froideur qui la desespére : le Chevalier tâche de la consoler, en disant que le Comte est esclave de la mode, qu'il a peine à avouer son mariage, mais qu'il reviendra de son préjugé. La Comtesse qui aime de bonne foi, peint ses sentimens de maniere que le Chevalier l'assure que le Comte ne tardera pas à connoître tout son bonheur. Le Comte revient en faisant des excuses à sa femme, de ce que peut-être il la gêne : la Comtesse fort fort offensée d'un pareil propos; le Chevalier en fait des reproches très-vifs au Comte, qui après en avoir beaucoup ri, plaisante le Chevalier sur l'arrivée de Cidalise, célébre coquette;

le Chevalier frémit à ce nom, il voudroit retourner à Paris, mais il est obligé de rester par politesse. Le Comte termine ses mauvaises plaisanteries par les vers suivans.

Voudrois-tu qu'on aimât un jeune homme qui
pense ?
Tu connois les façons; ardent à les saisir,
Ne vas pas t'ennuyer par excès de prudence ;
Dans ce siécle amusant, penser, c'est s'avilir.
Mais sois content, mon cher, Cidalise s'avance :
Sçais tu bien, Chevalier, qu'elle n'est pas si mal ?
Pour ne point t'enlever le fruit d'un tête-à-tête,
J'écarte, en m'éloignant, un dangereux rival.

Cidalise fait beaucoup d'agaceries au Chevalier; il n'en est pas la duppe, & lui dit :

Vous aimez à jouir des droits de la beauté,
Vous agacez sans être éprise,
Et votre esprit coquet dont on est enchanté,
Sçait avec art ménager la surprise
Du foible amant qu'il a dompté ;
Mais votre cœur qui bientôt le méprise ;
Affiche l'inconstance & la légereté.

Cidalise.

Courage, Chevalier ; j'aime assez les maximes ;

en baillant.

Sur tout à la campagne, elles plaisent beaucoup.

Elle continue sur le ton de la petite maîtresse la plus déterminée; elle soutient qu'il faut suivre le goût dominant, qu'elle ne croit point aux travers, & que quand on en auroit quelquefois, loin d'en rougir, il faut s'en faire gloire, & les prôner dans l'univers.

Le ridicule embellit notre histoire,
On se pare de ses erreurs,
Et souvent on leur doit le bonheur de sa vie.
La femme du grand monde annonce ses vapeurs;
La coquette sa perfidie,
Le satyrique son aigreur;
Le vil protégé sa bassesse,
Le petit colet sa fadeur,
Le Gascon son adresse,
Le parasite ses bons mots,
L'intriguant ses tracasseries,
Le petit-maître ses chevaux,
Et l'actrice ses fantaisies.

Le Chevalier s'efforce de faire entendre raison à Cidalise; mais s'appercevant qu'il perd son tems, il devient un peu caustique.

Cidalise.

A bout portant vous tirez donc sur moi ;
C'est fort bien, Chevalier, pour le coup je vous cède.

Le Chevalier.

Ah ! connoissez-moi mieux, je suis de bonne foi ;
De lutter contre vous je me crois peu capable,
D'ailleurs je vous respecte.

Cidalise.

Oh ! le respect m'accable ;
De ce terme choquant pesez mieux la valeur ;
Le respect ennuyeux dont on fait étalage,
Loin de nous honorer, nous donne de l'humeur ;
Ce n'est qu'un tribut de l'usage
Que par indemnité l'on paye à la laideur.

Le Chevalier est délivré d'un entretien qui le fatiguoit cruellement, par Durimon, Médecin fort étourdi, quoiqu'âgé de cinquante ans, lequel entre avec précipitation, & tenant à la main de petits papiers à vignettes ; ce sont des bulletins qu'il renvoye à trente de ses confreres qui veulent profiter de son expérience.

Le Chevalier.

Quoi, de Paris on vous consulte ici ?

Durimon.

Durimon.

De Paris, dites-vous? des deux bouts de la France;
J'ai guéri ce matin vingt hommes dans Albi,
Travaillés dès long-tems d'une cacochimie.

Il blâme ensuite l'ancienne méthode des Médecins, il affirme que la moderne est bien meilleure.

Le Moliere eut raison de traiter de maussades
Un tas de gens chargés de Grec & de Latin,
Dont le projet étoit de guérir leurs malades.
Est-ce là, dites-moi, l'objet d'un Médecin?
L'on ne suit plus l'antique usage;
Jadis on s'attachoit à connoître le corps
Et sa complexion; mais aujourd'hui plus sage,
La Médecine a sçu reconnoître ses torts,
Son systême n'est plus qu'un riant badinage;
L'esprit du jour devient son élément,
La gaité son soutien, & l'air du persiflage
Est son premier talent.

Cidalise.

Pour être Médecin il faut être plaisant?

Durimon.

Je puis sans vanité comparer mes malades
Aux heros d'Opera qui meurent en chantant.

Par un principe faux, jadis nos camarades
Les assommoient en commençant.
Plus raisonnables, & moins fades,
Nous les divertissons jusqu'au dernier instant.

Le Chevalier.

J'entens, ils meurent aussi vîte
Mais un peu plus gaiment.

Durimon après avoir étalé ses merveilleux talens pour la Médecine, ne peut s'empêcher de parler de ses équipages : voici comment il s'exprime.

En entrant dans le monde avec un certain nom
J'eus la *demi-fortune*, & c'étoit le bon ton.
Mais depuis qu'on a vû, joüant l'air d'importance,
Messieurs les Chirurgiens prendre la *diligence*,
Il a fallu changer. J'ai deux *cabriolets*,
Douze chevaux-Danois, quatre juments fringantes,
Un *cul-de-singe*, trois *soufflets*,
Un *vis-à-vis* & deux *desobligeantes*.

Julep, garçon Médecin, vient apporter à Durimon la liste des morts & des mourans ; Durimon lui ordonne d'attendre ses ordres par écrit. Nerine & Arlequin arri-

vent avec précipitation ; ils ont une grande nouvelle à annoncer, c'eſt qu'ils ont trouvé le Comte pleurant aux genoux de ſa femme ; l'amour a fait la paix. Le Comte & la Comteſſe ſurviennent ; ils s'aiment d'une égale ardeur : le Comte déteſte ſon égarement en préſence de tous les acteurs ; il en eſt raillé par Cidaliſe, ſon avis eſt qu'une ſi chamante union devroit être célébrée par une fête éclatante. Durimon qui joint à ſes brillantes qualités celle d'auteur, propoſe de faire exécuter la Servante maîtreſſe. Cidaliſe dit que l'Italien l'ennuye ; Durimon ajoûte qu'il a traduit les ſcenes en François : le Chevalier & Nerine offrent de chanter les deux rôles, ce qui eſt accepté. Arlequin voudroit auſſi y faire ſa partie, mais on le renvoye au buffet, & il en marque ſa joie par une cabriole.

Cette piece eſt imprimée, & ſe vend *à Paris*, chez *Ducheſne*, rue Saint Jacques.

EXTRAIT des Lacedemoniennes, *ou* Lycurgue, *Comédie en vers & en trois actes, par M. Mailhol ; repréſentée pour la premiere fois par les Comédiens Italiens le 13 Juillet 1754.*

ACTEURS.

Lycurgue, oncle de l'un des deux Rois de Sparte,	M. Rochard.
Nerinde, jeune veuve Lacedemonienne, sous l'habit d'homme, & nommée Siroës,	Mlle Fulquier.
Acaris, veuve, sœur de Nerinde, députée par les prudes,	Mlle Silvia.
Alcandre, parent de Lycurgue, député par les petits-maitres,	M. Baletti.
Cyrris, jeune Comédienne, députée par les Comédiens,	Mlle Favart.
Nerine, suivante d'Acaris,	Mlle Coraline.
Trazile, Grec affranchi de Licurgue,	M. Dehesse.
Arlequin, Egyptien affranchi de Lycurgue,	M. Carlin.

La scene est dans le palais de Lycurgue.

Lycurgue a résolu de bannir les vices de sa patrie ; il se propose pour y parvenir, d'abroger les loix anciennes, & d'en publier de nouvelles qui encourageront les citoyens de Sparte à l'honneur & à la vertu. Il est question de faire approuver & ratifier ces loix par les Rois de Sparte & par le Senat, & de faire ordonner que ceux qui ne s'y soumettront pas seront couverts d'ignomi-

nie. Lycurgue a beaucoup de crédit auprès des deux Rois, & un grand parti dans le Senat; ce qui fait craindre aux citoyens vicieux que les loix de Lycurgue, dont ils ne peuvent entendre parler sans frémir, ne soient promulguées malgré leurs oppositions. Les prudes, les petits-maîtres, les coquettes, les Comédiens, tous se réunissent pour faire échouer le projet de Lycurgue. On ignore les articles des loix, & pour en être éclairci on fait agir Nerinde, Acaris, Alcandre & Cyrris. Ces députés s'adressent d'abord à Trazile, l'un des affranchis de Lycurgue, qui ne sçait pas le secret: ce Trazile est un fripon que Lycurgue connoît pour tel; il n'a pas par conséquent la confiance de son maître. Arlequin, autre affranchi de Lycurgue, est un homme simple dont Lycurgue ne se défie point. Trazile s'imagine qu'Arlequin pourroit sçavoir l'endroit où Lycurgue a déposé les loix qu'on a intérêt de connoître: il envoye donc les députés à Arlequin, en leur disant qu'il sera aisé de le séduire, mais que pour lui il n'a pû en venir à bout. Les députés vont trouver Arlequin; tantôt on le menace de coups de bâtons, tantôt on lui offre tout ce qui pourroit le tenter. On employe Nerine, suivante d'Acaris, pour laquelle Arlequin paroît avoir du goût. Alcandre promet des sommes considérables: la fermeté d'Arlequin commence à s'ébranler; il dit d'abord la moitié du secret, en indiquant un autel où tout ce qu'on demande est rassemblé. Acaris, Alcandre & Cyrris vont tâcher de forcer l'autel. Nerine fait semblant de les suivre, & revient doucement écouter Arlequin.

Arlequin à part.

Ils vont bien être attrappés, sur ma foi.

Ils forceront sans doute la serrure ;
Mais un ressort caché, qui n'est sçu que de moi,
Pourra les arrêter, & contre eux me rassure.

Appercevant Nerine.

La traîtresse, je suis perdu.

Nerine.

Oui, puisque j'ai tout entendu.

Arlequin, bas.

Ecoute, ils ne sont point dans notre confidence :
Je vais faire un marché qui pour toi sera bon ;
On a pour de l'argent séduit mon innocence,
Je te le donnerai pour n'être plus fripon.

Nerine.

Non, il faut rompre le silence.

aux Acteurs.

Vous travaillerez tous en vain,
Sans le secours de ce coquin.

Alcandre à Arlequin.

Mon cher ami, cesse d'être rebelle ;
Dans ces papiers je voudrois seulement
M'instruire d'une bagatelle.

Arlequin.

Vous n'en emporterez aucun ?

Alcandre.

Assurément.

Je le promets, & je serai fidele.

Arlequin.

Ma main va vous prouver mon zele.

Arlequin ouvre l'autel, tous les Acteurs prennent des écrits & les lisent.

Alcandre.

Loi qui défend de voyager.

Cyrris.

Loi sur la modestie. Ah l'homme insupportable !

Arlequin.

Toute la ville ensemble doit manger.
Je serai le dernier à table.

Acaris.

Les femmes, aujourd'hui: fi, quelle indignité !

Nerine.

Défendu de parler. Quelle loi détestable !

Arlequin.

Par une musique agréable
Le soldat doit être excité.
Les garçons jeûneront. Ça ne vaut pas le diable.

Cyrris.

Très-expressément défendons
De recevoir des présens.

Arlequin.

Les poltrons.
Pour notre honneur & notre gloire
Seront noyez. J'ai bien peur de trop boire.

Alcandre.

Je ne me trompe pas, nous lui résisterons ;
J'ai trouvé...... Victoire ! victoire !

Cyrris.

Sont-ce encore des loix ?

Alcandre.

Non, certes.

Acaris.

Ecoutons.

Alcandre lit.

Nicaslor, Grand-Prêtre d'Apollon à Lycurgue. Les députés de Lacedemone recevront de notre part une réponse telle que tu me l'as demandée, je te servirai avec plaisir, moins en ministre des Dieux qu'en Philosophe : je sçai comme toi qu'un mensonge utile est un bienfait.

Nerine.

Bon, voilà pour Lycurgue un furieux obstacle.

Alcandre.

Au peuple allons montrer ces bizarres écrits,
Allons, par ce billet, éclairer les esprits
Sur la fausseté de l'oracle.

Arlequin.

Un moment, un moment.

Alcandre.

Il veut nous arrêter.

Les Acteurs rient.

Arlequin.

Vous ne devez point emporter
Ces papiers importans. Vous m'avez rendu traître,
Voudriez-vous me trahir le premier ?

Les Acteurs éclatent de rire & sortent.

Arlequin.

Ah ! je vais me punir d'avoir pû me fier
Aux promesses d'un petit-maître.

Arlequin est forcé d'avouer à Lycurgue tout ce qui s'est passé ; Lycurgue en est indigné ; Arlequin est au desespoir & veut s'empoisonner ; Lycurgue l'en empêche, & lui pardonne par un effort de vertu. Cependant les députés courent toute la ville, & divulguent les loix de Lycurgue. Le peuple furieux met le feu par tout ; ils brûlent la plupart des palais des Senateurs, & entrent chez Lycurgue pour y porter la flamme &

le fer : alors Lycurgue se présente & dit :

Venez, cruels, venez consommer votre crime ;
Punissez votre bienfaicteur.
Delivrez mes yeux de l'horreur
De vous voir ingrats & perfides,
De voir des citoyens aveuglés par l'erreur ;
Contre eux-mêmes tourner leurs armes parricides.
Frappez..... Vous suspendez vos coups ?
Manqueriez-vous ici de force ou de courage ?
Parlez : sur moi ma main achevant votre ouvrage,
Justifiera votre courroux.
Vous vous taisez...... votre silence
Est-il l'effet d'un retour généreux ?
J'ose le croire, & mon expérience
Me découvroit en vous des cœurs nés vertueux.
Oui : vous avez devant les yeux
L'éclat immortel de la gloire
Dont se couvrirent vos ayeux,
Et vous craignez que vos neveux
Ne flétrissent votre mémoire.
Gardez ces sentimens, ils vous rendront heureux,
Sur vos devoirs ils sçauront vous instruire,
Ils vous apprendront que mon cœur
N'a demandé, ne cherche & ne desire
Que d'établir sur vous l'empire
De la raison & de l'honneur.
Tel est mon but, que vous nommez coupable;

Je veux former par mes projets divers
Une nation indomptable,
Le modele de l'univers.
Mais vous croyez que mes loix trop austeres
Doivent vous rendre malheureux ;
Me punissent vos Rois, me confondent les Dieux ;
Si je veux être auteur de vos miseres.
On me verra toujours blâmer & reprouver
Ce qui pourra vous nuire & vous contraindre.
Mon cœur plus d'une fois a sçu vous le prouver.
Vous pensez, dites-vous, que mes loix sont à craindre ;
Mais avant que de vous en plaindre
Vous devriez les éprouver.
C'est un point que je vous propose,
Ou plutôt que je dois exiger aujourd'hui.
Je vais jusqu'à Pherès consulter un ami ;
De vos cœurs permettez que Lycurgue dispose.
Il faut me promettre en ce jour
D'exécuter mes loix jusques à mon retour.
Lacedemoniens, vos ames s'attendrissent,
A mes avis vos regards applaudissent ;
C'en est fait, vous êtes vaincus,
Et vos remords vous rendent vos vertus.

S'approchant de l'autel.

Amis, votre serment sur l'autel du silence
Doit consacrer votre persévérance :
J'ai celui du Senat & celui de vos Rois.

Un Lacedemonien.

Oui, nous jurons d'obéir à tes loix,
Tant que durera ton absence.

Lycurgue.

O Dieux ! vous comblez donc enfin mon espérance.
Amis, venez des feux arrêter les progrès,
Tandis qu'avec transport je vole vers Pherès.

Lycurgue & les Lacedemoniens sortent précipitamment. Acaris, Cyrris, Alcandre & Nerine restent sur la scene ; ils sont inconsolables : leur douleur augmente encore par l'arrivée de Trazile, qui vient apprendre que Lycurgue a quitté Lacedemone pour toujours, & qu'il va fixer son séjour à Pherès. Nerinde & Arlequin suivent Lycurgue ; Alcandre veut aller dans d'autres climats ; mais il est arrêté par Trazile, qui lui dit :

La loi nouvelle autrement en ordonne ;
Tout citoyen dès aujourd'hui
Restera dans Lacedemone,
Et doit de plus être esclave ou mari.

Alcandre se resout à épouser Acaris ; Trazile épouse Nerine, & Cyrris qui n'est point citoyenne, est obligée de sortir de Lacedemone.

L'Opéra Comique a donné le Mercredi 28 Août la premiere représentation des *Franches Maçonnes*, parodie en un acte des Amazônes,

premiere entrée des Fêtes de l'Hymen & de l'Amour. Cette nouveauté n'a point réussi.

EXTRAIT du Chinois poli en France, *parodie du Chinois de retour, intermede Italien en un acte; par M. Anseaume, représenté pour la premiere fois sur le théatre de l'Opéra Comique, le* 20 *Juillet* 1754.

ACTEURS.

Un Mandarin,	M. de Hautemer.
Noureddin, Chinois qui a voyagé en France,	M. de la Ruette.
Hamsi, autre Chinois,	M. Darcis.
Eglé, *Filles du Mandarin,*	Mlles Rosaline.
Zaïde, *Filles du Mandarin,*	Mlles Deschamps.

Le Mandarin veut marier ses filles, Eglé ne demande pas mieux. Zaïde qui a promis sa foi à Noureddin, ne veut s'engager qu'à lui, & elle prie son pere d'attendre le retour de cet amant chéri. Le Mandarin qui n'a d'autre volonté que celle de ses enfans, leur laisse la liberté du choix. Hamsi est un de ceux qui prétendent à Eglé. Il vient lui déclarer que le Mandarin consent à son bonheur, si elle daigne approuver sa recherche. Eglé qui est fort coquette, n'est occupée que de ses charmes, & ne répond à la passion de Hamsi qu'en minaudant. Hamsi veut un cœur sensible & fidele; & l'affectation d'Eglé le refroidit. Noureddin arrive, il a pris les airs les plus outrés des petits-maîtres François; Zaïde en est allarmée; Eglé en rit, Hamsi hausse les épaules. Noureddin leur assure qu'il ne lui suffisoit pas de prendre les mo-

des françoises, mais qu'il en a mis même plus d'une nouvelle en vogue.

Air : *De l'amour tout subit les loix.*

Croiriez-vous même qu'à Paris,
Moi, moi tout Chinois que je suis,
J'en ai mis en vogue plus d'une :
Que mon goût
Faisoit loi par tout ;
Qu'à la cour les jeunes Marquis
Venoient prendre de mes avis,
Que les Magots y font fortune
Tout comme en ce pays.

Air : *Paris est au Roi.*

Nos lacs, nos vernis,
Nos fleurs & nos fruits,
Nos petits pots-pourris
Y sont d'un grand prix.
Dans tous leurs bijoux
Ils ont pris nos goûts,
Pour danser nos ballets
On s'y met en frais.
Puisqu'en France
On commence
A donner dans le Chinois ;
J'imagine
Qu'à la Chine,
Bientôt des François

Nous prendrons les loix.
Nos lacs, nos vernis, &c.

Zaïde qui est tendre, s'effraye de la légereté de Noureddin. Eglé s'ennuie de trouver Hamsi si sage. Le Mandarin revient, & dit sur l'air : *Je ne sçais pas écrire.*

A vous entendre toutes deux,
Chacune dans son amoureux
Trouve un défaut étrange ;
Il faut pourtant s'accommoder.
Le moyen de vous accorder
Est de faire un échange.

Air : *Entre l'amour & la raison.*

Hamsi solide & sérieux,
A Zaïde conviendra mieux.
Eglé qui veut que pour lui plaire,
On soit léger, vif & badin,
En se donnant à Noureddin,
Trouvera, je crois, son affaire.

Air : *Trois enfans gueux.*

Que dites-vous de cet arrangement ?

Noureddin.

Ah ! j'y consens pour vous punir, volage ;

à Eglé.

Je suis à vous, Eglé, dans ce moment,
Si vous daignez recevoir mon hommage.

Hamsi à Zaïde.

Air : *Quand le péril est agréable.*

A ce parti que l'on projette,
Donnerez-vous votre agrément ?

Zaïde.

Très-volontiers.

Hamsi.

Qu'en ce moment
Mon ame est satisfaite !

Le Mandarin.

Air : *Nous chantons.*

Enfin, voici votre hymenée
Au gré de mon ardent souhait ;
Mes enfans, heureusement fait.
Pour terminer cette journée,
Rions, dansons, célébrons les nœuds
Qui comblent aujourd'hui nos vœux.

Duo : *Air noté à la fin de l'exemplaire imprimé de l'ouvrage.*

Eglé & Noureddin.

L'amour d'un trait vainqueur
Perce mon ame :
Oui, je sens que d'un trait vainqueur
L'amour perce mon cœur :

Il m'enflamme.

Goûtons la plus vive allégresse :

M'aimerez-vous toujours ?

Oui, j'aimerai sans cesse ;

Nos fideles amours,

Oui, dureront toujours.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Concert spirituel du jour de la Nativité de la Vierge commença par une symphonie nouvelle à cors de chasse & hautbois, de la composition de M. Stamitz, Directeur de la Musique instrumentale, & Maître des Concerts de S. A. E. Palatine ; ensuite on chanta *Domine, in virtute tua*, motet à deux chœurs, de M. Cordelet. M. Stamitz joua un concerto de violon de sa composition. Mlle Mingotti chanta deux airs Italiens d'une maniere ravissante : elle fit le plus grand plaisir du Concert, où elle avoit attiré une assemblée nombreuse & choisie. M. Stamitz joua une sonate de viole d'amour, de sa composition. Le Concert fut terminé par *Cœli enarrant*, motet à grand chœur, de M. Mondonville. Mlle Fel, MM. Benoît, Albaneze, Poirier & Malines chanterent dans les grands motets.

Lettre sur le ballet exécuté au Collége des Jésuites de Paris.

LE R. P. du Parc, Professeur de Rhétorique au Collége de Louis le Grand, vient de donner, Monsieur, un ballet qui a été généralement

applaudi. On a reconnu dans le *Prospectus* le goût & l'agrément que cet habile Professeur a coutume de mettre dans ces sortes d'ouvrages, & l'on a jugé que la lecture n'en étoit gueres moins agréable que le spectacle même. Le sujet du ballet étoit fort heureux. C'étoit *les Spectacles du Parnasse.* Vous verrez dans l'exposition du sujet que je vais transcrire, une grande justesse, beaucoup de précision, des idées également ingénieuses & agréables, des maximes sages, instructives & très propres à inspirer aux jeunes gens pour qui le ballet a été fait, du goût pour les spectacles innocens, & de l'éloignement pour les spectacles dangereux.

Exposition du sujet. » Les Dieux invités par » Apollon & rassemblés sur le Parnasse, approu» vent le dessein que le Dieu du Pinde a formé, » d'éloigner ses éleves de tous les spectacles qui » peuvent nuire à leur innocence. Jupiter exhorte » les Dieux à bannir de ceux qui leur sont consa» crés, tout ce qui est contraire à l'éducation de » la jeunesse. Il fait annoncer une fête publique » qui réunira tous les spectacles les plus capables » de fixer l'attention des jeunes habitans du Par» nasse ; *spectacles gracieux*, *spectacles frappans*; » *spectacles nobles*, *spectacles comiques* ; rien ne » sera oublié de ce qui peut leur plaire sans leur » être funeste.

» Un peuple nombreux, une multitude de sça» vans, de héros, de demi-dieux, viennent se » rendre au lieu marqué. Ce lieu est situé sur le » penchant de la colline. Les Muses y ont dressé » un théatre pour les Acteurs, & ménagé des pla» ces pour l'assemblée. Une partie des éleves d'A» pollon a été placée sur des amphithéatres ; d'au» tres ont été choisis pour acteurs. On donne le

» signal, la scene s'ouvre; Jupiter se montre au
» milieu des Divinités, Apollon au milieu de ses
» éleves, tous descendent sur le théatre; les Ac-
» teurs s'avancent & le spectâcle commence. »
Vous voyez une peinture allégorique du Collége de Louis le Grand, du théatre magnifique qu'on y a dressé pour la Tragédie, de la jeune noblesse qu'on y éléve, & de l'auguste assemblée qui assista au spectacle dont j'entreprens de vous rendre compte.

On avoit choisi parmi *les spectacles gracieux* ceux qui prêtent le plus à la danse & que la danse exprime le mieux. Nous vîmes exécuter une chasse, une pipée, une vendange, & la plûpart des jeux qui sont l'amusement ordinaire de la jeunesse. Les danses exprimoient parfaitement tous ces divers spectacles, & ces spectacles même qui sembloient n'être offerts que pour amuser & pour plaire, étoient des leçons de sagesse & de vertu. D'abord parut le Dieu Pan, qui pour entretenir l'adresse & l'activité des Bergers, pour bannir de leurs plaisirs la molesse & l'indolence, ordonne une chasse à laquelle il préside, & couronne les plus adroits & les plus heureux. Ensuite Jupiter donne le spectacle d'une vendange, d'où il veut que Bacchus écarte tous les génies malfaisans qui produisent le desordre & la licence. Pour cet effet le sage Alcinoüs paroît à la tête des Vendangeurs; il les contient par sa présence. On adresse des vœux au Dieu du tonnerre; on l'adore comme l'auteur de tous les biens & le pere de tous les hommes; on lui rend graces des dons qu'il a répandus sur la terre, on lui fait hommage de ses travaux & de ses plaisirs. Enfin une jeunesse vive & folâtre sort du temple des Muses, & va voltiger au milieu des ris & des jeux. Apollon satisfait de

ses travaux, approuve ces divertissemens ; mais bientôt les génies des beaux Arts vont par son ordre en arrêter le cours, & apprendre à cette jeunesse que si ces amusemens sont convenables à son âge, l'étude ne lui est pas moins nécessaire, & que des travaux utiles doivent toujours succéder à ses plaisirs : c'est ainsi qu'un zéle industrieux sçait tirer avantage de tout, & changer le plaisir même en instruction. Voilà en quoi l'éducation publique l'emporte sur l'éducation privée. Dans les Colléges tout contribue à former la jeunesse. Les jeux même & les spectacles qui l'amusent, sont des leçons qui l'instruisent ; au lieu que dans les maisons particulieres les spectacles que l'on donne aux enfans sont souvent la réfutation des maximes qu'on leur a apprises.

Dans la seconde partie du ballet, qui avoit pour objet *les spectacles singuliers & frappans*, on représenta des luttes champêtres, le combat de Darès & d'Entelles ; on fit paroître un jeune Anglois, âgé de treize ans, qui étonna tout le monde par son adresse. Il marcha sur la corde lâche avec une facilité surprenante, & il y fit plusieurs tours d'équilibre les plus beaux qu'on ait vûs depuis longtems. Il paroît qu'on avoit intention d'y joindre un feu d'artifice ; mais la nécessité d'attendre la nuit, fit différer ce spectacle jusqu'à la fin du ballet. Ce feu de la composition de MM. Rugieri, étoit magnifique, & ne ressembloit en rien aux feux ordinaires que l'on voit en France, ni même à ceux d'Italie, qui sont beaucoup supérieurs aux nôtres. C'est une espece particuliere d'artifice dont le P. d'Incarville, célébre Missionnaire Jésuite, a donné depuis peu la méthode dans un mémoire envoyé de Pekin. Ces feux ont cela de particulier, qu'ils ne brûlent ni la paille, ni le

bois, ni la toile; de sorte qu'on ne fait point de difficulté de les exécuter sur le théatre des Jésuites, malgré les décorations qui sont dessus & la toile qui couvre la cour. Les soleils sont d'un éclat plus vif que ceux de nos Artificiers d'Europe, leurs rayons ont plus de largeur & des couleurs plus belles. Quand on représente des arbres, ils ont un effet singulier; on y voit distinctement les branches, les feuilles & les fleurs. Les étincelles qui tombent, ressemblent à des boules de feu, & on les voit rouler à terre comme des fruits. Cet effet merveilleux, mais ordinaire dans les feux Chinois, avoit déterminé les Artificiers à dresser au fond du théatre trois grandes arcades de la hauteur & de la largeur des décorations, toutes trois chargées d'artifice. Dès qu'on y eut mis le feu, on vit avec étonnement des arbres enflâmés sortir de terre, s'élever en peu d'instant jusqu'à la toile & former trois berceaux magnifiques. Ce fut par-là que finit le feu d'artifice. Tout le monde en fut d'autant plus satisfait, que ces sortes de feux sont encore très-rares. On n'en a gueres exécuté qu'à la Cour & chez M. le Garde des Sceaux, qui en a fait faire plusieurs essais.

Les spectacles nobles, sujet de la troisiéme partie, furent du goût des honnêtes gens, encore plus que les précédens. On donna un des triomphes d'Auguste, la querelle de Persée & de Phinée, ensuite un exercice militaire. On remarqua dans l'ordonnance du triomphe un goût antique qui exprimoit sçavamment la marche des anciens Triomphateurs. Cette scene finit par un trait de modération & de clémence, qui met le comble à la gloire d'Auguste, & dont il est important de montrer souvent des exemples aux jeunes gens qui doivent remplir un jour les premieres places de l'Etat.

Le combat de Persée & de Phinée fut exécuté par les maîtres de danse. On y dansa plusieurs pas d'une beauté & d'un goût supérieur. Après cette scene on vit une troupe de jeunes guerriers de la premiere distinction, s'avancer en bataille, tambour battant & enseignes déployées. M. de Forbin l'aîné, qui marchoit à leur tête, l'épée à la main, & qui représentoit le Colonel, fit *border la haye & ouvrir les files à droite & à gauche*; ensuite M. de Boussu qui portoit le drapeau, s'étant retiré derriere le bataillon, & M. de Pontamousson, *chef de file*, ayant fait deux pas en avant, pour être vû plus aisément de toute la troupe, qui devoit suivre tous ses mouvemens, M. de Forbin son frere, commanda l'exercice à la Prussienne, suivant la méthode qui a été donnée dans l'instruction du 14 Mai dernier. La troupe, après avoir fait l'exercice du fusil, *serra ses files à droite & à gauche*, & marcha en bataille en faisant *le pas en avant*; ensuite on lui fit faire *le pas de côté sur le même alignement*, *ensuite le pas oblique* & *le pas de conversion*. Elle *doubla & dédoubla*, *forma & rompit* plusieurs fois *le bataillon*; & après avoir fait toutes les évolutions qui sont marquées dans l'instruction, elle fit avec beaucoup d'ordre & de vivacité *le feu de chaussée*, *le feu de retraite* & *le feu de ralliement*. Alors une seconde troupe composée d'enfans beaucoup plus petits que les premiers, demande à être incorporée dans la premiere troupe. Pour mériter cette prérogative ils font en présence des grands une partie de l'exercice, & forment le siége d'une place. Ils en font les approches avec ordre & avec intrépidité. M. de Carné, un d'entr'eux, va bravement planter l'échelle au pied de la muraille, sans être effrayé du feu continuel que font les assiégés, & tenant son épée entre

les dents, il fait tous ses efforts pour gagner le haut de la muraille ; il appelle ses camarades pour le seconder & les anime à le suivre. Un autre * a la hardiesse d'aller attacher un pétard à la porte, & la fait sauter. Aussi-tôt on bat la chamade dans la place, & on y arbore le drapeau blanc. M. de Choiseul de Meuse se présente & demande à capituler. M. de la Grandville qui commande le siége, entre en négociation avec lui ; & après plusieurs difficultés de part & d'autre, on se rend à discrétion. Les Assiégeans entrent triomphans dans la place, & ensuite sont incorporés dans la premiere troupe. Cette scene d'enfans fut jouée parfaitement, & tout le monde la trouva fort intéressante ; tant qu'elle dura on ne cessa point d'applaudir. On admira le bon goût de l'exercice nouveau & la sagesse du Ministre qui en a tracé le plan. L'air noble & sérieux des Commandans charma tout le monde, & on fut également satisfait de la précision & de la vivacité avec laquelle se fit l'exercice. Les gens de condition sur tout ont vû avec ravissement un spectacle si propre à inspirer à leurs enfans du goût pour la guerre. Lacédemone en donna souvent de pareils à la jeunesse, & ce fut à ces spectacles que se formerent ses héros.

Les spectacles comiques qui composoient la quatriéme partie du ballet, étoient trois sujets de Comédie ; sçavoir, *l'Enfant gâté*, *le Vieillard petit maître*, & *Hercule à la Cour d'Omphale*. Ils furent tous les trois exécutés par des danses, où je trouvai beaucoup d'élégance & d'expression.

Vint enfin le ballet général ; vous en lirez le sujet avec plaisir. C'est une apologie élégante & ingénieuse du spectacle qui vient d'être représenté.

* *M. de Montboissier.*

BALLET GENERAL.

» Les sentimens des Dieux sont partagés sur les » spectacles qu'on vient de représenter. Les uns » pensent qu'il y régne trop de joye & de dissipa- » tion ; quelques-uns croient qu'il n'y en a point » assez. Momus auroit souhaité d'être accompagné » par une troupe de Satyres folâtres & bouffons ; » Bacchus d'être suivi, non pas du sage Alcinoüs, » mais du vieux Silene. Quelques-uns se plaignent » qu'on n'ait point admis certaines divinités qui » dominent dans les autres spectacles.

» Minerve se déclare pour Apollon ; elle fait » sentir qu'il a rempli le dessein qu'il s'étoit pro- » posé, de donner à ses éleves des leçons agréables » & instructives ; que les différentes parties de ce » spectacle fournissent des principes & des maxi- » mes utiles ; qu'on y apprend à la jeunesse que » ses amusemens doivent être sages & modérés, » & toujours sacrifiés à l'étude des beaux Arts ; » qu'on y voit des exemples de libéralité, d'in- » trépidité, d'amour pour la patrie, de piété en- » vers les Dieux ; qu'on y enseigne à vaincre les » intrigues & les efforts de l'envie par la patience, » par le courage, par les bienfaits ; qu'on y mon- » tre le ridicule de certains vices communs dans » la profession des armes & dans le sein des con- » ditions pacifiques. Minerve, bien loin de blâ- » mer Apollon d'avoir exclus de ses spectacles » des divinités favorables aux passions, pense au » contraire que le nombre des Dieux qu'il a choi- » sis pour exécuter son projet, est encore trop » grand ; qu'on devroit toujours éloigner les jeu- » nes gens, non seulement des spectacles dange- » reux pour leur innocence, mais de ceux mêmes

qui

» qui font de pur amusement & sans utilité pour » leur éducation. Tous les Dieux du ciel & de la » terre se réunissent au sentiment de Minerve.

» Pendant qu'ils lui applaudissent, le génie de » la France vient annoncer un spectacle tel que » Minerve le souhaite. On voit paroître * l'émulation qui conduit plusieurs éleves d'Apollon, & » leur montre les récompenses qu'un Monarque » bienfaisant a destinées à leurs travaux & à leur » mérite. Ces jeunes rivaux chargés des bienfaits » de leur Prince & animés à la vûe de son portrait, » s'empressent de lui marquer par une petite fête » leur joie & leur reconnoissance. »

Voilà, Monsieur, ce que j'ai cru devoir vous mander au sujet du ballet des Jésuites, pour vous confirmer dans l'estime que vous avez pour ces Peres, & pour vous faire voir que les *Porée* & les *la Sante* ont des successeurs qui renouvellent les merveilles dont vous étiez témoin lorsque vous étudyez sous ces excellens Maîtres.

J'ai l'honneur d'être, &c.

* *On fait la distribution des prix avant la fin du ballet. Le Roi en est le fondateur.*

NOUVELLES ETRANGERES.

DU LEVANT.

DE CONSTANTINOPLE, *le 2 Août.*

ON a célébré la fête du *Baïram* avec beaucoup d'éclat. Cette capitale a été illuminée plusieurs jours de suite, & l'on a tiré successive-

ment divers feux d'artifice. La satisfaction que répand ici la cessation de la maladie contagieuse, a ajoûté un nouveau dégré de vivacité aux réjouissances publiques. Il en a été de même à Smyrne, d'où l'on mande qu'on y est aussi délivré de ce terrible fléau.

Le 30 du mois dernier, le grand Visir donna dans sa maison de plaisance de Dolmabachi un magnifique repas à Sa Hautesse. Les Ministres étrangers, conformément à ce qui se pratique en pareille occasion, envoyerent chacun un dessert somptueux.

DU NORD.

DE PETERSBOURG, *le 7 Août.*

On a publié ces jours-ci plusieurs nouveaux decrets du Sénat. Le premier ordonne que le terme prescrit pour retirer les biens engagés, sera prorogé jusqu'au premier Janvier de l'année prochaine. Par le second, la capitation pour l'année présente est diminuée de six copecks par tête. Un troisiéme abolit les droits de douane dans la petite Russie. L'Impératrice vient d'accorder divers privileges à la nation Malorossienne.

Il paroît une ordonnance qui assujettit aux droits de douane toutes les marchandises non réputées hardes, que les voyageurs & les couriers apporteront à l'avenir en Russie.

DE WARSOVIE, *le 24 Août.*

La Diete particuliere tenue en cette ville, a eu tout le succès desiré. Il en a été de même des Dietes de Cujavie, de Lencicie, de Zator, d'Owieczin, de Rava, de Halica & de Lomza. Celles

de Posnanie, de Czersko, de Dobrczyn & de Czechanow, se sont séparées sans élire des députés pour la prochaine Diete générale.

De Stockholm, *le 13 Août.*

L'Académie des Belles-Lettres a déclaré dans sa derniere assemblée publique, qu'elle avoit adjugé le prix d'Histoire & celui de Poësie. Le sujet proposé pour le premier prix regardoit la maison de *Folkunger*, & l'Académie avoit demandé qu'on examinât *si cette famille qui a regné si long-tems en Suede, étoit étrangere ou Suedoise.* Le sujet du second prix étoit *le passage des deux Belts par le Roi* Charles Gustave *en* 1658. Comme l'Académie ignore qui sont les Auteurs des deux ouvrages couronnés, elles les prie de se faire connoître. La dissertation a pour devise *Gens durata gelu, Gens insuperabilis armis.* La devise du Poëme est tirée des vers 503 & 504 du douziéme livre de l'Eneïde. Les trois sujets que l'Académie propose pour l'année prochaine, sont, pour le prix d'Eloquence, *les qualités qui constituent le véritable héros*; pour le prix d'Histoire, *l'état où l'art militaire se trouvoit en Suede sous* Gustave I; & pour le prix de Poësie, *la victoire que* Charles XII *remporta en* 1701 *près de Riga.* Ce dernier prix est destiné à une Ode en vers Suedois. Le discours d'Eloquence doit être écrit dans la même langue. On peut composer dans telle langue qu'on voudra la dissertation historique. Les Auteurs auront soin d'adresser leurs piéces avant le premier Mars au sieur Dalin, Bibliothécaire du Roi, & Secrétaire de l'Académie.

Il vient d'être publié une défense d'exporter la poudre à canon.

De Coppenhague, *le 31 Juillet.*

La Compagnie des Indes Occidentales vient d'être supprimée, & le Roi paie deux millions cent mille richdales, tant pour le prix des domaines, effets & marchandises de cette Compagnie, que pour le remboursement de ses dettes. Par cet arrangement les intéressés retireront cent pour cent au-delà de ce que leurs actions leur ont couté originairement.

Lorsque le Roi sera exactement instruit de l'état actuel des possessions dont la Compagnie des Indes Occidentales & de Guinée lui a fait cession, Sa Majesté réglera de quelle maniere le commerce se fera en Amérique & en Afrique.

ALLEMAGNE.

De Vienne, *le 17 Août.*

Le 16, à quatre heures & demie du matin, l'Empereur & l'Impératrice Reine partirent pour la Bohême. L'Archiduchesse Marie-Christine reçut avant-hier le Sacrement de Confirmation par les mains de l'Archevêque de cette ville.

On écrit de Carlsbad, qu'un Aloës Américain y est en fleur dans le jardin du Comte de Limbourg-Styrum. La tige de cette plante a vingt-six pieds de haut, & a poussé vingt-huit rameaux, qui portent plus de trois mille fleurs écloses depuis le 24 du mois dernier. Les personnes instruites sçavent que l'Aloës d'Amérique ne fleurit presque jamais dans les climats froids. On en a vû fleurir un à Paris en 1663 & en 1664.

DE PRAGUE, le 4 Août.

Diverses expériences d'électricité faites ici par le sieur Procope Divisch, Chanoine du Chapitre de Bruck, Ordre de Prémontré, & Administrateur du même Ordre à Prendits en Moravie, ont attiré une attention particuliere des Sçavans. Ce Physicien a inventé une machine, par laquelle il prétend non seulement détourner les effets du tonnerre, mais même dissiper ou du moins éloigner les tempêtes.

DE BERLIN, le 31 Août.

Le 26 de ce mois, tous les Régimens qui composent les garnisons de cette capitale & des villes de Potsdam, de Brandebourg & de Spandau, s'assemblerent dans un camp qui avoit été tracé près de cette derniere place. Les jours suivans le Roi a vû ces troupes exécuter diverses évolutions & manœuvres militaires. Sa Majesté a été si satisfaite de la précision avec laquelle elles s'en sont acquittées, qu'elle leur a fait distribuer une somme considérable. Par ordre du Roi, le Prince Frederic, fils aîné du Prince de Prusse, a été conduit à Potsdam, pour y être élevé sous les yeux de Sa Majesté.

Avant-hier, l'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres élut pour associés étrangers le Comte Turpin, Brigadier de Cavalerie au service de Sa Majesté Très-Chrétienne; M. Helvetius, associé vétéran de l'Académie royale des Sciences de Paris, & premier Médecin de la Reine de France; le Chevalier de Solignac, Secrétaire des commandemens du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; & M. le Cat, Professeur en Anatomie à Rouen.

De Dresde, *le 3 Septembre.*

Un courier extraordinaire dépêché de Versailles, a apporté la nouvelle de l'heureux accouchement de Madame la Dauphine. Cet événement a causé ici une joie générale, & avant-hier on chanta en action de graces dans l'Eglise de la Cour un *Te Deum* solemnel au bruit de plusieurs fanfares, & des salves réitérées de l'artillerie.

ESPAGNE.

De Lisbonne, *le 14 Août.*

La Reine douairiere, quelque jours après être revenue de Belem, fut attaquée de la fiévre. Divers accidens fâcheux étant survenus, & les Médecins ayant jugé la maladie dangereuse, Sa Majesté s'est préparée à la mort avec toute la fermeté d'une grande ame vivement pénétrée des vérités de la religion Chrétienne. Depuis le 18 du mois dernier que Sa Majesté reçut le Viatique, elle avoit eu plusieurs intervalles favorables, qui avoient donné lieu d'esperer qu'elle pourroit se rétablir; mais avant-hier elle retomba dans des symptômes qui annoncerent que sa fin étoit prochaine, & elle est morte aujourd'hui, également regrettée de la Cour & de tous les habitans de cette capitale. Cette Princesse qui se nommoit Marie-Anne-Josephe-Antoinette-Regine, étoit âgée de soixante-dix ans onze mois & sept jours. Elle étoit fille de l'Empereur Léopold & d'Eleonore-Magdeleine de Neubourg, troisiéme femme de ce Prince. Le 9 Juillet 1708, elle épousa par procuration, le feu Roi à Closter-Neubourg, près

de Vienne. La bénédiction nuptiale leur fut donnée à Lisbonne le 28 Octobre de la même année. De leur mariage le Roi est né, ainsi que la Reine d'Espagne & l'Infant Don Pedre. Leurs autres enfans ont été Pierre, Prince du Bresil, né le 19 Octobre 1712, mort le 29 Octobre 1714; Charles, né le 2 Mai 1716, mort le 30 Mars 1736; & Alexandre-François, né le 24 Septembre 1723, mort le 2 Août 1728.

De Madrid, *le 27 Août.*

Hier, l'Infant Cardinal arriva de Saint Ildefonse. Leurs Majestés ont pris le deuil pour six mois, à l'occasion de la mort de la Reine douairiere de Portugal.

Le 30 du mois d'Août, leurs Majestés reçurent les complimens de condoleance des Grands & des Dames de la Cour, à l'occasion de la mort de la Reine douairiere de Portugal. Hier, le Duc de Duras, Ambassadeur de France, remit au Roi & à la Reine les lettres par lesquelles le Roi Très-Chrétien notifie à leurs Majestés la naissance de Monseigneur le Duc de Berry.

D'Alger, *le premier Août.*

Avant-hier, le sieur Stanhope-Aspinwal, nouveau Consul d'Angleterre, eut sa premiere audience du Dey. Tous les Corsaires qui partent d'ici pour aller en course, ont ordre d'avertir ceux de Salé qu'on ne recevra point dans ce port ni en aucun endroit de la côte d'Alger les prises que ces derniers pourroient faire sur les François.

ITALIE.

De Naples, *le premier Août.*

Une indisposition a obligé le Roi de garder la

chambre pendant quelques jours, mais Sa Majesté est parfaitement rétablie.

La Cour a reçu la nouvelle de la mort du Duc de la Viesville, Viceroi de Sicile, décédé le 24 du mois dernier à Palerme, dans la soixante-huitiéme année de son âge.

La Reine fut relevée de ses couches le 2 de ce mois au matin, dans la Chapelle du château de Portici. On attend après-demain ici leurs Majestés.

Il paroît un decret, par lequel le Roi défend à toutes les Eglises de ses Etats où l'on prêche le Carême, de se pourvoir de Prédicateurs étrangers, Sa Majesté voulant que le Curé de chaque Eglise & les Ecclésiastiques qui la desservent, se chargent d'y faire toutes les Prédications. L'argent qui étoit destiné à payer les Prédicateurs, sera remis à la caisse militaire pour contribuer à la construction du nouvel hôtel qu'on doit bâtir pour les soldats invalides.

Don Joseph Grimani, Commandant de Messine, exerce par *interim* en Sicile les fonctions de Viceroi.

De Rome, *le 23 Juillet.*

Plusieurs des Missionnaires répandus dans les Indes Orientales, se défioient de la sincérité de la conversion du Roi de Jolo, l'une des isles Philippines. Leurs soupçons ne se sont trouvés que trop fondés. Ce Prince s'étoit fait baptiser avec toute sa famille, dans l'espérance que les troupes Espagnoles qui sont dans le pays, l'aideroient à réduire une ville qu'il desiroit de soumettre à sa domination. Il avoit formé le projet de faire massacrer ensuite toutes ces troupes. Heureusement la trahison a été découverte. On s'est saisi de ce Prince, & on l'a enfermé dans une tour, en attendant les ordres de la Cour de Madrid.

De Genes, *le* 18 *Août*.

Les galeres qui ont transporté à la Bastie le Marquis Joseph Doria, Commissaire général de la République dans l'isle de Corse, ont ramené ici le Marquis Augustin Grimaldi. Il fut reçu en mettant pied à terre par une partie de la noblesse, qui l'accompagna au Palais Ducal, où il alla faire sa révérence au Doge.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, *le* 5 *Septembre*.

Il s'est répandu depuis peu dans cette ville une grande quantité de fausses guinées. Indépendamment de ce qu'elles sont plus légeres de vingt-quatre grains que les vraies, elles sont reconnoissables par le cordon qui est très-défectueux, & par la lettre S, qui dans le mot *Georgius* est plus maigre que les autres lettres.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

Le 14 Août, veille de la Fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge, la Reine accompagnée de Monseigneur le Dauphin, de Madame Adelaïde & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, assista dans la Chapelle du Château aux premieres Vêpres, ausquelles l'Abbé Ducluzeau, Chapelain ordinaire de la Chapelle-Musique, officia, & qui furent chantées par la Musique.

Le 15, jour de la Fête, le Roi, la Reine & la Famille royale entendirent dans la même Chapelle la grande Messe, célébrée pontificalement par l'Evêque de Comminges.

Le même jour, le Roi soupa au grand couvert chez la Reine avec la Famille royale.

Le Roi partit le 16 pour le château de Choisy.

Dans l'assemblée que le Corps de Ville tint le même jour, le Sieur de Bernage fut continué Prevôt des Marchands. Le Sr Strockard, Quartinier, & le Sr Gillet, Avocat, ont été élûs Echevins.

Le même jour, le Duc d'Aumont, premier Gentilhomme de la chambre du Roi, & la Maréchale Duchesse de Duras, Dame d'honneur de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, tinrent sur les Fonts, au nom de l'Infant Duc de Parme, & de Madame Sophie, le fils du Sr Rosé, Porte-Manteau de cette Princesse. Cette cérémonie se fit dans l'Eglise de Notre-Dame, paroisse du Château. L'enfant a été nommé *Philippe-Justin.*

Le 17, la Reine alla visiter la maison royale de Saint Cyr.

Le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, a été parrein du fils de M. Freron, des Académies d'Angers, de Montauban & de Nancy, auteur de l'Année littéraire, & des lettres sur quelques écrits de ce tems. La mareine a été la Princesse de Talmont. L'enfant fut baptisé le 17, & nommé *Stanislas-Louis-Marie.* Il fut tenu sur les Fonts au nom du Roi de Pologne, Duc de Lorraine, par Mr Hulin, Ministre de ce Prince auprès du Roi; & au nom de la Princesse de Talmont, par Dame Elizabeth-Agnès de Ligniville, épouse du Sr Dedelay de la Garde, Fermier général. La cérémonie a été faite dans l'Eglise de S. Sulpice par le Curé de la paroisse.

La Reine entendit le 18 l'Office du matin & de l'après-midi, célébré par les Missionnaires.

Monseigneur le Dauphin alla le 18 dîner à Choisy. Mesdames de France s'y rendirent le mê-

me jour après-midi, & le Roi en revint le 19 avec ces Princesses.

Le 20, les Députés des Etats de Languedoc eurent audience de Sa Majesté. Ils furent présentés par le Prince de Dombes, Gouverneur de la Province, & par le Comte de Saint Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat; & conduits par le Chevalier de Dreux, grand Maître des cérémonies. La députation étoit composée pour le Clergé, de l'Archevêque de Toulouse, qui porta la parole; du Comte de Lordat, Baron des Etats, pour la Noblesse; des sieurs Esteve & Peville, pour le Tiers-Etat; & du sieur Joubert, Syndic général de la province.

Ces Députés eurent ensuite audience de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de la Famille royale.

Le Roi retourna le 21 à Choisy, d'où Sa Majesté est revenue le 23.

M. de Maupeou, premier Président du Parlement, est venu le 21 faire sa cour au Roi.

Sa Majesté a disposé de la charge de Lieutenant général du Nivernois, vacante par la mort du Marquis de Richerand, en faveur du Marquis de Fougieres, Lieutenant général des armées du Roi & Lieutenant des Gardes du Corps dans la Compagnie de Charost.

M. Bourgeois de Boynes, Maître des Requêtes, nommé à l'Intendance de Besançon, a été gratifié par le Roi d'une pension de quatre mille livres.

Le 23, sur les trois heures & demie du matin, Madame la Dauphine sentit quelques douleurs, & cette Princesse à six heures vingt-quatre minutes accoucha d'un Prince, que le Roi a nommé Duc de Berry. Le Marquis de la Luzerne, Lieutenant

général des armées du Roi & Lieutenant des Gardes du Corps, est venu de la part du Roi annoncer cet heureux événement au Corps de Ville, à qui le Chevalier de Dreux, grand Maître des cérémonies, a remis une lettre de Sa Majesté sur le même sujet. Madame la Dauphine se porte aussi-bien qu'on puisse le desirer, ainsi que Monseigneur le Duc de Berry.

L'ouverture des Etats de Bourgogne s'est faite le 13. L'Evêque d'Autun, qui en est le Président né, prononça un discours éloquent & pathétique, qui fut généralement applaudi. Il y a eu à Dijon un concours prodigieux de tout ce qu'il y a de plus distingué dans les trois Ordres du Clergé, de la Noblesse & du Tiers-Etat de la Province. La présence du Prince de Condé a excité une joie universelle : elle a rappellé le souvenir de ses augustes ayeux, qui ont gouverné si long-tems & si heureusement la Bourgogne. L'affabilité, le caractere d'élévation & de bonté, & la magnificence de ce Prince lui ont attiré l'admiration & l'amour de tous les Bourguignons. Pendant son séjour à Dijon, il y a eu des repas somptueux, des spectacles, des bals & des fêtes continuelles. Le 26, le Prince de Condé partit de cette ville pour revenir à la Cour.

Aussi-tôt après la naissance de Monseigneur le Duc de Berry, l'Abbé de Chabannes, Aumônier du Roi, fit la cérémonie de l'ondoyement en présence du Curé de la Paroisse du château. M. Rouillé, Ministre & Secrétaire d'Etat, Grand Trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit, apporta le Cordon de cet Ordre, & il eut l'honneur de le passer au cou du Prince, qui fut remis entre les mains de la Comtesse de Marsan, Gouvernante des Enfans de France. Ensuite elle porta Monsei-

gneur le Duc de Berry à l'appartement qui lui étoit destiné. Ce Prince y fut conduit selon l'usage, par le Duc de Villeroy, Capitaine des Gardes du Corps en quartier.

Vers une heure après midi, le Roi & la Reine accompagnés de la Famille royale, ainsi que des Princes & Princesses du Sang, des Grands Officiers de la Couronne, des Ministres & des Seigneurs & Dames de la Cour, & précédés des deux Huissiers de la Chambre qui portoient leurs masses, se rendirent à la Chapelle. Leurs Majestés y entendirent la Messe, pendant laquelle M. Colin de Blamont, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, & Surintendant de la Musique de la Chambre, fit exécuter le *Te Deum* en musique de sa composition. Cette Hymne fut entonnée par l'Abbé Gergoy, Chapelain ordinaire de la Chapelle-Musique, revêtu d'un Surplis & de l'Etole.

Le soir, à neuf heures, par les ordres du Duc d'Aumont, premier Gentilhomme de la Chambre en exercice, & sous la conduite de M. Blondel de Gagny, Intendant des menus plaisirs, & de M. d'Azincour son fils, reçu en survivance de cette charge, on tira dans la place d'armes, vis-à-vis de l'appartement du Roi, un très-beau bouquet d'artifice, que Sa Majesté alluma de son balcon par le moyen d'une fusée courante. L'exécution n'a rien laissé à desirer.

Le même jour, le Roi fit partir M. Binet, Mestre de Camp de Cavalerie, l'un des Gentilshommes ordinaires de Sa Majesté, & premier Valet de Chambre de Monseigneur le Dauphin, pour aller à Luneville donner part de la naissance de Monseigneur le Duc de Berry au Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.

Le Comte de la Luzerne de Briqueville, Lieutenant-Général des armées du Roi, & Lieutenant des Gardes du Corps, que Sa Majesté avoit envoyé annoncer au Corps de Ville de Paris cet heureux évenement, a été nommé par le Roi, à son retour, Commandeur de l'Ordre royal & militaire de Saint Louis. Il a été décoré le même jour des marques de cet Ordre.

Le 23, les Prévôt des Marchands & Echevins s'étoient assemblés à l'Hôtel de Ville, dès qu'ils avoient appris que Madame la Dauphine avoit senti quelques douleurs. Ils reçurent à onze heures du matin la nouvelle de la naissance de Monseigneur le Duc de Berry, par le Comte de la Luzerne de Briqueville, Lieutenant des Gardes du Corps, que le Roi avoit envoyé pour en donner part au Corps de Ville. Dans le moment, ils firent annoncer à toute la ville par une salve d'artillerie, & par la cloche de l'Hôtel de ville, qui a sonné jusqu'à minuit, la nouvelle faveur qu'il a plû à Dieu d'accorder à la France.

Le Chevalier de Dreux, Grand-Maître des cérémonies, arriva sur les onze heures & demie à l'Hôtel de Ville, & il y apporta les ordres du Roi, suivant lesquels les Prévôt des Marchands & Echevins firent commencer les réjouissances.

A sept heures du soir, on fit une seconde salve de l'artillerie, après laquelle les Prévôt des Marchands & Echevins allumerent, avec les cérémonies ordinaires, le bucher qui avoit été dressé dans la place devant l'Hôtel de Ville. On tira ensuite une grande quantité de fusées volantes; on fit couler dans les quatre coins de la place des fontaines de vin; & l'on distribua du pain au peuple. Plusieurs orchestres, remplis de musiciens, mêlerent le son de leurs instrumens aux acclama-

tions dictées par l'allégresse publique. La façade de l'Hôtel de ville fut illuminée le soir par plusieurs filets de terrines, ainsi que l'Hôtel du Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris; celui du Prévôt des Marchands, & les maisons des Echevins & Officiers du Bureau de la ville.

Il y eut pendant la nuit des illuminations dans toutes les rues.

Le 24, pendant la Messe du Roi, M. Blanchard, Maître de musique de la Chapelle, en quartier, fit exécuter son *Te Deum*.

Après la Messe, le Roi & la Reine, Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le Duc de Bourgogne, Monseigneur le Duc de Berry, Madame, Madame Adelaïde & Mesdames Victoire, Sophie & Louise, reçurent dans leurs appartemens les révérences des Dames de la Cour, à l'occasion des couches de Madame la Dauphine.

La nouvelle Eglise Paroissiale de Saint Louis, que le Roi a fait construire dans le Parc aux Cerfs, fut benite le 24 par M. Rancé, Curé de la Paroisse, lequel avoit reçu de l'Archevêque de Paris les pouvoirs nécessaires à cet effet On y porta de l'ancienne Eglise le Saint Sacrement. Les Invalides, dont la garde de Versailles est composée, étoient sous les armes, & bordoient la Procession. Elle fut suivie d'un grand concours de peuple. Les rues par lesquelles elle passa, étoient ornées de tapisseries. Lorsque le Saint Sacrement eut été déposé dans le Tabernacle de la nouvelle Eglise, on célébra la grande Messe. Il y eut l'après-midi Vêpres & Salut. Le Comte de Noailles, Gouverneur des Ville & Château de Versailles, assista à tous ces Offices. Le lendemain, Fête de Saint Louis, le Service divin se fit avec la même solemnité. L'après-midi, le Pere Couterot, Pré-

dicateur du Roi, & Supérieur des Barnabites de Passy, prononça le Panegyrique du Saint.

Le même jour, le Corps de Ville se rendit à Versailles, & ayant à sa tête le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris, il eut audience du Roi avec les cérémonies accoutumées. Il fut présenté à Sa Majesté par le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat, & conduit par le Chevalier de Dreux, Grand-Maître des cérémonies. M. de Bernage qui a été continué Prévôt des Marchands, & MM. Stockard & Gillet, nouveaux Echevins, préterent entre les mains du Roi le serment de fidélité, dont le Comte d'Argenson fit la lecture, ainsi que du Scrutin, qui fut présenté à sa Majesté par M. de Saint-Fargeau, Avocat du Roi au Châtelet.

Le Corps de Ville, après cette audience, eut l'honneur de rendre ses respects à la Reine, à Monseigneur le Dauphin, à Monseigneur le Duc de Bourgogne, à Monseigneur le Duc de Berry, à Madame & à Mesdames de France.

Le 25, Fête de Saint Louis, les Hautbois de la Chambre, selon l'usage, jouerent des symphonies pendant le lever du Roi.

Leurs Majestés, accompagnées de la Famille royale, entendirent dans la Chapelle du Château la Grande Messe, célébrée par les Missionnaires, & assisterent l'après-midi aux Vêpres & au Salut.

Le Roi soupa chez la Reine au grand couvert, pendant lequel les vingt-quatre Violons de la Chambre exécuterent plusieurs symphonies de la composition & sous la conduite de M. Colin de Blamont.

Le même jour, l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres eut l'honneur de présenter au Roi, à la Reine, & à Monseigneur le Dau-

phin le tome XXI de ses Mémoires. Ce volume contient les années 1747 & 1748. M. d'Anville, Associé de la même Académie, a présenté en même tems au Roi la troisiéme & derniere partie de sa Carte d'Asie, qui représente le nord de ce continent, depuis la frontiere de l'Europe jusqu'à la mer orientale.

Le même jour, la Procession des Carmes du grand Couvent, à laquelle le Corps de Ville assista, alla, suivant la coutume, à la Chapelle du Palais des Tuileries, où ces Religieux chanterent la Messe.

L'Académie Françoise célébra cette Fête dans la Chapelle du Louvre. M. Royer, Maître de Musique des Enfans de France, fit exécuter un motet pendant la Messe, après laquelle M. l'Abbé de Cambacerez prononça le Panegyrique du Saint.

La même Fête fut célébrée par l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & par celles des Sciences, dans l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire. Le Panégyrique du Saint fut prononcé par M. l'Abbé Dromgol, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Chartres.

L'après-midi, l'Académie Françoise tint une assemblée publique.

Le 25, la Compagnie des Indes fit baptiser dans l'Eglise Paroissiale de la Magdeleine de la Ville-l'Evêque, Fauxbourg Saint-Honoré, trois Seigneurs Noirs du pays d'Anamabou, situé à la côte de Guinée. Les parreins & marreines ont été le Comte de Montmorency-Laval & la Dame de Silhouette; M. de Montaran, Maître des Requêtes, Intendant du commerce, & Commissaire du Roi à la Compagnie, & la Comtesse de Montmorency-Laval; M. de Silhouette, Maître des Requêtes, Commissaire du Roi à la Compagnie,

& Chancelier du Duc d'Orléans, & la Dame de Montaran.

En France, l'amour des sujets pour le Souverain est une vertu de tous les âges. Les jeunes éleves de l'Ecole gratuite de musique se sont réunis le 26 au nombre de soixante, pour chanter un *Te Deum* dans la salle de cette Ecole, en action de graces de la naissance de Mgr. le Duc de Berry. *Ex ore infantium vota recta.*

Le 28, le Comte de Neuilly, Envoyé Extraordinaire, & Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de la République de Gênes, a pris congé du Roi, de la Reine, & de la Famille royale.

Le Roi a accordé la charge de Commandeur Prévôt Maître des cérémonies de l'Ordre du Saint Esprit à M. Bignon, Bibliothécaire de Sa Majesté.

Sa Majesté a mis le Comte de Montmorency-Laval, au nombre des Menins de Monseigneur le Dauphin.

Le Marquis de Paulmy, Secrétaire d'Etat de la Guerre, en survivance du Comte d'Argenson, revint du voyage qu'il a fait en Bretagne & en Normandie, pour visiter les places de ces deux Provinces. Il est parti le 29 pour aller voir les quatre différens Camps que Sa Majesté a donné ordre de former.

Le Roi ayant écrit à l'Archevêque de Paris, pour faire rendre à Dieu de solemnelles actions de graces, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Berry, on chanta le 29 le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine, & l'Archevêque de Paris y officia pontificalement. Le Chancelier & le Garde des Sceaux, accompagnés de plusieurs Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes, y assisterent, de même que la Chambre des

Comptes, la Cour des Aydes, & le Corps de Ville, qui y avoient été invités de la part de Sa Majesté par le Grand Maître des Cérémonies.

On tira le même jour, par ordre des Prévôt des Marchands & Echevins, un magnifique feu d'artifice dans la place de l'Hôtel de Ville.

Sa Majesté a accordé à M. Maynon d'Invaulti, Maître des Requêtes, l'Intendance de Picardie, vacante par la démission de M. d'Aligre de Boislandry.

Le bateau de passage de Rochefort à Soubise a péri en donnant sur le cable d'un vaisseau. De cinquante personnes qui étoient à bord, il ne s'en est sauvé que dix.

Selon quelques lettres, la Régence d'Alger a interdit l'entrée de ses ports & de ses parages aux Corsaires Saletins qui feront des prises sur les François.

Le 21 Août, on fit à Douay la Procession solemnelle qu'on a coutume d'y faire tous les ans, en mémoire d'un prodige arrivé l'an 1254 dans l'Eglise Collégiale de Saint Amé. L'Evêque d'Arras y porta le Saint Sacrement, & suivant l'usage tout le Clergé Séculier & Regulier de la ville y assista, ainsi que le Corps de Ville & l'Université. Toute la garnison étoit sous les armes. L'infanterie formoit une double haie dans les rues, & la cavalerie étoit en bataille dans les places. Les Magistrats avoient fait élever un obélisque d'une grande magnificence, d'où partit le soir beaucoup d'artifice.

L'Académie royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres établie à Toulouse, tint le jour de la Fête de Saint Louis une assemblée publique. Les principaux morceaux qui y furent lus, furent l'éloge du feu Président de la Loubere, par le

Président d'Orbessan ; celui de feu M. de Rabaudy, par M. le Franc, Premier Président de la Cour des Aides de Montauban ; & des Observations de M. Pouderoux, Docteur en Médecine, sur quelques maladies extraordinaires.

On fit le même jour à Toulouse l'ouverture du salon de l'Académie de Peinture, de Sculpture & d'Architecture qui y est établie.

La Comtesse de Sartiranne, épouse du Comte de ce nom, Ambassadeur du Roi de Sardaigne, accoucha le 28 d'un fils. Leurs Majestés doivent faire l'honneur à cet enfant de le tenir sur les fonts, & il a été simplement ondoyé le jour de sa naissance, par le Curé de Saint Sulpice, dans la Chapelle de l'Hôtel de l'Ambassadeur. Le Comte de Sartiranne destinant ce fils à être Chevalier de Malthe, a déja fait l'instance pour qu'il soit reçu dans la Langue de France.

Le Roi soupa le 30 à son grand couvert chez la Reine avec la Famille royale.

Le 31, le Roi se rendit à Bellevûe. Sa Majesté chassa le deux Septembre au fusil dans la plaine de Grenelle, & soupa le soir à Montrouge, chez le Duc de la Valiere. Lorsque le Roi fut sorti de table, on exécuta en présence de Sa Majesté l'Opéra Comique des *Troqueurs* & le Ballet Chinois. Le Roi, après ce spectacle, dont Sa Majesté paru satisfaite, alla coucher au Château de Choisy. Sa Majesté revint ici le 4 au matin.

Madame la Dauphine & Monseigneur le Duc de Berry continuent de se porter aussi bien qu'on puisse le désirer.

On célébra le 31, dans l'Eglise de la Paroisse du Château, un Service solemnel pour l'anniversaire de Louis XIV.

Le même jour, les six Corps des Marchands

firent chanter dans l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire le *Te Deum* en musique, pour remercier Dieu de la nouvelle faveur qu'il lui a plû de répandre sur la Famille royale. Le Corps des Marchands de vin a satisfait le 4 Septembre au même devoir dans la même Eglise. M. Berryer, Lieutenant-Général de Police, & les Gens du Roi du Châtelet ont assisté à ces deux cérémonies. Les Juges & Consuls se sont trouvés à la seconde, à laquelle ils avoient été invités.

Le premier Septembre, on chanta le *Te Deum* dans les deux Paroisses de Versailles, en action de graces de la naissance de Monseigneur le Duc de Berry. Toutes les maisons de cette ville furent illuminées. Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France se promenerent dans les rues pour voir les illuminations.

MORTS.

Messire N.... Marquis de Menou, Seigneur de Cuissy, Maréchal des camps & armées de Sa Majesté, & Lieutenant de Roi au Château de Nantes, est mort à Nantes, au commencement du mois de Juillet, âgé de 71 ans.

Le 4 Juillet est mort à Paris, dans sa vingt-uniéme année, Esprit-Emmanuel-Melchior de la Baume-Montrevel, Marquis de Saint-Martin, Baron de de Pesmes, le dernier de cette branche, dont les grands biens passent à ses deux sœurs, Chanoinesses à Remiremont.

M. Philippe Nericault-Destouches, Gouverneur de Melun, l'un des quarante de l'Académie Françoise, & ci-devant Ministre du Roi en Angleterre, si connu par les bonnes Comédies qu'il a données au théatre François, est mort à Melun le 5 fort avancé en âge.

Dame Anne-Armande de Balthazar, épouse de Messire de Prunier, Marquis de Lemps, Brigadier d'Infanterie, Commandant en Vivarais & dans le Velay, est morte le 6 à Tournon, dans sa trente-quatriéme année.

Messire Claude, Comte de Saint-Simon, est mort le 10 au château de Villexavier en Saintonge, âgé de soixante-quinze ans.

Frederic-Ulric de Lowendalh, Doyen du Chapitre de S. Marcel, & Abbé de l'Abbaye de la Cour-Dieu, Ordre de S. Benoît, Diocèse d'Orléans, frere du Maréchal de Lowendalh, mourut à Paris le 12, âgé environ de 54 ans.

Le même jour, est morte Dame Marie-Anne-Louise-Céleste de la Riviere, épouse de Messire Charles-Jean de la Riviere de Riffardeau. Elle avoit été mariée en premieres nôces avec Messire Claude-Adrien de la Fond, Maître des Requêtes.

Messire Théodore-Camille, Marquis de Montpetni, Conseiller intime du Margrave de Brandebourg-Culmbach, & grand Maître de la maison de la Margrave de Bareith, mourut à Paris le 17, dans sa quarante-cinquiéme année.

Messire Antoine-Olivier de Saint-Simon de Courtomer, fils de Messire Jacques-Etienne-Antoine de Saint-Simon, Vicomte de Courtomer, Brigadier des armées du Roi, est mort le 18.

Pierre de Montesquiou, Comte de Montesquiou, Lieutenant général des armées du Roi, Gouverneur du Fort-Louis sur le Rhin, & ci-devant premier Sous-Lieutenant de la premiere compagnie des Mousquetaires, est mort le même jour, âgé de soixante-sept ans.

Messire Michel Bouvard de Fourqueux, Procureur général de la Chambre des Comptes & Conseiller honoraire à la grand'Chambre du Parle-

ment., mourut le même jour en son château de Fourqueux, près Saint Germain-en-Laye, dans sa soixante-huitiéme année.

Jeanne-Sophie de Ragouzinsky, fille de Messire Joachim, Comte de Ragouzinsky, est morte le 22.

Messire François-Dominique de Barberie, Marquis de Saint-Contest, Commandeur Prévôt Maître des cérémonies des ordres du Roi, Ministre & Secrétaire d'Etat au département des affaires étrangeres, ci-devant Ambassadeur de Sa Majesté auprès des Etats généraux des Provinces-Unies, est mort le 24 à Versailles, âgé de cinquante-quatre ans.

Dame Louise-Philippe Lambert, épouse de Messire Othon-Louis-Antoine de Lier, Conseiller au Grand Conseil, est morte le 26.

Dame Elizabeth-Louise Duché, épouse de Messire Jacques-Bertrand de Scepeaux, Marquis de Beaupreaux, Lieutenant général des armées du Roi & de la province d'Anjou, mourut à Paris le 29, âgée de quarante-deux ans.

AVIS.

ON vient de mettre au jour le portrait de Michel Nostradamus, Médecin & Astrologue, gravé par Mlle Aure Billette; il est haut de quatorze pouces sur dix de large. Il se vend chez le sieur Devaux, Graveur-Imager, rue S. Jacques, à l'Arche d'Alliance, proche S. Benoît, à Paris.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure d'Octobre, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Septembre 1754. GUIROY.

TABLE.

La Chanson notée doit regarder la page 159.

De l'Imprimerie de Ch. A. JOMBERT.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

NOVEMBRE. 1754.



A PARIS,

Chez
- CHAUBERT, rue du Hurepoix.
- JEAN DE NULLY, au Palais.
- PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-neuf.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

L'ADRESSE du Mercure est à M. LUTTON, *Commis au recouvrement du Mercure, rue Ste Anne, Butte S. Roch, vis-à-vis la rue Clos-Georgeot, entre deux Selliers, au second; pour remettre à M. l'Abbé Raynal.*

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoye aussi par la Poste aux personnes de Province qui le desirent, les frais de la Poste ne sont pas considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit Sr Lutton, *Commis au Mercure; on leur portera le Mercure très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'ils payeront; sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leur tems.*

On prie aussi les personnes de Province à qui on envoye le Mercure par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du Mercure à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet Ouvrage.

On adresse la même priere aux Libraires de Province.

On trouvera le Sr Lutton les Mardi, Mercredi & Jeudi de chaque semaine, l'après-midi.

PRIX XXX SOLS.



MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

NOVEMBRE. 1754.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

L'AMOUR DE LA PATRIE. POËME,

Prononcé le jour de la Fête de S. Louis, dans l'Académie d'Amiens, & présenté au Roi; par M. Vallier, Colonel d'Infanterie.

EN défenseur de la patrie, en Roi,
En citoyen, Louis s'étoit armé pour elle :
A ses fiers ennemis il a donné la loi ;
En pere, il sacrifie une gloire immortelle :

Le conquerant s'arrête, & bannissant l'effroi;
Il accorde la paix. Louis, c'est donc à toi
Qu'ici ma Muse adresse la peinture
Du noble attachement qu'on a pour son pays,
Attachement plus fort que la nature,
A qui tout céde, à qui tout doit être soumis.

Vous faites & la honte & l'honneur des mortels,
Sentiment, qui dans Rome avez eu des autels.
Quel contraste étonnant! amour de la patrie,
Es-tu vertu, foiblesse? ou n'es-tu que manie?
Et si ta source est pure & ton but glorieux,
Pourquoi donc quelquefois offenses-tu les yeux?
Guidé par la prudence, armé par la sagesse,
Aux sentiers de l'honneur tu marches sans foiblesse;
Le cœur de l'homme encor s'ennoblit par tes traits;
Ambitieux ou vain, tu produits des forfaits:
Tantôt feu tempéré, qui donne la lumiere,
Tantôt feu dévorant, qui met tout en poussiere;
Source qui fertilise, ou torrent qui détruit,
La vertu t'accompagne, ou le crime te suit.
Tel tu parus souvent, injuste ou sanguinaire,
Tant que tu n'as frappé que les yeux du vulgaire;
Ce qui lui paroît crime est effort de vertu;
Il devoit l'adorer, il en est abattu.
Quel est ce fier Romain, dont le cœur inflexible

Ose à l'humanité paroître inaccessible ?
C'est Brutus ; à la mort il condamne ses fils.
Quel crime ! quelle horreur ! . . . non, l'amour du
pays
Illustre le forfait qu'abhorre la nature,
Il étouffe en son cœur jusqu'au moindre murmure,
Il voit frapper le coup sans détourner les yeux,
Ils ne sont plus, dit-il, *rendons graces aux Dieux.*
Mais quel affreux spectacle à Rome s'offre encore !
Fulvie à Curius, à l'amant qui l'adore,
Arrachant un secret qu'il confie à l'amour,
La cruelle s'en sert pour lui ravir le jour.
Je vois des fiers rivaux armés pour se détruire ;
La nature en frémit, & l'amour en soupire ;
Les armes à la main, l'amitié dans le cœur,
C'est la patrie encor qui guide leur fureur.
Horace, que fais-tu ? teint du sang qu'elle adore,
Tu t'offres à ta sœur, & tu veux qu'elle honore
Le barbare vainqueur de l'objet de ses vœux ?
Ses pleurs lui sont trop chers, tes lauriers odieux ;
Sa douleur, ses regrets te paroissent des crimes ! ...
Arrête, malheureux, s'il te faut des victimes ...
Mais non, le cri du sang arme encor ton dépit,
Ta main les sépara, ta main les réunit . . .
Où marche Aquilius ? On le mene au supplice ;
Sans doute à ses côtés, Vindicius complice,
Ou par amour pour lui, va le suivre au tombeau ?
Non, c'est son délateur qui le livre au boureau :

Pour être citoyen, cet esclave fidéle
S'applaudit d'être ingrat, pour n'être point rebelle;
L'amitié ne craint point de trahir l'amitié;
Contre un pere infidele, un fils est sans pitié.
Faut-il donc n'aimer rien pour servir sa patrie?
Si l'on ne trahit tout, se croit-elle trahie?
Sans doute, & rien ne doit balancer dans nos cœurs
L'intérêt du pays, il doit sécher nos pleurs:
La voix du sang alors n'est plus qu'une foiblesse,
L'amour un attentat, & la pitié bassesse.
Voyons tomber la foudre, & bravons-en l'éclat,
Elle honore en frappant le bras qui sert l'Etat.
Un Romain dans les fers de Carthage affoiblie,
Obtient la liberté de revoir sa patrie;
Il peut en rapporter, seul maître de son sort,
Ou la paix, il est libre, ou la guerre, il est mort.
Il le sçait; il paroît: le Senat délibere,
Pour sauver ce grand homme, il veut finir la guerre.
Le Consul se croiroit chargé d'un attentat,
S'il conservoit sa vie aux dépens de l'Etat.
Charthage est dans vos mains, dit-il, *osez m'y suivre*,
Mes jours l'auroient sauvée, & *ma mort vous la livre.*
Il dit: Rome l'admire, & le fier Regulus
Porte aux Carthaginois sa tête & des refus.

Combien à leur pays dut encor de leur gloire,
Gloire pure & dont j'aime à retracer l'histoire!
Cet amour généreux, Romains, étoit chez vous
Fruit de l'indépendance où vous aspiriez tous.
César défendit Rome, il fit tête à Pompée,
Et pour la liberté sa valeur occupée,
Dès qu'il se vit lui seul maître de l'univers,
S'employa toute entiere à lui donner des fers.
Catilina parut, armé pour sa patrie,
Il sembloit du Sénat & de sa tyrannie,
Vouloir affranchir Rome un jour & l'épargner:
Catilina sujet aspiroit à regner,
Et l'amour du pays chez lui cachoit le crime.
Nous y joignons l'amour d'un maître légitime:
Vous êtes mes garans, héros, dont la fierté
N'a pu subir le joug d'une autre autorité!
Votre Roi, malheureux, sans sujets, sans couronne,
Plus grand par votre amour qu'il n'étoit sur le thrône;
Après vous avoir fait partager ses honneurs,
Vous vit plus grands encor partager ses malheurs;
Vous auriez conservé vos biens, vos privileges,
Mais de nouveaux sermens vous sembloient sacrileges.
Ce mépris des honneurs, des biens & du trépas,
Fait le soutien des Rois, le salut des Etats:
Les peuples à l'envi leur servent de barrieres,
Et consacrent leurs jours à garder leurs frontieres;

Sûrs de ne pas avoir un ſeul maître de plus,
Ils quittent leurs foyers, qu'ils n'auroient pas perdus)
Contemplent d'un œil ſec une moiſſon flétrie,
Et verſent ſans regret leur ſang pour la patrie.
Que dis-je, ſans regret! ce ſont leurs plus beaux jours,
Devenus de l'Etat le plus noble ſecours:
Malheureux juſqu'alors, ils n'ont ſenti peut-être
La douceur d'exiſter qu'en mourant pour leur maître!
Quels mortels, quels ſujets, pour défendre un Etat!
Tout homme eſt citoyen, tout citoyen ſoldat.
La guerre eſt déclarée, on parle de victoire,
Sans y prévoir la mort, on n'y voit que la gloire;
Du beau deſir de vaincre ils ſont tous animés,
Pour le bien du pays mille bras ſont armés:
Ils vont à la vengeance (injuſte ou légitime);
C'eſt du ſang qu'il leur faut, & ce ſang va couler.
Tous ceux que l'âge encore empêche d'y voler,
Au ſalut des abſens vivement s'intéreſſent,
Ils vont au-devant d'eux, ils courent, ils s'empreſſent;
Impatiens de voir leurs braves défenſeurs,
Sur leur chemin d'avance ils répandent des fleurs.
Leurs fils, au long récit des ſiéges, des batailles,
Voudroient déja combattre & franchir des murailles;

Tout se peint à leurs yeux de riantes couleurs,
Et l'amour du pays se grave dans leurs cœurs.
Ainsi ce noble amour est transmis d'âge en âge;
Et devient aux enfans le plus cher héritage.
La France en a donné mille exemples fameux;
La patrie & nos Rois sont nos biens & nos Dieux.
Qui les aime les sert, il vole à leur défense,
Et ses devoirs remplis en sont la récompense.
Cet Etat en silence obéit au héros
Qui par de justes loix établit son repos,
L'équité le conduit, son cœur en est le temple;
A son auguste fils lui-même il sert d'exemple.
Le ciel vient d'accorder à ses vœux empressés,
L'illustre rejeton, dont les jours commencés
Confirment le bonheur des sujets & du maître;
C'est un soleil nouveau qui sur nous va paroître.
Puisse-t-il de ses feux long-tems nous éclairer,
Et nos neveux long-tems après nous l'adorer!



Cause académique plaidée en François au Collége de Louis le Grand, à la fin du mois d'Août.

LE Pere Geoffroi, auteur de cet Exercice, & l'un des Régens de Rhétorique, avoit choisi un sujet heureux. La maniere dont il l'a traité, l'a rendu encore plus intéressant. Il s'agit des Arts & des Lettres. Une Académie propose des récompenses inégales selon l'inégalité des services que leur rendent les différens caracteres d'esprit. Cinq Académiciens se disputerent la préférence. L'un parla pour l'esprit inventeur, qui par la force de son génie se fraye une route inconnue, & fait des découvertes nouvelles. L'autre plaida pour l'esprit imitateur, qui trouve dans la souplesse & la flexibilité de son talent toutes les qualités nécessaires pour égaler les modeles les plus parfaits. Un troisiéme prit la défense de l'esprit qui perfectionne, & par là corrige les défauts même de l'inventeur. Le quatriéme fit valoir les droits d'un protecteur éclairé & puissant, qui, sans avoir les talens qui font les Artistes, sçait cependant animer, produire & répandre le goût des Arts. Le cinquiéme

prétendit que le critique qui épure les productions & venge les Arts & les Lettres, possedoit le talent le plus précieux, & par conséquent le plus estimable.

M. de Coigny qui étoit chargé de décider entre ces divers concurrens, commença par exposer le sujet avec beaucoup de graces & de clarté. Pour ne rien laisser à desirer, il traita en peu de mots la question, qui est devenue si célebre de nos jours ; sçavoir, *si les beaux Arts ont contribué à épurer les mœurs ou à les alterer.* Il remarqua que le paradoxe injurieux qui l'a décidé contre les Arts, ne s'appuyoit que sur un esprit de sophismes, une philosophie austere, une éloquence impétueuse, soutenue du crédit impérieux de la mode, & des graces séduisantes de la nouveauté.

Quelqu'injurieux qu'ait été cet arrêt pour les Arts, il les félicita d'une dispute qui leur avoit procuré » cet ouvrage mé- » morable écrit en leur faveur par un Roi * » amateur éclairé des Lettres, dont il a fixé » l'empire dans une de nos provinces, aussi » remplie des monumens de son goût, que » de ceux de sa bonté ; où le sceptre dans » une main, & le compas dans l'autre, il » anime par son exemple les talens qu'il

* Le Roi de Pologne, Duc de Lorraine.

» enrichit par ses bienfaits ; mérite com-
» me sçavant les récompenses qu'il distri-
» bue comme protecteur, immortalise les
» arts & se rend immortel par eux. »

Il ajouta, sans cependant vouloir décider la question, que si dans cet âge, le plus favorisé par les Lettres, les Muses & les Vertus ne sont plus regardées comme sœurs, mais comme rivales, » les mœurs
» sont peut-être plus coupables envers les
» lettres que les lettres ne le sont envers
» les mœurs ; que si la contagion a passé
» du Parnasse dans les sociétés civiles, le
» poison y avoit été préparé, & n'a fait
» que revenir à sa source ; que l'affoiblis-
» sement des arts a commencé par celui
» des talens, & que ceux-ci enfin n'ont
» perdu leurs droits sur l'admiration des
» hommes, que lorsque plus jaloux de leur
» faveur que de leur estime, ils ont pros-
» titué aux passions les hommages qu'ils
» ne devoient qu'aux vertus. « Il parloit devant une assemblée qui connoissoit le prix des beaux arts. Il ne s'étendit pas davantage, & il pria chaque Académicien d'exposer ses prétentions.

M. de Trans se leva & parla pour l'esprit inventeur, avec la noblesse qui caracterise ce talent. Il établit ses droits sur ce que le génie inventeur n'a point de mo-

dele, titre qui annonce une ſupériorité de gloire qu'on ne peut diſputer ſans injuſtice. Le génie inventeur ſert aux autres de modele, titre qui porte une étendue de bienfaits qu'on ne peut méconnoître ſans ingratitude. Il ne s'arrêta pas à déprimer ſes rivaux. Pour faire ſentir la ſupériorité de l'inventeur, il ſe contenta d'en faire connoître le génie.

Qu'eſt-ce qu'un inventeur, dit il ? » Un » homme ſorti de la foule & du rang des » eſprits, pour qui il eſt un genre d'i- » dées, de connoiſſances, j'ai penſé dire » un genre d'humanité diſtingué du nôtre, » qui placé dans une ſphere ſupérieure, ap- » proche de la divinité, domine ſur tout » ce qui s'en éloigne ; eſt en ſpectacle quand » il s'éleve, & ne deſcend que pour être » un exemple ; un homme dont l'ambi- » tieuſe capacité oſe défier tous les génies » qui ont paru avant lui ſur la terre ; voit » les routes qu'ils ont tenues, ne daigne » point y entrer ; rougiroit de ſe borner » à les ſuivre ; ne ſe contente pas de les » atteindre, aſpire à les ſurpaſſer ; ſouvent » ne va pas plus loin qu'eux, mais décou- » vre de nouvelles régions où ils n'en ont » pas même ſoupçonnées ; quelquefois » commence ſa courſe où ils ont fini la » leur, & dès les premiers de ſes pas frap-

» pe au terme que les derniers des leurs
» n'ont pas rencontré : un homme qui por-
» tant ses vûes sur toute la nature, voit
» d'un coup d'œil ce qui a échappé aux
» regards de l'antiquité la plus éclairée ;
» qui se déclare le rival des siécles passés,
» se rend le modele des siécles à venir,
» surpasse la gloire des uns, prépare l'ins-
» truction des autres, est la lumiere &
» l'oracle du sien. Un homme dont la
» naissance est une époque pour le tems
» où il a vêcu ; qui tient à tous les âges
» par des droits sur leur admiration &
» leur reconnoissance ; devient comme le
» fondateur d'un peuple, le pere de tous
» les Artistes, l'homme de tous les arts ;
» & le maître de tous les hommes.

Malgré tous ces traits magnifiques, il crut n'avoir pas encore représenté tout l'inventeur. Il fit admirer la hardiesse de ses projets, la pénétration de son discernement, l'activité de ses pensées, la force de ses combinaisons, la puissance de son génie, » qui produit comme un nou-
» veau monde dans celui que nous habi-
» tons, qui laissant le peuple des esprits
» s'amuser sur la surface de la terre, va
» jusqu'au sein de la nature établir son
» empire ; imite en quelque sorte par la
» fécondité de son action celle du Créa-

» teur, & s'efforce de diminuer l'inter-
» valle qui est entre Dieu & l'homme. «
Aussi remarqua-t-il que dans l'antiquité
la plus reculée, » on n'a voulu que des
» Dieux pour inventeurs des Arts, ou de
» leurs inventeurs on a fait des Dieux.
» Qu'est-ce donc qu'un inventeur parmi
» ses rivaux ? c'est un souverain parmi des
» sujets révoltés ; ajoutons un bienfaiteur
» parmi des ingrats.

Les bienfaits de l'inventeur sont aussi sensibles que sa gloire est éclatante. Sans lui rien n'existe dans l'empire des arts & des lettres. M. de Trans n'avoit pas besoin de preuve. Il rappella seulement à ses rivaux leurs obligations personnelles, & traça en grands traits les services que l'esprit d'invention a rendu aux Arts & aux Etats : inventions utiles, qui guident les pilotes, qui ouvrent de nouveaux mondes, & rapprochent les climats les plus éloignés ; inventions précieuses à l'humanité, qui donnent mille formes différentes au cuivre, à la fonte, au bronze, au marbre, pour transmettre aux siécles futurs les actions des héros, les travaux des Sçavans, le souvenir même des personnes les plus chéries ; inventions pour la gloire, qui ont immortalisé un Archimede, un Bacon, &c. inventions pour l'ornement, pour

l'agrément, qui nous procurent tant d'arts agréables, ces glaces, ces variétés de chûtes & de jeux des eaux. A cette occasion M. de Trans loua les jardins charmans d'Orly, où les fleurs sont cultivées par les mains victorieuses du héros de Parme, de Guastalla, de Vissembourg (M. le Maréchal Duc de Coigny) qui honoroit de sa présence cette assemblée.

Après ce discours plusieurs fois applaudi, M. de Villevielle parut pour soutenir les droits de l'imitateur. Il sçut si bien faire passer dans sa diction la douceur & la délicatesse de son caractere, qu'il prévint aussi-tôt en sa faveur. Il prétendit que le ton impérieux qu'avoit employé son rival, marquoit moins la supériorité d'une cause, qu'il n'en couvroit la médiocrité. Il avoua cependant avec une modestie simple & naïve, que le talent imitateur n'est pas celui qui brille le plus dans l'empire des arts : mais il soutint que c'est celui qui les sert avec le plus de peine & le plus d'utilité ; qu'ainsi la peine de l'imitation balance la gloire de l'invention, & que l'utilité de l'imitateur l'emporte sur la supériorité de l'inventeur. Il fonda sur ce double titre ses prétentions ; & les exposa avec tant d'art, qu'il fit presque oublier l'admiration naturelle qu'on a pour les inventions.

Tous les traits marquoient un grand choix ; ils étoient placés dans le jour le plus favorable. Sa peinture des services que rend le goût de l'imitation étoit des plus animée. » C'est ce goût, dit-il, qui en-» tretient ou rappelle celui des anciens, » c'est-à-dire de ces fondateurs ou de ces » maîtres de la littérature, qui ne sont » négligés que par des esprits assez super-» ficiels pour ne chercher que l'esprit dans » les lettres, & assez vains pour n'y souf-» frir que le leur ; qui à peine habitans du » Parnasse veulent quelquefois en être les » arbitres ; n'ont pas de voix dans les co-» mices littéraires, & veulent y donner le » ton ; & avant que d'avoir le talent d'être » imitateurs, prétendent à la gloire des » modeles. »

Il fit remarquer que le mépris de l'imitation est l'époque ordinaire de la dégradation des lettres. » Cette dégradation » commença dans la Gréce, lorsqu'après » avoir dédaigné la riche simplicité de Dé-» mosthene, les Phalériens introduisant » dans le discours ces vaines profusions » qui épuisent bientôt les richesses & n'en » supposent pas toujours, substituerent l'é-» légance à l'éloquence, l'esprit au génie, » & des douceurs de langage propres à » amuser des enfans, à ce ton male & vic-

» torieux qui rappelloit les loix dans *Athe-*
» *nes*, excitoit l'émulation dans la *Gréce*,
» & portoit la consternation dans *la Ma-*
» *cédoine*.

» Les lettres se dégradérent en *Italie*,
» lorsqu'Horace, Virgile & Cicéron eu-
» rent disparu. Subjuguée par le génie al-
» tier & audacieux des Lucain & des Se-
» néque, séduite par l'esprit fin & délicat
» des Pline & des Mamertin, Rome ne
» fit à ses anciens maîtres que l'honneur de
» balancer quelque tems entr'eux & leurs
» rivaux; & par ce défaut d'imitateurs
» perdant la trace des modeles, sortit du
» goût de leurs siécles, & tomba dans la
» barbarie des autres.

Ce discours ingénieux finit par ce compliment au Juge, qui fut universellement approuvé, & qui pouvoit seul tenir lieu d'apologie. » Le talent que j'ai défendu,
» doit être le vôtre, Monsieur; & s'il est
» le vôtre en effet, rien de ce qui comble
» les plus brillantes destinées ne doit man-
» quer à celle qui vous attend. Fixez vos
» regards sur ce héros, autrefois l'Achille,
» aujourd'hui le Nestor de la France; fixez
» les sur cette illustre mere si honorée, si
» supérieure aux honneurs qu'on lui doit,
» si digne de ceux qu'on lui rend. Leurs
» exemples vous apprendront à être grand

» sans hauteur, facile sans foiblesse, l'ornement de la Cour, l'agrément des sociétés, le protecteur & le soutien des talens, l'ami & l'exemple des vertus. On » représente ici l'imitation comme un travail sans gloire. Ce reproche doit cesser » à vous; votre gloire sera d'être imitateur.

L'esprit qui perfectionne, réunit les richesses de l'invention & les graces de l'imitation. M. le Vasseur qui étoit chargé de sa défense, le présenta sous ce point de vûe. Il encherit même sur cette idée, & il prouva que sans ce talent l'imitation n'est d'aucun mérite, l'invention n'a qu'un mérite commencé. Il rabaissa beaucoup le travail obscur de ce vil peuple d'imitateurs, toujours captivé sous des idées étrangeres, qui ne sçait marcher que sur les pas, à la volonté, sous la main, par l'ordre & avec le secours d'un conducteur. Il prévint les reproches qu'on pouvoit faire au talent qui perfectionne, puisqu'il est lui-même imitateur. Oui, repliqua-t-il; » mais l'imitation n'est pas son seul talent. » Il imite, mais en maître; qui ose se » faire le rival de son modele, peut aspirer à être son vainqueur, est souvent » plus son égal, lui ajoute assez de richesses pour payer celles qu'il en reçoit;

» ſuit ſon plan, mais le redreſſe; travaille
» ſur ſon fond, mais l'embellit, & même
» en l'imitant ſe rend modele. C'eſt en
» ſuivant cette route qu'il parvient à errer
» comme l'inventeur.

Pour ne rien perdre des avantages de ſa cauſe, M. le Vaſſeur ſaiſit les inventions dans le moment où elles viennent d'éclorre, & il montra avec force que ſans le talent qui perfectionne, » ce n'eſt
» qu'un amas confus d'opinions vagues,
» maſſe informe & irréguliere qui dans
» ſon exiſtence incertaine tient plus du
» néant dont elle ſort, que du jour où elle
» ſe montre, & ne ſe dégage des ombres
» qui couvrent l'abyſme où elle étoit enſe-
» velie, que pour ſe perdre dans les écarts
» d'une imagination errante & ambitieuſe,
» que la témérité entraîne, que le hazard
» conduit; qui marche ſans ſuivre de rou-
» te, s'arrête ſans rencontrer de terme;
» ſe prête à tous les objets, ne ſe donne
» à aucun; penſe calculer leurs rapports,
» ne compte que ſes erreurs; & croyant
» tout trouver, ſe perd elle-même dans
» tout.

Il compara les écarts de l'inventeur à la marche ſûre & réglée de l'homme qui perfectionne. » Rien ne reſte imparfait dans
» ce qu'il commence, rien auſſi n'eſt né-

» gligé dans ce qu'il acheve, & le point
» où il s'arrête est celui que la nature a
» marqué. » Ce discours étoit bien pensé,
& fut bien dit.

Pour le protecteur il n'entre point en concurrence avec le talent. Il mérite cependant d'avoir part à leurs honneurs par les sources qu'il leur rend. Aussi M. de Souligné évita-t-il toutes les discussions pour intéresser les sentimens. Il montra que le protecteur est digne de la reconnoissance des arts, par les talens que ses dons font éclorre; digne de la reconnoissance des talens, par la gloire que sa protection répand sur les arts.

Son discours fut une peinture vive & naturelle du triste état où se trouvent les talens presque toujours persécutés par la fortune, si un protecteur puissant ne vient soulager leur misere & les tirer de l'obscurité. On l'entendit avec plaisir rappeller tous les prodiges qu'ont opérés par leurs libéralités les Mécene, les Colbert, & tant d'illustres protecteurs qui ont reproduit dans les divers Empires les chefs-d'œuvres des arts. » Sous leurs auspi-
» ces les Praxiteles & les Phidias trou-
» vent des imitateurs dignes d'être leurs
» rivaux, & qui s'ils n'ont pas la
» supériorité du défi, soutiennent la

» gloire du parallele. De modernes Zé-
» nons, de nouveaux Zeuxis surprennent
» la nature, enlevent ses traits, & trom-
» pent ses regards. Des Zoroastres interro-
» gent les cieux, tandis que des Archime-
» des mesurent la terre. Tous les Arts ap-
» profondis par tous les talens, ouvrent
» leurs trésors, dévoilent leurs secrets,
» enfantent les mondes qu'ils imaginent,
» & embellissent celui qu'ils habitent. »
Le portrait qu'il fit de cette troupe d'amateurs aujourd'hui si nombreuse, brilloit par une multitude infinie de traits ingénieux que les bornes de cet extrait ne permettent pas de rapporter.

Le talent critique trouva dans M. de Choiseul un excellent défenseur. Il s'annonça par des vivacités & par des saillies qui lui mériterent tous les suffrages. Il soutint toujours ce ton, & parut fort surpris qu'on disputât la préférence à la critique, qui est le talent qui sert le mieux les lettres, & celui à qui il en coûte le plus pour les servir. Suppositions frauduleuses, manéges artificieux, rivalités, jalousies, inimitiés des Littérateurs & des Artistes, défauts des esprits légers & superficiels. Dédaigneux & recherchés, séduisans & dangereux, tout prêts sous un pinceau critique des couleurs animées; mais si la

critique donne le droit de tout dire, elle expose souvent au risque de tout souffrir.

Car qu'est-ce qu'un critique? » Un hom-
» me toujours en armes contre un mon-
» de d'Auteurs, & contre qui tout le
» monde est toujours armé. Sa vie est un
» tissu d'orages, tantôt annoncés, tantôt
» imprévûs, souvent mérités, rarement
» épargnés, environné d'un peuple d'es-
» prits jaloux, parce qu'ils sont ambi-
» tieux; sensibles parce qu'ils sont jaloux,
» inquiets parce qu'ils sont bornés, redou-
» tables parce qu'ils sont inquiets; tous le
» regardent comme leur ennemi & se dé-
» clarent le sien. » Ces dangers du critique furent représentés avec d'autant plus de force qu'on est plus frappé sur les risques qu'on court que sur les défauts qu'on apperçoit.

Après que tous les concurrens eurent fait valoir leurs droits, M. de Coigny résuma avec beaucoup de précision tous leurs discours. Il examina & balança les moyens de défense d'un chacun. Le jugement qu'il porta sous un emblême ingénieux, fixa leurs mérites & leurs services respectifs. Au haut d'un monument qui représentoit le Parnasse, fut placé le protecteur sous la figure d'un Génie environné de rayons qui se distribuent & se répandent sur toutes

les régions habitées par les Muses. Auprès de lui, sous ses yeux, mais dans des rangs inégaux, furent placés les talens. A leur tête fut mis celui de l'invention ouvrant un globe fermé pour toute autre main que pour la sienne. Celui de la perfection occupoit la seconde place au milieu des graces. La troisiéme fut donnée à l'imitation. La critique n'obtint que la derniere. » Ce » rang, dit M. de Coigny, est bien éloi» gné de celui que mérite l'Orateur qui l'a » défendue. Son nom, la facilité de son » esprit & la bonté de son cœur lui en » assurent un distingué dans l'Etat; & s'il » remplit les espérances qu'il donne, cette » cause est la seule qu'il puisse perdre.

M. le Nonce, plusieurs Prélats, M. le Maréchal Duc de Coigny, & un grand nombre de personnes de la premiere considération honorerent cette assemblée de leur présence. Les fréquens applaudissemens qu'ils donnerent, justifierent l'idée où l'on est, que cette sorte d'exercice est un des plus propres à former la jeunesse dans l'art de bien penser & de bien dire.

LE

Le tombeau de M. Nericault Destouches, de l'Académie Françoise.

ELEGIE,

Par M. Tanevot.

Quelle main me conduit dans cette route sombre ?
Près de ton monument guide mes pas, chere ombre,
Permets que j'y dépose & mon cœur & ma foi ;
Je me hâte, & je crains d'arriver jusqu'à toi.
Sous le poids de mes maux faut-il que je succombe ?
Que vois-je ! quel prodige éclate sur ta tombe !
Elle semble répondre à mon frémissement,
Et ces marbres plaintifs marquent du sentiment.
Les Dieux de l'Acheron ne sont point inflexibles,
Ils portent mon tribut à tes manes sensibles.
Dans son affliction la fidele amitié
Jusque dans les enfers trouve de la pitié.

Tout change, l'horreur fuit, & de ces lieux funébres
Un jour plus éclatant a percé les ténébres.
Quelle divinité s'empare de mes sens ?
C'est Apollon, c'est lui, je le vois, je le sens ;

Sa lumiere soudain se répand dans mon ame,
Il échauffe mon cœur de sa céleste flamme.
Une lyre s'échappe & vole dans mes mains;
Je la saisis. Du Dieu remplissons les desseins.

Ah! sous combien d'aspects, *disciple* de Thalie,
Je puis te contempler dans le cours de ta vie!
La sage politique éclaira ton printems,
Et t'assura bientôt des succès importans.
Ministre de ton Roi, tes vastes connoissances
Unirent avec lui de jalouses Puissances,
Cher aux maîtres * du monde, admis à leurs plaisirs,
Tu sçus par tes talens captiver leurs desirs.
Les graces, les amours te servoient d'émissaires,
La candeur, l'enjouement présidoient aux affaires;
Et ta Muse sans fard, du sein des voluptés,
Aux accords de son luth dictoit tous les traités.

Cependant les neufs Sœurs toujours tes souveraines,
Voulant te rappeller dans tes charmans domaines,
Offroient à ton esprit le doux chant des oiseaux,
L'ombrage des forêts, le murmure des eaux,
Des zéphirs caressans les haleines chéries,
Les vergers, les gazons, le parfum des prairies,

* *L'Auteur a plusieurs fois entendu dire à M. Destouches, qu'il avoit eu le bonheur de plaire au Roi George I, qui l'honoroit souvent de ses bontés.*

La fraîcheur du matin, le calme d'un beau jour,
L'innocence des mœurs d'un champêtre séjour,
Le loisir dont il flate une veine fertile.
Que d'objets seduisans ! quel attrait ! quel asyle !
Tu pars ; mais décoré d'une commune voix
Des lauriers immortels du Parnasse * François,
Et laissant sur la scene un nombre de merveilles,
Gage qui répondoit de tes futures veilles.
L'attente fut remplie ; & tes heureux travaux
L'enrichirent souvent de chefs-d'œuvres nouveaux.
L'amateur accourut, t'applaudit ; & la France
Vit de son sein fécond naître encore un Térence.

Dieux ! quelle est de tes vers la divine chaleur !
M'en occuper, chere ombre, amuse ma douleur ;
Et si ce souvenir me fait verser des larmes,
Dans leur écoulement je trouve mille charmes.
Je vois avec transport chez la postérité,
Tes écrits revêtus de l'immortalité.

Sous ces berceaux fleuris d'éternelle structure,
Tu goûtes à présent un bonheur sans mesure.
Tu n'offris qu'un encens toujours pur ; & les Dieux
Ont accordé ce prix à ton zéle pieux.

*. *M. Destouches a été reçu à l'Académie Françoise en 1723.*

Mon nom, vivant par toi, volera sur tes aîles.
L'amitié nous forma des chaînes éternelles.
Séparés pour un tems, nous serons réunis,
Mon sort partagera tes destins infinis,
Et terminant enfin mon obscure carriere,
Je devrai mon éclat au rival de Moliere.

Ton art, & plus correct & plus fidele aux mœurs,
Sçut en les respectant corriger nos erreurs;
Aux préjugés des grands attacher ta censure,
Et faire à leur orgueil une vive blessure;
Tandis que la vertu charmant tous les esprits,
Brille sous ton pinceau du plus beau coloris,
Et que tu fais regner dans un plan sympathique,
Et la haute morale & la force * comique.
Qu'on te lise à l'abri de la séduction,
Tu ne plairas pas moins dépourvû d'action.

Que les talens sont beaux quand la vertu les pare!
La licence jamais de ton vers ne s'empare.
Suivi sur le théatre & des ris & des jeux,
Tu divertis toujours sans être dangereux;
Et de ton esprit vif l'innocente saillie
N'a point souillé les dons de l'aimable Thalie.

L'honnête homme se peint dans ses productions,

* *Vis Comica.*

Comme l'astre du jour dans ses brillans rayons.
Tes drames précieux portent ton caractere.
Citoyen, tendre époux, fidele ami, bon pere,
Par tout on te retrouve, & les plus beaux portraits,
De ton cœur, de ton ame ont emprunté leurs traits.
Rien ne te fut jamais étranger que le vice,
Ou tu ne le connus que pour entrer en lice,
Le combattre & bientôt le terrasser .... Mais quoi !
Le Dieu qui m'agitoit se retire de moi ?
Chere ombre, je te quitte ; ainsi le veut la gloire,
Je cours graver ces vers au temple de Mémoire.

SEANCE PUBLIQUE

De l'Académie royale des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts de Rouen.

LE Jeudi premier Août, l'Académie des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts de Rouen tint sa séance publique, à laquelle présida M. Paviot, Président à Mortier du Parlement.

M. le Cat, Secrétaire pour les Sciences, rendit compte des travaux de l'année académique par un extrait des registres de

toute cette année, détail trop considérable pour trouver place ici.

Il lut ensuite le résultat de ses observations météorologiques, par lequel on voit que les jours où le barometre a été le plus haut à Rouen, sont le 21 Janvier & le 19 Février matin, le mercure étant alors à 28 pouces 5 lignes & demie.

Le jour où il a été le plus bas, est le 8 Janvier à une heure après-midi; le mercure n'étoit alors qu'à 27 pouces 7 lignes & demie.

Les jours les plus froids de l'année ont été le 6 & le 7 Février, le thermometre étant ces jours-là à huit heures du matin dans la cour de l'observateur, à 8 dégrés au-dessous du terme de la glace; mais à son observatoire placé sur son laboratoire anatomique au faîte de la maison, le thermometre à 7 heures ces mêmes jours étoit à 10 dégrés & demi, même dégré que celui de 1740.

Il observe à cet égard que l'abri que prête la cathédrale à sa maison, & un amphithéatre de montagnes à toute la ville de Rouen, y diminue beaucoup les grands froids causés par les vents nord & nord-est, ce qu'il confirme par des observations faites dans les endroits découverts de la ville, où le thermometre étoit à 11 dégrés

quand le sien à son observatoire n'étoit qu'à 10 & demi ; & par d'autres observations faites sur les montagnes de cet amphithéatre, où le 23 Juin 1753 le thermometre étoit le matin un peu au-dessous du terme de la glace, comme en hiver, tandis que chez lui il étoit à 7 dégrés au-dessus du terme de la glace. Il explique par là la différence de ses observations avec celles que lui a adressées M. Varnier, Docteur en Médecine de Montpellier, établi à Vitry-le-François, lequel a trouvé que le froid de la nuit du 2 Février 1754 a été égal à celui de 1709, c'est-à-dire de 14 dégrés & demi.

Le plus grand chaud de cette année, a été à Rouen de 26 dégrés le 22 Juillet.

Le jour le plus humide a été le 12 Février ; & les plus secs, les 5 Mai, 21, 22 & 24 Juillet.

La pluie de 1753 a été à Rouen de 30 pouces 9 lignes & un sixiéme de ligne.

La déclinaison de l'aiguille aimantée a été à l'ouest entre 19 dégrés & demi, & 16 dégrés & demi.

Les maladies des mois d'Août, Septembre & Octobre 1753, ont été des fievres intermittentes, tierces, doubles-tierces, qui devenoient continues vers le 5 & le 7, & se terminoient presque toutes par des cours de ventre.

Les mois de Novembre, Décembre 1753, Janvier & Février 1754, ont donné les maladies épidémiques, qui ont fait tant de bruit. Elles commençoient par des lassitudes, des douleurs dans les articles, avec de la fievre, le mal de tête. Ces symptômes étoient légers pendant quatre à cinq jours. Quelques saignées, l'émetique, les faisoient presque toujours disparoître; mais ils revenoient bientôt avec des redoublemens, de la toux, mal à la gorge, des nausées, souvent la langue chargée & noire, le délire ou les dispositions au délire dans le fort des accès, suivis de sueurs ; une stupidité singuliere dans le relâchement ; à quelques-uns un peu d'oppression & des crachats sanglans ; à d'autres le ventre gonflé & paresseux pour toute évacuation, particulierement pour les urines ; ensuite paroissoient vers le 21 les éruptions miliaires, qui conduisoient ou à la mort vers le 25, ou à la convalescence vers le 30 ou 40e jour. D'autres ont parcouru tous les tems de la maladie en sept jours, & ce court espace a mis au tombeau les plus vigoureux tempéramens.

Les saignées en petit nombre, les laxatifs, & particulierement l'émetique en lavage, ont été les vrais remedes à cette maladie.

A la fin de l'hiver on a eu des maladies qui tenoient encore un peu de cette épidémie, mais qui se terminoient & plus promptement & plus heureusement.

Le printems a produit des maux de gorge, des fluxions à différentes parties de la tête, des pleuresies, des péripneumonies. Ces maux ont continué jusqu'à ce mois d'Août, les éruptions miliaires s'y sont mêlées dans ceux qui ont été les plus malades.

L'Académie annonça l'année derniere pour la troisiéme fois le prix de Poësie, dont le sujet étoit *l'Etablissement de l'école gratuite du dessein.*

Elle déclare qu'elle a accordé ce prix à une Ode, qui a pour devise *Qui cupiet, metuet quoque*, & dont l'Auteur est M. Germon, Chanoine Régulier, Professeur de Rhétorique au College de Senlis.

Elle avoit remis pareillement le prix de Physique, avec cette nouvelle question : *Quels sont les animaux venimeux qui se trouvent en France? Quelle est leur nature, & quels en sont les contre-poisons.*

Ce prix a été remporté par le mémoire qui a pour devise :

Noxia serpentum est admisso sanguine pestis, &c.

dont l'Auteur est M. Broissier de Sau-

vages, Conseiller du Roi, Professeur de Médecine & de Botanique en l'Université de Montpellier, de la Société royale de la même ville, de celle de Londres & de Suede.

Elle avoit donné pour le sujet du prix de Littérature de cette année, cette question : *En quels genres de Poësie les François sont supérieurs aux anciens.*

Elle déclare que le meilleur discours qu'on lui ait envoyé sur ce sujet, est celui qui a pour devise *Ausi vestigia græca deserere*; mais que la négligence du style, trop peu de détails sur le parallele de nos Poëtes tragiques, lyriques & satyriques avec les anciens, quelques défauts de justesse dans celui des Poëtes comiques, l'ont empêché de lui adjuger le prix; ainsi elle propose le même sujet pour l'année prochaine 1755.

Le prix qu'elle destine aux sujets pris dans l'Histoire, se rencontrant aussi cette année, l'Académie propose de rechercher *ce qu'il y a de certain, tant sur l'origine de la ville de Rouen, que sur son histoire depuis cette époque jusqu'au tems de l'Empereur Théodose.*

Les mémoires pour l'un & l'autre prix seront adressés, francs de port, à M. de Prémagny, Secrétaire pour les Belles-Lettres.

Ils seront reçus jusqu'au premier Juin 1755. Ils auront une devise, & le nom de l'Auteur placé à la fin du mémoire, sera couvert & scellé ; il ne sera découvert que dans le cas qu'il soit couronné.

Les diverses écoles que protége l'Académie, & dont ses membres sont les Professeurs, ont tenu leurs concours ordinaires pour la distribution de leurs prix.

Les prix de l'école d'Anatomie donnés par M. le Cat, qui en est le Professeur, ont été remportés : le premier, par Pierre-François Langlet, d'Anisy-le-Château, en Picardie : le second, par Pierre l'Echevin d'Auberville, près la ville d'Eu : le troisiéme, par Augustin de Lanney de Glanville, lequel a déja eu un prix l'année derniere.

François Robineau de Sennerpont a eu le premier Accessit ; & Gervais Dubuisson, d'Haqueville en Vexin, a eu le second.

Les prix de l'école de Botanique donnés, par M. Pinard, qui en est le Professeur, ont été remportés : le premier, par M. Dufay de Rouen, éleve en Chirurgie : le second, par M. Durval de Paris, éleve en Chirurgie ; & le troisiéme, par M. Maintrud de Bolbec en Caux, éleve en Pharmacie.

Les prix de l'école de dessein d'après na-

ture, donnés par Madame de Marle, ont été remportés : le premier, par Etienne la Vallée Pouſſin, de Rouen, qui avoit eu le ſecond prix d'après nature l'an paſſé, & le prix du deſſein en 1751. Le ſecond prix de la même claſſe a été remporté par Pierre Nicolas Burel, de Rouen.

Les prix d'après la Boſſe & le deſſein, donnés par Madame le Cat, ont été remportés : le premier, par Joſeph Lefevre, de Rouen ; & le ſecond, par Jean-Baptiſte Tierce, de Rouen.

Après cette diſtribution des prix, M. le Cat lut l'éloge du Pere Jean-Baptiſte de Mercaſtel, Prêtre de l'Oratoire, ancien Profeſſeur royal de Mathématique, & aſſocié de l'Académie, né à Saint Maurice en Bray le 6 Mai 1669, & mort à Rouen le 8 Février 1754. Sa famille eſt une des anciennes nobleſſes de Picardie, où la terre de Mercaſtel eſt ſituée. Antoine de Mercaſtel, qu'il compte parmi ſes ayeux, fut, dit M. le Cat, un de ces héros chrétiens que l'ardeur guerriere & le zéle religieux du treiziéme ſiécle emporterent au-delà des mers pour conquérir la Terre Sainte, ou plutôt pour l'arroſer de leur ſang. Il avoit ſix freres au ſervice, dont deux Chevaliers de Malthe. Pour lui il ſe deſtina à mériter dans la République des Lettres des

titres moins environnés de dangers, sans doute, que ceux de ses freres, mais peut-être plus difficiles à obtenir. Quoique le génie naturel du jeune Mercastel le destinât aux hautes sciences, il n'en fit pas avec moins de distinction ses humanités au Collége de Vernon, & il en sortit assez bon Poëte pour se faire un nom dans cette brillante partie de la littérature, si la solidité toute séche des Mathématiques n'avoit eu pour lui des charmes encore plus séduisans. On l'envoye au College du Plessis faire sa Rhétorique. Son inclination dominante lui fait dérober le tems qu'il devoit à l'art de bien parler, pour l'employer à acquerir celui de penser juste. Le hazard avoit placé dans la pension un condisciple déja Mathématicien : l'éleve de Quintilien saisit cette occasion de passer en transfuge dans l'école d'Archimede, & il y fut initié avec toute l'ardeur que donne une étude furtive. M. le Cat décrit ses progrès dans la Géometrie sous le célebre Pourchot, dans l'Algebre sous un de ses freres, Chevalier de Malthe & Algébriste, qu'il trouva chez lui pendant les vacances, qui ne furent rien moins que des vacances pour notre Géometre naissant. Ses liaisons avec le célebre auteur de la recherche de la vérité, ouvrage d'une Métaphysique si sub-

tile. si intellectuelle, dit M. le Cat, qu'elle surpasse, si elle ne contredit pas, nos lumieres naturelles. Son entrée à vingt-sept ans & demi dans cette célebre congrégation, qu'un sage mêlange de subordination & de liberté distingue de tous les ordres ausquels le motif sacré de la religion & le projet d'une vie plus parfaite ont donné naissance. Il suit le Pere Mercastel dans les diverses maisons où il a étudié & professé, & sur tout à Angers, où il fut dix ans Professeur royal de Mathématique, & fit honneur à la place même, dit M. le Cat. Angers, continue-t-il, étoit alors célebre pour les Académies qui forment la jeunesse aux exercices militaires, & par le concours de la premiere noblesse d'Angleterre qui venoit s'y instruire. Cette nation née, pour ainsi dire, Géometre & si féconde en excellens ouvrages de cette nature, déféra à ceux du Pere Mercastel une sorte de triomphe; tous en emporterent des copies en Angleterre. Son attachement pour deux amis de la maison d'Angers, qu'on envoya ailleurs, lui fit quitter la chaire qu'il destinoit à l'un d'eux. Il leur donna par ce grand sacrifice une preuve de son amitié aussi marquée que le feroit dans un Souverain l'abdication de ses Etats.

M. le Cat rend ensuite un compte dé-

taillé d'un grand ouvrage du P. Mercastel, intitulé *Table des nombres composés & de leurs composans*, qu'il a donné à l'Académie, & il démontre par des exemples à la portée de toute l'assemblée, la préférence que méritent ces tables sur celles des logarithmes pour le calcul. Il donne pareillement une courte analyse d'un ouvrage de piété, intitulé *Instructions chrétiennes*, imprimé à Rouen en 1723 : d'un autre de litterature qui a pour titre, *Réflexions sur la lecture & l'Orthographe*, imprimé aussi à Rouen en 1724 ; d'une *Arithmétique démontrée*, imprimée dans la même ville en 1732 ; & enfin d'un grand nombre de mémoires de Littérature & de Mathématique, qu'il a lus aux assemblées de l'Académie. Nous ne donnerons ici l'extrait que d'un seul de ces articles, c'est celui où M. le Cat fait l'analyse d'un mémoire de Géometrie, où le Pere Mercastel donne le dénombrement des figures régulieres que renferment les parois d'une alvéole de guêpe, en expose les rapports, en calcule les valeurs en superficie & en solidité, ouvrage que deux hommes célebres avoient déja exécuté sur les alvéoles des abeilles. La Géométrie a conduit l'un d'eux, dit M. le Cat, à une admiration si outrée de la structure de ces loges, qu'il veut que es abeilles les conf-

truisent *par une espece de connoissance de Géometrie*. Il va chercher dans le deuxiéme siécle, ajoute M. le Cat, le Géometre Pappus, pour donner de l'appui à cette opinion qui en a réellement besoin. Car en examinant avec un pareil enthousiasme dans une coquille, sa spirale, courbe d'un ordre supérieur aux figures de la Planimétrie, on trouveroit que le limaçon est un Archimede en comparaison des abeilles; & si avec le même esprit on entreprenoit de faire valoir les télescopes que forment ses cornes *, il deviendroit un Galilée: quels hommes réunis dans un reptile? Ces absurdités singulieres, ajoute le Secrétaire, caracterisent bien l'abus des choses les plus utiles. La sagesse du Pere Mercastel l'a garanti de ces écarts, &c.

M. le Cat termine son éloge par le portrait de cet Académicien, qu'il caracterise par une vivacité franche & droite que modéroient une bonté naturelle, & les plus grands sentimens de religion.

M. Maillet du Boullay lut une dissertation sur l'Andrienne de Terence, & sur quelques autres pieces de théatre de ce Poëte. Il se proposa d'y prouver que Terence a ému les passions jusqu'à faire répandre des larmes.

* Selon l'opinion vulgaire.

Dans une dissertation lue à l'une des séances publiques précédentes, M. D. B. avoit réclamé Terence en faveur du dramatique attendrissant, qui tient une espece de milieu entre la Comédie & la Tragédie. Cette proposition avoit trouvé des contradicteurs : on avoit même avancé du ton le plus décisif dans un des Mercures suivans, *qu'on ne trouvoit ni dans Terence ni dans aucun auteur ancien ou moderne rien qui ressemble à ce Dramatique* avant M. de la Chaussée, à qui on en attribuoit l'invention. Cette question de fait a paru assez intéressante à M. D. B. pour mériter d'être discutée, d'autant plus qu'elle lui offroit l'occasion d'ajouter aux preuves de raisonnement qu'il avoit rassemblées dans sa premiere dissertation, une autre sorte de preuves qui a aussi beaucoup de force ; elles se tirent de l'exemple & de l'autorité de plusieurs auteurs, tant anciens que modernes, qui dans leurs ouvrages dramatiques ont emû les passions jusqu'à faire répandre des larmes, quoique ce ne fussent point des Tragédies.

M. D. B. s'attacha en particulier à Terence. Il examina d'abord ce que les anciens en ont pensé. Il rapporta plusieurs passages, par lesquels il paroît que selon eux, Terence excelloit par l'*Ethesis*, sorte

de peinture touchante des mœurs, également éloignée du pathétique, de la tragédie & du ridicule de la Comédie proprement dite ; ce qu'il confirma par l'autorité de Quintilien & de M. Rollin.

Il donna ensuite une exposition abrégée de l'Andrienne. Il fit voir que cette piece, le chef-d'œuvre de l'antiquité, est entierement dans le genre tant critiqué sous le nom de *Comique larmoyant ;* que son but, son objet principal, est de peindre un amour desintéressé, généreux & tendre, fondé uniquement sur la bonté du cœur & sur la probité, en un mot totalement différent de l'amour qu'on peint dans les Tragédies & les Comédies, proprement dites ; que les scenes des ruses du valet, les seules scenes plaisantes de l'Andrienne, sont accessoires & épisodiques. Il appuya toutes ces propositions par la citation de plusieurs passages traduits en François, sur tout par celui où Pamphile, pour s'exciter à n'abandonner jamais sa chere Andrienne, se représente le moment où Chrysis mourante la recommande à sa tendresse & à sa probité, parce qu'il va être desormais sa seule ressource & son seul appui (Acte premier, scene sixiéme.)

M. D. B. cita encore l'Heautontimorumenos de Terence, ses Adelphes, son Hecyre,

& parmi les modernes le Philosophe marié, le Glorieux, & finit sa dissertation en concluant que » deux sortes de preuves, » celles de raisonnement & celles d'autorité se réunissent en faveur des excellens » ouvrages dramatiques de ce genre, tels » que Melanide, Cenie, le Préjugé à la » mode. Loin de décourager leurs auteurs » par une critique que le cœur desavoue, » rendons justice à leurs talens ; leur gloi- » re n'ôte rien à celle des grands Poëtes » tragiques & des excellens comiques, » qu'on admire avec tant de justice. Le » genre auquel ils s'appliquent, consacré » par sa nature à toucher le cœur par les » charmes de la vertu, est une source abon- » dante d'instructions de tous les genres » dramatiques, c'est le plus utile pour les » mœurs. Peut-on se plaindre de ceux qui » en multipliant nos plaisirs, les font ser- » vir au bonheur de la société ?

M. le Cat lut ensuite un mémoire par extrait sur les fiévres malignes, & en particulier sur celles qui ont regné à Rouen à la fin de 1753, & au commencement de 1754. Il considere ces maladies, principalement du côté de leurs causes. Ce mémoire a trois parties : la premiere donne l'histoire de ces maladies, de leur cure & de l'ouverture des cadavres de ceux qui y

ont ſuccombé. La ſeconde partie fait voir que les maladies internes, & en particulier les fievres malignes dont il s'agit, ne sont que des maladies externes très-connues. Il prouve par l'inſpection des cadavres, que celle qui a regné à Rouen étoit un herpes placé à l'eſtomac & aux inteſtins grêles, & que les remedes qui ont réuſſi dans leur cure n'ont eu ce ſuccès que parce qu'ils ſont analogues aux topiques que la Chirurgie employe dans le traitement du herpes. Dans la troiſiéme partie qui forme ſeule un grand mémoire, M. le Cat remonte aux premiers principes de ces maladies déja connues; principes qui, s'ils étoient établis, nous donneroient, ſelon lui, une théorie lumineuſe qui nous garantiroient des tâtonnemens ſi deſagréables pour les praticiens & ſi dangereux pour les malades. Nous avons deux choſes à faire, dit-il, pour établir une nouvelle théorie des maladies, renverſer l'idole à laquelle nous avons ſacrifié juſqu'ici, élever ſur ſes ruines un monument où ſoient gravées les premieres vérités que nous devons avoir pour guides dans l'exercice de notre art. * L'idole que j'ai ici en vûe, continue-t-il, le plus grand obſtacle aux progrès de la

* On ſçait que M. le Cat eſt Docteur en Médecine, & éleve de la Faculté de Paris.

Médecine, eſt l'opinion preſque générale où l'on eſt que toutes les maladies réſident dans les humeurs.

M. le Cat combat cette opinion par un grand nombre d'argumens.

Il fait voir que l'état des liqueurs dépend abſolument de celui des ſolides qui les charient & qui les filtrent, & que le réciproque eſt fort rare. Que ſi les maladies étoient dans les liqueurs, il n'y auroit pas une ſeule maladie locale ; il n'y auroit pas un ſeul point du tiſſu de nos parties où ne ſe trouvât la maladie, puiſque les liqueurs qu'on en ſuppoſe les cauſes, ſe trouvent dans tous les points de nos ſolides.

Il objecte qu'on peut dire que la dépravation n'eſt tombée que ſur une petite partie des liqueurs.

Il réplique que quelque petite que ſoit cette parcelle de nos liqueurs infectées, elle doit en peu de minutes gâter toute la maſſe par ſon retour fréquent au cœur, où elle ſe mêle pluſieurs milliers de fois par jour à une once de ſang que contient le ventricule gauche, & qui ſe diſtribue autant de fois à toutes les parties. M. le Cat ſe flate de porter le détail de ces preuves juſques à la démonſtration.

Non ſeulement toute maladie humo-

rale, selon M. le Cat, doit être universelle, mais si l'air contagieux avoit affaire à nos liqueurs, toute contagion seroit générale, nul homme n'en échapperoit, & sur tout les Médecins, qui sont sans cesse dans l'air contagieux, & chez lesquels le mêlange de cet air avec leurs liqueurs est inévitable.

M. le Cat établit ensuite que les maladies résident dans le fluide des nerfs, soit par le défaut de sa quantité suffisante, soit par sa dépravation, & c'est là ce qu'il appelle sa nouvelle théorie, dont les détails sont trop longs pour trouver place ici. C'est avec ces principes qu'il explique la formation de tous les genres de maladies chirurgicales, & en particulier de celles qu'occasionne la contagion, dont il recherche pareillement la nature & l'action sur nos solides & nos esprits.

Il détermine les causes par lesquelles une maladie, une contagion affecte telle ou telle partie plutôt que telle ou telle autre : enfin il applique tous ces principes aux épidémies qui font le principal objet de son mémoire, & à leur cure. Il prétend faire voir que son systême seul donne des raisons satisfaisantes sur toutes les circonstances de cette epidémie ; que sans cette hypothese on ne peut expliquer comment

une plaque gangreneuſe de quatre à cinq lignes à l'eſtomac, a mis au tombeau en quelques heures une perſonne du plus robuſte tempérament; que le grand bien qu'on a retiré des ſueurs critiques ne s'explique que par la tranſpiration & l'évacuation des eſprits dépravés par la contagion; que la tranſpiration de quelques onces de liqueurs ne pourroit produire ces avantages, puiſque l'évacuation de pluſieurs livres par la ſaignée ne fait ſouvent qu'accabler le malade; que ſi la contagion étoit dans les liqueurs, les évacuations ne ſerviroient de rien à la cure, puiſqu'il faudroit en évacuer ces liqueurs toutes à la fois, ce qui eſt impoſſible; ou les évacuer peu à peu, ce qui ſeroit inutile, puiſque les nouvelles qui les remplaceroient, ſeroient gâtées par les anciennes qui reſteroient encore à évacuer; accident qui n'eſt pas à craindre dans le renouvellement d'un fluide, comme les eſprits, qui ne circule point, qui ne retourne pas à ſon réſervoir.

L'explication des ſueurs critiques conduit M. le Cat à celle des éruptions qui ſont, ſelon lui, la députation du fluide des nerfs portée naturellement dans les houpes nerveuſes & dans les glandes, qu'il regarde auſſi comme des productions des nerfs.

Ce fluide expulſé, dit-il, eſt-il affecté d'un dégré médiocre de dépravation capable ſeulement de produire une ſimple inflammation, une phlogoſe non ſuppuratoire ? on a des ébullitions. La dépravation eſt-elle du deuxiéme dégré ou ſuppuratoire ; elle donne des éruptions boutonnées, des clous, des abſcès critiques. Eſt-elle abondante & diſperſée aux mamelons nerveux de la peau ? elle produit la petite verole. Si la dépravation des eſprits portés à la peau eſt du troiſiéme dégré, c'eſt-à dire ulcereuſe, elle produira dans la houpe nerveuſe une petite ulcération inviſible, dont la ſanie ſoulevera l'épiderme & formera la graiſſe miliaire. Si leur altération eſt du quatriéme dégré ou gangreneuſe, la petite eſcarre produira une eſpece d'échimoſe qui donnera les taches du pourpre ordinaire.

Les glandes de l'eſtomac, des inteſtins, ſont-elles les voyes de la députation de ces eſprits alterés ? alors les évacuations, ſoit naturelles, ſoit excitées par l'art, ſont les criſes heureuſes de la maladie.

Nous finirons cet extrait par obſerver que l'auteur veut qu'on ſoit ménager du ſang des malades dans les fievres contagieuſes, & l'on voit que ce ſont des conſéquences néceſſaires de ſes principes.

M.

M. l'Abbé Yart fit l'histoire abrégée du théatre lyrique des Anglois, il parla de la musique & de la poësie de ce spectacle; il dit que leur musique est composée d'autant de parties différentes que leur nation est mêlée de différens peuples; que les Bretons, les Saxons, les Irlandois & les Ecossois y ont contribué successivement par leurs airs bachiques, guerriers, funebres & tendres; que leur luxe s'étant accru avec leurs richesses, ils inviterent les plus grands hommes des nations étrangeres à venir embellir cet art, & entr'autres Rolli, Hindel, qui conjointement avec le Docteur Purcell, porterent leurs Opéras comiques, Italien & masqué, à la perfection. Quant à la Poësie de ce même théatre, Guillaume Davenant en fut le créateur sous le regne de Cromwel. Milton adoucit & italianisa, si l'on peut parler ainsi, la langue angloise, & la rendit susceptible d'une musique élégante. Adisson fit l'Opéra de Rosamonde, & Jean Gay celui des Gueux. Le premier est le plus beau de leurs Opéras héroïques; le second est le plus singulier de leurs Opéras comiques. M. l'Abbé Yart en donna un extrait intéressant.

On termina la séance par la lecture de la traduction en vers du *Pervigilium Veneris*, par M. Fontaine, laquelle fut extrêmement goûtée.

DISCOURS

De S. Maxime à un Tyran.

DIeu, quel aveuglement! quoi, tyran des humains,
Peux-tu donc adorer l'ouvrage de tes mains?
Tu me menace en vain; tes tourmens & la flamme
Ne porteront jamais la terreur en mon ame.
Moi, j'irois encenser d'une profane main
Et le marbre & le bronze, & le fer & l'airain?
De cet affreux dessein, non; je n'ai point envie;
Je méprise le jour, & j'abhorre la vie.
Je verrai sans pâlir l'approche du trépas.
Qu'il m'est doux de mourir! cruel, tu ne sçais pas
Quel plaisir d'expirer pour un Dieu qu'on adore;
Lui seul est vraiment Dieu, c'est lui seul que j'implore;
Lui seul est mon espoir, ma gloire & mon appui:
Ce Dieu mourut pour moi, je vais mourir pour lui.
Mon âge t'attendrit; quoi! tu suspens ta rage?
Je suis jeune, il est vrai, mais suis plein de courage:
Tu ne me verras point trembler devant tes coups;
Je brave tes tourmens, je brave ton courroux.

Mon sang brûle, tyran, de sortir de mes veines:
Tes tourmens sont-ils prêts? viens terminer mes
peines:
Frappe, voici mon sein, frappe sans hésiter,
C'est au prix de mon sang que je veux acheter
Ce bonheur immortel dont mon ame est éprise.
Oui, je brave tes Dieux, bien plus je les méprise.
Eh! pourquoi tant tarder? par l'effroi du danger
Penses-tu qu'à l'instant mon dessein va changer?
Hésiter si long-tems, pour moi c'est un supplice;
Tu me verras sans crainte au bord du précipice.
Viens, frappe, ne crains point de me faire souf-
frir;
Et sans être ébranlé tu me verras mourir.
Mes sens sont mes bourreaux; le trépas m'en dé-
livre.
Pensès-tu qu'en mourant je vais cesser de vivre?
Non, goûtant pour toujours un sort délicieux,
Je vais parmi les Saints m'envoler vers les cieux.
O fortuné séjour! seul bonheur où j'aspire!
Ah! pour te mériter, c'est trop peu du martyre.

BLIN.



VERS DE Mlle DE PLISSON

A M. de Bl sur la convalescence de Madame F.. sa sœur.

SEduisant héritier de la lyre d'Orphée,
Toi qui joins le génie à la bonté du cœur ;
Sors de cette tristesse où ton ame absorbée,
Aimoit à se livrer dans des jours de langueur.
Que ta gaité renaisse avec ta chere sœur.
Ta douleur étoit juste autant qu'elle étoit vive :
Les noires déités de la fatale rive
Vouloient éteindre son flambeau ;
Clotho cessoit déja de tourner le fuseau,
Et sa sœur, d'une main active,
S'armoit du funeste ciseau ;
Lorsque par un bonheur insigne,
Esculape, ce Dieu puissant,
Revenu parmi nous sous les traits de La Vigne, *
Arracha de ses mains ce fatal instrument.
Cette mémorable victoire
Doit se solemniser avec le verre en main ;
Que tous les jours, en son honneur & gloire,
Coulent des flots du plus excellent vin.
Pour moi qui ne peux être à ces vives Orgies,
Où regnent les bons mots, où brillent les saillies,

* *Médecin de la Reine.*

Je ferai retentir nos hameaux de son nom ;
La plus agréable saison
Ramenant les plaisirs, charme de notre vie ;
A nous amuser nous convie.
Phébus, avec les noirs frimats,
A chassé la mélancolie
Que l'Aquilon avoit conduit dans nos climats.
La nature en voyant son pere,
Sourit, se couronne de fleurs ;
Une sensible joie environne nos cœurs,
On s'aborde d'un air affable, gai, sincere,
La critique est moins sévere,
On est plus doux, plus humain,
On voit avec plus d'indulgence
Tous les défauts de son voisin.
Du printems l'aimable naissance
Opere en nous ce changement :
Je l'attendois avec impatience !
Mais l'heureuse convalescence,
Que sur mon chalumeau chante le sentiment ;
Va me faire sentir encor plus vivement
Les agrémens de sa présence.





RÊVE

Envoyé à une aimable Angloise le jour de sa fête, avec un bouquet.

MADEMOISELLE,

Cette nuit plongé dans les douceurs du sommeil, il m'a semblé de me promener dans un lieu que mille fleurs différentes embellissoient. Je vous apperçus, Mademoiselle, couchée nonchalamment sur un lit de gazon que les graces entouroient ; mon ame fut ravie : je vous fixai, mille tendres desirs nâquirent. Hélas ! je fus discret par un excès de tendresse ; je me contentai de vous trouver adorable sans oser troubler votre repos.

L'Amour enorgueilli de mon extase, mais très-surpris de ma timidité, me dit d'un ton badin : Quoi, jeune berger, vous êtes dans un parterre enchanté, tout y plaît, tout y invite à cueillir les fleurs que les doux zéphirs caressent, & vous ...

Je fus tout interdit, le respect justifia mon silence & mon embarras ; mais mon cœur ne put se consoler de n'avoir sçu concilier un larcin amoureux avec le véri-

table sentiment. Alors le charmant Dieu me dit, en applaudissant ma délicatesse & mes regrets par un souris gracieux, consolez-vous, mon fils, une couronne de myrte ne flate que quand je la donne sans distraction. Voilà une foule de Bergers qui se préparent à célébrer la fête de l'aimable Arthemise, & qui font des guirlandes pour les lui offrir à l'envi.

Volez, trop tendre berger, choisissez des fleurs, & assortissez les nuances, votre triomphe est assuré. Dans l'instant, transporté de joye, je cueillis des roses tendres, des pensées délicieuses, des muguets fideles, des soucis charmans ; j'en formai un bouquet, & le dieu de mon cœur me jetta un ruban bleu qui en releva l'éclat.

Pour lors le puissant Cupidon vous réveilla d'un de ses traits ; vous rougîtes, vous n'en futes que plus aimable. Tous les bergers chanterent votre gloire, chacun s'empressa à vous présenter son hommage. Je vous offris le mien, Mademoiselle, avec confiance ; vous en demêlates tout le mystere, & vos beaux yeux m'en exprimerent tout le plaisir.

Hélas ! je me réveillai, & mon bonheur alloit s'évanouir tout-à-fait, lorsque dans la suite trop précipitée de mon

agréable illusion, l'Amour, cet aimable vainqueur, m'inspira qu'il n'avoit cherché par toutes ces images riantes & flateuses qu'à m'apprendre que c'est aujourd'hui votre fête.

Je me le persuade donc, Mademoiselle, l'oracle est infaillible : veuillez, je vous en conjure, recevoir un bouquet que vous n'avez pas dédaigné dans mon rêve ; la même main, quoique plus timide, vous l'offre ; les mêmes fleurs le composent, chacune a son caractere, toutes sont le symbole de ma flamme : vous en sentiriez encore, Mademoiselle, toute la délicatesse, & mon bonheur ne seroit pas fugitif, si l'Amour blessoit votre ame de la même fléche dont il s'est servi pendant mon sommeil ; alors, Mademoiselle, vous seriez forcée de m'aimer par reconnoissance. Un retour, quoique vif, n'a jamais la force d'un penchant qui flate, je le sçai ; mais vous m'aimeriez toujours, puisque je ne sçaurois cesser de vous adorer.

J'ai l'honneur d'être, &c.

L. C. D.

Pau, le 15 *Août* 1754.

LE PORTRAIT DE NAJETE,

Dessiné sous ses yeux, par Tamos son fidel Amant.

STANCES.

J'Aime, je suis aimé ; d'une flateuse audace
Je sens naître en mon cœur les transports généreux.
Aidé du seul amour, je m'élance au Parnasse :
Est-on Poëte enfin, dès qu'on est amoureux ?



Oui : lorsqu'en t'écrivant sous les yeux de Najete,
J'apperçois sans effort couler mes libres chants ;
Oui, je crois, cher Damon, que l'amour rend Poëte,
Et que je dois mes vers à mes seuls sentimens.

Eh ! de quel autre esprit, aux pieds de ma maîtresse,
Pourrois-je recevoir le souffle tout-puissant ?
Est-il un autre charme ? est-il une autre yvresse
Que celle de l'amour pour le cœur d'un amant ?

Daigne encore une fois, cher Damon, je t'implore,

Daigne favoriser une issue à mes vers;
J'aime, je suis aimé; je peins ce que j'adore;
Fais passer le portrait aux yeux de l'univers.



Je ne balance plus : à l'objet de ma flamme
Je vais payer enfin le tribut le plus doux,
Je vais peindre au plus vrai la reine de mon ame :
Pourrois-je m'y tromper ? je suis à ses genoux.



Fais donc de tes regards, sur ton amant fidele,
Fais briller, cher amour, l'énergique flambeau ;
Conduis de tes beaux yeux la main de ton Appelle,
Il n'attend que d'eux seuls le prix de son tableau.



Quels yeux, ciel, que les tiens ! dans quel heureuse extase
Leur charme impérieux me jette tour à tour !
Ils s'enflamment; leur feu, leur volupté m'embrase :
Ils languissent; j'y bois l'yvresse de l'amour.



Que, rivale du beau, la ténébreuse envie
Attaque les couleurs de ces astres brillans ;
Ils n'en seront pas moins les astres de ma vie,
Leur bleu vif me les rend encor plus séduisans.

❀

Où m'emporte l'ardeur de mes regards avides ?
Je brûle d'épuiser tous tes appas divers ;
Laisse agir à leur gré mes yeux, mes mains rapides,
Tout mérite chez toi mon hommage & mes vers.



Laisse-moi dénouer de cette aimable tresse
Les austeres liens, les trop perfides nœuds :
Mais ciel ... ciel ! quelle odeur sublime, enchanteresse,
S'exhale tout à coup du sein de ces cheveux !



Ainsi dans le printems, des parfums de l'aurore
Le soleil chaque soir épanche les vapeurs ;
Des richesses du jour il rend hommage à Flore,
Il embaume tout l'air des plus douces odeurs.



Ah ! laisse voltiger dans une molle aisance
De ces cheveux épars la brillante toison ;
Aux yeux de ton amant leur simple négligence
Est sûre d'effacer tout l'apprêt du chignon.



Que leur touffe me plaît ! qu'ils joignent de finesse
A ce brun clair & vif qui forme leur couleur !
Que ta tête sous eux a d'éclat, de noblesse !

Qu'ils sont plantés enfin dans un ordre enchanteur!



Je descends sur ce front où folâtrent les graces,
Où siégent à la fois la candeur & l'amour ;
J'y trouve le poli des plus douces surfaces,
Rehaussé des appas du plus riche contour.



Que de ton nez encor la tournure m'enchante !
D'amour à côté droit il loge un petit grain ;
Ce signe est un attrait, une grace touchante,
Qui le met au-dessus du plus bel aquilin.



Mais pourquoi te soustraire à l'ardeur qui m'enflamme ?
Abandonne ta bouche à mes brûlans desirs,
Que j'y cole un baiser, que j'y fixe mon ame,
Que j'y meure embrasé du feu de tes soupirs !



Que de ton souffle pur, ô ma divine reine !
Il sort un doux parfum, un air voluptueux !
Des odorans zéphirs je cheris moins l'haleine,
Je suis de leurs vapeurs cent fois moins amoureux.



Quoi ! vous êtes rivaux des plaisirs de ma bouche ?

Vous jaloufez, mes yeux, les baifers que je prends ?
Ah ! celle de Najete eft l'objet qui vous touche ...
Je vous céde ... admirez l'yvoire de fes dents.



Comme vous volez, ciel ! fur ces levres vermeilles !
Comme vous devorez leur corail précieux !
Fermez-vous, belle bouche ... il eft d'autres merveilles
Qui doivent occuper & mon cœur & mes yeux.



Sur un vifage fait pour fixer le fourire,
Que j'aime à voir briller les traits de l'enjouement !
Là, d'un double réduit où l'amour fe retire,
La gaité de fes doigts forme un double agrément.



Pour donner plus d'éclat au teint de ma déeffe,
Et pour en rehauffer le vivant coloris,
Je n'épuiferai point les couleurs du Permeffe,
Je n'irai point piller les jardins de Cypris.



Des yeux qui tous les jours peuvent fixer Najete,
Je reçois fur ce point l'auftere jugement;
Que difent-ils ? ... ô dieux ! ma victoire eft complette,

Chacun pour ma déesse a les yeux d'un amant.



Oui, chacun est d'accord, que sur ses autres charmes
On adjuge le prix à ses vives couleurs ;
Et dussent ses beaux yeux en répandre des larmes,
Ils n'obtiendront jamais autant d'admirateurs.



A travers les réseaux d'une gaze perfide,
Que vois-je !.. quels appas semblent vouloir percer ?
Rompez, rompez le frein d'une pudeur timide,
Blancs tetins, de ce voile osez-vous élancer !



Je les demêle enfin ... ils s'offrent à ma vûe ...
Quelle blancheur!.. quel jeu!.. quel ressorts déliés!
Dans ces deux petits monts quelle grace ingénue!
Que j'y découvre, ô ciel, d'attraits multipliés !



Laisse-moi donc tes mains, ô ma chere déesse !
De cent baisers de feu je sçaurai les couvrir ;
Elles ont des attraits dont ma vive tendresse,
Au défaut de ton sein, brûle de se nourrir.



Je sçai que sur ces mains la mordante censure
Trouve en s'applaudissant quelques legers sillons ;

Mais Najete doit trop à la sage nature
Pour pouvoir regretter un seul d'entre ses dons.



Où trouverai-je enfin d'une taille élégante
Le modele assorti, les rapports délicats ?
Prodige de beauté ! buste de mon amante !
Que n'ai-je le cizeau du divin Phidias !



Alors j'ajouterois au plus parfait corsage
Une noble stature, un maintien gracieux,
Et je sçaurois donner à ma brillante image
Une démarche, un port que je prendrois des dieux.



J'oubliois de ses pieds la petitesse extrême,
Leur forme séduisante & leur rare contour;
Ah ! beaux pieds ! je vous dois mon hommage suprême,
Vous terminez trop bien un chef-d'œuvre d'amour.

Tamos finit ici le portrait de Najete,
Portrait que sous ses yeux il voulut retracer :
Est-il ressemblant ? oui. La peinture est parfaite
Quand le Peintre reçoit pour salaire un baiser.

LE PETIT CHAPERON ROUGE.

CONTE

Tiré des Contes de Fées de Perrault.

IL étoit autrefois une petite fille,
Jeune, mignone & si gentille,
Qu'on ne pouvoit, en la considerant,
S'empêcher d'admirer sa grace naturelle.
Sa maman étoit folle d'elle,
Plus folle encore étoit sa mere-grand.
Un petit chaperon composoit sa parure ;
Il étoit rouge, & cet ajustement
Lui convenoit si bien que jamais la nature
N'a rien produit de si charmant.
Avec ce petit ornement
Chaperon rouge étoit belle, entre les mieux faites :
Chaperon, je dis bien, puisque de là venoit
Le nom que chacun lui donnoit.
Un jour sa mere ayant fait & cuit des galetes ;
Lui dit, va voir ta mere-grand,
Prens ce gâteau, ce beurre, & va toujours courant,
Va vîte ; car je crains qu'elle ne soit malade,
Et reviens au plutôt après ton ambassade.
Chaperon part ; c'étoit le soir,
Sa mere-grand elle va voir.
En passant dans un bois, à ses yeux se présente

Un loup, à l'œil farouche, à la gueule béante :
Attaquer Chaperon, la croquer tout d'un coup,
C'eſt ce qu'eût fait meſſire loup.
Force lui fut pourtant de vaincre ſon envie,
Des bucherons répandus dans le bois,
Empêcherent pour cette fois
L'effet de ſa gloutonerie.
Où vas-tu ? dit le loup, & comme en murmurant;
Je veux le ſçavoir tout-à-l'heure.
Je m'en vais chez ma mere-grand
Porter, dit-elle, un petit pot de beurre,
Auquel ma mere a joint
Cette galette cuite à point.
Apprends-moi, dit le loup, le lieu de ſa demeure,
Afin que j'y coure à grand pas :
C'eſt, dit-elle, là bas, là bas,
Par delà ce moulin, au bout de ce village.
Oh ! puiſque l'affaire eſt ainſi,
Lui répliqua le loup, je prens ce chemin-ci;
Toi par là, pourſuis ton voyage.
Adieu. Nous verrons qui de nous,
Sera plutôt au rendez-vous.
Après ce peu de mots, le compere au plus vîte,
Enfile le plus court, tandis que la petite
S'amuſe à faire des bouquets,
Cueillant les plus belles fleuretes,
Telles que ſont les violetes,
Les jonquilles & les bluets :
Les papillons & les noiſettes

Allongent encore son chemin :
Une mouche, une fleur, un fruit, un rien enfin
Amuse souvent les fillettes.
Cependant notre loup s'en va toujours courant.
Arrivé chez la mere-grand,
Il frappe soudain à la porte.
Toc, toc. Qui frappe là ? c'est moi, dit le glouton ;
Qui, toi ? Le petit chaperon,
Poursuit le loup, en déguisant son ton ;
C'est lui, maman, qui vous apporte
Un petit pot de beurre, auquel ma mere a joint
Une galette cuite à point.
La pauvre mere-grand, qui dans son lit couchée,
Ne songeoit rien moins qu'à cela,
Lui dit, je suis trop empêchée ;
Ma fille, passe ta main là.
Tire, tire la chevillate,
Et la bobinate cherra.
Le loup fit cheoir la bobinate ;
Chez la mere-grand il entra,
Tout aussi-tôt la dévora,
Ferma la porte avec sa pate,
Et dans son lit il se fourra.
Notre loup couché de la sorte,
Prête l'oreille au moindre bruit.
Chaperon arriva qu'il étoit presque nuit :
La voilà qui frappe à la porte.
Toc, toc. Qui frappe là ? Cette voix rude & forte

Epouvanta d'abord le petit Chaperon.
Qu'a donc ma mere-grand ? j'en suis toute allar-
mée ;
Pour me répondre sur ce ton,
Il faut qu'elle soit enrhumée ;
C'est sans doute son mal, maman l'avoit bien dit.
Chaperon donc lui répondit :
Ma mere-grand, ouvrez la porte,
C'est Chaperon qui vous apporte
Un petit pot de beurre, auquel ma mere a joint
Une galette cuite à point.
Bon, dit la bête scélerate,
Je m'attendois bien à cela.
Tire, tire la chevillate
Et la bobinate cherra.
Le petit Chaperon fit cheoir la bobinate ;
Et soudain la porte s'ouvrit.
Le loup, en la voyant, lui dit :
Mets ta galette sur la huche ;
Ton beurre auprès de cette cruche,
Et viens te mettre dans mon lit.
Chaperon, en fille bien née,
Delasse son petit corset,
Tire ses bas & dans le lit se met.
Mais elle fut bien étonnée
Quand elle vit sa mere-grand
Dans son deshabillé. Que ceci me surprend !
S'écrie aussi-tôt la pauvrette :
Ma mere-grand, comme vous voilà faite !

Quels bras au prix de ceux que vous aviez !
C'eſt pour mieux t'embraſſer, lui dit-il, ma petite.
Ma mere-grand, quelles jambes ! quels pieds !
C'eſt afin de courir plus vîte.
Ma mere-grand, que voilà de grands yeux !
Mon enfant, c'eſt pour y voir mieux.
Ma mere-grand ; quelles longues oreilles !
On n'en vit jamais de pareilles :
C'eſt pour mieux t'écouter. Certes les meres-grands
N'ont jamais eu de ſi terribles dents.
C'eſt pour mieux te manger, dit la farouche bête.
En effet, cet indigne loup
La prend, l'avale tout d'un coup,
Sans qu'aucune plainte l'arrête.

On voit ici que les enfans,
Sur tout les jeunes filles
Belles, bien faites & gentilles,
Font fort mal d'écouter toutes ſortes de gens :
Ce n'eſt pas une choſe étrange
S'il en eſt tant que le loup mange :
Je dis les loups ; car tous les loups
Ne ſont pas de la même ſorte ;
Il en eſt d'un humeur accorte,
Sans bruit, ſans fiel & ſans courroux ;
Qui privés, complaiſans & doux,
Suivent par tout les demoiſelles

Jusques dans les maisons, jusques dans les ruelles.
Mais hélas ! qui ne sçait que ces loups doucereux,
De tous les loups sont les plus dangereux ?

Simeon Valette.



LETTRE SUR LA RAGE.

En lisant, Monsieur, dans le Mercure de ce mois la lettre d'un Médecin, au sujet de la découverte à demi-faite d'un remede pour la rage, je me suis rappellé avoir vû dans les ouvrages du Pere Feijoo, Bénédictin Espagnol, quelque chose qui y avoit rapport. J'ai trouvé en effet que ce docte Religieux annonce dans le 2e tome de ses Lettres érudites & curieuses (tel en est le titre littéral) écrites en 1744, que la prétendue pierre de serpent produit l'effet que l'on espere du mercure. Voici la traduction de l'expérience telle qu'il la rapporte dans sa neuviéme lettre.

Aux environs de Villaviciosa, à sept lieues de cette ville d'Oviedo, deux hommes furent mordus d'un loup enragé (il ne cite pas l'année). Le plus maltraité des deux, & qui l'étoit dans plusieurs endroits, eut recours à un particulier de la-

dite ville, nommé Don Pedro de Peon, qui parmi d'autres qualités possede une connoissance non vulgaire de la Médecine. Comme il n'ignoroit pas qu'on n'a fait jusqu'ici que d'inutiles expériences de tous les remedes tant vantés dans les livres pour l'hydrophobie ou mal de rage, & qu'il sçavoit aussi sans doute que le célebre Boerhaave les méprise tous, il répondit au pauvre blessé, qu'il ne connoissoit pas de remede à son mal; qu'il avoit cependant quelques pierres qui guérissoient des morsures de serpens, que s'il vouloit il en feroit l'essai sur lui, parce que si elles n'emportoient pas le venin, il n'y avoit pas à craindre qu'elles en précipitassent l'effet. Les pierres furent appliquées, une sur chaque blessure, & sans autre soin cet homme fut parfaitement guéri, tandis que son compagnon qui avoit été plus légerement blessé, mourut enragé.

Le Pere Feijoo rapporte encore la guérison par l'application des mêmes pierres, d'un autre homme mordu d'un chien, mais il a attention d'observer qu'il n'y avoit pas une entiere certitude de la rage du chien.

J'ai cru, Monsieur, devoir vous communiquer cette expérience, que je vous prie d'insérer dans le Mercure, si vous en jugez la connoissance avantageuse au pu-

blic. J'ajouterai dans la même vûe que le Pere Feijoo, en confirmant ce qu'il avoit annoncé dans le second volume de son Théatre critique, deuxiéme Discours, nomb. 52, touchant cette prétendue pierre & sa vertu réelle pour la morsure des reptiles venimeux, avertit de nouveau que cette pierre de serpent n'est qu'un morceau de corne de cerf rôti, quoiqu'en disent les Apothicaires, qui la font gratuitement trouver dans la tête d'un serpent des Indes; qu'il n'est pas surpris que Boyle & d'autres Naturalistes modernes ayent été dans la persuasion générale, parce qu'il n'y a pas long-tems que ce secret ne l'est plus, graces à un Religieux Franciscain qui l'a divulgué en Espagne, le tenant d'un marchand Chinois son ami, qui lui en fit l'aveu, après que le Pere lui eut acheté toutes ses prétendues pierres.

On ne peut, je crois, Monsieur, soupçonner le Pere Feijoo de trop de crédulité dans les faits que je rapporte d'après lui. Vous devez connoître ses ouvrages qui sont considerables, & généralement estimés. Comme il a écrit toute sa vie contre les préjugés, il n'est pas naturel de penser qu'il ait rien adopté dont il n'eût une certitude physique ou morale, telle que doit l'exiger un sçavant qui a eu assez de

courage & de fermeté pour attaquer dans le centre de l'Espagne de prétendus miracles, qu'il est parvenu à détruire, malgré la créance de plusieurs siécles & l'opposition d'un grand Ordre. D'ailleurs il s'est trop ouvertement déclaré dans plus d'une douzaine de volumes, l'ennemi irréconciliable de la médecine regnante ou des Médecins superficiels, ainsi que des Apothicaires, pour publier des faits dont il n'auroit eu pour garant que le commun du peuple : il seroit au contraire bien à souhaiter que tous les Médecins fussent aussi sçavans que lui dans leur profession.

Il paroît qu'on suivoit encore en France en 1730 l'opinion vulgaire, que la pierre de serpent est une véritable pierre qui vient de l'Orient. Le Pere Feijoo le prouve par la description qu'en fait le Pere Vaniere dans la nouvelle édition de son *Prædium rusticum*, liv. 3. Il est vrai, dit-il, que les expressions *subniger* & *levior*, employées par ce Pere, dénotent que les pierres qu'il avoit vues, étoient de celles qu'on appelle artificielles, car il y a longtems qu'on les distingue mal-à-propos. Etmuler dit : *Lapis serpentum, seu magnes venenorum artificialis, naturali illi simillimus confectus fuit à Cneofellio*... Quoique le Pere Vaniere ne fasse pas cette pierre entierement

entierement noire, mais tirant sur le noir, les personnes qui l'ont souvent employée avec succès, prétendent qu'elle doit être toute noire, c'est-à-dire que le morceau de corne de cerf dont elle est composée, doit être bien rôti. Quant à sa forme, il suffit qu'elle soit de la circonférence d'une piéce de douze sols, trois fois plus grosse dans le centre, diminuant successivement vers les extrêmités.

Voici comment on s'en sert en Espagne. On pique avec une épingle la partie mordue, jusqu'à ce qu'il en vienne un peu de sang: alors on y applique la prétendue pierre, qui s'y attache & qu'on y laisse jusqu'à ce qu'elle se détache d'elle-même, ce qu'elle fait lorsqu'il n'y reste plus de venin; mais le tems n'est pas toujours le même, quelquefois deux jours après l'application, quelquefois douze, quatorze & davantage. La même pierre peut servir, si l'on veut, plusieurs fois pour la même blessure, en observant toujours de la laver dans du lait & puis dans l'eau chaude. Si en l'appliquant sur la même blessure elle ne s'y attache plus, c'est une marque que tout le venin est sorti.

J'ai l'honneur d'être, &c.

De Rouen, ce 31 Août 1754.

P. S. J'oubliois de vous dire, Monsieur, que le P. Feijoo rapporte encore trois autres expériences de la vertu de cette prétendue pierre; deux pour des especes de charbons de peste, & une pour une grosse tumeur au genou, sur laquelle il y eut par événement une morsure de serpent. Comme il adopte le sentiment d'Etmuler qui dit: *Sunt etiam qui putant, omnia omnium animalium cornua habere vim alexipharmacam*, il exhorte MM. les Médecins à étudier un peu plus sérieusement qu'ils ne le font cette matiere.



L'EMPIRE DE LA MODE.

POËME

Qui a remporté le prix de l'Académie Françoise, par M. Lemiere.

AU milieu des objets que d'une main feconde,
La nature sema sur la scene du monde,
Dédaigneux, dans le sein de la variété,
L'homme ingrat n'y voyoit que l'uniformité.
Mais la Mode paroît; à sa voix tout s'anime:
Quels transports! que d'ardeur sa seule vûe imprime!
Le caprice l'annonce aux mortels enflammés,

Le préjugé ſoumis la ſuit, les yeux fermés ;
L'altiere vanité, ſa compagne fidelle,
Enchaîne avec des fleurs les humains autour d'elle ;
Le ridicule ardent à venger ſes attraits
Sur qui s'écarte d'elle, au loin lance ſes traits.

Du haut d'un char rapide, & ſon thrône & ſon temple,
La Mode invente, ordonne & regne par l'exemple :
Tels que dans nos guerets, d'Eole on voit les fils
Courber d'un ſeul côté les dociles épis ;
Tels vers un goût nouveau les eſprits qu'elle aſſemble,
Par elle, d'un coup d'œil, ſont pliés tous enſemble.
Elle chaſſe & ramene, elle éleve, elle abat ;
Sa main au même objet donne, ôte & rend l'éclat.
Le plus bizarre uſage, ou le plus incommode
Plaît, loin de révolter, adopté par la Mode :
Ce charme que ſon art prête à la nouveauté,
Ajoûte à la parure & même à la beauté,
Corrige les défauts ou les transforme en graces,
Rajeunit la vieilleſſe, en cache au moins les traces,
Et donne à la folie, à la frivolité,
Et du prix, & du luſtre, & de la dignité.

O Mode, c'eſt par toi que la terre animée,
Sur l'aîle du commerce & de la renommée,

Voit tes loix & tes dons traverser tant de mers;
Et d'un tropique à l'autre asservir l'univers.
Sur un sable mouvant par le zéphir tracée,
Ta volonté long-tems ne peut être fixée;
Souvent sur les mortels dont tu faisois l'espoir,
Ta rapide inconstance exerçant son pouvoir,
A révoqué tes loix avant qu'ils les remplissent,
Tes dons portés au loin dans le trajet vieillissent
Et des peuples, jouets de ta légereté,
Trompent l'impatience & la crédulité.

C'est toi qui sur les pas du luxe asiatique
Fis naître avec l'orgueil la misere publique,
Et jadis entraînas par tes folles erreurs
La ruine de Rome avec celle des mœurs.
Tout suit tes étendarts, tout céde à tes caresses;
La médiocrité prend l'essor des richesses,
Le nécessaire même est souvent immolé
A ce luxe inconstant par tes mains étalé.
O honte de nos jours! la vertu pour nous plaire,
Elle-même a besoin d'être ta tributaire;
Nul n'ose se montrer s'il ne vit sous ta loi;
Aucun goût n'est admis s'il n'est dicté par toi;
Tes moindres volontés sont des ordres suprêmes;
Tu présides à tout, aux plaisirs, aux systêmes,
Aux études, aux jeux, au langage, aux écrits.
Mais quel nouvel objet frappe mes yeux surpris?
D'Esculape Protee a-t-il pris la science?
De Protée Esculape a-t-il pris l'inconstance?

Oui, quelquefois au sein des maux & des dangers,
Mode, tu tiens le fil de nos jours passagers ;
La fortune paroît être en tout ton modele :
Puissante, vaine, injuste, & légere comme elle,
Le faux goût par ta brigue est souvent ennobli,
Et tu mets en faveur l'homme fait pour l'oubli.

Quel usage proscrit mon esprit se retrace !
Quand l'honneur va laver l'affront qu'a fait l'audace,
L'ami de l'offenseur, l'ami de l'offensé,
Livrent entr'eux, sans haine, un combat insensé :
Mode, ce noir arrêt sort de ta bouche impie,
Ils n'ont rien à venger, ils s'arrachent la vie ;
Usage aussi cruel que ces jeux destructeurs
Pour qui Rome autrefois trouva des spectateurs.

Par toi, cette liqueur loin du Croissant bannie,
Devint de tous les rangs la honteuse manie,
Des convives arma les infideles mains,
Des Lapithes cruels retraça les festins,
Et sur la raison même exerça les ravages
Que causoient de Circé les perfides breuvages.

Eh ! qui pourroit compter la foule des abus,
Enfans de ton caprice, en tous lieux répandus ?
Ta légereté même en devient le remede ;
Un goût absurde passe, un autre lui succede.

Cependant la raison sous ta loi doit fléchir ;

Après avoir rendu ſervice,
On ne veut plus de nous.

Par le même.

LOGOGRYPHE.

INeffaçable ſceau des mortels & des dieux,
J'exiſte ſur la terre, aux enfers, dans les cieux.
Viſiblement ou non je ſuis chez toi, je gage,
Etant de tout état, de tout ſexe & tout âge.
L'œil ne me vit jamais ſans quelqu'impreſſion.
Diſſéque mes neuf pieds avec attention,
Tourne-les de tout biais, médite, modifie:
Je t'offre le produit de la Géographie,
Ce qu'un chacun voudroit ne quitter qu'à pas lents;
Ce qui fait des mortels admirer les talens,
Ce qu'aime un curieux, un adverbe commode,
Un petit animal qui fut toujours de mode,
Ce qui de bien des gens met la fortune à bout.
Ne te rebute pas, Lecteur, ce n'eſt pas tout;
Car pour peu que tu ſois combinateur habile,
Je te préſente un mot honni dans l'Evangile,
Certaine choſe en toi toujours en mouvement,
Qui n'aura de repos qu'à ton dernier moment.

Par le Médecin de Beaufort, en Anjou.

❀

NOUVELLES LITTERAIRES.

MEmoires hiſtoriques, militaires & politiques de l'Europe, depuis l'élévation de Charles-Quint au thrône de l'Empire, juſqu'au traité d'Aix-la-Chapelle en 1748 ; par M. l'Abbé Raynal, de la Société royale de Londres, & de l'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres de Pruſſe, 3 vol. *in-8°. A Amſterdam*, chez *Arkſtée* & *Merkus*; & ſe vend *à Paris*, chez *Durand*, rue S. Jacques, au Griffon, 1754.

Je vais donner un extrait ſimple de mon ouvrage ; le public le jugera. Le premier volume contient l'hiſtoire de l'élévation de Charles-Quint à l'Empire, celle de ſon abdication, les guerres civiles d'Eſpagne de 1520, & la guerre de Navarre de 1521.

On y voit à la tête une eſtampe deſſinée par M. Cochin, qui par amitié pour moi a bien voulu ſe diſtraire un inſtant d'un travail plus eſſentiel & plus digne de ſes talens. Cette eſtampe repréſente l'Hiſtoire la plume à la main, qui met le pied ſur l'aîle du Tems pour le retenir ; on y trouve l'élégance, les graces & la facilité qu'on eſt accoutumé d'admirer dans tout

ce que fait M. Cochin. Il suffira de dire que M. Daullé l'a gravée comme il grave ordinairement, pour qu'on juge qu'elle est très-bien rendue.

Histoire de l'élévation de Charles-Quint à l'Empire en 1519.

» La connoissance du gouvernement de » l'Empire est si essentielle pour l'intelli- » gence de ce grand événement, que la » plûpart des lecteurs n'en saisiroient que » très-imparfaitement l'esprit, si nous ne » remontions à l'origine du droit public » d'Allemagne, & si nous n'en suivions » exactement la marche.

» La Germanie, comme les autres con- » trées de l'univers, a eu des commence- » mens remplis d'obscurités & mêlés de fa- » bles. Son histoire ne commence propre- » ment qu'à ses démêlés avec les Romains. » Elle avoit alors des mœurs singulieres » que le pinceau de Tacite a rendues cé- » lebres.

Les Germains formoient une nation fiere, pauvre & courageuse; leurs mœurs étoient simples, leur éducation dure & sauvage; la générosité & la franchise étoient leurs vertus; ils poussoient l'hospitalité aussi loin qu'elle peut l'être. La guerre, la chasse, les plaisirs de la table & le jeu faisoient toutes leurs occupations. Leur reli-

gion étoit myſtérieuſe & redoutable, » & » par une ſuperſtition très-dangereuſe on » avoit abandonné aux Miniſtres de la re- » ligion le jugement de tous les crimes. » Cet uſage faiſoit regarder les peines in- » fligées, moins comme l'ouvrage de la loi » que comme l'effet d'une inſpiration cé- » leſte.

Ces peuples reſterent long-tems libres & indépendans, mais les guerres qu'ils eurent avec leurs voiſins & leurs compatriotes les affoiblirent, en diviſant leurs forces; ils furent enfin ſubjugués & vêcurent ſous la domination des Monarques François juſqu'au regne de Charles le Simple. Ils profiterent de la foibleſſe de ce Prince pour ſe choiſir un chef. » Leur choix tom- » ba ſur le Duc de Saxe, qui ſe trouvant » trop âgé pour ſoutenir le poids des affai- » res, fit élire Conrad, Duc de Franconie, » ſon ennemi. Ni le nouveau Roi, ni Hen- » ri ſon ſucceſſeur ne porterent le titre » d'Empereur, & on ne le voit revivre » dans l'hiſtoire qu'en 962. Pour Othon I. » il le prit à Rome après avoir délivré l'I- » talie de l'oppreſſion de Berenger, & » ajouté à ſes Etats l'ancien royaume de » Lombardie.

» Comme cette démarche avoit été inſ- » pirée par le Pape Jean XII, & qu'il avoit

» fait la cérémonie du couronnement, ses
» successeurs prétendirent avoir seuls le
» droit de conférer la dignité Impériale.
» Une politique active, suivie, audacieu-
» se, les fit réussir à réaliser cette chimere,
» & les Rois de Germanie se laisserent inti-
» mider au point de n'oser prendre le titre
» d'Empereurs qu'après avoir été sacrés
» par les souverains Pontifes. Grégoire
» VII porta encore plus loin les préten-
» tions de son Siége : par un attentat inoui,
» également honteux pour les deux puis-
» sances, il déclara en 1076 Henri IV dé-
» chu de ses droits à l'Empire, délia ses su-
» jets du serment de fidélité, & ordonna
» aux grands de se choisir un autre chef.
L'audace de ce Pontife fut appuyée par l'ambition des Seigneurs ecclésiastiques & séculiers & par la superstition du peuple, & la couronne impériale fut déférée sans beaucoup de trouble à Rodolphe, Duc de Souabe.

» Autant qu'on peut le demêler à travers
» l'obscurité des monumens qui nous res-
» tent, les Empereurs étoient élûs avant
» Fréderic II dans une assemblée générale
» de la nation par les députés des villes,
» du Clergé & de la Noblesse. Les Etats
» ausquels des circonstances particulieres
» ne permettoient pas aisément de s'y ren-

» dre, chargeoient de leurs suffrages les » grands Officiers de l'Empire, qui s'y trou» voient nécessairement pour faire les fonc» tions de leurs charges. L'influence que » cet usage, qui devenoit tous les jours plus » commun, & une puissance considérable » & héréditaire donnoient aux grands Of» ficiers dans les élections, les en rendoit » en quelque maniere les arbitres. Ils en » devinrent enfin les maîtres durant les » troubles civils & cruels que la Cour de » Rome excita ou entretint en Allemagne » depuis 1214 jusqu'au milieu du siécle » suivant. Leur usurpation fut confirmée » en 1356 par la Bulle d'or, qui les établit » seuls Electeurs du Chef de l'Empire.

Le gouvernement de l'Empire étant tombé en anarchie, le desordre, les excès & l'impunité en furent les suites, & continuerent jusqu'au regne de Maximilien. Les efforts qu'on avoit faits pour rétablir l'ordre, avoient été sans succès; la division de l'Allemagne en cercles que cet Empereur imagina, fut ce qui contribua le plus à la tranquillité publique.

» Maximilien, né doux, affable, bien» faisant, étoit devenu sensible aux char» mes de l'amitié, aux agrémens des arts, » à la liberté d'un commerce intime. Mal» heureusement ces qualités qui auroient

» fait le bonheur & la réputation d'un par-
» ticulier, n'étoient pas accompagnées de
» celles qu'exigent les devoirs & la ma-
» jesté du thrône. La figure du Prince n'a-
» voit rien d'imposant, ses manieres pa-
» roissoient basses, & sa Cour manquoit
» de cet éclat qui a toujours été assez né-
» cessaire aux Rois, pour éviter le mépris
» public. La dévotion qui n'est jamais une
» chose indifférente dans les grandes pla-
» ces, l'avilissoit; les moins clairvoyans
» s'appercevoient qu'elle n'étoit appuyée
» que sur les préjugés les plus populaires.
» Il n'inspiroit point de reconnoissance,
» quoiqu'il accordât presque tout ce qu'on
» lui demandoit: on sentoit qu'il ne cher-
» choit pas à obliger, mais qu'il ne sçavoit
» pas refuser. Ses Alliés ne pouvoient
» point prendre en lui de confiance; sans
» haine & sans intérêt il manquoit à un
» engagement, par la seule raison que c'é-
» toit un engagement. Comme il ne s'étoit
» fait ni un systême ni des principes sur
» rien, il regnoit dans toutes ses démar-
» ches un air d'incertitude qui faisoit tou-
» jours attribuer au hazard ce qui partoit
» quelquefois d'une réflexion assez pro-
» fonde. Quoiqu'il ne prît conseil de per-
» sonne, il ne se conduisoit jamais par ses
» lumieres. Il recevoit des impressions sans

» qu'il s'en doutât, ſans qu'on cherchât
» même à lui en donner. A voir la ma-
» niere dont il faiſoit la paix & la guerre,
» on pouvoit croire qu'il les enviſageoit
» moins comme des événemens qui inté-
» reſſoient la deſtinée de ſes ſujets, que
» comme les alimens de ſon inquiétude.

Maximilien ayant perdu ſon fils Philippe, ſongea à aſſurer l'Empire à un de ſes deux petits-fils, Ferdinand & Charles: celui-ci étoit déja maître par ſa mere, de l'Eſpagne, d'une grande partie de l'Italie & des Indes. L'Empereur, par un principe de politique, ſe détermina en faveur de Ferdinand; mais il fut détourné de cette réſolution par le Cardinal Evêque de Sion. Ce Cardinal né en Valais, ſe nommoit Mathieu Scheiner. Il étoit impétueux, éloquent, audacieux & entouſiaſte; homme fin, quoique violent, & qui ſçavoit concilier de petites perfidies avec des paſſions fortes. L'aſcendant qu'il avoit pris ſur les Suiſſes par ſes prédications, & la haine violente qu'il avoit pour les François, lui avoient mérité la pourpre. Les malheurs de ſon pays l'ayant conduit à la Cour de l'Empereur, il pénétra les vûes qu'on avoit ſur Ferdinand, & ſe crut trop intéreſſé à les traverſer. » Dans le projet qu'il avoit
» formé & qu'il ſuivoit ſans relâche d'ac-

» cabler les François, il jugeoit essentiel
» de réunir toutes les forces de la maison
» d'Autriche, & il l'entreprit. Il fit envi-
» sager à Maximilien la gloire qui lui re-
» viendroit de garantir la Chrétienté des
» armes des Turcs qui la menaçoient d'une
» invasion prochaine, de rendre à l'Em-
» pire l'éclat que lui avoit donné autrefois
» Charlemagne, & d'élever une puissance
» formidable qui donneroit le mouvement
» à toute l'Europe. Le talent de persuader
» qu'avoit supérieurement le Cardinal,
» fortifia des raisonnemens qui avoient
» plus que de la vraisemblance. L'Empe-
» reur adopta le nouveau systême de po-
» litique qu'on lui présentoit; & nous con-
» jecturons que sans les intrigues de Ro-
» me & de la France il auroit réussi à éle-
» ver le Roi d'Espagne à la dignité de Roi
» des Romains.

» La mort de Maximilien ne détruisit
» pas les espérances de Charles, mais elle
» en fit concevoir à François I. Ces deux
» Monarques aspirerent ouvertement au
» thrône de l'Empire, & ils se flatoient
» d'avoir l'un & l'autre tout ce qu'il falloit
» pour y être élevé; des amis, de l'argent,
» de vastes Etats, de bons négociateurs
» & des armées aguerries.... Ils travail-
» lerent d'abord assez inutilement à se

» rendre favorables les différentes Puissan-
» ces de l'Europe ; elles parurent toutes
» plus portées à traverser qu'à favoriser
» leurs prétentions.

Le Pape qui craignoit également les deux maisons, ne parut favoriser les vûes de François I que parce qu'il crut qu'elles seroient sans succès. Les Suisses qui influoient plus alors qu'ils n'ont fait depuis dans les affaires générales, allarmés pour la liberté germanique, auroient voulu écarter les deux concurrens : mais ils se déclarerent plus vivement contre la France qu'ils redoutoient davantage. Le Roi d'Angleterre ayant tenté vainement de former un parti pour lui, voulut tenir la balance entre les deux rivaux.

François I avoit confié la négociation de cette grande entreprise à un homme que sans imprudence on n'auroit pas pû charger de la plus aisée. » Bonnivet avoit beaucoup
» d'esprit, mais peu de jugement; il par-
» loit bien, mais il raisonnoit mal ; il
» souhaitoit passionnément la gloire de son
» maître, mais il étoit trop inconsideré
» pour la procurer ; son imprudence lui
» faisoit perdre les amis que son affabilité
» lui avoit acquis. La société des femmes
» n'étoit pour lui qu'un commerce de ga-
» lanterie, tandis que l'ascendant qu'il

» prenoit sur elles le mettoit à portée de » s'en servir en homme d'Etat. Quoiqu'il » connût les intrigues de la Cour, il igno» roit tout-à-fait les détours de la politi» que. Sa présomption l'empêchoit de de» mander des conseils, & sa vanité de pro» fiter de ceux qu'on lui offroit. Pour » avoir le plaisir de donner en particulier » généreux, il se privoit de l'avantage de » répandre à propos en Ministre habile. La » lenteur allemande & le flegme espagnol » déconcertoient dans les affaires son gé» nie ardent & précipité. Il lui manqua » tout-à-fait la connoissance des esprits » qu'il devoit manier ; des intérêts qu'il » devoit concilier, des manœuvres qu'il » devoit traverser. Bonnivet n'étoit qu'un » courtisan délié, & sa commission auroit » demandé un négociateur consommé.

Il réussit cependant à balancer les manœuvres des partisans du Roi d'Espagne : l'Empire se trouva partagé. Le Roi de Bohême, l'Archevêque de Mayence, l'Electeur de Saxe se déclarerent pour Charles-Quint. François I eut pour lui l'Archevêque de Trêves, le Marquis de Brandebourg & le Comte Palatin. Chacun d'eux étoit entraîné par son goût ou ses intérêts particuliers. » Cette diversité d'opinions ne » paroissoit singuliere qu'aux gens assez

» éclairés pour voir que toutes les voix au-
» roient dû ſe réunir contre les deux can-
» didats. L'élection de l'un & de l'autre
» jettoit évidemment la liberté, la dignité
» & la tranquillité de l'Allemagne dans un
» très-grand péril. Il eſt vrai que la Diéte
» de Francfort pouvoit changer ces diſpo-
» ſitions. Il n'étoit pas impoſſible qu'il s'y
» trouvât, comme dans la plûpart des gran-
» des aſſemblées, quelques membres aſſez
» éclairés pour connoître le véritable inté-
» rêt de la nation, aſſez fermes pour vouloir
» le procurer, aſſez vertueux pour le mon-
» trer aux autres, & aſſez éloquens pour
» le leur rendre cher. D'ailleurs ce n'eût
» pas été la premiere fois que le cri public
» en auroit impoſé aux Electeurs, au point
» de les détourner d'un choix qu'il réprou-
» voit, ou que d'eux-mêmes pour ne pas
» oſer ouvrir les premiers un avis dange-
» reux, ils auroient tous concouru à pren-
» dre un parti ſage. Les engagemens qu'ils
» pouvoient avoir pris n'étoient point des
» liens indiſſolubles; & il ſe fit en effet
» des démarches qui autoriſent à penſer
» qu'on auroit été aſſez diſpoſé à y man-
» quer, ſi on n'avoit été arrêté par une
» eſpece d'impoſſibilité à faire un autre
» choix que celui de l'un des deux concur-
» rens. Louis, Roi de Hongrie & de Bohê-

» me, étoit encore enfant & paroissoit de-» voir toujours l'être. Sigismond, Roi de » Pologne, avoit cessé d'être un grand » homme, & ne montroit plus de goût » que pour le repos. Christierne, Roi de » Dannemarc & de Suéde, étoit un mons-» tre altéré de sang, souillé de forfaits. » Henri, Roi d'Angleterre, ne pouvoit » pas se fixer en Allemagne sans hazarder » sa couronne héréditaire, ni préférer le » séjour de ses Etats sans blesser la dignité » de l'Empire. Quelqu'un nomma l'Elec-» teur de Saxe, & tous les vœux se tour-» nerent aussi-tôt vers lui.

Frederic paroissoit né pour le rolle qu'on lui proposoit. Sa valeur, sa probité, sa candeur & une modération réelle qui excluoit jusqu'aux soupçons même de l'ambition, lui avoient mérité le surnom de Sage; & il poussa l'héroïsme jusqu'à refuser le thrône de l'Empire. » Un desintéressement » si généreux fut honoré à l'instant d'un » hommage qui rapprochoit beaucoup » ceux qui avoient offert la couronne, du » sage qui ne l'avoit pas acceptée. On » porta la confiance pour ce Prince jusqu'à » lui demander quel Chef il jugeoit qu'il » falloit donner au Corps germanique. » Frederic nomma sans balancer le Roi » d'Espagne, & son suffrage entraîna celui » de tous les Electeurs.

» L'Election de Charles-Quint mettoit » la liberté publique dans un trop grand » danger pour qu'on n'imaginât pas de » prendre des précautions contre les usur- » pations qui la pourroient suivre. Les loix » qu'on fit alors, celles qui les avoient » précédées & celles qui les ont suivies, » forment ce qu'on appelle le droit public » de l'Empire.

Le tableau détaillé de ce droit public termine le morceau historique que nous venons d'extraire. Il est suivi de l'histoire de l'abdication de Charles-Quint. Cet événement si extraordinaire a beaucoup exercé les politiques qui ont voulu en démêler le principe. Les motifs ausquels on a attribué cette démarche, ne nous ont paru fondés, ni sur de grandes autorités ni sur le caractere de l'Empereur & la situation de ses affaires. L'aventure humiliante d'Inspruck, d'où ce Prince fut obligé de fuir avec précipitation ; le Siége de Metz qu'il fut forcé de lever ; l'élévation de Caraffe son ennemi sur le Siége de Rome ; l'apparition d'une comete quelque tems auparavant son abdication, &c. voilà les motifs que différens écrivains ont prêtés à Charles-Quint. Brantôme croit qu'il n'avoit quitté le thrône que pour briguer la thiare, & qu'il avoit sérieusement aspiré à

rendre le ſouverain Pontificat héréditaire dans ſa famille. Nous avons tâché de prouver le peu de vraiſemblance ou l'abſurdité de ces différentes conjectures.

» Une étude un peu approfondie du ca-
» ractere de l'Empereur, des circonſtances
» où il ſe trouvoit lorſqu'il ſe détermina,
» & de la maniere dont il exécuta ſa réſo-
» lution, nous porteroit à penſer que cette
» retraite ſi fameuſe dans l'hiſtoire, n'eut
» ni des principes bien élaircis, ni de but
» bien déterminé. Charles étoit aigri par
» ſes infirmités, par les proſpérités de la
» France, par les revers qu'il venoit d'eſ-
» ſuyer à la guerre & par la diminution
» de ſa réputation. L'impoſſibilité de chan-
» ger une ſituation qui devoit devenir
» tous les jours plus dure, le fit tomber
» dans une eſpéce de laſſitude qu'il prit
» pour un dégoût raiſonnable & vrai des
» affaires & des honneurs. Il fut affermi
» dans cette illuſion par des images rian-
» tes qu'il ſe traçoit à lui-même du repos
» & de la ſolitude, & par des idées de dé-
» votion qu'on a ſouvent dans le malheur.
» Ces moyens joints à un peu d'inconſtan-
» ce qu'on avoit toujours remarquée dans
» ſa conduite, lui inſpirerent, ſi nos con-
» jectures ſont vraies, la fantaiſie de ſe
» débarraſſer de toutes ſes couronnes.

Aucune des occupations ni des pratiques de religion ausquelles se livra Charles dans sa retraite, ne porta l'empreinte ni d'un grand génie ni d'une ame élevée : il pratiquoit toutes les mortifications du Cloître, sans jamais mettre à aucune de ces actions, la plûpart extraordinaires, ce je ne sçais quoi de grand qui justifie & ennoblit tout. La cérémonie de ses obséques qu'il fit faire sur la fin de sa vie, marque bien, ce me semble, l'affoiblissement de son esprit.

Des Historiens ont voulu faire un saint de Charles-Quint, d'autres le font mourir Lutherien pour rendre sa mémoire odieuse. Nous nous sommes défiés des exagérations de la flaterie & de la malignité, & c'est dans les faits que nous avons cherché les véritables traits de ce grand Prince : nous allons en tracer les principaux dans cet extrait.

» Charles étoit né avec une vivacité » singuliere. Ce feu si dangereux ordinairement pour les Souverains & pour leurs » sujets, fut dirigé avec tant de sagesse » qu'il ne produisit que de bons effets. On » le tourna à l'étude des langues vivantes, » de l'Histoire, de la politique, les seules » connoissances nécessaires à ceux qui sont » appellés au thrône, & on réussit à jetter

» sur ces grands objets cet intérêt vif,
» qui ne laisse que de l'indifférence pour
» tout le reste. Il arriva de là que le jeune
» Prince n'eut pas ce goût du plaisir, ce
» desir de plaire, ces graces de l'imagina-
» tion qui séduisent trop souvent les cour-
» tisans, & par leur moyen la multitude.
» Sa réputation souffrit de ce qui auroit
» dû la former. On prit l'esprit de réfle-
» xion qu'il avoit supérieurement pour de
» la lenteur, mais on se retracta bientôt
» de ce jugement injuste.

» Dès le commencement de son regne,
» il s'étoit fait un principe dont il ne s'é-
» carta jamais, de sacrifier toujours sa gloi-
» re personnelle à la réputation de son
» gouvernement. Ce systême le conduisit
» quelquefois à faire ensorte qu'on attri-
» buât ses projets les mieux combinés &
» les plus étendus à ceux qui adminis-
» troient l'Etat sous lui. Il retiroit de cet
» artifice le double avantage d'affoiblir la
» jalousie des Princes contemporains con-
» tre lui, & de fortifier l'opinion qu'on
» avoit par-tout de la sagesse de son con-
» seil. Comme il connoissoit peu les be-
» soins du cœur, il n'avoit ni favori ni
» confident; il pensoit qu'un Souverain
» pour être juste, devoit être sans amour
» comme sans haine, & que la confiance,
quand

» quand elle n'étoit pas indispensable, étoit
» une foiblesse, une espéce de crime d'Etat
» que rien ne pouvoit justifier.

» Il aimoit à se servir dans les négocia-
» tions, de gens obscurs, qu'il trouvoit
» moins délicats sur les moyens, & qu'il
» lui étoit plus facile de desavouer. Ses
» traités étoient tous remplis de ces ambi-
» guités basses & honteuses, dont la saine
» politique & la pratique de quelques
» Ministres du premier ordre ont enfin
» desabusé l'Europe.

» La connoissance qu'il avoit des hom-
» mes lui faisoit hazarder les calomnies
» les plus grossieres contre ses ennemis.
» L'événement prouva que la crédulité
» des peuples étoit un instrument encore
» plus sûr & plus facile pour nuire qu'il
» ne l'avoit cru. Il étoit vrai par réflexion
» dans les choses indifférentes, pour être
» faux avec avantage dans celles qui
» étoient considerables; ce manége lui
» réussit, quoique découvert, parce que les
» hommes ont été souvent séduits par les
» apparences, lors même qu'ils soupçon-
» noient que ce n'étoit que des apparences.

» Il étoit né sans goût & sans génie
» pour la guerre : il ne la fit en personne
» que par émulation, & il n'y eut quel-
» quefois des succès que parce qu'en de

» certaines occasions l'esprit tient lieu de
» talent. Son courage paroissoit trop réfléchi pour ne pas manquer de cet enthousiasme qui se communique ; il pouvoit être sûr, mais certainement il n'étoit point brillant.

» Sa religion comme celle de ses peuples, » étoit remplie de formalités, & comme » celle des Rois, subordonnée à ses intérêts. » L'amour lui fit goûter ses douceurs sans » lui faire commettre ses crimes. Ses maîtresses qui n'étoient que ses maîtresses, » ne le détournerent jamais de ses devoirs, ne prirent aucune part aux affaires, & n'entrerent pas seulement dans » ce qu'on appelle intrigues de Cour.

» Peu de Rois, peu de particuliers même ont eu autant de flexibilité que lui » dans le caractere. Il ne paroissoit pas le » même en Espagne & en Flandre, en » Italie & en Allemagne ; ses manieres » d'agir, ses principes de gouvernement » changeoient suivant les hommes & les » climats. Sa pénétration lui avoit fait sentir qu'il étoit plus facile & plus juste de » s'accommoder au génie de ses sujets que » de vouloir les assujettir au sien.

Pour achever le portrait de Charles-Quint, nous avons recueilli plusieurs traits piquans de son histoire. C'est dans la vie

privée & dans les actions particulieres d'un Prince qu'il faut chercher ces traits de caractere décisifs qui lui échappent, & le peignent avec plus de vérité que les actions d'éclat où l'esprit se dérobe sous le masque de l'intérêt & de la politique.

Histoire des guerres civiles d'Espagne en 1520, 1521 & 1522.

Charles-Quint en montant au thrône d'Espagne, trouva des dispositions peu favorables pour lui dans l'esprit de la nation qui lui disputoit son droit à la Couronne, & à peine eut-il dissipé cet orage qu'il vit s'élever de nouveaux troubles dans le Royaume. Son absence avoit donné de l'audace aux mécontens & aux ambitieux; l'esprit de sédition se répandit dans chaque province & s'accrut de jour en jour. Cette fermentation générale auroit eu sans doute des suites terribles, si le Cardinal Ximenès n'avoit été déclaré par le nouveau Roi Régent du Royaume. Ce Ministre dans deux ans que dura son administration, acquitta les dettes de la Couronne, recouvra le domaine, soumit les grands, termina glorieusement les guerres civiles & étrangeres, fit respecter les loix. Pour ajouter une foi entiere à des révolutions si singulieres & si rapides, il faut connoître le génie qui les prépara.

» Ximenès eut éminemment les mœurs
» de sa nation, & remplit dans toute son
» étendue l'idée qu'on se forme ordinaire-
» ment du caractere espagnol. Politique
» sublime, il n'imaginoit jamais rien que
» de grand, & les moyens qu'il employoit
» pour réussir, portoient l'empreinte de
» son génie. L'injustice, quelque part qu'el-
» le se trouvât, lui faisoit horreur, & son
» courage à la réprimer égaloit sa pénétra-
» tion à la découvrir. Il ne connoissoit pas
» de plus grande faute en politique que
» de dissimuler les attentats contre l'auto-
» rité : tout Etat où ces ménagemens
» étoient nécessaires, lui paroissoit bâti
» sur des fondemens ruineux, ou gouver-
» né par des hommes sans talent. La sévé-
» rité qu'il ne jugeoit qu'utile dans l'admi-
» nistration de ceux qui sont nés sur le
» thrône ou près du thrône, lui paroissoit
» nécessaire, à ceux qui, comme lui, étoient
» parvenus d'un état obscur aux premieres
» places. Il croyoit que des exemples de
» rigueur faits avec fierté, singulierement
» sur des gens d'un grand nom, affermis-
» soient encore plus un Ministre que la
» naissance la plus distinguée. Sa prudence
» à tout prévoir, à tout arranger, à remé-
» dier à tout, étoit presque incroyable.
» Le Conseil d'Espagne lui dut en grande

» partie la réputation dont il a joui long-
» tems, d'être le plus élevé & le plus pro-
» fond de l'Europe. On blâma avec justice
» la lenteur de ses délibérations ; mais il
» regagnoit par la promptitude de l'exécu-
» tion le tems qu'il avoit employé à déli-
» bérer. Il eut le mérite le plus essentiel à
» tous ceux qui gouvernent des Empires,
» une espéce de passion pour les vertus &
» les talens. L'éclat de tant de qualités bril-
» lantes fut un peu terni par quelques dé-
» fauts. Ce Prélat fut fier, dur, opiniâtre,
» ambitieux & d'une mélancolie si pro-
» fonde, qu'il étoit presque toujours in-
» supportable dans la société, & souvent à
» charge à lui-même.

La perte de ce grand homme, qui eût été un malheur dans tous les tems, arriva dans des circonstances qui la rendirent plus sensible. Charles venoit d'arriver des Pays-Bas en Espagne, accompagné de beaucoup de Flamands. La crainte qu'on y avoit que ces étrangers ne se rendissent maîtres du Gouvernement, & n'attirassent à eux les graces & les honneurs, faisoit généralement desirer qu'ils fussent renvoyés dans leur pays. Ximenès qui appuyoit ces idées, les auroit sans doute fait réussir s'il eût vêcu davantage. Sa mort livra le Royaume entier à l'avidité & aux caprices des Flamands. Le

joug parut humiliant & dur à une nation fiere & genereuse, qui n'étoit pas accoutumée à la servitude. Le mécontentement étoit général, & il monta au plus haut point lorsque Charles, en partant pour l'Allemagne, laissa la principale partie de l'autorité, durant son absence, au Cardinal Adrien, que sa qualité de Flamand faisoit haïr, & que son génie borné faisoit mépriser.

Il n'y eut plus qu'un cri dans tout le Royaume ; les Grands, sur tout, qui avoient allumé ce feu, faisoient tous leurs efforts pour l'entretenir & l'augmenter. La défense des loix & de la liberté étoit le prétexte de l'ambition. Les principales villes d'Espagne formerent entr'elles une confédération trop réfléchie pour n'être pas dangereuse ; à mesure que le parti se fortifioit, ses vûes s'étendoient, le desordre faisoit des progrès, & les violences se multiplierent : les mesures qu'on prit pour en arrêter le cours, furent d'abord sans succès ; on chercha à gagner les chefs. » Antoine d'Acuna, Evêque de Zamora, né » d'un pere incertain, & formé dès l'en» fance au crime, fut le premier attaqué. » Il joignoit un caractere audacieux & tur» bulent à des mœurs basses & corrom» pues. On lui trouvoit tous les vices d'un

» mauvais Prêtre, excepté l'hypocrifie, &
» toutes les vertus d'un foldat, excepté la
» générofité. Ce Prélat, dont l'ambition
» n'avoit point de bornes, mit fa foumif-
» fion à un trop haut prix.

Les tentatives qu'on fit auprès des autres Chefs ne réuffirent pas davantage, & on ne vit plus d'autres moyens pour réduire les rebelles que la force des armes. L'incapacité de ceux qui les commandoient les empêchoit de profiter de toutes leurs forces; le Comte de Haro qu'on mit à la tête des troupes royales, étoit un Capitaine brave & expérimenté; quelques avantages qu'il remporta fur les mécontens les découragea, l'efprit de fédition s'affoiblit, le parti devint moins nombreux de jour en jour, & le Comte de Haro profita de ces circonftances pour engager une affaire générale où il remporta une victoire complette, qui termina la guerre par la mort des chefs de la rebellion.

Il reftoit encore à éteindre les troubles qui s'étoient élevés dans le Royaume de Valence, & dont l'origine étoit finguliere.
» Un Francifcain ayant attaqué en chaire
» le péché contre nature, affura de la
» part de Dieu, que la contagion qui por-
» toit de tous côtés la mort dans l'état,
» étoit une punition de ce crime énorme.

» Les auditeurs échauffés par ces déclama-
» tions, chercherent tous ceux qu'on soup-
» çonnoit d'avoir des mœurs si dépravées,
» & en arrêterent cinq. Quatre furent li-
» vrés au feu comme évidemment crimi-
» nels, & le dernier contre lequel il n'y
» eut que de légers indices, fut condam-
» né à une prison perpétuelle. Le peuple,
» qu'un grand intérêt rendoit alors sévere,
» ne trouva pas ce jugement assez rigou-
» reux, & il massacra inhumainement l'ac-
» cusé, que les loix ne condamnoient qu'à
» la perte de sa liberté. On rechercha les
» auteurs du soulevement; mais quoiqu'ils
» fussent assez généralement connus, per-
» sonne ne voulut ni les dénoncer ni déposer
» contre eux. Ce silence, qu'on est forcé
» d'admirer, & qui ne peut être le crime
» que d'une nation qui a beaucoup d'élé-
» vation, eut des suites malheureuses «.
Les coupables craignant d'être punis tôt ou tard, exciterent le peuple à la révolte, & formerent un parti qui devint bientôt redoutable. On fut obligé de réunir toutes les forces du Royaume pour les lui opposer; les rebelles ne purent résister longtems, ils furent battus en détail, & obligés enfin de se soumettre. Charles les traita avec une douceur & une modération qui étoufferent l'esprit de sédition dans son

principe. Il n'y a rien de plus admirable que le traitement qu'il fit à Fernand d'Avalos; il étoit du petit nombre de ceux qui avoient été exceptés de l'amnistie. Il vint secrettement à la Cour de l'Empereur pour obtenir sa grace, & il ne se montra qu'à ceux dont il se croyoit sûr : mais il fut trahi par un ami perfide, qui non content de déceler sa retraite, pour cacher la honte de sa démarche, & lui donner un air plus important, feignit de croire que la personne du Prince étoit en péril, & supposa une conspiration dont il faisoit d'Avalos l'auteur ou le complice. L'Empereur, à qui il fit son rapport, lui répondit d'un ton d'indignation : *vous deviez aller dire plutôt à d'Avalos où je suis, que de venir m'apprendre où il est, puisque dans l'état où sont les choses, il a plus à craindre de moi que je n'ai à craindre de lui.* En achevant ces mots il fit signe à l'accusateur de se retirer, & l'accusé ne fut ni puni ni recherché. Ce trait de clémence acheva de gagner les Espagnols, que la force avoit desarmés. Ils souhaiterent de répandre pour la patrie le reste d'un sang qu'ils venoient de prodiguer contre elle, & la guerre de Navarre en fournit bientôt l'occasion.

Histoire de la guerre de Navarre.

La Navarre, après bien des troubles &

des révolutions dans le Gouvernement, s'étoit choisi Jean d'Albret pour Roi : mais ce Prince foible & lâche, sans talens & sans vertus, n'étoit guere en état de défendre son Royaume contre les entreprises de Ferdinand le Catholique, qui s'en empara avec beaucoup de facilité sans droits & même sans prétexte. D'Albret détrôné, se retira à la Cour de France, où il obtint des secours pour rentrer dans la possession de ses Etats ; mais cette tentative fut sans succès, & la Navarre resta sous le joug jusqu'à la mort de Ferdinand, en 1516.

Le caractere de ce Prince, si fameux dans l'histoire, merite trop d'être connu pour que nous ne nous y arrêtions pas : nous allons en tracer quelques traits.

» Ferdinand en montant sur le trône » d'Arragon, trouva beaucoup d'abus qu'il » se proposa de réformer, & qu'il réfor- » ma en effet. Ceux qui ne voyoient pas » que la prodigalité est la ruine d'un Etat, » l'accuserent d'avarice : une injustice si » commune fit peu d'impression sur lui, » & il aima mieux rendre une justice exacte » aux peuples que de faire jouir les grands » de ses bienfaits. La mauvaise opinion » qu'il avoit des hommes plutôt qu'une » confiance outrée en ses lumieres, le dé- » termina à être lui-même tout son con-

» seil. A juger de ce Prince par les apparences, on pouvoit lui soupçonner une ame toujours dans l'agitation ; sa sagesse dans le choix de ses projets & sa tranquillité dans leur exécution, étoient la preuve que c'étoit plutôt par systême que par inquiétude qu'il nouoit & dénouoit perpétuellement des intrigues. Il s'écartoit des principes de la morale en manquant de probité dans ses négociations, & de ceux de la politique en ne sauvant pas même les apparences de la probité. Heureusement pour les Princes ses contemporains, il ne les crut pas plus esclaves que lui de leur parole ; ce qui l'empêcha de profiter autant qu'il l'auroit pû faire de ses perfidies.

» On ne sçauroit s'empêcher de le regarder comme un homme très-supérieur, quand on pense que le chimérique projet de la monarchie universelle, qui le porta toujours au grand, ne lui fit rien hazarder d'imprudent, ni entreprendre d'impossible. Sa religion ne fut que ce fanatisme odieux qui rend les Rois persécuteurs, & ce masque perfide qui les dispense d'être honnêtes gens. . . . .

La mort de Ferdinand ranima les espérances de Jean d'Albret, qui se vit par les secours de la France, à la tête d'une armée

nombreuſe & brillante, & qui auroit bien ſuffi à le rétablir dans ſes droits, ſi elle avoit eu un autre Général que lui : il fit les fautes les plus groſſieres, ſe laiſſa battre honteuſement, & mourut peu de tems après. Henri d'Albret, ſon fils, hérita de ce qui lui reſtoit d'Etats & de ſes droits à ceux qu'il avoit perdus. Charles-Quint ſe garda bien de ſe déſaiſir de la Navarre, qui auroit donné une entrée aux François jusques dans le cœur de ſes Etats; & la France obſtinée à faire remonter les d'Albret ſur le trône, arma encore une fois. L'Eſparre fut mis à la tête des troupes qu'on y envoya; mais les fautes que fit ce Général, plus ſoldat que Capitaine, firent encore échouer cette entrepriſe. Les François furent défaits & chaſſés de la Navarre, qui depuis ce tems là a fait partie de la Monarchie Eſpagnole. » Cette uſurpation, il eſt vrai, a ſucceſſivement » cauſé à la mort des remords à Ferdi- » nand, à Charles-Quint, à Philippe II. » Mais ces retours tardifs à la juſtice n'ont » produit que d'inutiles exhortations à leurs » deſcendans de faire examiner des droits » qui ne manquent jamais de paroître bien » fondés aux Princes qui ſurvivent, & à » leur conſeil.

LE Pirronisme du sage. *A Berlin*, 1754. Cet ouvrage est une suite de pensées détachées, dont l'objet est de faire voir l'incertitude des connoissances humaines. Il est d'un homme qui a de l'esprit & de la philosophie; on en jugera par l'avant propos que nous allons extraire avec quelques pensées.

A Delos le Philosophe.

On voit, mon cher Delos, la nature faire rarement de grands efforts, & donner à cet univers des ames elevées, en qui elle ait gravé tous les caracteres de la véritable grandeur: avare de ces dons précieux, elle produit peu de Monarques capables de gouverner seuls; on en voit encore moins combattre eux-mêmes à la tête de leurs armées; conduire sans secours, avec prudence & avec succès les rênes du gouvernement; aimer, protéger & connoître les arts & les sciences; sans ministres & sans favoris, chercher le mérite pour le récompenser; rappeller les loix à leur ancienne simplicité, & servir à jamais d'exemple à ceux que le sort appellera à l'Empire: c'est le plus haut dégré de perfection auquel l'esprit humain puisse atteindre; il a ses bornes. Que diriez-vous, Delos, d'un Monarque qui voudroit aller

bien au-delà ; qui maître de la terre entiere, prétendroit gouverner seul ; donner des loix aux fieres nations du nord, & aux peuples amollis du midi ; récompenser toutes les belles actions & punir tous les crimes ; ramener tous ses sujets aux mêmes idées, & faire du monde entier un seul Etat, gouverné par un seul homme ? Ne lui demanderiez-vous pas s'il entend toutes les langues, s'il connoît les mœurs, le génie & le climat des différens peuples qui composent son Empire ? s'il a le tems de suffire à tout ? s'il a assez de génie & de lumieres pour faire fleurir ses provinces, sans que le bien de l'une entraîne la perte de l'autre ? s'il peut à tems recevoir les nouvelles des endroits éloignés, & remédier aux desordres & aux révoltes ? si son esprit enfin peut saisir un aussi grand nombre d'objets ?

Que pensez-vous, Philosophe, qu'il vous pût répondre ? Il seroit, sans doute, aussi embarrassé que vous le seriez si on vous demandoit, vos sens sont-ils fideles ? les idées que vous avez aquises par leur moyen sont-elles justes ? d'où les opinions que vous adoptées tirent-elles leur origine ? comprenez-vous les mots dont vous vous servez ? nul préjugé ne vous domine-t-il ? vos idées sont-elles distinctes, vos prin-

cipes inconteſtables, vos expériences certaines ? la perſuaſion, la conviction même, peut-elle nous tenir lieu de certitude ? avons nous aſſez de force dans l'eſprit pour nous garantir des ſophiſmes ? eſt-ce toujours l'amour de la vérité qui nous fait décider ? ne nous rendons-nous pas à de légeres probabilités ? &c.

Cher Delos, le langage que je vous tiens vous paroîtra étranger ; accoutumé à des idées différentes, vous ſerez ſurpris, vous me plaindrez peut-être ; vous voudrez me ramener à mes erreurs, & ſans examiner s'il eſt poſſible que vous ayez tort, vous me condamnerez. Prenez garde qu'en me combattant ainſi, vous ne donniez à penſer que l'amour de la vérité n'eſt pas toujours le guide des Philoſophes. Vous ſouvenez-vous de ces géants qui voulurent eſcalader les cieux ? avez-vous fait attention que les rochers qu'ils entaſſoient les uns ſur les autres n'étoient pas aſſez ſolidement arrangés, que les pierres qu'ils lançoient vers les cieux retomboient ſur eux, qu'ils n'apperçurent pas Jupiter lorſqu'il les foudroya, & que leurs efforts prodigieux n'eurent dans la ſuite d'autre effet que de devenir des exemples inutiles ?

Liſez, mon cher Delos, ces réflexions

que je vous présente, comme le fruit du desir que j'ai de m'instruire.

Plus je réfléchis sur les connoissances humaines, plus je me vois obligé d'abandonner les opinions que le premier feu de ma jeunesse m'avoit fait embrasser : de tous côtés je ne vois qu'incertitude, & souvent des erreurs grossieres. Un homme qui raisonne, condamne aujourd'hui ce qu'il approuvoit hier, & se livre tour à tour à des idées toutes opposées. Ne seroit-ce pas dans la foiblesse de l'esprit humain & dans la précipitation avec laquelle on se livre à tout ce qui plaît, ou au moins à tout ce qui paroît vraisemblable, qu'il faudroit chercher la raison de ces contradictions ? Le doute ne seroit-il pas le parti qu'un homme sensé doit choisir ? les réflexions suivantes pourront peut-être répandre quelque lumiere sur ce sujet.

Quels embarras, que de difficultés, lorsqu'il s'agit de donner à un homme l'idée du goût d'une chose qu'il n'a jamais connue ! on est obligé de se contenter de comparaisons, & de le faire juger de ce qu'il ne connoît point par ce qui nous paroît approcher le plus de ce que nous voulons lui faire connoître. Manquer d'idées lorsqu'il s'agit d'êtres, que nous avons tous les jours sous nos yeux, que

nous distinguons fort bien, que nous nous rappellons avec très-peu de peine, dont le souvenir nous fait plaisir & nous fait naître des desirs que nous savourons avec volupté, dont nous sentons les différens dégrés de bonté ; n'est-ce pas la preuve la plus convaincante de la foiblesse de notre esprit ?

Verra-t-on toujours de jeunes gens outrager les cendres de tant de grands hommes ? Pythagore n'est plus qu'un rêveur, Platon un fantasque, Aristote un pédant, tous les Scholastiques nous font pitié ; nous osons lever des mains sacrileges contre les Descartes & les Leibnitz : procédé bien digne de ceux qui, montés sur les épaules de ces beaux génies, voyent moins qu'eux.

Parlerai-je de l'histoire, où quelques vérités sont mêlées avec un si grand nombre de mensonges ? Nous n'y voyons les grands hommes que de loin. Le bruit de leurs actions parvenu jusqu'à nous, nous les fait admirer ; c'est cependant un moyen sûr de se détromper. On nous parle de faits arrivés, pour ainsi dire, de nos jours, qu'une partie des historiens nie, tandis que l'autre les regarde comme avérés. La mauvaise foi des uns, l'ineptie des autres, & la foiblesse de tous ont rempli l'histoire d'erreurs. Je la lirai, mais je la

lirai avec précaution : quelques vérités qu'on pourra démêler peuvent nous être utiles.

Lettres sur les ouvrages & œuvres de piété, dédiées à la Reine ; par M. l'Abbé Joannet. *A Paris*, chez *Chaubert*, quai des Augustins ; & *Hérissant*, rue Notre Dame, 1754. tome premier.

C'est un nouvel ouvrage périodique qui ne roulera, comme le porte le titre, que sur des ouvrages de piété. L'Auteur, à juger de lui par un ouvrage qu'il donna il y a deux ou trois ans, & par l'essai qu'il publie, est bien en état d'exécuter le projet qu'il a formé. Voici le plan tel qu'il l'a tracé lui-même.

Nous donnerons régulierement les 1er & 15 de chaque mois les différentes parties de cet ouvrage, qui formeront au bout de l'année environ six volumes.

A la fin de chaque volume il y aura un article de nouvelles édifiantes, qui, si l'Auteur est aussi bien secondé que nous l'espérons, ne sera ni le moins utile ni le moins intéressant de cet ouvrage. Il seroit à souhaiter que tous ceux qui auront connoissance de quelqu'action éclatante de piété, de quelque trait singulier de vertu, de morts édifiantes, d'établissemens où brille

la charité chrétienne, de cérémonies qui fassent honneur à la Religion, voulussent prendre la peine de lui en faire part par notre canal; mais quelqu'envie qu'il ait d'en être instruit pour en informer le public chrétien, il ne consent à les faire imprimer qu'aux conditions suivantes.

1°. Que la personne qui les communiquera se fera connoître par son nom, sa profession & le lieu de sa naissance, afin qu'il puisse se rassurer sur son témoignage : il y auroit même des faits dont la nature exigeroit qu'ils fussent confirmés par le Curé du lieu ou par quelque personne de poids.

Cependant il fera toujours au public un mystere du nom des personnes qui l'auront informé des faits, à moins qu'elles ne le décident autrement.

2°. Que si le fait intéresse une autre personne que celle qui l'en instruira, il ne fera mention de la personne intéressée que sur un consentement exprès signé de sa main.

3°. Qu'il pourra faire dans le style & dans les détails des récits qui lui seront envoyés, les changemens qui paroîtront convenir au genre & au but de cet Ouvrage.

4°. Que les lettres ou paquets qui nous

ſeront adreſſés, ſoit de nouvelles, ſoit de morceaux d'éloquence, d'hiſtoire ou de poëſie chrétienne, nous ſeront remis francs de port.

L'Auteur ſe fera un plaiſir d'informer le public des ouvrages de peinture, de gravûre, de ſculpture & de muſique qui traiteront des ſujets de piété, en ſe bornant à ceux-là excluſivement à tous autres.

Les perſonnes de Paris qui ne voudront pas ſe donner la peine d'envoyer prendre chez le Libraire l'Ouvrage à meſure qu'il paroîtra, peuvent ſe promettre qu'il leur ſera rendu chez elles la veille du jour où il ſera mis en vente, dès que nous ſerons informés de leur demeure. En recevant le premier cahier, elles auront la bonté de donner douze livres, dont il leur ſera tenu un compte fidele à la fin de l'année, en datant du jour où le cahier leur aura été remis.

Les perſonnes de province qui ſouhaiteront avoir l'Ouvrage preſque auſſi-tôt qu'il paroîtra ici, n'ont qu'à nous faire ſçavoir leur intention. Nous avons pris à la Poſte des arrangemens qui leur permettront de ſatisfaire à peu de frais leur empreſſement.

Le prix de chaque cahier eſt de 12 ſols.

Relation ou description de tout ce qui s'est dit & fait au sujet des entrée & intronisation solemnelles de M. Paul d'Albret de Luynes, Archevêque de Sens, dans la ville & siége de son Archevêché. *A Sens*, 1754. Un médiocre volume.

Il est presque sans exemple qu'un changement de siége ait causé d'aussi vifs regrets, excité une joie aussi marquée que l'a fait celui de M. de Luynes. Bayeux a paru inconsolable de la perte de ce vertueux Prélat, & Sens a montré qu'il sentoit tout le prix du bonheur qui lui arrivoit. Le volume que nous annonçons a recueilli les divers témoignages d'admiration, de respect & d'amour que M. de Luynes a reçus dans son nouveau Diocèse. Nous transcrirons l'extrait qu'on lit dans cette relation du Discours prononcé par le Régent de Rhétorique du Collége des Jésuites. » Rien de si heureux, dit l'Historien, que la division de son discours! la » voici :

» M. de Luynes fait honneur à son nou» veau siége, & le siége de Sens donne un » nouveau lustre à M. de Luynes.

» Le premier membre de cette division » étoit appuyé sur trois vertus personnel» les au Prélat ; la *prudence*, la *piété*, & » *l'autorité* : toutes qualités propres à illus-

» trer un siége ; & autant de subdivisions
» qui remplissoient la premiere partie de la
» harangue, & qui furent toutes prouvées
» par des faits.

» La *prudence*, quoiqu'universelle dans
» lui, se trouva ainsi particularisée par
» l'emblême d'un Roi d'abeilles, qui éloi-
» gnoit de sa ruche les frêlons, & n'y
» admettoit que les abeilles véritables ; le
» mot le rendoit : *apes admittit, fucos ar-
» cet.*

» C'est ainsi que le Prélat s'occupe par-
» ticulierement du soin d'éloigner de l'au-
» tel ceux qui n'en sont pas dignes, & de
» n'y admettre que des personnes capables
» de servir & honorer l'Eglise.

» Sa *piété* bienfaisante étoit représentée
» par le Nil, fleuve d'Egypte, qui épan-
» che ses eaux dans les campagnes qu'il
» fertilise ; c'est le sens du mot *pertransit
» benefaciendo.*

» L'*autorité* que le Prélat tire de sa pla-
» ce, & de son passage d'un siége à un
» autre plus illustre, étoit marquée, ainsi
» que le mérite & l'éclat de sa réputation,
» par un soleil qui éclaire plusieurs villes ;
» le mot le porte : *Non uni debeor urbi* :
» Je suis nécessaire au gouvernement de
» plus d'une.

» Le second membre de la division étoit

» aussi soutenu de trois branches qui com-
» posoient cette seconde partie du dis-
» cours, & prouvoit le nouveau lustre
» acquis à M. d'Albret par le siége de Sens.

» 1°. Son Archevêché l'approche de la
» Cour, & le met en état de faire valoir &
» briller tous ses talens; ce qui étoit ex-
» primé par un aigle qui, approché du so-
» leil de fort près, le fixoit en planant dans
» les airs : *Quo propior, eo fortior habetur.*

» 2°. Il a pour second, qui le repré-
» sente dans son absence, un Clergé nom-
» breux & célébre. Ce Clergé étoit figuré
» par une lune en son plein, entourée d'é-
» toiles brillantes : *Fulgidius micat inter*
» *illas.*

» 3°. Il est le pasteur d'un grand trou-
» peau, & le protecteur d'une ville re-
» commandable à bien des égards : ce qu'ex-
» primoit très-ingénieusement le lion tiré
» des armes de M. l'Archevêque, parois-
» sant garder la tour qui fait les armes de
» la ville, avec ce mot heureux : *hæc sta-*
» *tio honori.* Cette garde est un poste
» d'honneur.

» Pour justifier encore que le lustre du
» siége ajoutoit à celui du Prélat, l'Ora-
» teur en a d'abord distingué l'éminence
» par les traits de sa dignité & de son an-
» cienneté. Il a ensuite détaillé les préro-

» gatives de la ville où le siége est établi, » par rapport à sa situation, à son anti- » quité, aux qualités de son Clergé, au » caractere de ses habitans, à la salubrité » même de l'air qu'on y respire.

DIALOGUES Socratiques, ou instructions sur divers sujets de morale. *A Paris*, chez *Durand*, 1754. *in*-16. 1 vol.

Ces dialogues attribués à un illustre Professeur de Genêve, sont au nombre de huit. Le premier traite des devoirs de l'homme & du Prince. Le second de la nécessité & du plaisir qu'il y a de tourner ses pensées vers Dieu. Le troisiéme de la maniere dont on en doit user avec ses inférieurs. Le quatriéme de la dissimulation. Le cinquiéme de l'esprit de bagatelle. Le sixiéme du cas que l'on doit faire de l'estime d'autrui. Le septiéme de l'indolence. Le huitiéme de l'humeur. On trouve dans tous ces dialogues des développemens dignes d'un philosophe, & très nécessaires à tous les jeunes gens. Si l'Auteur vouloit continuer cette espéce de cours de morale, il rendroit un grand service à la société.

DISSERTATIONS sur les anciens monumens de la ville de Bordeaux, sur les Gahets, les antiquités & les Ducs d'Aquitaine;

taine ; avec un traité historique sur les monnoies que les Anglois ont frappées dans cette province. Par M. l'Abbé Venuti, Prieur de Livourne en Italie, de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres de Paris, & de celle des Sciences & Beaux-Arts de Bordeaux. *A Bordeaux*, chez Jean *Chappuis*, rue Desirade, 1754. *in*-4°. 1 volume.

La premiere & la seconde dissertation roulent sur les inscriptions antiques de la ville de Bordeaux. Ces deux morceaux sont remplis de sagacité, & ne sont pas susceptibles d'extrait. Dans la troisiéme, M. l'Abbé Venuti fait l'histoire de l'élection des deux Empereurs Romains, Tetricus, faite dans la ville de Bordeaux, de leur séjour dans l'Aquitaine, & de la chûte de leur empire. Ce point d'histoire qui n'avoit pas encore été éclairci, ne peut manquer de piquer la curiosité des Sçavans. Il y a dans la Guyenne des préjugés fort anciens, & très-enracinés sur la vie de Waifre, Duc d'Aquitaine, & sur son prétendu tombeau, appellé la tombe de Caïfas. M. l'Abbé Venuti répand dans sa quatriéme Dissertation, sur tous ces objets, une lumiere à laquelle il n'est pas possible de se refuser. La cinquiéme, divisée en deux parties, roule sur les Gahets de la

ville de Bordeaux. C'étoient des hommes qui dans le sein même de leur patrie ne jouissoient de presque aucun des droits de citoyen, & étoient couverts d'opprobres. M. l'Abbé Venuti démontre que ces hommes malheureux & méprisés n'étoient ni des descendans des Goths, ni des Visigots, ni des Sarrasins, comme on l'a cru assez généralement ; il trouve leur origine dans les Croisades. » Parmi les maux qui résulterent, dit-il, des pélerinages de la » Terre-Sainte, un des plus considérables » fut celui de la lepre, maladie épidémique à la Syrie & à l'Egypte. C'est de ces » pays que ces dévots chrétiens l'apporterent en Europe, où ils la rendirent du » moins plus fréquente & plus connue. La » nature & les symptômes de cette affreuse » maladie, qui se communiquoit, selon » les Livres Saints, même aux murs des » maisons, sont assez bien décrits dans » les auteurs de Médecine. Dès qu'on s'apperçut en France de ces dangereuses suites, les Magistrats & les loix s'efforcerent d'arrêter par de sages réglemens, » les progrès de la contagion. On sépara » les lépreux du commerce des hommes » sains, on les distingua par des marques, » on leur assigna des maisons & des hôpitaux particuliers. Le peuple conçut alors

une telle horreur pour ces lépreux, qu'elle se convertit bientôt en une haine impitoyable; aussi les insultoit-on sous le faux préjugé que des gens qui étoient en butte à la colere du ciel, devoient être aussi l'opprobre & le mépris des hommes. La lépre cessa, presqu'entierement en Europe au quinziéme siécle; mais le peuple ne cessa jamais d'en soupçonner les Gahets: il ne fut pas facile de tranquilliser son esprit là-dessus; & les Médecins les plus habiles eurent beau faire des expériences sur le sang des Gahets, & démontrer qu'il étoit aussi pur que celui des autres hommes, ils ne pûrent jamais les réconcilier avec la société. La haine convertie en habitude n'écouta point la raison; ainsi il a fallu une force supérieure pour détruire ce préjugé. Trois Arrêts du Parlement de Bordeaux, rendus en 1723, 1735 & 1738, ordonnent que les Gahets soient admis à toutes les assemblées générales & particulieres qui se feront par les habitans, aux charges municipales, & aux honneurs de l'Eglise, comme les autres.

Une dissertation historique & très-sçavante, sur les monnoies que les Anglois ont frappées en Aquitaine & dans d'autres provinces de France, termine le volume que nous annonçons.

L'ART de la guerre pratique. Par M. Ray de Saint-Geniés, Capitaine d'Infanterie. *A Paris*, chez *Jombert*, rue Dauphine, à l'image Notre-Dame. 1754. *in*-12. 2 vol.

LE Microſcope mis à la portée de tout le monde, ou deſcription, calcul & explication de la nature, de l'uſage & de la force des meilleurs microſcopes; avec les méthodes néceſſaires pour préparer, appliquer, conſidérer & conſerver toutes ſortes d'objets, & les précautions à prendre pour les examiner avec ſoin; le détail des découvertes les plus ſurprenantes, faites par le moyen du microſcope, & un grand nombre d'expériences & d'obſervations nouvelles ſur pluſieurs ſujets intéreſſans. Traduit de l'Anglois de Henri Baker, de la Société royale de Londres, ſur l'édition de 1743, où l'on a ajouté la figure du microſcope ſolaire, & pluſieurs obſervations nouvelles ſur le Polype. *A Paris*, chez le même. 1754. *in*-8°. 1 vol.

LEÇONS élémentaires de Calcul & de Géométrie, à l'uſage des Colléges; par le R. P. Torné, Prêtre de la Doctrine-Chrétienne. *A Paris*, chez le même. *in*-8°. 1754.

ESSAI ſur l'éducation médicinale des

enfans & sur leurs maladies; par M. Brouzet, Médecin ordinaire du Roi, de l'Infirmerie royale & des Hôpitaux de Fontainebleau, Correspondant de l'Académie royale des Sciences, & Membre de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Beziers, &c. *A Paris*, chez la veuve *Cavelier* & fils, 1754, *in*-12. 2. vol.

L'ouvrage que nous annonçons, est d'un homme d'esprit, qui peut arriver à tout, & qui doit aspirer du moins à une grande réputation. Voici comme il s'exprime dans sa préface. » On se persuade communément que l'éducation médicinale des enfans & leurs maladies n'exigent presque jamais le secours des Médecins, & que la nature, les usages reçus ou des formules générales suffisent à cet égard. Le détail dans lequel nous allons entrer, prouvera la fausseté de cette opinion du public. Il verra combien l'éducation médicinale des enfans tire des avantages de la médecine, & combien les maladies de l'enfance demandent de lumieres & d'expérience.

» 1°. Le tems de la grossesse d'une femme mérite une attention particuliere. Les pertes d'appétit, les bouffissures, les rougeurs à la peau qu'elle éprouve les premiers mois, ne doivent pas être com-

» battus par le ſecours des médicamens,
» que des perſonnes peu inſtruites ne preſ-
» crivent que trop ſouvent. Ces ſymptô-
» mes qui dépendent de la compreſſion
» que le fétus produit ſur la matrice, ſe
» diſſipent ordinairement d'eux-mêmes ou
» par la diete convenable. Il ſeroit dange-
» reux pour la mere & pour l'enfant qu'el-
» le ſuivît l'opinion généralement reçue,
» qui lui permet de manger toutes ſortes
» d'alimens à des heures irrégulieres.
» C'eſt au Médecin ſeul à qui il appartient
» de déterminer l'eſpece de nourriture qui
» convient à une femme groſſe, l'ordre de
» ſes repas, le juſte milieu qu'elle doit te-
» nir entre le trop grand exercice & la trop
» grande inaction, ſon ſéjour à la ville ou à
» la campagne, enfin la modération qui doit
» regner dans l'uſage de ſes paſſions, &c.
» 2°. Le terme de l'accouchement, que la
» ſobriété du corps & de l'eſprit, & l'exer-
» cice modéré des femmes groſſes rendent
» preſque toujours heureux, n'eſt pas ſi
» aiſé à déterminer qu'on le croit commu-
» nément; il arrive au ſeptieme, au hui-
» tieme & au neuvieme mois. Les ſignes
» ſur leſquels on ſe fonde ordinairement
» pour l'annoncer & qu'on croit les plus
» ſûrs, ſont ſouvent équivoques. Il faut
» avoir une certaine connoiſſance de la

» position des parties, de leur rapport,
» de leurs fonctions, pour distinguer les
» douleurs légitimes d'avec les douleurs
» fausses, pour remédier aux suites fâ-
» cheuses que peuvent avoir les chûtes,
» les accidens, les maladies qui survien-
» nent aux femmes grosses. Il est vrai que
» l'accouchement est plus souvent l'ouvra-
» ge de la nature que de l'art, & qu'on
» doit le regarder comme une excrétion à
» laquelle la matrice se dispose insensible-
» ment, & dont elle se débarrasse avec
» succès quand on n'employe aucune ma-
» nœuvre qui puisse l'irriter. Mais lorsque
» la délicatesse du tempérament de certai-
» nes femmes grosses, la disposition de
» l'orifice de leur matrice, la situation, la
» grosseur de l'enfant, &c. rendent l'ac-
» couchement difficile, peut-on assez blâ-
» mer l'imprudence des Sages-femmes &
» des Accoucheurs qui n'appellent pres-
» que jamais des Médecins, lesquels étant
» dirigés par la connoissance de l'Anato-
» mie, de l'état du pouls & des autres symp-
» tômes qui leur sont plus familiers, sont
» les seuls capables d'indiquer les direc-
» tions, les manœuvres & les remedes les
» plus favorables à l'accouchement, de
» donner les régles les plus sûres pour l'ex-
» traction du placenta, pour la ligature

» du cordon ombilical, pour les suites » de l'accouchement, &c.

» 3°. On sçait que les enfans nouveaux » nés sont sujets à une espece d'éréssipele, » à des douleurs, à des foiblesses, à des » étouffemens; mais soupçonne-t-on assez » raisonnablement la cause de tous ces ac- » cidens? Doit-on en être allarmé, les dis- » siper, laisser agir la nature, ou lui aider » en facilitant l'évacuation du *meconium*? » Dans cette vûe quel est le purgatif le » plus convenable? Dans quel tems doit- » on le placer? On est dans l'usage d'em- » mailloter un enfant peu de tems après » sa naissance; les Sages-femmes & les re- » mueuses ont des notions générales sur la » pratique & les dangers de cette opéra- » tion. Mais sçavent-elles que la tête doit » porter directement sur le col sans pan- » cher d'aucun côté; que les oreilles ne » doivent jamais être trop serrées; que » l'application des bandes qui servent à » l'emmaillotement doit se faire d'une fa- » çon propre à favoriser l'extension de l'é- » pine du dos qui a été courbée en avant » tout le tems de la grossesse; qu'une tê- » tiere mal placée peut faire prendre un » mauvais pli aux vertébres du col; que » l'articulation du fémur est quelquefois » dérangée par la mauvaise pratique où

» l'on est d'appliquer trop fortement les
» extrêmités inférieures l'une contre l'au-
» tre ; que la plûpart des fiévres, des
» toux, des suffocations des enfans sont
» souvent un effet de l'étranglement de la
» poitrine, causé par une trop grande
» compression des bandes, &c ; qu'il faut
» ménager les premieres sensations des
» enfans, ne les exposer qu'avec une ex-
» trême précaution au grand jour, au
» bruit, &c ?

» 4°. Les enfans sont plus portés au
» sommeil que les adultes. Il est à présu-
» mer que leur constitution lâche & humi-
» de les dispose à cette fonction qui les
» délasse des fatigues de leur naissance,
» qui facilite la nouvelle circulation de
» leurs humeurs & le développement de
» leurs idées. Les cris, les frayeurs & les
» trémoussemens des enfans pendant leur
» sommeil n'ayant presque jamais des sui-
» tes fâcheuses, on ne sçauroit assez crier
» contre l'inutilité & le danger des nar-
» cotiques qu'on met en usage pour faire
» disparoître tous ces symptômes. A peine
» l'enfant est-il sorti de son premier assou-
» pissement, qu'il suce ses doigts, qu'il
» demande le mammelon par des signes
» & par ses cris. Mais il ne suffit pas de
» l'exercer peu à peu à le saisir, il faut

» encore prendre garde au filet de sa lan-
» gue, voir s'il n'y a aucun vice de con-
» formation, & ne couper ce filet (mal-
» gré la pratique des Sages-femmes qui
» font indifféremment cette opération sur
» tous les enfans) que lorsqu'il s'étend
» jusqu'au bout de la langue & qu'il em-
» pêche de tetter. Enfin de tous les se-
» cours propres à appaiser les cris des en-
» fans, dont il est essentiel de ne pas con-
» fondre la cause, qui peut venir d'une im-
» pression trop vive des objets extérieurs,
» de la gêne de l'emmaillotement, d'un be-
» soin de nourriture, de l'irritation du
» *meconium*, &c ; le mouvement du ber-
» ceau est le secours le plus efficace, pourvû
» qu'il soit uniforme, & accompagné d'un
» certain chant capable de hâter le sommeil.

» Quant à la propreté des enfans, nous
» ne sçaurions assez la recommander ; elle
» est très-utile & nécessaire à leur santé. On
» devroit les laver plus souvent qu'on le
» fait, avec du vin & de l'eau tiéde, sur-tout
» lorsqu'ils ont la peau légerement enflam-
» mée & couverte d'écailles. On ne doit
» s'opposer (du moins après l'âge d'un ou
» deux ans) à la pente qu'ils ont de se
» coucher sur le côté ; cette position est
» plus avantageuse & plus commode que
» celle d'être étendu sur le dos, la face

» tournée en haut ; les viſceres du bas-
» ventre & de la poitrine jouiſſent pour
» lors d'une plus grande liberté, & la peau
» de la plus grande partie du corps ſe trou-
» ve moins tendue, &c.

» 5°. Que l'accroiſſement des enfans ſe
» faſſe par le développement de leurs vaiſ-
» ſeaux, par l'union des molécules orga-
» niques, ou par l'application d'une lym-
» phe nourriciere ſur leurs ſolides, il n'eſt
» pas moins conſtant que les enfans ont
» beſoin de prendre tous les jours une cer-
» taine quantité d'alimens convenables ;
» & que le lait paroît avoir toutes les qua-
» lités qu'on peut deſirer dans leur nour-
» riture : il eſt d'abord ſéreux, léger,
» propre à l'évacuation du *meconium*, il
» acquiert plus de conſiſtance à meſure
» que l'enfant ſe fortifie ; c'eſt un chyle
» tout formé. L'exemple de tous les hom-
» mes & des animaux prouve aſſez le be-
» ſoin & l'utilité de cet uſage. Nous ne
» ſçaurions conteſter ces indications ; mais
» eſt-il impoſſible de trouver une nour-
» riture plus parfaite que le lait & plus
» convenable à l'état de l'enfance ? De-
» vons-nous aſſez reſpecter les prétendues
» loix de la nature, pour priver les enfans
» des alimens qui leur ſeroient évidem-
» ment plus ſalutaires ? N'eſt-il pas de la

» derniere importance d'examiner si les
» enfans doivent être nourris de lait, si le
» lait de femme leur convient mieux que
» celui des animaux, & si celui de leur
» propre mere est préférable à tout autre ?
» Les inconvéniens qui suivent l'usage
» du lait sont assez connus. Outre la né-
» cessité dans laquelle on se trouve de le
» mêler avec d'autres alimens par rapport
» à son insuffisance, qui n'est que trop or-
» dinaire, il produit des maladies dan-
» gereuses lorsqu'il s'aigrit dans l'esto-
» mac ; il est très-souvent altéré par les
» excès & les passions des nourrices, qui
» communiquent aux enfans qu'elles al-
» laitent leur maux & leurs inclinations
» vicieuses. Enfin les prétendus avantages
» du lait ne compensent pas les inconvé-
» niens réels qu'on observe dans son usa-
» ge. Ces mêmes considérations doivent
» nous engager à donner la préférence au
» lait des animaux, qui sont ordinaire-
» ment plus sains que les nourrices, & qui
» ne sont pas sujets comme elles à des ex-
» cès & à des passions contraires à la bon-
» té du lait. On ne doit enfin préférer une
» mere à une nourrice étrangere qu'après
» avoir mûrement réfléchi sur la bonne
» ou la mauvaise santé de l'une & de l'au-
» tre, sur leur âge, leur caractere, le nom-

» bre de leurs couches & de leurs nour-
» ritures, ſur l'âge & la qualité de leur
» lait, ſur leur ſéjour à la ville ou à la
» campagne, &c. Mais comme les trois mé-
» thodes généralement reçues d'allaiter les
» enfans, leur ſont le plus ſouvent nuiſi-
» bles, une bouillie faite avec du pain lé-
» gerement bouilli dans du vin ou dans
» de la bierre avec du miel ou du ſucre,
» réduit à une conſiſtance mucilagineuſe,
» & délayée dans une ſuffiſante quantité
» d'eau, lorſqu'on voudroit la donner en
» boiſſon, ne ſeroit-elle pas préférable au
» lait & à tout autre aliment dans la pré-
» paration duquel on le feroit entrer?

» Cependant malgré l'évidence des rai-
» ſons qui combattent l'uſage du lait pour
» les enfans & qui conſtatent l'avantage
» de la bouillie que nous avons propoſée,
» nous croyons le ſecours de l'expérience
» encore néceſſaire. Nous deſirerions donc
» qu'on donnât ou qu'on permît l'uſage
» de cette derniere méthode aux nourrices
» de la campagne auſquelles on confie les
» Enfans trouvés, par exemple, & dans
» les communautés où l'on ſe charge de
» faire nourrir un certain nombre d'en-
» fans, & qu'on ſe décidât en faveur de
» cette nourriture, ſi des épreuves faites
» avec ſoin, & repétées pluſieurs fois, don-

» noient une entiere certitude de son efficacité absolue & de son avantage sur le lait. Mais comme les changemens utiles à la société n'arrivent d'ordinaire que long-tems après leur indication, en attendant quelque heureuse circonstance qui puisse hâter le succès de celui que nous venons d'énoncer, nous prescrivons un régime de vie convenable aux nourrices & aux enfans. Ce droit n'appartient qu'aux Médecins.

» 6°. Le tems de la dentition des enfans est ordinairement accompagné de symptômes si fâcheux, tels que la fievre, le dévoiement, la toux, les mouvemens convulsifs, &c. qu'il y auroit de la témérité à confier cet ouvrage à la seule nature ou à des pratiques générales répandues dans le public. Indépendamment des secours locaux qui sont quelquefois nécessaires, & qu'on ne devroit jamais appliquer que par le conseil des Dentistes & des Chirurgiens éclairés, la direction des humeurs des enfans à la tête, observée par Stahl, & qui augmente la sensibilité du périoste que les dents veulent percer, demande toute l'attention du Médecin. Une diversion de ces mêmes humeurs occasionnée par des médicamens peu actifs, faite dans

» un tems contraire ou dans quelque viscere, en un mot, dirigée sans aucune connoissance, deviendra mortelle, ou causera des incommodités qui persisteront dans un âge plus avancé. Une diéte convenable aux nourrices & aux enfans, des remedes internes ou des topiques appropriés & placés avec prudence, dissiperont les dangers qui accompagnent la dentition, faciliteront même la sortie des dents, leur emplacement, leur solidité, le bon état des gencives, &c.

» 7°. Le tems du sevrage ne demande pas une moindre attention que le tems de la dentition qui les y prépare ; ce n'est que pour ce changement que les os maxillaires se renforcent. On ne sçauroit trop craindre les révolutions qui naissent ordinairement de la privation du lait & des alimens qu'on lui substitue ; l'estomac n'est jamais exposé sans danger à la préparation d'une nouvelle nourriture. Ce n'est qu'en lui donnant des alimens proportionnés à son dégré de force & d'activité, & à la nature & à la consistance de ceux qu'il est dans l'habitude de recevoir, qu'on peut prévenir les maladies qui pourroient provenir du sevrage. On ne sçauroit nier que l'homme n'ait ses forces digestives

» capables de broyer toutes sortes d'ali-
» mens ; mais il n'est pas moins vrai qu'un
» aliment trop pesant & difficile à digerer,
» jetté dans un estomac accoutumé depuis
» long-tems à ne travailler que du lait,
» c'est-à-dire un chyle presqu'entierement
» formé, doit exciter un dérangement
» considerable dans les organes de la di-
» gestion & dans toutes les fonctions de
» l'économie animale qui en dépendent.

» Au reste on ne doit pas être allarmé
» de l'état de maigreur qu'on observe dans
» les enfans nouvellement sevrés, quand
» on a l'attention de ne leur donner que du
» potage, du ris, du gruau, des purées,
» des farineux, du beurre frais, des fruits
» sains, en un mot des alimens de bon
» suc & dans une quantité médiocre, &
» lorsqu'on n'apperçoit aucun signe de fie-
» vre lente. Cette maigreur qui est l'effet
» du dégorgement des sucs laiteux conte-
» nus dans les derniers vaisseaux, est plu-
» tôt salutaire que nuisible ; mais elle dis-
» paroît bientôt lorsqu'elle n'est entrete-
» nue par aucun vice particulier des visce-
» res. Les enfans reprennent même en peu
» de tems un état d'embonpoint plus par-
» fait. Cet état se soutient ordinairement
» jusqu'à la puberté, pourvû qu'on ait
» grand soin de ne leur donner qu'une

» quantité suffisante d'une nourriture saine, à des heures réglées & dans des intervalles assez éloignés l'un de l'autre, pourvû que l'ordre naturel de leurs excrétions ne soit pas troublé, qu'ils respirent un air libre & souvent renouvellé, que leur sommeil ne soit pas dérangé, que leurs exercices soient proportionnés à leur dégré de force, & toujours pris avec modération, enfin pourvû que les affections de leur ame soient habilement dirigées.

» 8°. A peine les enfans sont-ils parvenus à l'âge de puberté, qu'ils éprouvent des révolutions bien surprenantes dans les parties de la génération. Cette crise de l'enfance est souvent accompagnée de saignement de nez, de douleurs aux aînes, de toux, de crachement de sang. Les régles commencent à se manifester dans les filles, & les garçons voyent sortir avec surprise des parties de la génération une matiere laiteuse qui caractérise les premiers tems de la virilité. La voix de l'un & de l'autre grossit, les mammelles des filles enflent, quelquefois même celles des garçons croissent & leur causent de la douleur; ces derniers, outre l'apparition de la barbe qui leur est particuliere, sont plus sujets que les fil-

» les à un état de melancolie & de trif-
» tesse, la solitude fait leurs délices ; c'est
» que la nature leur inspire des desirs,
» qui les menent souvent à des découver-
» tes aussi contraires à leur santé qu'aux
» bonnes mœurs, &c.

» Voilà les dangers & les régles de l'é-
» ducation médicinale des enfans. Les ma-
» ladies de cet âge demandent encore plus
» de connoissances & de circonspection.
» Rarement les enfans parviennent - ils à
» l'âge de puberté sans ressentir quelque
» indisposition qui demande le secours de
» la Médecine. Les enfans nouveaux nés,
» ainsi que l'a remarqué Hippocrate, sont
» sujets à des vomissemens fréquens, à des
» petits ulceres dans la bouche, à des toux
» opiniâtres, à des insomnies, à des in-
» flammations au nombril, &c ; la fievre,
» le dévoiement, les mouvemens convul-
» sifs, les douleurs vives dans les gencives
» ne manquent gueres d'accompagner le
» tems de la dentition. A peine ont-ils at-
» teint l'âge de trois ou quatre ans, qu'ils
» sont attaqués des bouffissures, des vers,
» des maux de gorge, d'épilepsie, de la
» rougeole & de la petite verole, du ra-
» chitis, des écrouelles, &c. Ils sont enfin
» exposés dans l'âge de puberté à des cra-
» chemens de sang, à des maux de tête,

» à des saignemens de nez, à des fievres » intermittentes, au marasme, &c. Ne devons-nous pas conclure de toutes les observations que nous venons de faire, » qu'il y auroit de l'inhumanité à livrer les » enfans malades aux seuls soins de la nature, ou au traitement vague & incertain » des femmes ou des Empiriques? Mais il » faut convenir que la plûpart des préceptes ou des conseils qui sont répandus » dans cet ouvrage, ne conviennent qu'aux » enfans dont les parens sont riches ou aisés, & qu'il est difficile de les mettre en » usage pour les enfans du peuple. Il ne » me reste plus qu'à avertir le public que » cet Essai est le fruit d'une étude particuliere de l'éducation médicinale des » enfans, & d'une application constante » au traitement des maladies de cet âge.

» Les différentes divisions qui partagent » le tems & les maladies de l'enfance, dans » la plûpart des Auteurs qui ont écrit sur » cette matiere, m'ont paru trop peu réelles. Voici celles que j'établis dans cet » ouvrage que je divise en trois livres.

» Le premier livre traite de tout ce qui » regarde l'éducation médicinale de l'enfant depuis sa formation ou sa conception, mais principalement depuis sa » naissance jusqu'au tems du sevrage.

» Le second est destiné à l'autre partie » de l'enfance, qui s'étend depuis le se» vrage jusqu'à la puberté.

» Le troisiém enfin traite des maladies » propres aux enfans, & du caractere par» ticulier que prennent chez eux certaines » maladies qu'on peut regarder pour le » fond comme communes à tous les âges.

ENCOMIUM FUNEBRE

Mariæ-Theresiæ-Felicitatis d'Est de Modene, Ducis de Penthievre.

O impia mors! precibus surda, virtutibus
flecti nescia;
Cur inter casti hymenei gaudia,
Ex sanctis mariti complexibus abripis
Puellam immerentem,
Cujus omnia dicta factaque
Pudor honestavit,
Religio consecravit?
Sine tristitiâ gravis,
Sine votis pœnitentiæ devota,
Inter honores vitutesque humilis,
Inter opes inops,
Profusis in egenos thesauris,
Sæpè illos divites, sæpè se pauperem effecit.
Ingenio suavi, acri subactoque judicio,
Ore virgineo, elegantissimâ formâ, sed formæ

ſemper immemor,
Aulæ urbis exemplum & delitiæ;
Eadem quâ vixerat conſtantiâ,
Poſt longiſſimos inſanabileſque langores,
Magno ſpiritu proſpiciens ultima*
Inter aſſidentis mariti curas & lacrymas,
Cùm morte diù colluctata,
In mediis morbi & partûs enixa doloribus,
Filium cœlo præmiſit, mox lætanti propior
Ipſum ſubſecuta eòdem evolavit.
Anno 1754. *ætatis* 28.
Digna longiore vitâ, niſi dignior fuiſſet
æterna.
Parce luctu, viator;
Qui credit in Deo, etiam ſi mortuus fuerit
vivet **.

Hoc ſolâ ipſius virtutum veneratione
ductus, monumentum conſtituit
Ludovicus Deon de Beaumont.

* *Eccli.* 47.
** *Joan. cap.* XI.

BEAUX ARTS.

LETTRE à M. l'Abbé Raynal, sur quelques parties de l'Horlogerie, & sur les moyens de profiter de toute la justesse de ces machines. Par l'auteur de celle du premier volume de Juin, écrite à M. le Camus.

C'Est en vain que nous nous efforçons de donner à chaque partie qui compose les montres & les pendules, toute la perfection dont nous sommes capables, en joignant à une exécution fidele un raisonnement suivi, si les ouvrages des bons artistes ne sont conduits avec soin par ceux qui en jouissent. Je me suis proposé de combattre dans cette lettre les moyens qui sont mis en usage pour régler les montres & les pendules, & j'en ferai remarquer d'autres qui procurant plus de justesse, ne borneront pas la jouissance de ces machines utiles aux seules personnes intelligentes.

Le tems est naturellement divisé par les révolutions des astres, & le soleil est celui qui, par rapport à nous, a le mouvement le plus sensible ou plus susceptible

d'être observé avec facilité ; mais si en l'envisageant de ce côté, on fait attention que ces révolutions ne se font pas toujours pendant le même intervalle, & qu'il y a des tems de l'année où la différence de son retour au méridien est de trente secondes en vingt-quatre heures, ceux qui s'en servent sans égard à ces variations pour régler les montres, ne seront plus étonnés des écarts qu'ils croyoient remarquer dans ces machines ; lesquels dépendent très-souvent de la variation du soleil.

La révolution de la terre, par rapport aux étoiles fixes, se fait bien pendant le même intervalle de tems ; mais il n'y a presque que les Astronomes qui se donnent la peine de faire ces observations.

Les Horloges étant donc réglées sur le soleil, ainsi que toute l'Horlogerie, & presque toutes sans égard à ces variations, il n'est pas étonnant de la prodigieuse variété d'heures que marque l'Horlogerie de cette ville. Les causes qui donnent ces grandes variations, sont 1°. celles du soleil ; 2°. celles des horloges d'après lesquelles plusieurs personnes se réglent ; 3°. la différence des méridiens ou cadrans solaires, & enfin la variation même des montres & pendules.

J'ai dit que la premiere cause de la va-

riation apparente des piéces d'Horlogerie, étoit la différence du retour du soleil au méridien. Car en supposant que l'on a vû le méridien dans un tems où cette différence est de trente secondes en vingt-quatre heures, si l'on laisse écouler un mois entre deux jours d'observation, cela feroit environ quinze minutes que la montre paroîtroit avoir varié; cependant si elle se trouvoit en avance sur le soleil de cette quantité pendant cet intervalle, ce seroit une preuve de la justesse de son mouvement : mais si au contraire elle eut aussi varié de quinze minutes dans le même tems que le soleil & dans le même sens, ces quinze minutes du soleil étant jointes à celles que nous supposons à la montre, ce seroit demi-heure en un mois qu'elle paroîtroit avoir varié, tandis qu'il n'y en auroit en effet que la moitié. On ne doit pas se plaindre d'une montre qui varie de quinze minutes en un mois, quoique l'on en fasse tous les jours qui, pourtant à roue de rencontre, ne font pas cet écart.

J'ai dit en second lieu que les horloges étant reglées sur le soleil, & la plûpart sans égard aux variations que nous venons d'y faire remarquer, cela contribue considérablement à la variation générale de l'Horlogerie. J'ai vû un assez grand nombre

bre de personnes qui se régloient d'après les horloges pour juger de la justesse de leurs montres ; mais la justesse des horloges dépendant non seulement de celle du soleil, d'après lequel ils se reglent, de la capacité & de la conduite même de ceux à qui le soin en est confié, de plus de la justesse de l'horloge même, serez-vous étonné des prodigieux écarts qu'on remarque dans les différentes pendules & montres, que bien des gens attribuent à ces machines même plutôt qu'aux horloges, machines informes jusqu'à présent, & très-mal construites ?

J'ai dit en troisiéme lieu, que la différence d'instans des méridiens contribuoit à la variation générale des horloges ; j'entends principalement par là que les méridiens & cadrans solaires n'étant pas également bien faits, & la solidité même des murs sur lesquels ils sont tracés n'étant point par-tout également assurés, c'est ce qui les fait encore différer entr'eux. Car la différence des méridiens causée par leur distance d'orient en occident, ne peut être sensible dans la même ville ; mais elle est considérable pour les différens pays, puisqu'une montre bien reglée sur le méridien de Paris, & transportée à Caën, par exemple, differeroit de dix minutes en retard.

Au reste, cette différence que les méridiens ont entr'eux, ne fait rien de plus aux montres si on se sert toujours du même; mais cela ne tend qu'à faire différer les montres & pendules entr'elles.

J'ai dit enfin qu'une derniere cause de variation existoit dans les montres & pendules même. Ceux qui conduisent leur montre sur des principes différens de ceux que nous venons de citer, comme communément mis en usage, jugeront bien que ce n'est pas de cette derniere source que dépendent le plus les variations dont je parle; cependant je ne présume pas assez de ce que nous avons acquis jusqu'à présent, pour croire que nous soyons parvenus au point de perfection quant aux montres; car pour les pendules nous avons des principes assez bien établis; & si le public ne jouit pas en ce genre, c'est ou qu'il ne paye pas ce que mérite un bon ouvrage, ou qu'il s'adresse à de ces ouvriers qui devroient l'être simplement, & non Horlogers; titre qui, comme je l'ai dit ailleurs, ne devroit être donné qu'à celui qui réunit à la pratique la connoissance des principes.

Indépendamment des principes qu'il nous reste à trouver ou à fixer pour les montres, le public qui en jouira ne pourra

jamais se dispenser de certains soins qu'exigent ces machines portatives. On regle très-bien aujourd'hui une montre dans toutes les situations, mais les différens dégrés de chaleur qu'elles éprouvent (ce qui varie suivant les tempéramens même des personnes qui les portent) doivent nécessairement donner plus ou moins d'élasticité au ressort spiral, & rendre l'huile des pivots & du ressort plus ou moins fluide; ce qui emporte nécessairement des variations qui exigent que le particulier cherche la tension du spiral répondante aux causes ci-dessus. Les montres bien faites & bien entendues ne sont que peu susceptibles de ces erreurs, parce que donnant au régulateur toute la puissance dont il est susceptible, ces causes y agissent très-foiblement: mais en attendant que ces derniers soient en plus grande quantité, je conseille à ceux qui ont des montres, d'apprendre à les conduire, c'est l'unique moyen de jouir de toute leur justesse.

Les différens degrés de chaleur qui influent sur les montres ne sont ni les seules causes des variations, ni les plus considérables qui les produisent. La diversité de mouvement & de choc que reçoit la montre en est un autre assez essentiel; les Horlogers s'appliquent communément à régler

leurs montres sur des situations où la montre est toujours à repos. Ces méthodes seroient très-bonnes si les montres étoient toujours sans agitation, ou dans une qui fût toujours la même, ce qui se rencontre peu ; ainsi il n'est pas étonnant que celles que l'on fait ordinairement, venant à passer du repos à des mouvemens violens, varient considérablement ; ce qui est principalement causé par des balanciers trop grands & trop pesans décrivant de petits arcs, ayant des ressorts spiraux foibles, & la force motrice trop foible pour entretenir une vîtesse de mouvement au balancier, qui le rende insensible aux mouvemens que reçoit la montre, soit par la différente marche des personnes, ou par le mouvement que donnent la voiture & le cheval. Les petits balanciers remédient très-bien à cette différence de choc, mouvement & situation, par la vîtesse de leur vibration, & par une masse qui conserve & donne beaucoup de puissance à ce régulateur. C'est par là même que les montres à cylindre ont paru mieux aller que les autres, & que l'on a attribué à l'échappement toutes ces propriétés admirables qui ont acquis une si grande réputation au repos.

Après avoir fait connoître les causes

principales des variations apparentes des montres, je dois vous proposer les moyens que je crois propres à les régler aisément. Vous sçavez qu'une montre ne peut indiquer naturellement que le tems égal ; car les variations qu'elles font, ne sont que des accidens causés, ou par le défaut de l'Artiste, ou par ceux inévitables à cette machine même : ainsi on peut toujours considerer une montre comme devant diviser le tems en des parties égales. Mais d'ailleurs le soleil varie, & c'est pourtant le seul objet de comparaison dont nous puissions nous servir aisément pour nous assurer de la régularité des montres ; & comme il y a peu de personnes qui s'assujettissent à faire usage des tables d'équations, il faut donc recourir à un moyen qui procurant de la justesse, soit facile à être mis en usage & suivi généralement, de sorte que la même heure soit marquée sur toute l'horlogerie dans le même instant.

Vous sçavez qu'en prenant le moyen mouvement du soleil, appellé par là-même tems moyen, on obtient le tems égal ou uniforme ; ainsi vous appercevrez aisément la facilité de la méthode qui est de tracer à la place où est le méridien du Palais royal * une ligne du tems moyen ;

* Je choisis le Palais royal par préférence, par-

ensorte que le soleil arrivât tous les jours à un point de cette ligne courbe en des intervalles égaux ; il n'y a nulle difficulté, ni pour tracer cette ligne (puisqu'on en a déja fait) ni pour s'en servir à régler les montres & pendules ; ensorte que le particulier qui n'ignore pas les variations du soleil, & l'attention qu'on doit mettre en usage pour éviter qu'elles ne contribuent aux dérangemens des montres, seroit débarrassé de tous ces soins, & cette autre partie du public qui ne se doute nullement de cette variation, ne taxeroit plus les montres & l'Horloger qui les fait ; les montres des écarts apparens, & l'Horloger d'inhabileté, quoiqu'à la vérité grand nombre auroient tort de s'en fâcher si on les en accusoit, & grand nombre de particuliers qui ont de bonnes montres ne les sçavent pas trop conduire : ainsi un peu d'attention du côté du public & d'application de celui de l'Horloger, les rendront insensiblement contens l'un de l'autre.

Il ne seroit pas simplement nécessaire de faire tracer cette ligne ou même plusieurs dans les différens quartiers de Paris, il faudroit de plus que ceux qui sont char-

ce qu'il est très-fréquenté, & que de plus le public est dans l'habitude d'y venir prendre l'heure.

gés de l'entretien des horloges de cette ville, fussent obligés à les mettre sur la même heure de la ligne en question ; puisque, comme je l'ai remarqué, une partie du public se sert de ces horloges pour régler ses pendules & montres, & juge de la bonté de ces dernieres suivant qu'elles suivent ces horloges.

Je dis qu'il faudroit assujettir ceux qui ont la conduite des horloges à les régler sur cette ligne du tems moyen, & pour lors ces machines, jusqu'à présent informes, serviront au moins à leur destination, qui est d'indiquer l'heure pour ceux qui n'ayant pas assez d'aisance pour se procurer des montres, ont besoin bien plus que d'autres qui en ont, de sçavoir toutes les parties du tems, lesquelles ils employent au moins pour le bien de la société. Mais en l'état où sont les grosses horloges, elles sont bien éloignées de pouvoir servir à régler les montres, puisqu'elles varient beaucoup plus que les plus mauvaises. On ne fait aller ces machines qu'à force de poids ; & quoiqu'il y ait d'assez longs pendules, la grandeur des arcs qu'ils décrivent, & le peu de poids des lentilles ôtent toutes les propriétés du régulateur, qui ne peut que suivre les inégalités toute-puissantes de la force motrice qui doit nécessairement

varier suivant les frottemens & les inégalités de ces rouages très-mal exécutés. Je suis étonné que l'on n'ait pas mis en usage le moyen que M. Julien le Roy propose dans son troisiéme mémoire sur les horloges, mis à la suite de la régle artificielle du tems, qui est de se servir de mouvemens à secondes pour indiquer les heures, &c. en laissant le rouage de sonneries à l'ordinaire, d'une grandeur proportionnée à la force qu'il faut pour faire mouvoir les marteaux ; cette matiere est très-bien traitée & digne de la réputation de l'Auteur.

Je ne suis pas trop persuadé que l'on mette en usage les méthodes que j'ai indiquées pour régler les montres ; je crois cependant qu'elles seroient avantageuses : mais le fussent-elles davantage, l'application n'en seroit pas plus assurée dès qu'elle dépend de plusieurs personnes, & j'ai plus cherché à faire connoître au public ce qu'il doit faire qu'à établir actuellement ce moyen ; je crois qu'en le faisant douter de la bonté de ceux dont il se sert, c'est l'obliger insensiblement à recourir à de meilleurs. Je pourrois autoriser mon sentiment par l'empressement du public pour tout ce qui annonce un dégré de perfection de plus dans une mon-

tre (témoin les dernieres disputes sur les échappemens ausquels le même public a paru beaucoup s'intéresser) ; cependant il est certain que toute la justesse que donneront ces nouveaux échappemens * ne sera pas de deux minutes de plus en quinze jours ; & si cette supposition est réalisée, on doit louer ceux qui ont imaginé ce nouvel échappement, ** c'est l'affaire du tems de nous l'apprendre ; mais d'ailleurs un moyen qui sans changer le méchanisme des montres, fait jouir de beaucoup plus de justesse dans le même tems, ne doit point être négligé. Au reste, je vous propose ces moyens pour les faire agréer au public ; les indiquer, c'est tout ce que je puis.

J'ai l'honneur d'être, &c.

La veuve Chereau & fils, rue S. Jacques, aux deux Piliers d'or, ont mis en

* Si elle surpasse celle des bonnes montres à roues de rencontre.

** Pour mériter mieux les éloges non équivoques des bons Artistes, j'oserai prier l'Auteur du dernier échappement de nous dire ce qu'il s'est proposé en le composant, & quelle propriété particuliere le caracterise & le distingue ; ce sera assurément un mérite singulier s'il a pu se former d'un échappement des idées justes, & s'il en a fait l'application.

vente une estampe gravée par Beauvarlet, d'après d'Achon; elle rend assez bien le Pere Perussault, Confesseur du Roi : c'étoit un homme vrai, simple & vertueux. Les Jésuites peindront sans doute un si beau caractere à la tête des ouvrages de ce grand Prédicateur. Nous connoissons assez ses sermons pour assurer que malgré quelques négligences de style, quelques longueurs, peut-être quelques détails de mauvais goût, il n'en a pas été prononcé d'aussi éloquens dans les derniers tems. Ces légeres taches disparoîtront par les soins de quelqu'un des membres de l'illustre Société à laquelle le Pere Perussault appartenoit, & il ne restera dans le recueil que nous demandons au nom du public que ces traits de naturel, de force & de véhemence qui caractérisoient l'Orateur célebre dont nous parlons.

Chenu, rue de la Harpe, à côté du passage des Jacobins, vis-à-vis le Caffé de Condé, publia il y a quelque mois, d'après Teniers, deux jolies estampes, dont l'une étoit intitulée *le jeu du Trou-Madame*, & l'autre *la Coquette de village*. Il vient d'en donner encore deux d'après le même Peintre, *le Forgeron militaire* & *le Fumeur Flamand*. M. Chenu a rendu la vérité, la force & le feu de son original. Ce Graveur

travaille beaucoup ses ouvrages : nous desirerions que son exemple corrigeât quelques-uns de nos jeunes Artistes, qui feroient fort bien s'ils ne vouloient pas trop faire.

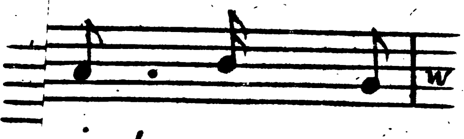
L'ESPRIT de l'Art musical, ou réflexions sur la Musique & ses différentes parties. Par C. H. Blainville. *A Geneve*, & se trouve *à Paris*, chez *Pissot*, quai de Conti. Nous rendrons compte dans la suite, de cet ouvrage, qui est bien imprimé, qu'on a orné d'une jolie estampe, & qui est d'un Musicien qui a beaucoup réflechi sur son art.

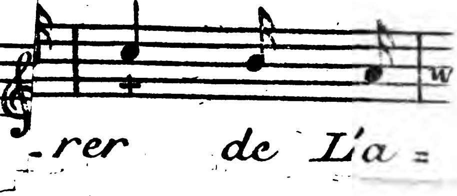
ON a découvert dans le Comté de Dunois une argille, dont les qualités sont de n'être point poreuse, d'être très blanche, de cuire en dix-huit heures, de conserver long-tems les liqueurs sans qu'elles éprouvent aucune altération, de pouvoir être mise dans le four sans avoir besoin de sécher, de ne fendre que rarement au feu, d'être purgée de salpêtre. Les sieurs Jouvet & Bremont qui ont de l'intelligence, du goût, de la probité, composent avec cette argille une fayence fort supérieure à celle qu'on connoît. Leurs figures, leurs fleurs, leurs vases méritent l'attention du public, & ne sont pas éloignés de la perfection où il est possible de les porter. L'établissement

& les progrès de cette nouvelle manufacture sont dûs à la protection & aux bienfaits de M. le Duc de Chevreuse, qui aime les arts, & qui a saisi avec empressement l'occasion de les encourager dans son beau Comté de Dunois. Nous sommes convaincus par ce que nous avons vû sur les lieux même, que les entrepreneurs sont en état d'exécuter à un prix modique les plus grandes pieces, & presque les plus fines qu'on leur demandera. Ceux qui en desireront, s'adresseront à MM. Jouvet & Bremont, à Châteaudun. On affranchira les lettres.

CHANSON.

D'Une beauté le plus riche appanage,
C'est de pouvoir inspirer de l'amour;
Mais ce seroit un trop foible avantage,
Si son cœur ne pouvoit s'enflammer à son tour.


ri.che a..pa..=


-rer de L'a=



SPECTACLES.

L'Académie royale de Musique a donné le Mardi 24 Septembre, les *Fêtes de Thalie*, ballet en trois actes, précédé d'un prologue. Cet ouvrage mis au théatre pour la premiere fois le 14 Août 1714: avoit déja été repris trois fois; le 25 Juin 1722, le 2 Juin 1735, & le 29 Juin 1745: les paroles sont de M. Lafond, la Musique de M. Mouret. Ce ballet eut un succès prodigieux dans la nouveauté. Il soutint sa réputation dans les deux premieres reprises. Celle de 1745 fut moins heureuse, & celle-ci doit être regardée comme une chute. Les rolles d'Apollon, de Melpomene & de Thalie dans le prologue, sont remplis par M. Vée, Mlles Davaux & Jacquet. Dans la premiere entrée, intitulée la *Fille*, les rolles de Leonore, d'Acaste, de Cleon & de Belise, personnage toujours représenté par un acteur déguisé en femme, sont remplis par Mlle Dubois, MM. de Chassé, Cuvilier & de la Tour. Nous ne connoissons point les Auteurs de la Musique & des paroles de l'Ariette suivante, qui a été ajoutée dans le divertissement.

Les ris & les plaisirs rassemblés dans ces lieux,
L'allegresse qu'on voit briller dans tous les yeux,
Tout nous dit que cette journée,
Source de mille autres beaux jours,
Des doux liens de l'Himenée
Unit deux cœurs faits pour s'aimer toujours.
Vole, Amour, descends des cieux,
C'est l'Himen qui t'appelle;
Terminez aujourd'hui cette injuste querelle,
Qui depuis si long-tems vous desunit tous deux.
Vole, Amour, descends des cieux.

Cette Ariette est chantée par Mlle Lheritier; elle a la voix naturelle, égale & légere: quel dommage que cette Actrice soit si peu formée! Heureusement le peu qu'on lui a appris lui a été très-bien montré, & on s'apperçoit qu'elle est dans de bonnes mains.

Dans la seconde entrée, intitulée la *Veuve*, les rolles de la Veuve & de Doris sa confidente, sont chantés par Mlles Jacquet & Dubois; ceux de Leandre, Officier, & de Chrysogon, riche Financier, le sont par MM. de la Tour & Cuvilier.

La troisieme entrée qui a pour titre la *Femme*, est composée de quatre personnages, *Caliste*, *Dorine*, *Dorante* & *Zerbin*; ils sont remplis par Mlle Jacquet, Mlle

Dubois, M. de Chassé & M. Sel. On a ajouté dans le divertissement de cette entrée une ancienne Ariette de M. Mouret, fort bien chantée par Mlle Davaux.

Amour, remporte la victoire,
Regne sur nous, charmant vainqueur ;
Tu ne peux songer à ta gloire
Sans songer à notre bonheur.

Le Mardi 8 Octobre, Mlle Cohendet, qui n'avoit jamais paru sur aucun théatre, a joué le rolle de la Veuve dans le second acte. Son debut est très-brillant. On la trouve très-avancée du côté du chant. Sa figure paroît intéressante, & sa voix quoique légere & brillante, est sensible, & rend le sentiment. Il nous semble que les très-bons juges pensent que cette voix qui a dans le haut trois tons admirables, est d'ailleurs un peu inégale. Tout le monde s'accorde à dire que Mlle Cohendet a beaucoup à travailler sur ses cadences.

Les Comédiens François ont remis au théatre le Lundi 23 Septembre, le *Complaisant*, Comédie en cinq actes & en prose, donnée pour la premiere fois le 29 Décembre 1732 ; elle a été fort applaudie, & jouée avec un concert & une précision

admirables. Tous les caractéres de cette Comédie sont bien développés & bien soutenus, le style en est élégant & noble; l'Auteur joint à un esprit qui est à lui, une grande connoissance des mœurs. Le principal rolle a été rempli par M. Grandval; ceux de M. & de Mme Orgon l'ont été par M. Sarrasin & Mlle Dangeville; ceux d'Argant, du Marquis, de l'Amoureux, du Raisonneur, par MM. Préville, Bellecour, le Quain, Lanoue; & ceux de l'Amoureuse & de la Soubrette, par Mlles Grandval & Drouin. Cette piéce a été interrompue après la quatrieme représentation, à cause du départ des Acteurs pour Fontainebleau.

Les mêmes Comédiens ont donné le Mercredi 2 Octobre une piéce nouvelle en vers & un acte, intitulée l'*Amour & la Folie*, qui n'a eu qu'une représentation.

Le Lundi 7, M. Mole qui n'avoit jamais paru sur aucun théatre, & qui n'a que dix-neuf ans, a debuté par Britannicus dans la tragédie de ce nom, & par Olinde dans Zénéïde. Il a continué les mêmes rolles le Jeudi 10; il a joué le Samedi 12 Nerestan dans Zaïre; le Lundi 14, le Jeudi 17 & le Samedi 19 il a représenté Séide dans Mahomet: il a donné de grandes espérances dans ce dernier rolle qui est très-important & le plus difficile de ceux qu'il

a choisis pour son début. Il a deux avantages qui ne s'acquierent point : une jolie figure & du naturel ; il a la voix foible, mais elle se fortifiera avec l'âge & par l'exercice. Nous pensons que le jeune débutant doit éviter de trop enfler ses sons, il pourroit tomber dans une déclamation empoulée, le plus grand de tous les défauts ; il ne faut jamais sortir de son naturel, même dans la crainte d'être froid. L'ame se développe quand on sent soi-même la situation qu'il faut peindre & qu'on est bien pénétré du rolle qu'on doit représenter.

Les Comédiens Italiens ont donné le Mercredi 25 Septembre la premiere représentation du *Prix des Talens*, parodie de la troisieme entrée du ballet des Fêtes de l'Himen & de l'Amour ; cette nouveauté a été trouvée très-médiocre. Elle a eu six représentations qui ont été soutenues par *la Servante maîtresse*. Les mêmes Comédiens dont la troupe est à Fontainebleau, ont fait la clôture de leur théatre le Lundi 7 Octobre, par la *Servante Maîtresse*, qui a été précédée du *Prix des Talens* & d'*Arlequin, Baron Suisse*, petite piéce Italienne.

Le Mercredi 9, ils ont joué par extraordinaire au profit de Mlle Favart & de MM. Rochard & Dehesse, les *Amours champê-*

tres, les *Amours de Bastien* & *Bastienne*, & la *Servante Maîtresse*. Il y a eu une foule extraordinaire ; à trois heures il n'y avoit plus de place dans la salle. La recette de la porte a monté environ à six mille livres, ce qui n'étoit jamais arrivé. La Servante Maîtresse a déja eu vingt-six représentations, & en aura encore beaucoup. Nous en rendrons un compte très-détaillé lorsqu'elle sera reprise au retour de Fontainebleau.

EXTRAIT de l'Esprit du Jour, *piéce en vers & en un acte, de Mr. Rousseau de Toulouse, que l'Auteur a retirée après la dixieme représentation.*

La premiere scene se passe entre un Complaisant & un Provincial. Le Complaisant attend que Madame, *c'est l'Esprit du Jour en cornette*, passe à sa toilette pour lui faire sa cour. Le Provincial vient demander la protection de l'Esprit du Jour ; le Complaisant en fait un éloge brillant : le Provincial est fort surpris, il ne se doutoit pas qu'une femme pût réunir tant de qualités. Le Complaisant pense que le Provincial veut avoir un emploi dans la Finance ; il l'interroge à ce sujet. Le Provincial qui est un nouveau noble, se révolte en entendant parler de Finance.

Le Complaisant.

Cet état à présent est très-considéré,
L'on y sçait allier les mœurs & la décence,
Et peut être ira-t-on jusqu'à le respecter.
Bouffi d'orgueil & paîtri d'arrogance,
Jadis un Financier ne sçavoit que compter,
C'étoit là toute sa science;
Il ne compte pas moins aujourd'hui, mais il pense:
Il n'auroit dans le monde osé se présenter;
Avec lui maintenant on s'amuse, on s'allie,
Dans des cercles choisis, employant ses loisirs,
Il y répand les douceurs de sa vie;
Et bien loin d'y nuire aux plaisirs,
Sa présence les multiplie.

Le Provincial rougit d'avoir été jusqu'à présent si ignorant. L'Esprit du jour arrive à sa toilette avec deux Femmes de chambre; il s'adresse ainsi au Complaisant.

C'est vous!... Quel tems fait-il?.. pour le coup je suis morte;
On n'a jamais reposé de la sorte;
J'ai la tête si lourde.... & le jour m'éblouit.
En vérité je me sens excédée,
Passer trois heures dans son lit,
Sans avoir du sommeil la plus légere idée....

Le Complaisant.

Il n'y paroît pas.

L'Esprit.

Entre nous

Je ne suis bonne à rien, j'ai l'air aussi maussade

Qu'une femme qui sort des bras de son époux ;

C'en est fait, aujourd'hui je veux être malade.

au Provincial.

Ah, Monsieur, approchez, on m'a parlé de vous.

à ses Femmes.

Que l'on avance ma toilette.

au Provincial.

Vous venez de province ?

bas, au Complaisant.

Ah ! qu'il en a bien l'air.

haut.

Sa famille est, dit-on, assez honnête.

à ses Femmes.

Mon peignoir, allez-donc, partez comme un éclair.

au Provincial.

Je verrai mes amis, je vous rendrai service.

au Complaisant.

J'appris hier la mort de la vieille Arténice,
Son jeune époux en sera bien content.

à ses Femmes, qui la frisent.

Vous raccommoderez cette boucle, sans doute;

(au Complaisant & au Provincial.)

Cela sera fait dans l'instant.
Parlez, Messieurs, parlez, je vous écoute.

à ses Femmes.

Eh bien de ce côté, faites-en donc autant.

au Complaisant.

Pour son amant quel coup de foudre!
Cet Officier... là... qui... la brusquoit tant?

à ses Femmes.

Il ne me faut qu'un œil de poudre:
Je suis malade.

au Complaisant.

Elle a trouvé
Son roman de trop longue haleine;
Son Médecin l'a bientôt achevé.

Le Complaisant fait un portrait affreux d'Arténice; & l'Esprit lui dit;

Mais vous êtes, je vois, encor de ses amis;

Car vous vous souvenez bien d'elle.
A l'amitié l'on doit être fidele.

Le Complaisant.

Je ne dis rien....

L'Esprit.

Qui ne soit très-permis.
Vous soutenez à merveille ce rôle.

à ses Femmes.

Cela finira-t-il ?

au Provincial.

Mais, quel âge avez vous ?

tout de suite à ses femmes.

Mon rouge est trop coupé ; je suis comme une folle :
N'oubliez pas le petit cœur.

au Complaisant.

Il a les dents d'une grande blancheur.

(bas.)

Il ne manque à cela qu'une ame & la parole.

(haut.)

Je me trouve aujourd'hui d'un laid à faire peur.
Je ne suis pas la seule, & cela me console.

au Provincial.

Vous avez-donc bien voyagé ?

Le Provincial.

Je viens du fond de la Bretagne.

L'Esprit, à ses Femmes.

Donnez-moi donc ce négligé,
Moitié ville & moitié campagne.
Il faut tout dire à ces espéces-là.

voulant quitter sa robe de toilette.

Que l'on est malheureux ! tenez-donc bien cela ;
La pesanteur de cette main m'assomme :
Mais, non, je ne veux point m'habiller autrement.

au Complaisant.

Chez Lisimon, allez dès ce moment
Pour lui recommander de ma part ce jeune homme.

bas, à l'oreille.

Faites-le si légerement

haut.

Qu'il comprenne à quel point son état m'intéresse.
Vous m'entendez.

Le Complaisant.

Oui, oui, cela suffit.

L'Esprit.

Vous lui direz qu'il a des mœurs & de l'esprit ;

Qu'il me sera plaisir, qu'en un mot je l'en presse ;
Qu'il se souvienne enfin qu'il me doit son credit.

au Provincial.

Avez-vous des talens ? car il faut qu'on s'explique.
Sçavez-vous compter ?

Le Provincial.

Peu.

L'Esprit.

C'est un léger défaut.

Le Provincial.

J'ai du goût pour le chant.

L'Esprit.

C'est autant qu'il en faut.
Il ne sçait pas compter, mais il sçait la musique.
Pour un emploi ce talent est unique ;
Oh vous serez un Directeur divin.

Le Provincial.

Pour un poste de cette espéce
J'ai cru que ce talent

L'Esprit.

Vaine délicatesse !
Tous les talens se tiennent par la main.

Le Provincial.

Je mets dans vos bontés toute mon espérance ;

Que

Que ne puis-je exprimer l'excès
De ma juste reconnoissance ?
Mon cœur ne suffit pas pour de si grands bienfaits.

L'Esprit, au Complaisant.

Il faut qu'en sa faveur on fasse quelque chose ;
Et qu'il ne soit pas rebuté,
Sur tout lorsque je le propose.

bas.

N'avancez rien de trop.

Le Provincial.

Quel excès de bonté !

L'Esprit.

Peut-être serez-vous un peu brusqué d'entrée.
On brusque pour avoir l'air d'un homme important.
Allez, allez, saisissez cet instant.
Revenez.

Le Provincial.

De vos soins mon ame est pénétrée.

L'Esprit.

Vous êtes bienheureux de m'avoir rencontrée.

bas, au Complaisant.

Vous le consignerez à ma porte en sortant.

Le Persiflage aborde l'Esprit du jour ;

la ſcene qui ſe paſſe entr'eux eſt à peu près du même ton que celle de la toilette ; mais elle fait moins de plaiſir, parce qu'il y a moins d'action. Le Perſiflage appercevant une Marquiſe qui aime ſon mari, s'éloigne & revient l'inſtant d'après pour ſeconder l'Eſprit du jour. Ils débitent l'un & l'autre mille impertinences contre les époux conſtans & les femmes fideles ; la Marquiſe ſoutient leurs attaques avec fermeté, elle y répond même avec une intrépidité peu commune, & elle les quitte en leur témoignant tout le mépris qu'ils méritent. Le Perſiflage s'en va enſuite ſouper dans une petite maiſon. Un Chevalier, que l'Eſprit trouve atrabilaire, parce qu'il eſt raiſonnable, remplace le Perſiflage ; l'Eſprit commence par ſe moquer de ceux qui payent leurs dettes ou qui n'en contractent pas de nouvelles : ce n'eſt pas là la maniere des gens d'une haute naiſſance. Le Chevalier lui répond :

En ce cas là je ſuis très-roturier,
Car chez moi le même ouvrier
Ne vient jamais deux fois chercher ſa récompenſe,
Et le plaiſir de le payer
Me fait jouir de ma dépenſe.

Le Chevalier fronde ensuite les travers du siécle.

Je ne vois tout par-tout que faux discernement ;
On ose mesurer l'estime à la dépense,
La noblesse à l'impertinence,
Le bon sens à la pesanteur,
Les vertus à l'éclat, les mœurs à l'indigence ;
L'esprit aux quolibets, le mérite au bonheur,
Le plaisir aux seuls frais, les talens à la mode ;
La tendresse aux présens, le respect au crédit ;
Tout, en un mot, s'abatardit ;
L'homme d'esprit sans bien n'est plus qu'une pagode ;
Une riche pagode est un homme d'esprit.

L'Esprit du jour & le Chevalier ne peuvent s'accorder ; ce dernier quitte Paris pour aller résider en province, & après avoir fait ses adieux, l'Esprit lui dit :

Vous reviendrez ; alors vous croirez me surprendre,
L'on vous reverra, je le sens :
Dans quel tems croyez-vous pouvoir ici vous rendre ?

Le Chevalier, en sortant.

Je fixe mon retour à celui du bon sens.

La derniere scene est entre Arlequin &

l'Esprit ; c'est une critique de toutes les nouveautés qui ont été données cet été.

L'Opéra Comique a donné le 17 Septembre, sur le théatre de la Foire S. Laurent, une piéce en un acte intitulée *la Nouvelle Bastienne*, par M. Vadé. Elle a été suivie de *la Fontaine de Jouvence*, ballet nouveau, de la composition de M. Noverre.

L'intrigue de la *Nouvelle Bastienne* est la même que celle du *Devin du Village* & des *Amours de Bastien & de Bastienne* ; la seule différence qui s'y trouve est, que dans le Devin du Village & dans la premiere Bastienne, le Berger étoit aimé de la Dame du village ; dans la Nouvelle Bastienne, c'est la Bergere qui est aimée de Barbarin, Seigneur du lieu. L'auteur y a ajoûté aussi un personnage de Frontin, valet de Barbarin : ce valet est député par son maître pour débaucher Bastienne ; mais elle n'entend rien à tout ce que lui dit Frontin.

Sur l'air : *Mais comment ses yeux sont humides.*

A tout ça je n'puis rien comprendre,

Frontin.

Oh je vais vous le faire entendre.
A Paris plus d'une Goton,
Qui n'emporte de son village
Qu'un beau minois pour tout bagage,
En moins d'un an se fait un nom,
Prend un Hôtel, des gens, un ton ;

Ses grands airs, ses mines, ses graces
Se répétent en trente glaces.
Goton, qui pour un beau corset
Eût laissé briser son lacet,
A présent joue à la Princesse.
Enfin celles de son espéce
Que bornoit un mets très-frugal,
Mangeroient le Trésor royal.

Bastienne.

Air : *A table je suis Gregoire.*

Oh moi, sans faire la fiere,
Je sçais m'conduir, Dieu merci ;
Si chacun a sa maniere
D'aimer, j'ons là nôtre aussi,
Sur l'herbe, dans l'innocence,
Du pain sec nous est plus cher
Qu'un r'pas plein d'magnificence,
Que le r'pentir rend amer.

Barbarin indépendamment des présens qu'il avoit offerts à Bastienne, avoit fait enlever Bastien, & menaçoit de le faire mourir si Bastienne ne consentoit pas à ses feux ; mais rien ne peut faire changer deux cœurs bien épris : d'ailleurs Bastien est secouru par le Bailli du village, qui est son parrein, & il vient apprendre à sa chere Bastienne qu'il est tiré des mains de Barbarin. Bastien & Bastienne se marient, & la piéce finit par une ronde dont voici les paroles.

Air : *Hé, Madame, qu'attendez-vous ?*

Ne quittons jamais nos hameaux,
L'amour se plaît sous nos ormeaux.
Ne quittons jamais nos hameaux,
Les plaisirs y sont toujours nouveaux.
Laissons, laissons aux grands de la ville,
L'art de n'en pas trouver entre mille.
Le vrai bien nous fuit
Autant qu'il les fuit :
Chez eux on éblouit ;
Mais ici l'on jouit.
Ne quittons jamais, &c.
Une Dame
Qui s'enflamme,
Pour mieux plaire
Doit le taire :
Mais en aimant nous le disons,
C'est en le disant que nous plaisons.
Ne quittons jamais, &c.
Parmi nous on voit l'amour sourire ;
Tristement à la ville on soupire :
Nos bergers heureux,
Toujours amoureux,
Au sein de l'enjouement
Puisent le sentiment.
Ne quittons jamais, &c.
La bergere
Est sincere,

Sans-caprice,
Sans malice,
Elle dit un oui de bon cœur.
Ne quittons jamais nos hameaux, &c.

Ballet de la Fontaine de Jouvence.

Le théatre représente un jardin orné de berceaux de fleurs, & dans le fond est une fontaine dont les eaux ont la vertu de rendre la jeunesse. Au dessus est le temple de l'Amour. Des bergers & des bergeres rangés sur les dégrés du temple, rendent graces à l'Amour qui les a rajeunis.

Un berger chante, sur l'air; *A l'Amour rendez les armes.*

Tendre Amour, reçois l'hommage
Que méritent tes bienfaits;
Tu nous rends notre bel âge,
Et ce gage
Nous engage
A te servir à jamais.

Une bergere, sur le mineur du même air.

C'est de toi que tout tient l'être,
Tu fais le bonheur des Dieux;
Le plaisir que tu fais naître
Place un mortel dans les cieux.
Soupirer, c'est te connoître,
Qui te connoît est heureux.

Entrée de Bergers & Bergeres portant chacun une houlette & une guirlande de fleurs.

Entrée d'Hébé seule.

Les Bergers reprennent leurs danses avec les guirlandes seulement. Quatre vieillards viennent se mêler à la fête : se voyant rebutés des jeunes bergeres, l'un d'eux exprime ainsi ses plaintes.

Air : *Ah! qu'on est heureux de mourir.*

Ah qu'il est affreux de vieillir
Quand on sent encor que l'on aime. } *bis.*

Une vieille implore le secours de l'Amour pour être rajeunie.

Sur l'air : *Fatal amour, du ballet de Pigmalion.*

Sois favorable à nos désirs,
Ta voix sçaura pour nous reveiller les plaisirs. } *bis.*
De tes feux remplis nos ames :
Nos corps sont abattus sous le poids de nos ans.
Viens, Amour, ranimer nos sens,
Ou dans nos cœurs éteins tes flammes.
Sois favorable à nos desirs, &c.
C'est toi dont le pouvoir communique à ces ondes
Le secret qui nous rend l'usage des beaux jours;
Hélas ! accorde-nous un généreux secours,
Ouvre-nous les trésors de ces sources fécondes.
Sois favorable à nos desirs, &c.

Les vieillards vont à la fontaine : on leur présente à boire, & dans l'instant on les voit se transformer en jeunes bergers. Deux d'entr'eux reviennent sur le bord du théatre, & chantent.

DUO.

Air : *Regne amour.*

Chante un Dieu que j'adore,
Vole, viens dans mes bras;
Un plaisir plein d'appas
Est l'encens qui l'honore.

Les deux autres vieillards rajeunis dansent une pantomime.

Entrée de l'Amour.

Une bergere adresse à l'Amour cette ariette.

Air : *Petits-maîtres sans cervelle.*

Dieu charmant, ton doux empire
Est l'empire du bonheur;
Une belle laisse lire,
A travers de sa rigueur,
L'espoir d'un moment flateur.
Elle soupire,
Un doux martyre
Te soumet bientôt son cœur.
Dieu charmant, &c.
A son tour l'amant soupire;
Tous deux d'un tendre délire
Goûtent bientôt la douceur:

Tu les inſpires
A ſaiſir l'inſtant flateur.
Dieu charmant, ton doux empire, &c.

L'Amour chante. Air : *Fanfare de Bourgogne.*

Peuple heureux, de ma puiſſance
Vous reſſentez les effets ;
Que votre reconnoiſſance
Soit le prix de mes bienfaits ;
Que tout s'éclaire & s'enflamme,
Que des fleurs ornent vos fers,
Et qu'enfin une même ame
Semble animer l'univers.

Les quatre parties du monde ſe raſſemblent aux ordres de l'Amour ; ſçavoir, l'Europe, repréſentée par trois François ; l'Aſie, repreſentée par trois Turqueſſes ; l'Afrique, repreſentée par trois Negres ; & l'Amérique repreſentée par trois Amériquaines.

Entrée des quatre nations.

Pas de deux : un Turc & une Turqueſſe.

Un Turc chante.

Air : *Contredanſe du ballet Chinois.*

Un François n'eſt qu'un diminutif
D'un Muſulman actif ;
Son cœur toujours apprentif
Eſt plaintif,

Est craintif ;
Pour la récidive ,
Sa flamme tardive ,
D'un minois sensitif
Pique l'amour propre au vif.
Chez nous l'amour plus instructif ,
Dans l'instant est décisif.
Moins manieré mais plus naïf ,
Son transport est démonstratif.
Voit-on d'un objet tentatif
Le coup d'œil expressif ?
Notre feu pour lors excessif ,
A son ordre attentif ,
Fait un jeu du superlatif.

Pas de trois Negres.

Le ballet finit par une contredanse de cerceaux de fleurs. Ce ballet a eu un succès éclatant ; cependant les connoisseurs le trouvent inférieur au ballet Chinois.

L'Opéra Comique a fait la clôture de son théatre le Dimanche six Octobre , par *la Chercheuse d'esprit* & *la Nouvelle Bastienne* , qui ont été précédées de *Bertolde à la Ville* , & suivies du ballet de *la Fontaine de Jouvence.*



NOUVELLES ETRANGERES.

DU NORD.

De Petersbourg, le 3 Septembre.

Un des principaux objets de l'attention de l'Impératrice est de contribuer à perfectionner l'éducation que l'on donne à la Noblesse dans l'Académie des Cadets, Sa Majesté Impériale veut que les jeunes gens qui sortent de cette école ne soient pas moins propres aux charges civiles qu'aux emplois militaires. Pour cet effet elle a ordonné qu'on ajoûtât au nombre des personnes employées à l'instruction des Pensionnaires de l'Académie, un Professeur de Géographie, d'Histoire & de Chronologie, un Professeur de Politique & cinq Maîtres de Langues ; sçavoir, deux pour l'Allemand, deux pour l'Anglois & un très-habile pour le François, qui est la Langue dont on se sert le plus ordinairement à la Cour.

De Warsovie, le 8 Septembre.

L'ouverture de la Diete générale étant fixée au 30 de ce mois, la plûpart des Palatinats ont déja terminé leurs Dietes particulieres. Celles de Lublin, de Sandomir, de Kalisch, de Sirad & de Brzescie, se sont séparées sans élire de Députés.

De Stockholm, le 24 Septembre.

Par une ordonnance qui vient de paroître, le Collége des Mines prescrit certaines régles qu'on doit observer dans la fabrication des ustensiles de

cuisine de fer étamé, dont l'usage est substitué à ceux de cuivre. La Compagnie d'Embden a acheté en Suede cinq cens quintaux de ce dernier métal; & le Sénat, à la réquisition du Roi de Prusse, en a permis la sortie sans aucun droit.

DE COPPENHAGUE, *le* 18 *Septembre*.

La Compagnie des Indes Orientales fait équipper quatre vaisseaux, dont un est destiné pour Tranquebar & un autre pour la mer des Indes. Le troisieme commercera dans le Golfe de Bengale; & le quatriéme ira jusqu'à la Chine, où la Compagnie n'enverra cette année que ce bâtiment.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 28 *Septembre*.

Un des principaux objets de l'Impératrice étant de maintenir la concorde entre tous ses sujets, cette Princesse vient de prescrire un Réglement pour empêcher que la tranquillité publique ne soit troublée par la différence des Religions. Lorsqu'il s'élevera quelque différend entre les Catholiques & les Protestans, on examinera d'abord la nature du grief, & l'on fera droit sur la demande de la partie qui sera fondée dans sa plainte. Si l'on s'apperçoit que la division tire sa source d'une antipathie à laquelle on ne puisse esperer d'apporter remede, on transplantera l'une ou l'autre des parties dans des établissemens plus convenables à la religion qu'elle professe.

DE DRESDE, *le* 29 *Septembre*.

On présenta le 17 au Prince Royal un homme

âgé de cent vingt-neuf ans, dont la femme en a cent quatre; ils jouissent l'un & l'autre de toute leur raison. Le Prince Royal les a fait manger à une table placée à côté de la sienne; & par la distinction avec laquelle il les a reçus, il a donné aux jeunes gens une leçon de la vénération qu'ils doivent à la vieillesse.

ESPAGNE.

DE MAYORQUE, *le premier Septembre.*

Quatre Galeres de la religion de Malthe croisant dernierement à la hauteur de cette isle, furent averties qu'on avoit découvert quelques Chabecs Algériens. Elles ne tarderent pas à les joindre. Pendant qu'elles se préparoient à engager le combat, les Chiourmes, au lieu de faire la manœuvre qui leur étoit ordonnée, en firent une contraire, & l'on reconnut aisément que les Forçats avoient comploté de profiter de l'occasion pour briser leurs chaînes. On intimida les mutins en faisant feu sur eux. Quelques-uns furent tués; les autres demanderent grace. Le retardement causé par cet incident ayant fait juger aux Algériens qu'il étoit survenu quelque circonstance dont ils pourroient tirer avantage, ils avancerent sur les Galeres. Les Officiers par qui elles étoient commandées, furent unanimement d'avis qu'il ne convenoit point de hazarder une action dans une co joncture où l'on venoit d'avoir des preuves de la mauvaise volonté des Chiourmes. Les quatres Galeres se retirerent à Ivica. Elles furent poursuivies pendant quelques heures par les Chabecs ennemis.

ITALIE.

De Messine, le 8 Septembre.

Quarante & un esclaves Turcs exécuterent dernierement en plein jour une entreprise des plus hardies. Ils étoient employés à nettoyer le port. S'étant apperçus qu'on veilloit négligemment sur eux, ils enleverent six fusils & cinq sabres de la garde, & coururent se jetter dans une felouque. Ce bâtiment étant prêt à faire voile, étoit muni de vivres pour quatorze personnes. Il y avoit aussi à bord quelques armes. Les esclaves fugitifs sans être intimidés par le feu d'artillerie & de mousqueterie qu'on fit sur eux, leverent l'ancre, déployerent les voiles & s'échapperent par le canal. On envoya six felouques & une barque à leur poursuite. La barque armée de quatre canons & de seize pierriers, & montée de quatre-vingt soldats, les atteignit & les aborda. Ils se défendirent avec tant de bravoure qu'ils se débarrasserent des assaillans. Depuis on a été informé qu'ils avoient gagné la côte d'Afrique.

De Milan, le 26 Septembre.

Par un Edit que le Duc de Modene vient de faire publier, il est défendu à tous marchands & artisans, sous peine des galeres, de sortir du Milanez pour aller s'établir en pays étranger.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 19 Septembre.

Une Escadre commandée par le Chef d'Escadre

Cockburn, qui arborera son pavillon à bord du vaisseau de guerre *l'Yarmouth*, doit aller relever celle du Chef d'Escadre Coates en Amérique. La Compagnie des Indes Orientales se propose d'envoyer dans ses établissemens un nouveau renfort de troupes. On apprend que les Corsaires de Salé visitent tous les navires Anglois qu'ils rencontrent, & qu'ils en enlevent les vivres & les munitions. Le 13 & le 14, on fit à Wolwich l'épreuve de quatre-vingt-dix canons de différens calibres.

Les propriétaires du vaisseau *l'Endeavour*, que les Espagnols prirent en 1748 après la conclusion de la paix, ont obtenu l'indemnité qu'ils demandoient à la Cour de Madrid ; & la valeur, tant du bâtiment que de sa cargaison, a été payée par le Gouverneur de la Havane au Gouverneur de la Jamaïque.

DE SARRE-LOUIS, *le 20 Septembre.*

M. de Chevert, Lieutenant général, commande le camp formé près de cette ville. Il a sous ses ordres le Comte de Mailly aussi Lieutenant général. L'armée est composée de treize bataillons, de seize escadrons de Cavalerie & d'un de Hussards, & elle est campée sur deux lignes. Le front & les aîles du camp sont bordés par la Sarre & par une belle allée d'arbres. Trois autres allées d'arbres le ferment par derriere ; elles sont terminées d'un côté par cette ville, de l'autre par le Couvent des Capucins, où loge le Général, & par le village de Listroff, où sont les logemens de l'Etat major de l'armée. Cette triple allée d'arbres est garnie de part & d'autre de tentes & de baraques qu'occupent des Aubergistes & des marchands de toute espece, & elle forme le quartier général. Un des

principaux avantages que ce camp doit à sa position, c'est que deux gardes suffisent pour le garder.

Comme le terrein destiné pour les manœuvres des troupes se trouve de l'autre côté de la riviere sur l'aîle droite du camp, on a établi le premier jour deux ponts, l'un de treize & l'autre de seize pontons; le premier fut jetté en vingt-quatre minutes, le second en trente. On travailla dès le lendemain à fortifier l'un & l'autre.

Pendant quelques jours les troupes ont exécuté à la tête du camp, d'abord par régimens, puis par brigades, les exercices & les évolutions que les dernieres instructions prescrivent; ensuite toute l'Infanterie a fait ensemble le maniement des armes.

Les grandes manœuvres ont commencé le 10 de ce mois. Ce jour les troupes ont été divisées en deux corps, dont l'un commandé par M. de Chevert, étoit supposé une armée ennemie qui vouloit sortir de son camp pour se joindre à d'autres troupes. L'armée Françoise que commandoit le Comte de Mailly, alla à la rencontre des ennemis, afin de s'opposer à cette jonction. Les ennemis reconnoissant la supériorité des François, furent obligés de retourner à leur camp. Tous les mouvemens qu'exige une retraite en présence d'une armée supérieure, furent exécutés avec une promptitude & un ordre tout-à-fait propres à servir d'exemple en pareille circonstance. Les piquets & les grenadiers, qui ne quittoient pas le corps d'armée, rallentissoient par leur feu la marche des François. A la tête des deux ponts construits sur la Sarre, est un village que M. de Chevert avoit fait fortifier & où il avoit laissé des troupes à son passage, en cas qu'il fût dans la

néceſſité de ſe replier. Lorſqu'il fut à portée de ce village, ſes Piquets & ſes Grenadiers firent ferme, & donnerent au corps de l'armée le tems de rentrer dans ſon camp. Sur le champ le Comte de Mailly fit ſes diſpoſitions pour attaquer la tête & les deux flancs du village; il le força & il pourſuivit juſqu'aux retranchemens des ponts les troupes qui le défendoient. Ces retranchemens & la vivacité du feu de l'artillerie & de la mouſqueterie des troupes ennemies poſtées de l'autre côté de la Sarre, lui en imposerent, & le contraignirent de ſe retirer.

L'ordre de la Tactique ordinaire ne fut point obſervé dans les deux armées. La gauche de la marche de l'armée de M. de Chevert ſe trouvant couverte par un bois, ce Général avoit envoyé des piquets d'Infanterie y prendre poſte, & il avoit placé ſur ſa droite toute ſa Cavalerie. Le Comte de Mailly, après avoir reconnu la diſpoſition de M. de Chevert, changea la ſienne, & porta toute ſa Cavalerie à ſa gauche. Les piquets qu'il avoit fait marcher pour fouiller le bois de ſa droite, en chaſſerent ceux des ennemis, & arriverent à tems pour faire l'attaque du flanc droit du village.

On exécuta le 12 la ſeconde manœuvre générale, dont le but a été de montrer comment l'Infanterie peut ſe défendre en plaine contre la Cavalerie. Toute l'Infanterie du camp ſortit avec deux cens chevaux pour aller traverſer la plaine d'Enſtroff, ſituée de l'autre côté de la Sarre. Après avoir marché quelque tems, on reçut avis qu'il paroiſſoit un corps de Cavalerie ſur le front de la marche. Auſſi-tôt l'Infanterie qui marchoit en colonnes par bataillons, ſe mit en bataille par brigade. Sur la nouvelle qu'il venoit auſſi de la Cavalerie du côté de la droite, les trois brigades,

par un quart de converſion à droite, préſenterent de ce côté leur front de bataille, ne formant qu'une ſeule ligne. Aux approches de la Cavalerie ennemie elles formerent ſix colonnes, de deux bataillons chacune, qui ſe rapprocherent de deux en deux pour n'en former plus qu'une par brigade. En même tems les deux cens chevaux qui avoient toujours marché ſur les aîles, ſe réfugierent dans les intervalles des colonnes, dont on ferma la tête & la queue par des piquets & par des grenadiers.

Dans cet ordre reſpectable l'Infanterie ſoutint long-tems les efforts de la Cavalerie, qui la chargea de tous les côtés avec beaucoup de vigueur. Les eſcadrons ſe ſuccédoient les uns aux autres, & ne laiſſoient point de relâche à l'Infanterie, de laquelle il partoit en tout ſens un feu continuel. A la fin cependant elle commença à faire retraite vers le camp; mais elle la fit ſans ſe rompre, toujours alignée, s'arrêtant de diſtance en diſtance & fourniſſant à chaque pauſe un feu très-vif. Dès qu'elle fut arrivée au village d'Enſtroff dont la Cavalerie ne pouvoit approcher; les piquets & les grenadiers qui fermoient les intervalles des colonnes, prirent leur place naturelle à la queue des troupes; & après la retraite des deux cens chevaux qui accompagnoient l'Infanterie, les trois colonnes s'étant réunies ſur le centre, ſe retirerent l'une après l'autre, les grenadiers formant l'ariere-garde.

Le 13, le Maréchal Duc de Belle-Iſle & le Marquis de Paulmy, Secrétaire d'Etat de la Guerre en ſurvivance du Comte d'Argenſon, arriverent au camp. M. de Chevert alla au-devant d'eux juſqu'à une lieue, avec un détachement de deux cens hommes de Cavalerie. Toutes les gorges des mon-

gagnes qui sont sur la frontiere avoient été garnies par des grenadiers & par des piquets.

Le Maréchal Duc de Belle-Isle fit faire le lendemain à toute l'Infanterie ensemble le maniement des armes, & le 15 toute la Cavalerie exécuta devant ce Maréchal les évolutions prescrites par la derniere ordonnance. Ces mêmes jours le Marquis de Paulmy fit la revûe de tous les régimens qui composent l'armée. On répéta le 16, en présence du Maréchal & du Ministre, la manoeuvre du 12. Ils parurent très-satisfaits de la justesse, de la précision & de la rapidité avec lesquelles les troupes, tant d'Infanterie que de Cavalerie, ont exécuté les différentes évolutions qu'une pareille circonstance exige de part & d'autre. Le 17, ils ont assisté aux exercices particuliers de différens corps d'Infanterie, & ils sont partis le 18 au matin.

Il y a tous les jours chez M. de Chevert quatre-vingt, & quelquefois plus de cent couverts. Pendant le séjour du Maréchal de Belle-Isle & du Marquis de Paulmy, il y en a toujours eu plus de cent cinquante. Les Commandans des Corps font aussi une grande dépense. On ne peut assez admirer la discipline qui regne parmi les troupes. L'émulation anime également les Officiers & les soldats; tous s'empressent à faire leur service avec le plus grand zéle. Le Duc de Montmorency a formé & commande lui-même une troupe de cent quarante hommes tirés de son régiment, qui exécutent tous les exercices militaires avec autant de grace que de justesse.

La curiosité de voir ce camp & la réputation de M. de Chevert y attirent un grand nombre de Seigneurs étrangers.

De Gray, *le 28 Septembre.*

Les troupes qui étoient campées près de cette ville, acheverent hier de se séparer. Ce camp étoit composé de onze bataillons & de douze escadrons. Il a été commandé par le Duc de Randan, Lieutenant général des armées de Sa Majesté, lequel avoit sous ses ordres le Comte de Lorges, aussi Lieutenant général, avec le Marquis de Voyer & le Comte de Vaux, Maréchaux de camp. C'est ce camp que le Maréchal Duc de Belle-Isle & le Marquis de Paulmy, Secrétaire d'Etat de la Guerre, en survivance du Comte d'Argenson, ont visité le premier. Ils y arriverent le premier de ce mois. Le lendemain ils firent la revûe particuliere de chaque régiment d'Infanterie. Le 3, les régimens de Cavalerie & de Dragons escadronnerent séparement. Toute l'armée ensemble fit les quatre diverses évolutions dans la plaine de Gray-la-Ville. Le 5, les troupes se partagerent en deux corps. Celui que commandoit le Duc de Randan figuroit l'arriere-garde d'une armée qui défend une chaussée en faisant retraite. Le Comte de Lorges à la tête de l'autre corps, attaqua la chaussée. Il commença par forcer une redoute construite au coin d'un bois que la chaussée traversoit. L'armée du Duc de Randan ayant perdu ce poste, se retira dans le bois où celle du Comte de Lorges la suivit de près. Lorsque la premiere fut arrivée sous Chavan, elle se rangea en bataille ; & tandis que la Cavalerie passa le pont, l'Infanterie fit ferme contre les troupes ennemies. De part & d'autre le feu fut également soutenu. Il y eut quatre-vingt mille coups tirés, & cependant il n'arriva aucun accident. Après ces manœuvres toutes les troupes re-

vinrent au camp, où le Marquis de Paulmy avoit fait préparer une fête magnifique en réjouissance de l'heureux accouchement de Madame la Dauphine. L'Evêque Duc de Langres entonna le *Te Deum*, qui fut chanté au bruit de l'artillerie. Il y eut ensuite un somptueux repas en rase campagne à la tête du camp. On servit cinq tables, composant ensemble cinq cens trente couverts. Les soldats participerent aussi à cette fête. Le Marquis de Paulmy avoit fait donner un bœuf à chaque bataillon, de même qu'à chaque régiment de Cavalerie & de Dragons. Chaque soldat eut une pinte de vin & une livre & demie de pain blanc. Dès que les Généraux & les Officiers furent sortis de table, toute la desserte fut abandonnée au pillage. Pendant la nuit le camp fut illuminé par des cordons de lampions le long de la ligne, avec des pyramides de distance en distance. On avoit distribué aux troupes des balles d'artifice, qui furent tirées par intervalles, & accompagnées d'un grand nombre de fusées d'honneur.

Le Maréchal Duc de Belle-Isle & le Marquis de Paulmy partirent le 6 pour se rendre au camp d'Alsace, commandé par le Comte de Maillebois.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

Leurs Majestés & la Famille royale ont signé le contrat de mariage du Marquis le Danois, connu ci-devant sous le nom de Marquis de Joffreville, & de Demoiselle de Cernay, fille du Marquis de Cernay, Lieutenant-Général des ar-

mées du Roi, & Commandeur de l'Ordre royal & militaire de Saint Louis.

Dans le mois d'Août, l'Académie royale des Sciences a présenté au Roi, à la Reine & à Monseigneur le Dauphin, le volume de ses Mémoires pour l'année 1750. M. Buache, Adjoint de cette Académie, & premier Géographe du Roi, présenta en même tems à Sa Majesté la *Suite des Considérations géographiques & physiques sur les nouvelles découvertes au Nord de la grande mer.* Ce sçavant, en rapprochant diverses Relations, avoit conjecturé que l'Amérique s'avançoit au Nord-Ouest de la Californie, & formoit une presqu'isle. Il avoit de même conjecturé que l'Asie & l'Amérique n'étoient séparées que par un détroit, dont l'espace le moins large est sous le cercle polaire. Les vûes de M. Buache ayant été confirmées par les diverses connoissances qui nous sont venues de Russie, il a cru devoir les rendre publiques.

L'Abbé Raynal, de la Société royale de Londres, & de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, a eu aussi l'honneur de présenter au Roi son ouvrage intitulé : *Mémoires historiques, militaires & politiques de l'Europe, depuis l'élévation de Charles V au trône de l'Empire, jusqu'au traité d'Aix la Chapelle en* 1748.

Le Comte d'Eu célébra le premier Septembre à Sceaux, par une fête magnifique, l'heureux événement qui fournit à la maison regnante un nouvel appui. On chanta dans la Chapelle du Château un *Te Deum* en musique, de la composition de M. Daquin, Organiste du Roi. Il y eut ensuite un feu d'artifice, une illumination dans les jardins & un bal après souper. L'après-midi, les Chevaliers & Chevalieres de l'Arc, au nombre de

trente, & en habits uniformes, se disputerent un prix que le Comte d'Eu avoit proposé. Le Prince de Dombes & un grand nombre de personnes de distinction assisterent à cette fête.

Le 2, chaque Président & Conseiller du Parlement reçut une lettre de cachet conçue en ces termes. » Monf. Je vous fais cette lettre pour » vous ordonner de vous rendre le Mercredi 4 du » présent mois, à huit heures du matin; dans la » Chambre où vous êtes de service; & celle-» ci n'étant pour une autre fin, je prie Dieu » qu'il vous ait, Monf. en sa sainte garde. Ecrit » à Versailles le premier Septembre 1754. *Signé* LOUIS.

M. de Lamoignon, Chancelier de France, se rendit le même jour à la Chambre royale, & l'on y lut les Lettres Patentes portant suppression de cette Chambre. Voici la teneur de ces Lettres.

» LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de Fran-» ce & de Navarre: A tous ceux qui ces présen-» tes verront. Salut. Par nos Lettres Patentes en » forme de déclaration, du 11 Novembre der-» nier, nous avons établi en notre Château du » Louvre un Siége & Chambre de Justice, appel-» lée Chambre royale, pour connoître de toutes » matieres civiles, criminelles & de police, qui » sont de la compétence du Parlement; & nous » avons composé cette Chambre de plusieurs de nos » Conseillers en notre Conseil d'Etat & Maîtres » des Requêtes ordinaires de notre Hôtel. Nous ne » laisserons échapper aucune occasion de leur » donner des marques de la satisfaction que nous » avons de leur fidélité & de leur affection à notre » service, dont nous avons reçu de nouveaux té-» moignages dans l'administration de la justice » qu'ils ont rendue à nos peuples, sans que leurs

fonctions

» fonctions dans nos Conseils en ayent été interrompus. Mais cet établissement devenant sans » objet par la résolution que nous avons prise » de rappeller notre Cour de Parlement dans notre bonne ville de Paris pour reprendre ses » fonctions : à ces causes & autres considérations » à ce nous mouvant, de l'avis de notre Conseil » & de notre certaine science, pleine puissance & » autorité royale; nous avons par ces présentes » signées de notre main, révoqué, éteint & supprimé, révoquons, éteignons & supprimons » notre Chambre royale établie par nos Lettres » Patentes en forme de déclaration, du 11 Novembre dernier. Ordonnons que les minutes des » Greffes de notredite Chambre royale soient » portées au Greffe de notre Conseil. Si donnons » en mandement à nos amés & féaux les gens tenant notre Chambre royale à Paris, que ces » présentes ils ayent à faire regiftrer, & le contenu en icelles exécuter & faire exécuter selon » leur forme & teneur; car tel est notre plaisir. En » témoin de quoi nous avons fait mettre notre » scel à cesdites présentes. Donné à Versailles, » le treitieme jour du mois d'Août, l'an de grace » mil sept cent cinquante-quatre, & de notre regne le trente-neuvieme. *Signé* LOUIS. *Et plus* » *bas*, par le Roi, M. P. de Voyer d'Argenson.

Ces Lettres ayant été enregistrées par la Chambre royale, les Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes dont elle étoit composée, mirent fin à leurs séances.

On célébra le 2 du même mois, dans l'Eglise de l'Abbaye royale de Saint-Denis, avec les cérémonies accoutumées, le Service qui s'y fait tous les ans pour le repos de l'ame de Louis XIV, & l'Evêque de Senlis y officia pontificalement. Le

Prince de Dombes & le Comte d'Eu y assisterent, ainsi que plusieurs Seigneurs de la Cour.

Sur la proposition faite de la part du Prince de Condé aux Etats de Bourgogne, par les Présidens des Chambres, ces Etats ont unanimement résolu de faire présent de la somme de douze mille livres à la Dame Poissonnier, nourrice de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Ils ont cru que la Dame Poissonnier étant de Dijon, le Roi auroit pour agréable qu'une Province, dont l'aîné des petits-fils de France porte toujours le nom, donnât en cette occasion des marques de son zéle pour Sa Majesté & pour la Famille royale. Le Roi a approuvé la résolution des Etats.

Le 30 Août, le P. Geoffroy, l'un des Professeurs de Rhétorique du Collége de Louis le Grand, fit plaider une cause académique, dans laquelle il examina le caractere d'esprit qui contribue le plus à l'honneur des Arts & des Lettres. Le Nonce, plusieurs Prélats, ainsi que le Maréchal, Duc de Coigni, & un grand nombre d'autres personnes de la premiere distinction, s'y trouverent & applaudirent unanimement au mérite des Orateurs & aux graces avec lesquelles parla le Comte de Coigni, chargé de prononcer le jugement.

Tous les Membres du Parlement, en conséquence des ordres que le Roi leur avoit envoyés le 2 de ce mois, se rendirent le 4 à huit heures du matin, chacun dans la Chambre où il est de service. Les Chambres des Enquêtes & des Requêtes furent appellées peu de tems après à la Grand-Chambre, & les Gens du Roi remirent les Lettres Patentes en forme de déclaration, par lesquelles Sa Majesté a jugé à propos de faire sçavoir ses volontés à son Parlement. Les Gens du Roi retirés, on fit la lecture de ces Lettres Patentes.

Elles portent » que Sa Majesté toujours occupée » du soin d'appaiser les divisions qui se sont éle» vées depuis quelque tems, & dont les suites lui » ont paru mériter toute son attention, a pris les » mesures qu'elle a jugé les plus capables de pro» curer la tranquillité à l'avenir. Que dans l'espé» rance que le Parlement, s'empressant par une » prompte obéissance & par un travail redoublé, » de réparer le préjudice qu'ont pû souffrir les » sujets du Roi, donnera en toutes occasions des » marques de sa soumission & de sa fidélité en se » conformant à la sagesse des vûes qui animent » Sa Majesté, le Roi a résolu de rassembler le » Parlement à Paris. Qu'à ces causes, Sa Majesté » ordonne à tous & chacun des Officiers de son » Parlement, de reprendre leurs fonctions accou» tumées, nonobstant toutes choses à ce con» traires, & de rendre la justice à ses sujets, sans » retardement & sans interruption, suivant les » loix & le devoir de leurs charges. Que le Roi » ayant reconnu que le silence imposé depuis » tant d'années sur des matieres qui ne peuvent » être agitées sans nuire également au bien de la » Religion & à celui de l'Etat, est le moyen le » plus convenable pour assurer la paix & la tran» quillité publique; Sa Majesté enjoint à son Par» lement de tenir la main à ce que d'aucune part » il ne soit rien fait, tenté, entrepris ou innové, » qui puisse être contraire à ce silence & à la paix » qu'elle veut faire regner dans ses Etats. Que » conséquemment elle ordonne de procéder con» tre les contrevenans, conformément aux loix » & ordonnances. Que néanmoins pour contri» buer de plus en plus à tranquilliser les esprits, à » entretenir l'union, à maintenir le silence & à » faire oublier entierement le passé, le Roi veut

» & entend que toutes les pourſuites & procé-» dures qui pourront avoir été faites, & les ju-» gemens définitifs qui pourroient avoir été ren-» dus par contumace depuis le commencement, » & à l'occaſion des derniers troubles, juſqu'au » jour des préſentes, demeurent ſans aucune ſuite » & ſans aucun effet ; ſans préjudice cependant » des jugemens définitifs rendus contradictoire-» ment & en dernier reſſort, ſauf aux parties con-» tre leſquelles ils auroient été rendus, à ſe pour-» voir, s'il y a lieu, par les voyes de droit. »

Ces lettres furent enregiſtrées le 5, & le Parlement ayant repris le lendemain ſes fonctions, la Chambre des Vacations à laquelle le Préſident le Pelletier de Rozambo préſide, a été établie dans la forme ordinaire.

Le 5, les Controlleurs Généraux des Rentes de l'Hôtel de Ville firent célébrer une Meſſe ſolemnelle & chanter le *Te Deum* dans l'Egliſe des Blancs-Manteaux, en action de graces de la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Berri.

Le 7, le Parlement fit une grande députation au Roi, conſéquemment à la permiſſion qui en avoit été demandée le 6 à Sa Majeſté par les Gens du Roi. M. de Maupeou, premier Préſident, porta la parole, & prononça un diſcours éloquent & pathétique. Sa Majeſté répondit : » J'ai fait ce que » j'ai crû convenable pour remettre l'ordre & ré-» tablir la tranquillité. La juſtice rendue à mes » ſujets eſt un des points que j'avois à cœur ; mais » principalement occupé de les faire jouir de tout » ce que j'ai fait pour leur bien, j'écarte en ce » moment tout autre objet. Que mon Parlement » ſente & reconnoiſſe mes bontés. Qu'il ſe con-» forme en tout aux intentions que je lui ai fait » connoître, & dont le but eſt de maintenir les

» loix du Royaume, sans s'écarter du respect dû à
» la Religion. Voilà mes volontés.

Les Chambres assemblées arrêterent le même jour, qu'il seroit fait registre de la réponse de Sa Majesté, ainsi que du discours du premier Président.

La Compagnie des Indes exposa en vente à l'Orient en Bretagne, le 7 Octobre & les jours suivans, les marchandises apportées par les vaisseaux *le Bourbon*, *le Maréchal de Saxe*, *le Rouillé*, *le Lys*, *le Phelippeaux*, *l'Achille*, *le Maurepas*, *le Puizieulx*, *le Duc de Chartres*, *l'Auguste & les Treize Cantons*, venant de Pondichery, de Bengale, de la Chine, & des isles de France & de Bourbon, arrivés au port de l'Orient les 7, 23 & 25 Mai, 4 & 7 Juin, premier, 17 & 18 Juillet de cette année. Cette Compagnie attend de l'isle de France le vaisseau le *Saint-Priest*, chargé de marchandises de la Chine, & les vaisseaux le *Saint-Louis*, venant de Pondichery, le *Silhouette & le Duc de Parme*, qui viennent de Bengale. Elle comprendra dans sa vente le chargement de ces quatre vaisseaux, s'ils arrivent à tems, & les listes en seront données au public. La Compagnie attend aussi du Sénégal une partie de gomme : elle aura soin de prévenir le public sur cet article, lorsqu'elle sera elle-même plus instruite. Les adjudicataires ne pourront avoir la livraison de leurs marchandises qu'après avoir payé au Caissier de la Compagnie à l'Orient le montant de leur adjudication en argent ou en lettres de change bien & dûement acceptées. Le payement comptant des marchandises sera fixé au 10 Novembre prochain ; le payement à usance au 10 Décembre suivant ; & celui à deux usances au 10 Janvier 1755, pour les villes & places du Royaume nommées dans l'avertissement impri-

mé par ordre de la Compagnie. Elle accordera dix pour cent d'escompte sur le payement comptant, neuf pour cent sur le payement à usance, & huit pour cent sur le payement à deux usances.

Le 8 Septembre, Fête de la Nativité de la Sainte Vierge, leurs Majestés entendirent la Messe dans la Chapelle du Château. Elles assisterent l'après-midi aux Vêpres chantées par la Musique, ausquelles l'Abbé Gergoy, Chapelain ordinaire de la Chapelle-Musique, officia.

Le Roi, soupa le même jour au grand couvert chez la Reine avec la Famille royale.

Le lendemain, le Roi se rendit au Château de Choisy.

Madame Louise qui a été fort incommodée d'une fluxion, se porte beaucoup mieux depuis une saignée du pied qu'on lui a faite avant-hier.

Le 8, M. Bignon prêta serment entre les mains du Roi, pour la charge de Commandeur-Prevôt, Maître des Cérémonies de l'Ordre du Saint Esprit.

Le Comte de Galiffet, Brigadier, Mestre de camp du Régiment de Cavalerie de la Reine, prêta serment le même jour entre les mains de Sa Majesté pour la Lieutenance générale du Mâconnois.

M. de Bombelles, Lieutenant général des armées du Roi, Commandant dans la Lorraine; & le Comte de Moncan, Maréchal de camp, Commandant en Languedoc, ont été nommés Commandeurs de l'Ordre royal de S. Louis.

M. Pascal Aquaviva d'Arragonna, ci-devant Vice-Légat d'Avignon, a été présenté par M. Gualterio, Nonce ordinaire du Pape en cette Cour, au Roi, à la Reine, à Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Monseigneur le Duc de

Bourgogne, Madame, Madame Adelaïde & à Mesdame Victoires, Sophie & Louise. Leurs Majestés & la Famille royale lui ont fait un accueil distingué.

On publia le 10 un Arrêt du Parlement rendu dans une assemblée des Chambres, & portant Réglement pour accélerer pendant le tems des Vacations l'instruction des procès & instances pendantes en la Cour, tant à la Grand-Chambre qu'aux Chambres des Enquêtes. Par cet Arrêt, le Parlement ordonne que les instances & procès, tant de la Grand-Chambre que des cinq Chambres des Enquêtes, continueront d'être instruits pendant la Chambre des Vacations, ainsi & en la maniere qu'ils s'instruisent pendant le tems des séances de la Cour. A cet effet permet aux Procureurs de présenter dans lesdites instances & procès toutes requêtes nécéssaires pour l'instruction; d'y former au nom de leurs parties, telles demandes incidentes qu'ils aviseront, sur lesquelles requêtes les Conseillers, tant de la Grand-Chambre que des Chambres des Enquêtes qui seront de service à la Chambre des Vacations, seront & demeureront autorisés, chacun à leur égard, pour les procès de leur Chambre, de répondre si faire se doit. Pourront les Procureurs faire les productions, tant principales que productions nouvelles, remettre lesdites productions au Greffe de chacune des Chambres où les procès seront pendans; se présenter au Greffe des présentations, & y lever des défauts, sans néanmoins pouvoir les faire juger, si ce n'est pour les faire joindre aux instances & procès. Les Greffiers, tant des présentations que des dépôts, & les Greffiers de chaque Chambre, seront tenus de se trouver à leurs Greffes aux jours & heures ordinaires, pour y recevoir les présentations qui y seront faites, & les pieces & productions qui y seront remises.

Le Duc de Penthievre partit le même jour pour la Provence, dont il visitera les places maritimes. Ce Prince s'embarquera ensuite pour l'Italie, où il voyagera sous le nom de Comte de Dinan. Il est suivi de la plus grande partie de sa maison.

Le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, est arrivé le 12 de Luneville.

Pendant la nuit du 1er au 2 Septembre, le feu a pris à l'Abbaye royale de Saint Pierre d'Avenay, en Champagne. L'Eglise & le Monastere ont été presqu'entierement consumés.

Le 10, les Fermiers Généraux firent chanter dans l'Eglise de Saint Eustache, une Messe solemnelle, & le *Te Deum*, pour remercier Dieu de la nouvelle bénédiction qu'il lui a plû de répandre sur la Famille royale.

Le Roi, qui s'étoit rendu de Choisy à Bellevûe, revint ici le 13 du même mois.

Le même jour, Monseigneur le Duc de Bourgogne, pour célébrer le jour de sa naissance, fit tirer de l'artifice dans le jardin qui tient à son appartement. Ce spectacle a beaucoup amusé ce Prince & Madame.

Quoique la fluxion de Madame Louise soit dissipée, cette Princesse n'a quitté son appartement que le 15, & elle n'est sortie qu'en chaise pour aller chez le Roi & chez la Reine. M. de Saint Yves, Oculiste de grande réputation, a été appellé plusieurs fois pour examiner les yeux de Madame Louise. Le Roi de Pologne, dont la vûe depuis un tems s'est affoiblie, a fait aussi à M. de Saint Yves l'honneur de le consulter.

Le 14, le Duc d'Aiguillon prit congé de Leurs Majestés & de la Famille royale, pour aller tenir les Etats de Bretagne.

M. de Machault, Garde des Sceaux de France,

Ministre & Sécrétaire d'Etat, ayant le Département de la Marine, présenta le 16 au Roi l'Evêque de Babylone, Consul de France à Bagdad.

Le Roi a accordé au Duc de Brissac, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, le Gouvernement de Salces en Roussillon, vacant par la mort du Comte de Cossé.

Sa Majesté a donné le Gouvernement du Château de Vincennes, qui vaquoit par la mort du Marquis du Châtelet, au Marquis de Voyer, Maréchal de Camp & Inspecteur-Général de la Cavalerie.

Le Comte de Durfort, Cornette de la Compagnie des Chevaux-Legers de la Garde du Roi, a obtenu de Sa Majesté la permission d'aller voir diverses Cours.

Le Marquis de Malespina, envoyé par l'Infant Duc de Parme & par Madame Infante Duchesse de Parme, pour complimenter Leurs Majestés & la Famille royale sur la naissance de Monseigneur le Duc de Berry, s'acquitta le 14 de cette commission.

Le 15, après-midi, le Roi & la Reine entendirent, dans la Chapelle du Château, l'Office célébré par les Missionnaires.

Leurs Majestés souperent le 13 & le 15 au grand couvert.

Le 17, le Comte de Sartiranne, Ambassadeur ordinaire du Roi de Sardaigne, eut une audience particuliere du Roi, dans laquelle il présenta à Sa Majesté une lettre de compliment du Roi son maître, sur l'heureux accouchement de Madame la Dauphine. Le Comte de Sartiranne fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, par M. Dufort, Introducteur des Ambassadeurs.

Le même jour, le Roi retourna au Château de Choisy.

Le 20, les Payeurs des Rentes firent chanter, dans l'Eglise des Peres de la Merci, une Messe solemnelle & le *Te Deum*, en action de graces de la naissance de Monseigneur le Duc de Berry.

On mande de Picardie, qu'il y a dans la Baronnie de Mouchy-le-Châtel, appartenante au Comte de Noailles, quatre sœurs qui forment ensemble trois cens quarante-deux ans & deux mois. Selon les Extraits baptistaires qu'on nous a envoyés, la premiere est âgée de quatre-vingt-quatorze ans huit mois; la seconde, de quatre-vingt-cinq ans six mois; la troisiéme, de quatre vingt-deux ans; & la derniere de quatre-vingt. Elles sont nées du même pere & de la même mere, qui leur a servi à toutes les quatre de nourrice.

Le 20, le Roi revint du Château de Choisy.

Le même jour, M. Pereire, Pensionnaire du Roi, présenta au Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, un des sourds & muets de naissance auxquels il a enseigné à parler. Le jeune éleve répondit en termes distincts & avec justesse à toutes les questions qu'on lui fit pendant près d'une heure qu'il demeura dans le cabinet de Sa Majesté Polonoise. Monseigneur le Dauphin étant venu dans cet intervalle rendre visite au Roi de Pologne, fut témoin pour la seconde fois des effets du talent singulier de M. Pereire, dont il avoit eu déja occasion de voir un éleve à Choisy. Ce Prince témoigna beaucoup de satisfaction au maître & au disciple. Le Roi de Pologne honora l'un & l'autre des plus grandes marques de bonté.

Le 21, la Duchesse de Châtillon, en grand deuil, fit ses révérences au Roi, à la Reine & à la Famille Royale.

Ce même jour, la Marquise d'Amezaga & la Marquise de Marbeuf furent présentées.

Le même jour, Sa Majesté soupa au grand couvert chez la Reine.

Le 22, le Roi partit pour Crecy.

Le même jour, le Comte de Stainville, Maréchal des camps & armées du Roi, & son Ambassadeur extraordinaire auprès du Saint Siege, prit congé de Leurs Majestés. Il est parti depuis pour Rome.

Le Comte de Rochechouart-Faudoas, Lieutenant-Général, a pris aussi congé de Leurs Majestés, & il est parti au commencement d'Octobre pour aller résider en qualité de Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Infant Duc de Parme.

Le Marquis de Fougieres, Lieutenant-Général, & Lieutenant des Gardes du Corps, a prêté serment de fidélité entre les mains du Roi, pour la Lieutenance Générale du Nivernois.

Le Chevalier de la Tour-Dupin, & le Marquis de Guitault, ont été nommés Guidons de Gendarmerie.

Le Roi a gratifié d'une pension de six mille livres M. l'Abbé de Guebriand, son Ministre Plénipotentiaire auprès de l'Electeur de Cologne.

Sa Majesté a accordé une pareille pension à M. d'Aligre, Maître des Requêtes, ci-devant Intendant de Picardie.

Les Chanoines Réguliers de Sainte Geneviéve, tinrent ici le 12 Septembre leur Chapitre général, & ils élurent le Pere Chaubert pour Abbé & Supérieur Général de leur Congrégation, à la place du Pere Duchêne, qui a fini son triennat.

M. Pagny, Démonstrateur de l'Université, a eu l'honneur, pendant le dernier voyage du Roi à Crecy, de faire voir à Sa Majesté une *Cham-*

bre obscure portative. Il avoit adapté à cette machine un microscope solaire qu'il a inventé en 1722, & par le moyen duquel Sa Majesté observa la circulation du sang dans le cœur & jusqu'aux extrémités des pattes des plus petits insectes.

Les Pages de Madame la Dauphine ont présenté à cette Princesse, ainsi qu'à Monseigneur le Dauphin, un ouvrage de fortification qu'ils ont exécuté en relief, pour se procurer une plus parfaite intelligence des différentes parties dont les fortifications d'une place peuvent être composées. Ce Prince & cette Princesse ont témoigné beaucoup de satisfaction de l'application que cette jeune noblesse montre pour les Mathématiques & pour les autres exercices qui peuvent contribuer à former de bons Officiers.

Le Roi revint le 27 de Crecy, & soupa le soir au grand couvert chez la Reine.

Le 28, le Roi se rendit à Choisy, d'où Sa Majesté est revenue le 30.

Le 28, le Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar, & Madame Adélaïde, tinrent sur les Fonts, dans la Chapelle du Château, le fils dont la Marquise de Montbarey est accouchée le 11 du même mois. L'enfant a été nommé *Adélaïde-Stanislas-Marie*. Les cérémonies du Baptême lui ont été suppléées, en présence du Curé de la Paroisse de Notre-Dame, par l'Abbé de Soulange, Aumônier de Madame Adélaïde.

Le 29, la Reine, accompagnée de la Famille royale, entendit dans la Chapelle du Château, la grande Messe, célébrée par les Missionnaires. Sa Majesté assista l'après-midi aux Vêpres & au *Salut*.

Le Chevalier Mocenigo, Ambassadeur ordinaire de la République de Venise, fit le même jour son entrée publique en cette ville. Le Maré-

chal de Balincourt & M. Dufort, Introducteur des Ambassadeurs, allerent le prendre dans les Carrosses du Roi & de la Reine au Couvent de Picpus, d'où la marche se fit en cet ordre. Le carrosse de l'Introducteur; celui du Maréchal de Balincourt; un Suisse de l'Ambassadeur, à cheval; ses Coureurs & sa livrée à pied; six de ses Officiers, son Maître d'Hôtel à la tête; un Ecuyer, & six Pages à cheval; le carrosse du Roi, aux côtés duquel marchoient la livrée du Maréchal de Balincourt & celle de M. Dufort; le carosse de la Reine, celui de Madame la Dauphine, ceux du Duc d'Orléans, de la Duchesse d'Orléans, du Prince de Condé, de la Princesse de Condé, du Comte de Charolois, du Comte de Clermont, de la Princesse Douairiere de Conty, du Prince de Conty, du Comte de la Marche, du Prince de Dombes, du Comte d'Eu, de la Comtesse de Toulouse, du Duc de Penthièvre, & celui de M. Rouillé, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département des Affaires Etrangeres. A une distance de trente à quarante pas marchoient les quatre carrosses de l'Ambassadeur, précédés d'un Suisse à cheval; ils étoient suivis du carrosse de M. Farsetti, noble Vénitien. Lorsque le Chevalier Mocenigo fut arrivé à son Hôtel, il fut complimenté de la part du Roi, par le Duc d'Aumont, premier Gentilhomme de la Chambre; de la part de la Reine, par le Comte de Tessé, premier Ecuyer de Sa Majesté; de la part de Madame la Dauphine, par le Comte de Mailly, premier Ecuyer de cette Princesse, & de la part de Madame Adelaïde, par le Marquis de Lhôpital, son premier Ecuyer.

Le premier Octobre, le Prince de Pons & M. Dufort, Introducteur des Ambassadeurs, étant

allés prendre le Chevalier Mocenigo en son Hôtel dans les carrosses du Roi & de la Reine, le conduisirent à Versailles, où il eut sa premiere audience publique du Roi. L'Ambassadeur trouva à son passage, dans l'avant-cour du Château, les Compagnies des Gardes Francoises & Suisses sous les armes, les Tambours appellant; dans la cour, les Gardes de la Porte & ceux de la Prévôté de l'Hôtel à leurs postes ordinaires; & sur l'escalier les Cent Suisses, la hallebarde à la main. Il fut reçu en dedans de la salle des Gardes, par le Duc de Luxembourg, Capitaine des Gardes du Corps, qui étoient en haie & sous les armes. Après l'audience du Roi, l'Ambassadeur fut conduit à l'audience de la Reine, & à celle de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine; & de Monseigneur le Duc de Bourgogne, par le Prince de Pons & par l'Introducteur des Ambassadeurs. Il fut conduit ensuite à celles de Monseigneur le Duc de Berry, de Madame, de Madame Adelaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise; & après avoir été traité par les Officiers du Roi, il fut reconduit à Paris dans les carrosses de leurs Majestés avec les cérémonies accoutumées.

Sa Majesté Polonoise partit le 30 à dix heures du matin, pour retourner à Luneville.

Pendant le séjour que le Roi de Pologne a fait ici, la Reine a dîné tous les jours avec ce Prince.

Le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, le jour de son départ de Versailles, alla dîner au Château de Saint-Ouen chez le Duc de Gesvres. Sa Majesté y fut reçue au bruit des tambours & d'un grand nombre de boîtes. En descendant de carrosse, elle se promena dans les jardins. Les Dames la suivirent dans des caléches. La beauté du lieu parut faire un grand plaisir au Roi de Po-

logne, & ce Prince donna plusieurs éloges au Duc de Gesvres sur son goût, auquel le public a si souvent applaudi. Après la promenade, le Duc de Gesvres conduisit le Roi de Pologne dans le salon, où la table de Sa Majesté étoit préparée. La Princesse de Talmont & plusieurs autres Dames eurent l'honneur de manger avec ce Prince, ainsi que le Duc de Gesvres, le Duc de Fleury, le Duc Ossolinski, le Prince de Beauveau, le Prince de Chimay, le Marquis de Lhôpital, le Primat de Lorraine, le Chevalier de Choiseul, le Comte de Chabot, le Prévôt des Marchands, & M. de la Galaisiere. Vers deux heures après-midi, le Roi de Pologne se mit en route pour la Lorraine, très-satisfait de la magnifique réception que le Duc de Gesvres lui a faite. Dans cette fête tout s'est passé avec le plus grand ordre, malgré le concours prodigieux de peuple qu'avoit attiré de toutes parts le desir de voir Sa Majesté Polonoise.

Le premier Octobre, le Commandeur de la Cerda, Envoyé extraordinaire du Roi de Portugal, eut en long manteau de deuil, une adience particuliere du Roi, dans laquelle il donna part à Sa Majesté de la mort de Marie-Anne d'Autriche, Reine Douairiere de Portugal. Il fut conduit à cette audience par M. Dufort, Introducteur des Ambassadeurs.

Le Roi a déclaré que le 6 il prendroit le deuil.

Leurs Majestés & Mesdames de France partirent le 2 pour Choisy, & se rendirent le 4 à Fontainebleau.

Madame la Dauphine fut relevée le 2 de ses couches, par M. l'Abbé de Murat, Aumônier de cette Princesse, & Vicaire Général de l'Archevêché de Sens.

L'intérêt de l'embellissement de cette Capitale faisoit desirer une place devant l'Eglise de Saint Sulpice. Il a plû au Roi d'en agréer le projet, & Sa Majesté ayant daigné accepter d'en être le fondateur, a voulu que la premiere pierre fût posée en son nom. Le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris, a été nommé pour représenter le Roi dans cette cérémonie, qui s'est faite le 2 avec la plus grande solemnité. Après un Salut chanté en musique, & suivi du *Te Deum*, la pierre a été posée. On y a enfermé plusieurs médailles, représentant d'un côté le buste du Roi, & de l'autre le portail de Saint Sulpice, avec cette inscription : *Basilica urbi additum decus*. Rien n'a été négligé pour l'appareil d'une fête à laquelle la religion & la reconnoissance devoient également concourir. Vis-à-vis de l'esplanade, où s'est fait la pose de la pierre, on avoit élevé un magnifique arc de triomphe, de soixante-quatre pieds de façade sur quarante-neuf pieds de hauteur, du dessein de M. Servandoni. Le soir on illumina toutes les parties de cette décoration qui en étoient susceptibles. En même tems, la partie supérieure du portail & des tours furent illuminées sous différentes formes d'architecture, & l'on tira un bouquet d'artifice, dont on avoit disposé les préparatifs de façon que le Roi pût l'appercevoir de Choisy.

Le Marquis de Pontchartrain, Lieutenant-Général des armées du Roi, s'est démis de sa place d'Inspecteur Général de la Cavalerie. Sa Majesté lui a donné le Gouvernement des ville & château de Ham, qui vaquoit par la mort de M. Wall; & elle a disposé de la place vacante d'Inspecteur Général de la Cavalerie, en faveur du Marquis de Poyanne, Maréchal de Camp.

On mande de Dauphiné, que le 9, sur les sept heures & demie du soir, on avoit senti à Thein une secousse de tremblement de terre, qu'elle avoit été suivie une heure après d'une seconde secousse, & que le lendemain il y en avoit eu une troisiéme. Cette derniere fut accompagnée d'un bruit semblable à celui d'un coup de tonnerre.

Le 4 Octobre, le Roi, la Reine, & Mesdames de France, arriverent à Fontainebleau du Château de Choisy.

Le 5, Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine vinrent en cette capitale pour rendre à Dieu leurs solemnelles actions de graces. Ce Prince & cette Princesse arriverent sur les quatre heures & un quart à l'Eglise Métropolitaine. L'Archevêque de Paris, à la tête du Chapitre, les reçut à la porte de l'Eglise, les complimenta, & leur présenta l'eau benite. Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine furent conduits dans le Choeur, où ils assisterent au *Te Deum*, auquel l'Archevêque officia. En sortant, ils firent leur priere à la Chapelle de la Vierge. De l'Eglise Métropolitaine, Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine allerent à celle de Sainte Geneviéve; ils furent reçus à la porte par l'Abbé à la tête de sa Communauté. Après que ce Prince & cette Princesse furent entrés dans le choeur, on célébra le Salut, & l'Abbé y officia. La chasse de Sainte Geneviéve étoit découverte; celle de Sainte Clotilde étoit sur l'autel. Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine, en arrivant à l'Eglise Métropolitaine & à celle de Sainte Geneviéve, ont trouvé une Compagnie des Gardes Françoises & une des Gardes Suisses sous les armes. Le soir, ce Prince & cette Princesse retour-

nerent à Versailles. Par-tout, sur leur passage, le peuple est accouru en foule pour jouir de leur présence.

Leurs Majestés, accompagnées de Mesdames, assisterent le 6 dans la Chapelle aux Vêpres & au Salut.

Le Roi soupa le soir au grand couvert chez la Reine.

Le même jour, le Roi prit le deuil pour trois semaines, à l'occasion de la mort de la Reine Douairiere de Portugal.

Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine, qui étoient restés à Versailles, se sont rendus le 7 à Fontainebleau.

Le 10, les actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens vingt livres. Les billets de la premiere lotterie royale ni ceux de la seconde n'avoient point de prix fixe.

Charles-Antoine Leclerc de la Bruere, chargé des affaires du Roi à Rome, y est mort le 18 Septembre dernier. Sa Majesté lui avoit accordé en 1744 le privilége du Mercure de France, conjointement avec feu M. Fuzelier. C'est M. de Boissy, de l'Académie Françoise, qui lui succede dans cet emploi littéraire; & cette distinction dont le Roi l'a honoré, est aussi flateuse pour lui que les arrangemens qui ont été faits à cette occasion sont utiles à la littérature. Sa Majesté a bien voulu accorder sur le revenu de cet ouvrage périodique quelques pensions à plusieurs gens de lettres. M. de Boissy n'entrera en fonction qu'au mois de Janvier; l'Abbé Raynal continuera le Mercure le reste de l'année.

Tout le Royaume soupiroit depuis long-tems après l'Arrêt qu'on va lire. On peut assurer que c'est une des plus sages dispositions qui ayent été faites depuis un siécle. Que ne doit-on pas attendre d'un Ministre qui commence son administration par une opération de cette importance ?

ARREST NOTABLE.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 17 Septembre 1754, qui entr'autres dispositions ordonne que le commerce de toute espece de grains sera libre entierement par terre & par les rivieres, de province à province, dans l'interieur du Royaume.

Sur ce qui a été représenté au Roi, que la grande quantité de grains de toute espece qui se trouvent actuellement dans le Languedoc & dans les Généralités d'Auch & de Pau en avoit fait baisser trop considerablement le prix, ce qui nuisoit également aux propriétaires & aux cultivateurs, & formoit une espece de disette au milieu même de l'abondance, Sa Majesté a bien voulu déférer enfin au vœu de ces provinces, qui demandent depuis long-tems à être autorisées à faire passer partie de ces grains à l'étranger; mais elle a jugé en même tems qu'il étoit nécessaire de prendre quelques précautions qui, sans trop gêner cette partie de commerce, prévinssent néanmoins les abus qui pourroient naître d'une liberté trop indéfinie. A quoi desirant pourvoir : Oui le rapport du sieur Moreau de Sechelles, Conseiller d'Etat, & ordinaire au Conseil royal, Controlleur général des Finances, le

Roi étant en son Conseil, a ordonné & ordonne ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le commerce de toute espece de grains sera libre entierement par terre & par les rivieres, de province à province, dans l'intérieur du Royaume, sans qu'il soit besoin d'obtenir pour cet effet de passeports ni de permissions particulieres : n'entend néanmoins Sa Majesté déroger en rien par la présente disposition, aux Arrêts, Réglemens, & usages établis pour l'approvisionnement de sa bonne ville de Paris, qui continueront d'être observés & suivis comme par le passé.

II. Il sera permis à toutes personnes, de quelque état & condition qu'elles soient, nationaux ou étrangers, de faire sortir de la province de Languedoc & des Généralités d'Auch & de Pau, telle quantité de toute espece de grains qu'ils jugeront à propos, pour être transportés à l'étranger, sous la condition néanmoins que la traite n'en pourra être faite que par les ports d'Agde & de Bayonne.

III. Tous les grains qu'on tenteroit de faire sortir de ces provinces par d'autres routes ou ports que ceux indiqués dans l'article précédent, seront sujets à confiscation, de même que les voitures & chevaux qui les conduiront; & seront en outre le propriétaire desdits grains & le conducteur condamnés ; sçavoir ; le propriétaire en trois mille livres d'amende, lesquelles ne pourront sous aucun prétexte être remises ni modérées.

IV. Les droits dûs à la sortie pour les grains qui seront embarqués auxdits ports d'Agde & de Bayonne, seront reduits & fixés à un sol par quintal ; & la perception en sera faite suivant la forme accoutumée, par les Commis & Receveurs des fermes dans chacune desdites villes & ports.

V. Il sera tenu un registre particulier pour ...

tion desdits droits, & il sera adressé tous les huit jours aux sieurs Intendans de la province de Languedoc & des Généralités d'Auch & de Pau, chacun pour ce qui concernera leur département, un état signé & certifié, qui contiendra la date des chargemens, jour par jour, la nature des grains qui auront été embarqués, leur quantité & la quotité des droits qui auront été perçus, desquels états lesdits sieurs Intendans enverront pareillement tous les huit jours un relevé au sieur Controlleur général des Finances. Enjoint Sa Majesté aux sieurs Intendans & Commissaires départis en la province de Languedoc & dans les Généralités d'Auch & de Pau, de tenir la main à l'exécution du présent arrêt. Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le dix-septiéme jour de Septembre mil sept cent cinquante-quatre. *Signé*, Phelypeaux.

NAISSANCE.

LE 13 Août, est né à Grenoble François-Henri, fils de Louis-François-René, Comte de Virieu, & d'Armande-Ursule de Bouschet de Sourches. Le parrein de l'enfant a été François, Marquis de Virieu, grand-pere paternel ; & la marreine Marguerite-Henriette Desmarets, fille du Maréchal de Maillebois, épouse de Louis de Bouschet, Marquis de Sourches, Comte de Montsoreau, &c. Lieutenant général des armées du Roi, Conseiller d'Etat, Prévôt de l'Hôtel du Roi, & Grand Prévôt de France, belle grand-mere de l'enfant.

La maison de Virieu est une des plus anciennes de Dauphiné. Elle tire son nom de la terre de Virieu, qu'elle a possedé en franc-aleu, avec celles de Faverges & de Montrevel, depuis l'an 1041 jusqu'à l'an 1267. Il paroît que cette terre étoit

alors partagée entre les différentes branches de cette maison. Béatrix, fille unique de Martin, Sire de Virieu, qui se rendit caution en 1224 du Comte de Morienne & de Savoye, porta une partie de cette terre dans la maison de Clermont, qui en acquit dans la suite les autres portions. On connoît particulierement deux branches de la maison de Virieu; l'une des Barons de Faverges & de Beauvoir, & l'autre des Seigneurs de Pupetieres. Le chef actuel de la premiere branche est André-Nicolas de Virieu de Beauvoir, appellé le Marquis de Faverges, né en 1697, & marié en 1720 avec Louise-Marie de Boffin, fille de François, Seigneur de Parrans, du Pont-Beauvoisin, &c, & de Catherine Revol.

L'auteur de la branche de Pupetieres est Guillaume de Virieu, qui partagea en 1244 avec ses freres, Amédée & Guigues. Il fut pere de Pierre ou Peret de Virieu, qualifié Conseigneur de Virieu dans son testament du 20 Juillet 1344. Henri, Evêque de Metz, lui avoit fait en 1323 une inféodation de soixante sols viennois de rente, pour les bons services qu'il avoit rendus au Dauphin Guigues VIII, son neveu. Son fils & son petit-fils, appellés tous les deux Goffred, rendirent hommage en 1388 & 1413 de la même rente. Le dernier qui est qualifié Seigneur de Pupetieres & de Clermont, épousa en 1424 Guigonne de Gumin. Il testa le 5 Avril 1430, & fut pere de Hugonin de Virieu, marié en 1462 avec Betanguette Genin. Leur fils Guillaume de Virieu, Seigneur de Pupetieres, épousa le 17 Février 1493 Louise de Luppé; & par son testament du 24 Juillet 1510, il institua héritier son fils aîné Claude de Virieu, Seigneur de Pupetieres, qui épousa en 1531 Jeanne de Virieu, & testa le 21 Mars 1549. Leur fils Claude II, qui fit son testament en 1606,

...ut de sa femme Marguerite de Bernard, mariée en 1552, François de Virieu, allié le 16 Septembre 1608, avec Gasparde de Prunier-de Saint André. François testa le 13 Novembre 1644, & fut pere de Charles de Virieu, qui épousa le 11 Octobre 1657 Françoise, fille d'Etienne Roux, & fit son testament le 17 Mars 1681. Son fils Etienne de Virieu a eu de son mariage fait en 1692 avec Catherine de Regnault-de-Sollier, François de Virieu II du nom, marié le 14 Avril 1731 avec Magdeleine-Jeanne-Louise-Lucrece, fille d'Antoine-René de la Tour-du Pin, Marquis de Montauban. François II a pour enfans,

1°. Louis-François-René, Comte de Virieu, qui a épousé le 10 Octobre 1752, Armande-Ursule de Bouschet de Sourches, fille de Louis de Bouschet, Marquis de Sourches, Lieutenant général des armées du Roi, Conseiller d'Etat, Prévôt de l'Hôtel du Roi, & Grand Prévôt de France. Il est pere de celui qui donne lieu à cet article.

2°. Louis-Marie-Ange, Officier au Régiment de la Viefville, Cavalerie, né le 15 Août 1733.

3°. Claude-François-Mathias, né le 25 Fév. 1746.

4°. Lucrece-Nicole, née le 2 Octobre 1742.

AVIS.

M. Baron, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, souhaite que le public soit averti que la Faculté n'a aucune connoissance du reméde du sieur Mollée, n'en a jamais entendu faire l'éloge dans ses écoles, & ne lui a jamais accordé aucune approbation. Le sieur Mollée s'autorise aussi faussement du suffrage de l'Académie royale de Chirurgie, comme nous l'apprenons par une lettre de l'illustre M. Morand, Secrétaire perpétuel de cette Académie.

AVIS

De M. de Torrès.

M. DE TORRÈS, Médecin de S. A. S. M. le Duc d'Orléans, ci-devant Médecin de la Famille royale de S. M. C. Membre des Académies royales de Médecine, & de l'Histoire Universelle d'Espagne, Associé Correspondant Etranger de la Société royale de Montpellier, & de l'Académie des Sciences de Paris, &c. avertit le Public qu'il ne répondra désormais que depuis huit heures du matin jusqu'à neuf, aux consultations des personnes attaquées de maux vénériens, rhumatismes, dartres, écrouelles, cancers, ou d'autres maladies qu'on regarde comme incurables. M. de TORRÈS demeure rue *Tire-boudin, près la Comédie Italienne, dans la maison qu'occupoit ci-devant M. Debrus, Banquier.*

AUTRE.

PAGE 142 du Mercure de Septembre 1754, *entre les lignes 8 & 9, il faut lire :* par conséquent nommant P le rapport de la différence des axes à l'un des axes, on aura, (Q) . . . P = à la quantité que nous avons assigné pour la différence des axes divisée par l'un des axes (on trouvera cet axe par la même méthode qui a servi à trouver la différence D). *Dans les lignes suivantes, on lira* P, *au lieu de* D, *& l'équation* Q *au lieu de l'équation* R.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure de Novembre, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 29 Octobre 1754. GUIROY.

TABLE.

La Chanson notée doit regarder la page 156.

De l'Imprimerie de Ch. A. JOMBERT.


UNIVERSITY OF MICHIG
3 9015 06573 7689